

SOURCES CHRÉTIENNES

N° 116

AUGUSTIN D'HIPPONE

SERMONS POUR LA PÂQUE

INTRODUCTION, TEXTE CRITIQUE, TRADUCTION, NOTES ET INDEX

par

Suzanne Poque

Réimpression de la première édition

LES ÉDITIONS DU CERF
29, BD LATOUR-MAUBOURG, PARIS

2003

*Cette réimpression a été préparée avec le concours de l'Institut des « Sources
Chrétiennes » (Centre National de la Recherche Scientifique).*

1966, n° 116, 1^{re} édition.

2003, n° 116, réimpression de la 1^{re} édition avec additions et corrections.

© Les Éditions du Cerf, 2003

ISBN 2-204-07291-5

ISSN 0750-1978

ABRÉVIATIONS

Pour les ouvrages et les revues cités le plus fréquemment,
les sigles suivants ont été utilisés :

<i>CCL</i>	Corpus Christianorum. Series Latina. Turnhout.
<i>CSEL</i>	Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latino- rum de Vienne.
<i>DACL</i>	Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie.
<i>DTC</i>	Dictionnaire de Théologie Catholique.
<i>MA I et II</i>	Miscellanea Agostiniana. Testi e Studi. Roma 1930-1931.
<i>PG</i>	Patrologie Grecque de Migne.
<i>PL</i>	Patrologie Latine de Migne.
<i>RB</i>	Revue Bénédictine.
<i>REA</i>	Revue des Études Augustiniennes.
<i>RSR</i>	Recherches de Science Religieuse.
<i>SC</i>	Sources Chrétiennes.

INTRODUCTION

Dans la prédication d'Augustin, les sermons du cycle pascal présentent un intérêt tout particulier, car ils commentent le mystère central de la vie chrétienne. Du fait que les rites d'initiation étaient plus spécialement et plus solennellement conférés pendant les fêtes de Pâques, ils sont une précieuse source pour l'histoire de la liturgie. Mais, dans les éditions, les sermons sont dispersés¹ et, de ce fait, la cohérence de la pensée augustinienne elle-même, bien souvent, échappe. Pour reconstituer une prédication pascale, à Hippone au début du v^e siècle, il a donc paru intéressant de présenter, en suite continue, un exemple de chacune des prédications auxquelles donnaient lieu les cérémonies liturgiques, celles du moins pour lesquelles des sermons nous ont été conservés. La célébration pascale, la *tota paschalis solemnitas*², commence avec le début du carême ; le premier temps en est constitué par les « quarante jours très saints³ ». C'est aussi le moment où s'inscrivent les candidats au baptême et le début de leur préparation. La tradition du Symbole, la tradition du Pater, la célébration de la Passion, celle de la Nuit pascale, celle du Jour de Pâques, celle enfin de chacun des jours de l'Octave sont commentées dans la prédication.

1. Pour les sermons édités par les Mauristes, dans les *Sermones* (V 1 et 2 ; PL 38 et 39) dispersés dans les différentes sections de *scripturis, de tempore, de diuersis*, dans les *Fragmenta* ; dans les *Tractatus in Ioannis Euangelium et Epistolam* (III, 2 ; PL 35) ; dans les *Enarrationes in Psalmos* (IV, 1 ; PL 36) ; le *De Symbolo* (VI ; PL 40) ; *De utilitate ieiunii* (VI ; PL 40). Pour les *post Maurinos reperti*, dans le volume édité par Dom MORIN, *Miscellanea Agostiniana*, vol. I, Rome 1930. Enfin pour les sermons publiés par Dom LAMBOT, dans la *Revue Bénédictine*.

2. S. 210, 9.

3. *Hi sunt enim dies sacratissimi toto orbe terrarum*. S. 209, 1.

Mais, on le sait, l'ordre des péripécopes liturgiques a changé sous l'épiscopat d'Augustin et ne serait-ce que pour ce motif, sans parler des autres, il serait souhaitable de présenter l'ensemble d'une prédication, en empruntant les échantillons à des années très voisines ou, ce qui serait l'idéal, à la même année. Or la datation des sermons pose un problème qui n'est pas résolu¹. Par bonheur l'étude de la tradition manuscrite a permis de mettre en lumière quelques données essentielles, du moins pour la semaine de Pâques. Dom C. Lambot² a montré que des homiliaires nous avaient conservé des séries pascales constituées à Hippone, par des auditeurs eux-mêmes, contenant les sermons dans l'ordre où ils furent prononcés, au cours d'une même année. Ainsi en est-il de la collection antique *Alleluia* (ms. Orléans 155, x^e siècle), des sermons contenus dans l'*Homiliaire de Fleury* (viii^e siècle, aujourd'hui démembré : Orléans 154 et Paris B. N. n. a. l., 1598-99) et dans un manuscrit tardif de Wrocław (Univ. I F 123) ; une troisième série incomplète (elle s'arrête au vendredi) se trouve dans une petite collection antique en provenance de Cluny (ms. Bruxelles B. R. 14920-22 du xi^e siècle) ; une quatrième, également incomplète, se trouve dans l'*Homiliaire du Pseudo-Fulgence*. Les séries pascales ainsi conservées vont du dimanche de Pâques au dimanche de l'Octave, soit un ensemble de dix prédications. Par la suite, les compilateurs ont démembré les séries pour regrouper les sermons assignés à un même jour. C'est le cas, entre autres, de la célèbre collection *Guelferbyтана* (Wolfenbüttel 4096, du x^e siècle) et des homiliaires liturgiques mixtes. Ces regroupements restaient arbitraires et leur caractère incohérent s'est accentué dans les éditions³.

1. Cf. A. KUNZELMANN, « Die Chronologie der Sermones des Hl. Augustinus », *MA* II, p. 417-520. En dépit de l'évident intérêt de cette importante étude, il faut bien constater que tous les sermons ne peuvent être datés, que beaucoup ne l'ont été que de façon très vague, que certaines datations sont à réviser.

2. C. LAMBOT, « Collection Antique des Sermons de saint Augustin », *RB*, t. LVII (1947), p. 89-108 et « les Sermons de saint Augustin pour les Fêtes de Pâques, Tradition manuscrite », *Mélanges Mgr Audrieu (Revue des Sciences Religieuses, 1957)*, p. 263-278.

3. Surcroît de confusion, lorsqu'un « Choix » de sermons de Pâques donne, sous les dehors d'une présentation méthodique, une suite aberrante. Ainsi

C'est la suite des sermons de l'*Homiliaire de Fleury* que nous avons choisi d'éditer comme type de prédication pascale. Mais la série de l'*Homiliaire* ne commence qu'avec le sermon du matin de Pâques et il ne pouvait être question de ne pas donner, dans une série pascale, une prédication de la « nuit sainte¹ ». Le Sermon 221, restitué en son entier par Dom Morin, d'après le codex *Guelferbytanus* 4096, en fournit, de toute évidence, le plus éclatant document. Restait à compléter le cycle. Pour la prédication de la Passion, le choix n'était pas très large : il ne nous reste que trois sermons de ce type. Le sermon 218 des Mauristes d'une facture sèche et monotone n'est qu'un résumé très succinct. Des deux sermons publiés par Dom Morin, nous avons retenu le *S. Guelferbytanus* 3. Pour la tradition du Symbole et du Pater, nous avons choisi les *S.* 212 et 59 qui se suivent dans une partie de la tradition manuscrite et qui ne semblent appartenir ni à une période trop précoce de l'épiscopat d'Augustin (comme sans doute le *S.* 215) ni à une période trop tardive par rapport aux sermons de l'*Homiliaire* (comme par exemple le *S.* 214). Le Sermon 211, prédication de Carême, est si caractéristique de la pensée

T. WELLER, *Selected Easter Sermons of Saint Augustine*, Saint Louis, U. S. A. 1959. Le recueil s'ouvre par le *S. Denis* I qui n'est sûrement pas authentique. (Cf. P. VERBRAKEN, « Une *laus cerei* africaine » dans *RB*, t. LXX (1960), p. 309). Sous le numéro 7, l'*Enarratio in Ps. 41* (1,2,3 uniquement) est présentée (p. 263) comme étant prêchée pendant le baptême de la nuit de Pâques, ce qui est manifestement erroné. Le n° 12 donne le *S. Denis* III dont l'authenticité est des plus douteuses. Sous les nos 16 et 17, curieusement placés entre un sermon de Pâques (n° 15) et un sermon du lundi de l'Octave (n° 18), trouvent place le *S. Mai* 89 (qui est du dimanche de l'Octave) et le *S.* 255 (qui fut prononcé hors d'Hippone, entre le dimanche de l'Octave et la Pentecôte). Sous le n° 19, le *S.* 116 est donné comme prédication du mardi (il fut prêché en réalité un mercredi). Sous le n° 20, le *S.* 231 est présenté (p. 291) comme le meilleur type de prédication du mercredi (il est du lundi, prêché la veille du *S.* 232, sermon que T. Weller n'a pas accueilli dans son anthologie). Sous le n° 23, le *S.* 146 est donné comme étant du samedi de Pâques (il est plus probablement du dimanche de l'Octave, du temps d'un premier ordo). Les *Sermones in traditione et redditione* du Symbole et du Pater sont anachroniquement placés après toute la prédication de l'Octave.

1. Pour les sermons de la Vigile, contrairement à ce qui avait lieu pour ceux de la semaine de Pâques, un recueil de la bibliothèque d'Hippone regroupait des prédications de plusieurs années : cf. POSSIDIUS, *Per uigilias Paschae tractatus uiginti tres. Indiculus*, éd. A. Wilmart ; *MA* II, p. 205.

Mais, on le sait, l'ordre des péricopes liturgiques a changé sous l'épiscopat d'Augustin et ne serait-ce que pour ce motif, sans parler des autres, il serait souhaitable de présenter l'ensemble d'une prédication, en en empruntant les échantillons à des années très voisines ou, ce qui serait l'idéal, à la même année. Or la datation des sermons pose un problème qui n'est pas résolu¹. Par bonheur l'étude de la tradition manuscrite a permis de mettre en lumière quelques données essentielles, du moins pour la semaine de Pâques. Dom C. Lambot² a montré que des homiliaires nous avaient conservé des séries pascales constituées à Hippone, par des auditeurs eux-mêmes, contenant les sermons dans l'ordre où ils furent prononcés, au cours d'une même année. Ainsi en est-il de la collection antique *Alleluia* (ms. Orléans 155, x^e siècle), des sermons contenus dans l'*Homiliaire de Fleury* (viii^e siècle, aujourd'hui démembré : Orléans 154 et Paris B. N. n. a. l., 1598-99) et dans un manuscrit tardif de Wrocław (Uniw. I F 123) ; une troisième série incomplète (elle s'arrête au vendredi) se trouve dans une petite collection antique en provenance de Cluny (ms. Bruxelles B. R. 14920-22 du xi^e siècle) ; une quatrième, également incomplète, se trouve dans l'*Homiliaire du Pseudo-Fulgence*. Les séries pascales ainsi conservées vont du dimanche de Pâques au dimanche de l'Octave, soit un ensemble de dix prédications. Par la suite, les compilateurs ont démembré les séries pour regrouper les sermons assignés à un même jour. C'est le cas, entre autres, de la célèbre collection *Guelferbyтана* (Wolffenbüttel 4096, du x^e siècle) et des homiliaires liturgiques mixtes. Ces regroupements restaient arbitraires et leur caractère incohérent s'est accentué dans les éditions³.

1. Cf. A. KUNZELMANN, « Die Chronologie der Sermones des Hl. Augustinus », *MA* II, p. 417-520. En dépit de l'évident intérêt de cette importante étude, il faut bien constater que tous les sermons ne peuvent être datés, que beaucoup ne l'ont été que de façon très vague, que certaines datations sont à réviser.

2. C. LAMBOT, « Collection Antique des Sermons de saint Augustin », *RB*, t. LVII (1947), p. 89-108 et « les Sermons de saint Augustin pour les Fêtes de Pâques, Tradition manuscrite », *Mélanges Mgr Andrieu (Revue des Sciences Religieuses)*, 1957, p. 263-278.

3. Surcroît de confusion, lorsqu'un « Choix » de sermons de Pâques donne, sous les dehors d'une présentation méthodique, une suite aberrante. Ainsi

C'est la suite des sermons de l'*Homiliaire de Fleury* que nous avons choisi d'éditer comme type de prédication pascale. Mais la série de l'*Homiliaire* ne commence qu'avec le sermon du matin de Pâques et il ne pouvait être question de ne pas donner, dans une série pascale, une prédication de la « nuit sainte »¹. Le Sermon 221, restitué en son entier par Dom Morin, d'après le codex *Guelferbytanus* 4096, en fournit, de toute évidence, le plus éclatant document. Restait à compléter le cycle. Pour la prédication de la Passion, le choix n'était pas très large : il ne nous reste que trois sermons de ce type. Le sermon 218 des Mauristes d'une facture sèche et monotone n'est qu'un résumé très succinct. Des deux sermons publiés par Dom Morin, nous avons retenu le *S. Guelferbytanus* 3. Pour la tradition du Symbole et du Pater, nous avons choisi les *S.* 212 et 59 qui se suivent dans une partie de la tradition manuscrite et qui ne semblent appartenir ni à une période trop précoce de l'épiscopat d'Augustin (comme sans doute le *S.* 215) ni à une période trop tardive par rapport aux sermons de l'*Homiliaire* (comme par exemple le *S.* 214). Le Sermon 211, prédication de Carême, est si caractéristique de la pensée

T. WELLER, *Selected Easter Sermons of Saint Augustine*, Saint Louis, U. S. A. 1959. Le recueil s'ouvre par le *S. Denis* I qui n'est sûrement pas authentique. (Cf. P. VERBRAKEN, « Une *laus cerei* africaine » dans *RB*, t. LXX (1960), p. 309). Sous le numéro 7, l'*Enarratio in Ps. 41* (1,2,3 uniquement) est présentée (p. 263) comme étant prêchée pendant le baptême de la nuit de Pâques, ce qui est manifestement erroné. Le n° 12 donne le *S. Denis* III dont l'authenticité est des plus douteuses. Sous les n° 16 et 17, curieusement placés entre un sermon de Pâques (n° 15) et un sermon du lundi de l'Octave (n° 18), trouvent place le *S. Mai* 89 (qui est du dimanche de l'Octave) et le *S.* 255 (qui fut prononcé hors d'Hippone, entre le dimanche de l'Octave et la Pentecôte). Sous le n° 19, le *S.* 116 est donné comme prédication du mardi (il fut prêché en réalité un mercredi). Sous le n° 20, le *S.* 231 est présenté (p. 291) comme le meilleur type de prédication du mercredi (il est du lundi, prêché la veille du *S.* 232, sermon que T. Weller n'a pas accueilli dans son anthologie). Sous le n° 23, le *S.* 146 est donné comme étant du samedi de Pâques (il est plus probablement du dimanche de l'Octave, du temps d'un premier ordo). Les *Sermones in traditione et redditione* du Symbole et du Pater sont anachroniquement placés après toute la prédication de l'Octave.

1. Pour les sermons de la Vigile, contrairement à ce qui avait lieu pour ceux de la semaine de Pâques, un recueil de la bibliothèque d'Hippone regroupait des prédications de plusieurs années : cf. POSSIDIUS, *Per uigilias Paschae tractatus uiginti tres. Indiculus*, éd. A. Wilmart ; *MA* II, p. 205.

d'Augustin et de sa manière que nous avons jugé qu'il ouvrirait dignement notre série.

Pour introduire ces sermons, il a paru nécessaire de donner des éclaircissements dans trois directions.

Les références au mystère de Pâques, ou à telle ou telle étape de la prédication (comme la tradition du Symbole et du Pater, le sermon *de sacramentis*), ou à tel ou tel rite de l'initiation (par exemple le « sacrement de l'exorcisme »), réclamaient que l'on exposât, de façon suivie, d'une part la signification qu'avait, pour l'évêque d'Hippone, la fête de Pâques en elle-même, d'autre part le déroulement des rites que l'on y célébrait. Ces développements constituent la première partie de l'introduction qui s'intitule : *le Sacrement de Pâques*.

La richesse doctrinale des sermons édités ici apparaît mieux quand on les éclaire par tout le contexte. Ces prédications reçoivent alors une nouvelle clarté du rapprochement de toutes celles de même type, prononcées d'année en année dans de semblables occasions. La deuxième partie de l'introduction traite donc de *la prédication pascale* et quelque cent cinquante homélies y font converger leur lumière sur nos quinze sermons. Pour chacune d'elles, on s'est attaché à en préciser l'occasion, à y retrouver l'écho des lectures liturgiques, à la situer chronologiquement par rapport aux autres, assuré que cette investigation méthodique, qui n'avait pas encore été tentée, permettrait une meilleure intelligence des textes.

Il ne restait plus qu'à présenter *les textes* eux-mêmes, en étudiant leur style, leur datation, leur tradition manuscrite, les éditions. C'est le sujet de la dernière partie de cette introduction.

CHAPITRE I

LE SACREMENT DE PÂQUES

Pour la pensée chrétienne et, ce qui nous occupe ici, pour la pensée d'Augustin, la célébration de la Pâque est beaucoup plus qu'une fête anniversaire. Notre but est de montrer, en nous tenant le plus possible aux textes mêmes de sa prédication pascale, comment l'évêque d'Hippone entendait et commentait le mystère, le *sacramentum* : Pâques est le sacrement du passage ; de ce passage voici les étapes successives : la Pâque du Christ, la Nouvelle Naissance, le retour des Pénitents, le passage des Fidèles ; voici l'issue : au terme du passage, le Christ-Lumière. Ce seront les chapitres de cette première partie.

1. LE SACREMENT DU PASSAGE

Securi agamus Pascha (S. 216, 6). « Faire Pâque », c'est d'abord commémorer la mort et la résurrection du Christ. En cela consiste la *sollemnitatis*¹. Son objet est de renouveler en nous plus joyeusement le souvenir du fait historique : « Édifions-nous à croire que le Christ Seigneur est ressuscité. Sans doute le croyions-nous déjà quand nous avons entendu lire l'évangile, sans doute le croyions-nous déjà en entrant aujourd'hui dans cette assemblée, et pourtant, je ne sais comment, c'est avec joie qu'on l'entend, car le souvenir en est ravivé » (S. 234, 2). *Memoria nostra laetius innouetur* ; bien plus : *fides nostra clarius illustretur*

1. *Sollemnitatis* : le mot, postérieur à l'époque classique, est un dérivé de *sollemnis*, qui se dit, dans la langue religieuse, des fêtes qui reviennent annuellement, des fêtes établies et, par suite, comme nous le disons, « solennelles ». Augustin donne l'étymologie (inexacte) : *Sollemnitatis enim ab eo quod solet in anno nomen accepit* (S. 267,1). La *sollemnitatis* est donc une fête anniversaire. L'évolution sémantique, qui aboutira au français : fête solennelle, est déjà amorcée, puisque Augustin use parfois du pléonasme : *anniuersaria sollemnitate celebrari* (S. *Guelf.* 15,1).

(S. 218, 1). Car l'essentiel de la foi est précisément de croire au Christ ressuscité.

Puisque l'occasion lui en est donnée par la *sollemnitas*, et que la possibilité lui en est offerte par la *celebratio*¹, le pasteur doit veiller à l'authenticité de cette foi : « Que personne ne croie du Christ que ce que le Christ a voulu que l'on croie de lui » (S. 237, 4). Les différents récits de la résurrection servent de point de départ pour lutter contre les diverses hérésies trinitaires et christologiques : « Qu'a voulu me montrer le Christ en ceci, si ce n'est qu'il savait ce qu'il m'est bon de croire et ce qu'il m'est nuisible de ne pas croire ? » (S. 238, 2). Contre les manichéens et les priscillianistes, il prêche donc la foi au Christ *uerbum et caro*², contre les sabelliens, les ariens, les disciples de Photin, la foi au Christ *aequalis Patri*³, contre les apollinaristes, la foi au Christ *deus et homo*⁴, contre les donatistes, la foi au Christ *corpus et caput*⁵, contre les pélagiens enfin la foi au Christ *medicus*⁶. Ainsi la fête de Pâques ravive-t-elle l'allégresse du chrétien, en même temps qu'elle éclaire sa foi.

« Faire Pâque », c'est plus encore. Car Pâques n'est pas seulement, comme Noël, comme l'Épiphanie, comme bien d'autres fêtes chrétiennes, une *sollemnitas*, mais aussi un *sacramentum*. La *sollemnitas* vise les faits et l'enseignement objectif qu'ils comportent, le *sacramentum* introduit les fidèles dans une réalité invisible qui les concerne directement. Que le Christ ressuscité ne meure plus et que la mort n'ait plus sûr lui son empire, voilà l'objet de la *sollemnitas*. Que le Christ ait été livré pour nos péchés, soit ressuscité pour notre justification : voici le *sacramentum*. C'est de moins ce qu'explique la lettre à Iuanarius (*Episl.* 55, 1-2). A ce sujet le sermon 272 fournit une définition : « Ceci s'appelle *sacramentum* parce qu'autre est ce qui y est vu, autre ce qui

1. *Celebratio* signifie proprement l'affluence. La célébration est une cérémonie qui rassemble un grand concours de peuple. Ce sens est tout à fait conforme à l'usage classique.

2. S. 238 ; S. Mai 95 ; S. *Guelf. Append.* VII.

3. S. 244 ; S. 246 ; S. *Guelf.* 11 ; S. Mai 95.

4. S. 237 ; S. Denis 5.

5. S. Denis 6 ; Denis 8 ; S. 227 ; 250 ; 272.

6. S. *Guelf.* 9 ; S. *Guelf.* 17 ; S. 243 ; S. Mai 95.

y est compris. Ce qui est vu possède une apparence matérielle, ce qui est compris comporte un fruit spirituel¹. » Selon la lettre à Iuanarius, une célébration liturgique est un *sacramentum* lorsque la commémoration des faits historiques est telle que l'on comprenne qu'elle signifie un don sacré fait au fidèle à travers elle. « Faire Pâque », c'est recevoir ce don invisible, ce *fructus spiritalis*, cet *aliquid quod sancte accipiendum est*². Bien plus, le « sacrement de sa passion et de sa résurrection (S. 231, 7) » est le *sacramentum* par excellence, car le fait visible, signifiant, est la mort et la résurrection historiques ; le fait invisible mais réel, signifié, le passage de la mort à la vie.

Pâques est le sacrement du passage. Le mot lui-même l'indique : *pascha* en hébreu signifie *transitus*³. Après avoir mis en garde contre l'étymologie fantaisiste qui fait venir *pascha* de *πάσχειν*⁴, Augustin cite habituellement trois textes : Jean 13, 1 : *ut transiret de mundo ad Patrem* ; Jean 5, 24 : *Qui credit in me transit de morte ad uitam* ; enfin Romains 4, 25 : *traditus est propter delicta nostra, resurrexit propter iustificationem nostram* qui souligne moins le fait du passage que sa valeur sacramentelle. « A travers la passion, le Seigneur est passé de la mort à la vie et il nous a ouvert une voie, à nous qui croyons à sa résurrection,

1. *Ista, fratres, ideo dicuntur sacramenta, quia in eis aliud uidetur, aliud intelligitur. Quod uidetur, speciem habet corporalem, quod intelligitur fructum habet spiritalem* (S. 272).

2. *Sacramentum est autem in aliqua celebratione, cum rei gestae commemoratio ita fit ut aliquid etiam significari intelligitur, quod sancte accipiendum est* (*Episl.* 55,1). — Pour les divers sens du mot *sacramentum*, cf. C. COURURIER, « *Sacramentum* et *Mysterium* dans l'œuvre de saint Augustin », dans *Études Augustiniennes* (Paris 1953), p. 161-332. — J. DE GHELLINCK, *Pour l'histoire du mot Sacramentum* (Paris 1924), étudie l'évolution du mot chez les premiers latins (Tertullien, Cyprien et les derniers antécédents).

3. Cf. *En. in Ps.* 68, 2 ; 120, 6 ; 138, 8 ; *Tract. in Io. Eu.* 55, 1 ; *Episl.* 55, 3.

4. Étymologie assez en usage. Ainsi LACTANCE, *De diuin. inst.* 4,26 : *Denique immolatio pecudis ab iis ipsis qui faciunt, pascha nominatur ἀπό τοῦ πάσχειν, quia passionis figura est, quam deus prescius futurorum tradidit per Moysen populo suo celebrandam*. Dans son étude « *Pascha, Passio, Transitus* », dans *Ephemerides Liturgicae* LXVI (1952), fasc. 1, p. 37-52, Ch. MOHRMANN, après avoir donné des références pour les deux interprétations *Pascha/pάσχειν* et *Pascha/transitus*, s'attache spécialement (p. 43 et 48-52) à mettre en lumière le commentaire de *Pascha/transitus* chez saint Augustin, avec de nombreuses citations.

pour que nous passions, nous aussi, de la mort à la vie... Croire qu'il est mort, ce n'est rien. Les païens, les juifs, les méchants le croient. La foi des chrétiens est une foi en la résurrection. Voilà ce qui est important. Il a voulu qu'on ait connaissance de sa résurrection, c'est-à-dire de son passage. Il a voulu que l'on croie en lui au moment de son passage » (*En. in Ps.* 120, 6).

2. LA PÂQUE DU CHRIST

La pâque du Christ s'est accomplie dans le temps. Il est venu chez nous, puis il est remonté vers son Père. Il est venu pour procéder à un échange. Sa mission fut une mission commerciale. L'idée et le mot peuvent étonner ; ils se trouvent dans la prédication d'Augustin où le développement de ce symbolisme est très net et souvent repris¹. Curieusement, ce thème de l'échange des biens, du troc des marchandises est beaucoup plus développé chez lui (à ne considérer que les sermons qui nous occupent) que ne l'est la mission de sauveur ou même le rôle de rédempteur. Ainsi, à côté des images traditionnelles du *Christus saluator* qui délivre ou du *Christus redemptor* qui paie les dettes, se profilent, comme en surimpression à ceux du *Christus medicus* qui guérit, les traits originaux et bien dessinés du *Christus mercator*, venu chez les hommes prendre livraison de la mort, en échange de la vie.

Cette mission exige un voyage, le passage d'une frontière : « Venant de son pays... » (*S.* 233, 4) ; « Notre Seigneur est donc venu d'un autre pays vers ce pays... vers le pays de la mort venant du pays de la vie, vers le pays de la peine venant du pays du bonheur » (*S. Guelf.* 9, 1). *Mercator iste...* (*S.* 233, 4) : on sait que la langue post-classique confond les sens de deux mots distincts, *mercator* : le commerçant, voire le petit boutiquier, et *negociator* : l'importateur. Le *mercator* dont il s'agit ici est plutôt l'homme d'affaires que ses transactions appellent en des terres lointaines,

en de barbares contrées. N'oublions pas qu'Hippone était un port, la Numidie une marche du monde romain. Au-delà, c'est le désert où les caravanes ne rencontrent d'abord que la désolation et la soif. Ainsi en est-il de notre marchand : « Le marchand a trouvé dans notre pays ce dont il y a profusion. Qu'y a-t-il en profusion ? naissance et mort. Voilà les marchandises dont la terre est pleine, naissance et mort¹. » En ce triste pays, il noue cependant, comme tout voyageur antique, des liens d'hospitalité : « Il a mangé avec toi ce qui se trouve en abondance dans la pauvre maison de ta misère. Il a bu ici le vin aigre, il a bu ici le fiel, voilà ce qu'il a trouvé dans ta pauvre maison ; mais en retour il t'a invité à sa grande table du ciel » (*S.* 231, 5). Les acquisitions sont payées en nature, selon le système du troc. Contre une denrée pour lui totalement exotique, la mort, il donne ce qui fait totalement défaut en ce pays, la vie : « Car à lui, qui est la Parole, d'où lui viendrait la mort ? Et à nous, hommes de la terre, mortels, corruptibles, pécheurs, d'où nous viendrait la vie ? Il n'avait rien dont il pût tirer la mort, nous n'avions rien dont nous eussions pu tirer la vie ; il a reçu la mort de notre avoir pour, du sien, nous donner la vie » (*S.* 232, 5). « Notre marchand, en venant de son pays, a transporté ici une valeur d'importance » (*S.* 233, 4). « Car ressusciter et vivre pour toujours, qui connaissait cela ? Telle est la nouveauté qu'il apporta dans notre pays » (*S. Guelf.* 12, 1). « Il est venu en nous portant ses biens, il les portait sans qu'on le sût » (*S. Guelf.* 9, 1). « Il fit avec nous un extraordinaire commerce, nous avons ce dont il est mort, il avait ce dont nous vivrons » (*S. Guelf.* 3, 1). Le *S. Denis* 5 (qui n'est peut-être pas authentique) dit encore plus familièrement : « Faisons un échange : je te donne, tu me donnes. Je prends de toi la mort, prends de moi la vie. » De telles transactions n'enrichissent pas leur auteur, Augustin tenait le renseignement de saint Paul (*II Cor.* 8, 9) et le présentait ainsi : « Dieu te dit : j'ai rendu mon fils pauvre à cause de toi. C'est en effet à

1. Cf. Martin HERZ, *Sacrum Commercium. Eine begriffsgeschichtliche Studie zur Theologie der römischen Liturgiesprache*, Munich 1958. S. Poque, « *Christus mercator* », dans *RSR* 1960, p. 564-577.

1. *Mercator iste inuenit in regione nostra quod hic abundat. Quid hic abundat ? Nasci et mori. Plena est terra his mercibus nasci et mori* (*S.* 233, 4. Cf. *S. Guelf.* 9, 1 ; *S.* 231, 5).

cause de nous que le Christ, de riche qu'il était, s'est fait pauvre » (S. 239, 6). Il dit encore : *Magna mutatio ! Ille factus caro, isti spiritus* (S. 121, 5). La bonne affaire était si incroyable que le marchand a dû nous laisser un gage : « Vous ne voulez pas croire que je vous donnerai ma vie ? Prenez en gage ma mort » (S. 231, 5). « Nous refusera-t-il sa vie, lui qui nous a payé d'avance sa mort ? » (S. 233, 4). Parfois, il achète les fidèles eux-mêmes (idée qui n'avait rien de choquant dans le monde antique) : *Quando iacuit tunc nos emit* (S. *Guelf.* 1, 5). « Au moment de la vente, il n'a pas caché ce qu'il a acheté. Il en a dressé l'acte. Grâce à Dieu il ne nous a pas fraudés¹. »

On voit que le thème est proche, mais bien distinct, de celui du *redemptor* qui rachète de l'esclavage pour dettes, qui déchire la cédula (le *chirographum*) et fait sortir de prison². Telle est l'aventure du marchand-voyageur, de l'étranger de passage, *peregrinus in mundo* (S. 239, 2)³.

Le passage du Christ tient à une autre raison. Les hommes sont malades. Après la tournée du marchand, la visite du médecin : *Venit medicus tunc*⁴... ; *Medicus Christus*⁵... Le symbolisme se fonde cette fois plus explicitement sur les textes scripturaires : Marc 2, 17 et Luc 5, 31-32, textes qu'Augustin ne cite pas, exception faite du *S. Bibl. Casin.* II, 114, où les versets de Luc fournissent le point de départ de la prédication. Il s'agit d'un sermon de circonstance. Peu avant le carême, chaque année, on encourage les catéchumènes à donner leur nom pour le baptême : « Le Christ aime les pécheurs, comme le médecin aime le malade, pour

1. *Sed non tacuit in commercio suo quid emerit. Fecit tabulas. Deo gratias non nos fecerit* (In *Io. Eu.* 13, 4).

2. Le symbolisme du *redemptor* s'exprime chez Augustin dans les termes de *debitor, debere, liberare, redemptor, redimere, chirographum*.

3. L'idée de commerce et celle de voyage étaient si communément associées que lorsque OPTAT DE MILÈVE veut mettre en parallèle l'état de marin, de soldat et de commerçant, il s'exprime ainsi : *comparasti merces, peregrinatus es, egisti nundinas, lucrī causa quod emeris vendidisti* (CSEL, XXVI, IV, 3).

4. *S. Guelf. Append.* VII, 2. Cf. *Medicus tantus venit* (S. *Mai* 16) ; *Ad aegrotos medicus venit* (S. *Mai* 19) ; *Et enim venit ille medicus humilis* (S. *Mai* 22).

5. *S. Guelf.* 9, 3.

tuer la fièvre et le sauver lui. Il ne veut pas qu'il soit toujours malade pour avoir toujours à le visiter, mais il veut le guérir... Donc le meilleur des médecins, pour qui nulle maladie n'est incurable, a commencé à te soigner. Ne crains pas les crimes passés que tu as pu commettre, pour monstrueux, pour incroyables qu'ils soient ; grandes sont tes maladies, mais plus grand le médecin » (S. *Bibl. Casin.* II, 114, 1, 2).

Le thème se trouve chez d'autres auteurs dans la littérature patristique. Chez Augustin, ce meilleur des médecins (*optimus medicus, medicus artifex*. S. *Guelf.* 17) est aussi un *medicus humilis* (S. *Mai* 22)¹. C'est assez dire qu'il guérit de la présomption et qu'il joue un rôle dans la polémique anti-pélagienne. Pierre a besoin d'un diagnostic qui lui révèle sa native faiblesse, d'un traitement qui lui donne des forces nouvelles². Cependant ce n'est là qu'un aspect secondaire de la mission du médecin, telle que la met en lumière la prédication pascale. Comme le thème du marchand, celui du médecin revêt une coloration sobrement pathétique, l'un venant fournir la vie en échange de la mort, l'autre (et c'est le même) venant guérir les blessures par l'attouchement de ses cicatrices. « Christ aurait pu si bien guérir les plaies de sa chair qu'on n'aurait même pas vu la trace de ses cicatrices, mais il voulut garder des cicatrices en sa chair pour enlever du cœur des hommes la plaie de l'incrédulité, guérir les plaies véritables par la marque de ses propres plaies » (S. *Mai* 95, 2)³. « Le médecin ne les a pas laissés partir ainsi, il s'est approché, il leur a fourni un remède, il voyait les blessures de leur cœur et,

1. Cf. R. ARBESMANN, « Christ the *medicus humilis* », dans *Augustinus Magister* t. II (1954), p. 623. — Pour l'étude philologique du thème, cf. P. C. G. EIGKENBOOM, *Het Christus-Medicus motief in der Preken van sint Augustinus*, Nimègue 1960.

2. Cf. S. 253 ; S. *Guelf.* 17.

3. Pour AMBROISE (*Expl. Euang. sec. Luc.*, X, 170), Jésus a voulu conserver la marque de ses plaies, non seulement pour affermir notre foi, mais encore pour aiguillonner notre attachement. De plus, il voulut ainsi « montrer à Dieu Père le prix payé pour notre liberté ». Au contraire, le commentateur de Luc 5, 27-39 présente le Christ-médecin : « j'ai trouvé un médecin qui habite dans le Ciel », comme venant cautériser nos plaies « parce qu'il n'en connaît pas lui-même » (*ibid.*, V, 27).

pour guérir la blessure de leur cœur, il portait en son corps les cicatrices » (S. 237, 3) ¹.

Ce genre de développement a peut-être son point de départ dans le texte de Pierre (*I Pierre* 2, 24) citant Isaïe 53, 5 : *cuius liuore sanati estis*. Il ne semble pas qu'Augustin l'ait cité ².

Le Christ ne cesse de passer parmi les hommes pour guérir et sauver. En cette pâque mystérieuse, où il est à la fois ici et en haut, auprès d'eux et auprès du Père, on voit s'éclairer la nature de sa pâque historique, sa fonction de *mediator* : « Il s'est fait fils d'homme, il n'a pas cessé d'être fils de Dieu. Pour cela, il est médiateur au milieu. Que veut dire : au milieu ? Ni en haut, ni en bas. Comment ni en haut, ni en bas ? Ni en haut puisqu'il est chair, ni en bas puisqu'il n'est pas pécheur. Et cependant, en tant que Dieu, toujours en haut. Car il n'est pas venu vers nous de telle sorte qu'il quitterait le Père. Il est parti de chez nous et il ne nous a pas quittés, il viendra vers nous et il ne le quittera pas » (S. 121, 5).

Il est donc venu chez les hommes pour leur donner ce que les chrétiens appellent le salut. Le mot latin est certainement beaucoup plus riche de signification, parce qu'il est beaucoup plus concret ³. *Salus*, c'est d'abord la santé, c'est aussi ce qui l'assure et la conserve ⁴. Dieu est la source de cette santé qui nous fait vivre. La pâque du Christ vient transformer une santé transitoire, une vie éphémère, que nous partageons avec les animaux (*cf.* le commentaire donné

1. Cf. S. 237, 3 ; 242, 6 ; 243, 3 ; 238, 2 ; 116, 1-2 ; S. *Bibl. Casin.* III, 136 ; S. *Guelf. Append.* VII, 2.

2. Vocabulaire du thème dans les sermons de la prédiction pascale : *medicus, artifex, uulnus, cicatrix, medicamentum, freneticus, sanitas, ualido, salus, uires, dolores, morbum, uena, aeger, infirmus, aegrotus, morbidus, uulneratus, periculosus, perniciosus, sanare, curare, aegrolare, procurare, pati, euadere, uenam inspicere, uenam tangere, aegroto renuntiare morbum*.

3. Si la déesse *Salus*, dont le culte est marqué dans les plus anciennes traditions latines, n'était pas primitivement une déesse de la santé individuelle mais du salut de l'État (son temple le plus ancien s'élevait sur le Quirinal), elle fut très tôt identifiée avec l'*Hugieia* grecque et associée au culte d'*Asclepios*. Elle avait un temple à Auzia en Mauritanie, qui avait été consacré en 250 (*Ins. Latin.* L, VIII, *sup.* 20747).

4. Cf. S. 116, 1.

au Ps. 35, 10, dans le S. 233), en une santé qui ne passe pas (*quae non transil*). Ce qu'affirme le S. 116, 1 : « Notre salut, c'est le Christ » ; le S. 233, 4 écarte finalement la médiation de toute image : *Ipsa salus hic uenit...*, « le Salut lui-même est venu ici ». En ces solennités de Pâques, où se donne l'initiation baptismale, il est naturel de reprendre, avec le verset 10 du Ps. 35, le symbolisme qui baigne toutes les Écritures, de la Genèse à Jean : *Christus est fons uitae* (S. 232, 2), *Venit ipse fons uitae* (S. *Wilmart* 11). L'image familière aux premières générations chrétiennes reste particulièrement chère à Augustin.

Telle est la pâque du Christ.

3. LA NOUVELLE NAISSANCE

La fontaine de vie, jaillissant en source baptismale, fait accéder les fils d'hommes à la condition de fils de Dieu. Cette nouvelle naissance se prépare par une lente gestation dans le sein de l'Église, qui enfante en la nuit pascale ces vivants de la vie divine ¹. Des termes techniques marquent les différentes étapes de leur croissance spirituelle ; ils sont d'abord *catechumeni*, puis *competentes*, enfin, dès leur baptême et pendant toute une semaine, on les appelle officiellement : *infantes*, les Nouveau-nés ². Bien que le baptême puisse être conféré dans d'autres circonstances, il reste étroitement rattaché à la célébration pascale, et cela, en fait, car c'est à Pâques qu'avait lieu le plus grand nombre de baptêmes ³, et en droit, car l'initiation chrétienne est présentée comme une participation au mystère pascal. La prédication qui commence à l'entrée du Carême, pour se terminer au dimanche de l'Octave, s'adresse donc aux *fideles*, mais tout particulièrement aussi, avant Pâques, à ceux qui vont recevoir le baptême (*baptizandi*) : les *competentes* ;

1. *Vuina matris, aqua baptismatis* (S. 119, 4), *secunda natiuitas ex deo et ecclesia* (S. 121, 4), *ex deo patre et matre ecclesia spiritaliter nasci* (S. *Mai* 94, 1), *nos genuit ecclesia mater* (S. *Mai* 92), *sacramentum natiuitatis* (Tr. in *Io. Ep.* V, 6).

2. Sauf exception (S. *Mai* 86, 3), on ne trouve pas dans la prédication *neophytus*, terme dont Augustin se sert ailleurs (*cf. Epist.* 55, 32).

3. Cf. S. 210, 2.

après Pâques, à ceux qui viennent de le recevoir (*modo baptizati*) : les *infantes*. Nos textes fournissent peu de précisions sur les rites d'initiation mais ils les supposent connus ; il est bon de rassembler ici ce que le reste de l'œuvre nous apprend à leur sujet. Nous passerons donc en revue successivement la pénitence pré-baptismale et les rites d'initiation : scrutin, bain baptismal, onction, eucharistie.

A. La pénitence pré-baptismale

L'inscription au baptême.

Les futurs baptisés se recrutent parmi les catéchumènes qui sont déjà instruits et par une catéchèse privée (dont le *De catechizandis rudibus* indique la teneur, retrace les modalités) et par les instructions de l'assemblée chrétienne, à laquelle ils assistent jusqu'à la *missa catechumenorum*, le renvoi des catéchumènes¹. C'est pour cela qu'on leur donnait le nom d'*audientes*, ce dont Augustin témoigne (S. 132, 1), bien qu'il emploie habituellement lui-même le terme de *catechumeni*². Les catéchumènes sont déjà des chrétiens³, leur participation à la communauté ecclésiale est marquée par des rites qui leur sont propres : l'exorcisme par imposition des mains, le sel, et par un rite qui, après leur avoir été conféré, leur devient commun avec les fidèles : la signation de la croix⁴. Ils ont reçu ces rites pour la

1. *Ecce post sermonem fit missa catechumenis, manebunt fideles* (S. 49, 8).

2. Peut-être afin d'éviter la confusion avec les *Audientes* des Manichéens.

3. « Voici ce que nous demandons au sujet des tout petits enfants : Le bébé est-il chrétien ? — Il l'est. — Catéchumène ou fidèle ? — Fidèle (S. 294, 14). Cf. *Tr. in Io. Eu.* 44, 2.

4. « Quand tu commences à croire, tu as reçu sur le front le signe du Christ » (S. 213, 5). « Si nous demandons à un catéchumène : Crois-tu au Christ ? Il répond : Oui et il se signe. Il porte déjà la croix du Christ sur son front » (*Tr. in Io. Eu.* 11, 3). Pour la question de savoir si ce signe était matérialisé par une incision, une peinture, cf. H. RONDET, « La croix sur le front » dans *RSR*, t. XLII, (1954), p. 388-394, qui penche pour l'affirmative, en donnant toutefois une conclusion très nuancée. Beaucoup d'expressions augustiniennes semblent faire allusion à une marque extérieure visible, mais il faut penser que les anciens accordaient une importance beaucoup plus grande que nous à la réalisation d'un geste concret. Le geste marquait véritablement l'être, même s'il ne laissait pas sur lui de trace apparente. Dans cette mentalité, on était sans nul doute très sensible à la valeur des signes sacramentels. J'inter-

première fois à l'issue de la catéchèse privée et ils leur sont réitérés¹.

Il nous reste un texte de l'exhortation solennelle qu'Augustin adressait à ses catéchumènes, chaque année, au début du carême pour les engager à demander le baptême : le S. 132. Les catéchumènes entendent (ne sont-ils pas *audientes* ?) tous les textes, mais ils ne les comprennent pas (ils ne sont pas *intelligentes*). Seuls les *fideles* peuvent saisir le sens, par exemple de *Jn* 6, 56 : « Ma chair est une vraie nourriture, mon sang un vrai breuvage. » Pourtant ce sens voilé leur serait dévoilé si, *audientes*, ils consentaient à ne pas rester sourds : « Voici la Pâque, donne ton nom pour le baptême » (S. 132, 1). Un autre texte témoigne encore de l'invitation solennelle au baptême : « Hier, j'ai encouragé Votre Charité à renvoyer tout prétexte de retard pour vous hâter, vous tous qui êtes catéchumènes, vers le bain de régénération². » En cette occasion, l'assemblée chantait le *Ps.* 41 : « Et certes on peut bien comprendre qu'il prête voix à ceux qui, n'étant encore que catéchumènes, se hâtent vers la grâce du saint baptême³. Aussi chaque année on chante ce psaume pour qu'ils aient le désir de la source des eaux » (*En. in Ps.* 41, 1). Au cours du Carême, le pasteur entretenait encore chez les *compelentes* le désir du baptême, dissipait leurs hésitations (« Ne dites pas : J'ai peur de devenir fidèle, de crainte de pécher par la suite », *S. Bibl.*

prérais volontiers dans ce sens le graffito du tombeau du Viale Manzoni, reproduit dans J. CARCOPINO, *De Pythagore aux Apôtres*, Paris 1956, p. 94, fig. 2.

1. L'exorcisme, avec le rite en deux temps de l'exsufflation et de l'imposition des mains, va rester, pour les *compelentes*, le rite principal de leur préparation au baptême. Trois rites (croix, imposition des mains, pain d'exorcisme) sont rapprochés dans le *De peccatorum meritis et remissione* II, 42.

2. C. LAMBOT, « Nouveaux Sermons de saint Augustin » dans *RB*, t. LXII (1952), p. 103. *Hesterno die hortatus sum caritatem uestram quicumque catechumeni estis ut ad lauacrum regenerationis festinetis.*

3. *Et quidem non male intelligitur uox esse eorum qui cum sunt catechumeni ad gratiam sancti lauacri festinent...* La confrontation de ce texte avec celui de la note précédente ne montre-t-elle pas que le *Ps.* 41 était chanté pour l'inscription au baptême ? *Ad gratiam sancti lauacri festinare* peut s'entendre jusqu'à la Nuit de Pâques ; on assignait d'habitude le *Ps.* 41 à cette seule date.

Cas. II, 114), excitait leur ferveur et leur confiance (cf. *Tr. in Io. Eu. xi*)¹.

Les *competentes* étaient non seulement des habitants d'Hippone, mais de toutes les contrées environnantes : sauf cas d'urgence, tous les candidats au baptême devaient en effet se rendre au siège épiscopal au début du carême et y séjourner jusqu'après Pâques². L'aspect pénitentiel de la préparation est très fortement accentué³. Il s'inscrit dans la tradition biblique du baptême de pénitence et dans la perspective chrétienne d'un sacrement qui est présenté, dans les catéchèses du IV^e siècle, comme ensevelissement dans la mort du Christ et résurrection en sa vie⁴. Les *competentes* sont soumis aux « observances » du Carême, abstinence de vin, de viande, de bain, continence, veilles⁵. Ils sont soumis plus fréquemment aux rites d'exorcisme que connaissent déjà les catéchumènes : « Vous avez donné vos noms, vous avez commencé à être moulus par les jeûnes et les exorcismes » (S. 229). « Vous avez été moulus par

1. J'ai longtemps pensé que le *Tr. in Io. Eu. XI* était une exhortation pour l'inscription au baptême et devait donc être daté du début du Carême, car, à s'en tenir au texte lui-même (particulièrement *Tr. XI, 1, 3, 4* et *Tr. XII, 3*) cette conclusion s'impose à l'esprit. Mais A. M. LA BONNARDIÈRE, qui a bien voulu me communiquer le manuscrit de sa thèse : *Recherches de Chronologie augustinienne*, date ce *Tr. XI* du dimanche avant Pâques.

2. *De cura pro mortuis gerenda* 15 ; S. 259, 4.

3. « Il y a trois sortes de pénitence. La première enfante l'homme nouveau jusqu'à ce que le baptême du salut vienne laver tous les péchés passés. De cette pénitence seuls les petits enfants sont exempts quand on les baptise » (S. 351, 2). « Le premier type de pénitence est celle des *competentes* qui désirent accéder au baptême » (S. 352, 7). « S'ils ne font pas pénitence de leurs œuvres mortes, ils ne peuvent pas accéder au baptême » (*De fide et operibus*, 33).

4. D'après A. BENOIT (*Le baptême chrétien au second siècle*, Paris, 1953), jamais dans toute la littérature patristique du second siècle, on ne perçoit le moindre écho de la doctrine paulinienne selon laquelle être baptisé, c'est mourir et ressusciter avec le Christ. Au contraire, pour l'époque postérieure, J. DANÉLOU (*Bible et Liturgie*, Paris 1951, p. 62-64) donne une série de références qui attestent cette conception.

5. Le *De fide et operibus* 6 précise que les *competentes* qui accepteraient d'obéir aux observances de Carême, exception faite de la pratique de la continence, seraient exclus du baptême. La lettre à Iuanarius (*Epist.* 54, 9) explique que les *competentes* vont aux bains, le jeudi avant Pâques, *quia baptizandorum corpora per obseruationem quadragesimae sordidata, cum offensione sensus ad fontem tractarentur nisi aliqua die lauantur*.

l'humiliation du jeûne et le sacrement de l'exorcisme » (S. 227). Exorcisme et humiliation sont souvent mis en parallèle, car accepter l'exorcisme c'est se reconnaître pécheur. Les exorcismes étaient peut-être quotidiens, puisqu'ils sont mis sur le même plan que les jeûnes.

L'instruction qu'ont déjà reçue les catéchumènes est continuée et complétée. « Nous vous instruisons par nos entretiens, nous semons en vous l'énoncé de la parole » (S. 216, 1). Elle se poursuit d'une part grâce aux lectures liturgiques et aux commentaires qu'en faisait la prédication adressée à tous ; l'assistance quotidienne aux synaxes du Carême facilitait cette imprégnation (*imbuere, insinuare*) ; d'autre part une brève allusion du S. 5, 9 : « Il pendait à la croix, comme nous l'avons lu aux *competentes* » semble indiquer que certaines lectures leur étaient spécialement destinées¹. Enfin des instructions leur sont adressées à titre tout particulier. Possidius signale, en son *Indiculus*, un *Exhortatorius ad competentes tractatus unus* qui est peut-être notre S. 216. Le S. 228, prononcé un jour de Pâques, fournit une sorte de catalogue des catéchèses pré-baptismales : « Nous avons traité devant eux du sacrement du Symbole : ce qu'ils doivent croire. Nous avons traité du sacrement de la Prière du Seigneur : comment ils doivent demander. Et du sacrement de la source et du baptême. Tout cela, ils l'ont entendu commenter et ils en ont reçu la transmission. Mais du sacrement de l'autel sacré qu'ils ont vu aujourd'hui pour la première fois, ils n'ont encore rien entendu, c'est aujourd'hui qu'un entretien leur est dû à ce sujet. » De fait, sauf pour les catéchèses du baptême, pour lesquelles nous n'avons pas de claires indications², les *Sermones ad populum* nous ont conservé des catéchèses sur le Symbole (S. 212 ; 213 ; S. *Guelf.* I ; S. 214 ; 215), sur la Prière du Seigneur (S. 56 ; 57 ; 58 ; 59), sur l'eucharistie (S. 227 ; S. *Denis* 6 ; S. 229 ; 272 ; S. *Guelf.* 7 et 8). A ces instructions ne pouvaient assister ni les païens, ni les catéchumènes.

1. S'agit-il de *Galates* 3, 13 ? Les versets 13-14 conviennent bien à la préparation au baptême. Il peut s'agir aussi d'un récit de la Passion.

2. Cf. Th. A. AUDET, « Notes sur les catéchèses baptismales de saint Augustin », dans *Augustinus Magister*, t. I, Paris 1954, p. 151-160.

A la prédication de la doctrine s'associe la réforme des mœurs. Le *De fide et operibus* insiste singulièrement sur la nécessité de la catéchèse morale. Les dispositions et la conduite des *competentes* étaient soumises à examen¹.

B. Les Rites.

* a) **Le Scrutin.** Le premier acte vraiment décisif était la tradition du Symbole. D'après le *S. Guelf. I*, 1 et 2, le *S. 58*, 1 et 13, le *S. 59*, 7, le *S. 213*, 8, elle avait lieu, à Hippone, quinze jours avant Pâques². Cependant il ne s'agissait encore que d'un enseignement. Pendant une semaine, les *competentes*, avec l'aide de leurs parents et de leurs hôtes³, devaient apprendre le texte et se préparer à la « reddition du Symbole », c'est-à-dire à sa récitation en public. Huit jours avant Pâques, au chant du cog, à la fin d'une nuit passée en prières⁴, avait lieu la première cérémonie rituelle. Exorcisme solennel, renonciation à Satan,

1. Exemple de ce type de prédication : le *S. 392*. « Certaines églises se sont laissées aller à la négligence, si bien que dans les instructions aux *competentes*, on n'enquête pas sur ces vices et on ne les flétrit pas » (*De fide et operibus* 35).

2. Pour P. VERBRACKEN « Les sermons CCXV et LVI de Saint Augustin », dans *RB*, t. LXVIII (1958), p. 5-40, la tradition du Symbole avait lieu le samedi avant le 4^e dimanche de Carême, c'est-à-dire trois semaines avant Pâques ; la première reddition le samedi suivant, ainsi que la tradition du Pater ; nouvelle reddition du Symbole le samedi avant le dimanche des Rameaux ; enfin, la nuit de Pâques, solennelle reddition du Symbole. Même opinion dans C. EICHENSEER (*Das Symbolum Apostolicum beim Heiligen Augustinus*, Sainte Ottilie 1960, p. 142-143), Bien que je me sois efforcée à retrouver ce calendrier dans les textes augustinien, je n'ai pu me ranger à leur avis ; les passages que je viens d'indiquer me persuadent au contraire que l'*ordo curationis* était : quinze jours avant Pâques, tradition du Symbole ; huit jours avant Pâques, première reddition et tradition du Pater ; Veillée de Pâques, reddition solennelle du Symbole.

3. C'est ainsi que je comprends le texte du *S. Guelf. I*, 11 ; *Parentes uestri, qui uos suscipiunt doceant uos ut parati inueniamini*. Il s'agit, me semble-t-il, des hôtes chez qui descendaient les *competentes* étrangers à la ville. Le texte pose évidemment un problème. M. DUJARIER (*Le Parrainage des Adultes aux trois premiers siècles de l'Église*, Paris 1962) traduit : « Que vos parents qui vous reçoivent vous apprennent à être trouvés prêts » (p. 41).

4. ... *doceant... quomodo uti giletis ad gallicantum, ad orationes quas hic celebratis* (*S. Guelf. I*, 11).

reddition du Symbole se succédaient. Le *S. 216* a été prêché à cette occasion. C'est la cérémonie du Scrutin (*scrutatio*)¹. Augustin prononce rarement le mot (*S. 216* ; *De fide et operibus* 9). Il s'agit d'une épreuve différente des exorcismes habituels, c'est l'*exorcismi sacramentum* selon l'expression du *S. 227*. Il comportait sans doute un examen corporel (« En vous félicitant nous vous invitons à garder en vos cœurs la santé qu'on a pu constater en vos corps » *S. 216*, 11)². Mais l'essentiel se déroulait devant l'assemblée entière. Le candidat était « examiné », c'est-à-dire éprouvé par l'humiliation du dernier et du plus solennel des exorcismes (« Nous avons maintenant la preuve que vous êtes indemnes des esprits du mal » *S. 216*, 11). De fait, quand dévêtu, alourdi de sommeil, le ventre creux, mal lavé, pieds nus, tête baissée, le candidat au baptême recevait l'haleine insultante de l'exorciste, entendait les imprécations contre le mystérieux occupant de son être et déclarait renoncer au train du siècle, sa fierté était mise à l'épreuve et « l'homme ancien » commençait à mourir en lui.

Cet exorcisme comprenait exsufflation, imposition des mains, formules. Le geste de l'exsufflation, qui nous paraît un peu étrange, avait une signification claire pour les hommes de ce temps ; c'était un signe de mépris, de sens intermédiaire entre notre « siffler » et notre « cracher sur » ; quand on l'adressait aux statues de l'empereur, on était puni pour crime

1. Voir à ce sujet les études de A. DONDEYNE, « La discipline des scrutins dans l'Église latine avant Charlemagne », *Rev. d'Hist. Ecclés.*, t. XXVIII, (1932), p. 5-33 ; B. CAPELLE, « L'introduction au Catéchuménat à Rome », *Rech. de Théol. Anc. et Méd.*, 1933, p. 129-154 ; J. QUASTEN, « Ein Taufexorcismus bei Augustinus », *Mémorial G. Bardy, REA*, 1956, p. 101-108.

2. B. BUSCH, *De initiatione christiana secundum doctrinam sancti Augustini*, Rome 1939, p. 71, pense qu'il s'agit de savoir si le candidat au baptême est exempt de la lèpre ou de maladie contagieuse. Pour A. DONDEYNE, *art. cit.*, p. 16, on voulait se rendre compte si l'on n'était pas en présence de manifestations physiologiques que l'on attribuait alors à la possession diabolique. On trouvera chez JEAN CHRYSOSTOME (*Huit catéchèses baptismales*, SC 50, 1957, V, 10, p. 205) une description de « possédé ». Pour Dom CAPELLE analysant la tradition d'Hippolyte (*art. cit.*, p. 148), les exorcismes du catéchuménat étaient destinés à délivrer le candidat au baptême de la présence physique de Satan, non pas d'une possession proprement dite qui comporterait des violences extérieures, mais d'une habitation invisible et agissante installée dans l'être à la suite du péché.

de lèse-majesté¹. La formule de malédiction contre Satan (« Nous accumulons contre lui les malédictions que mérite sa méchanceté » S. 216, 6) nous est connue, au moins dans une de ses formes, par Optat de Milève : « Maudit, va-t-en². » L'imposition des mains complétait l'œuvre de l'exsufflation. C'est par l'invocation de Jésus-Christ (« ce que nous faisons en vous, en adjurant le nom de votre Rédempteur », S. 216, 6), c'est au nom de la Trinité (« quand on le menaçait dans la toute puissance de la redoutable Trinité », *ibid.*, 11), que Satan est mis en fuite. Alors commence de s'opérer ce passage des ténèbres à la lumière célébré par le texte paulinien *Éphésiens* 5, 8 : « car vous étiez autrefois ténèbres, vous êtes maintenant lumière dans le Seigneur », qui, avec le verset *Colossiens* 1, 13³, devait jouer un rôle dans la liturgie de l'exorcisme.

Le fait de se dévêtir et de se tenir debout sur le cilice était un rite particulier à l'exorcisme du scrutin. Le cilice est une peau de chèvre, ou plus exactement un tissu grossier de poils de chèvre⁴. La station sur le cilice est indiquée dans une phrase un peu obscure du S. 216, 10 : « Vous n'étiez pas revêtus du cilice, mais vous vous teniez mystiquement sur le cilice. » Se tenir mystiquement sur le cilice, c'est fouler aux pieds matériellement la peau de chèvre et intentionnellement le péché dont elle est le symbole⁵.

1. B. Busch cite à ce sujet : *Non enim legibus huius mundi alto crimine tenetur reus, quisquis imaginem, quamvis non tamen uitam imperatoris exsufflat* (*Op. imp. contra Iulianum* III, 195).

2. *Maledicte, exi foras* (V, 7). L'expression *mittere foras* revient souvent chez Augustin, en référence à *Jn* 12, 31 : « le prince de ce monde est jeté dehors » (*De agone christiano* 1 ; S. 143, 5 ; *Op. imp. contra Iulianum* I, 50 ; II, 181).

3. *Col.* 1, 13 est très souvent rapproché d'une allusion à l'exorcisme ; cf. *De nupt. et concupisc.*, I, 22 ; II, 50, 51 ; *De peccato origin.* 45 ; *Contra Iul. pelag.*, I, 14 ; VI, 11 ; *Opus imp. contra Iul.*, I, 50 ; II, 120, 181 ; III, 182 ; IV, 77.

4. *Textum ex pilis caprinis factum, postea omnino uelamentum asperum* (*Thesaurus linguae latinae. Suppl. Nomina Propria Latina*) ; cette sorte de tissu ayant été appelé cilice, parce que la tonte des chèvres s'est pratiquée d'abord en Cilicie (cf. VARRON. *Rust.* 2, 11).

5. « Il faut fouler aux pieds les péchés et les peaux de chèvres, il faut déchirer les lambeaux du cuir des boucs placés à gauche » (S. 216, 11). De plus, chez Augustin, le cilice est aussi le symbole de la condition mortelle, séquelle

C'est un rite de renonciation. Inconnu à Constantinople, à Rome et Milan, en Gaule, on le trouve à Antioche, à Édesse, en Afrique (Carthage et Hippone) ; il sera plus tard attesté en Espagne¹. La station debout était peut-être précédée d'une prostration².

La Renonciation elle-même est la déclaration que le candidat adresse, non à Satan³, mais d'après les traités pseudo-augustinien⁴, à Dieu et aux Anges, secrétaires de l'engagement. « Ce n'est pas aux hommes, mais à Dieu et à ses Anges qui prennent votre inscription (*conscriptentibus*) que vous avez dit : Je renonce... etc. » (*Ps. Aug.* III, 1). Aussi le terme de *professio* est-il fréquemment employé pour la renonciation. La formule était la même à Hippone et à Carthage : « *Renuntio diabolo, pompis et angelis eius* » (cf. S. 215, 1 et *Ps. Aug.* I, 2 ; III, 1). Augustin ne commente pas le terme de *pompae*⁵.

La mention de la *conuersio* suit, chez Augustin, celle de la *renuntiatio*. Le terme revient si fréquemment dans cet emploi, que nous devons penser qu'il est liturgique. Il est souvent associé à *credere*. En fait, renonciation-conversion est un unique rite en deux temps, chacun d'eux comprenant une déclaration. Le candidat se détourne d'abord de

du péché, à laquelle le candidat au baptême échappe par la naissance à une vie nouvelle (cf. *En. in Ps.* 29, 12 ; *in Ps.* 34, 13).

1. Le rite a été étudié dans l'article cité *supra* : J. QUASTEN, *Ein Taufexorcismus bei Augustinus*.

2. *Iacentes surgite, surgentes stete, stantes adsistite, adsistentes persistite* (S. 216, 10).

3. Comme chez Hippolyte de Rome « Je renonce à toi, Satan, et à toutes tes pompes et à toutes tes œuvres », Cyrille de Jérusalem, Ambroise de Milan, Jérôme, Jean Chrysostome, Nil d'Ancyre, Procope de Gaza et dans différents rituels, d'après le relevé de H. KIRSTEN. *Die Taufabsage*, Berlin 1960, p. 39-51.

4. Il s'agit des Traités sur le Symbole qui suivent, dans l'édition des Mauristes, t. VI, le *Sermo ad catechumenos de Symbolo* (PL 40) et qui sont parfois attribués à Quodvultdeus (on trouvera un exposé de la question dans QUODVULTDEUS, *Livre des Promesses et des Prédications de Dieu*, R. Braun, SC 101, p. 88-113). Nous les désignons dans les lignes qui suivent par *Ps. Aug.*

5. *Ps. Aug.* l'explique tantôt par « les désirs illicites qui souillent l'âme, désirs de la chair, des yeux, ambitions du siècle » (II, 1), tantôt, comme Tertullien, par : « les spectacles des histrions » (III, 1). Cf. J. H. WASZINK, « *Pompa Diaboli* », *Vigiliae Christianae*, 1947, p. 13-41.

Satan et l'annonce (*auerstone ac pia renuntiatione. S. 216, 6*). Ensuite il se tourne vers Dieu et le déclare (*praebete consensum; conuertere et redi ad dominum tuum. S. 216, 10*).

Si la formule de la *renuntatio* nous est connue, quelle est celle du *consensus*? C'était, tout donne à le croire, la reddition du Symbole¹. Un passage comme celui-ci mérite d'être lu attentivement: « Quand on répond que l'enfant croit... on répond qu'il a la foi, à cause du *sacramentum fidei* et qu'il se tourne vers Dieu à cause du *sacramentum conuersionis*, parce que cette réponse elle-même fait partie de la célébration du *sacramentum* » (*Epist. 98, 9*). On voit que le *sacramentum fidei* est mis en exact parallélisme avec le *sacramentum conuersionis*; ce n'est donc pas le sacrement du baptême en lui-même, si nous entendons par ce dernier ce qu'Augustin appelait le *sacramentum fontis et baptismi*, mais c'est le fait de dire: *credo*, de donner son adhésion au Symbole, c'est enfin très précisément le rite qu'Augustin appelle ailleurs: *sacramentum symboli* (*S. 228, 3*).

Quand on trouve les termes d'*auerstio* et de *conuersionis*, on songe au geste, attesté dans d'autres rituels, par lequel le candidat se détourne de l'occident, symbole de la puissance des ténèbres, et se tourne vers l'orient, symbole du Christ-Lumière; mais en vérité rien, chez Augustin, n'autorise à en parler. Disons donc que Renonciation et Reddition du Symbole se présentent chez lui, comme les deux temps d'un unique rite, chacun de ces temps comprenant une attitude, au moins spirituelle, et une déclaration. Pour désigner le premier temps, on a retenu la déclaration et on l'appelle la Renonciation, pour désigner le second temps, Augustin a retenu l'attitude et parle de *conuersionis. Auerstio* et *conuersionis*, Renonciation et Symbole, se complètent et il est nécessaire que l'un précède l'autre (cf. *S. 368, 3; En.*

1. Il ne faut pas prendre à la lettre le passage du *S. 216, 5*: « Les uns après les autres (*singuli quique*), vous allez crier: « Il m'est bon de m'attacher à Dieu (*Ps. 72, 28*) ». Il me semble qu'Augustin suggère ici un cri du cœur, qui se formulera à voix haute par la profession de foi du Symbole. *L'En. in Ps. 72, 31* nous permet d'ailleurs de comprendre le sens de *singuli quique*: chacun possède Dieu tout entier, *totum singuli possidebitis et totum omnes habebitis*.

in Ps. 9, 10; De duabus anim. contra Man. 10), car le chrétien doit renoncer au siècle avant d'être libre de s'attacher à Dieu. Dans ces conditions, on comprend que si l'exorcisme n'est pas réitéré aux candidats au baptême qui ont déjà reçu (ou plutôt « tenu ») le Symbole, et qui par conséquent sont déjà des fidèles, il n'y a aucun inconvénient à répéter les formules de renonciation et de profession de foi, ce qui se fera au moment des interrogations du baptême.

Des « cantiques spirituels », les traités pseudo-augustiniens nous l'apprennent, font partie intégrante de la liturgie de l'exorcisme majeur (*Ps. Aug. III, 1*). En ce domaine, chaque église d'Afrique devait avoir ses traditions. A Hippone, le chant de la cérémonie était le Psaume 26. « La recrue du Christ (*tiro Christi*) dit en accédant à la foi: Le Seigneur est ma lumière et mon salut. » Si *l'En. in Ps. 26, I, 1* ne nous avait pas donné cette précision, le *S. 216* nous l'aurait sans doute fournie. En effet, l'exorde, à y regarder de près, choisit le Psaume pour point de départ, ce qui est souvent le cas pour l'un ou l'autre des textes liturgiques. Le nom des *competentes* y est expliqué à partir du verset 4: *Unam petii a domino*¹. On trouve ensuite une allusion au verset 4 (*delectationem* qui est le mot de la version augustinienne pour *uoluptatem* de la Vulgate. *S. 216, 2*), une autre allusion au même verset (*uotum* rappelant *petii. S. 216, 8*), une citation du verset 13 (*216, 5*) et du verset 10 (*216, 8*), peut-être encore une allusion au verset 2 (*illuminat. S. 216, 11*). Enfin le verset 10 est commenté de façon assez semblable en *216, 8* et dans *l'En. in Ps. 26, II, 18*): *Babylonia-Jerusalem*. « Nous avons connu une autre mère Jérusalem du ciel, ...nous avons abandonné Babylone », avec l'écho du rite de renonciation: « Nous avons connu un autre Père, nous avons abandonné le diable ». Le commentaire du psaume dans le *S. 216* prouve que le psaume tout entier était chanté et non le seul verset; le lecteur chantant ou lisant le psaume, l'assistance reprenant l'antienne, comme

1. Pour B. BUSCH, *op. cit.*, à cause de l'explication du mot *competentes*, le *S. 216* serait du début du Carême; mais l'explication n'est donnée ici que pour commenter le verset du psaume.

nous l'apprennent d'autres sermons augustinien (cf. S. 351, 1; *En. in Ps.* 132, 1, etc.).

Parmi les autres psaumes cités (*Ps.* 2, 16, 18, 23, 33, 35, 41, 71, 72, 94, 141, 147), deux autres ont assurément un emploi liturgique dans la préparation au baptême : le Psaume 41, dont nous avons dit qu'on le chantait aux jours de l'inscription des *compelentes* (il pouvait les accompagner dans leur préparation jusque, et y compris, au baptême), le Psaume 35 qui devait jouer à peu près le même rôle, à voir l'abondance des allusions qui y sont faites dans la prédication pascale. Enfin un quatrième psaume est peut-être à ranger parmi les « cantiques spirituels » du Scrutin. En effet, le Psaume 33 est cité à quatre reprises (versets 2, 3, 4, 6). Le verset 6 : « Allez vers lui pour être illuminé » (cité en 216, 4) répond à *Ps.* 26, 2 : « Le Seigneur est ma Lumière et mon Salut. » Être illuminé, dans la langue d'Augustin, est l'équivalent de croire et, dans le contexte baptismal, quatre termes semblent interchangeable : se tourner vers Dieu, accéder à la foi, croire, être illuminé.

Les rites d'exorcisme étaient-ils renouvelés lors de la grande Vigile pascale, avant la réception du Baptême ? Je ne le pense pas. Leur caractère unique semble souligné par la finale du S. 216 : les *compelentes* viennent de sortir indemnes d'une épreuve particulière ; ce dont on les félicite et l'on en parle au passé. Or, cela ne peut avoir lieu pendant la Vigile pascale, comme le pense W. Rötzer¹, parce que tout le contexte suggère un délai assez notable avant la réception du baptême². D'autre part, on croit pouvoir conclure au caractère singulier des rites de l'Exorcisme majeur à partir de la relation Exorcisme-Renonciation-Symbole telle qu'elle apparaît dans les sermons d'Augustin, comme dans les traités pseudo-augustiniens³. Le Sym-

1. W. ROETZER, *Des Heiligen Augustinus Schriften als liturgiegeschichtliche Quelle*, Munich 1930, p. 150.

2. Outre que l'exhortation au jeûne et à la pénitence (10) serait intempestive en la nuit pascale.

3. Cet aspect du contrat passé avec Dieu, dont le Symbole est l'énoncé, est très fortement marqué chez THÉODORE DE MOPSUESTE, ainsi que le rapport de l'exorcisme et du Symbole. L'exorcisme est un « grand jugement », un « procès contre le diable » ; à l'issue de ce procès, le catéchumène, libéré de

bole est le signe d'un contrat passé avec Dieu : « Le Seigneur commence avec vous un contrat (*inchoat pactum*)... Voici qu'avec la vente et le marché de la foi, le royaume des cieux vous est proposé à l'achat (*cum auctione et mercatu fidei*) » S. 216, 2, 3. Désormais Satan doit abandonner ses prétentions sur des biens qui sont devenus biens de Dieu et cela conformément au droit (*iste uos iure derelinquet*. S. 216, 2). Il est donc évident que l'on ne peut « tenir » le Symbole qu'après avoir renoncé à Satan et surtout après avoir été débarrassé de Satan. Mais ensuite le Symbole devient lui-même une défense contre les retours offensifs : « Couvrez-vous de la protection de votre Symbole » (*de symbolo* 1).

Telle est donc la première étape de l'*ordo curationis*¹ : être débarrassé de Satan par l'exorcisme du Scrutin et s'être détourné de lui par la Renonciation, c'est le *sacramentum conuersionis*², s'engager à Dieu dans la « reddition » du Symbole, c'est le *sacramentum fidei*³.

b) **L'immersion baptismale.** Le bain baptismal est la seconde étape vers le salut. Mais la prédication et même l'ensemble de l'œuvre se montrent ici avares de détails ; de plus on hésite souvent à interpréter les allusions qu'on y rencontre et l'on aimerait bien avoir vu en songe, comme le *curialis Curma*, l'évêque d'Hippone officier dans sa basilique et le baptistère attendant⁴.

Le samedi, veille de Pâques, après une veillée beaucoup plus solennelle que celle du scrutin et devant une assemblée

la captivité de Satan, peut établir un contrat avec Dieu : « Faisant avec notre Seigneur Dieu des engagements et pactes en la récitation du *Credo* » (*Homélie XIII*, 27). *Les Homélie Catéchétiques de Théodore de Mopsueste*. Studi e testi 145, Rome 1949. Traduction et notes de R. Tonneau et R. Devreesse.

1. *De fide et operibus* 36.

2. *Epist.* 98, 9.

3. *Ibidem*. Cette conception de l'engagement est d'ailleurs traditionnelle ; on sait qu'elle a souvent emprunté le symbolisme de l'engagement militaire. Tertullien rapproche fréquemment le *sacramentum fidei* du *sacramentum militiae* (le serment militaire). (Cf. les références données dans TERTULLIEN, *De Baptismo*, SC 35, Introduction, p. 49). Augustin emploie à l'occasion l'image de la « recrue » (S. 216, 2 ; *En. in Ps.* 26, 1).

4. *De cura pro mortuis gerenda* 15.

beaucoup plus nombreuse, les candidats au baptême renouvelaient leur profession de foi¹. La cérémonie se déroulait ensuite au baptistère². Elle débute par la bénédiction de l'eau. Le rite est très ancien, mais il a revêtu une plus grande importance aux IV^e et V^e siècles³. L'eau est bénie par le signe de la croix. Cette bénédiction est rapprochée de la signation du catéchuménat, de la bénédiction du chrême, de la consécration eucharistique⁴. C'est un rite important et qui paraît même nécessaire : « Parce que le baptême, ou plutôt parce que l'eau du salut n'est pas eau du salut si elle n'est pas consacrée par le nom du Christ qui a répandu son sang pour nous, l'eau est marquée du signe de la croix » (S. 352, 3). « C'est pourquoi le baptême ou plutôt l'eau où nous sommes plongés est marquée du signe de la croix » (S. 213, 8).

Le *competens* descend ensuite dans la piscine⁵. C'est alors qu'ont lieu les interrogations rituelles⁶. D'après les allusions fournies en guise d'arguments pour la polémique, soit antido-natiste, soit anti-pélagienne, il semble que l'évêque faisait une triple interrogation. Il demandait à chaque candidat s'il renonçait au diable, s'il se tournait vers Dieu, s'il croyait en Dieu⁷.

1. *Quicumque autem uestrum non bene Symbolum reddiderunt habent spatium, teneant quia die sabbati audientibus omnibus qui aderunt reddituri estis, die sabbati nouissimo quo die baptizandi estis.* (S. 58, 1).

2. Dans l'insula chrétienne, mise au jour à Hippone, la basilique est flanquée au nord-nord-est d'un baptistère, lui-même compris dans un complexe architectural ; le baptistère proprement dit, avec cuve et ciborium à colonnes, est précédé d'une salle rectangulaire et flanqué d'une chapelle à abside où l'on a vu tantôt un *catechumeneum* (Marrou), tantôt un *consignatorium* (Marec), tantôt une *Memoria* (Lambot). Bien qu'on n'ait pas eu la possibilité d'identifier avec certitude en cet ensemble une basilique catholique, il se peut que ce soit la *Basilica pacis* ou *Basilica maior* dans laquelle Augustin a prêché si souvent, administré le baptême tant d'années. Cf. E. MAREC, *Monuments chrétiens d'Hippone*, Paris 1958. H. I. MARROU, « La basilique chrétienne d'Hippone », *REA* 1960, p. 109-154.

3. H. KIRSTEN, *Die Taufabsage*, Berlin 1960, p. 137. Cf. CYPRIEN, *Epist.* 70, 1 ; AMBROISE, *De sacramentis*, 1, 15.

4. *Tr. in Io. Eu.* 118, 5.

5. *Descenderunt isti in aquam* (S. 258, 2).

6. *Interrogamus enim eos...* (*Epist.* 98, 7).

7. *Quando ergo dicturus erat eum renuntiari diabolo?... quando conuerti ad deum?... credere inter caetera remissionem peccatorum?* (*De peccatorum*

C'était pour la troisième fois¹, le renouvellement du *sacramentum conuersionis et fidei*. La profession de foi, troisième élément de ce rite, était elle-même proposée par une triple interrogation à laquelle le candidat au baptême répondait chaque fois : *credo*². Ambroise décrivait le baptême (*De sacramentis* II, 20) de cette façon³. Plusieurs textes augustinien donnent à penser qu'à Hippone, l'officiant récitait le texte du Symbole, en trois fragments et sous forme interrogative, en s'interrompant pour la triple réponse de profession, une première fois au Père, une deuxième fois au Fils, une troisième fois à l'Esprit et à son action dans l'Église⁴. C'est le rite décrit par Hippolyte de Rome⁵. Ce qui est sûr, c'est que le baptême se donnait en référence à la foi trinitaire, ce qu'Augustin désigne toujours par les mots : *uerba euangelica*, « les paroles évan-

meritis et remissione I, 63). Et : *Nec uos interrogari utrum ad me conuertimini sed ad deum uiuum nec utrum in me credideritis sed in Patrem et Filium et Spiritum sanctum* (*Contra Litteras Petilianus* 3, 9). J. M. HANSSSENS « *Sacramentum conuersionis* », *Gregorianum*, vol. XLII, 1, 1961, p. 113-116) apporte d'intéressantes conclusions, mais une enquête approfondie reste à faire sur le sujet.

1. Une première fois lors du scrutin, huit jours avant Pâques ; une deuxième fois par la reddition solennelle du Symbole, au cours de la veillée de Pâques ; la troisième fois en répondant aux interrogations dans la piscine baptismale.

2. *Interrogamus enim eos a quibus offeruntur et dicimus : Credit in deum ? ... respondent : Credit, et ad caetera sic respondetur singula quae quaeruntur.* (*Epist.* 98, 7).

3. *Interrogatus es : Credis in deum patrem omnipotentem ? Dixisti : Credo, et mersisti, hoc est sepultus es. Iterum interrogatus es : Credis in dominum nostrum Iesum Christum et in crucem eius ? Dixisti : Credo, et mersisti... Tertio interrogatus es : Credis et in spiritum sanctum ? Dixisti : Credo, tertio mersisti.* (AMBROISE, *De sacramentis* II, 20).

4. Ce qui paraît découler des textes suivants : *Quomodo ergo dicturus erat eum... credere inter caetera remissionem peccatorum* (*De pec. meritis et remissione* I, 63). *Quis nesciat non esse baptismum Christi si uerba euangelica quibus symbolum constat illic defuerint* (*De baptismo* 6, 47). Est-ce ce que TERTULLIEN veut faire entendre dans le *De corona* 3 : *amplius aliquid respondentes quam dominus in euangelio determinauit ?* A noter que dans le Symbole africain chacune des trois articulations trinitaires était introduite par *credimus* (P. VERBRAKEN, « Le Sermon CCXIV et le Sermon LVI de saint Augustin », *RB*, 1958, p. 19, note 17).

5. HIPPOLYTE DE ROME, *La Tradition apostolique*, éd. B. Botte, SC 11, p. 50-51.

géliques précises sans lesquelles le baptême ne peut être consacré... le baptême du Christ, c'est-à-dire celui qui est consacré par les paroles évangéliques ¹. »

c) **Onction.** Après le bain baptismal, on procédait à une onction suivie de **Imposition des mains.** l'imposition des mains ². Augustin met souvent en rapport l'« onction » du chrétien, dont la signation du catéchumène ou du fidèle est déjà un *sacramentum*, avec l'onction sacerdotale et royale du Christ (cf. *En. in Ps.* 26, II, 2), tout chrétien étant par définition un « oint ». Mais l'onction post-baptismale, matérielle celle-ci, est mise en relation avec le don de l'Esprit. C'est ainsi que le S. 227 explique le rapport huile-feu-Esprit : l'onction (*chrisma*) représente le feu, « et en effet l'huile, nourricière de feu, est le sacrement de l'Esprit... donc l'Esprit-Saint est venu (sur les nouveaux baptisés), après l'eau, le feu ³ ». Le S. 249, 3 fait allusion à l'invocation qui accompagnait l'imposition des mains : « L'Esprit est invoqué sur les baptisés pour que Dieu leur donne, selon le prophète, l'esprit de sagesse et d'intelligence... etc. » A vrai dire l'immersion baptismale elle-même sanctifiait déjà par l'Esprit qui plane sur les eaux : le texte de la Genèse est appliqué au baptême. « L'Esprit de Dieu planait sur les eaux ; les nouveaux baptisés que vous voyez ici sont descendus dans l'eau ; sur les eaux était porté l'Esprit de Dieu ; les ténèbres des péchés ont été chassées » (S. 258, 2). C'est ainsi que l'on renaît de l'eau et de l'Esprit, *ex aqua et spiritu*, Jn 3, 5 (cf. S. 71, 19). Mais « autre chose est de naître de l'Esprit, autre chose de se nourrir de l'Esprit » et « la parfaite charité est le don parfait de l'Esprit » (*ibid.*). Ce *perfectum donum spiritus sancti* a été transmis aux Apôtres par le feu de la Pentecôte

1. *De baptismo* 6, 47. A ce sujet, W. Rötzer remarque que si Augustin fait allusion, en plus de quarante textes, à la formule trinitaire du baptême, il ne dit rien sur la façon de faire en la circonstance.

2. *Baptizatus est, sanctificatus est, unctus est, imposita est ei manus.* (S. 324).

3. *Quid ergo significat ignis, hoc est chrisma olei ? Etenim ignis nutritor spiritus sancti est sacramentum... Accedit ergo spiritus sanctus, post aquam ignis.*

et aux nouveaux baptisés par l'onction d'huile, *ignis nutritor* (S. 227) ¹.

d) **Lavement des pieds.** Les nouveaux baptisés sont alors revêtus des robes blanches qu'ils garderont pendant toute la semaine ², leur tête est voilée ³. C'est peut-être le moment où l'on procède au lavement des pieds. Ce rite post-baptismal, inconnu des liturgies orientales et romaine, est attesté par la liturgie milanaise ⁴. On le retrouvera en Afrique après Augustin ; il existait en Espagne jusqu'au Concile d'Elvire ⁵. La lettre à Ianuarius qui le mentionne ⁶ indique que, de crainte qu'il ne soit confondu avec le baptême proprement dit ⁷, certaines églises le retardait jusqu'au mardi, *feria tertia*, ou même au dimanche de l'Octave ⁸. De toutes façons, il avait

1. La question des rites destinés à transmettre l'Esprit est controversée. Nous nous en sommes tenus à ce que disent les textes de la prédication pascale, sans chercher à étudier le problème en soi. Notons qu'un sermon de la veille de la Pentecôte (S. 266) s'attache, dans une intention polémique, à indiquer les sources scripturaires du don de l'Esprit. On y voit Augustin : 1° y établir, d'après les récits des Actes, une nette distinction entre baptême et don de l'Esprit, 2° parler de l'imposition des mains comme du rite normal, 3° prendre le point de départ de ses développements au mot *oleum* (*oleum autem peccatoris. Ps.* 140, 5).

2. *Vestisque nitidas per quas in nouitate uitae uestrae lucidum germen in memoria uobis tanquam uerbo uisibili scribitur.* (S. Mai 94, 7).

3. *Reuelanda sunt capita eorum quod est indicium libertatis* (S. 376, 2).

4. AMBROISE, *De sacramentis* 3, 4-7. Voir AMBROISE DE MILAN, *Des sacrements. Des mystères*, SC 25, B. BOTTE. Introduction, p. 27-28.

5. Th. SCHAEFER, *Die Fusswaschung im monastischen Brauch und in der lateinischen Liturgie*, Beuron 1956, p. 1-19.

6. *Epist.* 55, 33.

7. C'est pour cela, explique-t-elle, que ce rite n'a jamais été reçu dans certaines églises (lisez : Orient, Rome), a été banni par d'autres (Espagne, Concile d'Elvire), a été différé ailleurs, au mardi (Hippone ?) ou au dimanche (Hippone ? Ps.-Fulgence, évêque africain du v^e ou vi^e siècle). Th. SCHAEFER (*op. cit.*, p. 13-14) tire justement argument de cette crainte pour montrer que, dans la Lettre à Ianuarius, il ne s'agit nullement d'un lavement des pieds du Jeudi saint, qui n'aurait pas risqué d'être confondu avec le baptême conféré trois jours plus tard et qu'il s'agit bien, pour la même raison, d'un lavement des pieds aux nouveaux baptisés.

8. S'il en était ainsi à Hippone, on comprend pourquoi l'évêque dit ce jour-là, au cours de sa deuxième homélie, qu'il ne doit pas s'attarder car il a beaucoup à faire : *Ne moras faciamus, aeturi multa* (S. 260). Le lavement des

donc sa place dans les rites d'initiation à Hippone, soit dans la nuit de Pâques, soit le mardi, soit le dimanche de l'Octave. Ne faut-il pas en rapprocher la coutume superstitieuse dont l'évêque parle avec une réprobation à peine dissimulée, suivant laquelle les nouveaux baptisés évitaient soigneusement de toucher le sol de leurs pieds nus pendant les huit jours de l'octave¹ ? L'existence elle-même de cette coutume semble indiquer que le lavement des pieds avait lieu à Hippone la nuit de Pâques. Les signes sacramentels du baptême (immersion, onction, vêtements blancs, lavement des pieds avec allusion à Jn 13, 10) constituent un ensemble cohérent : ils sont empruntés à l'usage profane du bain, tel qu'il était pratiqué dans l'antiquité².

e) **Eucharistie.** Maintenant prêts pour la « table du Seigneur », les nouveaux baptisés entrent dans la grande basilique où ne sont restés que les seuls fidèles³. « Nouveau-né » d'une grande famille⁴, chacun d'eux y est accueilli par des manifestations de joie. Déjà l'évêque au sortir de la piscine l'avait embrassé⁵ ; voici que les fidèles l'entourent : « *Deo gratias* ! Tous le félicitent, on cite à haute voix les paroles de l'apôtre : Vous étiez autrefois ténèbres, vous êtes maintenant lumière dans le Seigneur⁶. » Ensuite on se rassemble autour de l'autel⁷ et, pour la première fois, les « Nouveau-nés » (*infantes*) vont assister à l'eucharistie

pieds au dimanche de l'Octave est attesté par quatre sermons du Ps. Fulgence qu'un compilateur postérieur a attribué au jeudi saint, bien que le texte lui-même donne l'indication du jour où l'un d'eux a été prononcé (PL 65, col. 891). Cf. Th. SCHAEFER, p. 14.

1. *Epist.* 55, 35.

2. Th. SCHAEFER, *op. cit.*, p. 1.

3. Car païens et catéchumènes ne peuvent assister ni au baptême ni à l'eucharistie. *Quid est quod occultum est et non publicum in ecclesia ? Sacramentum baptismi, sacramentum eucharistiae* (*En. in Ps.* 103, I, 14).

4. *Et quod signum crucis habent in fronte catechumeni iam de domo magna sunt sed fiant ex seruis filii.* (*Tr. in Io. Eu.* XI, 4).

5. *Contra duas epistolas pelag.* 4, 23.

6. *Tr. in Io. Ep.* I, 11. Le vocabulaire employé dans ce texte se rapporte à l'entrée dans le catéchuménat (*ex pagano factus est christianus*), mais le *Tr. in Io. Eu.* XI, 4 précise que cela se passe aussi après le baptême : *Renati autem ex aqua et spiritu quid audiunt ab apostolo ? etc.*

7. *Venietur ad locum orationis* (*S.* 49, 8).

qu'ils ne connaissent que par d'obscures allusions¹. La cérémonie de la nuit a été trop chargée pour qu'on la prolonge par une nouvelle prédication ; ce sera au matin de Pâques, au cours de la seconde oblation, que l'évêque leur commentera les rites. Ils voient donc sur l'autel les oblats : des pains et une coupe. Ils écoutent les prières, ils entendent, sans savoir encore y répondre², le dialogue : *Dominus vobiscum. Sursum cor. — Habemus ad dominum. — Gratias agamus domino deo nostro. — Dignum et iustum est*³. Pour la première fois ils « prient » le Pater, qu'ils ont « reçu », il y a huit jours, et récité la veille⁴. Ils se frappent la poitrine au *Dimille nobis*⁵, échangent avec les autres le baiser de paix⁶, suivent les fidèles qui chantent un psaume en allant recevoir l'eucharistie⁷, tendent à leur tour vers l'évêque⁸ leurs deux mains jointes⁹ : *Corpus Christi — Amen*¹⁰, boivent au calice que leur présente le diacre¹¹. Leur initiation est achevée¹².

Dans son passage de la mort à la vie, dans sa Pâque, le Fils unique a décidé de leur adoption, les prenant pour frères. C'est ce que leur évêque leur dira, dans quelques heures, au cours de la prédication du matin¹³.

1. *S.* 132, 1 ; 232, 7 ; 234, 2 ; 235, 3 ; *S. Mai* 86, 3 ; *En. in Ps.* 21, I, 28, etc.

2. *S. Denis* 6, 3.

3. *S. Guelf.* 7, 3 ; *S. Denis* 6, 3 ; *S.* 227 ; *S.* 67, 5, etc.

4. *Non enim orabitur hanc orationem nisi post baptismum ; ad octo enim dies reddituri illam estis non oraturi* (*S.* 59, 7).

5. *S.* 351, 6.

6. *S.* 227 ; *En. in Ps.* 30, II, 3 ; *Contra litt. Petil.* 2, 53 ; *Contra duas epist. pelag.* 4, 23.

7. *...morem qui tunc esse apud Carthaginem coeperat ut hymni ad altare dicerentur de psalmodum libro siue ante oblationem siue cum distribueretur populo quod fuerat oblatum* (*Retract.* 2, 11). On ne devait pas être en retard à Hippone pour ce genre d'innovation, cf. *Epist.* 55, 34.

8. *Epist.* 151, 9.

9. *In cuius manibus eucharistiam ponebatis* (*Contra litt. pel.* 2, 53), *... ab eo ceteri coniunctis manibus accipiebant* (*ibidem*, 2, 13). Les bébés que l'on avait baptisés participaient aussi à l'eucharistie (*S.* 174, 7).

10. *Audis enim : Corpus Christi et respondis : Amen.* (*S.* 272).

11. Cf. *S.* 304, 1.

12. A ma connaissance, on ne trouve pas trace dans l'œuvre d'Augustin, de l'usage, en vigueur en Afrique à cette époque, de donner aux nouveaux baptisés du miel et du lait.

13. Voir *infra*, la prédication pascale, p. 82.

4. LE RETOUR DES PÉNITENTS

« Vous qui êtes nés de nouveau, pourquoi mourez-vous ? » (S. 392, 3). « Tu pleures un mort, pleure davantage un pécheur » (S. 65,7). Si le baptême est naissance à la vie, le pécheur retombe dans la mort, dont la pénitence le délivre. Pendant la période quadragésimale, les *paenitentes*, comme les *compelentes*, sont en marche vers la source de vie. Trois textes de la prédication pascalle témoignent de leur présence dans l'assemblée chrétienne, car ils participent eux aussi au sacrement de Pâques.

« Ceux que vous voyez faire pénitence, explique Augustin aux *compelentes*, ont commis des crimes, soit des adultères, soit d'autres actes horribles. C'est pour cela qu'ils font pénitence » (S. de *symbolo*, 15).

Un mardi de Pâques, l'évêque constate : « Les pénitents sont ici en grand nombre, quand vient le moment de leur imposer les mains, ils forment une longue file. Priez, pénitents ! Et les pénitents se mettent à prier. J'inspecte les pénitents et je trouve des gens qui vivent mal. Comment se repent-on de ce que l'on a fait ? Si l'on s'en repent, qu'on ne le fasse plus. Si on le fait encore, le nom de pénitent trompe, le crime demeure. Certains d'entre eux ont gagné d'eux-mêmes le lieu de la pénitence, certains y ont été réduits par notre excommunication. Et ceux qui l'ont choisi volontairement continuent d'agir comme ils agissaient et ceux qui y ont été réduits par notre excommunication ne cherchent pas à en sortir, comme s'ils avaient élu eux-mêmes ce lieu de la pénitence. Ce qui devrait être le lieu de l'humiliation devient ainsi le lieu de la perte. Je m'adresse à vous... Que vous dirai-je ? Vais-je vous louer ? Je n'ai pas sujet de vous louer, mais je gémiss et je pleure. Et qu'est-ce que j'y fais ? On me prend pour une vieille rengaine. Je supplie : Changez de vie, changez de vie... Je songe que je suis en train de parler comme j'ai l'habitude de parler et certains d'entre vous continuent de faire ce qu'ils ont l'habitude de faire... Je secoue mes vêtements en présence de Dieu. J'ai trop peur qu'il ne me soit reproché d'avoir peur. Je fais mon devoir. Je cherche votre bien » (S. 232, 8).

Enfin, un samedi de Pâques, à propos du rôle de Pierre, il parle du pouvoir des clefs : « Si cela a été dit pour Pierre seulement, Pierre seul a pu lier et délier, il est mort et c'est fini. Qui peut lier et délier maintenant ? Je ne crains pas de l'affirmer : nous aussi nous avons les clefs. Vais-je donc dire que c'est nous qui lions et déliions ? Vous aussi, vous liez ; vous aussi, vous déliez. En effet, celui qui est lié est séparé de votre communauté (*uestro consortio*) et puisqu'il est séparé de votre communauté, il est lié par vous. Quand il est réconcilié, il est délié par vous, car vous aussi, vous priez Dieu pour lui » (S. *Guelf.* 16, 2).

On saisit tout de suite l'intérêt de ces textes. Le dernier met en valeur un aspect essentiel de la pénitence, en soulignant son caractère social, qui est celui de toute la liturgie sacramentelle dans l'Église chrétienne. Ils manifestent combien l'Église, à l'encontre du manichéisme et du donatisme, reste consciente d'être un rassemblement de pécheurs.

Aussi la pénitence est-elle, de fait, présente dans toute la vie du chrétien : pénitence pré-baptismale des *compelentes*, pour les péchés du vieil homme dont le baptême délivre, quelque grands, quelque nombreux qu'ils soient ; pénitence quotidienne des fidèles et de l'évêque lui-même, pour les péchés quotidiens, ces *minuta* que l'homme nouveau tient de sa fragilité mortelle et pour lesquels il se frappe chaque jour la poitrine en disant : Remets-nous nos dettes ; troisième sorte de pénitence enfin (*l'humillima paenitentia*. *Epist.* 53, 7), pour des faits plus graves et qui entraînent la mort du pécheur (*mortiferum, lethale uulnus*. S. 352, 8). Ces fautes sont théoriquement les péchés contre le Décalogue et la Loi (cf. S. 351, 7), spécialement l'adultère, l'homicide, l'idolâtrie (cf. *De fide et operibus* 34 ; S. 352, 8). Pour grave que soit le péché, il peut être pardonné par la miséricorde de Dieu (*Enchiridion* 17-LXV)¹. Quel est donc ce péché contre l'Esprit qui ne peut être remis (cf. *II Tim.* 2, 19) ? C'est précisément le refus de la pénitence. Car pardonner les péchés est l'œuvre de l'Esprit dans l'Église (cf. *Jn* 20,

1. On est donc bien loin des courants rigoristes des siècles précédents et spécialement pour l'Afrique, du montanisme et du schisme de Novatien. Cependant on persiste à n'accorder la réconciliation qu'une fois (*Epist.* 153, 3).

22-23). L'Esprit est esprit d'union ; le Père n'est père que du Fils et le Fils n'est fils que du Père, mais l'Esprit est esprit du Père et du Fils (S. 71, 33). C'est donc lui qui suscite notre communion (*societas*) « par quoi nous devenons le corps unique de l'unique Fils de Dieu » (S. 71, 28). Par conséquent refuser le don de Dieu, ce don du pardon qui nous intègre ou nous réintègre dans le corps du Fils, par la régénération du baptême ou la réconciliation de la pénitence, c'est cela, pécher contre l'Esprit (S. 71, *passim*). Que Judas ait livré le Seigneur, cela lui eût été pardonné. Il est mort pour avoir désespéré de la miséricorde. En se pendant, il s'est refusé, de corps, au souffle de la vie, de cœur, au souffle de l'Esprit (cf. S. 352, 8).

Le *De fide et operibus* 48 énumère les différents traitements qui délivrent le fidèle de ses fautes. C'est d'abord la récitation du Pater, remède (*medela*) pour les *peccata minuta* de chaque jour (cf. S. 56 ; 17, 5, etc.). Vient ensuite, seul à seul, la médication des réprimandes, *correptiones (quibusdam correptionum medicamentis)*, en référence à *Matth.* 18, 15 (cf. S. 17 et 82). Enfin la guérison des cas plus graves peut être obtenue (*sananda esse*) par l'humilité de la pénitence « telle qu'elle est donnée dans l'Église à ceux qu'on appelle proprement les pénitents ».

On ne sait donc trop quel nom donner aux fidèles soumis en privé à la *correptio* de l'évêque ni d'ailleurs en quoi consiste exactement cette *correptio*. D'après le S. 17, 6, il devait y avoir une confession à l'évêque : « Dis : j'ai mal fait, j'ai péché. Car tu ne mourras pas si tu le declares, non certes à moi, crois-le bien, mais à Dieu. Qui suis-je moi ? Je suis un homme comme vous. » Après quoi, l'évêque pouvait convaincre de faire pénitence (*persuadeo paenitentiam*. S. 82, 11), sans qu'il y ait eu sentence publique d'excommunication. Cette cure secrète reste pour nous assez obscure ¹.

1. On connaît les opinions divergentes émises à ce sujet par Karl ADAM et B. POSCHMANN. E. AMANN, dans l'article *Pénitence*, *DTC*, t. 12, c. 722-845, a essayé de présenter les conclusions de trente années de discussion (1933). Sur la pratique pénitentielle à l'époque patristique, un bon exposé de vulgarisation dans J. A. JUNGMANN, *La liturgie des premiers siècles*, Paris 1962. Le chapitre « La deuxième rémission des péchés » de l'ouvrage de P. VAN

Quand le pécheur revient à la vie, le moment de la confession de ses fautes marque le moment de sa résurrection : « car tu ne mourras pas, si tu declares : j'ai péché ». Chaque fois qu'Augustin commente une des trois résurrections du récit évangélique (fille de Jaïre, garçon de Naïm, Lazare), il explique la résurrection du pécheur dans la pénitence ¹, car « les gestes miraculeux du Seigneur sont des paroles qui éclairent les sacrements » (*domini facta miraculorum uerba sunt mysteriorum*. S. *Mai* 125, 2). Le cadavre dans la maison (*domi*), c'est le péché intérieur et le repentir du cœur ressuscite qui a péché dans son cœur ; le cadavre qui n'est pas encore enterré, comme à Naïm, est le péché isolé ; mais le péché habituel, réitéré, enferme le pécheur au tombeau, *iam foetet*. « Que ceux donc que l'habitude du péché accable, souffrent violence. Christ frémit pour les ressusciter. La parole de Dieu les interpelle vigoureusement, l'Écriture crie vers eux, nous crions nous aussi vers eux, afin d'être entendus et de nous réjouir comme de Lazare rendu à la vie. Enlevez la pierre. Pourrait-il ressusciter sans repousser le poids de l'habitude pécheresse ? Criez donc, encerchez-le (*ligate*), suppliez-le, accusez-le, ébranlez la pierre. N'épargnez rien quand vous en rencontrez de tels. Vous vous donnez du mal, mais vous ébranlez la pierre. Alors lui, lui dont la voix porte jusqu'au cœur, qu'il crie : 'Lazare, sors !' Sors, c'est-à-dire : vis. Sors du sépulcre, change de vie, quitte la mort. Et le mort s'avança, lié de bandelettes. Car bien qu'il ait cessé de pécher, il est encore coupable de ce qu'il a commis. Il doit prier, il doit faire pénitence pour ce qu'il a fait..., il est encore lié. Aussi le Christ dit aux serviteurs de son Église qui imposent les mains aux pénitents : 'Déliez-le et laissez-le aller'. Déliez, déliez. 'Ce que vous déliez sur terre sera délié dans le ciel' » (S. *Mai* 125, 2).

DER MEER, *Saint Augustin, pasteur d'âmes*, II, p. 161, brosse un tableau riche, nuancé et suggestif. Pour les rites de la Pénitence : W. RÖTZER, *Des Heiligen Augustinus Schriften als liturgiegeschichtliche Quelle*, Munich 1930.

1. S. 67, 2 ; 98, 7 ; 128, 14 ; 352, 8 ; S. *Mai* 125 ; *In Io. Eu.* 49, 3, 24 ; *En. in Ps.* 101, II, 3. La péricope de la résurrection de Lazare se lisait à jour fixe, en dehors du temps du Carême, cf. S. *Mai* 125, 1.

Ainsi donc confesser sa faute, avec la volonté d'y renoncer désormais, c'est, à l'appel du Christ, sortir du tombeau. Mais le pécheur rendu à la vie reste lié, tant que les disciples n'ont pas dénoué les bandelettes du ressuscité, tant que l'évêque n'a pas réintégré le pécheur dans la société des fidèles. Il est « séparé de l'autel », séparé du corps du Seigneur, sacrement de l'unité, séparé du Christ, tête et membres, jusqu'au jour de la réconciliation. Telle est la doctrine de la Pénitence exposée par Augustin.

La pratique n'est pas aussi simple. Tous les chrétiens d'Hippone n'avaient pas une conscience très délicate ni très avertie. Il en est qui avaient l'habitude de dire : « Dieu ne se soucie pas du péché de la chair ! » (S. 82, 11). Quelques nouveaux baptisés avaient beaucoup de peine à comprendre que les amours ancillaires étaient proscrites aussi bien que l'adultère ou la fréquentation des prostituées (S. 224, 3). Recourir aux astrologues (*mathematici*) ou aux sorciers (*incantatores*) était une tentation quotidienne que les vrais fidèles repoussaient comme péché d'idolâtrie (S. 56, 12). Mais la gourmandise, l'ivresse sont aussi des fautes graves (S. 278, 8) ¹. L'évêque invitait souvent l'assemblée à une exigeante révision de vie. Il rappelait qu'on ne peut, en même temps, commettre le péché et participer au corps et au sang du Seigneur : « Vous êtes tristes de m'entendre dire : Si vous ne gardez pas la chasteté, n'approchez pas de ce pain. Et je voudrais bien ne pas le dire ! mais qu'y faire ? Pour ne pas peiner des hommes, vais-je taire la vérité ? » (S. 132, 4). En plus de ces avertissements généraux, il adresse parfois en public, mais sous forme anonyme, des blâmes précis (*correptiones*) qui restent souvent infructueux : « Je reprends publiquement beaucoup d'entre vous, tous me louent, puisse l'un ou l'autre m'entendre ! » (S. 82, 15). La responsabilité de tant de consciences fourvoyées paraît accablante à l'évêque : « Nous gémissons sur les péchés de nos frères et nous souffrons violence et nous sommes tourmentés en

1. Aux chrétiens mal informés qui revendiquent leur autonomie, il rappelle qu'ils sont devenus temples de Dieu, qui sera en droit de leur dire, s'ils font un usage immodéré de nourriture, boisson, relations sexuelles : « Où habiterai-je ? dans ces ruines ? dans ce taudis ? » (S. 278, 8).

notre cœur. Parfois nous les blâmons (*corripimus*) ou plutôt nous ne cessons de les blâmer. Tous ceux qui gardent le souvenir de nos paroles peuvent m'en être témoins ; constamment les frères qui pêchent sont blâmés par nous et sévèrement blâmés... Seigneur, tu sais ce que j'ai dit, tu sais ce que je n'ai pas dit, tu sais ce que j'ai dit de tout mon cœur, tu sais que j'ai pleuré devant toi quand je parlais et n'étais pas entendu ² » (S. 137, 14, 15).

Quand il lui arrivait d'être entendu, c'est-à-dire quand le pécheur entrait au rang des pénitents (*locus paenitentiae*), ce n'était encore qu'une première victoire. Car il ne semble pas que, dans la pratique du moins, les pénitents d'Hippone aient mené la vie ascétique (jeûne, continence, cilice) qu'on décrit habituellement comme étant celle des pénitents. Il semble même que beaucoup d'entre eux continuaient allègrement leur vie de péché (cf. S. 232, cité *supra*). Sans doute confessaient-ils, par leur place même, qu'ils étaient exclus de la société des fidèles. Il y fallait un certain courage, car on rougit de perdre l'estime des hommes ³ ; certains pécheurs continuaient hypocritement à se mêler au corps des fidèles, tant que le scandale n'amenait pas leur excommunication. Augustin semble avoir été peu prompt à y recourir : « Nous sommes lents à excommunier, à rejeter de l'Église » (S. 17, 3). On le lui reprochait et il devait s'en expliquer : c'est, disait-il, qu'on le croyait mieux informé qu'il ne l'était ; même bien informé, il préférait user de patience afin que le remède ne soit pire que le mal ⁴ ; seul informé, il ne jugeait pas nécessaire de signaler un criminel à la justice civile ; enfin, à péché secret, blâme secret (par exemple, les adultères que les épouses venaient dénoncer) (S. 17, 3 et 82, 11) ⁴.

1. Cf. S. 82, 15 : « ... Je parle sur l'ordre de Dieu ; parce que je le crains, je ne me tais pas. Car qui ne choisirait de se taire et de ne pas avoir à rendre compte de vous ? Mais nous avons reçu une charge que nous ne pouvons ni ne devons enlever de nos épaules. »

2. *Enchiridion* 22.

3. En illustration, l'exemple volontairement caricatural donné dans le *Tr. in Io. Ev. X*, 5, qui se termine par : « Quand tu entends : Mets-le hors de l'Église, tu dis : Je m'en vais chez les donatistes. »

4. Ailleurs cette attitude de discrétion est expliquée un peu différemment ;

Quand avait retenti la formule d'excommunication : « Mets-le hors de l'Église » (*Tr. in Io. Eu. X, 5*), ou quand le pécheur avait de lui-même confessé sa faute, il sollicitait la pénitence. Dès lors, dans cette lente remontée de la mort, la démarche des pénitents devient parallèle à celle des catéchumènes¹. Comme eux, ils occupent, à l'église, une place en dehors de la communauté; comme eux, ils ne participent pas à l'eucharistie (peut-être même n'y assistent-ils pas : ne sont-ils pas « séparés de l'autel » ?)²; comme eux, ils s'avancent processionnellement pour recevoir l'imposition des mains (*S. 232, 8*). Mais, comme eux aussi, ils se montrent peu pressés de rompre avec leurs habitudes de vie; comme eux, ils font le mauvais calcul de retarder la réconciliation, comme on retarde le baptême, car on ne peut être baptisé et on ne peut être réconcilié qu'une seule fois (*Epist. 153, 3*).

Tout cela explique l'admonestation aux Pénitents du mardi de Pâques dans le texte que nous avons cité. Après les fêtes pascales, seuls restaient au rang des Pénitents ceux dont la période pénitentielle n'était pas close³, mais surtout ceux qui s'accommodaient d'une situation qu'ils

dans le *S. 351, 10* (dont l'authenticité est discutée), l'excommunication est présentée comme la sentence d'un tribunal ecclésiastique; dès lors, on ne dispose pas toujours de faits suffisamment précis; sans preuves certaines, les bons chrétiens hésitent à accuser et les juges ecclésiastiques à ajouter foi aux accusations : « Quant à nous, nous ne pouvons éloigner quelqu'un de la communion (quoique cet éloignement soit non mortel, mais médicinal), s'il ne confesse pas spontanément sa faute ou s'il n'a pas été condamné par un tribunal civil ou ecclésiastique. Car qui oserait être à la fois accusateur et juge ? » (*S. 351, 10*).

1. Bien des textes augustiniens mettent en parallèle baptême et réconciliation, catéchumènes et pénitents. « La grâce de la régénération ou de la réconciliation qui existe dans l'Église en l'Esprit-Saint » (*S. 71, 23*). Cf. aussi *Epist. 228, 8* : *alii baptizantur... alii reconciliantur*. Au chrétien en danger de mort, on donnait sans délai, s'il était catéchumène, le baptême, s'il était pénitent, la réconciliation.

2. La question est controversée. Mais les textes d'Augustin avancés par les tenants de la thèse de non exclusion ne paraissent pas convaincants aux tenants de l'autre.

3. Cf. *Enchiridion 17*. Fixer le temps de la pénitence revient à ceux qui président aux destinées de la communauté afin que chaque pécheur accomplisse une pénitence en rapport avec son péché (*secundum modum sui cuiusque peccati*).

jugeaient moins exigeante, des pénitents en somme qui n'ont de pénitent que le nom, un nom qui donne hypocritement le change : *Nomen errat, crimen manet*¹.

Il est probable qu'au début du Carême, Augustin lançait, en même temps qu'un appel au baptême, un appel à la pénitence. Nous en avons deux témoignages : les allusions du *S. 132* et le sermon déjà cité, publié par Dom Lambot² : « Hier nous avons exhorté votre charité, vous tous qui êtes catéchumènes, à vous hâter sans retard vers la fontaine de vie; vous tous qui vivez pour votre perte dans les péchés, les turpitudes et la débauche, à changer de vie, à faire pénitence (et ce que vous aimez, ce n'est pas la pénitence mais la licence), à changer de vie et à vous préparer tous à la réconciliation, selon la volonté de Dieu. » Il y avait donc parmi les pécheurs, ceux qui demandaient la pénitence et parmi les pénitents ceux qui, demandant la réconciliation³, devaient s'y préparer (*ut parati sitis*), comme les *competentes* se préparaient au baptême. Ceux-là, au côté de la communauté des fidèles tout entière, entraient avec sérieux⁴ dans la pénitence des Quarante Jours et pratiquaient la prière, les veilles, le jeûne, la continence, l'aumône, pour obtenir de Dieu la rémission de leurs péchés⁵.

1. Le mauvais pénitent avait sur le pécheur non repentant l'avantage d'être pris en charge par l'Église. Du pécheur on pouvait dire : « S'il attend la fin de sa vie, il ne sait pas s'il pourra recevoir la pénitence et confesser ses péchés à Dieu et au prêtre » (*S. 393, 1*). Au contraire, on réconciliait sur leur lit de mort les pénitents, fussent-ils adultères notoires, même s'ils ne pouvaient donner le moindre signe de vie (*De coniugiis adulterinis 1, 35*).

2. C. LAMBOT, « Nouveaux Sermons de saint Augustin », *RB*, t. LXIII (1952), p. 103.

3. Le pénitent faisait une démarche personnelle quand il voulait être admis à la réconciliation, cf. *S. 296, 12*.

4. Parmi tant de constatations pessimistes sur les pénitents, on relève avec plaisir cette notation : « Parfois la pénitence des péchés améliore les hommes... » (*S. 60, 12*).

5. Augustin ne nous fournit aucune précision ni sur la date ni sur les rites de la réconciliation. Il dit, à propos des réconciliés *in extremis*, que l'Église leur donne les « arrhes de sa paix » (*De adult. coniug. 1, 35*).

5. LA PÂQUE DES FIDÈLES

Le Baptême, « sacrement de la Résurrection ¹ », introduit le fidèle dans une vie nouvelle, qui commence avec la rémission des fautes du passé, mais qui ne sera parfaite que dans la résurrection des corps ². De cette vie les Nouveaux connaîtront la maturité, non la mort ³. Ils ont part désormais à une pleine santé (*salus*), bien plus inappréciable que celle, déjà précieuse, du règne animal ⁴, car elle ne se détériore pas (*non transit*). Ainsi la miséricorde de Dieu qui a créé les hommes les recrée ⁵. Le Sacrement de Pâques consiste à passer sans cesse de la mort à la vie, à accéder dès maintenant à cette vie nouvelle ; ce passage s'accomplit dans la Pâque du Christ ; sa résurrection est le sacrement par excellence qui préfigure et signifie : « Si donc nous sommes morts en lui, nous ressusciterons aussi en lui et lui-même meurt en nous et ressuscite en nous, car il est lui-même l'unité de la tête et du corps ⁶. Car le passage de cette vie mortelle à l'autre vie, immortelle, c'est-à-dire de la mort à la vie nous est démontré dans la passion et la résurrection du Seigneur ⁷. Par sa passion, le Seigneur est passé de la mort à la vie et, à nous qui croyons en sa résurrection, il a ouvert un chemin, pour que nous passions nous aussi de la mort à la vie ⁸. L'espérance a été donnée aux membres

1. S. 210, 3.

2. *Hoc habet ipsa uis sacramenti, sacramentum enim est uitae nouae quae in hoc tempore incipit a remissione praeteritorum omnium peccatorum, perficitur autem in resurrectione mortuorum.* (S. Denis 8, 1).

3. *Fac filios tuos nouos de paruulis senes, sed non de senibus mortuos. In ista sapientia senescere licet, mori non licet.* (S. 225, 4).

4. Cf. le commentaire du Psaume 35, dans le S. 233, 2.

5. *Hoc fecit misericordia eius qui nos creauit et recreauit, qui nos fecit et refecit.* (S. Wilmart 3, 1).

6. *Si ergo in illo mortui sumus et in illo resurreximus et ipse in nobis moritur et in nobis resurgit, ipse est enim unitas capitis et corporis.* (En. in Ps. 62, 2).

7. *Transitus ergo de hac uita mortali in aliam uitam immortalem, hoc est enim de morte ad uitam, in passione et resurrectione domini commendatur.* (Epist. 55, 2).

8. *Per passionem eius transiit dominus a morte ad uitam et fecit nobis uiam credentibus in resurrectionem eius ut transeamus et nos de morte ad uitam.* (In Ps. 120, 6).

du corps dans leur tête ; puisque la tête a passé, eux suivront sans aucun doute ¹. »

La pâque des Hébreux, la sortie victorieuse de l'Égypte était le sacrement d'un sacrement : « Nous sommes libérés de la perte de ce siècle, comme de la captivité et de la servitude égyptiennes, et nous accomplissons le plus libérateur des passages quand nous passons du diable au Christ afin de ne pas passer (au néant) avec le monde qui passe ². »

Passer de Satan au Christ (*Tr. in Io. Eu. 55, 1*), passer, comme le recommande l'Apôtre, d'Adam au Christ (*S. Guelf. 19, 2*), du vieil homme à l'homme nouveau, du vieux levain aux azymes (*Epist. 55*), passer absolument du vieux au neuf (*En. in Ps. 38, 9*), cela s'accomplit *nunc in spe, tunc in re* (*En. in Ps. 38, 9*), « car vous marchez maintenant dans la foi aussi longtemps que, dans ce corps mortel, vous pèrez loin du Seigneur ³ ». Vainqueur comme Jacob, mais comme lui blessé (*benedictus et claudus*) ⁴, il faut poursuivre jusqu'au jour le combat avec l'Ange en s'encourageant à la lutte, comme les chrétiens (ou plus exactement les moines) de Numidie par ce mot de passe : « Si tu veux vaincre », ou comme ceux de la Proconsulaire et des provinces orientales du Vicariat : « Par ta couronne ⁵. » Mais en même temps, il faut s'exercer par avance à cette vie bienheureuse qui se trouve au-delà de la lutte ; car « per-

1. *Spes membrīs in capite data est quod essent illo transeunte sine dubio secutura.* (In Io. Eu. 55, 1).

2. ... a perditione huius saeculi tanquam a captiuitate uel interemptione aegyptia liberamur et agimus saluberrimum transitum, cum a diabolo transimus ad Christum, ne cum mundo transeunte transeamus. (In Io. Eu. 55, 1).

3. *Ambulatis autem nunc per fidem, quam diu in hoc mortali corpore peregrinamini a domino.* (S. Denis 8, 1).

4. S. 5, 8 ; S. Guelf. 10, 2, 3.

5. Ce n'est pas, à vrai dire, dans la prédication pascale que nous lisons ce détail : *Qua de re usque hodie in Numidia consuetudo est sic adiurare seruos dei : si uincas. Vides quia non sine causa pugnantis talis coniuratio dicitur. Nam et hic ubi loquimur, apud Carthaginem et in omni prouincia proconsulari et Bizaceno, sed et Tripoli iste est sermo consuetudinis adiurare se inuicem seruos dei : Per coronam tuam. Quam coronam nullus accipiet nisi uicerit. Et ego uos adiuro per coronam uestram ut contra diabolum toto corde pugnetis.* (S. Caillau et Saint-Yves II, 6).

sonne ne sera propre à la vie future qui ne se sera, dès maintenant, exercé à la vivre ¹ ».

La liturgie pascale a pour cela valeur d'exercice. Les cinquante jours après Pâques symbolisent la béatitude. Les vivre avec l'Église est faire l'apprentissage de la vie éternelle. « Le nombre cinquante symbolise le temps de cette joie que nul ne nous arrachera ; dans la vie présente, nous n'en jouissons pas encore, mais après la solennité de la passion du Seigneur, à partir du jour de sa résurrection où nous relâchons les jeûnes, nous la célébrons, en faisant résonner l'Alleluia à la louange du Seigneur ². Alors, en effet, après les jours de notre abaissement (les quarante jours avant Pâques), c'est du temps de notre grandeur que nous nous plaisons à donner une image en la méditant par avance, même s'il ne nous est pas encore loisible de la vivre dans une claire vision ³. » Jusqu'à la Pentecôte, les fidèles ne jeûnent plus, en signe de la Résurrection ; ils prient debout ⁴ ; ils chantent l'Alleluia ⁵. Ce chant lui-même a, en quelque sorte, valeur de sacrement, il est signe prophétique ⁶. « L'homme nouveau chante un cantique nouveau. Nous l'avons chanté et vous, les Nouveau-nés qui venez d'être renouvelés par lui, vous l'avez chanté vous aussi ; nous l'avons chanté avec vous, nous qui avons été payés le même prix que vous ⁷. C'est fête, mes frères, fête dans

1. *Et nemo potest idoneus fieri futurae uitae qui non se ad illam modo exercuerit. (En. in Ps. 148, 1).*

2. *Quinquagenarii numeri figura tempus illius gaudii significat, quod nemo auferet a nobis cuius in hac uita nondum functionem habemus, sed tamen post solemnitatem dominicae passionis a die resurrectionis eius per dies quinquaginta, quibus ieiunia relaxamus, hoc in dominicis laudibus, personante Alleluia celebramus. (S. 210, 8).*

3. *Tunc enim post dies huius humilitatis, etiam nostrae celsitudinis tempus, etsi nondum uidentur agere uacat, iam tamen praemeditando significare delectat. (S. 206, 1).*

4. Comme chaque dimanche cf. *Epist. 55, 28.*

5. *Et Alleluia canitur quod significat actionem nostram futuram (ibid.).*

6. *Quod nobis cantare certo tempore solemniter moris est, secundum ecclesiae antiquam traditionem neque enim et hoc sine sacramento certis diebus cantamus. (En. in Ps. 106, 1).*

7. *Alleluia canticum est nouum. Homo nouus cantat canticum nouum. Cantauimus nos, cantastis et uos, infantes qui nuper ab ipso innouati estis et nos uobiscum cantauimus, qui eodem pretio redempti sumus. (S. Mai 92).*

votre rassemblement, fête dans les psaumes et les hymnes, fête dans le souvenir de la passion et de la résurrection du Christ, fête dans l'espérance de la vie à venir. Si espérer constitue une si grande fête, que sera-ce quand nous tiendrons ? Voici les jours où d'entendre l'Alleluia transporte en quelque sorte notre cœur. N'est-ce pas goûter un je ne sais quoi de la cité d'en haut ¹ ? »

Dans d'autres églises, on chante l'Alleluia en diverses occasions ; en Afrique, ou du moins à Hippone, il est réservé au temps pascal ², aussi les chrétiens attendent-ils avec quelque nostalgie ³ le retour de ce chant d'allégresse, cri victorieux de leur Pâque.

Le substrat paulinien de cette doctrine est évident. Les textes de saint Paul sont d'ailleurs cités avec une particulière fréquence ⁴.

1. *Ecce laetitia, fratres mei, laetitia in congregatione uestra, laetitia in psalmis et hymnis, laetitia in memoria passionis et resurrectionis Christi, laetitia in spe futurae uitae. Si tantam laetitiam facit quod speramus, quid erit cum tenebimus ? Ecce isti dies, quando audimus Alleluia, quodammodo mutatur spiritus. Nonne quasi nescio quid de illa superna ciuitate gustamus ? (S. Guelf. 8, 2).*

2. Cf. *Epist. 55, 32.*

3. *S. Guelf. 8, 2.*

4. Paul est cité quelque 288 fois contre 93 fois Jean. Les Épîtres le plus souvent citées sont : *Romains* en tête, ensuite *I Corinthiens*, puis *Éphésiens*. Les citations sont le plus fréquemment empruntés au chapitre 15 de *I Corinthiens*, au chapitre 5 des *Éphésiens*, au chapitre 10 des *Romains*. Les versets qui reviennent le plus souvent sont :

Rom. 4, 25 : S. 220, 231, 236, Guelf. 4, Guelf. 5, Wilmart 4, Wilmart 9.

Rom. 5, 5 : S. 212, 218, Guelf. 11.

Rom. 5, 6 : S. 215, Denis, 4, Guelf. 3.

Rom. 6, 4 : S. 210, 236, Denis 8, Guelf. 7, Guelf. 9.

Rom. 6, 9-11 : S. 217, 220, Guelf. 4, Guelf. 6, Mai 94.

Rom. 10, 9-15 : S. 56, 57, 58, 59, 213, 214, 215, Guelf. 1.

Rom. 13, 12-14 : S. 205, 230, Guelf. 5, Guelf. 8, Denis 8.

I Cor. 2, 9 : S. 206, 215, 216, 236, 259.

I Cor. 4, 5 : S. 243, 252, 259.

I Cor. 5, 7 : S. 220, Guelf. 5, Denis 4, Wilmart 8.

I Cor. 10, 1-4 : S. 231, 260, Mai 89.

I Cor. 10, 13 : S. 223, 256, Wilmart 5.

I Cor. 12, 27 : S. 213, 272, Guelf. 1, Guelf. 7.

I Cor. 15, 53-55 : S. 56, 212, 214, 233, 255, 256, Mai 87.

II Cor. 3, 5-6 : S. 249, 250, 251, Guelf. 15.

II Cor. 4, 6 : S. 223, Wilmart 4, Add. ad S. Wilmart.

II Cor. 11, 2-3 : S. 213, 254, Guelf. 1, Mai 94.

6. AU TERME DU PASSAGE : CHRISTUS DIES

Si les versets de *Romains* 13, 12 : *Nox praecessit, dies autem appropinquavit*, et d'*Éphésiens* 5, 8 : *Fuistis aliquando tenebrae, nunc autem lux in domino* reviennent si souvent dans la prédiction pascale, c'est que le baptême, qui est la Pâque des Nouveau-nés, c'est que la Pâque des fidèles, les fait déboucher, au terme de leur passage, dans le Christ Lumière, le *Christus Dies*. Augustin ne fait que reprendre une expression traditionnelle ; Cyprien l'employait avant lui : *Christus sol uerus et dies est uerus*¹.

On peut dire que la liturgie des fêtes pascales évoque sans cesse la lumière. Les textes et les chants de la veillée l'exaltent². Le jour de Pâques, éclate, avec l'Alleluia, le verset du *Ps.* 117, 24 : *Hic est dies quem fecit dominus*, repris au jour de l'Octave, où il est traditionnellement commenté³. Les chrétiens sont en marche vers la lumière. Aussi les journées ne commencent-elles plus au point du jour, comme dans la Genèse, mais au début de la nuit précédente, « parce que vous vous efforcez de passer non de la lumière aux ténèbres, mais des ténèbres à la lumière, ce que nous espérons faire, le Seigneur aidant⁴. Car l'homme libéré des péchés parvient à la lumière de la justice⁵. »

Gal. 5, 17 : S. 56, 58, 242.

Éphés. 2, 11 : S. 248, 252, 258.

Éphés. 4, 26-27 : S. 58, 208, 209, *Mai* 94.

Éphés. 5, 8 : S. 219, 222, 223, 225, 226, 258, *Guelf.* 8, *Guelf.* 18.

Phil. 2, 6-7 : S. 212, 213, 214, 244, 246, *Guelf.* 1, *Guelf.* 11.

Col. 3, 1-4 : S. 231, 255, *Denis* 8.

I Thess. 4, 5 : *Guelf.* 8.

I Thess. 5, 2 : *Guelf.* 8.

II Tim. 2, 8 : S. 215, 234.

II Tim. 2, 11-12 : S. 206.

II Tim. 3, 13 : S. 256.

1. *De oratione dominica* 35.

2. *Ps.* 17, 29 ; 33, 6 ; 75, 5 ; 138, 12 ; *Genèse* 1, 4-5 ; *Romains* 13, 12 ; *II Cor.* 4, 6 ; *Éphés.* 5, 8 ; 6, 12 ; *Col.* 1, 12-14.

3. C'est en particulier le thème de S. 258.

4. *Quia non a luce ad tenebras, sed a tenebris ad lucem venire conamur et domino adiuvante speramus.* (S. *Guelf.* 5, 4).

5. *Quia a peccatis homo liberatus peruenit ad lucem iustitiae.* (*Quaest. Euangeliorum* 1, 7).

Bien plus, les fidèles sont eux-mêmes lumière, sont eux-mêmes ce « Jour que le Seigneur a fait » : « *Et lucem uocauit diem* (*Genèse* 1, 5)..., si donc il a appelé la lumière Jour, sans aucun doute ceux auxquels s'adresse l'apôtre (Vous étiez autrefois ténèbres, maintenant vous êtes lumière dans le Seigneur) sont le Jour ; tous les saints, tous les fidèles et par conséquent tous les justes (car le juste vit de la foi), tous ensemble, dans l'union la plus intime, sont le Jour et l'union de tous est elle-même l'unique Jour¹ ». Certes, ce jour est « celui que le Seigneur a fait » et la seconde partie du verset prend de l'importance dans la polémique anti-pélagienne : « S'ils se rendent justes eux-mêmes, ce n'est plus le Jour que le Seigneur a fait² ».

Ce Jour est *l'octauus dies*, le huitième jour, que préfigurait la circoncision, que réalisait la Résurrection, que parachevait l'effusion de l'Esprit à la Pentecôte³, que rend présent à tous les yeux la célébration liturgique de l'Octave des Nouveau-nés ; ce huitième Jour est la vie éternelle. « En effet, par le nombre huit est préfiguré ce qui a trait au siècle futur, où le déroulement du temps n'ajoute ni ne retranche rien, mais où demeure sans fin un bonheur qui ne change plus⁴. »

Les Nouveau-nés, rassemblés entre les cancels dans leur robe blanche, sont le signe de cet *octauus dies*, le signe de la béatitude éternelle, Jour qui n'aura pas de déclin : « car le Jour de la vie éternelle est un unique jour sans déclin⁵ », « un matin qui ne verra pas de soir⁶ ». La Pâque, *transitus*,

1. *Et lucem uocauit diem* (*Gen.* 1, 5). *Si ergo lucem uocauit diem, sine dubio illis quibus dicit apostolus : fuistis aliquando tenebrae nunc autem lux in domino, dies sunt. Omnes sancti, omnes fideles, ac per hoc omnes iusti, quia iustus ex fide uiuit, simul omnes in unitate concordissima dies sunt ac ipsa omnium unitas unus est dies.* (S. *Guelf.* 18, 1).

2. *Si iustos ipsi se faciunt, non est iste dies quem fecit dominus.* (S. *Guelf.* 18, 1.)

3. La Résurrection a lieu le huitième jour, puisqu'elle a lieu le lendemain du sabbat, septième jour. Quant à la Pentecôte, cinquante jours après Pâques, le *S. Mai* 94, 6 explique la façon d'y rattacher le huitième jour par un savant décompte.

4. *Octonario itaque numero praefiguntur quae ad futurum saeculum pertinent ubi nullo uolumine temporum seu deficit seu proficit aliquid sed stabili beatitudine iugiter perseverat.* (S. *Mai* 94, 3).

5. *Nam dies uitae aeternae unus dies est sine occasu.* (En. in *Ps.* 26, 7).

6. *Mane habet et uesperam non habet.* (En. in *Ps.* 38, 7).

est le passage vers le bonheur, mais le bonheur ne sera parfait qu'à l'issue du passage : « car l'éternité que préfigure notre célébration de l'Octave ne peut ni augmenter ni diminuer et là c'est toujours aujourd'hui. C'est un jour qui ne commence pas avec la fin du jour d'hier et ne se termine pas avec le commencement de demain, mais qui est toujours aujourd'hui ¹ ». Le Christ est cet « Aujourd'hui » de la vie éternelle. « Pourquoi ici les jours sont-ils mauvais ? parce qu'un jour passe et un autre vient, parce qu'aujourd'hui passe pour que vienne demain, parce que hier passe pour que vienne aujourd'hui. Là rien ne passe plus, c'est un unique jour et ce Jour est le Christ ². »

1. *Aeternitas enim cuius habet signum iste ceteris dies nec augeri nec minui potest et semper ibi hodie est. Et hodiernus ille dies nec a fine inchoatur hesterni nec ad principium crastini terminatur sed semper hodiernus.* (S. Mai 94, 6).

2. *Hic enim quare sunt mali dies ? Quia transit unus ut ueniat alius, transit hodiernus ut ueniat crastinus, transit hesternus ut ueniat hodiernus. Ubi nihil transit, unus est dies et ipse dies Christus est* (S. Guelf. 86, 10).

CHAPITRE II

LA PRÉDICATION PASCALE

1. LES SAINTS JOURS DE LA QUARANTAINE

La célébration pascale commence au début du Carême, car à partir de ce moment va se dérouler la *tota paschalis solemnitas* (S. 210, 9).

Au commencement des « Saints Jours », l'évêque devait à son peuple une exhortation : « Nous entrons aujourd'hui dans l'observance de la Quarantaine dont s'offre à nous le retour solennel, annuellement aussi nous vous y devons une exhortation » (S. 205, 1). Possidius, dans son *Indiculus*, signale que cinq de ces prédications étaient conservées dans la bibliothèque d'Hippone : *De quadragesima ante Pascha tractatus quinque* ¹. Nous en possédons sept, les sermons 205 à 211 ². Il faut y ajouter le *De utilitate ieiunii*, que Possidius porte ailleurs sur sa liste ³.

Les chrétiens jeûnent pour suivre l'exemple donné par Moïse, Élie, Jésus ⁴. Ils jeûnent, comme Jésus le fit, pour combattre la tentation (S. 210, 3). A cette raison tactique s'ajoute une raison mystique : « Quand approche le moment de célébrer la passion du Seigneur crucifié, nous devons nous construire une croix à nous-mêmes en nous refusant aux plaisirs de la chair ⁵. » Rester suspendu à la croix est d'ailleurs un bon moyen de ne pas s'enliser dans la boue terrestre ⁶.

1. Cf. A. WILMART, *Operum S. Augustini Elenchus*, MA II, p. 205.

2. Les S. 205 à 210 sont des exhortations de début de Carême proprement dites. Le S. 211 a été prononcé au cours du Carême. Autres sermons prononcés en Carême : S. 5 et 392.

3. A. WILMART, *loc. cit.*, p. 195.

4. *Inde cum his duobus in monte se ostendit* (S. 210, 9). Cf. *Epist.* 55, 28 et *En. in Ps.* 110, 1.

5. ... *In hac quidem cruce perpetuo debet pendere christianus... Non est enim in hac uita tempus euellendi clauos.* (S. 205, 1 ; cf. 207, 2).

6. *Si terreno limo gressus non uis immergere, noli de ista cruce descendere* (S. 205, 1).

Quarante est un nombre mystique (*mystico numero quadraginta*, S. 205, 1), qui recèle un *mysterium* (S. 210, 1). Les Quarante Jours sont le symbole de notre vie sur la terre, dans l'attente de la venue du Seigneur. Des quatre coins de l'univers ¹, le cœur serré par l'angoisse (*cum angetur cor eius*, S. 210, 8), l'Église appelle son Seigneur, « car voici l'heure dont il est dit : vous serez tristes » (S. 210, 7).

L'objet de la prédication sur le Carême est d'inviter au jeûne, à la prière, aux aumônes ².

Le jeûne est la première observance de Carême. Le terme recouvre à la fois l'obligation du jeûne proprement dit, de l'abstinence et de la continence.

Pendant le Carême, fidèles et *competentes* jeûnaient tous les jours, sauf les dimanches et le jeudi saint ³. Le jeûne consistait, semble-t-il, à ne prendre de la nourriture qu'à un seul repas, vers trois heures. L'abstinence concerne la viande et le vin. On s'abstenait de bains, parce que bain et jeûne sont incompatibles ⁴. Les conseils donnés témoignent

1. La formation du nombre quarante est bien entendu expliqué : $4 \times 10 =$ les quatre points cardinaux et les dix commandements de la loi. On connaît la faiblesse des anciens en général, et d'Augustin en particulier, pour le symbolisme des nombres.

2. *Ipsum tempus, etiam tacentibus nobis, satis uos admonet et hortatur ut ieiuniis et orationibus et elemosynis solito instantius et alacrius ferueatis* (S. 208, 1). La formule revient avec peu de variantes dans chaque exorde.

3. Et sauf le samedi pour ceux qui l'entendaient ainsi. La Lettre 36 roule tout entière sur la prétention d'un anonyme, originaire de Rome, à juger les églises où l'on ne jeûnait pas le samedi ; l'usage romain étant de jeûner les mercredi, vendredi, samedi. La discussion porte sur les jeûnes de toute l'année et non sur ceux du Carême ; mais vers la fin, avant de mentionner qu'en Afrique la coutume variait d'une église à l'autre, voire d'un fidèle à l'autre (32), Augustin constate : *quod quidem uno die quo Pascha celebratur... sic ab omnibus ieiunatur ut etiam illi sabbati ieiunium deuotissime celebrent qui ceteris per totum annum sabbatis prandent* (31) ; et plus loin : *excepto pascali uno sabbato*. Si les fidèles en question avaient jeûné les samedi de carême, le mot *unus* n'eût pas été employé ici par deux fois. Le sermon de carême 210, 9 exhorte : *ut exceptis diebus per quos certis de causis mos ecclesiae prohibet ieiunare domino deo nostro uel quotidiano uel crebro ieiunio placeamus*. Le jeûne quotidien est donc à comprendre : dimanche excepté ; pour ceux qui ne jeûnent ni samedi ni dimanche, il faut parler d'un jeûne *crebrum*. La Lettre 36, citée plus haut, se terminait par le conseil de suivre l'exemple de l'évêque du lieu, mais l'évêque d'Hippone ne dit pas ce qu'il faisait lui-même.

4. *Refectionem quae hora nona fit* (Epist. 54, 9). Une heure plus tardive est

à la fois de bon sens et de largeur de vue. On peut avoir égard aux santés ¹. Jeûne et abstinence ne doivent pas porter à croire que certains aliments sont impurs. Le texte de l'*Épître à Tite* : *Omnia munda mundis* (S. 208, 1 ; 209,3), nous prémunit contre cette erreur du manichéisme, car il serait sacrilège (*sacrilegio errore*) de condamner une créature de Dieu. Comme il faut s'y attendre, les fidèles les plus habiles à tourner les rigueurs de la pénitence se montrent les plus sottement scrupuleux : chez eux, on bannit jusqu'aux marmites où l'on faisait cuire la viande, mais l'abstinence de Carême devient une belle occasion pour la gourmandise, leur palais voudrait n'en jamais voir la fin ². Plus de vin, mais des jus de fruits délicieux, plus de viande, mais des mets recherchés. Accroissement de dépenses en un temps où l'on devrait s'efforcer de vivre pauvrement (S. 210, 11). D'autres, Augustin le constate avec tristesse (*tacere non possum*), s'empiffrent si goulûment quand vient le moment de la réfection que leur jeûne suffit à peine à les laisser digérer ³. Voilà des exemples à ne pas suivre. De toutes façons, il est un jeûne auquel nous pouvons nous

donnée par le *De moribus Ecclesiae Cath.* I, 70 : *Quotidie semel, sub noctem, reficiendo corpus, quod est usquequaque usitatissimum*. Saint BASILE (*De ieiunio, Homilia* 1, 10, PG 30, 181) et saint JEAN CHRYSOSTOME (*Ad Populum Antiochenum, Homilia* IV, 6, PG 49, 68) donnent la même indication que ce *sub noctem* et justifient *usquequaque*. En fait, on prenait en temps normal, un premier repas à la cinquième heure, c'est-à-dire vers onze heures du matin (cf. S. 345, 5 : *Cum uenerit hora quinta antequam ad mensam acceddas, esuris et deficis*). En période de jeûne, une *refectio* sans vin ni viande, prise à l'heure de la *cena* (trois heures), tient lieu à la fois de *prandium* et de *cena*. Dans le texte de la Lettre 36 où s'opposent constamment *ieiunium* et *prandium*, on voit bien que le jeûne consiste à s'abstenir de *prandium*, c'est-à-dire (comme notre langue a fort bien traduit) de *déjeuner*. Ceux qui jeûnent et ceux qui déjeûnent se retrouvent à la *cena*, dont on a vu qu'il ne faut pas s'exagérer l'heure tardive. L'abstention de bain vient probablement de la nécessité d'économiser ses forces, déjà affaiblies par le jeûne (cf. SUÉTONE, *Augustus* 82 : *Verum tantam infirmitatem magna cura tuebatur, in primis lauandi raritate*).

1. *Potest quisque dicere : Ne stomachus doleat, ieiunare non possum*. (S. 210, 12).

2. *Sunt quidam obseruatores quadagesimae delictiosi potius quam religiosi...* (S. 210, 10).

3. *Nam ubi tempus reficiendi aduenerit... uentres distendunt... tantum capiunt manducando quantum digerere non sufficiant ieiunando*. (S. 210, 10).

livrer pleinement, un jeûne du cœur, le jeûne des mauvais instincts, jeûne de la colère, de la haine, des vices qui nous nuisent tant (S. 207, 3).

La continence n'est pas seulement conseillée, elle est de stricte obligation pendant le Carême. En effet, on peut déjà relever l'insistance du conseil qui revient dans tous les sermons (S. 205, 2 ; 206, 3 ; 207, 2 ; 208, 1 ; 209, 3 ; 210, 9 ; 211, 6). Un passage du *De fide et operibus*¹ nous renseigne sur son caractère obligatoire pour les *competentes* : ne seront admis au baptême que ceux qui accepteront de garder la continence, *paucis ipsis solemnibus diebus*. Si l'on remplace ce texte dans l'argumentation générale du traité, on peut en conclure que l'obligation existait d'abord pour les fidèles. Revenons aux sermons. L'exemple de vies entières vouées à la chasteté doit encourager. Ce n'est vraiment pas une grande affaire (*puto non esse magnum*) de garder la continence *totâ paschali solemnitate* (S. 210, 9), car l'abstinence de nourriture et de boisson ne peut être totale pendant tant de jours, mais l'absence de rapports conjugaux peut l'être (*ibid.*). Voici du temps gagné pour la prière (*ut orationi uacent, ibid.*), comme le disait saint Paul, de même que ce qui est économisé par le jeûne doit être converti en aumônes.

L'aumône découle du jeûne, elle est la seconde des obligations de Carême². Elle peut aussi y suppléer (S. 209, 2). Mais s'il en est qui ne peuvent jeûner pour raison de santé, s'il en est qui ne peuvent donner pour raison de pauvreté, il leur est toujours loisible de faire l'aumône puisque « aumône signifie en grec miséricorde » (S. 207, 1). En conséquence : « A qui jeûne, le jeûne ne sert de rien sans la miséricorde » (*ibid.*). Car le plus important reste le jeûne du cœur, l'aumône de la bonté (S. 205, 3 ; 206, 2, 3 ; 207, 3 ; 208, 2 ; 210, 12 ; *De utilitate ieiunii* 7). Pour ce jeûne, pour cette aumône, pas d'excuse possible, il ne s'agit pas de prendre au cellier, ni d'ouvrir sa bourse (S. 207, 3). « Qui donc ira dire : Je n'ai pas pardonné, car ma santé m'en empêchait, car je n'en avais pas les moyens ? » (S. 210, 12). Il faut éviter la colère, il faut même adoucir sa sévérité

1. Cf. *Epist.*, 54, 5, 9, 10.

2. *Voluntaria copiosè inopia fiat necessaria inopis copia.* (S. 210, 12).

(S. 208, 1), témoin Isaïe 57, 3-5 ; 58, 4-5. « Ton jeûne serait donc rejeté, si tu te montrais trop dur envers ton serviteur ; mais sera-t-il accepté si tu ne pardones pas à ton frère ? » (*De utilit. ieiunii* 7). Les versets de Luc 7, 37 et de Matthieu 6, 12 reviennent, dans chaque sermon, rappeler le pardon des offenses. L'impérieuse nécessité de la miséricorde devient tout le sujet du Sermon 211, celui que nous avons choisi d'éditer.

Alors peut s'élanter le vol de la prière. Donner et pardonner sont les deux ailes de l'intercession¹. Néglige-t-on l'un ou l'autre et, comme il est dit ailleurs (S. 58, 10), la prière ne bat plus que d'une aile.

Ainsi le jeûne du corps et du cœur, le don et le pardon mettent-ils le chrétien dans l'attitude d'âme qui convient à ces Saints Jours ; car il doit, en ce temps plus qu'en tout autre, garder le sentiment de sa bassesse². Ce temps signifie son *humilitas*, tandis que le temps après Pâques (les *Quinquaginta dies*) sera l'image de sa future grandeur.

2. LA TRADITION DU SYMBOLE

Dans la succession des *Sacramenta* de l'initiation chrétienne, le « sacrement du Symbole », nous l'avons vu, occupait une place importante et comportait plusieurs temps : tradition du Symbole quinze jours avant Pâques, première reddition pendant la cérémonie du scrutin, reddition solennelle au cours de la veillée pascale. Au jour de la tradition, après avoir prononcé devant les *competentes* le texte de la profession de foi, il était d'usage d'en faire le commentaire. Quatre de ces prédications nous ont été conservées : les sermons 212, 213 (plus complet dans le texte édité par Dom Morin : *Guelferbylanus* I), 214, *de symbolo*³. En outre

1. *Hæc sunt duæ alæ orationis quibus uolet ad Deum si illud quod committitur ignoscit delinquenti et donat egenti* (S. 205, 3).

2. *Ieiunemus etiam humiliantes animas nostras appropinquante die quo magister humilitatis humiliavit se ipsum.* (S. 207, 2).

3. Ces prédications sont de longueur très inégale. Dans notre édition, le S. 212 mérite bien la qualification de *brevis sermo* que lui donne Augustin, il est moitié moins étoffé que le S. *Guelf.* 1, trois fois moins que le S. 214, quatre fois moins que le *De symbolo*. Pour le S. 215, voir l'édition qu'en a

le S. 215, de même structure et qui développe les mêmes thèmes, a été prononcé après la première *redditio*.

L'orateur explique le sens du mot *symbolum*. C'est un emprunt au vocabulaire commercial ; les marchands ont un signe, une marque, un sceau qui engage leur association par un traité de bonne foi (cf. S. 212, 1). Ce que les chrétiens appellent *symbolum*¹ renferme la foi commune (*fides placita*) de leur société et le chrétien fidèle se reconnaît à sa confession, comme à un signe donné (*signo dato*). Cf. S. 214, 12 et S. *Guelf.* 1, 2. Il est, de plus, le signe d'un contrat passé avec Dieu : « ...Voici qu'avec la vente et le marché de la foi le royaume des cieux vous est proposé à l'achat (*cum auctione et mercatu fidei*. S. 216, 3). Le salaire de la foi (*merces fidei*) sera la vision de Dieu ; alors il ne sera plus besoin de pièce justificative, de *symbolum* (S. 58, 13). Le *symbolum* est donc le signe, le gage du trésor de la foi : « Qu'il soit votre richesse » (*ibid.*) ; aussi est-il à l'usage exclusif des chrétiens fidèles ; les *competentes* ne font que commencer d'en avoir l'usage : « Vous aurez le Symbole parfaitement en vous quand vous serez baptisés » (*De symbolo* 15).

Est ensuite justifié, à partir de *Romains* 10, 9-14, le moment de la *traditio symboli*, sa place dans le déroulement des rites d'initiation : « Parce que si tu confesses de bouche que Jésus est le Seigneur et si tu crois en ton cœur que Dieu l'a ressuscité des morts, tu seras sauvé... Mais comment pourraient-ils invoquer celui en qui ils n'ont pas cru ? Et comment pourraient-ils croire en celui dont ils n'ont pas entendu parler ? » Cette référence lui est si chère que nous la trouvons dans tous les sermons *de symbolo* sans

donné Dom P. VERBRAKEN, « Les Sermons CCXV et LVI de saint Augustin », *RB*, t. LXVIII (1958), p. 5-40, qui restitue la bonne leçon : *Sacrosancti martyris symbolum* (à la place de *Sacrosancti martyris symbolum*). Il est intéressant de rapprocher les catéchèses sur le Symbole du *De fide et symbolo*, qui est le discours prononcé par Augustin, encore prêtre, devant les évêques réunis au concile d'Hippone en 393. L'ordre chronologique de nos catéchèses serait approximativement : Sermons 215, 212, *Guelf.* 1, *De symbolo*, 214. Trois d'entre elles étaient conservées dans la bibliothèque d'Hippone : Possidius note dans son *Indiculus* : *De symbolo tractatus tres*.

1. Le mot *Symbolum* a été étudié par J. N. D. KELLY, *Early Christian creeds*, London 1960, p. 52-61.

aucune exception¹. Dans le S. *Guelf.* I, le 214 et le *de fide et symbolo*, le processus : *audire, credere, inuocare, saluari* explique la succession des *sacramenta* de l'initiation².

Cependant le Symbole ne transmet pas de vérités ésotériques : son contenu se trouve tout entier éparé dans les Écritures ou mis à la portée de tous dans la prédication³. C'est ce que répètent le *De fide et symbolo*, le S. 212, le *De symbolo*, le S. 214 ; mais son utilité réside dans sa brièveté⁴. Grâce à lui, le fidèle peut embrasser, comme du regard, l'objet de sa foi. Ici interviennent discrètement deux belles images. Le Symbole est miroir de la foi (*speculum fidei*) : « Que ton symbole soit pour toi comme un miroir. Regarde-toi en lui : pour voir si tu crois tout ce que tu declares croire. Et réjouis-toi chaque jour en ta foi » (S. 58, 13). Il est aussi tunique et cuirasse (*tunica et lorica, ibid.*). L'origine de cette image était *Éphés.* 6, 14. Bien qu'Augustin ne le dise pas expressément, ceci est en rapport avec l'idée de contrat ; il faut brandir au nez du spoliateur d'hier la formule qui lie au juste possesseur. C'est en ce sens qu'il est *lorica contra aduersitatem* (*ibid.*) et que l'on peut conseiller : « Avant de sortir, couvrez-vous de la protection de votre symbole » (*De symbolo*).

Aussi le chrétien fidèle doit-il le réciter avec constance, dans son lit (S. 215, 1), en se levant et en se couchant (S. 58, 13) et le méditer en circulant en ville (S. 215, 1). Cette récitation fréquente a aussi une utilité plus prosaïque, elle prévient l'oubli. Car on apprend le Symbole par tradition orale, il ne peut être écrit⁵ et, contrairement à ce qui a lieu pour le *Pater*, on ne l'entend pas à la table du Seigneur (S. 58, 13).

1. La citation du texte paulinien sert habituellement d'exorde. Dans le S. 215, elle se trouve au milieu du sermon. Une brève allusion dans le S. 212, 1 (*salui eritis*).

2. Tradition du Symbole = *audire*, reddition = *credere*, tradition-reddition du *Pater* = *inuocare*, bain baptismal = *saluari*.

3. *Hoc est ergo symbolum quod uobis per scripturas et sermones ecclesiasticos insinuatum est* (S. 212, 2). *Nam in sanctis scripturis et in sermonibus ecclesiasticis ea multis modis posita soletis audire* (S. 214, 1).

4. « Pour qu'il instruisse sans charger la mémoire » (S. *Guelf.* 1, 2).

5. Augustin donne une explication mystique de la discipline de l'arcane (S. 212, 2).

Un des avantages du *Symbolum* est de présenter les vérités de foi selon un ordre déterminé (*in ordinem certum*, S. 214, 1). On peut donc s'étonner que cet *ordo certus* ait changé à Hippone au cours de l'épiscopat d'Augustin. En effet, les Sermons *in traditione symboli* donnent deux textes différents. Les S. 215 et 212 se réfèrent au symbole africain qui était aussi en usage à Carthage et le restera longtemps à Ruspe¹. Les autres prédications commentent le texte romano-milanais². La question est restée bien obscure tant qu'on a cru que le S. 214 (Symbole de type romano-milanais) était à dater de la première année du ministère d'Augustin³. On comprenait difficilement qu'après avoir adopté un texte romain l'évêque soit revenu au texte africain, puis de nouveau au type romain. Dom P. Verbraken a fait la lumière sur ce point, en prouvant que le S. 214 a été composé vers la fin de la carrière d'Augustin pour servir de modèle ou de texte aux prêtres de son Église qui débutaient dans la prédication⁴. On comprend mieux dès lors le déroulement

1. Cf. dans J. N. KELLY (*op. cit.*), les textes des *credo* africains de Carthage, Hippone, Ruspe, p. 176 s.

2. A. HAHN, *Bibliothek der Symbole und Glaubensregeln der Altenkirche*, Breslau 1897, indique (p. 38) que le texte commenté dans les sermons 212, 213, 214 est le symbole en usage à Milan, tandis que le texte commenté dans le S. 215 serait le texte africain en usage à Hippone. Pour H. DENZINGER et J. UMBERG, *Enchiridion symbolorum*, Fribourg 1960, le S. 215 excepté, toutes les autres prédications se réfèrent à un texte de type milanais. Cela a fait douter, à tort croyons-nous, de l'authenticité du S. 215. Nous verrons que le S. 212, si évidemment augustinien d'un bout à l'autre, présente lui aussi le texte africain. Le cas du *De fide et symbolo* est différent. Prononcé au concile d'Hippone en 393, il est un commentaire, sinon de la lettre, du moins de l'ordonnance générale et de la teneur du Symbole de Nicée. Une version latine du Symbole de Nicée avait été soumise à l'approbation des Pères (MANSI, t. 3, col. 894. TURNER, *Ecclesiae Occidentalis Monumenta Iuris Antiqua*, t. 1, fasc. 2, pars I, p. 302 et 304. HÉRÉLÉ-LECLERCQ, t. 2, pars I, p. 82 et sq.). Augustin déclare bien dans ses *Retractationes*, 1, 17, qu'il ne faut pas y chercher le texte de la liturgie baptismale (*uerborum illa contextio, quae tenenda memoriter competentibus traditur*).

3. En se fondant sur l'exorde : *Pro modulo aetatis rudimentorumque nostrorum, pro tirocinio suscepti muneris...*

4. P. VERBRAKEN, « Le Sermon CCXIV de saint Augustin », *RB*, t. LXXII (1962), p. 7-21. On sait qu'Augustin faisait prêcher ses prêtres même en sa présence. LENAÏN DE TILLEMONT (*Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique*, Paris, t. XIII, 2^e éd. 1710, note XIV, p. 365) avait déjà bien vu que ce sermon ne devait pas être daté du début de la prédication.

des faits. Prêtre, puis évêque, Augustin a d'abord suivi la tradition liturgique de son église, il a ensuite jugé préférable d'adopter (soit isolément, soit en accord avec ses confrères de Numidie) un Symbole plus proche de l'*Ordo nicéen* et qui resserrait les liens avec la *Catholica*. Bien qu'Augustin se montrât très soucieux de ne pas choquer les habitudes de ses fidèles, il n'avait cependant pas peur d'innover en matière liturgique¹. Voici le texte du Symbole africain d'Hippone tel qu'il nous est parvenu d'après le S. 215 :

*Credo*² *in deum patrem omnipotentem, uniuersorum creatorem, regem saeculorum, immortalem et inuisibilem.*

*Credo*³ *in filium eius Iesum Christum dominum nostrum, natum de spiritu sancto et uirgine Maria. Crucifixus est sub Pontio Pilato et sepultus est. Tertia die resurrexit a mortuis, ascendit ad caelos, sedet ad dexteram dei patris inde uenturus est iudicare uiuos et mortuos.*

Credo *in spiritum sanctum, in remissionem peccatorum, resurrectionem carnis et uitam aeternam, per sanctam ecclesiam.*

Le S. 212, celui de notre édition, ne cite pas les formules, mais les fait entrer dans une paraphrase explicative. On

1. D. DE BRUYNE ne craint pas de rapporter à une innovation de notre auteur la formule du Pater : *Ne nos inferas* à la place de la formule africaine *Ne patiaris nos induci* et parle à ce sujet de deux générations de fidèles d'Hippone : les fidèles qui avaient été baptisés par lui et « les vieillards, la génération formée avant (son) épiscopat » (« Saint Augustin, réviseur de la Bible », *MA* II, p. 599). On verra plus loin qu'il n'a pas hésité non plus à modifier, au moins par trois fois, l'ordre des péripécopes de la semaine de Pâques.

2. Le S. 215 porte *credimus* parce qu'il s'agit d'une explication faite à l'ensemble des *competentes* ; mais le symbole est une profession de foi personnelle (*Quod simul accepistis et singuli hodie reddidistis*, S. 215, 1), le texte se récitait à la première personne du singulier : *Mementote quod in symbolo reddidistis : Credo* etc. (S. 56, 7).

3. P. VERBRAKEN (*art. cit.*), a montré par l'analyse du texte que le terme était repris trois fois.

remarque l'insistance à répéter, pour préciser la foi en Dieu Père, Fils, Trinité, une formule très voisine de celle du S. 215 ; il ne faut évidemment pas imaginer qu'elle était reprise trois fois, mais en conclure qu'elle était le texte officiel pour le premier article, à l'époque du S. 212 :

Credo in deum patrem omnipotentem, inuisibilem, immortalam, regem saeculorum, uisibilem et inuisibilem creatorem.

Même si le texte présente une légère variante avec celui du S. 215, on voit que ce dernier sermon n'a pas le caractère singulier qu'on lui reconnaît habituellement et qui fait douter, en même temps que de son authenticité, de l'usage du Symbole africain à un certain moment de l'épiscopat d'Augustin. On notera la similitude avec le verset paulinien I *Tim.* 1, 17 : *Regi autem saeculorum, immortalis et inuisibilis* ¹.

✱ Pour le deuxième article, l'emploi de *unigenitus* fait penser que le terme *unicum* appartenait déjà au texte de ce symbole, comme l'atteste le S. *Mai* 95, 7, que Kunzelmann date de 402-404 ².

Après la profession à l'Esprit, l'orateur abrège ; aussi n'apprend-on rien sur la formule et la place de la profession à l'Église.

Dans le nouveau Symbole d'Hippone, la profession au Père aura la même formulation, la profession à l'Église occupera la même place que dans le texte romano-milanais. La formule finale ne semble pas avoir atteint du premier coup sa fixité. Le Symbole s'arrêtait d'abord à *carnis resurrectionem* ³, une autre prédication atteste *in uitam aeternam* ⁴.

1. D. DE BRUYNE « Saint Augustin, réviseur de la Bible », *MA*, t. II, p. 519-606) fait remarquer que les mss grecs ont trois leçons pour ce texte : 1) ἀθανάτω ἀοράτω, 2) ἀφθάρτω ἀοράτω, 3) ἀφθ. ἀορ. ἀθ. Augustin suit généralement la deuxième leçon, mais il a toujours la même transposition : *inuisibilis, incorruptibilis* (p. 536). Dans la formule du Symbole, le texte est conforme à la traduction de la Vulgate : *inuisibilis, immortalis*, dans le même ordre d'après le S. 215 ; avec transposition d'après le S. 212.

2. *Sed mementote cum dixerimus : Et Iesum Christum filium eius unicum dominum nostrum.*

3. *Carnis resurrectionem, iam finis est* (S. *Guel.* 1, 10).

4. *De symbolo* 17.

3. LA PRIÈRE DU SEIGNEUR

Huit jours après le Symbole et quand les *compelentes* l'avaient pour la première fois récité en public, probablement au cours d'une cérémonie différente, on leur confiait la Prière du Seigneur, le Pater, qu'ils devaient aussi apprendre pour le réciter huit jours plus tard, c'est-à-dire le samedi, veille de Pâques, mais non au cours de la veillée ¹. Alors que la *redditio* du Symbole était en elle-même une étape importante de l'initiation, la *redditio* du Pater semble une simple répétition. On y « récite » le Pater, on ne l'y « prie » pas, parce que le Pater est la prière des fils : « comment en effet pourrait-il dire « notre Père », celui qui n'est pas encore né ² ? » (S. 59, 7).

La bibliothèque d'Hippone conservait un de ces sermons *De oratione dominica* ³ ; quatre d'entre eux nous sont parvenus : les sermons 56 à 59 ⁴.

Au jour de la tradition, il était d'usage de commenter pour les *compelentes* les paroles de la prière, ou plutôt l'évangile de Matthieu 6, 7 s., dont la lecture venait de leur être faite. Le point de départ est toujours la citation, d'après Paul, de *Joël* 2, 32 : « Quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé », avec son contexte de *Romains* 10, 13-15. La succession des traditions du Symbole et du Pater reçoit ainsi une justification logique ⁵. « Vous devez d'abord

1. Voici les textes les plus explicites : *Quicumque autem uestrum non bene symbolum reddiderunt, habent spatium, teneant ; quia die sabbati, audientibus omnibus qui aderunt, reddituri estis, die sabbati nouissimo quo die baptizandi estis. Ad octo autem dies, ab hodierno die, reddituri estis hanc orationem quam hodie accepistis* (S. 58, 1). *In die sabbati, quando uigilaturi sumus in dei misericordia reddituri estis non orationem sed symbolum* (S. 58, 13). *Ad octo enim dies reddituri illam, non oraturi ; post baptismum illam orabitis* (S. 59, 7). *Sed ubi est perfecta sanctificatio, dicimus orationem dominicam quam accepistis et reddidistis* (S. 227).

2. CYPRIEN le précisait aussi : *Pater noster, id est eorum qui credunt, eorum qui per eum sanctificati et gratiae spiritalis natiuitate reparati filii dei esse cooperunt* (*De oratione dominica* 10).

3. A. WILMART, « Operum S. Augustini Elenchus », *MA* II, p. 206.

4. En d'autres circonstances, autres commentaires du Pater : *De serm. dom. in monte* II, 15 ; *Ench. de fide et char.*, 30 ; *Epist.* 130 ; etc.

5. Cf. A. M. LA BONNARDIÈRE, « Les douze petits prophètes dans l'œuvre de saint Augustin », *REA*, 1957, p. 341-374.

apprendre ce que vous devez croire et ensuite ce que vous devez demander » (S. 58, 1). C'est l'*ordo aedificationis* (*ibid.*). Le Seigneur a lui-même enseigné à ses disciples à prier ; ses conseils sont d'un bon avocat et notre cause est en bonnes mains, puisque notre conseiller juridique (*Iuris-peritus*) est précisément le juge-assesseur (*Assessor palris*)¹.

Seul fils du Père, le Seigneur n'a cependant pas voulu rester « fils unique »², aussi : « l'Unique a d'innombrables frères qui disent Notre Père qui es aux cieux » (S. 57, 2). Un général, un mendiant, un esclave et son maître, qui disent chacun : Notre Père, comprennent donc qu'ils sont frères » (cf. S. 58, 2 ; 59, 1).

« Que ton Nom soit sanctifié », cette demande nous concerne. En lui demandant qu'il nous rende saints, « c'est pour nous que nous prions, non pour Dieu » (S. 57, 4).

« Que ton règne arrive » est expliqué en relation avec Matthieu 25, 34 : « Venez les bénis de mon Père, recevez le royaume »³, avec le commentaire : « Que nous le demandions ou que nous ne le demandions pas, son règne viendra » (S. 57, 5) ; « il viendra donc, mais en quoi cela te servira-t-il s'il te trouve à gauche ? C'est donc pour toi que tu le souhaites, pour toi que tu pries » (S. 56, 6).

On peut comprendre de plusieurs façons : *sicut in caelo et in terra*. Cela peut vouloir dire : par nous aussi bien que par les anges. Deuxième explication : le ciel est l'Église, la terre ses ennemis. Troisième explication⁴ : notre esprit

1. S. 58, 1. Cf. S. 114, 5 : *Preces istas iurisperitus caeli dictavit, non te fallit... qui tibi dictavit preces aduocatus est tuus. Si mentiris, testis est, si non te corrigis, iudex erit tuus*. M. LE LANDAIS (« Deux années de prédication de saint Augustin », *Études Augustiniennes*, Paris, 1953, p. 8-95) explique le mot différemment : « Pour introduire une requête auprès de l'empereur, on a recours à un spécialiste qui sait rédiger des suppliques efficaces, Jésus-Christ est pour nous ce juriste habile qui nous a appris à prier Dieu par les demandes du Pater » (p. 23). Pour en revenir à l'image judiciaire, CYPRIEN dit aussi : *apud patrem aduocatum pro peccatis nostris* (d'après *I Jn 2, 1*). Mais en même temps, il souligne le caractère familial de cette demande (*amica et familiaris oratio*) : « Quand nous prions, le Père reconnaît les paroles de son Fils » (*De oratione dominica* 3).

2. *Et cum sit ipse filius dei unicus tamen nonuit esse unus* (S. 57, 2).

3. Dans tous les sermons, sauf dans le S. 59.

4. Les trois explications se trouvent dans chaque sermon : S. 56, 8 ; 57, 6 ; 58, 4 ; 59, 5.

est appelé métaphoriquement ciel et notre corps terre, nous demandons de vaincre la chair en révolte contre l'esprit. Augustin donne ailleurs cette interprétation pour traditionnelle et précise qu'on la trouve chez Cyprien¹.

Notre pain quotidien, c'est d'abord tout ce qui est nécessaire à notre vie, ensuite le pain des âmes : parole de Dieu et corps du Christ. Pour les *necessaria peregrinationis nostrae* (S. 57, 1), il faut se déclarer « mendiants de Dieu » (S. 56, 9). Même les riches sont des mendiants de Dieu : « De quoi le riche a-t-il besoin ? J'ose le dire, de son pain quotidien. Car s'il ne manque de rien, n'est-ce pas parce que Dieu lui a donné ? Qu'aura-t-il si Dieu retire sa main ? » Il est donc juste de demander le pain des hommes, il faut aussi demander le pain des fils (S. 56, 10). L'eucharistie est cette nourriture spirituelle que connaissent les fidèles et que les *competentes* recevront bientôt à l'autel de Dieu : « Ce sera aussi un pain quotidien nécessaire à votre vie » (S. 57, 7). Le sens de la demande est alors précisé : « Que veut dire : Donne-nous notre pain quotidien ? Que nous vivions de telle sorte que rien ne nous sépare de ton autel » (S. 58, 5). Le pain des fils, c'est encore la parole de Dieu : prédications, lectures liturgiques de l'Écriture, hymnes (S. 57, 7) : « Et la parole de Dieu que l'on ouvre pour vous chaque jour et, en quelque sorte, que l'on rompt pour vous est un pain quotidien » (S. 58, 5).

« Remets-nous nos dettes, comme nous remettons à nos débiteurs », peu de versets évangéliques ont été plus que celui-ci prêchés par Augustin. Même après le baptême, le fidèle n'est pas sans péché : « Nous sommes tous débiteurs, non d'argent, mais de péchés. On va peut-être me dire : Même vous ? Nous répondrons : Même nous. — Même vous, saints évêques, vous êtes pécheurs ? — Même nous, nous

1. *Quod non absurde quidam intellexerunt* (*Ench.* 30). Dans le *Contra Iulianum Pel.*, II, 6, il cite le passage de Cyprien. C'était aussi l'interprétation de TERTULLIEN (*De oratione* 4). A noter que le commentaire d'Augustin sur le Pater ne s'éloigne pas pour le sens de celui de Cyprien ; il l'abrège, mais n'invoque pas. Il en a laissé tomber trois points intéressants : 1) la sobriété de la prière chrétienne (*De oratione dominica* 3) ; 2) la Prière du Seigneur, prière de l'unité (*ibid.* 8) ; 3) « Donnez-nous notre pain quotidien », prière de la pauvreté chrétienne (*ibid.*, 19).

sommes pécheurs. — Même vous ? Non, ce n'est pas possible, Monseigneur, tu te fais du tort. — Je ne me fais pas du tort, je dis la vérité : nous sommes pécheurs » (S. 56, 12). La Prière du Seigneur est, avec le baptême et la pénitence, l'un des trois moyens mis à notre disposition pour obtenir la rémission de nos péchés. Elle est *collidiana mundatio* (S. 56, 12), *collidiana medicina* (S. 17, 5), *collidiana medela* (*De fide et operibus* 48), *collidianus baptismus* (S. Guelf. 1, 9). Le S. 57, 12 donne le détail d'un véritable examen de conscience. Ce pardon est cependant assorti d'une condition. Il a fait l'objet d'un contrat¹ : nous ne serons pardonnés que si nous pardonnons. La *libido uindictae* est par conséquent la plus terrible des tentations, puisque toutes les autres fautes peuvent nous être pardonnées par la prière et qu'elle seule risque d'empêcher la clause du contrat de jouer en notre faveur (S. 58, 11). L'exemple de Jésus sur la croix ou, si nous le récusons en arguant de notre faiblesse, celui d'Étienne doit nous inciter à pardonner à nos ennemis : « Que cela ne vous paraisse pas impossible. Je sais, j'ai rencontré, je connais fort bien des chrétiens qui aiment leurs ennemis » (S. 56, 14).

Ne nos inferas in tentationem : Augustin connaît deux autres versions de ce texte : « Certaines éditions portent *inducas* qui, à mon avis, est aussi bon, l'un et l'autre de ces mots traduisant le même mot grec : ἐλασνέγγης. Mais certains disent : *Ne nos patiaris induci in tentationem* » (*De sermone domini in monte* 2, 30). Il écarte la troisième comme étant une paraphrase ; il se servait de la première (*inferas*) quand il s'agissait d'une citation littérale de la prière officielle de l'Église, de la première ou de la deuxième (*inferas* ou *inducas*), lorsqu'il citait plus librement². Dieu ne nous tente pas, il permet que nous soyons tentés. En fait, nous ne devons pas demander de ne pas être tentés, mais de ne pas succomber à la tentation. Une analyse délicate d'exemples concrets

1. *Pactum et placitum firmumque chirographum* (S. 58, 8) ; *sponsio, pactum, placitum* (S. 56, 13).

2. *Ne nos patiaris induci in tentationem* est la formule de Cyprien et d'Ambroise. T. VAN BAVEL, « *Inferas-Inducas* », *RB*, t. LXIX (1959), p. 348-351, montre qu'Augustin est le seul à employer *inferas* qui devait être le texte officiel de l'Église d'Hippone.

signale aux *competentes* (S. 57, 11) les pièges de la concupiscence, sur le chemin sinueux et délicieux qui va de la tentation au consentement : *Dulce est peccatum sed amara est mors* (S. 58, 9).

À la fin de chaque sermon, une brève récapitulation fait constater que trois des demandes concernent la vie éternelle et seront toujours valables, tandis que les quatre dernières n'ont à être formulées que durant notre vie terrestre : la pensée d'Augustin est toujours orientée vers la vie bienheureuse, c'est en elle que, par avance, il se situe.

4. LA SAINTE PÂQUE

Sept jours avant Pâques, sept jours après Pâques constituaient les *dies feriati*, concédés par le code théodosien¹. Durant ces « vacances », on laissait en suspens procès et affaires, les chrétiens remplissaient leurs basiliques : « Tout le monde court à l'église aujourd'hui » (*En. in Ps.* 21, 29). « Il y a grande foule ici, ceux qui n'ont pas l'habitude de venir sont venus » (*ibid.*, 5).

La question est maintenant de savoir, non en quoi consistaient les Saints Jours de la Pâque à Hippone au v^e siècle, mais quelle était la prédication dont l'évêque s'acquittait solennellement en cette circonstance. D'après les sermons qui nous ont été conservés et les indications que nous recueillons dans l'ensemble de l'œuvre, il semble que les prédications du mercredi, du vendredi, de la nuit de Pâques et du jour de Pâques constituent les points les plus importants du programme de la première semaine.

A. *Quarta sabbati ante Pascha.*

Le *Tractatus II in Io. Ep.*, 2, prêché un lundi de Pâques, nous donne une indication qui ne se rencontre pas ailleurs. Le mercredi avant Pâques, à la réunion du matin, Augustin avait commenté le *Ps.* 21 : *Propter illum psalmum quem uobis commendauimus, quarta sabbati, statione prima nouissimae hebdomadis.* La même année et à peu de temps de là,

1. Cf. S. 259, 6 et la note des Mauristes.

dans le *Tractatus in Io. Eu.*, XIII, 14, il nous parle de la lecture du psaume à ce jour, non comme d'une innovation ou d'une anomalie, mais comme tout à fait traditionnelle et, qui plus est, traditionnelle à la fois chez les catholiques et chez les donatistes : *Qui psalmus omni anno legitur nouissima hebdomada intento uniuerso populo imminente passione Christi et apud nos et apud illos psalmus iste legitur.* En toute rigueur, *nouissima hebdomada imminente pascha* ne saurait à lui seul, être tout à fait concluant, mais l'indication de l'*In Io. Ep.* et celle de l'*In Io. Eu.* ne peuvent concerner que le même jour.

Ce n'est donc pas le vendredi, comme on le dit d'habitude, mais le mercredi que fut prêchée l'*Enarratio in Ps. 21, II.* Elle contient les mêmes précisions sur la lecture faite au même jour chez les catholiques et chez les donatistes¹. Ce synchronisme fait d'ailleurs l'argument majeur de la vive polémique qui anime le commentaire. Une éloquence toute frémissante et particulièrement brillante se met au service d'une dialectique passionnée. Le Psaume 21, qui raconte la passion du Christ « comme si on la lisait dans l'évangile », annonce aussi sa royauté. Nous apprenons que les *sacramenta* de ce jour sont la fidélité à la parole de Dieu qui garantit, par la voix prophétique, sa domination sur tout l'univers et, par conséquence tacite, la catholicité de son Église. Quand se furent apaisées les querelles du donatisme, on ne sait quel dut être le commentaire du Psaume 21². D'après *En. in Ps. 21, II, 1*, on peut supposer que la lecture prophétique était Jérémie 9 et l'évangile Matthieu 26, 1-16. Ce dernier point peut être corroboré par l'explication que donnait Augustin du jeûne du mercredi, pratiqué « parce que, vu ce que dit l'évangile, c'est au quatrième jour de la semaine que les Juifs ont pris la décision de tuer le Seigneur » (*Epist. 36, 30*). On devait donc célébrer, le mercredi avant Pâques, la *memoria* de cet événement et de l'onction de Béthanie.

1. *Ecce psalmus et hic legitur hodie et ibi legitur hodie (28). Sed haeretici obliiti sunt et ideo audiunt omni anno (29). Tres istos uersos tenete, fratres ; hodie cantati sunt et ibi (29).*

2. Un commentaire du même *Ps. 21* est donné dans la Lettre à Honoratus (*Epist. 140*). Cf. *Retractationes II, 36*.

B. Le jour de la Passion du Seigneur.

On cherche vainement, dans la prédication augustinienne, un texte pour le Jeudi Saint. On sait bien que l'usage était de ne pas parler ouvertement de l'eucharistie et si plusieurs catéchèses eucharistiques nous ont été conservées, elles ne furent pas prêchées *ad populum*¹. Dans l'*En. in Ps. 21, II, 28*, on lit cette indication : « On ne peut pas commenter maintenant le *sacrificium pacis* » ; ce « maintenant » (*modo*) peut avoir un double sens : ce n'est pas le lieu (*ad populum*) ou : ce n'est pas le jour (on est au mercredi saint). La Lettre à Ianuarius (*Epist. 54, 6-10*) nous apprend que les fidèles d'Afrique avaient un souci très vif de commémorer la Cène dans les conditions mêmes de l'institution. Ils se fondaient sur *Luc 22, 20 (postquam coenauit)* pour célébrer la synaxe eucharistique après le repas². Mais nous n'avons pas de prédication pour ce jour et le catalogue de la bibliothèque d'Hippone n'en conservait pas non plus.

Par contre, on y trouvait, d'après Possidius, deux prédications sur la Passion : *Dominici passionis tractatus duo*³.

1. De même ni la dernière Cène ni le sacrifice eucharistique ni la communion ne sont directement représentés dans les peintures des catacombes, les sculptures des sarcophages, l'iconographie paléo-chrétienne. Cf. L. DE BRUYNE. « Initiation chrétienne et Art paléo-chrétien », *Rev. des Sciences Relig.*, 1962, p. 67.

2. Le texte de la lettre 54 n'est pas très clair en ce qui concerne ce point. Voici comment on doit, semble-t-il, le comprendre : le jeudi, en vue de la cérémonie du baptême, les *competentes* allaient au bain, ce dont ils s'étaient abstenus pendant le Carême (ou seulement depuis le dimanche précédent ?) ; les fidèles avaient l'habitude de les y accompagner. Jeûne et bain étant réputés incompatibles, on rompait le jeûne ce jour-là. Pour ceux qui rompaient le jeûne, on célébrait une synaxe eucharistique, le matin. Ceux qui jeûnaient prenaient leur repas vers trois ou quatre heures, comme il était d'usage. Pour eux, qui avaient gardé le jeûne (pénitentiel), on célébrait la synaxe, mémorial de la Cène, en son heure anniversaire, le repas qui précédait faisant en quelque sorte partie de la célébration (*postquam coenauit*), avec une valeur quasi rituelle, « solennelle », selon le vocabulaire du temps. S'il s'agit du jeûne pénitentiel et non du jeûne eucharistique, on s'explique la distinction faite par Augustin entre « ceux qui jeûnent » et « ceux qui ne jeûnent pas ».

3. A. WILMART, « *Operum S. Augustini Elenchus* », *MA*, t. II, p. 205.

Cette même indication se retrouve dans le titre des *S. Guelf.* 2 et 3. Le *S.* 218 est à placer dans le même groupe¹. On peut se demander si cette célébration était déjà dissociée de la Nuit de Pâques ou si l'on commémorait ensemble la mort et la résurrection du Seigneur, comme les deux aspects d'un même mystère. Mais, puisqu'on avait, en Afrique, au IV^e siècle, le souci de commémorer la Cène en son moment historique, comment ne pas penser que l'on célébrait aussi la Passion en son jour anniversaire, *quod nullus ambigit sexta sabbati* (*Epist.* 36, 30) ? En fait, ce n'est pas en un jour, mais dans l'espace de trois jours que se célébrait la Pâque : *Attende igitur sacratissimum triduum crucifixi, sepulti, suscitati* (*Epist.* 55, 24). Le vendredi donc, la *sollemnitatis* réclamait une prédication sur la passion du Seigneur².

On lisait à Hippone la passion selon Matthieu : « Comme on ne lit la passion qu'un jour³, on a coutume de ne la lire que selon Matthieu. Une fois j'ai voulu que la passion soit lue, année après année, selon tous les évangélistes. Mais les auditeurs, en entendant des textes dont ils n'avaient pas l'habitude, ont été tout désorientés » (*S.* 232, 1). Après cette déclaration, on se trouve, à son tour, assez désorienté en lisant le *S.* 218, qui suit pas à pas le texte de l'évangile de Jean⁴. Aurait-il été prononcé l'année de l'expérience avortée ? Autre hypothèse, Augustin aurait-il choisi le texte johannique de la passion l'année où il commentait l'évangile, puis l'épître de Jean ? Cela ne semble guère probable, vu l'absence de polémique antidonatiste dans ce sermon. Il propose une interprétation symbolique pour quatorze épisodes de la passion, en les confrontant à des versets de psaumes ou à des textes pauliniens. Le *S. Guelf.* 2 s'appuie sur deux passages du *Ps.* 21 (17-19 et 28-29). Ici, la

1. *Sollemniter legitur passio, sollemniter celebratur* (*S.* 218, 1).

2. *Exigit ergo a nobis sollemnitas ut de passione domini uobis sermonem...* *reddamus* (*ibid.*).

3. Par opposition à la résurrection lue la nuit de Pâques et les jours suivants.

4. Sur quinze références, une seule à Luc 23, 34 ; quatre qui peuvent se rapporter à la fois aux Synoptiques et à Jean ; dix exclusivement à Jean. Le *S.* 218 ne nous a certainement pas conservé le relevé des tachygraphes ; c'est un résumé très sec qui fait plutôt penser à des notes, à un schéma.

polémique antidonatiste est toujours au premier plan. Mais le morceau le plus éclatant est sans conteste le *S. Guelf.* 3. Le thème est exposé dans la première phrase : « La passion de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ est une promesse de gloire et une leçon de patience. » Le verset de *Galates* 6, 14 fournit l'élément d'un contrepoint, conduit avec une sobre maîtrise.

Dans les trois sermons, l'accent est mis sur la joie. La croix n'est un scandale que pour les infidèles¹. Les chrétiens y puisent un motif de fierté, une assurance de gloire : *titulum gloriae, fiducia gloriae* (*S. Guelf.* 3, 3). Mais apprendre à souffrir reste cependant la grande leçon de la passion du Seigneur : *doctrina patientiae*. Elle nous enseigne l'*humilitas*, ce sentiment de nos limites et de notre bassesse, qui ne devrait pas nous quitter.

Menus détails dans le récit de la passion : l'éponge est le symbole des cœurs enflés, *non solidi sed tumidi* ; le Seigneur a rendu l'esprit, *per humilitatem*, en inclinant la tête² (*S.* 218, 11, 12). « Qui osera s'élever (*superbire*) quand c'est Dieu qui enseigne la petitesse par son exemple même ? » (*S. Guelf.* 3, 4).

C. La Veillée de Pâques.

Les manuscrits des sermons de la veillée de Pâques portent tantôt *in uigiliis paschae*, tantôt *de nocte sancta*. En fait, il semble qu'Augustin prenait à plusieurs reprises la parole au cours de la nuit dont le programme liturgique était si chargé. Traditionnellement et *sollemniter*, il commentait dans une allocution spéciale l'exercice même de la veillée. Quinze sermons de ce type nous sont parvenus. Ce sont les sermons des Mauristes 219 ; 220 ; 222 ; les *S. Denis* 2 ; *Guelf.* 4 ; 5 ; 6 ; *Wilmart* 4 ; 5 ; 6 ; 7 et les *Addimenta ad Sermones Wilmartianos* au nombre de quatre³. D'après

1. Et pour les manichéens qui se servent contre les chrétiens de la citation de *Galates* 3, 13 : *Maledictus omnis qui pendet in ligno*. Cf. *De actis cum Felice* II, 10.

2. Baisser la tête était un des rites de l'exorcisme.

3. Le *S. Guelf.* 5 présente le texte entier du *S.* 221 dont les Mauristes ne connaissaient que la fin. Ce sermon a été aussi édité par C. LAMBOT : *Stro-*

Possidius, vingt-trois *Tractatus per uigilias paschae* étaient conservés dans la bibliothèque d'Hippone. Si l'on songe qu'Augustin ne put prêcher plus de trente-neuf fois en cette circonstance, la proportion des allocutions conservées est considérable. Il faut sans doute y voir la preuve de l'importance de cette célébration aux yeux du pasteur, comme à ceux des fidèles. Le thème central est l'exercice même de la veillée. Ce n'était pas la seule qui fût célébrée à Hippone. Chaque église d'Afrique avait en ce domaine ses traditions particulières. Aussi est-ce autant pour souligner l'unanimité des communautés chrétiennes que pour énoncer un argument antidonatiste qu'Augustin précise : *in qua totus uigilal mundus*, ou : *cum orbe terrarum ecclesia diffusa*. Il montre ainsi l'importance de cette veillée qui est « plus sacrée et plus sainte » (S. *Guelf.* 4) que les autres et « comme la mère de toutes les saintes veilles » (S. 219).

Dans le S. *Guelf.* 5, un des mieux venus sur ce thème, Augustin développe successivement ces deux points : pourquoi veillons-nous ? et pourquoi veillons-nous particulièrement à cette date ? Chacune des homélies de la Veillée vient apporter, avec des nuances particulières et en mettant l'accent sur l'un ou l'autre aspect, une réponse à cette double question. Le verset de Matthieu 26, 41 : « Veillez et priez, afin de ne pas entrer en tentation » fournit la justification la plus assurée de la veillée des chrétiens (S. *Guelf.* 4 ; *Guelf.* 6 ; *Wilm.* 5 ; S. 222 ; *Add. ad Wilm.*). Augustin y ajoute II *Cor.* 2, 27 : « plus souvent dans les veilles » (S. *Guelf.* 4 ; *Guelf.* 5 ; S. 219), une fois seulement I *Pierre* 5,8 (*Wilm.* 6). A plusieurs reprises, il commente *Éphés.* 6 (S. *Guelf.* 4 ; *Guelf.* 5 ; S. 219), probablement à cause du verset 18 (*orantes omni tempore in spiritu et in illo uigilantes*)

mata Patristica et Mediaevalia, Utrecht 1950. Les *post Maurinos reperti* de la veillée de Pâques se trouvent dans le volume I des *Misc. Agostiniana*. Pour les *Addimenta ad sermones Wilmartianos*, Dom WILMART les présentait ainsi : « Le développement est aussi court que possible. L'orateur apparemment n'avait pas le loisir de traiter son sujet et ne voulait pas non plus demander trop à l'attention de son auditoire. Peut-être aussi les « notaires » n'ont-ils retenu que l'essentiel de ces improvisations et l'auteur responsable ne s'est pas soucié ensuite d'étouffer le canevas » (« Allocutions de saint Augustin pour la Vigile Pascale », *RB*, 1930, p. 136).

que d'ailleurs il ne cite pas. A partir de ce texte, l'exercice de la veillée apparaît d'abord comme une lutte contre les puissances des ténèbres (S. 219 ; 222 ; *Wilm.* 5) : « Nous vous devons chaque année une exhortation, la voix du berger doit réveiller le troupeau du Seigneur, pour faire face aux puissances ennemies et envieuses, aux dictateurs des ténèbres, ces bêtes fauves de la nuit (S. 222). Cette nuit d'exultation ne doit donc pas cesser d'être une nuit d'humilité, au sens où Augustin entend cette attitude de l'âme : « Célébrons les solennités de l'humilité du Seigneur, par laquelle il s'humilia lui-même se faisant obéissant jusqu'à la mort... Nous aussi en cette sainte nuit, en jeûnant, en veillant, en priant, humilions nos âmes » (*Add. ad Wilm.* 1). « Veillons humblement, prions humblement, avec une foi tout à fait fidèle, une espérance tout à fait solide, une charité tout à fait chaleureuse » (*ibid.* 2). Car le tout n'est pas de veiller et, à deux reprises, Augustin esquisse en quelques traits pittoresques les veilles de l'*amor immundus* (*Wilm.* 7 ; *Add. ad Wilm.* 3). L'Église veille dans l'attente de son Seigneur : « Car pendant tout ce temps où elle parcourt les siècles comme en un voyage de nuit, les yeux fixés sur les saintes Écritures comme sur les lampes de la nuit, l'Église veille jusqu'à ce que vienne le Seigneur » (*Wilm.* 4). Enfin la veille est un exercice préparatoire à la vie bienheureuse où l'on se reposera sans jamais dormir, car le sommeil est l'image de la mort. Le thème est cher à Augustin. Il le développe dans le S. *Guelf.* 5, 3, mais il en parle souvent ailleurs : « Tel est le fruit de nos veilles... telle en est la récompense ; celui en l'honneur de qui, en luttant contre la torpeur terrestre, nous avons quelque peu veillé, nous donnera une vie où la veille sera sans peine, le jour sans nuit, le repos sans sommeil » (S. *Wilm.* 7). Telles sont les raisons pour lesquelles veillent les chrétiens.

Ils ont, de plus, une raison toute spéciale de veiller en cette nuit de Pâques qui célèbre le sommeil du Seigneur ; « en cette nuit où nous vénérons le Seigneur enseveli, veillons dans le temps où, pour nous, il dort » (S. *Guelf.* 4, 2).

Sommeil et réveil de Jésus sont lyriquement commentés à l'aide d'une série de versets psalmiques :

- Ps. 3, 6 : *Ego dormiui et surrexi* (S. *Guelf.* 4 et 6 ; cf. S. *Denis* 5, 2) ;
 Ps. 40, 9 : *Numquid qui dormit non adiciet ut resurgat* (S. *Guelf.* 6 ; S. *Wilm.* 6 ; cf. S. *Denis* 5, 2) ;
 Ps. 40, 11 : *Et suscita me et reddam illis* (S. *Guelf.* 6 ; S. *Wilm.* 6) ;
 Ps. 120, 4 : *Non dormiet neque dormitabit qui custodit Israël* (S. *Guelf.* 6 ; S. *Wilm.* 7).

Le plus curieux est la citation de : *Sicut passer singularis super lectum* (Ps. 101, 8), qu'il faudrait d'ailleurs éclairer par l'*En. in Ps.* 101, I, 8 (S. *Wilm.* 6 ; S. *Guelf.* 6).

Une autre illustration est fournie par *Genèse* 49, 9 : *Ascendisti recumbens... Dormisli sicut leo*, que vient orchestrer *Apoc.* 5, 5 : *Vicit leo de tribu Iuda* (S. *Guelf.* 6 ; S. *Wilm.* 6) et dont la *Cité de Dieu* (XVI, 41) fournit un intéressant commentaire.

Enfin le verset 25 de *Romains* 4, est expressément rattaché au thème : *Traditus est propter peccata nostra et dormiuit. Resurrexit propter iustificationem nostram* (S. *Guelf.* 4 ; cf. S. 220 ; S. *Wilm.* 4 ; 9).

La victoire du Christ sur la mort se célèbre dans une allégresse radieuse. Les lampes allumées dans la nuit de Pâques brillent comme un signe de cette jubilation et mettent en lumière une réalité plus éclatante mais plus intérieure : « Dieu donc qui ordonna que la lumière luise dans les ténèbres fait luire la lumière en nos cœurs, afin que s'opère en nous quelque chose de comparable à ce qui se passe dans cette maison de prière tout illuminée de l'éclat des lampes » (*Add. ad Wilmart.*).

Ici encore les versets des psaumes illustrent le commentaire :

- Ps. 138, 12 : *Et nox tanquam dies illuminabitur* (S. 219) ;
 Ps. 17, 20 : *Tu illuminabis lucernam meam* (S. *Guelf.* 5) ;
 Ps. 12, 4 : *Illumina oculos meos ne unquam obdormiam in mortem* (*Add. ad Wilm.* 2 ; 4).

Tandis que les versets pauliniens éclairent le sens le plus profond de la veillée :

- II Cor.* 4, 6 : « Dieu qui dit à la lumière d'éclairer les ténèbres éclaire nos cœurs » (S. *Wilm.* 4, 2).
Coloss. 1, 12 : « Il nous arracha au pouvoir des ténèbres » (S. 222).
Éphés. 5, 14 : « Lève-toi, ô toi qui dors... et le Christ t'illuminera » (*Add. ad Wilm.* 3).
Rom. 13, 12 : « Rejetons les œuvres des ténèbres et revêtons les armes de lumière » (S. *Guelf.* 5, 4).
Éphés. 5, 8 : « Vous étiez autrefois ténèbres, vous êtes maintenant lumière dans le Seigneur. Marchez en fils de lumière » (S. 219 ; 222 ; 223).
I. Thess. 5, 5 : « Vous êtes fils de lumière, fils du jour » (*Add. ad Wilm.* 4).

Il est arrivé que la recherche d'une expression brillante a parfois conduit Augustin à user d'un style à facettes quelque peu précieux¹, mais il ne s'adonne pas habituellement à cette inutile luxuriance. De sobres et beaux développements commentent le passage victorieux de la mort à la vie, des ténèbres à la lumière qui est le motif de la joie pascale.

La plus longue des homélies de la Veillée pascale, le *Sermon Denis* 2, commence par cette déclaration : « Nous avons entendu de nombreuses lectures divines, notre entretien ne peut les égaler en longueur et, quand il le pourrait, notre attention ne saurait le supporter. » Il commente successivement le chapitre 1 de la *Genèse*, le *Psaume* 41, 4 et *Exode* 3 qui semblent être du nombre des *lectiones diuinae* de ce jour. Nous connaissons, par des références explicites, les lectures suivantes : *Genèse* 1 (cf. S. *Denis* 2, 1), *Exode* 15 (cf. S. *Wilm.* 5, 2), *Isaïe* 2 (cf. *Tract. in Io. Ep.* 1, 13), *Daniel* 2, 6 (*Contra Litt. Pel.* II, 211).

Lectures et prières semblent avoir alterné : « Dieu nous parle par ses lectures, parlons-lui par nos prières. Si nous écoutons avec obéissance ses paroles, il habitera en nous, celui que nous implorons » (S. 219).

1. Cf. S. *Wilmart* 7, 1.

D. Le jour de Pâques.

Si l'on s'en tient au témoignage de Possidius, la bibliothèque d'Hippone n'aurait contenu aucun *tractatus* du jour de Pâques. On peut cependant en identifier une vingtaine dont il est utile de dresser d'abord l'inventaire : ce sont les sermons édités par les Mauristes 119 à 121, 225 à 230, 272, 320, 363 et le *Tractatus in Io. Ep. 1* ; Dom Morin a réédité dans les *Misc. Agostiniana*, t. 1, les *S. Denis* 3 à 6, *Wilmari* 8 et 9, *Guelf.* 7 et 8¹.

L'évêque d'Hippone prenait la parole à plusieurs reprises et nos vingt homélies sont à distribuer entre plusieurs moments de la célébration liturgique. Leur répartition exacte exige un dénombrement complet des données fournies par les textes. Combien de fois Augustin prenait-il la parole au cours de la célébration pascale ? A la veillée proprement dite, avec ses lectures, prières, chants, prédication, succédaient la célébration de la Résurrection (Évangile selon Matthieu, homélie)² et la cérémonie de l'initiation : baptême et eucharistie.

De même qu'il avait expliqué chacune des étapes de l'initiation, l'évêque faisait ici une catéchèse sur le baptême³.

Dans la matinée de Pâques, nouvelle assemblée eucharistique précédée de la liturgie de la parole. Lecture du

1. Le S. 229 des Mauristes est un extrait de la collection de Bède, dont le *S. Denis* 6 présente le texte complet. Il ne faut retenir dans le groupe des sermons du jour de Pâques ni le *S. Denis* 7, dont Ch. MOHRMANN (*Die altchristliche Sondersprache der Sermones des Heil. Augustinus*, Nimègue 1932) a montré l'inauthenticité, ni le S. 223, qui, d'après Th. A. AUDET (« Notes sur les Catéchèses baptismales de saint Augustin », *Augustinus Magister* I, p. 155, note 2) est un sermon de l'Octave, ni le S. 224, dont C. LAMBOT a restitué le texte authentique (« Le Sermon CCXXIV de saint Augustin et ses recensions interpolées », *Historisches Jahrbuch* 1958, p. 408-418) et qui est également une allocution de l'Octave.

2. Ainsi qu'en témoigne l'exorde du S. 232 : *Resurrectio domini nostri Iesu Christi et hodie recitata est, sed de altero libro euangelii qui est secundum Lucam ; primo enim lecta est secundum Mattheum...* Ou, avec plus de précision encore, celui du S. 235, un lundi : *Hesterno die, id est nocte, lecta est ex euangelio resurrectio saluatoris. Lecta est autem ex euangelio secundum Mattheum...*

3. *Sicut autem quando baptizati estis, immo autem antequam baptizaremini die sabbati locuti sumus vobis de sacramento fontis* (*S. Guelf.* 7, 1).

premier chapitre des Actes¹. *Ps. 117, 24 (Hic est dies quem fecit dominus)*. Lecture du Prologue de Jean. Prédication. Les *S.* 119 ; 120 ; 121 ; 225 ; 226 commentent le texte johannique en rapport avec la présence des nouveaux baptisés et leur nouvelle naissance². On est au lendemain du baptême³, et le lendemain matin : *et post meridiem uidebimus uos* (*S.* 225). Il arrivait qu'Augustin, en place de commentaire de l'évangile adressât une pressante exhortation aux nouveaux baptisés.

Après le renvoi des catéchumènes, l'évêque prenait de nouveau la parole pour une catéchèse sur l'eucharistie qu'un vieil usage avait fait différer jusqu'après le baptême et que le programme si chargé de la nuit faisait repousser, à Hippone, jusqu'à la seconde célébration eucharistique, celle du matin de Pâques⁴. Nous en avons comme preuves le fait qu'elle était annoncée dans l'homélie *ad populum* du matin de Pâques (*S.* 226 ; 228) et trois textes explicites : *Hoc quod uidetis in altari dei etiam transacta nocte uidistis* (*S.* 272). *Audiluri estis quod etiam hesterno die audistis, sed hodie uobis exponitur quod audistis et quod respondistis aul forte cum responderetur tacuistis, sed quid respondendum esset hodie, heri didicistis* (*S. Denis* 6, 3). *Sacramentum mensae dominicae quod modo etiam uidetis et eius nocte preterita participes facti estis* (*S.* 227).

Enfin, nouvelle assemblée *post meridiem*, comme nous

1. *Hodie coepit liber qui uocatur Actuum Apostolorum* (*S.* 227).

2. *Ecce habetis modo natos... Isti ex deo nati sunt* (*S.* 121). *De uobis cantauimus : Hic est dies quem fecit dominus* (*S.* 225). *Isti albat, illuminati* (*S.* 226). *Ex deo nati sunt. Uidetis infantes, uidete et gaudete. Ecce sunt sed ex deo nati sunt. Vultu matris, aqua baptismatis* (*S.* 119).

3. *Ferebatur ergo etiam hic hesterno die dei spiritus super aquam... quando isti infantes adhuc sua peccata portabant* (*S.* 226).

4. Les textes suivants nous permettent, semble-t-il, d'affirmer que la catéchèse était prononcée au cours de la célébration eucharistique : *Sermonem ad altare dei debemus hodie infantibus de sacramento altaris* (*S.* 228). *Hoc quod uidetis in altari dei panis est, corpus Christi, calix sanguis Christi* (*S.* 272). *Panis ille quem uidetis in altari* (*S.* 227). *Hoc quod uidetis, carissimi, in mensa domini panis est et unum* (*S. Denis* 6). *Quod uidetis in mensa domini* (*S. Guelf.* 7). Les verbes sont au présent, encadrés de futur ou de parfait là où le sens l'exige. Elle n'était donc pas prononcée l'après-midi comme Th. A. AUDET le suggère (*art. cit.* p. 152, note 6), en s'appuyant sur : *et post meridiem uidebimus uos*, ce qui ne saurait suffire.

l'apprend le *S. 225*, 4 : *Nolite discedere sobrii et redire ebrii et post meridiem uidebimus uos*. L'évêque y prononçait-il encore une allocution ? C'était, à notre compte, la sixième depuis la veille au soir ; ce qui paraîtrait impossible, si l'on ne connaissait l'extrême brièveté de la plupart d'entre elles. Cependant, avec les lectures, les prières, les cérémonies de l'initiation, le programme de ces vingt-quatre heures était accablant, surtout avec la pratique du jeûne. Il est arrivé à Augustin vieillissant de ne prendre la parole au matin de Pâques que pour s'excuser de ne pouvoir parler ¹.

Il reste maintenant à distribuer nos vingt sermons entre les divers moments de la célébration.

Célébration de la Résurrection.

Mises à part les homélies du dimanche matin et de *sacramentis*, faciles à identifier, nous obtenons le groupe résiduel des sermons 230 ; *Denis* 4 et 5 ; *Wilmart* 8 et 9 ; *Guelf.* 8. Ils ont été prêchés dans la nuit, avant le baptême et la célébration eucharistique de l'aurore de Pâques.

Le *S. Wilmart* 8 s'adresse à l'ensemble des fidèles. Il développe succinctement *Pascha nostra immolatus est Christus* (*I Cor.* 5, 7), en marquant l'opposition de la Pâque juive et de la Pâque chrétienne, du ferment et des azymes, des ténèbres et de la lumière. Son vocabulaire (*die declinato adhuc somniant*) le rapproche des sermons in *uigiliis paschae*.

Le *S. Denis* 5 (son titre porte, on ne sait pourquoi, de *sacramentis*) dont le style à antithèses accuse quelque raideur, part du même texte (*I Cor.* 5, 7). Il oppose l'*agnus* d'Isaïe au *leo* de Genèse 39 et Apocalypse 5, 5 ; c'est un thème de la prédication in *uigiliis paschae*.

Le *S. Wilmart* 9 est de la meilleure veine d'Augustin. Le thème est celui de la Pâque-*transitus*, ce passage de la mort à la vie, dont la circoncision était un obscur symbole : « C'est pourquoi, dans le baptême, était dévoilé ce qui était voilé dans les ombres de l'antique circoncision et cette

circoncision, la même et cependant non la même, puisqu'elle n'est pas de main d'homme, il l'opère lorsqu'est arraché le voile de l'ignorance charnelle, or le voile est enlevé quand tu passes au Christ (*II Cor.* 3, 16). »

Le *S. Denis* 5 est le seul à citer la lecture de l'évangile de la Résurrection selon Matthieu, qui était faite dans la nuit.

Catéchèse baptismale. Aucune mention chez Possidius d'un *tractatus de sacramento fontis*, rien non plus dans nos textes qui puisse se présenter explicitement comme une catéchèse du baptême. Du moins possédons-nous le résumé de l'une d'elles, fait par Augustin lui-même : « Quand vous avez été baptisés, ou pour mieux dire avant que vous ne soyez baptisés, le samedi, nous vous avons parlé du sacrement de la source (*sacramentum fontis*) dans laquelle vous étiez prêts à vous plonger et nous vous avons dit, je pense que vous ne l'avez pas oublié, que ce qui faisait et ce qui fait la valeur du baptême est qu'il est un ensevelissement avec le Christ, comme le dit l'Apôtre : « Par le baptême, nous sommes ensevelis avec le Christ dans sa mort », etc. — *Romains* 6, 4 » (*S. Guelf.* 7, 1). C'est une catéchèse baptismale au style indirect.

Th. A. Audet ¹ avançait que le *S. Denis* 8, in *octauis infantum*, pourrait bien être un de ces *tractatus de sacramento fontis* ; mais cette homélie est prononcée non avant, mais après le baptême ². Par contre, il s'était d'abord demandé, abandonnant trop vite cette piste qui était la bonne, si le *S. 363* ³ n'était pas une catéchèse baptismale. Or l'homélie est tout entière centrée sur le baptême, avec une cohésion et une absence de digressions rares chez Augustin. Elle s'appuie de bout en bout sur l'une des lec-

1. Th. A. AUDET, « Notes sur les Catéchèses baptismales de saint Augustin », *Augustinus Magister* I, p. 151-160.

2. L'étude de l'ensemble des Sermons de l'Octave (cf. *infra* : Le Huitième Jour) ne permet pas de douter que le *S. Denis* 8 ne soit bien une prédication de l'Octave.

3. Il avait été publié par le jésuite Sirmond, à Paris en 1631, le deuxième dans un volume qui groupait quarante inédits dont on a toujours reconnu l'authenticité, sauf pour deux d'entre eux (les nos 9 et 40) que les Mauristes ont classés parmi les *dubii*.

tures de la veillée de Pâques : Exode 15, 1-21, fait allusion à une autre des lectures de la veillée : Daniel 2, 6. Elle s'autorise de *I Cor.* 10, 1-11 pour expliquer le *sacramentum* à partir du symbolisme de la Mer Rouge, cite le texte de *Romains* 6, 4 mentionné plus haut. De ces trois signes, thème unique, lectures liturgiques, doctrine paulinienne, on peut sans trop de présomption inférer que le *S.* 363 est une catéchèse baptismale prononcée le samedi au cours de la veillée, devant les fidèles et devant les *competentes* « prêts à se plonger dans le *sacramentum fontis* ».

Matin de Pâques. Cinq des sermons du matin de Pâques commentent le Prologue de Jean. Ce sont les *S.* 119, 120, 121, 225, 226. Le texte avait été choisi pour le verset 12 : « il leur a donné le pouvoir de devenir fils de Dieu » et nous avons vu qu'Augustin l'applique aux nouveaux baptisés. On ne s'étonnera pas de l'entendre commenter le premier verset, avec le développement habituel sur l'analogie de la parole humaine. Une allusion aux versets 4 et 5 ramène la pensée vers les *infantes* vêtus de blanc, avec un développement sur la lumière, où viennent s'inscrire les textes de la Genèse 1, 5 : « Et la lumière fut » ; du *Ps.* 117, 24 : « Voici le jour qu'a fait le Seigneur » ; d'*Éphésiens* 5, 8 : « Vous étiez jadis ténèbres, vous êtes maintenant lumière dans le Seigneur » ; et parfois du *Ps.* 35, 10 : « Nous verrons la lumière dans la lumière de Dieu ¹. » Le sermon 228, prononcé un matin de Pâques, ne commente pas le texte johannique, mais adresse une exhortation morale aux nouveaux baptisés ². Enfin les sermons 230 et *Guelf.* 8 traitent eux aussi de la lumière, de la joie de Pâques et de la bonne conduite des fidèles, spécialement de leur tempérance, avec un évident parallélisme des développements et des textes (*Ps.* 117 ; *Romains* 13, 17 ; *I Thess.* 5, 2).

L'année où il entreprit le commentaire de l'épître de

1. Dans le *S. Guelf.* 18, du jour de l'Octave, Augustin rappelle que le dimanche précédent le *Ps.* 117, 24 a été chanté, qu'il a parlé sur *Genèse* 1, 35 et *Éphésiens* 5, 8.

2. On penserait plutôt à un sermon de l'Octave, s'il ne commençait par : *post laborem noctis praeteritae* et ne se terminait par : *sermonem ad altare dei debemus hodie infantibus*.

Jean ¹, Augustin souligne d'abord la joie propre à la solennité et commence son entretien par un développement sur la péricope évangélique (*Jn* 1, 4), puis à propos du *Ps.* 18, 6 ², il célèbre les épousailles dans le Christ de la divinité et de l'humanité, de Jésus et de l'Église. Un paragraphe est consacré aux *infantes* et à leur nouvelle vie.

Ces six prédications sont des *sermones ad populum*. Les sermons 227 ; 272 ; *Denis* 3 ³ et 6 ⁴ ; *Guelf.* 7 sont des catéchèses eucharistiques, ils commentent pour les *infantes* le sacrement de la table du Seigneur. Après le renvoi des catéchumènes, l'évêque prenait la parole quand les oblats étaient déposés sur l'autel, parfois avant la liturgie de consécration (*S. Denis* 6 ; *Guelf.* 7) ⁵, plus ordinairement, semble-t-il, après.

Il montrait le pain et le vin sacramentel et révélait aux *infantes* la réalité eucharistique : « Vous voyez du pain et une coupe. Voilà ce que vos yeux vous apprennent, mais votre foi doit être instruite, le pain est le corps du Christ, la coupe le sang du Christ » (*S.* 272).

Aux nouveaux baptisés qui ont déjà participé dans la nuit pascale au sacrement de l'autel ⁶, il explique les rites dans leur succession. Il souligne leur extrême simplicité :

1. Ce qu'il ne fit pas à la réunion du matin, mais à celle de l'après-midi. Il y eut, comme auditoire, un public de gens sans nul doute dévots et sûrement cultivés, dont quelques-uns savaient le grec cf. *Tr. in Io. Ep.* 1, 2 et aussi le groupe des *infantes* auxquels il avait dû dire le matin, comme dans le *S.* 225 : *et post meridiem uidebimus uos* (cf. *ibid.* 5). Le rappel de l'évangile du matin est amené par la citation : *Quod manus nostrae tractauerunt de uerbo uitae* (*I Jn* 1, 1).

2. Était-il liturgiquement associé au jour de Pâques ? Cf. l'exorde de *S. Denis* 4.

3. Le *S. Denis* 3 présente des développements qui lui sont propres ; il reflète une doctrine eucharistique plus évoluée, pour ce motif son authenticité est contestée.

4. Le *S.* 229 est un fragment de la catéchèse que le *S. Denis* 6 présente dans son entier.

5. « Ce que vous voyez sur la table du Seigneur, vous le voyez habituellement sur vos tables, du moins pour ce qui est de l'apparence des choses... Jusqu'à présent, comme vous le voyez, c'est du pain et du vin, mais après la sanctification, ce pain sera le corps du Christ, ce vin sera le sang du Christ » (*S. Guelf.* 7).

6. *S. Denis* 6, 3.

« C'est vite dit, sans livre, sans lecture, sans longue allocution » (*S. Guelf. 7, 3*).

La citation de *I Cor. 10, 17*, dans une forme abrégée particulière à Augustin : *unus panis, unum corpus, multi sumus*, se retrouve dans toutes les homélies (sauf en *S. Denis 6*), comme point de départ ou comme conclusion d'une démonstration que l'on peut schématiser ainsi : ce pain est le corps du Christ ; par le baptême, vous êtes membres de son corps ; vous êtes donc ce pain ; vous recevez ce que vous êtes ; gardez l'unité dont il est le signe. On voit qu'Augustin passe tout naturellement du corps sacramentel du Christ qui est sur l'autel au Christ total, tête et membres. Ainsi le signe du sacrement contient-il, pour lui, d'une manière pour ainsi dire objectivée, la grâce d'unité qu'il doit produire : « Ce pain est le corps du Christ dont parle l'Apôtre, quand il s'adresse à l'Église : Vous êtes le corps du Christ et ses membres » (*S. Guelf. 7*). Et encore : « Si vous voulez comprendre ce qu'est le corps du Christ, écoutez l'Apôtre disant aux fidèles : Vous êtes le corps du Christ et ses membres. Si donc vous êtes le corps du Christ et ses membres, la réalité mystérieuse de ce que vous êtes est posée sur la table du Seigneur, cette réalité mystérieuse vous la recevez. A ce que vous êtes, vous répondez Amen et, en répondant Amen, vous y souscrivez » (*S. 272*). Et encore : « Vous êtes sur la table et vous êtes dans le calice. Vous êtes cela avec nous. Nous le sommes ensemble, ensemble nous le buvons, parce qu'ensemble nous le vivons » (*S. Denis 6*). « Par sa miséricorde, ce que nous recevons, nous le sommes » (*S. 272*).

De cette réalité, une même illustration est fournie dans chacune des homélies ¹. C'est le récit de la fabrication du pain mystique à travers les rites de l'initiation. « Vous n'existiez pas et vous avez été créés, c'est-à-dire déposés sur l'aire du Seigneur, où le blé a été battu par le travail des bœufs, c'est-à-dire des messagers de l'évangile ; pendant l'attente du catéchuménat vous étiez mis en réserve dans le grenier ; vous avez donné vos noms et vous avez été moulus par les jeûnes et les exorcismes. Ensuite vous êtes venus vers l'eau et vous avez été pétris pour ne plus faire

1. Sauf en *S. Denis 3*, dont nous avons déjà souligné la singularité.

qu'un. La chaleur de l'Esprit-Saint survenant, vous avez été cuits et vous êtes devenus le pain du Seigneur ¹ » (*S. Denis 6*). Le sacrement du pain est donc le sacrement de l'unité, ce que toutes les homélies mettent en valeur : « Puisque ce qui est réalisé est un, vous aussi soyez un en vous aimant, en gardant une unique foi, une unique espérance, un indivisible amour » (*S. Denis 6*).

5. L'OCTAVE DES NOUVEAU-NÉS

Avec le dimanche de Pâques commence une semaine de célébration solennelle : *Octavae infantum*, les Huit Jours des Nouveau-nés. *Octavae* : le mot est toujours au pluriel, c'est *Octavae dies*, l'Octave ². Les nouveaux baptisés, revêtus de leur robe blanche ³, sont groupés à l'intérieur des cancels ⁴. Leur catéchèse va se poursuivre et doit s'achever dans la semaine, car beaucoup d'entre eux vont regagner leurs bourgs ou les domaines disséminés dans la campagne ; ils ne reviendront plus entendre leur évêque, si ce n'est à l'occasion de quelque grande fête ⁵. Augustin, dont l'attention ne s'attache pas directement aux rites, va droit à l'essentiel : la foi en Jésus ressuscité est le centre du mystère chrétien ⁶. La tradition unanime de l'Église est de faire lire en ces jours les récits des témoins qui ont vu le Christ ressuscité (Évangiles et Actes des Apôtres) ⁷ ; de ces lec-

1. Une variante dans le *S. Guelf. 7*, où le feu est celui des tentations.

2. *In octavis infantum*, pendant la semaine de l'octave ; *octavus dies*, le jour de l'Octave.

3. *S. 146, 2* ; *S. Mai 94, 7*.

4. *S. Mai 94, 7* : *ex istis cancellis quibus vos a ceteris distinguebat spiritallis infantia*. Augustin parlant du fidèle criminel rebaptisé chez les Donatistes : *Constituatur intra cancellos, eminens atque conspicuus...* (*Epist. 34, 2*).

5. *Fratres mei, omnes qui ituri estis ad domos vestras et ex hoc uix nos uidebitis nisi per aliquem solemnitatem* (*S. 259, 4*).

6. *Resurrectio domini Iesu Christi forma est christianae fidei* (*S. Guelf. 12, 1*).

7. « Voici qu'est survenue la solennité des saints Jours, où il convient de lire à l'assemblée des textes fixes de l'Évangile, qui reviennent chaque année, sans qu'on puisse les remplacer par d'autres » (*Tract. in Io. Ep., Prologus*). De même, il est de tradition dans la *Catholica* de célébrer l'Octave pour les néophytes afin d'y parfaire leur instruction, comme en témoignent, presque pour la même époque, à Milan le *De sacramentis* d'AMBROISE (*SC 25, éd. Botte*), à

tures, l'évêque dégage un enseignement théologique sur la personne de Jésus, la catholicité de l'Église, la nécessité de la grâce¹. Quand on connaît, par les manuscrits des homiliaires de type ancien, la succession des sermons d'une même octave, on peut mieux juger de la progression pédagogique de cet enseignement.

Si le choix des lectures de la semaine de Pâques est immuable, il n'en est pas de même de leur succession. On sait qu'à Hippone l'ordre en a varié. On parle habituellement de deux types d'*ordines*², et le changement serait survenu aux environs de 400³. Mais en réalité il y eut, du temps d'Augustin, au moins quatre *ordines* différents⁴.

Le premier *ordo* est celui qu'Augustin a trouvé en usage au début de son ministère. La péricope *Jn* 20, 24-31 (apparition à Thomas) y était lue le jeudi (*S. Mai* 95) et *Jn* 21, 15-25 (Jésus confie ses brebis à Simon-Pierre) le dimanche

Antioche les Catéchèses Baptismales IV à VIII de JEAN CHRYSOSTOME (SC 50, éd. Wenger).

1. L'enseignement christologique vise tour à tour les hérésies : le manichéisme ou le priscillianisme, le sabellianisme, l'arianisme, l'apollinarianisme. Ces doctrines étaient dans l'air et l'insistance du pasteur est la preuve qu'elles pouvaient influencer les fidèles de Numidie. Parfois leurs partisans se trouvaient à Hippone et jusque dans la basilique. La finale du *S. Guelf.* 17, 4 annonce la conversion d'un des quatre hérétiques eunomiens et ariens, présents la veille au sermon : « Ce n'est pas en vain qu'hier nous nous sommes montrés durs ; nous avons tiré profit de la sévérité de notre enseignement. »

2. S. BEISSEL, *Entstehung der Perikopen des römischen Messbuches*, Fribourg 1907 ; S. ZARB, *Angelicum*, t. X, 1933, p. 62, n. 1 ; A. KUNZELMANN, *Die Chronologie der Sermones des Hl. Augustinus*, MA II, p. 422 donnent des renseignements, à notre avis, inexacts. C. LAMBOT. « Les Sermons de saint Augustin pour les fêtes de Pâques », dans *Revue des Sciences Religieuses*, t. XXX, 1956, p. 230-240 et t. XXXI, 1957 (*Mélanges Mgr Andrieu*), p. 263-278, a donné le premier avec précision la succession des péricopes pour les deux *ordines* les plus récents, en montrant que les données fournies par les textes et les indications de la tradition manuscrite se corroborent. Il est regrettable que G. G. WILLIS, *Saint Augustine's Lectionary*, Londres 1962, n'ait pas adopté les conclusions de Dom Lambot.

3. Cf. G. MORIN, MA, I, p. 485 et p. 340, note 1. C'est à tort que Kunzelmann, se basant sur cette assertion, a cru pouvoir fixer avant 400 tous les sermons qui ne suivent pas le plus récent *ordo*.

4. Cf. S. POQUE, « Les lectures liturgiques de l'Octave pascale à Hippone d'après les Traités de saint Augustin sur la Première Épître de saint Jean », RB, t. LXXIV (1964), p. 217-241, où le lecteur trouvera la justification de ce qui est exposé dans le présent ouvrage.

de l'octave (*S.* 146). Le *S.* 252, sur la péricope *Jn* 21, 1-14 (la pêche miraculeuse) a été prêchée à cette époque, peut-être le samedi.

Dès les premières années de son épiscopat, Augustin a changé l'ordre de succession des lectures, ainsi qu'en témoignent les *S.* 259 et *S.* 149, qui sont à placer très tôt¹, vers 400. Ce deuxième type d'*ordo* est resté en usage une dizaine d'années ; c'est celui que nous trouvons dans les Traités sur l'Épître de Jean qu'une récente étude permet de fixer en 407-408². Le changement principal semble avoir été le transfert au dimanche de l'Octave de la péricope du jeudi, *Jn* 20, 24-31 (apparition à Thomas), sans doute pour commémorer les faits en leur déroulement anniversaire : *et post dies octo iterum* (*Jn* 20, 26) ; on rejoignait ainsi l'usage d'autres églises, notamment de Jérusalem³. La péricope *Jn* 21, 15-25 (Simon-Pierre) prit alors la place de la lecture du jeudi. Nous connaissons les lectures évangéliques de ce deuxième *ordo* pour chaque jour de la semaine, sauf pour le vendredi⁴ :

Matin de Pâques.....	Jean 1
Lundi.....	Luc 24
Mardi.....	Jean 20, 1-18 (apparition à Marie-Madeleine)
Mercredi.....	Marc 16
Jeudi.....	Jean 21, 15-25 (brebis confiées à Pierre)
Vendredi.....	?

1. Mais non en 393, comme le pense A. Kunzelmann en interprétant mal, semble-t-il, une expression de ces textes : « *quando agapes fecitis* » (*S.* 259, 5).

2. A. M. LA BONNARDIÈRE, *Recherches de Chronologie Augustinienne*. Paris 1965.

3. Le lectionnaire arménien de Jérusalem, témoin de la liturgie du v^e siècle et dont les données concordent avec la *Peregrinatio ad loca sancta d'ÆTHERIA*, assigne la péricope *Jn* 20, 26-31 au dimanche de l'Octave, réunion du soir ; cf. A. RENOUX, « Un manuscrit du lectionnaire arménien de Jérusalem », *Le Muséon*, t. LXXIV (1961), p. 361-385. Cf. ÉTRÉRIE, *Journal de voyage* (SC 21, éd. Pétré), p. 244, même précision.

4. Nous savons seulement, par une allusion du *S.* 259, 2, que ce n'était pas le récit de la pêche miraculeuse, comme dans les *ordines* qui suivent.

Samedi Matthieu 5-6 ¹
 Dimanche de l'Octave Jean 20, 24-31 (apparition à Thomas).

Vers 410, nous trouvons un troisième *ordo*, attesté par la série de l'*Homiliaire du Pseudo-Fulgence* ²; une plus large place y est faite aux lectures tirées de Jean :

Nuit de Pâques Matthieu 28
 Jour de Pâques Jean 1
 Lundi Luc 24, 1-53
 Mardi Marc 16
 Mercredi Jean 20, 1-18 (apparition à Marie-Madeleine)
 Jeudi Jean 20, 19-23 (apparition aux apôtres sans Thomas)
 Vendredi Jean 21, 1-14, (pêche miraculeuse).

La série s'arrête le vendredi ; mais l'avant-dernier sermon (S. 247, 1) annonce que d'autres textes de Jean restent encore à lire : « Parce que Jean et Luc ont beaucoup écrit sur la Résurrection et les faits qui la suivirent, cela ne peut être lu en une seule fois. Ainsi avons-nous entendu hier un récit de Jean, aujourd'hui également et d'autres lectures restent encore à faire ³. » On peut donc supposer qu'à la lecture du vendredi succédaient : *Jn* 21, 15-25 (Simon-Pierre) pour le samedi et pour le dimanche de l'Octave : *Jn* 20, 24-31 (apparition à Thomas), comme dans l'*ordo* précédent.

1. Le rappel de la Loi fait aux nouveaux baptisés est bien à sa place dans le programme de leur octave. A Jérusalem (cf. A. RENOUX, *art. cit.*), Matthieu 5 était lu le Jeudi, toutes les autres lectures de la semaine étaient consacrées aux récits de la Résurrection selon Luc et Jean. On aimerait savoir si, à Hippone, le *Mandatum*, lavement des pieds des nouveaux baptisés, avait lieu le lendemain, dimanche de l'Octave. Les indications données par Augustin dans la Lettre à Ianuarius restent trop vagues pour permettre d'en décider.

2. Cf. C. LAMBOT, *art. cit.*, p. 269-270.

3. *Quoniam Ioannes et Lucas de ipsa resurrectione et quae contigerunt post resurrectionem, plurima scripserunt, quae non possunt una lectione recitari, et heri audiuimus aliquid secundum Ioannem et hodie et adhuc aliae lectiones restant.*

LECTURES DES TEXTES ÉVANGÉLIQUES PENDANT L'OCTAVE DE PÂQUES.

	ORDO I	ORDO II	ORDO III	ORDO IV
Nuit de Pâques	[Matthieu 28]	[Matthieu 28]	Matthieu 28	[Matthieu 28]
Jour de Pâques	[Jean 1]	Jean 1	[Jean 1]	Jean 1
Lundi	[Luc 24]	Luc 24	Luc 24	Marc 16
Mardi	Jean 20, 1-18	Jean 20, 1-18	Marc 16	Luc 24, 1-32
Mercredi	[Marc 16]	Marc 16	Jean 20, 1-18	Luc 24, 33-53
Jeudi	Jean 20, 24-31	Jean 21, 15-25	Jean 20, 19-23	Jean 20, 1-18
Vendredi	—	—	Jean 21, 1-14	Jean 21, 1-14
Samedi	—	Matthieu 5-6	[Jean 21, 15-25]	Jean 21, 15-25
Dimanche de l'Octave	Jean 21, 15-25	Jean 20, 24-31	[Jean 20, 24-31]	Jean 20, 24-31
Témoins	S. 146 S. Mai 95	S. 259, 149, 278 Tr. in Io. Ep. 1 à 8	Homiliaire du Pseudo-Fulgence	Homil. de Fleury Collection Alleluia

N. B. — On a mis entre crochets les péripicoles obtenues par déduction. Les autres sont attestées par les témoins portés au bas des colonnes.

Vers 412, semble-t-il, Augustin s'arrêtait à une nouvelle succession des lectures évangéliques, peut-être par souci de respecter l'ordre canonique : Matthieu, Marc, Luc, Jean ¹.

Lundi.....	Marc 16
Mardi.....	Luc 24, 1-32 (disciples d'Emmaüs)
Mercredi.....	Luc 24, 33-53 (apôtres)
Jeudi.....	Jean 20, 1-18 (Marie-Madeleine)
Vendredi.....	Jean 21, 1-14 (pêche miraculeuse)
Samedi.....	Jean 21, 15-25 (Simon-Pierre)
Dimanche.....	Jean 20, 24-31 (Thomas).

Nous sommes moins bien renseignés sur les autres textes liturgiques. La lecture des Actes commençait le jour de Pâques ², mais la distribution des chapitres semble avoir changé avec les différents *ordines* ³. Dans l'*ordo I*, il semble qu'on ait lu les Actes dans l'ordre des chapitres ⁴. Avec la permutation de *Jn* 20, 24-31 et *Jn* 21, 15-25 dans l'*ordo II*, le chapitre 5 (Ananie et Saphire) ⁵ a dû rester attaché à la péripécie évangélique qu'il accompagnait, car nous le trouvons mentionné au dimanche de l'Octave. La lecture du chapitre 9 (Conversion de saint Paul) était faite le samedi dans l'*ordo II* (*Tract. in Io. Ep.* 7, 1 et 8, 2 ; *S.* 278) comme dans l'*ordo IV* (*S. Guelf.* 16).

Tous ces textes scripturaires étaient commentés dans la prédication du matin, ils trouvaient aussi un écho dans la prédication du soir. Il semble en effet que l'évêque ait profité des loisirs que laissaient les *dies feriales* ⁶ pour donner, en plus de la catéchèse du matin, une série de conférences spirituelles sur un sujet choisi à l'avance. C'est ainsi qu'en 407 ou 408, il décida de commenter l'Épître de saint Jean, que, quelques années plus tard, répondant au désir des

1. Cf. *S.* 232, 1.

2. Cf. *S.* 227.

3. Outre que les péripécies ne correspondaient pas forcément à nos chapitres, comme nous pouvons le constater dans le Lectionnaire arménien de Jérusalem.

4. Chapitre 7 (*S.* 252), le samedi ; chapitre 8 (*S. Denis* 8), le dimanche.

5. Plus exactement à partir d'*Act.* 4, 32 (*S. Guelf.* 18, 1), ou peut-être *Act.* 4, 13 (*S. Guelf.* 19).

6. De *uacatione dierum istorum... ; sunt homines qui propterea uacauerunt per dies istos...* (*S.* 259, 6).

fidèles ¹, il les entretenait en plusieurs causeries successives de la résurrection des Morts, qu'il parla, une autre année, des Sept jours de la Création ². En ces jours de fête, le pasteur se mettait inlassablement à la disposition de tous. Le début du *De diuinatione daemonum* en fournit l'indication : pendant l'Octave, après l'assemblée liturgique du matin, l'évêque se rendait dans une des dépendances de l'église, de nombreux laïcs, fidèles et catéchumènes, venaient prendre place auprès de lui. On l'interrogeait et cette conversation était encore un enseignement ³.

On le voit, l'Octave de Pâques était à Hippone une semaine privilégiée pour la catéchèse et les fidèles n'étaient pas moins avides de s'instruire que les nouveaux baptisés ⁴.

Pour présenter la prédication qui prend sa source dans les lectures liturgiques de chaque jour, nous suivons l'ordre de succession le plus récent, celui des sermons que nous éditons ici (*Ordo IV*). Nous signalerons les textes qui furent prêchés le même jour, selon les *Ordines* antérieurs, en rappelant les lectures liturgiques qu'ils commentent.

Secunda Feria.

Pour le Lundi de Pâques, douze sermons nous ont été conservés :

— ORDO II : *S.* 238 ; *S. Mai* 86 ; *Append. Guelf.* 7 ; *Tract. in Io. Ep.* 2 ;

1. *Sed quia semel promisi uobis per istos dies istam de resurrectione carnis quaestionem esse uersandam* (*S.* 241, 8).

2. C. LAMBOT, « Une série pascale de Sermons de saint Augustin sur les Jours de la Création », dans *Mélanges offerts à M^{lle} Christine Mohrmann*, Utrecht 1963, p. 213-221. C'est une édition critique des fragments conservés par Jean, diacre de l'Église romaine au VI^e siècle, que les Mauristes avaient publiés dans un appendice du tome V de leur édition des Œuvres complètes.

3. *Quodam die in diebus sanctis octauarum, cum mane apud me adessent multi fratres laici christiani et in loco solito condissemus, ortus est sermo de religione christiana aduersus praesumptionem et tanquam miram et magnam scientiam paganorum... et cum mihi referretur... respondi.*

4. Les allocutions qui s'adressent spécialement aux nouveaux baptisés ne leur sont pas pour autant réservées. Cette catéchèse s'adressait à tous : *in populo tractare* (*S.* 240, 1). Il arrivait à l'évêque d'inviter les fidèles de longue date à en tirer profit : *Modo, carissimi, et alloquor qui estis fideles olim baptizati, anno priore baptizati, superioribus annis baptizati* (*S. Guelf.* 18, 3).

- ORDO III : S. 235 ; 236 ;
 — ORDO IV : S. 231 ; 233 ; 240 ; S. *Guelf.* 9 et 10 ; 321.

Les textes liturgiques du jour sont, d'une part, la proclamation de Jésus ressuscité, par Pierre au matin de la Pentecôte (*Act.* 2), texte utilisé à toutes les époques ; d'autre part, le récit de la Résurrection de Jésus, dans l'évangile de Luc 24 selon les *ordines* II et III, dans Marc 16 à partir de 412 environ.

Ces lectures servent de prélude ou de motif central à l'affirmation : la Résurrection du Christ est notre vie.

Une double référence au *Ps.* 35 (*S.* 231, 1 ; 233, 2, 3) laisserait supposer que, au moins selon l'*Ordo* IV, ce psaume était lu ou chanté. Le commentaire, en *S. Guelf.* 10, de *Gen.* 32, 23 est isolé et s'explique mal.

De la péripcope évangélique de Marc 16, Augustin retient surtout le verset 16 : *Qui crediderit et baptizatus fuerit saluus erit.* Pour bien comprendre l'effet de ces paroles sur les auditeurs, il faut avoir en mémoire le contenu des lectures du jour ; elles avaient déjà orienté les esprits vers le thème du salut : salut opéré dans le baptême, par la résurrection du Christ. Bien qu'Augustin ne les cite pas, il faut retenir les versets 21 et 38 des Actes (ch. 2) : *Omnis quicumque inuocauerit nomen domini saluus erit, et Baptizetur unusquisque uestrum in nomine Iesu Christi in remissionem peccatorum.* Le *Ps.* 35 présente la vie comme un don de Dieu : *Homines et iumenta saluos facies*, complété par celui du baptême : *Quoniam apud te est fons uitae*, gage de la victoire définitive sur la mort : *In legmine alarum tuarum sperabunt.* C'est ce qui est souligné parfois (cf. *S.* 233, 2, 3), dans une paraphrase du psaume. Notons que le mot *salus* avait une tout autre résonance que notre mot salut, il signifie d'abord la santé, ce qui explique le jeu étymologique *salus-saluus* et son lien avec *uita*.

Cependant nous ne sommes sauvés qu'en espérance et, dans le *S. Guelf.* 10, avec un contexte antipélagien, notre sort présent est symbolisé par Jacob-Israël, à la fois *benedictus* et *claudus*, béni mais boiteux. De fréquentes citations pauliniennes (*Rom.* 4, 25 ; 6, 4 ; *Col.* 3, 14 ; *I Cor.* 15, 53) viennent corroborer ces assertions. Telle est donc la leçon

qui se dégage des textes lus, commentés, cités en cette férie.

La résurrection du Christ est notre vie, une vie nouvelle qui triomphe, par lui, de la mort et qui sera un jour vie de bonheur éternel : « La résurrection de notre Seigneur Jésus-Christ est une vie nouvelle pour ceux qui croient en Jésus. C'est là le *sacramentum* de sa passion et de sa résurrection que nous devons connaître et vivre » (*S.* 231, 2). L'antithèse entre la passion et la résurrection du Christ est le signe d'une opposition fondamentale entre Adam et le Christ (*S.* 233, 3), Jacob et l'ange (*S. Guelf.* 10, 2), péché et salut (*S. Guelf.* 9, 3), mort et vie (*S.* 233, 5) : « Il a été crucifié pour montrer en sa croix la mort du vieil homme en nous et il est ressuscité pour montrer en sa vie la nouveauté de notre vie » (*S.* 231, 2). Car cette antithèse a été comme vécue dramatiquement par lui qui, sans péché, prend sur lui la peine du péché (*S.* 231, 2), prend la mort pour nous donner la vie (*S.* 233, 5), prend notre malheur pour nous donner son bonheur (*S. Guelf.* 9 ; *S.* 233, 4), vient dans notre pays pour nous faire entrer dans le sien (*S. Guelf.* 9 ; *S.* 231, 5 ; 233, 4). Chasseur, il terrasse le lion (*S.* 233, 4), visiteur dans la prison, il rachète le captif (*Tract. in Io. Ep.* 2, 10), médecin, il soigne le frénétique (*S. Guelf.* 9,2), marchand, il ne lésine pas sur le prix (*S.* 233, 4), voyageur (*S.* 239, 2), hôte (*S.* 231, 5), il invite en retour à sa table.

Cette vie nouvelle est vie éternelle, la résurrection du Christ est l'annonce et le gage de la nôtre : c'est le sujet du *S.* 240 (complété par les *S.* 241 et 242), car « la vie est venue à la mort » (*S.* 231, 2), et dans sa mort prend racine notre vie, dans son écrasement notre victoire, dans la défaite de l'ange le triomphe de Jacob : *O grande myslerium, benedicat uictus qui liberat passus* (*S. Guelf.* 10, 2). Dès lors peuvent jaillir, en référence au texte de Paul (*uerba triumphantium*), des paroles de vainqueur : *O uita, mors mortis!* (*S.* 233, 5).

Tertia Feria.

Sept des sermons qui nous sont parvenus furent prononcés un Mardi de Pâques :

- ORDO II : *Tract. in Io. Ep.* 3 ;
- ORDO III : *S.* 239 ;
- ORDO IV : *S.* 232 ; 234 ; 241 ; *S. Guelf.* 12 ; *S.* 322.

La lecture évangélique du jour était :

- dans l'Ordo II : Jean 20, 1-18 (Marie-Madeleine) ;
- dans l'Ordo III : Marc 16, 1-16 ;
- dans l'Ordo IV : Luc 24, 1-35 (apparition du Christ aux saintes femmes et aux disciples d'Emmaüs).

La prédication s'appuie particulièrement sur les versets : 11 (*Et uisa sunt ante illos sicut deliramentum uerba ista et non crediderunt illis*), 21 (*Nos autem sperabamus...*), 25 (*tardi corde ad credendum*), 31 (*Et cognouerunt eum*).

La lecture des Actes était vraisemblablement le chapitre 3 (discours de Pierre, après la guérison de l'infirmes, à la porte du Temple de Jérusalem)¹. Il n'y est fait aucune allusion explicite, mais certains versets semblent avoir inspiré des développements ou des expressions ; ce sont les versets : 15 (*Auctorem uero uitae*), 19 (*Paenitemini igitur et conuertemini ut deleantur peccata uestra*), 26 (*ut conuertat se unusquisque a nequitia sua*).

Si les sermons du lundi commentaient l'affirmation : la résurrection du Christ est notre vie, ceux du mardi ont pour sujet la foi en la résurrection. Prenant leur point de départ sur l'incrédulité des apôtres (*et non crediderunt*) et sur celle des disciples d'Emmaüs (*tardi corde ad credendum*), ils posent comme thèse : « Le propre de la foi chrétienne est de croire en la résurrection des morts » (*S.* 241, 1). Ainsi, par un autre biais, le thème de la mort et de la vie est encore celui des sermons de ce jour.

Croire au Christ, c'est croire en sa résurrection. « Croyons au Christ crucifié, croyons surtout à celui qui est ressuscité

1. La première lecture était peut-être *III Rois* 17. Cf. *S.* 239, 3, 4.

le troisième jour. Telle est la foi qui nous distingue des incrédules, qui nous distingue des païens, qui nous distingue des juifs, une foi par laquelle nous croyons que le Christ est ressuscité des morts » (*S.* 234, 3). « La résurrection de notre Seigneur Jésus-Christ est l'élément essentiel (*forma*) de notre foi chrétienne... Qu'il soit né, qu'il ait accepté d'être un tout petit, qu'il ait dépassé l'enfance, qu'il soit parvenu à l'âge d'homme, qu'il ait conduit cet âge d'homme à la mort, tout cela travaillait pour la résurrection » (*S. Guelf.* 12, 1). Les apôtres déflants, les disciples d'Emmaüs découragés s'arrêtent à la croix, comme peut le faire un païen, un juif ; c'est pour cela qu'ils désespèrent : *Nos sperabamus...* Augustin se plaît à ironiser sur cette plainte : « Vous êtes tombés du haut de votre espérance » (*S.* 232, 3). « Vous espérez et désormais vous n'espérez plus ? C'est là tout ce que vous avez appris ? » (*S.* 234, 2). Pierre est un autre exemple du manque de foi. C'est peut-être son discours dans les Actes (3, 12-26) qui aura amené ici, avec le récit de sa confession (*Matth.* 16, 13-23), celui de sa défection (*S.* 232, 3-4 ; 234, 3).

A l'opposé, le larron est un excellent exemple du croyant qui, par delà la croix, parvient à la résurrection : « Rappelons-nous la fin du larron. Il croyait non seulement que le Christ allait ressusciter, mais encore qu'il allait régner » (*S.* 232, 6).

Croire en la résurrection du Christ, c'est aussi croire en la nôtre. « Le propre de la foi chrétienne est de croire en la résurrection des morts. C'est elle, je veux dire la résurrection des morts, que le Christ notre tête a d'abord montré en lui-même, fournissant à notre foi un exemple afin que les membres espèrent pour eux ce qui s'est réalisé d'abord pour leur tête » (*S.* 241, 1). Tout le *S.* 241 a trait à la résurrection des corps ; prêché le lendemain du 240 et la veille du 242 (collection *Alleluia*), il s'attaque aux conceptions philosophiques, au platonisme et à Porphyre en particulier, flétrissant les *magna magnorum deliramenta doctorum* (*S.* 241, 6). Vis-à-vis des doctrines philosophiques, la foi chrétienne apparaît optimiste, épanouissante ; elle l'est encore plus, face à la tragique expérience humaine : au monde des humains, on connaît seulement le naître et le

mourir ; la résurrection est la « nouveauté » (*hoc nouum*) que le Christ nous apporte : « Car ressusciter et vivre pour toujours, qui connaissait cela ? Telle est la nouveauté qu'il apporte en notre pays, lui qui vient du pays de Dieu » (*S. Guelf.* 12, 1). Il nous apporte la vie parce qu'il est la vie : « Qu'est-ce que nier le Christ, sinon nier la vie ? Quelle folie, tout en aimant la vie, de nier la vie ! » (*S. Guelf.* 12, 3). On pense ici instinctivement au verset des Actes : *Auctorem uero uitae...*

Enfin, croire en la résurrection exige notre conversion. C'était la conclusion du Discours de Pierre au chapitre 3 des Actes : *Paenitemini igitur et conuertermeni*. Tout un passage du *S.* 232, 8 est adressé aux pénitents : *Abundant hic paenitentes... Mutemini, mutemini* ; il s'explique bien s'il naît de la péroraison du discours de Pierre.

Mais la nécessité de la conversion existe pour chaque fidèle, ainsi l'exige la dialectique de la mort et de la vie : « Car la résurrection du Christ est en nous si nous vivons bien, si notre ancienne vie mauvaise meurt et que chaque jour la nouvelle soit en progrès » (*S.* 232, 8). *Bona erit in opere, beata erit in mercede* (*S. Guelf.* 12, 3). « Vous vivrez si vous vivez, je veux dire que vous vivrez pour l'éternité si vous avez bien vécu ¹ » (*S. Guelf.* 12, 3). Les païens, les juifs savent que Jésus est né, est mort ; croire en sa résurrection est ce qui distingue la pensée des chrétiens de celle des païens, des juifs. Les démons savent que Jésus est ressuscité, traduire cette foi en actes est ce qui distingue la foi des fidèles de celle des démons ² (cf. *S.* 234, 3) : « Que notre foi soit différente par nos habitudes de vie, qu'elle diffère dans nos actes, brûlants que nous sommes de la charité que les démons ne possèdent pas. » L'amour est ainsi mesure et signe de la foi dont la torche enflammée est le symbole. *Nonne cor nostrum ardens ?* (cf. *S.* 234, 3).

1. Au lieu du texte : *Viuitis si uiuatis, hoc est in aeternum uiuatis si bene uixeritis*, il faut sans doute lire : *Viuetis si uiuatis... uiuetis si bene uixeritis*.

2. Le *S.* 234 cite deux fois *Jacques* 2, versets 14 et 19. Notons que la citation du verset 19 affleure dans plusieurs autres sermons du mardi, et que *Jacques* 4, 4 est cité une fois le dimanche de l'Octave (*S. Mai* 94). Serait-ce un indice de la lecture de l'Épître de *Jacques* pendant l'Octave, comme cela avait lieu à Jérusalem concurremment avec les Actes ?

Feria Quarta.

Les sermons du Mercredi de Pâques sont :

- ORDO II : *Tract. in Io. Ep.* 4 ;
- ORDO III : *S.* 245 ;
- ORDO IV : *S.* 116 ; 237 ; 242 ; *S. Mai* 87 (d'après dom Morin *MA* I, p. 327) ¹ ; *S.* 324.

Les lectures de l'évangile étaient :

- selon l'*Ordo* II : Marc 16, 1-16 ;
- selon l'*Ordo* III : Jean 20, 1-18 (Marie-Madeleine) ;
- selon l'*Ordo* IV : Luc 24, 36-48 (apparition aux apôtres).

Prenant appui sur Luc 24, verset 37 (« ils croyaient voir un esprit ») et verset 39 (« Un esprit n'a pas chair et os comme vous voyez que j'en ai »), le prédicateur affirme, contre l'erreur manichéenne : le Christ a pris une vraie chair, un vrai corps. En second lieu, il commente le verset 47 (« dans toutes les nations en commençant par Jérusalem »), en l'appliquant à l'Église universelle qui est, elle aussi, le vrai corps du Christ.

La prédication du mercredi ne porte donc plus sur la Résurrection en tant que telle, mais, partant de la réalité du corps ressuscité, elle conclut à la réalité du corps du Verbe incarné.

Elle s'attaque à la doctrine des manichéens et des priscillianistes. Le ton est vigoureux, l'invective n'est pas absente ². Viennent tout naturellement les précisions christologiques : le Christ est verbe divin, âme raisonnable, corps humain (*S.* 237, 4 ; 242, 6). Ce corps, glorieusement marqué des cicatrices de la passion, guérit la plaie de l'incrédulité : « Il resuscita du sépulcre, ses plaies guéries mais gardant

1. Pour le *S. Mai* 87, Dom MORIN penche pour le mercredi (*MA*, I, p. 327). Dom LAMBOT : « un jour incertain, semaine de Pâques ou temps pascal » (*art. cit.*, p. 276). Le thème traité : la résurrection du Christ et la nôtre, la conclusion : *Sit ergo in nobis animus fide resurrectionis plenus*, feraient penser à la prédication du mardi.

2. *Pessimi haeretici* (*S.* 237, 1). *Ipsi detestabiles carnem detestantes et secundum carnem uiuentes* (*S.* 237, 2).

ses cicatrices. Il jugeait qu'il était bon pour ses disciples de garder les cicatrices avec lesquelles il pourrait guérir les blessures de leur cœur. Quelles blessures ? les blessures de l'incrédulité » (S. 116, 1).

Le Ps. 146 était lu ou chanté dans l'*Ordo II*, et peut-être le Ps. 95 (S. 116) dans l'*Ordo IV*. En touchant, en palpant le corps marqué des plaies de la Passion, les disciples ont cru. Jésus leur annonce alors la prédication du salut *per omnes gentes*. Augustin ne perd pas cette occasion de parler de la *Catholica* : l'Église est, elle aussi, le corps du Christ auquel il faut croire. « Les disciplines voyaient la Tête et croyaient ce qu'on leur disait du Corps. Nous voyons le Corps et nous croyons ce qu'on nous dit de la Tête » (S. 242, 12). Ils le voyaient, lui ; ils ne la voyaient pas, elle... Nous sommes comme eux. Il y a quelque chose que nous voyons et quelque chose que nous ne voyons pas » (S. 116, 6).

Feria Quinta.

Nous avons pour la prédication du Jeudi de Pâques des sermons prononcés à toutes les époques du ministère d'Augustin :

- ORDO I : lecture de Jean 20, 24-31 (appar. à Thomas) : S. *Mai* 95 ;
- ORDO II : Jean 21, 15-25 (Simon-Pierre) : *Tract. in Io. Ep.* 5 ;
- ORDO III : Jean 20, 19-23 (appar. aux apôtres sans Thomas) : S. 247 ;
- ORDO IV : Jean 20, 1-18 (Marie-Madeleine) : S. 243 ; 244 ; 246 ; S. *Guelf.* 11, 13, 14.

Le commentaire de ce dernier passage de l'évangile de Jean, qui était prononcé selon l'*Ordo* antérieur, le mercredi (S. 245), plus anciennement encore le mardi (*Tract. in Io. Ep.* 3) ne présente guère de variantes, ce qui n'échappait pas au prédicateur : « Il est bon de rappeler à votre mémoire ce que vous avez coutume d'entendre chaque année. Il ne suffit pas de lire une fois ce qui a été écrit, il ne suffit pas d'expliquer une fois ce qui n'a pas été compris » (S. *Guelf.* 13, 1).

La catéchèse christologique se poursuit. Le Christ est un homme véritable, enseignaient les sermons du mercredi ; son humanité est bien réelle. Les sermons du jeudi complètent : le Christ est l'égal du Père ; sa divinité est non moins réelle : « Je ne veux pas que tu croies en la chair et que tu laisses le Verbe » (S. 245, 4).

Mais il faut au préalable résoudre un « curieux problème » (S. 244, 2), qui trouble parfois les moins instruits (S. *Guelf.* 14, 2) : Que signifie *Noli me tangere* ? En effet, cela semble en contradiction avec *Palpate, uidele* (S. 244, 2 ; 246, 4 ; S. *Guelf.* 13, 1 ; S. 245, 2 ; *Tr. in Io. Ep.* 3, 2). Serait-ce qu'il a voulu que les hommes le touchassent, les femmes non ? Un sot (*insipiens*) pourrait seul avancer cette « interprétation absurde » et prononcer cette « mauvaise parole » (S. 245, 2), car les femmes ont embrassé les pieds du Ressuscité, c'est un fait (*Matth.* 28, 9). Quant au droit, les disciples en tant qu'hommes ont eu « plus de force et moins d'amour » (*fortiores sexu sed minores affectu*, S. *Guelf.* 14, 1). En outre, s'il avait eu horreur d'une femme, il ne serait pas né d'une femme (S. 244, 2). D'ailleurs, toucher signifie croire (*ibid.*, 3) : « Qui croit au Christ touche le Christ » (S. 243, 2), ce que prouve, en chaque sermon (le S. 246 excepté, cf. S. 243, 2 ; 244, 3 ; S. *Guelf.* 13, 1 et 14, 2 ; S. 245, 3), le récit sur l'hémorroïsse (*Matth.* 9, 21 et *Lc* 8, 43). Jésus demande : Qui m'a touché ? Or la foule le pressait (*premere, tangere*). Vient alors le raisonnement que nous résumons ainsi : toucher c'est croire, or si tu crois que le Christ est uniquement un homme, tu n'atteins pas le Verbe ; crois qu'il est égal au Père, alors seulement, pour toi, il sera vraiment remonté vers le Père. Ce qui fut dit à Marie s'adresse à chaque croyant : « Tu vois en moi un homme, tu penses que je suis un homme et je suis en effet un homme. Mais que ta foi ne s'arrête pas là » (S. 244, 3). « Car si tu penses qu'il est un homme et rien de plus, il n'est pas encore, pour toi, remonté vers le Père ¹ » (S. 243, 2).

1. Sur cette interprétation, PAULIN DE NOLE avait consulté Augustin (*Epist.* 131, 16) qui lui avait répondu (*Epist.* 149, 32) : « Je ne comprends pas autrement que toi ». C'était aussi le commentaire d'AMBROISE (*Exp. Euang. sec. Lucam* 10, 155) : *Merito nimirum prohibatur tangere dominum* ;

L'explication, subtile mais spéceuse, est habilement utilisée pour la catéchèse : apostrophe à Photin (S. 246, 4), aux disciples de Photin et d'Arius (S. 244, 4) ; développements christologiques, spécialement en S. 246, 5 ; S. *Guelf.* 14, 2 ; S. 244, 3. « Le Christ est égal à son Père... Il est ce que lui est. Il n'est pas lui. Il est ce que lui est : Dieu comme il est Dieu, tout-puissant comme il est tout-puissant, immuable comme il est immuable. Il est ce que lui est ; il n'est pas lui ; l'un est le Père, l'autre le Fils » (S. 244, 3) ; exhortation à la foi : « Sans doute il est au ciel, sans doute il est loin, sans doute on ne peut imaginer l'étendue qui nous sépare de lui. Crois et tu le touches » (S. *Guelf.* 13, 2).

Marie, en substituant au toucher du corps le toucher spirituel de la foi, est la figure exemplaire du croyant. En cette occurrence elle joua le rôle de l'Église : *Videlur ista Maria ecclesiae gestare personam* (S. 243, 2). « Que l'Église donc, que Marie représentait, entende ce qu'entendait Marie. Que tous nous le touchions, si nous croyons » (S. 245, 4). « Toucher le Christ de ses mains, ce n'est pas grand chose ; les Juifs l'ont touché quand ils l'ont arrêté, enchaîné, suspendu... En le touchant par la foi, ô Église catholique, la foi te sauve » (S. 246, 4).

Feria Sexta.

La lecture du Vendredi de Pâques ne nous est connue que pour la période qui commence avec 410 environ. A partir de cette date, il semble que ce fut toujours le récit de la pêche miraculeuse, *Jn* 21, 1-14.

Nos textes sont à l'époque de l'ORDO III : S. 248 ; S. *Wilmart* 13 ; à l'époque de l'ORDO IV : S. 249 ; 250 ; 251 ; S. *Guelf.* 15.

Nous avons vu plus haut que le S. 252, qui est à dater des toutes premières années du ministère et qui fut prononcé « pendant les saints jours », traite du même sujet¹. Augustin

non enim corporali tactu Christum sed fide tangimus... Nondum tibi ascendi quae uiuentem cum mortuis quaeris (SC 52, p. 207). Notons que l'appréciation équitable et bienveillante qu'Augustin donne du rôle des femmes (S. 237, 246) fait écho à celle d'Ambroise (l. c., 156).

1. Sujet encore traité dans les : S. 270, *Tract. in Io Eu.* 122, *En. in Ps.* 150, deux articles des *LXXXIII Quaestiones* (Q. LVII et LXXXI), dans la

tin y donne une interprétation mystique du nombre cent cinquante-trois, qu'il abandonnera par la suite.

Il ne semble pas que le récit de la pêche miraculeuse ait été lu à l'époque de l'ORDO II. Le prédicateur opte ensuite pour une autre interprétation du nombre cent cinquante-trois et, démonstration étant faite que « la lettre tue, mais l'esprit vivifie », la péricope lui permettait de présenter la Loi dans une perspective non moralisante ; il la commentait chaque année. « Nous allons expliquer, Dieu aidant, ce que vous entendez traditionnellement chaque année. Mais si la lecture doit vous rafraîchir la mémoire, bien qu'on puisse lire l'évangile à d'autres moments, combien est-ce plus vrai de l'entretien qui n'a lieu qu'une fois l'an » (S. *Guelf.* 15, 1). Dans chacun des sermons, le commentaire de la seconde pêche s'éclaire par le commentaire de la première : « Car dans ces deux pêches, l'Église tout entière est symbolisée et telle qu'elle est maintenant et telle qu'elle sera à la résurrection des morts » (S. 248, 1). L'histoire entière de notre salut s'inscrit dans le double récit : « La première pêche est le symbole de l'Église telle qu'elle est maintenant » (S. 251, 1). Deux barques furent nécessaires pour ramener le poisson, car l'Église est issue de deux peuples, les juifs et les gentils, réunis par la pierre angulaire. L'ordre de jeter les filets ne précise pas de les envoyer à droite ou à gauche. A droite, seuls les bons eussent été pêchés, et seuls les mauvais à gauche, à preuve *Matth.* 25, 31-41. La prise est un mélange de bons et de mauvais, comme dans le filet de la parabole (*Matth.* 13, 47-50), avec ce double résultat que les bons souffrent du contact des méchants et que des méchants qui se croient bons rompent le filet. *Tria ergo in illa piscatione significata sunt : mixtura bonorum et malorum, pressura turbarum, separatio haereticorum* (S. 251, 1). Une multitude innombrable de chrétiens encombre la barque de l'Église : « Maintenant ils sont en surnombre, ils arrivent, ils entrent, ils remplissent les églises. Ce sont les mêmes qui remplissent les théâtres et

lettre à Iuanarius (*Epist.* 55, 31). Je tire cet inventaire de l'introduction de A. WILMART : « Un nouveau sermon de saint Augustin sur les deux pêches », *RB* 1929, p. 144-155.

qui remplissent les églises » (S. 250, 3). Risque de naufrage pour les bons qu'il faut exhorter en même temps et à la fidélité et à la patience. Déchirure du filet par les méchants qui font schisme. Le filet rappelle l'aire où se mélangent encore paille et grain (S. 252, 4,5 ; 251, 2).

« Au contraire, la pêche qui a lieu après la résurrection du Seigneur symbolise l'Église telle qu'elle sera à la fin des temps » (S. 251, 1). Le *litus, finis maris* est précisément l'image du *finis saeculi* (*ibid.* 3). L'ordre a été donné de jeter le filet à droite : « Alors en effet, après notre résurrection, seuls les bons, sans aucun mélange, formeront l'Église heureuse » (S. *Wilmart* 13, 2). Plus de surnombre, le montant de la prise est donné : « Il y en a cent cinquante-trois, mais des gros » (S. 250, 3). Ces *magni pisces* trouvent leur explication dans le S. 251, 4 : Est « grand » en effet dans le royaume des cieux celui qui garde la Loi (*Matth.* 5, 17-19).

Pour gros que soient les poissons, leur nombre est petit. Serait-ce donc le nombre des élus ? « Non, non. Loin de moi la pensée de dire que, même dans ce peuple qui se tient ici devant moi, il y en ait aussi peu » (S. *Guelf.* 15, 2). « Non, cette seule assemblée dans laquelle nous parlons présentement ne pourrait en avoir aussi peu » (S. *Wilmart* 13, 5). Ce serait en contradiction avec les multitudes innombrables de l'Apocalypse 7 et 14 (S. 248, 3 ; 250, 3 ; S. *Guelf.* 15, 2).

Ces cent cinquante-trois poissons « symbolisent l'Église bienheureuse, mystique, grande » (S. 252, 7). Le chiffre 153 doit être expliqué mystiquement. Augustin en a formulé deux interprétations successives. Dans le S. 252, 8, le nombre 153 s'explique ainsi : le chiffre 3 indique qu'il faut diviser 150 par 3 (de même, explique-t-il, 152 indiquerait $[75 \times 2] + 2$; $156 = [25 \times 6] + 6$). Or le chiffre 50 recèle un *mysterium*. En bref, (car les considérations du S. 252 sont variées et longues), les quarante jours de la sainte quarantaine, les quarante années du peuple juif au désert symbolisent notre vie mortelle. S'y ajoute le denier promis aux ouvriers de la vigne ; cela fait cinquante, symbole de l'Église du siècle à venir, dont tous les membres ont été appelés au nom de la Trinité. Il faut donc multiplier cinquante par trois, ce qui fait cent cinquante. « Ajoutez-y

le mystère lui-même de la Trinité, cela fait cent cinquante-trois. » (cf. aussi *Epist.* 55, 31). Dans tous les autres sermons, 153 s'explique par 17, car si l'on additionne ensemble tous les chiffres de 1 à 17, cela donne 153. Pourquoi dix-sept ? Dix, à cause de la Loi ; sept, à cause de l'Esprit (Isaïe 11, 2 et Genèse 2, 3). Nous serions incapables d'accomplir la loi, si à la loi ne s'ajoutait l'Esprit. Ce qui fait dire à Augustin : $10 + 7 = 10$. « Qu'est-ce que je dis ? Une chose absurde : $10 + 7 = 10$. On dirait que je ne sais plus compter. J'aurais dû dire : $10 + 7 = 17$; tout le monde sait cela. Quand j'ai dit : $10 + 7 = 10$, les enfants qui sont ici ne se moquaient-ils pas de moi ? Et cependant, je le dis, je le répète et je n'en ai pas honte » (S. 249, 3). « Le nombre 153 sort de 17. Qui veut compter de 1 jusqu'à 17 en ajoutant tous les nombres trouvera 153. Un et deux font trois et trois font six et quatre font dix... et ainsi on arrive à dix-sept et on trouve cent cinquante-trois » (S. *Wilmart* 13, 6).

Les considérations augustiniennes sur les nombres qui paraissent si vaines aux esprits sérieux de notre temps sont-elles autre chose qu'un innocent et sûr stratagème pour ancrer dans l'esprit un schéma de méditation ? La vie chrétienne est austère mais le salaire viendra, car le Dieu Trinité appelle et récompense. Cela se résume dans l'égalité numérique : $(40 + 10) \times 3 + 3 = 153$. Ou mieux : la loi nous est donnée pour que nous l'accomplissions ; cette loi du décalogue tient dans le double précepte de l'amour ; mais nous ne devons attendre la charité que du don de l'Esprit qui vivifie et sanctifie :

$$[(3 + 7) + 7] \frac{17 + 1}{2} = 153.$$

« N'ayons pas peur, nous qui sommes 17, car si nous sommes 17, nous arriverons à 153 et, si nous arrivons à 153, nous irons à sa droite et, si nous allons à sa droite, nous recevrons le royaume » (S. *Wilmart* 13, 6). « Là seront en effet tous ceux qui courent à 17, ceux qui accomplissent la loi de Dieu avec l'aide de l'Esprit de Dieu » (S. *Guelf.* 15, 3).

Die Sabbati.

C'est pour le Samedi de Pâques que nous relevons les plus grandes différences entre les premiers et les derniers *ordines*.

Je pencherais à croire que la lecture de Jean 21, 1-14 (pêche miraculeuse) précédait immédiatement celle de Jean 21, 15-25 (Simon-Pierre) selon l'ORDO I. Si cela était exact, il faudrait assigner à un samedi de Pâques le S. 252. La lecture des Actes, chap. 7 faite en ce jour renforcerait cette hypothèse. Nous sommes mieux renseignés pour les lectures faites selon l'ORDO II : *Ex.* 15, 22-27, *Ps.* 31, *Acl.* 9, *Matth.* 5 et 6. Le S. 278 et les *Tract. in Io. Ep.* 7 et 8 furent prêchés un samedi.

Selon les *ordines* III et IV, les lectures étaient *Acl.* 9, *Jn* 21, 15-25 (déclaration de Simon-Pierre) : S. 147 ; 253 ; S. *Guelf.* 16 et 17 ; S. *Lambot* 3.

La triple confession de Pierre vient réparer le triple reniement ; c'est l'occasion de rappeler les deux fautes de l'apôtre : sa présomption, sa lâcheté ; car le mystère pascal projette une vive lumière sur le renouvellement de son être qu'il tient de la grâce du Seigneur. Dans un seul de nos sermons (S. 253), Augustin tente en outre de résoudre le problème que posent les versets 22-23.

« Triple reniement, trahison de la vérité ; triple confession, témoignage de l'amour » (S. 147, 3). La présomption a précédé le reniement¹. Ce présomptueux a eu peur², mais le mystère de Pâques transforme son être par la grâce du Ressuscité : *Negator infirmitate humana, amator gratia diuina* (S. *Lambot* 3). En lui meurt le vieil homme pour que,

1. *Illum praesumptorem et negatorem, per superbam quamdam praesumptionem* (S. 253, 1) ; *prius audax praesumptior et postea factus est timidus negator... de futuris uoluit praesumere uiribus* (S. 147, 1) ; *ut enim titubaret apostolus Petrus praesumit de uiribus amici sui* (S. *Guelf.* 17, 1).

2. *Trinum timorem* (S. 253, 1) ; *per timorem* (S. *Guelf.* 16, 1) ; *quare mori timuisti* (S. *Guelf.* 17, 2) ; *ter negauit timor* (*Tract.* 5, 4) ; *timuit et negauit* (S. *Denis* 12, 1) ; *ter confessus est amor quem ter negauit timor* (S. *Lambot* 3). Il a eu peur devant une femme, *sub ancilla trepidauit* (S. *Denis*, 12, 1) ; *ancilla terrente* (S. *Guelf.* 17, 1).

baptisé dans les larmes, naisse un homme nouveau : « En ressuscitant, le Christ a emporté sa peur de la mort » (S. 147, 3). « Le Christ est ressuscité dans sa chair et Pierre en son âme, car Pierre en reniant était mort » (S. *Guelf.* 16, 1). « Quand tu as eu peur de mourir, c'est alors que tu es mort. Car il est mort en le reniant, mais en pleurant il est ressuscité » (S. 253, 3). « Quand le Seigneur mourait, il a eu peur et l'a renié, mais le Seigneur ressuscitant a greffé en lui l'amour, a mis en déroute la peur » (S. *Denis* 12, 1). « Par ses larmes, il a lavé sa faute, l'eau a coulé de ses yeux pour baptiser sa conscience » (S. *Lambot* 3). Félicitons l'apôtre : « il était mort et il revit, il était perdu et il est ressuscité » (S. *Guelf.* 17, 1).

Ce retour à la vie met en scène le *Christus medicus*. Le Seigneur, « comme un habile médecin » (S. *Guelf.* 17, 1), a procédé à l'auscultation du cœur de l'apôtre (S. 253, 3). Le diagnostic, une première fois réservé, est maintenant encourageant.

Ces forces de courage et d'amour, c'est avec humilité qu'il faut les mettre au service du Seigneur¹. « En quoi cela pouvait-il servir au Christ que Pierre l'aimât ? Si le Christ t'aime, cela te sert, non au Christ ; si tu aimes le Christ, cela te sert encore, non au Christ » (S. *Guelf.* 16, 1). La question n'est point cependant sans réponse. *Agnos commendabat agnus ille* (S. *Lambot* 3). La mission de paître les brebis donne lieu à un développement d'ordre moral. Paître les brebis exige le dévouement et la fidélité : « Dire pais mes brebis, c'est enseigner à donner sa vie pour ses brebis... Qu'est-ce que Pierre pouvait donner en retour à celui qu'il aimait ? Entends-le : Pais mes brebis, c'est-à-dire fais pour tes frères ce que j'ai fait pour toi » (*Tract. in Io. Ep.* 5, 5). « Le maître des bergers l'institua berger pour qu'il fit paître les brebis, non les siennes, mais celles du Christ... Je te confie mes brebis, fais-les paître, mais n'oublie pas que ce sont les miennes » (S. *Guelf.* 17, 3).

1. *Quid mihi praestas quia diligis me ?* (S. 253, 2). *Quid enim praestaret Christo in eo quod amabat Christum ?* (S. *Guelf.* 16, 1). *Non mihi quid praestaturus es si amas me ?* (S. *Guelf.* 17, 3). *Quid enim Petrus poterat praestare domino ?* (S. 146, 1). *Et quid praestaturus es amans me ?* (S. *Denis* 12, 1).

Enfin le S. 253 (celui que nous éditons ici) tente d'interpréter les versets *Jn 21, 22.23* : *Sic eum uolo manere donec ueniam*. On trouve, en plus détaillé, le même genre de considérations dans le *Tract. in Io. Eu. 124*. Pierre a mis en lumière l'humanité du Christ, Jean sa divinité telle qu'elle se manifesterait à la fin des temps, au retour du Christ (cf. *donec ueniam*). On doit avouer que la démonstration manque de clarté. Augustin en avait conscience, qui concluait : « Je vous ai expliqué cela comme je l'ai pu... ».

On se souvient que le même texte, *Jn 21, 15-25*, était lu le dimanche de l'Octave selon l'*Ordo I* : S. 146, 353 ; S. *Denis 12* et le jeudi selon l'*Ordo II* : *Tract. in Io. Ep. 5*. Mais à cette époque, la mission de paître les brebis donnait lieu à une polémique avec le donatisme. « Pierre à lui seul était le symbole de l'unité de tous les pasteurs, mais des bons, de ceux qui savent paître les brebis du Christ pour le Christ, non pour eux » (S. 147, 1). *Oues meas* : ce possessif joue un grand rôle dans la polémique. « Les hérétiques et les schismatiques se font un péculé des vols faits dans le troupeau du Seigneur. Ils n'ont pas voulu faire paître les brebis du Christ, mais les leurs, en adversaires du Christ. Sur leurs larcins, ils ont apposé sa marque (*titulum*) pour placer leur butin sous la marque d'un puissant... N'ont-ils pas entendu ce que le Seigneur a dit à Pierre : Pais mes agneaux, pais mes brebis ? Lui a-t-il dit : Pais tes agneaux, ou pais tes brebis ? » (S. 146, 2). Le thème du troupeau était d'ailleurs également exploité par les deux camps ; les donatistes citaient victorieusement le verset du Cantique des Cantiques 1, 7 : *Annuntia mihi quem dilexit anima mea, ubi pascis, ubi cubas ? — In meridie*. Le midi, c'est l'Afrique, précisaient avec orgueil les donatistes. Augustin, non sans vivacité (S. *Denis 12, 3*) rétablissait la bonne interprétation du texte. Il prit l'habitude d'opposer *oues meas* de l'évangile de Jean à *haedos tuos* du Cantique (cf. S. *Guelf. 17, 3* ; S. 146, 2). Car le Christ appelle son Église comme l'époux son épouse et lui dit : « Si tu ne t'es pas reconnue, ô belle entre les femmes... Que signifie : Belle entre les femmes ? — la *Catholica* entre les hérésies ¹ » (S. *Guelf. 17, 3*).

1. Ce genre de développement disparaît des sermons postérieurs à 412. S'il

Octauus Dies.

Le dimanche, la célébration de l'Octave des Nouveaux baptisés revêt un éclat particulier. A partir de ce jour, les nouveaux baptisés cessent d'être *infantes*, ils quittent leurs vêtements blancs, abandonnent la place qui leur était réservée et, selon la formule, « se mêlent au peuple ¹ ». C'est en quelque sorte la fête de leur majorité. Naguère *catechumeni*, puis *competentes*, depuis huit jours *infantes*, ils seront désormais *fideles* : « Voici que s'achève le *sacramentum* de leur octave ². »

Le programme liturgique était chargé : « Nous avons encore beaucoup à faire ³ », mais on ne connaît pas le détail des cérémonies. La prédication y tenait une place importante. D'après les textes qui nous ont été conservés, nous concluons que l'évêque « devait » à son auditoire (pour reprendre l'expression qui lui était familière) trois instructions au cours de l'assemblée du matin. Cette prédication était expressément destinée aux Nouveaux-nés ⁴ et les confé-

rapparaît exceptionnellement (S. *Guelf. 17*), c'est ou bien que la datation de ce sermon (Dom Morin-Kunzelmann) est erronée, ou bien, et c'est l'hypothèse à laquelle je m'arrête, que le couplet sur la *Catholica* est ici amené par la conversion d'un hérétique, qui est ce jour-là notifiée à l'assemblée.

1. *Miscendi estis hodie numero populorum* (S. *Guelf. 18, 2*). *Regeneratis in baptismo qui hodie miscendi sunt populo... Reddendi estis populis, miscendi estis plebi fidelium* (S. 260, 1). *Ecce miscentur hodie fidelibus infantes nostri* (S. 376, 3). *Hodierno die baptizati in Christo et regenerati, uniuerso populo dei, celebrata sacramentorum solemnitate, miscendi sunt* (S. 224, éd. C. LAMBOT : *Historisches Jahrbuch*, 1958, p. 414.)

2. *Hodie completis sacramentum octauarum uestrarum* (S. 260, 1).

3. *Sufficiant caritati quia multa agenda sunt* (S. *Guelf. 19*). *Ne moras faciamus acturi multa* (S. 260).

4. Ce n'est pas l'avis de O. PERLER, « La Memoria des Vingt Martyrs d'Hippone la Royale », *REA* 1956, p. 435 : « Une petite élite seulement assiste à la cérémonie du matin dans la chapelle des Vingt Martyrs : moniales, moines et clercs, quelques fidèles fervents, parmi lesquels probablement quelques néophytes, bien que ceux-ci ne soient pas mentionnés » (p. 439). Il remarque que les S. 257, S. 148, S. *Guelf. 19* ne font jamais allusion aux nouveaux baptisés et que, par conséquent, la cérémonie n'était sans doute pas pour eux. En sens inverse, je dirais que le huitième jour étant « solennellement » consacré aux *infantes*, le fait de ne pas établir de distinction entre *modo baptizati* et *olim baptizati* (comme, par exemple, dans le

rences qui, durant l'octave, s'adressaient en fait à des fidèles moins *rudes* dans les lettres sacrées, étaient suspendues ce jour-là ¹.

Des sermons d'un premier type sont prononcés après lecture du Psaume 115 et d'un passage des Actes (vraisemblablement *Act.* 4, 17 - 5, 16). L'évangile n'a pas encore été lu ². Cette première réunion se tient à la *Memoria* des Vingt Martyrs ³. Les Vingt Martyrs appartiennent à l'église d'Hippone ; ils furent victimes de la persécution de Dioclétien ; chaque année au jour de leur fête, on lit leurs noms et les Actes de leur martyre ⁴ : à leur tête, l'évêque Fidentius ; parmi les fidèles, Primus et trois femmes : Perpetua, Valeriana et Victoria. On comprend que la *memoria* qui conservait leurs corps et perpétuait leur souvenir fût particu-

S. Guelf. 18, 3) prouverait plutôt que la cérémonie était seulement pour eux. Il a pu sembler étrange qu'une prédication aux nouveaux baptisés parlât presque exclusivement de la fidélité au vœu de chasteté (*S.* 148, 2). En fait, il faut lire ces vingt lignes de texte dans le contexte général de la prédication de l'Octave : l'allusion aux vœux s'explique par le verset 14 du *Ps.* 115 qui venait d'être chanté ; de plus, en ces jours, l'évêque renseignait les nouveaux baptisés sur les états de vie du chrétien ; il disait aux gens mariés qu'ils ne pouvaient pas avoir de concubines et à ceux qui ne l'étaient pas, qu'il leur était loisible soit de se marier, soit de faire vœu de continence (ce qui dans notre sermon se dit : *quando uouetur castitas*, il s'agit des hommes, *quando uouetur uirginitas*, il s'agit des femmes). Cf. *S.* 224, 3 ; 260.

1. Le commentaire de l'Épître de Jean s'arrête le samedi soir (*Tractatus* 8) et ne sera repris que plusieurs jours après, cf. *S. Poque*, « Les lectures liturgiques de l'Octave pascal à Hippone d'après les Traités de saint Augustin sur la Première Épître de saint Jean », *RB*, t. LXXIV (1964), p. 217-241.

2. *In his quae sequuntur in euangelio postea recitanda.*

3. La tradition manuscrite en effet a, par deux fois, conservé une précision qui remonte aux tachygraphes. Le manuscrit de Fleury porte dans le titre du *S.* 257 : *Tractatus die dominica quem dixit ad memoriam sanctorum*, et, pour le *S.* 258 qui le suit : *Tractatus die dominica quem dixit ad basilicam maiorem*. Le manuscrit de la collection *Alleluia* porte pour le *S.* 148 : *De die dominico dictus ad sanctos martyres uiginti*, et pour le suivant, qui est le 260 : *Eodem die in ecclesia Leontiana de monitis baptizatorum*. Dom C. Lambot a mis en lumière ces données des *mss* et les conclusions que l'on pouvait en tirer pour le déroulement des cérémonies de l'Octave. Cf. C. LAMBOT, « Les Sermons de saint Augustin pour les fêtes de Pâques, Liturgie et Archéologie », dans *Rev. des Sc. Rel.*, t. XXX (1956), p. 230-240.

4. *Sic enim nobis sanctorum uiginti martyrum series recitata est* (*S.* 325). Cf. *S. Frangipane* 6.

lièrement vénérée par les chrétiens de l'endroit ¹. Les fouilles faites à Hippone ² n'ont pas révélé son emplacement. Les textes indiquent qu'elle se trouvait proche du front de mer ³.

Le *S. Guelf.* 19 nous offre probablement l'image la plus fidèle de la prédication *ad uiginti martyres*. L'évêque cite d'abord la déclaration : *Non possumus non loqui* (*Act.* 4, 20) pour engager les nouveaux baptisés à porter témoignage : « Déclarez, vous aussi : Nous ne pouvons pas ne pas parler de ce que nous avons entendu et ne pas prêcher le Seigneur Christ. Celui qui le prêche, là où il peut, est lui aussi « martyr ». Or parfois un homme n'a pas à souffrir la persécution, mais craint la confusion. Il lui arrive par exemple d'être invité chez des païens et il rougit de se dire chrétien. S'il a peur devant un convive, comment pourra-t-il résister à un persécuteur ? Oui, prêchez le Christ, où vous pourrez, à qui vous pourrez, comme vous pourrez. Ce qu'on attend de vous, ce n'est pas de l'éloquence, c'est la foi. » Ce développement amène comme naturellement la citation du premier verset du Psaume 115 : « Vous avez entendu le psaume : « j'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé ». Or on ne peut croire et se taire. Ingrat celui qui a reçu et ne répand pas... car en lui sourd une fontaine qui coule et ne tarit point, « en lui naîtra une fontaine jaillissant pour la vie éternelle »... Prêchez donc en toute assurance. Vous ne sauriez mentir, car votre bouche exprime ce que vous avez puisé à la fontaine de vérité. » Le pasteur invite donc les nouveaux baptisés à porter témoignage comme le firent les martyrs (« car témoin se dit en grec martyr », « qui prêche le Christ est lui aussi martyr », *S. Guelf.* 19, 1,2). Le jour où l'on va demander aux *infantes* de choisir, dans le peuple mêlé des chrétiens, ceux dont ils pourront suivre l'exemple, on les place d'abord devant le témoignage de fidélité donné par leurs pères dans la foi ⁴.

1. *Ad uiginti martyres quorum memoria apud nos est celeberrima* (*De ciuitate Dei*, XXII, 8, 9).

2. E. MAREC, *Monuments chrétiens d'Hippone, ville épiscopale de saint Augustin*, Paris 1958, p. 218.

3. Ce qui ressort de l'anecdote contée dans le *De ciuitate Dei*, XXII, 8, 9.

4. Augustin met souvent en relief la tradition de la foi dans les générations successives de l'Église. *Audiant gentes, credant gentes, putulent gentes, naxatur*

Le Psaume 115 semble avoir été choisi pour les versets 1 : « J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé » et 14 : « la mort des saints est précieuse aux yeux du Seigneur ¹ ». Il est à noter que les Catéchèses de Jean Chrysostome, prêchées pendant l'Octave de Pâques, font elles aussi appel au témoignage des Martyrs ². Le passage des Actes était particulièrement adapté : témoignage donné par la première communauté chrétienne en paroles (Act. 4, 20 et 29) et en actes (4, 32 s., avec l'illustration du contre-témoignage d'Ananie et Saphire, 5, 1 s.). *Éphésiens* 4 est commenté dans le S. 166 ; les ver-

de sanguine martyrum sponsa domino purpurata. Et ex illa quam multi accesserant... Et baptizant sunt isti et baptizabuntur alii, et post nos uenient alteri (S. 116, 7).

1. Ce psaume est associé à la célébration des Martyrs dans la prédication augustinienne (cf. S. 275, 3 ; 256, 4 ; 286, 3, etc.). Pour la fête des Vingt Martyrs, le S. 325 nous apprend que l'on se réunissait d'abord à leur *Memoria*, où l'on chantait l'antienne : *Iudica me, deus, et discerne causam meam de gente non sancta*, Ps. 42, 1 (cf. S. 327, 1) ; puis l'assemblée se rendait à la Basilique Majeure (cf. S. 325, 2). D'autres années (ou est-ce pour d'autres fêtes des Martyrs ?), le Ps. 115 était lu (S. 328, 2 ; 329, 2) et on chantait l'antienne : *Pretiosa in conspectu domini mors sanctorum eius* (S. 329, 1). Cf. I. FRANSEN (« Fragments inédits d'un sermon perdu de saint Augustin sur le Psaume 115 », *A la rencontre de Dieu*, Mémorial A. Gelin, Le Puy 1961, p. 375-395) sur les rapports du Ps. 115 avec la fête de l'Octave, p. 386, avec la liturgie des Martyrs, p. 389 s. ; sur le parallélisme de l'*En. in Ps. 115*, du S. 257, de l'extrait de Bède, p. 388. Si I. Fransen ne datait l'extrait de Bède de mai-juin 397 (p. 384), nous l'aurions volontiers agrégé aux homélies faites aux Vingt Martyrs, car les citations d'*Éphésiens* 5, 8, du Ps. 33, 6, du Ps. 35, 10 rappellent l'atmosphère pascale.

2. La Catéchèse VII est prononcée devant : « les restes des saints martyrs » (7). « Il (Dieu) nous a laissé jusqu'ici avec leurs corps un riche gage d'intercession et de réconfort, pour que nous venions aux tombeaux de ces saints nous enflammer de zèle et d'émulation... Autant la parole le cède aux actes, autant les mots que nous prononçons le cèdent à l'enseignement que donnent ces saints. Lorsque tu viens ici, bien aimé, et que tu considères avec quel empressement toute cette foule accourt pour baiser leur poussière et recueillir la bénédiction qu'ils répandent... » etc. (*Huit Catéchèses Baptismales*, SC 50, trad. A. Wenger). Le développement se poursuit (n. 1 à 23). L'homélie VIII et dernière fait mention de l'affluence de « gens accourus de la campagne » (A. Wenger pense qu'il faut y voir des moines des environs d'Antioche). Ne peut-on admettre qu'ils sont venus précisément pour assister à la liturgie du dimanche et, dès lors, que les cérémonies du huitième jour se déroulaient à Antioche exactement comme à Hippone ? Première réunion à la *Memoria* des Martyrs, seconde réunion dans la basilique majeure. Les arguments que A. Wenger avance (p. 248, n. 1) pour attribuer l'homélie VIII au samedi ne semblent pas tels qu'ils ne puissent être révisés.

sets 18, 22, 24, 25 sont cités ou affleurent, en rapport avec le symbolisme des vêtements blancs, thème : *exue Adam, indue Christum* (S. *Guelf.* 19, 2 ; S. *Mai* 92 ; S. *Denis* 8, 3). Tels sont les textes commentés à l'époque des ORDINES III et IV, nous verrons plus loin ce qu'il en était auparavant. Les S. 148 ; 166 ; S. *Guelf.* 19 ; S. 254 ; 257 ont été prononcés à l'occasion de cette première réunion du matin.

La deuxième prédication « due » aux Nouveau-nés est un sermon *De monitis baptizatorum*, pour reprendre le titre de l'un d'eux ¹. Adresse solennelle pour les encourager à bien vivre, elle suit la première instruction ² et précède l'instruction sur la lecture évangélique ³. Une fois encore, ils sont groupés sous le regard de leur pasteur, la grande affaire du jour est leur passage de l'enfance spirituelle à l'âge adulte. Avec une sollicitude un peu anxieuse, leur évêque les exhorte à vivre désormais en conformité avec leur foi, à ne pas suivre les exemples des mauvais chrétiens, à imiter les vrais fidèles : « Quand, au sortir de ces cancels qui mettaient à part votre enfance spirituelle, vous serez mêlés au peuple, attachez-vous aux bons » (S. *Mai* 94, 7). Le symbolisme de l'aire où paille et grain sont confondus trouve ici son application (S. *Guelf.* 18, 2 ; S. *Mai* 94, 8 ; S. 259, 2 ; 376, 3 ; 254, 2 ; 146, 2). Le signalement des mauvais fidèles donne lieu à quelques croquis qui ne manquent pas de pittoresque (S. *Guelf.* 18, 2 ; S. 376, 4 ; 224, 3 ; 223, 2). Il semble donc que l'objet premier de la prédication consistait à donner des conseils de morale : *Sermo quo uita praecipitur et commendatur bona* (S. *Mai* 89, 1). C'est alors une mise en garde contre l'ivresse (S. 224, 1 ; S. *Guelf.* 18, 2), le mensonge et les parjures (S. 260 ; S. *Guelf.* 18, 2), le bavardage et le luxe (S. 260), les querelles (S. 224, 1), les fraudes dans les affaires (S. 260), les vols (S. 224, 1), l'usure (S. 260 ; S. *Guelf.* 18, 2), l'adultère (S. 224, 3 ; S. *Guelf.* 18, 2), la superstition (consultation des *Matematici*, S. 260 — ou de la *pythonissa*, S. *Guelf.* 18, 2) ; c'est l'exhortation au pardon des injures (S. 259 ; 376), à

1. S. 260.

2. Ce qui ressort de la succession des Sermons 148-260 et de leurs titres.

3. *Sicut uos ante admonui* (S. 146, 2).

l'aumône (S. 259, 376), à la fidélité conjugale ou à la continence (S. 260), à l'observation du vœu de chasteté (S. 260). La morale n'est cependant pas traitée pour elle-même; nourri de saint Paul, Augustin la présente bien comme une conséquence de la foi en Jésus-Christ. Les bonnes mœurs sont, chez le chrétien, confession et louange : *Laudemus sed non solis uocibus, laudemus et moribus* (S. 254, 8).

Parfois l'orateur se contente de dire : *bene uiuite* (S. Mai 92). Le *sacramentum* de l'Octave doit inspirer une conduite nouvelle, parce qu'il est circoncision du cœur et promesse de vie éternelle. Le S. Mai 94 s'attache particulièrement à expliquer le symbolisme du Huitième Jour. Le huitième jour, c'est le premier jour, celui qui vient après le sabbat, le jour de la résurrection, le jour qui innove une vie nouvelle, le jour sans déclin de la vie bienheureuse. Le nombre huit préfigure le siècle futur où le temps aboli fera place à la béatitude sans faille.

Le sermon 260 rappelle que les *infantes* doivent célébrer l'octave en témoignage de la circoncision du cœur. Car si, dans l'ancienne loi, la circoncision s'opérait le huitième jour, c'est parce que le Christ, en ressuscitant le dimanche, huitième jour, nous associe à sa vie. Or les *infantes* portent ce nom parce qu'ils naissent de nouveau, ils sont « renés » (S. 224, 4) pour la vie éternelle. Le S. Denis 8 montre que le baptême est leur naissance et l'octave le signe de leur circoncision spirituelle, mais aussi que le baptême est leur circoncision et l'octave le mémorial de leur baptême.

Les S. 353; S. Mai 89; S. Denis 8; S. Mai 94; S. Mai 92; S. 260, 223, 224; S. Guelf. 18 nous restent comme type de cette deuxième prédication.

Troisième prédication : après la lecture de l'évangile, l'évêque prenait la parole pour une très brève allocution (S. 146, 376, 259, 258, *Bibl. Casin.* III, 136) à laquelle il joignait parfois un commentaire du Psaume 117 déjà chanté au matin de Pâques et que la liturgie reprenait en ce jour (S. 259, 258).

Les dix-neuf sermons de l'Octave qui comprennent, nous venons de le voir, des homélies de trois types différents, s'échelonnent sur une trentaine d'années de prédication et ce fait en lui-même suffit à expliquer les notables diffé-

rences qui se remarquent entre eux. L'exhortation aux baptisés revêt parfois une forme lyrique¹, tandis qu'ailleurs la même apostrophe est beaucoup plus sobre², différence de style qui constitue déjà une datation.

Les commentaires sont différents d'après les *ordines* en vigueur. Au début, la lecture évangélique, on l'a vu, était *Jn* 21, 15-25 (Simon-Pierre), cf. S. 146. Le passage des Actes était probablement le chapitre 8 (cf. S. Denis 8). Le commentaire de deux autres textes fait supposer la lecture de l'Exode 15, 22-27 (S. 353, S. Mai 89)³ et de *I Pierre* 2 et 4 (S. 353, 1 et 2). L'expression *modo nati infantes* est la citation de *I Pierre* 2, 1 dans la version qu'employait Augustin (S. Denis 8, 1; S. 353, 1).

Apparaissent plus tard les commentaires sur d'autres textes : à partir de l'ORDO II, la lecture de l'évangile sera désormais *Jn* 20, 25-31 (Thomas), le *Ps.* 115, *Act.* 4 et 5. La prédication s'appuie souvent sur le chapitre 4 des *Éphésiens*, comme on l'a déjà dit. La reprise du *Ps.* 117, déjà chanté au matin de Pâques, est attestée à toutes les époques.

La lutte contre la doctrine de Pélage fait un sort particulier au verset 11 du *Ps.* 115 : *omnis homo mendax* (S. 166; S. Guelf. 19; S. 254, 257). Le passage d'Adam au Christ prend dès lors le caractère d'un passage du mensonge à la vérité : « Revêts le Christ et tu seras véridique » (S. 166), passage pour lequel la grâce est indispensable. Pierre, tout à tour *mendax* et *uerax* (*Matth.* 16) en est un exemple (S. 254, 257).

Reste un dernier point. Nous savons que la première réunion se tenait aux Vingt Martyrs. Où se tenaient les deux autres ?

Le S. 260 (*De monitis baptizatorum*) est prononcé, comme nous l'avons vu, *in ecclesia leontiana*, et le S. 258 (sur l'évangile du jour) *ad basilicam maiorem*.

1. *Nouella germina sanctitatis, plantata et rigata per ministerium nostrum in agro dei qui dat incrementum* (S. Mai 89). *Sancta germina, nouellae in agro domini plantae* (S. 376, 4). *Paruuli in Christo, noua proles ecclesiae, germen pium, examen nouellum, flos nostri honoris* (S. Denis 8).

2. *Infantes male nati ex Adam, bene renati in Christo* (S. Guelf. 18, 2).

3. Exode 15, 22-27 était lu le dimanche selon l'ordo I, le samedi selon l'ordo II (*In Io. Ep.* 7 et 8).

Le problème soulevé par les basiliques d'Hippone n'a pas jusqu'à présent reçu de solution satisfaisante et il ne peut guère progresser tant que les fouilles ne livreront pas de nouvelles découvertes.

Pour le détail précis qui nous occupe, trois hypothèses doivent, en toute rigueur, se présenter à l'esprit :

— Première hypothèse. — Si Basilique Léontienne, Basilique Majeure et Basilique de la Paix sont trois dénominations pour un même édifice ¹, la première instruction a lieu à la *Memoria* des Vingt-Martyrs (appelée aussi *Memoria Sanctorum*), les deux autres dans la grande Basilique.

— Deuxième hypothèse. — La Basilique Majeure (appelée aussi Basilique de la Paix) et la Basilique Léontienne sont deux édifices distincts ². Après une station aux Vingt Martyrs, l'assemblée se réunissait normalement dans la grande Basilique où avaient lieu les deux autres instructions. Mais certaines années, par suite de circonstances que nous ignorons, il arriva que l'assemblée se tenait dans la Basilique fondée par saint Léonce, où avaient lieu les deux dernières instructions. Les S. 376 et 259, prêchés après lecture de l'évangile (instruction du troisième type), contiennent aussi une exhortation aux nouveaux fidèles, preuve qu'il pouvait arriver que les deux prédications se fondissent en un unique sermon.

— Troisième hypothèse. — Chacune des instructions avait lieu dans un édifice distinct : le rappel du témoignage

1. C'est l'opinion de C. LAMBOT (« Les Sermons de saint Augustin pour les fêtes de Pâques. Liturgie et Archéologie », *Rev. des Sc. Rel.*, 1956), p. 234-240.

2. O. PERLER (« L'église principale et les autres sanctuaires chrétiens d'Hippone la Royale, d'après les textes de saint Augustin », *REA* 1955, p. 299-343) se range à cette opinion, après beaucoup d'hésitation. C'est aussi celle de E. MAREC (*op. cit.*, 1958, p. 223 s.), qui penche à identifier la basilique léontienne avec la basilique à cinq nefs, mise à jour par les fouilles d'Hippone, tandis que l'église à trois nefs, de proportions plus vastes et flanquée d'un baptistère, correspondrait (dimensions, salles annexes) aux renseignements que les textes peuvent fournir sur la *basilica maior* ou *basilica pacis*. H. I. MARROU (« La Basilique chrétienne d'Hippone, d'après les résultats des dernières fouilles », *REA* 1960, p. 109-154), par souci d'exigence critique, ne croit pouvoir émettre sur ce sujet (n. 172 de la p. 146) qu'une série de points d'interrogation.

des premiers chrétiens d'Hippone, à la *Memoria* des Vingt Martyrs (S. 148 et 257); l'exhortation aux nouveaux fidèles, à la Basilique Léontienne (S. 260); la troisième réunion suivie de la Synaxe eucharistique, à la Basilique Majeure (S. 258). Cette procession de station en station rappellerait le type de cérémonies en usage à Jérusalem à la même époque. On sait que les Églises d'Afrique entretenaient des rapports constants avec cette église ¹.

Dans l'état actuel de la recherche, la deuxième hypothèse apparaît comme la plus probable.

1. Dans sa communication à la *Conference on Patristic Studies* d'Oxford en 1963, S. LANCEL (« Carrières ecclésiastiques africaines aux IV^e et V^e siècles ») indiquait que les diacres, qui accédaient généralement à l'épiscopat sans passer par la prêtrise, se rendaient en Palestine pour une sorte de voyage d'études, qui semblait faire partie de leur formation.

CHAPITRE III

LE TEXTE

1. LA LANGUE ET LE STYLE

Les œuvres d'Augustin d'Hippone appartiennent au latin tardif. L'abondante littérature, sans parler de la sous-littérature, du latin tardif embrasse, comme le souligne E. Löfstedt¹, des ouvrages de niveau totalement différent. Pour apprécier la qualité de la langue augustiniennne (comme celle d'autres grands auteurs ecclésiastiques, un Ambroise, un Jérôme), il n'est que de la comparer, par exemple, aux ressources verbales si naïves et si gauchement utilisées d'une œuvre contemporaine : le *Journal de Voyage d'Éthérie*². Mais la grande tradition classique a pris fin à la mort des Pline, Tacite, Juvénal³; Apulée déjà témoigne d'un style tout nouveau, le succès de l'éloquence asianiste a changé le goût, l'hellénisation du vocabulaire et de la syntaxe, l'utilisation de plus en plus large, dans la prose écrite, des expressions et des tournures populaires⁴ engagent définitivement l'évolution de la langue. On n'échappe pas à son temps. On y échappe d'autant moins qu'on se veut en communication avec les hommes de ce temps : *Quid ad nos quid grammatici uelint? Melius in barbarismo nostro uos intellegitis quam in nostra disertitudine uos deserti eritis* (En. in Ps. 36, III, 6).

* * *

Le souci pastoral conduit notre auteur à utiliser, parlant à des chrétiens, une langue assez proche de celle des versions

1. E. LÖFSTEDT, *Late Latin*, Oslo 1959, p. 1.

2. Cf. E. LÖFSTEDT, *Philologischer Kommentar zur Peregrinatio Aetheriae*, Uppsala 1911, p. 12.

3. *Ibid.*, p. 14.

4. L'influence grecque, l'influence du latin vulgaire sont, avec l'influence chrétienne qui les renforce toutes deux, les trois traits dominants du latin tardif. Cf. *Late Latin*, p. 14 et 15.

latines de la Bible, qui charrie mots grecs et tournures populaires. Il le fait avec moins d'hésitation que certains de ses devanciers¹ : les emprunts grecs se sont comme acclimatés, les emplois spéciaux consolidés. Un inventaire du vocabulaire chrétien de nos textes donne une quarantaine de mots étrangers. Quelques-uns viennent de l'hébreu : *pascha*, *pharisaei*, *salanas*, *sabbatum*, *chananaea*. *Alleluia* (S. 257) et *rabboni* (S. 246) sont donnés avec leur traduction. Les emprunts grecs sont plus nombreux. L'un d'eux est signalé comme tel : *symbolum* (S. 212, 1), un autre est traduit : *paraceuen* (S. *Guelf.* 5); tous les autres (même *ecclasis* S. 257, 1) sont employés comme allant de soi : *Apostolus*, *angelus*, *apocalypsis*, *baptizare*, *catechumenus*, *chrisma*, *daemon*, *exorcismus*, *genesis*, *pompa*, *presbyter*, *psalmus*... Ces mots se trouvent chez les auteurs chrétiens, avant Augustin² et quelques-uns chez des auteurs non chrétiens³.

D'autre part, en exprimant une réalité chrétienne, des mots latins ont pris un sens tout nouveau. Dans le lexique de nos quinze sermons, nous en rencontrons qui, exprimant une réalité peu familière à des latins, se trouvent cependant chez des auteurs profanes : *circumcidere* chez Pétrone, *ieiunium* chez Horace. Certains d'entre eux sont le terme d'un processus de traduction : une notion sémitique et biblique a été exprimée d'abord en hébreu, puis en grec, puis en latin, comme par exemple : *caro et sanguis*, *carnalis*, *congregatio sanctorum*, *gentes*, *mirabilia*, *scripturae*. D'autres

1. Cf. l'étude du vocabulaire chrétien de Lactance dans Ch. MOHRMANN, « Les éléments vulgaires du latin des chrétiens », *Vigiliae Christianae* 1948, p. 89-101, 163-184.

2. Ch. MOHRMANN, « Les emprunts grecs dans la littérature chrétienne », *Vig. Christ.* 1950, p. 193-211.

3. *Christianus* chez TACITE (*Annales* 15, 44), SUÉTONE (*Néron* 16), PLINE (*Ep.* 10, 97). *Hebraeus* chez TACITE (*Histoires* 5, 2). *Iudaeus* chez CICÉRON (*pro Flacc.* 28), chez TACITE (*Annales* 12, 23; *Histoires* 2, 2, etc.). *Sabbatum* chez SUÉTONE (*Tibère* 32), SÉNÈQUE (*Ep.* 95), HORACE (*Satires* 1, 9, 69). *Haeresis* chez CICÉRON (*Fam.* 15, 16, 3 et *Att.* 14, 14, 1) avec une signification différente. *Idolum* chez PLINE 7, 27, 5; Cicéron transcrit le mot grec tel quel (*Fin.* 1, 6, 21; *Fam.* 15, 16, 1 et 2); bien entendu il ne peut s'agir chez eux du sens judéo-chrétien. *Chirographum* chez Cicéron, Suétone, Sénèque, Quintilien (cf. *Thesaurus* 3, col. 1009-1010), le mot est employé couramment en latin dans un contexte juridique.

sont la traduction latine d'une notion ou d'un fait chrétien exprimé d'abord en grec¹, comme *caritas*², *discipulus*, *dispensatio*, *dominicus dies*, *excommunicare*, *fidelis*, *felix*, *gratia*, *mediator*, *oratio*, *pax*, *passio*, *paenitentia*, *quadragesima*, *redemptor*, *sacculum*, *sacramentum*, *saluator*, *spiritus*... Comme nouveaux venus dans la langue, on relève les néologismes, *adimpletor* (S. 232, 3) et *contemplabiliter* (S. 227)³. *Saluator* devant lequel Augustin marque ailleurs quelque réticence⁴ est employé quatre fois (S. *Guelf.* 3, 1 ; S. *Guelf.* 5, 1 ; S. 250, 1). *Sacramentum* a éliminé *mysterium*, selon une tendance générale qui tient peut-être à l'emploi de ce dernier terme dans le paganisme⁵. Car tous ces mots ont une histoire. On ne trouve dans nos textes que *baptisma*, *baptizare*, mais on a longtemps lu ou écrit, chez les latins chrétiens, *tinctio*, *linguere*⁶. Augustin lui-même emploie ailleurs *lauacrum*. *Catechumeni* se disait naguère *auditores*, *audientes*. Par contre avec *excommunicare* (S. 232, 8), le latin l'a emporté sur *anathematizare*, tandis que *communicare* n'a pas encore ici la spécialisation liturgique qu'on lui connaît. Les sens nouveaux de mots très latins, *orare*, *gentes*, *caro*... sont depuis longtemps fermement attestés ; on leur trouve d'ailleurs des racines dans des utilisations fort anciennes de la langue profane⁷.

1. D'après Ch. MOHRMANN (*art. cit.*), les termes proprement techniques sont passés du grec dans le latin ecclésiastique ; au contraire, pour les notions fondamentales du christianisme ou pour les idées chargées de valeur affective on a trouvé, parfois après de longues hésitations, une traduction latine.

2. H. PÉRRÉ (*Caritas, Étude sur le vocabulaire latin de la charité chrétienne*, Louvain 1948) a montré que tout le vocabulaire de la charité chrétienne était latin.

3. Ch. MOHRMANN, *Die altchristliche Sondersprache in den Sermones des Hl. Augustinus*, Nimègue 1932.

4. Ch. MOHRMANN, « Comment saint Augustin s'est familiarisé avec le latin des chrétiens », *Augustinus Magister* I, p. 388 et « Les emprunts grecs... » p. 203.

5. Ch. MOHRMANN, « Les emprunts grecs... ». A noter que la catéchèse post-baptismale d'Ambroise s'intitule *De sacramentis*, tandis que l'œuvre revue pour l'édition porte *De mysteriis*.

6. *Tinctio* était le mot de la version latine du Nouveau Testament en usage en Afrique au temps d'OPTAT DE MILÈVE : *Unus deus, unus Christus, una fides, una tinctio* (CSEL, V, 3, p. 125), plus littéraire que *lauacrum* ; Augustin emploie plus couramment ce dernier.

7. E. LÖFSTEDT, *Late Latin*, p. 72 s. *Philologischer Kommentar*, p. 39-43.

Ce vocabulaire, Augustin l'a reçu de ses devanciers, il l'a consciemment fait sien (ne conseille-t-il pas vivement à ses fidèles d'employer le *ritus loquendi ecclesiasticus* ? *En. in Ps.* 93, 3), ayant depuis longtemps dépassé, à l'époque de nos sermons, ses étonnements de puriste et sa réserve de latin cultivé¹.

Le souci pastoral incline en outre le prédicateur à accentuer, dans sa langue, les caractères populaires et à faire choix, pour son style, des procédés de l'éloquence populaire. On a constaté une évolution des écrits de Cassiciacum à la prose des grands traités (*Confessions*, *Cité de Dieu*, *De Trinitate*) et des grands traités aux œuvres oratoires ; or parmi les *Sermones ad populum*, la prédication de la Pâque est certainement celle qui met l'orateur en présence de son public le moins cultivé², non celui de Carthage mais celui d'Hippone, non le petit noyau des fidèles assidus mais le peuple accouru en raison de la solennité, avec au premier rang, adultes et enfants, les derniers catéchisés.

On trouve donc des mots du latin vulgaire : *suspiramentum*, *hortulanus*, *deliramenta*, *linleamen*, *petrinus*, *ruclare*³ ; on trouve des superlatifs non classiques, *fundatissimus* et *serenissimus* ; *altare* au singulier, *alius* en place de *alter* (S. 232), *trinus* au singulier (S. 253). On trouve même un mot tout à fait populaire, *affiliare* (S. 59, 7), qui n'apparaît que tout à fait exceptionnellement dans des textes du latin tardif (par exemple chez Anianus, commentateur du Code théodosien). J'ai cependant hésité, comme en témoigne l'apparat de nos textes, à attribuer à l'original, sinon à l'archétype, des formes comme *altario* ou comme *cibum*, pris pour un neutre (cf. S. 212, ligne 73 et S. 237, ligne 109), hésitation que blâmeront peut-être les philologues (cf. pour *altario*, dictionnaire de A. Blaise, p. 74 et pour *cibum*, E. Löfstedt, *Vermischte Studien zur Lateinischen Sprachkunde und Syntax*, Lund 1936, p. 164, note 2). Plus est

1. *Cum adtendi ad illam scripturam, sed uisa est mihi indigna quam Tullianae dignitati compararem* (*Confessions* III, 5).

2. Sur ce sujet, cf. M. PONTET, *L'exégèse de saint Augustin prédicateur*, Paris 1945, ch. I, « Le prédicateur et son public ».

3. Mais ces mots se trouvaient dans les versions bibliques et de là ils passaient tout naturellement sur les lèvres du prédicateur.

employé une fois au lieu de *magis* (*Plus est Christum habere in corde quam in domo*, S. 232, 7) ; emploi très fréquent de *hoc est*, qui est beaucoup plus familier que *id est* ; emploi très fréquent de l'adjectif en place d'un génitif.

On trouve surtout, avec une bien plus grande fréquence que dans les autres œuvres, les habitudes syntaxiques communes au latin tardif : ce sont des emplois non classiques des prépositions *in*, *de*, *per* (*Putes te de auro beatum futurum*, S. 231, 4 ; *per aquam conspergatur*, S. 227) ; des confusions entre l'ablatif ou l'accusatif dans les compléments de lieu (*extolluntur in superbia*, S. 211, 4 ; *scopulum in quo incurras*, S. 257, 2) ; c'est la construction complétive avec *quod* et plus familière encore avec *quia*, après un verbe de déclaration¹ ; c'est l'infinitif de but (*Mori uenit, peccare non uenit*, S. 231, 2)² ; ce sont les formes verbales périphrastiques avec *habere* pour exprimer l'obligation ou le futur (*Habes adhuc quod ores, quando habes orare*, S. 211. *Numquid opus habebimus petere panem nec sacramentum habebimus accipere*, S. 59, 6), c'est l'emploi sporadique de l'indicatif dans des interrogations indirectes (un peu moins d'une fois sur quatre), l'emploi du gérondif en *do* là où l'on attendrait un infinitif ou un participe : *Quare non cessas quaerendo* (S. 231, 4) ; *aliquis nostrum non audiendo passionem* (S. 232, 6) ; l'absence du réfléchi : *ut ignoscatis illi* (pour *sibi*) (S. 59, 7). Une nouvelle distribution de l'emploi des démonstratifs est plus particulièrement sensible dans les passages les plus familiers (S. 211, 231). *Ille* y est un pronom personnel, exprimé là-même où la forme verbale eût suffi. *Hic* et surtout *ipse* sont devenus les véritables démonstratifs, sans différenciation de personne ni de sens. L'emploi de *ipse*

1. Dans la proportion d'une fois sur quatre. Cependant les complétives avec *quia* se trouvent presque toutes dans les sermons de type diatribique : 3 dans le S. 211 ; 9 dans le S. 232 ; 4 dans le S. 237. Ici encore l'influence de la version latine de la Bible est évidente.

2. Et dans la formule liturgique : *Venturus est iudicare uiuos et mortuos* (S. 212, 1). Mais dans le S. 214, qui a été dicté et non improvisé (cf. P. VERBRACKEN, *RB*, t. LXXII, 1962), Augustin évite soigneusement d'insérer l'infinitif final dans son propre texte *qui iudex uiuorum et mortuorum est... uenturus et ad iudicandos uiuos mortuosque uenturus est* (S. 214, 7, 9).

s'étend. Fait général de l'évolution de la langue¹, trop visible dans nos textes pour ne pas être noté.

Le ton familier de l'énoncé se marque par l'emploi de l'ellipse : *Beatus de dei, satanas de hominis* (S. 232, 4) ; *Qui uult proficere habet unde* (S. 227) ; *Quomodo nobis non dabit quod iustis qui iustificat* (S. *Guelf.* 3, 2) ; par la *constructio ad sensum* : accord de *uerbum* avec un relatif au masculin (S. 237, 3 *in fine*)² ; par des emplois plus ou moins insolites du nominatif : la fréquence des phrases nominales, *Noua euangelii praedicatio* (S. 250, 2) ; le nominatif exclamatif, *Magna mulatio... Qualis dignatio*³ ; le nominatif d'appellation, *Maria non posset dicere nisi dominus* (S. 246, 3) ; le nominatif d'apposition : *Quando igitur spiritus et corpus quam spiritus et spiritus difficilior mirabiliorque mixtura est* (S. *Guelf.* 3, 3), *Sed de ipso homine si quaeris a me, duo iterum dico : anima humana et caro humana* (S. 237, 2), *Duas piscationes adtendite necessaria distinctione discretas, una... alia... illa... ista* (S. 250, 2) ; le *nominatiuus pendens* : *Quod cantauimus deo... hinc loquamur quod dederit* (S. 258, 1)⁴. Bref, on a parfois l'impression, spécialement dans quelques passages du S. 59 prononcé devant le groupe des *compelentes* et où sont multipliées les reprises, les parenthèses, de saisir au plus près le *sermo quotidianus* de l'évêque d'Hippone⁵.

Pour se faire entendre de cet auditoire populaire, le pré-

1. Cf. E. LÖFSTEDT, *Philologischer Kommentar*, p. 64, 65, 123, et A. ERNOUT-F. THOMAS, *Syntaxe latine*, 2^e éd., Paris 1953, p. 190-191.

2. LÖFSTEDT parle pour cet usage de l'influence des textes grecs, le masculin de ὁ λόγος s'étant imposé. *Late Latin*, p. 92.

3. Qui est d'ailleurs un tour latin, employé en alternance avec l'accusatif exclamatif que l'on trouve ici une fois : *Quem diem* (S. 258, 1).

4. Cf. Ch. MOHRMANN, « Die psychologischen Bedingungen der konstruktionslosen Nominatiui in den Sermones des Hl. Augustin », *Étude sur le latin des chrétiens*, Roma 1958, p. 299-321.

5. « Augustin ne rédigeait pas ses prédications, il parlait d'abondance, après une simple méditation préparatoire et ses paroles étaient recueillies dans la basilique par des *notarii* (En. in Ps. 51, 1). Ainsi faisaient tous les prédicateurs et beaucoup de ce que nous appelons leurs négligences de style ne sont en réalité que des négligences de sténographes. Schenk en fait la remarque dans son édition de saint Ambroise et dom Morin à plusieurs reprises dans sa récente édition » (M. COMEAU, « Sur la transmission des Sermons de saint Augustin », *Revue des Études Latines* 1932, p. 421).

dicateur recourt à une éloquence familière qui relève des procédés de la diatribe. Il entretient l'attention, par le plaisir de la virtuosité, au moyen, ici d'une énumération : *Da mihi latronem, sceleratum, fornicatorem, maleficum, sacrilegum, omnibus uitiis inquinatum, omnibus flagitiis seu facinoribus obrutum...* (S. 231, 4), là d'une énigme : *Moriatur ne moriatur ! Quid est moriatur ne moriatur ?* (S. 231, 3), ailleurs de jeux de mots dont on a dit qu'aucun écrivain latin, Plaute excepté, ne les a cultivés autant que lui¹ : *Dominus non coepit a senatoribus sed a piscatoribus* (S. 250, 1), *Inueniuntur multi felices nocentes et inueniuntur multi infelices innocentes* (S. 250, 2), *Ubi spiritui beatificato sic corpus erit subdilectum et ad omnem facilitatem mira felicitate subiectum* (S. 212, 1), *Discussio paenitentis et inuenio male uiuentes* (S. 232, 6). C'est un conseil donné de façon plaisante : *Finiat ne finiat !* (S. 211, 1), un amusant contraste dans le rythme d'une fin de phrase : *Si euellas et proiciat, nihil erit*. C'est la composition elle-même d'un sermon, où l'on passe en revue, avec une diligente minutie, tous les cas de conscience qui peuvent se présenter (S. 211).

Le dialogue fictif donne vie aux exposés de morale ou de théologie : discussion serrée avec le manichéen (S. 237, 2, 3, 4), avec le chrétien vindicatif (S. 211) ; amicale conversation avec l'homme qui veut être heureux (S. 231, 4, 5), mise en garde du fidèle qui se repent de bien faire (S. 250, 2), admonestation du chrétien impénitent (S. 232, 8), mise à la raison de l'*homo mendax* obstiné (S. 257, 2). Le discours (*nos-uos*) fait place à une scène qui se joue entre deux personnages (*ego-tu*). Le tiers fictif est parfois un tiers absent auquel s'adresse une prosopopée : Pierre (S. 253, 1, 3), Marie-Madeleine (S. 246, 3), Photin, l'Église (S. 246, 4), les disciples d'Emmaüs (S. 232, 3). A la règle qui fait mélanger le plaisant au sérieux, on doit le croquis humoristique de l'orant qui se frappe la tête contre le sol (S. 211, 6). La volonté de tenir l'auditeur en éveil fait naître un style dynamique (*unde, sursum, deorsum*, S. 121, 5 ; *hic, ibi, ubi*, S. 231, 5) où les images ont une valeur dramatique : *pericli-*

1. Ch. MOHRMANN, « Das Wortspiel in den Aug. Sermones », *Étude sur le latin des chrétiens*, p. 325.

tatur, timeo ne mergatur (S. 250, 2), *Scopulum in quem incurras* (S. 257, 2), où l'expression est volontiers vigoureuse, voire hardie : *Nolo numeres, uerba appende* (S. 237, 4), *Oculos in manibus habe* (S. 232, 3).

Des autres éléments formels de la diatribe, on trouve ici peu de chose : pas d'autres lieux communs¹ qu'un développement sur le bonheur (S. 231, 4, 5), un autre sur la puissance de la parole humaine (S. 237, 4) ; en guise d'*exempla*, le larron (S. 232) ou Pierre (S. 232 et 257) ; comme *sententiae*, les cent soixante-treize citations de l'Écriture². Ces procédés de prédication populaire viennent de la tradition ecclésiastique. Augustin a pu les relever dans les livres néotestamentaires ou dans l'œuvre de ses prédécesseurs³, mais ils faisaient déjà partie du bagage culturel qu'il tient de l'école.

* * *

La maîtrise de la technique oratoire n'est pas inutile dans la charge pastorale. Augustin ne peut oublier qu'il enseigna la rhétorique pendant treize ans et son auditoire, pour sa part, ne consentirait pas à ce qu'il l'oublie. C'est pour sa culture et pour ses qualités d'orateur qu'on l'a, pour ainsi dire, contraint à la prêtrise. Il sait au besoin, comme dans le S. 237, 4, dire les prodiges de la parole humaine. La sienne transmet les données de la foi dans une langue qui est celle de son temps, apte à la spéculation mais qu'alourdissent les mots abstraits, les adjectifs monotones, les adverbes pesants⁴.

1. Procédé constant dans la diatribe. Cf. A. OLTRAMARE, *Les origines de la diatribe romaine*, Genève 1926. J. FINAERT (*Saint Augustin rhéteur*, Paris 1939, p. 67) oppose sur ce point notre auteur à Ambroise, Basile, Lactance.

2. Conformément aux aménagements que l'usage ecclésiastique a fait subir à la technique de la diatribe. Cf. H. I. MARROU, « Diatribe », *Reallexicon für Antike und Christentum*, c. 958-1010 (voir sur ce point c. 1005-1007).

3. On sait qu'il a fait une analyse stylistique des écrits de Paul, Cyprien, Ambroise dans le *De doctrina christiana* IV.

4. *Similitudo, usurpatio, ratio, permansio, perfectio, relectio, defectio, commemoratio, promissio; societas, auctoritas, aequalitas, immortalitas, mutabilitas, unitas, trinitas, hereditas, felicitas, facilitas, aeternitas; uisibilis, inuisibilis, immortalis, incommutabilis, incommutabiliter* pour le seul S. 212. Cette tendance très marquée de la langue augustinienne est propre à tout le latin

En contre-partie, des images empruntées à la vie quotidienne éclairent les notions abstraites : tout homme est mortel, *omnis homo cum casu suo ambulat* (S. 232, 8), la charité travaille en nous comme un orfèvre *qua ardeamus in deum et fenum nostrum exuratur et cor quasi aurum purgetur* (S. 227), il faut couper les racines de la haine : *surculus — irrigari — traves — festuca — eradicare de agro suo* (S. 211, 1), la grâce fructifie en tous terrains : *fructum de arido ligno* (S. 232, 6), la méprise de Marie-Madeleine fait surgir l'esquisse d'un Christ-Jardinier : *Si consideres quomodo olera ipsius simus, hortulanus est Christus* (S. 246, 3) ; images maritimes : *tanquam in portu mendacium ubi faciat naufragium, scopulum in quem incurras* (S. 257, 2), images juridiques : *pactum, cautio, subscribere, reatus, homicida, iudicium, iudex, accusator, litis, querela, soluere, supplicium, testis, carcer, catena, ligare* (S. 211), images médicales : *medicus, sanitas, uenam cordis inspicere, aegrotus, desperatio* (S. 253).

On a souligné la relative correction de cette langue¹. Après avoir parlé de l'influence exercée sur elle par les versions latines de la Bible, il est donc juste de noter les résistances qu'elle leur oppose. Il faut pour cela comparer le texte augustinien avec celui de la Vulgate². Après une cita-

tardif. Cf. A. RÉGNIER, *De la latinité des Sermons de saint Augustin*, Paris 1886, ch. V ; E. LÖRSTEDT, *Philologischer Kommentar*, p. 111-114 ; C. BALMUS, *Étude sur le style de saint Augustin dans les Confessions et la Cité de Dieu*, Paris 1930, p. 27-35. Étudiant le même fait chez Sidoine Apollinaire, A. LOYEN (*Sidoine Apollinaire et l'esprit précieux en Gaule aux derniers jours de l'Empire*, Paris 1943, p. 146-147) remarque qu'il accompagne, depuis Pline et Apulée jusqu'à Sidoine, « un goût de plus en plus vif pour les recherches de style » et se retrouve toujours dans la langue de la préciosité. Ce n'est donc pas un aspect populaire, mais un trait de l'intellectualisation et du vieillissement d'une langue.

1. A. RÉGNIER, *op. cit.*, ch. III ; M. COMEAU, *La rhétorique de saint Augustin d'après les Tractatus in Iohannem*, Paris 1930, ch. I, « Le classicisme d'Augustin ».

2. Ce n'est pas un anachronisme puisque « les critiques sont aujourd'hui d'accord pour dire qu'aux environs de l'an 400, Augustin a eu en main la révision hiéronymienne des Évangiles, qu'il l'a approuvée et employée » (D. DE BRUYNE, « Saint Augustin réviseur de la Bible » *MA* II, p. 594). L'auteur souligne à plusieurs reprises (p. 547, 557, 563, 567, 605) la meilleure latinité du texte augustinien. Sa thèse, controversée, est qu'il s'agit d'une révision, qui serait l'œuvre d'Augustin lui-même.

tion de *Jn* 20, 15 : *Quem quaeris ? quid ploras ?* il poursuit : *Illa autem putabat eum esse hortulanum* (la Vulgate porte : *Illa existimans quia hortulanus esset*). Et ensuite : *Ostende mihi* (Vulgate : *Dicito mihi*) (S. 246, 3). Il rétablit une concordance, *I Cor.* 1, 26 : *Elegit deus ut confunderet* (Vulgate : *ut confundat*) (S. 250, 1). Il exprime le futur : *quia discipulus iste non esset moriturus* (Vulgate : *quia discipulus ille non moriturus*) (S. 253, 4).

Autre constatation, ces entretiens n'ont rien de décousu ; ils ont une unité et une charpente logique, pour tout dire, ils sont composés¹.

Le S. 232 présente, positifs ou négatifs, trois modèles de croyants : Pierre, le larron, les disciples d'Emmaüs. Le S. 237 fait succéder un exposé didactique à un exposé dialectique. Le S. 246 propose successivement la solution de deux difficultés exégétiques. Le S. 250 est particulièrement ordonné : récits des deux pêches, chacun suivi de la leçon que l'on peut en tirer. Les S. *Guelf.* 3 et 5 annoncent leur plan et le suivent : « La passion de notre Seigneur Jésus-Christ est une promesse de gloire et une leçon de patience » et « Nous allons parler d'abord de l'exercice de la veillée en général, ensuite de la veillée particulière que nous célébrons aujourd'hui ». Le S. 231 présente le thème *Mors-Vita* d'abord dans une perspective humaine, puis mystique, enfin eschatologique.

Dans le *De doctrina christiana* IV, 61, reprenant après Cicéron (*et uerum dixit* 27) les trois fins de l'éloquence, Augustin énumère : *Ut ueritas doceat, ut ueritas placeat...* Il ne dédaignait pas de plaire et ne se montrait jamais avare des *ornamenta* qui font naître les acclamations (*ibid.* IV, 53). On a beaucoup étudié, depuis, ses figures de rhétorique. On les trouve à chaque page de nos textes, elles sont l'étoffe même de son éloquence. Figures étymologiques qui jouent sur l'opposition du simple et du composé : *sperabatis iam desperatis* (S. 232, 5), ou de deux composés différents : *Accessit ad nos sed a se non multum recessit* (S. 121, 5), martellement rythmique des assonances : *Nec ullam quaerat*

1. Cf. à ce sujet la *Retractatio* de H. MARROU (Paris 1949, p. 665 s.) à *Saint Augustin et la Fin de la Culture Antique*, Paris 1938, p. 61.

refectionem quia nullam patietur defectionem (S. 212, 1), *Mortuus est enim negando sed resurrexit plorando* (S. 253, 3), éclat des allitérations : *Ut quod peccato meruimus sine peccato pro peccatoribus pateretur* (S. *Guelf.* 3, 2), *Cum lucenti caelo lucens terra successit* (S. *Guelf.* 5, 1), figures diverses associées dans une même phrase : *Quomodo non reddet qui pollicetur in ueritate praemia sanctorum qui sine iniquitate poenam pertulit iniquorum* (S. *Guelf.* 3, 2), constructions symétriques binaires ou ternaires¹.

Enfin les clausules métriques : *Ego autem non praefermitto istos numeros clausularum* (*De doctrina christiana* IV, 41). Elles sont fréquentes dans les exordes, on les trouve aussi dans ceux des sermons qui sont plus conformes à la rhétorique traditionnelle (le S. 212, les S. *Guelf.* 3 et 5). Là, chaque fin de phrase de l'exorde, ou peu s'en faut, est ornée d'une clausule ; elles ponctuent le développement, le découpent en passages bien équilibrés. Les clausules les plus fréquentes sont le crétique suivi d'un trochée, que, fréquemment, Augustin donnait comme modèle² ; tout aussi fréquente : le double crétique ; viennent ensuite à égalité le crétique suivi d'un ditrochée et le ditrochée³.

L'ensemble de qualités si diverses témoigne, en définitive, d'un équilibre ; la familiarité du ton se garde de la vulgarité, la technique oratoire ne se déforme ni en boursoffure ni en sèche virtuosité, le poids de la forme ne l'emporte jamais sur la densité de la pensée. En comparant ces textes avec les sermons pseudo-augustinien et post-

1. Cf. C. BALMUS, *op. cit.*, p. 130-235 ; M. COMEAU, *op. cit.*, ch. III, « Les figures gorgianiques » ; Ch. MOHRMANN, « Problèmes stylistiques dans la Littérature chrétienne », *Vigiliae Christianae* 1955, p. 241 s. ; « Saint Augustin écrivain », *Recherches Augustiniennes* I, Paris 1953, p. 43-66. — A. RÉGNIER (*op. cit.*, ch. VI, p. 115) donnait comme échantillon de l'éloquence augustinienne deux passages des S. 231 et 232.

2. *Laborat magister docens tardos et Amor magnus labor nullus* (*De musica* IV, 10). La clausule crétique trochée et ses équivalents est, avec le double crétique, la clausule la plus recherchée dans toute la latinité. Cf. A. W. DE GROOT, *Prose métrique des Anciens*, Paris 1926, tableau p. 32.

3. On consultera avec profit l'importante étude de F. DI CAPUA, « Il ritmo prosaico in san Agostino », *MA* II, p. 607-764 ; mais aussi les critiques faites à sa méthode par M. G. NICOLAU dans sa recension de la *Revue des Études latines* 1932, p. 487-490.

augustinien, on y goûte comme un classicisme d'arrière-saison.

* * *

Le lecteur moderne apprécie surtout dans cet art l'expression d'une personnalité.

L'exubérance d'une nature généreuse se lit dans le goût de l'abondance verbale : *fundatissima et serenissima ueritas* (S. 237, 2) ; l'élan du cœur se marque dans le souffle qui précipite les répétitions : *Numquid corpus Christi consumitur ? numquid ecclesia Christi consumitur ? numquid membra Christi consumuntur ?* (S. 227) et qui soutient, au travers des périodes assez frustes, la percée des anaphores : *Venerunt... uenerunt... uenerunt... uenerunt* (S. 258, 1), *Iudaei tetigerunt... tetigerunt... tetigerunt... tange...* (S. 246, 4)¹. L'attitude mentale du converti se trahit peut-être dans le goût constant de l'antithèse : *Non seruiliter timendo poenam sed liberaliter amando iustitiam* (S. 212, 2). À côté d'images banales, des métaphores moins traditionnelles révèlent quelque chose du frémissement de la sensibilité : la brûlure d'une conscience pécheresse (*Si autem mordet conscientia fragilitatis*, S. 211, 3), la sécurité de l'amour (*Claude ostium et pone seram, dei dilectionem*, S. 59, 7), le passage du monde sensible aux réalités invisibles (la nourriture charnelle image de la parole qui rassasie, elle-même image du Verbe de Dieu, S. 237, 4).

L'expression privilégiée de l'effusion lyrique est d'ordre musical. La phrase s'organise comme une strophe, une cantilène. On n'a pu s'empêcher de souligner par la présentation graphique ces sortes de petits poèmes². La virtuosité y est moins grande que dans les passages oratoires, les moyens utilisés ont parfois moins d'éclat, le rythme y joue une place prépondérante, fait naître le refrain, s'appuie sur des clausules métriques.

1. Cf. aussi S. 231, 2 : *Quem... quem... qui... qui...* ; S. 246, 5 : *Ille... illum... ille... ille...* ; S. 59, 6 : *nec panem... nec sacramentum... nec uerba... nec codex... quando uidebimus quod... quo... quo... quo...*

2. J. FINAERT (*op. cit.*, p. 31-34) l'a fait pour un passage des Soliloques, Ch. MOHRMANN (*Étude sur le latin des chrétiens*, p. 313, 365, 397-398) pour des Sermons.

Ainsi le texte paulinien de *Philippiens* 2, 2 sur le Fils de Dieu « prenant la condition d'esclave » est commenté lyriquement par huit versets dans le S. 212 : *Per hanc formam serui...* ; en chacun d'eux, une antithèse souligne le caractère stupéfiant de l'abaissement divin. Cinq versets expriment, dans le S. 258, 3, le pathétique de la passion de Jésus : *Verbum hoc passum est...* ; fait tout à fait insolite, le ms. de Fleury détache visiblement chacune de ces incisives.

Deux concepts privilégiés font vibrer le prédicateur, celui de lumière et celui de vie. Dans le S. 258, composé lyriquement, la lumière se propage du jour de la création à la clarté baptismale pour se concentrer sur le Christ ressuscité : *Hic est dies quem fecit dominus.*

Le mot de vie, avec son antithèse la mort, que l'on n'hésite pas ici à nommer, touche au vif la plus secrète blessure de l'âme : *Inde mors, inde mortalis, inde labor, inde miseria, inde etiam post mortem primam, id est post mortem temporalem, mors sempiterna* (S. 231, 2). A côté de cette descente aux enfers, le cri de victoire : *Sed maneat in aeterna uita ubi spiritui nostro cum corpore erit ipsa aeternitas uita* (S. 212, 1), le couplet mis sur les lèvres de Jésus :

Ad uitam meam uos inuito,

Vbi cibis non corrumpitur,

Vbi reficit et non deficit,

Ecce quo uos inuito.

Ad regionem angelorum,

Ad amicitiam patris et sancti spiritus,

Ad coenam sempiternam.

Ad fraternitatem meam,

Postremo ad me ipsum.

Ad uitam meam uos inuito (S. 231, 5).

Augustin écrivait en parlant de l'éloquence : « A quoi bon une clef d'or, si elle n'ouvre pas ¹ ? » Il semble que l'on accède ici au plus intime du cœur.

1. *De doctrina christiana* IV, 25.

2. DATATION

Des quinze sermons de cette édition, les cinq premiers ont été choisis sans que l'on puisse, au départ, préciser la date de chacun d'eux par rapport aux autres. Les derniers au contraire, qui se font suite dans l'*Homiliaire de Fleury*, ont été prêchés au cours de la même semaine ; il suffirait de pouvoir dater l'un d'entre eux avec certitude.

On pouvait espérer trouver les indications nécessaires dans l'importante étude de A. Kunzelmann sur la chronologie des sermons augustiniens ¹. Malheureusement l'auteur attribue à nos dix textes des dates différentes, l'écart étant de 402 à 416 ². Il convient donc de passer en revue chacune de ses datations pour décider en quelle année précise, ou au moins approximative, les homélies de l'Octave purent être prononcées.

L'auteur n'a rien à dire sur le S. 121. Le S. 227 est rapproché du 226, sur la foi des Mauristes qui croyaient que les deux textes étaient du même jour ; l'*Homiliaire de Fleury* nous apprend qu'ils se sont trompés. Les S. 231 et 232 ne sont datés que par les lectures choisies pour ce lundi et ce mardi de l'Octave ; mais les données de l'auteur sur ce point sont inexactes ³ : nous n'avons pas à retenir ses conclusions. Le S. 237 serait à placer très tôt (402-404), car il contient une polémique contre les Manichéens. On doit objecter ici que les Manichéens ne sont cités qu'à titre de référence : *ut manichaei* ; en réalité la polémique s'en prend à des hérétiques dont un passage parallèle du S. 238, 2 nous livre le nom : les Priscillianistes. Le *Tr. in Io. Eu.* 8, 5 présente lui aussi la même argumentation, sans nommer les adversaires. L'absence de polémique anti-donatiste (thème traditionnel dans les sermons de ce type, cf. le S. 238) fera situer notre texte à une date postérieure à 411.

1. A. KUNZELMANN, « Die Chronologie der Sermones des Hl. Augustinus », *MA* II, p. 417-520.

2. Et même de 402 à 418, si l'on tient compte du fait que le S. 246, daté une première fois (p. 465) de 413, l'est ensuite (p. 488) de 418.

3. Cf. *supra* p. 86 et n. 2 et 3.

Le S. 246 contient une polémique anti-pélagienne portant sur le péché originel et la nécessité du baptême des enfants. Kunzelmann présume qu'il est contemporain des livres II et III du *De peccatorum meritis et remissione* et des S. 293 et 294, prêchés à Carthage en juin 413. Sans doute cet indice à lui seul ne saurait être concluant, car il est question du baptême des enfants dans des œuvres postérieures, mais la modération du ton de la polémique et son peu d'insistance permet de penser que l'on est au début de la lutte. On retiendra par conséquent la date de 413, sans lui donner toutefois¹ une précision qu'elle ne saurait avoir. Les indices fournis par les autres textes ne s'inscrivent pas en faux contre cette assertion. Le S. 250 contient une allusion donatiste et des touches anti-pélagiennes. Il est daté par Kunzelmann de 416 environ. Mais à cette époque la polémique avait atteint un plus haut degré de virulence. Le S. 253 n'est pas daté. Les S. 257 et 258 sont datés de 410-412, car le commentaire d'*omnis homo mendax* dans l'un et l'opposition ténèbres-lumière dans l'autre font penser aux premières escarmouches de la lutte contre Pélage et cela est bien vu.

Des datations proposées par Kunzelmann, il faut donc retenir celle du S. 246, en l'interprétant avec plus de souplesse et celle des S. 257-258. On peut en déduire que les sermons de l'*Homiliaire de Fleury* ont été prononcés la semaine de Pâques 412 ou 413. Ce que l'on sait des différents *ordines* des lectures de l'évangile pour la semaine de l'Octave à Hippone ne vient pas contredire cette conclusion.

L'époque des cinq premiers textes est plus difficile à préciser. D'après Kunzelmann, le S. 211 serait antérieur à 410, parce que les citations de *I Jn* 1, 8 et de *Matth.* 6, 12, qui servent habituellement contre Pélage, se trouvent ici sans aucune insistance polémique. Le S. 212 témoigne au contraire d'intentions anti-pélagiennes, car *Is.* 7, 9 est volontiers utilisé dans ce sens. Le S. 59, vu l'absence de tout indice de ce genre, serait antérieur à 410. Le S. *Guelf.* 3 cite Jacques 4, 6, si souvent utilisé contre les Pélagiens dont Augustin ne critique jamais trop la *superbia*. Dans

1. Kunzelmann donne la date du 10 avril 413 (p. 465, n. 4).

le S. *Guelf.* 5 : *cum orbe terrarum ecclesia diffusa...* est une expression traditionnelle et un argument contre le parti de Donat.

En bref, ces textes ne contiennent que peu d'indices polémiques ; ils témoignent donc pour une période, ou du moins pour un état d'esprit, où la lutte contre le donatisme s'est apaisée et où la polémique contre Pélage ne s'est pas encore envenimée. On peut penser qu'il n'y a pas anachronisme à les éditer à côté de l'*Homiliaire de Fleury*.

3. LES ÉDITIONS

Les quinze sermons présentés dans ce volume n'ont jamais encore été rassemblés pour former un groupe spécial. Leur publication s'est faite progressivement : elle s'échelonne de 1475 à 1917 et il aura fallu six éditeurs pour concourir à leur mise au jour¹.

Le S. 211 fut le tout premier à bénéficier de l'imprimerie dès l'apparition de celle-ci. La vieille collection manuscrite *Quinquaginta homiliae sancti Augustini*, dont il fait partie sous le n° 40 fut en effet éditée en 1475, à Augsburg, chez Ant. Sorg. En 1494, la même collection parut à nouveau dans l'un des fascicules, le cinquième, des Sermons de saint Augustin imprimés à Bâle par Amerbach : le S. 211 y figure à sa place normale.

L'année suivante, 1495, sortit un sixième fascicule, groupant les sermons *de tempore*. On y rencontre les S. 59 et

1. On trouvera un historique très précis des éditions des Sermons augustiniens dans l'*Introduction* des Sermons sur l'Ancien Testament par C. LAMBOT, CCL 41, 1961, p. xxv-xxvii. Cf. C. LAMBOT, « Jean Vlimmerius, éditeur de Sermons de Saint Augustin », *Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles*, L, 1961, p. 144-149. Pour la série pascale, cf. A. WILMART, « Easter Sermons of St Augustine », *The Journal of Theological Studies* 1927, p. 113-144. Les tables *Sermonum ordo nouus cum ordine veteri comparatus*, placées à la fin du tome V des *Opera omnia* (édition Gaume, col. CXXXI-CLII) permettent de se rendre compte de la distribution des Sermons dans les éditions immédiatement antérieures à celles des Mauristes. Enfin je dois à l'inépuisable serviabilité de Dom C. Lambot les informations qui me manquaient encore. En acceptant de réviser les pages consacrées aux Éditions, il leur a apporté la garantie de sa compétence.

121, tous deux dans une forme écourtée, et en outre les S. 231, 232, 237, 253 ¹.

Les six sermons furent incorporés, à peu près tels quels, dans les *Opera omnia* dont Érasme avait assumé la préparation et qui parurent en 1528-1529, à Bâle encore, mais chez Froben. Le dixième et dernier tome, de l'année 1529, était réservé aux Sermons, ceux-ci continuant à être distribués suivant la classification établie par Amerbach ². Un accroissement appréciable fut apporté par le louvainiste Jean Vlimmerius, à qui avait été confié le tome X, toujours celui des Sermons, qui parut en 1577, de l'édition des Œuvres complètes revues par les Docteurs de Louvain ³. Une nouvelle classe de *diuersis* était adjointe aux séries traditionnelles ; elle renfermait les nombreux sermons découverts par Vlimmerius ; y prennent place le S. 121 dans sa forme longue ⁴, ainsi que les S. 212, 221 (simple extrait tiré d'Eugippius) et le S. 227. Jérôme Vignier éditait pour la première fois, au tome II de son *Supplementum* des Œuvres de saint Augustin, Paris 1655, les S. 246 et 250.

Les *Sermones ad populum* occupent le tome V, sorti à Paris en 1683, des *Opera omnia* de l'édition bénédictine. Deux sermons inédits, les S. 257 et 258, y prennent place.

Désormais tous les sermons publiés antérieurement recevaient de nouveaux numéros d'ordre, ceux qui sont encore en usage aujourd'hui. Les Mauristes avaient en effet éliminé quantité de pièces apocryphes ou douteuses. De plus, ils

1. Préparant les *Opera omnia* de saint Augustin qui allaient paraître en 1506, Amerbach s'était abstenu d'y inclure les Sermons, les Lettres et les *Enarrationes in Psalmos*, œuvres qu'il avait précédemment publiées.

2. L'édition de Froben-Erasme fut reproduite à plusieurs reprises : à Paris en 1531-1532 et 1541 ; à Bâle, de nouveau chez Froben en 1543, 1556 et 1569 ; à Venise en 1552 et 1570 ; à Lyon en 1561-1563.

3. Vlimmerius avait déjà publié à Louvain, en 1564, un recueil de 130 sermons, en majeure partie inédits. Le S. 211 y figurait, bien que la série devenue classique des *Quinquaginta homiliae* l'eût déjà fait connaître. Si Vlimmerius lui fit place dans son nouveau recueil, c'est qu'il en avait trouvé le texte, au demeurant identique, dans une autre collection manuscrite que celle des *Quinquaginta homiliae*, à savoir l'*Homiliaire des Sancti Catholici Patres*. Il ne se doutait pas que celui-ci dépend de la collection précédente. Observons que le recueil de Vlimmerius ne tarda pas à être mis à profit par les *Opera omnia* de Bâle en 1569 et de Venise en 1570.

4. La forme courte est reléguée dans l'*Appendix*.

ne retenaient des séries traditionnelles, mais en les remaniant, que celles *De tempore*, *De sanctis*, *De diuersis*, établies par les premiers éditeurs ; par contre ils répudiaient les séries *Quinquaginta homiliae* et *De uerbis Domini et Apostoli*, bien qu'elles aient été empruntées par Amerbach et ses successeurs à la tradition manuscrite : la première ne comprenait aucun ordre logique, la seconde était loin d'être rigoureuse. La nouvelle classification était donc celle-ci : 1) *De scripturis* ; 2) *De tempore* ; 3) *De sanctis* ; 4) *De diuersis*.

Un tableau permettra de saisir facilement les changements opérés ¹.

ÉDITIONS ANCIENNES :	ÉDITION BÉNÉDICTINE :
<i>De tempore</i> 135	59 (<i>De scripturis</i>)
<i>De tempore</i> 28 et <i>De diuersis</i> 85	121 (<i>De scripturis</i>)
<i>Quinquaginta homiliae</i> 40	211 (<i>De tempore</i>)
<i>De diuersis</i> 75	212 (<i>De tempore</i>)
<i>De diuersis</i> 79	221 (<i>De tempore</i>)
<i>De diuersis</i> 89	227 (<i>De tempore</i>)
<i>De tempore</i> 141	231 (<i>De tempore</i>)
<i>De tempore</i> 144	232 (<i>De tempore</i>)
<i>De tempore</i> 145	237 (<i>De tempore</i>)
<i>De tempore</i> 149	253 (<i>De tempore</i>)

Dans leur nouvelle classification, les Mauristes furent mal inspirés en mettant les S. 59 et 121 dans la série *De scripturis*. Bien que ces sermons aient pour sujet une péricope d'évangile, ils furent prononcés à un moment bien déterminé de l'année liturgique.

Après les Mauristes, les éditeurs ne firent que reproduire leur texte : l'imprimeur parisien Gaume en 1837 et l'abbé Migne, pour sa *Patrologie*, en 1845.

Enfin la découverte par Dom G. Morin de l'*Homiliaire de Wolfenbüttel*, lui permit de publier, à Munich en 1917, un nombre impressionnant de sermons inédits ². Des deux

1. Les sermons de Vignier, publiés hors série (S. 246 et 250) n'ont pas à intervenir ici. Ils portaient dans son édition, respectivement, les nos 13 et 22.

2. *Sancti Aurelii Augustini tractatus siue sermones inediti ex codice Guelpherbytano 4096*, Munich 1917.

pièces que nous avons choisies, *Guelferbytani* III et V, on ne possédait de la seconde qu'un extrait détaché par Eugippius ; il formait tout le S. 221 des Mauristes. Les nouveaux sermons furent réédités, toujours par les soins de Dom Morin, à Rome en 1930, dans le premier volume des *Miscellanea Agosliniana*¹. Depuis, Dom C. Lambot a donné, en 1950, une réédition du *Guelferbytanus* V dans son recueil : *Sancti Aurelii Augustini sermones selecti duodeviginti*².

Des quinze sermons qui forment ce volume, les *Guelferbytani* III et V sont les seuls à avoir fait jusqu'ici, l'objet d'une édition critique ; on en fournit ici une édition nouvelle à partir d'une nouvelle collation des *mss.*

4. LA PRÉSENTE ÉDITION

A. L'établissement du texte.

Maintenant qu'est mieux connue la tradition manuscrite des sermons, l'œuvre des Bénédictins de Saint-Maur, malgré ses très grands mérites, est devenue caduque. La continuation de l'édition critique des Sermons dans le *Corpus Christianorum*³ devant se faire attendre longtemps encore, il a paru nécessaire d'établir un texte aussi fidèle que possible. On verra, par les variantes des Mauristes signalées dans l'apparat, à quel point notre texte diffère du leur.

Nos sermons ont été transmis principalement par la voie des homiliaires liturgiques et ainsi, plus que d'autres, plus que les sermons sur l'Ancien et le Nouveau Testament par exemple, ils furent exposés à l'usure du temps. Ils passèrent d'un homiliaire dans un autre et les compilateurs étaient tentés de les adapter aux usages liturgiques de leur époque. Mais la tradition est variée, elle s'est diversifiée à une date

1. *Sancti Augustini sermones post Maurinos reperti probatae auctoritatis*, MA I.

2. *Stromata Patristica et Mediaevalia*, fasc. 1, Nimègue, p. 77-80.

3. Le premier volume, qui contient les Sermons sur l'Ancien Testament, est l'œuvre de Dom C. Lambot. Cet érudit a rassemblé sur l'histoire de la tradition manuscrite des sermons augustiniens une très ample documentation, dont il a bien voulu me faire bénéficier.

très ancienne, ce qui permet, dans une large mesure, de corriger les témoins les uns par les autres.

Pour deux sermons, on a l'avantage de disposer d'une collection liturgique antique, celle de Wolfenbüttel. Le *Guelferbytanus* 4096 a été copié au x^e siècle dans le nord de l'Allemagne¹. Le compilateur avait recueilli une importante série liturgique africaine, vraisemblablement constituée à l'époque d'Augustin, qui lui était parvenue mutilée². La collection ne semble pas avoir subi l'influence d'autres recueils du même genre. Il s'agit donc ici d'une tradition originale.

L'*Homiliaire de Fleury*, qui nous transmet toute une série pascale, dérive en droite ligne d'une collection antique. Cependant en traversant des milieux peu cultivés, il a souffert d'accidents de transcription. Du moins a-t-il échappé à des révisions savantes de sorte que, même à travers ses fautes, il laisse transparaître le texte authentique. Il peut d'ailleurs être redressé partiellement par un manuscrit, tardif il est vrai (Wroclaw [Breslau]), mais qui procède du même archétype que notre manuscrit de Fleury. Ce dernier a été copié en France, au milieu du viii^e siècle, d'après l'estimation de E. A. Lowe³. Écrit en onciale de type tardif, il accuse différentes mains⁴. Le copiste a eu sous les yeux un texte très défectueux qu'il a reproduit de son mieux, mais servilement ; là où ses leçons sont particulièrement aberrantes, le *ms.* de Wroclaw omet ou corrige.

L'*Homiliaire des Catholici Patres* est aussi une maîtresse branche de la tradition. C'est une compilation effectuée

1. Dom Morin, qui le découvrit, en a donné une description dans la *Revue Bénédictine*, 1914-1919 : « Les *Tractatus sancti Augustini* du Ms. 4096 de Wolfenbüttel », p. 117-155, et dans *MA* I, p. 424-437.

2. La série africaine, amputée de ses deux premiers éléments et du début du troisième, commence au folio 21 et se poursuit jusqu'au folio 163 ; aux folios 48v-49 r. la collection a recueilli par accident un sermon de Jérôme, sur la Pâque, amputé de son début ; l'ordre suivi est celui du calendrier liturgique africain.

3. E. A. Lowe, *Codices Latini Antiquiores*, Oxford 1950, t. VI, n° 802.

4. Les colophons sont en lettres rouges, parfois grattés et re-écrits. L'initiale de chaque sermon est une lettre ornée (poissons et rinceaux). Les lettres U et O, E et I sont constamment confondues, ainsi que B et V. Le groupe « ti » est partout noté « ci ».

en France, au XI^e siècle et dans laquelle Augustin est largement représenté. Il intervient dans la plupart de nos sermons. Sa relation est surtout étroite avec l'*Homiliaire de Fleury*, toutefois le compilateur connaissait cette tradition sous une forme moins altérée que le ms. d'Orléans. Il n'a malheureusement pas reproduit tel quel son modèle, usant avec lui de beaucoup de libertés.

Le témoignage de la tradition indirecte intervient aussi, d'autant plus utilement qu'elle est ancienne et procède de branches indépendantes des nôtres. C'est le cas des Sermons de Césaire d'Arles pour le S. 211 et le S. 59.

Dans l'ensemble donc les matériaux mis en œuvre pour la présente édition fournissent une base solide.

Le S. 211, sur le Carême, nous est venu par trois voies. La première est la collection ancienne intitulée *Homiliae Quinquaginta sancti Augustini*, recueil constitué par Césaire d'Arles. On y trouve, à côté de productions personnelles de Césaire, inspirées de saint Augustin, plusieurs sermons de ce dernier, mais assez souvent et plus ou moins profondément modifiés, suivant les exigences de la prédication populaire de l'époque. Ici le sermon est complet et n'a subi que de légères retouches. La deuxième voie est celle de l'*Homiliaire des Sancti Catholici Patres*; la troisième, un recueil de sermons de divers auteurs que l'on peut intituler *De IV uirtutibus caritatis*, en raison du premier article de la série; sa formation est antérieure à l'époque carolingienne. Ce recueil nous a conservé le S. 211, mais sous une forme réduite, ne comprenant que les nos 1 à 4; le texte est indépendant de celui des *Quinquaginta Homiliae* et des *Catholici Patres*, mais le modèle n'était pas sans affinité avec la tradition de Césaire. La tradition indirecte est représentée par le S. 185 de Césaire d'Arles, qui a incorporé, dans son propre texte, la plus grande partie du S. 211.

Les S. 212 et 59 sont étroitement associés dans les *Sancti Catholici Patres*. Les deux sermons se retrouvent, mais non plus groupés¹, dans la *Collection de Wolfenbüttel* (*Guelferbytanus* 4096). Pour le S. 212 seul, nous avons la *Collection de Lyon*, dont l'unique ms. est de la fin du VI^e ou du début

1. Pour la raison que les sermons ont été regroupés ici par sujet.

du VII^e siècle (Paris B. N. n. a. l. 1954). Malgré son âge, il est quelque peu suspect, car cette collection s'est constituée sous la mouvance de Césaire d'Arles, mais, par lui, on peut rejoindre un témoin ancien.

Pour le S. 59 nous avons, en plus de *Wolfenbüttel* et des *Catholici Patres*, le S. 147 de Césaire d'Arles, témoin indirect important qui nous permet d'atteindre un exemplaire ancien. Le sermon est notablement plus étendu dans la *Collection de Wolfenbüttel* que dans les *Catholici Patres*. Pour Dom Morin, ce serait l'effet d'interpolations¹. Le jugement d'un expert aussi qualifié est impressionnant de prime abord, l'examen interne nous a cependant conduits à tenir pour homogène le texte entier.

Qu'un sermon augustinien nous soit parvenu dans une double recension n'est pas un fait unique. Il est déjà rassurant de constater que, dans la collection de Wolfenbüttel elle-même, le cas du S. 59 n'est pas isolé. Dom Morin n'a pas hésité à adopter la recension longue pour les sermons *Guelferbytani* I et V (S. 213 et 221 des Mauristes). En passant en revue le n° XVI de la collection, il se contente de dire : « sermon authentique 212 d'Augustin² », sans parler d'interpolations. Or le texte édité par les Mauristes d'après les *Catholici Patres*, présenté, comparé à celui de Wolfenbüttel, quatre lacunes, totalisant 409 lettres, soit la valeur d'une dizaine de lignes. Les omissions du S. 59 sont au nombre de sept et représentent la valeur d'une cinquantaine de lignes. Toutefois, si l'on comprend bien la pensée de dom Morin, son jugement défavorable ne fut pas influencé par l'étendue des omissions, mais bien par l'insertion d'un des passages omis, dans un centon *De effatione* de l'*Homiliaire wisigothique* de Silos³. Or loin d'être une objection contre l'authenticité de la forme longue, cette utilisation l'établit plus fermement, puisque son texte se trouve ainsi attesté non seulement par la tradition italo-

1. Dom MORIN, *art. cit.*, p. 125.

2. Dom MORIN, *art. cit.*, p. 124.

3. Actuellement Londres, British Museum, Add. Ms. 30853. Ce centon est utile à signaler comme témoin de la circulation en Espagne de la forme longue du S. 59.

germanique de Wolfenbüttel, mais encore par une tradition wisigothique qui est ancienne ¹.

Une difficulté plus sérieuse vient de l'emploi, dans le passage en question, du verbe *affiliare* : ce terme de basse latinité est excessivement rare, comme nous l'avons déjà dit ² ; il ne se rencontre pas, croyons-nous, dans les autres œuvres d'Augustin. Mais on ne peut sacrifier à cette singularité lexicographique l'unité du sermon. La teneur des passages omis est très augustiniennne ; certains d'entre eux accusent une grande familiarité de ton ou fournissent des précisions sur la liturgie locale ³, tous sont parfaitement adaptés au contexte et forment un ensemble homogène. Le sermon complété se développe sans heurt : il a retrouvé l'équilibre de sa composition primitive.

La forme brève ne vient pas uniquement d'accidents de transmission. Si à trois reprises, on peut incriminer un saut du même au même (et le texte de l'homiliaire de Silos cité par dom Morin a été pris dans un de ces passages omis par

1. Les caractères essentiels de la tradition wisigothique des sermons augustiniens ont été définis par Dom LAMBOT dans le *Mémorial G. Bardy* (REA 1956, p. 131-134). Elle dépend de l'Italie comme centre de diffusion et de Césaire comme agent de transmission. Au contraire, la *Collection de Wolfenbüttel* ne doit rien à l'évêque d'Arles. Au lendemain de sa retentissante découverte, Dom Morin pensa que l'*Homiliaire de Wolfenbüttel*, tout comme la collection *Quinquaginta Homiliae*, avait été constitué par Césaire (*art. cit.*, p. 153-154). Plus tard il changea d'avis sans pourtant s'en expliquer. Présentant à nouveau en 1930 la *Collection de Wolfenbüttel*, c'est à la collection antique de Lorsch qu'il la comparait (MA I, p. 435). Aussi ne figure-t-elle pas dans la série des collections césairiennes, placée en tête de son édition des Sermons de saint Césaire, parue en 1937. Et, en effet, l'*Homiliaire de Wolfenbüttel* doit être tenu pour un recueil antique. En cheminant vers la Germanie, il s'est accru, surtout dans ses premiers articles, de pièces étrangères, dont quelques-unes sont de Césaire.

2. Cf. *supra*, p. 119. La graphie de l'*Homiliaire de Silos* est : *adfilare*.

3. Ce qui est souvent un motif d'omission volontaire, au cours des transcriptions, quand les usages liturgiques ont changé ou que l'utilisation pastorale de l'œuvre ne se fait plus dans les mêmes circonstances. Le fait se vérifie ici. Le ms. de Wolfenbüttel est le seul à avoir conservé la phrase : *Ad octo enim dies reddituri illam estis non oraturi ; post baptismum illam orabit, quomodo enim dicit pater noster qui nondum est natus ?* L'*Homiliaire de Silos* qui, contrairement à Césaire et aux *Catholici Patres*, avait pourtant transcrit le contexte de cette phrase, omet la phrase elle-même.

homoeotéleute dans l'autre branche de la tradition), ailleurs on est en présence d'une volonté d'abrégé.

La forme brève est ancienne. Césaire d'Arles en est le premier témoin, elle lui a servi à composer son S. 147, qui n'est autre que le S. 59 écourté et muni d'une nouvelle conclusion. On se demande donc si ce n'est pas Césaire lui-même qui aurait abrégé le sermon, un tel procédé lui étant habituel. La forme écourtée se retrouve dans la branche de la tradition augustiniennne qui est représentée par l'*Homiliaire des Catholicis Patres*. Le compilateur l'a certainement trouvée telle quelle dans sa source. Il n'est pas improbable que celle-ci n'ait été précisément une collection césairienne ¹.

Nous disposons donc pour les deux sermons 212 et 59 d'une tradition diversifiée, condition très favorable pour l'élimination des variantes fautives.

Pour le S. *Guelferbytanus* III, sur la Passion, publié par dom Morin (MA I, p. 452), il n'est pas d'autre ms. complet que celui de la *collection de Wolfenbüttel* 4096. Bède avait inséré deux très courts extraits dans son *Florilège augustinien sur l'Apôtre (Qui se exallat... et Glorietur ergo...)*. Florus présente aussi les mêmes passages, mais comme il les a tirés de Bède, il est inutile d'y recourir.

Le texte entier du S. *Guelferbytanus* V, sur la Vigile de Pâques, ne se trouve lui aussi que dans la *Collection de Wolfenbüttel* (4096), il a été également publié par Dom Morin. Les Mauristes avaient admis la seconde partie (à partir de *Dicendum est...*), c'est leur S. 221, bien que ce fut un simple fragment tiré des *Excerpta august.* d'Eugippius (début du VI^e siècle). Entre ces deux témoins se situe l'extrait, plus étendu que celui d'Eugippius, qui commence par les mots : *Si digne possimus*. Le ms. Paris B. N. lat. 2202 le présente sous cette forme dans une petite collection pascale (*In uigiliis Paschae*) ; et de même les mss Cambridge S. John's Coll. A 21 et Worcester F 93. Les homiliaires litur-

1. Les quatorze recueils de Césaire parvenus jusqu'à nous ne présentent qu'une partie de ceux qu'il avait mis en circulation. L'un d'eux a fort bien pu charrier le S. 59 abrégé et sans conclusion, car il n'est pas rare de rencontrer un même sermon augustinien accommodé par Césaire de telle manière dans un de ses recueils et diversement dans un autre.

giques, notamment les *Sancti Catholici Patres*, ne sont d'aucune utilité, car ils ne font que reproduire l'extrait d'Eugippius.

La série qui va du jour de Pâques au dimanche de l'Octave (Sermons 121, 227, 231, 232, 237, 246, 250, 253, 257, 258) se trouve dans l'*Homiliaire de Fleury* et dans les *Homiliaires des Catholici Patres*. L'*Homiliaire de Fleury* est seul à avoir conservé toute la série : les titres placés en tête de chaque sermon, bien que souvent réduits à l'essentiel, ont conservé les indications originales des fêtes ; de plus, pour les deux derniers, ce titre comporte l'indication de l'édifice dans lequel le sermon fut prononcé.

De cette série pascale, quelques sermons (121, 231, 232, 237, 253) se retrouvent dans le manuscrit de l'Université de Wrocław I F 123 (*Dominicains de Breslau*) du xv^e siècle. Un manuscrit de ce type a servi à l'éditeur bâlois Amerbach ; par son intermédiaire les Mauristes ont connu quelques données de cette tradition.

Malgré la qualité des matériaux, la restitution du texte reste cependant une opération difficile et délicate. En règle générale, j'ai suivi, autant que le sens et la latinité d'Augustin le permettaient, les leçons de la *Collection de Wolfenbüttel* et de l'*Homiliaire de Fleury*. Le résultat est un texte nerveux, parfois un peu heurté et dur, ce qui est précisément un indice de fidélité, car il s'agit d'un style oral ; le geste et l'intonation du prédicateur, ici ou là, donnaient une signification à une phrase volontairement rapide, concise, voire elliptique. Les copistes médiévaux cherchaient à retrouver une forme plus littéraire en adoucissant certaines tournures, en insérant des conjonctions, en explicitant certains termes, parfois même en paraphrasant. Cette tendance est particulièrement sensible dans l'*Homiliaire des Sancti Catholici Patres*, qui, en outre, ne se fait pas faute de modifier le texte biblique pour le mettre en accord avec la Vulgate.

Ainsi le texte proposé ici reflète, aussi fidèlement que possible, l'état de la tradition la plus autorisée, même si certaines de ses déficiences nous échappent. D'autre part, on s'est appliqué à réduire la part d'une opinion purement subjective, comme aussi celle de l'arbitraire. Au demeurant, le lecteur a sous les yeux, dans l'apparat critique, des élé-

ments d'appréciation et, plus d'une fois, il lui sera loisible de préférer la leçon reléguée dans l'apparat.

B. La traduction.

Traduire un texte augustinien est une tâche qui ne manque pas d'agrément. On peut même affirmer qu'elle est toujours, au moins partiellement, couronnée de succès. La pensée grave et dense ne se dérobe pas, la conviction, l'élan, l'allant se communiquent et percent à travers une expression nouvelle. Même malhabile, un traducteur de saint Augustin peut être assuré de faire naître, chez ses lecteurs, à un moment ou à un autre, sinon quelque exclamation comme à Hippone, du moins quelque confus murmure, quelque indistinct mouvement d'admiration et de contentement. Le texte est si puissant par lui-même qu'il se joue des trahisons.

Le traducteur ne s'en est pas moins mesuré, et le plus vaillamment qu'il a pu, avec des difficultés fort grandes. La plus radicale vient de l'exercice même de la traduction, puisque le résultat ne peut jamais en être qu'un compromis entre la fidélité au texte de la langue originelle et le respect du génie propre de la langue de traduction. Mais quand il s'agit du style d'Augustin, les ressources de ce style, tout en contrastes, en antithèses multiples, en assonances, en jeux étymologiques, voire en jeux de mots, décuplent cette difficulté. Comment traduire ce qui est affaire de son autant que de sens et le traduire dans une langue qui se préoccupe assez peu de cette forme d'élocution et qui même répugne à ce genre d'éloquence ? La force du style augustinien vient encore de sa nervosité, des expressions lapidaires qui ne peuvent guère trouver d'équivalents dans une autre langue, des expressions elliptiques qui risquent d'être affaiblies, obligé que l'on est de développer légèrement pour pallier à l'obscurité. Il faut enfin passer entre le Charybde et le Scylla que constituent l'expression concrète propre au latin — elle paraît facilement étrange en notre français moderne — et l'abondance de termes abstraits propre au latin tardif : elle trouve une équivalence, hélas en plus lourd que nature, dans les tendances contemporaines de la langue cultivée.

En bref, il aurait fallu que le traducteur de ces sermons augustiniens fût un artiste audacieux.

Il ne s'est trouvé qu'un ouvrier consciencieux. S'il a cherché à reproduire le modèle, il aurait quelque naïveté à souligner ses réussites, mais il doit déclarer sa volonté de fidélité et même en apporter des preuves.

Fidélité au détail du style. On a cherché, sans toujours y parvenir, à rendre les formules lapidaires : « Son propre cœur est sa prison » ; ou les proverbes : « Une aimable avance est demande d'indulgence » ; les assonances : « Si nous ne pouvons supprimer ce dissentiment, refusons notre assentiment » ; les antithèses : « Ce dont il est mort était nôtre, ce dont nous vivrons sera sien » et de trouver pour l'éclat de l'éloquence des correspondances qui ne soient pas trop ternes : « Pour tant de peuples si nombreux qu'a regroupés partout, au nom du Christ, cette éclatante célébration d'anniversaire, le soleil a pu se cacher, mais la clarté ne s'est pas éteinte, car les lumières de la terre ont pris la relève de la lumière du ciel. »

Fidélité à la diversité des tons. Pour l'extrême familiarité, on a tenté de trouver la note juste : « On me prend pour une vieille rengaine... » ; on lui a sacrifié, ici ou là, quelque imparfait du subjonctif ; on s'est efforcé de rendre le ton heurté de la conversation (cf. S. 59, 7), la vivacité impérieuse de la discussion théologique (cf. S. 237, 257), l'éloquence émue ample et grave (S. 231, 258) ¹.

Cette fidélité repose à la fois sur un calque et sur une transposition et, pour transposer, il faut faire un triple choix, un choix de vocabulaire, un choix de syntaxe, un choix de rythme, ce qui constitue précisément le style. Nous voici donc revenus dans le domaine de l'art.

Avant d'en finir avec la technique, je dois encore m'expliquer sur deux principes. Il est souhaitable de rendre un même mot latin par un même mot français, mais cela n'est pas toujours possible pour deux raisons : par respect pour le sens, car l'éventail des significations recouvertes par les

1. Faut-il ajouter : fidélité aux obscurités du texte ? Il est bien vrai qu'ici ou là une traduction embarrassée s'efforce de rendre un texte qui, tel qu'il nous a été transmis, est à peu près incompréhensible.

deux mots ne coïncide pas dans les deux langues ; et par respect pour le style : à tel endroit, telle phrase demande un équivalent où le mot d'abord choisi détruirait l'équilibre des sons et des sens.

L'autre principe concerne l'ordre des mots dans la proposition et des propositions dans la phrase. Chaque langue a ses habitudes. Et chaque auteur. Copier servilement la phrase française sur la phrase latine aboutit à créer, en français, des effets de syle, là où l'énoncé était simple, à renoncer à un effet quand il se voulait au contraire expressif, à traduire toujours dans une langue embarrassée, tourmentée, pesante. C'est aller à l'encontre de la fidélité.

* * *

Au terme de cette étude il m'est agréable de m'acquitter d'un devoir de reconnaissance envers ceux qui l'ont encouragée et guidée. Que soient donc remerciés le R. P. H. Rondet pour l'impulsion décisive donnée à ces recherches augustiniennes et M. le chanoine Martimort pour les cheminements qu'il a jalonnés. Que MM. les professeurs H. I. Marrou, J. Perret, R. Lucot lisent ici l'expression de ma gratitude pour m'avoir utilement conseillée à différentes étapes de ce travail et M. le professeur R. Monsuez pour m'avoir fait l'honneur de présider à son heureuse conclusion. De son début à son achèvement j'ai souvent fait appel, et jamais sans bonheur, à la magistrale compétence de Dom C. Lambot. Je ne saurais taire, comme aussi je ne saurais dire, tout ce que je dois à sa généreuse érudition.

Toulouse, le 24 mars 1965.

BIBLIOGRAPHIE

Les ouvrages de saint Augustin peuvent être consultés, au moins pour un certain nombre d'entre eux, à la fois dans les *Opera omnia* des Mauristes et dans la *Patrologie Latine* de Migne ou dans le *Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum* de Vienne, ou dans le *Corpus Christianorum* de Turnhout, ou dans la *Bibliothèque Augustinienne* de Paris (Desclée de Brouwer). Les références que nous donnons sans mention particulière renvoient aux colonnes de l'édition Gaume (Paris 1836-1839), qui reproduit le texte des Mauristes.

On trouvera un très précieux répertoire des œuvres augustiniennes, avec datation et références aux principales éditions, à la page 183 du volume d'H.-I. Marrou, *Saint Augustin et l'Augustinisme* (collection « Maîtres spirituels », éd. du Seuil, Paris, 1955).

Les sermons de la prédication pascale cités ici se trouvent, partie dans les *Opera omnia*, tome V, 1 et 2, Mauristes et Gaume (*PL*, t. 38-39); partie dans les *Miscellanea Augustiniana*, tome I. Rome 1930 et dans le *Supplementum* de Migne.

* * *

Nous mentionnons ici les études qui ont été directement utilisées pour la rédaction de ce volume et se trouvent citées dans l'introduction et les notes.

Pour une bibliographie des études augustiniennes, on pourra se reporter à :

ANDRESEN (C.), *Bibliographia Augustiniana*, Darmstadt 1962.

- LAMIRANDE (E.), « Un siècle et demi d'études sur l'ecclésiologie de saint Augustin. Essai bibliographique », *REA VIII-I*, 1962.
- BAVEL (T. VAN), *Répertoire bibliographique de saint Augustin*, 1950-1960, Steenbrugge 1963.
- MAROUZEAU (J.), *Bibliographie de l'Antiquité classique* (1914-1927), Paris, 2^e vol., 1927-1928.
- MAROUZEAU (J.), *L'Année philologique*, Paris.

Ainsi qu'au *Bulletin augustinien des Recherches de Science Religieuse* et au *Bulletin Bibliographique de la Revue des Études Augustiniennes*.

* * *

- ALÈS (A. D'), *Priscillien et l'Espagne chrétienne à la fin du IV^e siècle*, Paris 1936.
- ALBERTINI (E.), *L'Afrique romaine*, Paris 1937.
- AMBROISE DE MILAN, *Des sacrements, Des mystères*, SC 25 (B. Botte), Paris 1950.
- ARBESMANN (R.), « Christ, the medicus humilis », *Augustinus Magister II*, 623-629, Paris 1954.
- AUDET (Th. A.), « Notes sur les Catéchèses baptismales de saint Augustin », *Augustinus Magister I*, 151-160, Paris 1954.
- BALLU (A.), *Guide illustré de Djemila*, Alger 1926.
- BALMUS (C.), *Étude sur le style de saint Augustin dans les Confessions et la Cité de Dieu*, Paris 1930.
- BARDY (G.), *Saint Augustin*, 4^e éd., Paris 1940.
- BARDY (G.), *Priscillien*, DTC, t. 13, 391-400.
- BATTELLI (G.), *Lezioni di Paleografia*, 2^e éd., Roma 1939.
- BAVEL (T. VAN), « Inferas-Inducas », *RB* 69, 1959, 348-351.
- BENOÎT (A.), *Le Baptême chrétien au second siècle*, Paris 1953.
- BLAISE (A.), *Dictionnaire latin-français des Auteurs chrétiens*, Strasbourg 1954.
- BLAISE (A.), *Manuel du latin chrétien*, Strasbourg 1955.
- BOTTE (B.), *Le vocabulaire ancien de la Confirmation*, La Maison-Dieu 1958.
- BUSCH (B.), *De initiatione christiana secundum doctrinam sancti Augustini*, Rome 1939.

- CAPÈLLE (B.), « L'introduction au Catéchuménat à Rome », *Recherches de Théologie ancienne et médiévale*, 1933, 129-154.
- CAPÈLLE (P.), *Le texte du Psautier latin en Afrique*, Rome 1913.
- CAPUA (F. DI), « Il ritmo prosaico in S. Agostino », *Miscellanea Agostiniana II*, Rome 1931, 607-764.
- CARCOPINO (J.), *De Pythagore aux Apôtres*, Paris 1956.
- CASEL (O.), *La fête de Pâques dans l'Église des Pères*, Paris 1963.
- Clauis Patrum Latinorum. Sacris Erudiri*. III, 2^e éd. Steenbrugge 1961.
- COLLOMB (P.), *La critique des textes*. Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, Les Belles-Lettres, Paris 1931.
- COMEAU (M.), *Saint Augustin, exégète du Quatrième Évangile*, 3^e éd., Paris 1930.
- COMEAU (M.), « Sur la transmission des Sermons de saint Augustin », *Revue des Études latines*, 1932, 408-422.
- COMEAU (M.), « Les Prédications pascales de saint Augustin », *RSR*, 1933, 257-282.
- COMEAU (M.), « Le Commentaire augustinien de la Prima Iohannis », *Augustinus Magister*, Paris 1954, 161-167.
- COURCELLE (P.), *Les Lettres grecques en Occident. De Macrobe à Cassiodore*, 2^e éd., Paris 1948.
- COUTURIER (C.), « Sacramentum et Mysterium dans l'œuvre de saint Augustin », *Études augustinienes*, Paris 1953, 161-332.
- DANIÉLOU (J.), *Bible et Liturgie*, Paris 1951.
- DANIÉLOU (J.) et MARROU (H.), *Nouvelle Histoire de l'Église : I. Des origines à Grégoire le Grand*, Paris 1963.
- DE BRUYNE (D.), « Saint Augustin, réviseur de la Bible », *Miscellanea Agostiniana*, II, Rome 1931, 519-606.
- DE BRUYNE (L.), « Initiation chrétienne et Art paléochrétien », *Revue des Sciences Religieuses*, 1962, 27-85.
- DEMOUGEOT (E.), *De l'unité à la division de l'Empire romain*, Paris 1951.
- DUCHESNE (L.), *Histoire ancienne de l'Église*, 4^e éd. Paris 1910.

- DOELGER (F. J.), *Lumen Christi* (traduit de l'allemand), Paris 1958.
- DONDEYNE (A.), « La discipline des scrutins dans l'Église latine avant Charlemagne », *Revue d'Histoire ecclésiastique*, 28, 1932, 5-33.
- DUJARIER (M.), *Le parrainage des adultes aux trois premiers siècles de l'Église*, Paris 1962.
- DUMAINE (H.), *Dimanche. DACL*, c. 918 s.
- EICHENSEER (C.), *Das Symbolum Apostolicum beim heiligen Augustinus*, Sainte-Otilie, 1960.
- EIGENBOOM (P. C. G.), *Hel Christus-Medicus motief in der Preken van sint Augustinus*, Utrecht 1960.
- ERNOU (A.), THOMAS (F.), *Syntaxe latine*, 2^e éd., Paris 1953.
- ÉTHÉRIE, *Journal de voyage*, SC 21 (éd. Pétré), Paris 1948.
- EYNDE (D. VAN DEN), « Les rites liturgiques latins de la Confirmation », *La Maison-Dieu* 53, 1958.
- FINAERT (J.), *Saint Augustin rhéleur*, Paris 1939.
- FRANSEN (I.), « Fragment inédit d'un sermon perdu de saint Augustin sur le Psaume CXV », *A la rencontre de Dieu. Mémorial Albert Gelin*, Le Puy 1961, 375-395.
- GALTIER (P.), « La consignation à Carthage et à Rome », *RSR*, 1911, 350-383.
- GHELLINCK (J. DE), *Pour l'histoire du mot Sacramentum*, Paris 1924.
- GHELLINCK (J. DE), *Patristique et Moyen Age : I. Les recherches sur les origines du Symbole des Apôtres*, Paris 1946.
- GILSON (E.), *Introduction à l'étude de saint Augustin*, 3^e éd., Paris 1949.
- GROOT (A. W. DE), *Prose métrique des Anciens*, Paris 1926.
- HAHN (A.), *Bibliothek der Symbole und Glaubensregeln der Altkirche*, Breslau 1897.
- HANSENS (J. M.) « Sacramentum conversionis », *Gregorianum*, XLII, 1 (1961), 113-116.
- HAVET (L.), *Manuel de critique verbale appliquée aux textes latins*, Paris 1911.
- HAVET (L.), *Règles pour éditions critiques* (Règles et recommandations générales pour l'établissement des éditions Guillaume Budé), Paris (sans date).
- HÉFÉLÉ-LECLERCQ, *Histoire des Conciles*, t. 2, Paris 1908.

- HERZ (M.), *Sacrum commercium. Eine begriffsgeschichtliche Studie zur Theologie der römischen Liturgiesprache*, Munich 1958.
- HIPPOLYTE DE ROME, *La Tradition apostolique* (éd. B. Botte), SC 11.
- JEAN CHRYSOSTOME, *Huit catéchèses baptismales* (éd. A. Wenger), SC 50, Paris 1957.
- JUNGMANN (J. A.), *La liturgie des premiers siècles*, Paris 1962.
- KELLY (J. N.), *Early Christian creeds*, Londres 1960.
- KIRSTEN (Hans), *Die Taufabsage*, Berlin 1960.
- KUNZELMANN (A.), « Die Chronologie der Sermones des Hl. Augustinus », *Miscellanea Agostiniana* II, 417-520.
- LA BONNARDIÈRE (A. M.), « Les douze petits prophètes dans l'œuvre de saint Augustin », *REA*, 1957, 341-374.
- LA BONNARDIÈRE (A. M.), *Recherches de chronologie augustinienne*, Paris 1965.
- LAMBOT (C.), « Collection antique des Sermons de saint Augustin », *RB* 57, 1947, 89-108.
- LAMBOT (C.), *Sancti Aurelii Augustini Sermones selecti duodeviginti*, Utrecht 1950.
- LAMBOT (C.), « Les manuscrits des Sermons de saint Augustin utilisés par les Mauristes ». *Mélanges Joseph de Ghellinck* I, Gembloux 1951, 251-263.
- LAMBOT (C.), « Les Sermons de saint Augustin pour les fêtes de Pâques. Liturgie et Archéologie », *Revue des Sciences religieuses*, 1956, 230-240.
- LAMBOT (C.), « Le sermon de saint Augustin sur la prière publié par Dom A. Wilmart », *REA (Mémorial G. Bardy)*, 1956, 131 s.
- LAMBOT (C.), « Les Sermons de saint Augustin pour les fêtes de Pâques. Tradition manuscrite », *Revue des Sciences religieuses (Mélanges Mgr Andrieu)*, 1957, 263-278.
- LAMBOT (C.), « Le Sermon CCXXXV de saint Augustin pour un Lundi de Pâques », *RB*, 1957, 130-140.
- LAMBOT (C.), « Le Sermon CCXXIV de saint Augustin et ses recensions interpolées », *Historisches Jahrbuch*, 1958, 408-418.

- LAMBOT (C.), *Sancti Aurelii Augustini sermones de vetere testamento*, CCL, Turnhout 1961.
- LAMBOT (C.), « Jean Vlimmerius, éditeur de sermons de saint Augustin », *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, L, 1961, 144-149.
- LAMBOT (C.), « Une série pascale de sermons de saint Augustin sur les jours de la création », *Mélanges offerts à M^{lle} Christine Mohrmann*, Utrecht 1963, 213-221.
- LAURAS (A.), « Deux images du Christ et de l'Église », *Augustinus Magister* II, Paris 1954, 671-675.
- LECLERCQ (J.), « Les inédits africains de l'Homiliaire de Fleury », *RB*, 53, 1948.
- LÉCUYER (J.), « La confirmation chez les Pères », *La Maison-Dieu*, 1958, 23-52.
- LE LANDAIS (M.), « Deux années de prédication augustiniennne », *Études Augustiniennes*, Paris 1953, 8-95.
- LENAIN DE TILLEMONT, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, t. XIII, 2^e éd., Paris 1710.
- LOEFSTEDT (E.), *Philologischer Kommentar zur Peregrinatio Aetheriae*, Uppsala 1911.
- LOEFSTEDT (E.), *Vermischte Studien zur lateinischen Sprachkunde und Syntax*, Lund 1936.
- LOEFSTEDT (E.), *Late latin*, Oslo 1959.
- LOT (F.), *La fin du monde antique et le début du Moyen Age*, 2^e éd., Paris 1951.
- LOYEN (A.), *Sidoine Apollinaire et l'esprit précieux en Gaule aux derniers jours de l'Empire*, Paris 1943.
- LOWE (E. A.), *Codices latini antiquiores*, Oxford 1951, t. VI.
- LYER (St.), « Le gérondif en ndo et le participe présent latin », *Revue des Études Latines* 1932, 382-399.
- MAREC (E.), *Hippone*, Alger 1950.
- MAREC (E.), *Monuments chrétiens d'Hippone*, Paris 1958.
- MARROU (H. I.), *Saint Augustin et la fin de la culture antique*, Paris 1938. *Retractatio*, Paris 1949.
- MARROU (H. I.), *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, Paris 1948.
- MARROU (H. I.), *Saint Augustin et l'Augustinisme*, Paris 1955.

- MARROU (H. I.), « La basilique chrétienne d'Hippone d'après les résultats des dernières fouilles », *REA*, 1960, 109-154.
- MARROU (H. I.), *Diatribé, Reallexicon für Antike und Christentum*, c. 958-1010.
- MEER (F. G. L. VAN DER), *Saint Augustin, pasteur d'âmes*, Paris 1955.
- Miscellanea Agostiniana. Testi e Studi. Volume I. Sancti Augustini sermones post Maurinos reperi* (G. Morin). Volume II, *Studi Agostiniani*, Roma 1930-1931.
- MOHRMANN (Ch.), *Die altchristliche Sondersprache in den sermones des hl. Augustinus*, Nimègue 1932.
- MOHRMANN (Ch.), « Les éléments vulgaires du latin des chrétiens », *Vigiliae Christianae*, 1948, 89-101 et 163-184.
- MOHRMANN (Ch.), « Les origines de la latinité chrétienne à Rome », *Vigiliae Christianae*, 1949, 67-106 et 163-183.
- MOHRMANN (Ch.), « Les emprunts grecs dans la littérature chrétienne », *Vigiliae Christianae*, 1950, 193-211.
- MOHRMANN (Ch.), « Pascha, Passio, Transitus », *Ephemerides Liturgicae* 66, 1952, fasc. I, 37-52.
- MOHRMANN (Ch.), « Comment saint Augustin s'est familiarisé avec le latin des chrétiens », *Augustinus Magister* I, Paris 1954, 111-116.
- MOHRMANN (Ch.), « Problèmes stylistiques dans la littérature chrétienne », *Vigiliae Christianae*, 1955, 241 s.
- MOHRMANN (Ch.), « Saint Augustin écrivain », *Recherches Augustiniennes* I, Paris 1958, 43 s.
- MOHRMANN (Ch.), *Étude sur le latin des chrétiens*, Roma 1958.
- MOHRMANN (Ch.), « Les dénominations de l'église en tant qu'édifice », *Revue des Sciences religieuses*, 1962, 155-174.
- MOMMSEN (Th.) et MARQUARDT (J.), *Manuel des Antiquités romaines* (traduction Humbert), Paris 1889.
- MONCEAUX (P.), *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne depuis les origines jusqu'à l'invasion arabe*, 7 vol., Paris 1907-23.
- MORIN (G.), « Les Tractatus S. Augustini du ms. 4096 de Wolfenbüttel », *RB*, 31, 1914-1919, 117-155.
- OLTRAMARE (A.), *Les origines de la diatribe romaine*, Genève 1926.

- ORIGÈNE, *Homélie sur la Genèse*, SC 7 (Doutreleau-de Lubac), Paris 1943.
- PERLER (O.), « L'Église principale et les autres sanctuaires chrétiens d'Hippone la Royale, d'après les textes de saint Augustin », *REA*, 1955, 299-343.
- PERLER (O.), « La Memoria des vingt martyrs d'Hippone la Royale », *REA*, 1956, 435-446.
- PÉTRÉ (H.), *Caritas. Étude sur le vocabulaire de la charité chrétienne*, Louvain 1948.
- PÉTRÉ (H.), « Les leçons du Panem nostrum quotidianum », *RSR*, 1952, 63-79.
- PLUMPE (J. C.), « Mors secunda », *Mélanges J. de Ghellinck I*, Gembloux 1951, 387.
- PONTET (M.), *L'exégèse de saint Augustin prédicateur*, Paris 1945.
- POQUE (S.), « Christus Mercator », *RSR*, 1960, 564-577.
- POQUE (S.), « Les lectures liturgiques de l'Octave pascale à Hippone d'après les Traités de saint Augustin sur la Première Épître de S. Jean », *RB*, 74, 1964, 217-241.
- PONTALÉ (E.), *Augustin, DTC I* (1903), c. 2268-2472.
- PROU (M.), *Manuel de Paléographie*, 4^e éd., Paris 1924.
- QUASTEN (J.), « Baptismal creed and Baptismal act in St Ambrose's De mysteriis, de sacramentis », *Mélanges J. de Ghellinck I*, 223.
- QUASTEN (J.), « Ein Taufexorcismus bei Augustinus », *Mémorial G. Bardy, REA*, 1956, 101-108.
- RÉGNIER (A.), *De la latinité des Sermons de saint Augustin*, Paris 1886.
- RENOUX (A.), « Un manuscrit du Lectionnaire arménien de Jérusalem », *Le Muséon*, 74, 1961, 361-385.
- ROETZER (W.), *Des heiligen Augustinus Schriften als liturgiegeschichtliche Quelle*, Munich 1930.
- RONDET (H.), « La croix sur le front », *RSR*, 42, 1954, 388-394.
- RONDET (H.), « Sur la chronologie des Enarrationes in Psalmos de saint Augustin », *Bulletin de Littérature ecclésiastique*, 1960, 111-127 et 258-286 ; 1964, 110-136.
- RONDET (H.), « Le thème du cantique nouveau dans l'œuvre de saint Augustin », *L'homme devant Dieu (Mélanges offerts au P. H. de Lubac)*, Paris 1964, 341-363.

- SABATIER (P.), *Bibliorum sacrorum uersiones antiquae*, Reims 1743.
- SCHAEFER (Th.), *Die Fusswaschung in monastischen Brauchtum und in der lateinischen Liturgie*, Beuron 1956.
- STENZEL (A.), *Die Taufe*, Innsbruck 1958.
- TONNEAU (R.), DEVRESSE (R.), *Les Homélie catéchéliques de Théodore de Mopsueste*, Rome 1949.
- VERBRAKEN (P.), « Les Sermons CCXV et LVI de saint Augustin », *RB*, 68, 1958, 5-40.
- VERBRAKEN (P.), « Une 'laus cerei' africaine », *RB*, 70, 1960, 301-312.
- VERBRAKEN (P.), « Le Sermon CCXIV de saint Augustin pour la Tradition du Symbole », *RB*, 72, 1962, 7-21.
- WASZINK (J. H.), « Pompa diaboli », *Vigiliae Christianae*, 1947, 13-41.
- WELLER (T.), *Selected Easter Sermons of saint Augustine*, Saint-Louis, U. S. A., 1959.
- WIJDEVELD (G.), « Sur quelques passages des Confessions de saint Augustin », *Vigiliae Christianae*, 1956, 229-235.
- WILLIS (G. G.), *St Augustine's lectionary*, London 1962.
- WILMART (A.), « Easter Sermons of St Augustine », *The Journal of theological Studies*, Oxford 1926, 337-356 et 1927, 115-144.
- WILMART (A.), « Un nouveau Sermon de saint Augustin sur les deux pêches », *RB*, 41, 1929, 144-155.
- WILMART (A.), « Operum S. Augustini elenchus », *Miscellanea Agostiniana II*, Rome 1931, 149-233.
- YSEBAERT (J.), *Greek Baptismal Terminology, its origins and early development*, Nimègue 1962.

SERMO CCXI

DE CONCORDIA FRATRVM

1. Dies isti sancti quos agimus in obseruatione quadragesimae admonent nos de fraterna concordia¹ loqui uobis ut quicumque habet aduersus alium querelam^a finiat ne

Q *Quinquaginta Homiliae*, accord des mss :

- Q¹ ÉPINAL B. M. 7 (IX) *Moyenmoutier*, fol. 57^v.
Q² PARIS B. N. lat. 12202 (IX) *Saint-Germain-des-Prés*, fol. 86^v.
Q³ BERLIN Staatsbibl. Phill. 1677 (X) *Coll. de Clermont*, fol. 69^v.
Q⁴ PARIS B. N. lat. 2721 (XI) *Cath. de Reims*, fol. 43.
Q⁵ PARIS B. N. lat. 3799 (XIII) *Colbert, Val-Secret*, fol. 71.

p *Homiliaire des Sancti Catholici Patres*, accord des mss :

- p¹ PARIS B. N. lat. 3819 (XII) *Colbert*, origine inconnue, fol. 121.
p² TROYES B. M. 219 (XII) *Clairvaux*, fol. 132.
p³ CAMBRIDGE St John's College A 21 (XII) origine inc., ms. non fol.
p⁴ LONDRES B. M. Arundel 105 (XII) *Bohéries*, fol. 110^v.
p⁵ PARIS B. N. lat. 804 (XII) probablement *Tarragone*, fol. 130.

k *De IV uirtutibus caritatis*, accord des mss :

- k¹ OXFORD Bodl. Laud M. 350 (XI) *S. Marie d'Eberbach*, fol. 64^v.
k² PARIS Arsenal 474 (XII) *Grands Augustins*, fol. 161.
k³ PARIS B. N. lat. 2025 (XIII) *Colbert*, fol. 10.
k⁴ PARIS B. N. lat. 2984 (XIII) *de Thou, Colbert*, fol. 18^v.
caes. Césaire d'Arles, sermon 185, *Corpus Christianorum* CIV, p. 753.

maur. Édition des Mauristes.

Q p k caes.

Inscriptio ex Q Sermo Sancti Augustini de concordia fratrum Q^{1 2 3} Incipit sermo sancti Augustini de concordia fratrum Q^{5 6} Dominica V Sermo beati augustini episcopi p sermo sancti Augustini de oratione dominica k || 2 dies isti sancti : dies sancti isti Q fratres diebus istis k || in obseruatione : obseruationem k¹ obseruatione k^{2 3} || quadragesimae : uitae nostrae quamdiu uiuimus k || Dies... quadragesimae : in multis sanctarum

SERMON 211

L'ENTENTE FRATERNELLE

1. Ces jours saints que nous passons dans l'observance de la quarantaine nous invitent à vous parler de l'entente fraternelle¹, afin que quiconque ayant un sujet de plainte contre autrui^a y mette fin, pour n'y pas trou-

scripturarum locis caes. || 3 admonent : commonent Q⁵ p² admonet k nos admonet spiritus sanctus caes. || de fraterna concordia : diuina scriptura k || uobis : uobiscum k || 4 ut : et ideo caes. || quicumque : si quis k || querelam : in isto seculo add. k || finiat : finiant k eam add. caes. || ne : in illo add. k

a. Cf. Col. 3, 13

1. Dans les jours qui ont suivi la Collation avec les Donatistes, Augustin a commenté (S. 359) le verset de *Sag. Sir. 25, 2* : *Concordia fratrum et amor proximorum* ; après avoir décrit les discordes entre frères au sens propre, il conclut (N. 4) que les chrétiens sont frères et luttent pacifiquement pour l'héritage céleste ; entre les chrétiens, nos frères, doit donc se pratiquer la *concordia*, tandis que l'*amor proximorum* est à pratiquer envers les païens. — H. PÉRWÉ, *Caritas, Étude sur le vocabulaire latin de la charité chrétienne*, Louvain 1948, p. 315-319, note que *concordia* signifiait dans la langue classique spécialement l'entente entre les partis politiques, les classes de la société, *pax* étant plutôt réservé aux relations internationales ; le mot a pris une grande importance dans le vocabulaire chrétien où il met en relief l'aspect social et communautaire du christianisme, désignant plus spécialement le fruit et l'épanouissement de la charité. C'est ainsi que Cyprien l'emploie très fréquemment surtout dans les couples : *pax et concordia, consensio et concordia, caritas et concordia, concordia et unitas* ; l'usage d'Augustin est le même. A ces notations il faut ajouter toutefois qu'on trouve chez lui un sens plus large, en accord avec le sens figuré que le terme avait fréquemment dans la langue classique. Ainsi dans le S. 255, 1, sur l'Alleluia, *concordia* désigne l'harmonie des paroles et des actes et dans le *De utilitate ieiunii* 8, *concordare* s'applique à la santé du corps. *quando sibi concordant membra sua.*

5 finiatur¹. Nolite ista contemnere, fratres mei. Cum enim uita ista mortalis et fragilis quae inter tot terrenas temptationes periclitatur et orat ne submergatur, non potest esse in quouis iusto sine qualibuscumque peccatis, unum est remedium per quod uiuere possimus, quia docuit nos
10 magister deus dicere in oratione : *Dimittite nobis debita nostra sicut et nos dimittimus debitoribus nostris*^a. Pactum et placitum² cum deo fecimus et condicionem soluendi debiti in cautione subscripsimus. *Dimittite nobis*, plena fiducia petimus, si et nos dimittimus; si autem non dimittimus dimitti nobis peccata non putemus. Ne nos ipsos fallamus, homo se non fallat, deus neminem fallit. Humanum est irasci — et utinam nec hoc possemus — humanum est irasci, sed non debet iracundia tua, natus surculus breuis, suspicionibus inrigari et ad trabem odii peruenire.
20 Aliud est enim ira, aliud odium. Nam saepe etiam pater

5 finiatur : finiantur *k* || ista : istas *Q*⁵ || 6 ista *om. k*² || et fragilis *om. k*^{1 2 3} || inter : in *k*^{1 3 4} *om. k*² || tot : tantis *k*^{1 2 3} et tantas *add. caes* || terrenas *om. Q*⁵ *p k caes.* || 7 et *om. p*³ *k*² || orat : exorat *k*⁴ || potest : possit *caes.* || 8 in quouis : quilibet *add. k* || iusto : iustus *k* || sine *om. Q*^{2 5} delicto *add. Q*^{1 3} ut non sint *k* || qualibuscumque : de *praem. Q*² in quacumque *k* || peccatis : peccato inuolutus *k* || unum est remedium : sed unum et magnum rem. est *k* || 9 quia : quod *k*² || 10 magister : noster *add. k*² || deus : dominus *Q*¹ || 11 nostra *om. Q*² || 11-13 Pactum... subscripsimus *om. k* || 12 fecimus : facimus *Q*^{5 6} || et : quia *p*³ || condicionem : cum deo *add. p*⁴ || 13 cautione : oratione *Q*² || subscripsimus : con- *Q* || dimittite : dimittite *caes. maur.* || nobis : tunc *add. caes.* || 14 si et nos : sic et nos *Q*^{1 p} sicut et nos *Q*^{5 p} *k*^{1 3} et si nos *k*² *caes.* || dimittimus : dimittamus *k*² debitoribus *add. k* nostris *add. k*^{1 3 4} || si autem non dimittimus *om. k* || 15 dimitti : qua conscientia *praem. caes.* || peccata : -tum *k* || putemus : confidimus *caes.* nisi et nos nostris debitoribus *add. k* dimiserimus *add. k*² dimittimus *k*³ || ne : nec *p* || 15-16 ne nos ipsos fallamus *om. caes.* || 16 se : ipsum *add. k* || deus : enim *add. k* || fallit : fallat *k*³ || 17 possemus : possimus *Q* || 18 non debet : habet *k* || iracundia tua : ad iracundiam tuam *Q*¹ ex iracundia tua *Q*⁶ per iracundiam tuam *caes.* tua *om. k* mensuram suam *add. k* || 18-19 natus... peruenire *om. k* || 19 suspicionibus : diuersis *praem. caes.* || 20 enim *om. k* || aliud³ : est *add. p*⁴ *k* || etiam : et *add. Q*^{1 2}

a. Matth. 6, 12

1. Augustin affectionne ce type de jeu de mots (cf. *Securi ergo manduce-*

ver sa fin¹. Ne prenez pas cela à la légère, mes frères. Puisque, en effet, cette vie fragile et mortelle que mettent en péril tant de terrestres épreuves et qui prie pour ne pas y être engloutie n'est possible, pour aucun juste, sans quelques péchés, le seul remède grâce auquel nous puissions vivre est que Dieu notre maître nous apprit à dire dans la prière : « Remets-nous nos dettes comme nous remettons à nos débiteurs^a. » Nous avons fait avec Dieu une convention, un contrat² et nous avons souscrit la condition de la remise de notre dette en donnant caution. Nous demandons avec une pleine confiance : Remets-nous notre dette, à condition que nous aussi nous remettions les dettes. Si nous ne les remettons pas, ne comptons pas que nos péchés nous soient remis. Ne nous abusons pas ; que l'homme ne s'abuse pas lui-même, Dieu n'abuse personne. Il est humain de s'irriter — et plutôt au ciel que cela non plus ne soit pas en notre pouvoir — il est humain de s'irriter, mais il ne faut pas que l'irritation, qui ne pousse d'abord qu'un frêle surgeon, soit arrosée par la suspicion et devienne une grosse branche de haine. Car la colère est une chose et la haine en est une autre. Par exemple, il arrive souvent que même

mus, non finitur quod manducamus et manducemus, ne nos finiamur. S. MAI, 129. Cuius ergo usque ad hos dies inimicitiae perdurarunt, confundantur atque finiantur. Finiantur ne finiant, non teneantur ne teneant, perimantur per redemptorem ne perimant retentorem. S. 206, 2). Il n'est pas impossible que, lors de notre sermon, la pointe n'ait provoqué le rire de l'assistance, d'où le rappel à l'ordre : Nolite ista contemnere.

2. Étymologiquement le mot a le sens de convention, accord. Il est employé dans la langue médicale au sens d'ordonnance. Dans un sens moral, il est plus usité au pluriel. Ce terme n'a pas dû être très employé dans le latin chrétien à en juger par le très petit nombre d'emplois dans la Vulgate (huit fois), alors que *pactum* est très fréquent. Augustin emploie habituellement les deux mots ensemble : *quotidiana oratio cum suo pacto, cum suo placito* (S. 58, 8). *Sponsionem facimus cum deo, pactum et placitum* (S. 56, 12). *Pactum et placitum firmiterque chirographum* (S. 58, 8). Le contexte est juridique comme dans notre sermon. Mais le texte suivant *Dimittite nobis etc... Constituit medicinam, firmavit pactum* (S. 523, 7), où *medicinam* prend dans le parallélisme habituel la place de *placitum* ferait supposer que le sens de prescription médicale restait peut-être plus ou moins attaché à l'expression dans la pensée d'Augustin, ce que vient confirmer cet autre texte : *Hoc enim pactum cum aegrotis medicus conscripsit atque firmavit* (S. 278, 6).

irascitur filio, sed non odit filium, irascitur ut corrigat. Si propterea irascitur ut corrigat, amando irascitur. Propterea dictum est : *Festucam in oculo fratris tui uides ; trabem autem in oculo tuo non uides* ^a. Culpas iram in alio ²⁵ et tenetur odium in te ipso. In comparatione odii, ira festuca est ; sed festucam si nutrias, trabes erit ; si euellas et proicias nihil erit ¹.

2. Si aduertistis... quid aduertistis ? beati Iohannis, cum eius epistola legeretur, debuit uos terrere sententia. ³⁰ Ait enim : *Tenebrae transierunt, lux uero iam lucet* ^b. Deinde secutus adiunxit : *Qui se dicit in lumine esse et fratrem suum odit, in tenebris est usque adhuc* ^c. Sed forte tales tenebras esse homo putat quales patiuntur in carceribus inclusi. Vtinam tales essent. Et tamen in talibus nemo ³⁵ uult esse. In his autem carcerum tenebris possunt includi innocentes. In talibus enim tenebris inclusi sunt martyres. Tenebrae circumquaque fundebantur et lux uigebat in cordibus. In illis tenebris carceris oculis non uidebant sed amore fraternitatis ^d deum uidebant. Vultis scire quales ⁴⁰ sunt istae tenebrae de quibus dictum est : *Qui odit fratrem suum in tenebris est usque adhuc* ? In alio loco dicit : *Qui odit fratrem suum homicida est* ^e. Qui odit fratrem

22 si : et si ^{k4} || si... corrigat om. per homocot. ^{Q5 6 k1 2 3 caes.} || 23 dictum est : dicitur tibi ^{k2 3 4} irascitur tibi ^{k1} || festucam : uides add. ^{k caes.} || uides om. ^{k caes.} || 24 trabem... uides om. ^Q || autem om. ^k || culpas iram in alio : c. i. in alium ^{Q5 6} in alio culpas iram ^k culpas in alio iram ^{caes. maur.} || 25 tenetur : tenes ^{caes. maur.} || in te ipso : in temet ipsum ^{Q5 6} in temet ipso ^{p2 3 4 k} || in ² om. ^k || ira : trabes ^{k1 3} || 26 nutrias : in-nutrias ^{p3} || 28 Quid aduertistis ? : Quid audistis ? ^{Q6 k1 3} om. ^{p k2 4} || 28-29 beati ...legeretur om. ^{Q6} || 29 eius om. ^{k caes.} || uos : nos ^{p3} || sententia : eius ^{praem. k1} om. ^{caes.} beati Iohannis cum epistula legeretur add. ^{Q6} || 30 lux : et ^{praem. k} || uero : uera ^{k caes. maur.} || iam om. ^{Q3 5 6 p1 3 4 5} || 31 deinde : dein ^{Q2 3 5 p2 3} || secutus : secutus add. ^{p3} || 32 sed forte : si forte ^{Q3 p3} sed fortasse ^{p5} || 33 putat : putet ^{Q6 p1 2 3 4 caes.} || 34 utinam : et ^{praem. k} || in talibus : tenebris add. ^k || 35 his : illis ^Q ipsis ^k istis ^{caes.} || autem carcerum om. ^k || 36 innocentes : et ^{praem. k caes. maur.} || enim : om. ^{p1 k} autem enim ^{p2} || 37 fundebantur : tenebantur fundebantur ^{p2 4} ferebantur ^{k2} || uigebat : ardebat ^k uigilabat ^{caes.} fulgebant ^{maur.} || 38-39 In illis... deum uidebant om. ^k || 38 carceris om. ^p || oculis : oculi ^{Q5 6 caes.} || 39 amore fraternitatis : amor fratris ^{caes.} || deum : dominum

un père s'irrite contre son fils, mais il ne hait pas son fils ; il s'irrite pour le corriger. Si donc il s'irrite pour le corriger, il s'irrite en l'aimant. Aussi est-il dit : « Tu vois la brindille qui est dans l'œil de ton frère et tu ne vois pas la maîtresse branche dans le tien ^a », tu condamnes la colère en autrui et tu conserves la haine en toi-même. En comparaison de la haine, la colère n'est qu'une brindille, mais si tu fais croître cette brindille, elle deviendra une maîtresse branche ; si tu l'arraches et la jettes au loin, ce ne sera rien ¹.

2. Si vous avez prêté attention... A quoi donc ?... Quand on lisait l'épître, la parole du bienheureux Jean aurait dû vous terrifier, car il dit : « Les ténèbres se sont dissipées et la lumière brille désormais ^b », ajoutant ensuite : « Qui se dit dans la lumière, tout en haïssant son frère, est encore dans les ténèbres ^c. » Mais peut-être penserait-on qu'il s'agit de ténèbres semblables à celles dont souffrent les hommes enfermés dans les prisons ? Plût au ciel qu'elles leur fussent semblables ! Et pourtant personne ne veut se trouver dans de semblables ténèbres. Or dans ces ténèbres des prisons, des innocents peuvent être enfermés, puisque les martyrs furent enfermés dans de semblables ténèbres. Tout autour d'eux étaient répandues les ténèbres et la lumière brillait en leur cœur. Dans les ténèbres de leur prison, ils ne voyaient pas avec leurs yeux, mais grâce à l'amour qu'ils portaient à leurs frères ^d, ils voyaient Dieu. Voulez-vous savoir quelles sont ces ténèbres desquelles il a été dit : « Qui hait son frère est encore dans les ténèbres ? » Ailleurs il dit : « Qui hait son frère est homicide ^e. » Qui hait son frère

^{Q1} || uidebant : uidebat ^{caes.} || 40 sunt : sint ^{caes.} || de quibus : de talibus quibusdam ^{k2} || dictum est : dicitur ^k || 41 in : et ^{praem. Q1 3} om. ^{k caes.} || dicit : dixit ^{caes.} dictum est ^{p3} dicitur ^{k4} || 42 qui : ergo ^{praem. k caes.}

a. Matth. 7, 3 || b. I Jn 2, 8 || c. I Jn 2, 9 || d. Cf. II Pierre 1, 7 || e. I Jn 3, 15

1. Le processus d'un surgeon qui devient une grosse branche, image de la colère qui se change en haine en vieillissant, se retrouve ailleurs (cf. S. 49, 7 ; 58, 8 et 9 ; Epist. 33, 2).

65 *Adueniat regnum tuum. Sequere : Fiat uoluntas tua sicut in caelo et in terra. Adhuc ambula : Panem nostrum cottidianum da nobis hodie. Dixisti. Quod sequitur uide ne forte uelis transcendere et aliud dicere. Non est qua transire possis, ibi teneris. Dic ergo aut si non habes quare dicas:*
 70 *Dimitte nobis debita nostra, noli dicere. Et ubi est illud quod idem apostolus dixit : Si dixerimus quia peccatum non habemus, nos ipsos decipimus et ueritas in nobis non est^a ? Si autem mordet conscientia fragilitatis et in hoc saeculo ubique abundantia iniquitatis^b, dic ergo : Dimitte*
 75 *nobis debita nostra. Sed quod sequitur uide. Noluisti enim dimittere peccatum fratri tuo et dicturus es : Sicut et nos dimittimus debitoribus nostris ? An non es dicturus ? Si non es dicturus, nihil es accepturus ; si autem dicturus, falsum es dicturus. Ergo dic et uerum dic. Quomodo dic-*
 80 *turus es uerum qui fratri tuo noluisti relaxare peccatum ?*

4. *Illum admonui, modo te consolor, o quisquis es, si tamen es, qui dixisti fratri tuo : Dimitte mihi quod in te peccaui. Si dixisti e toto corde, si uera humilitate, non ficta caritate^c, quomodo deus uidet in corde unde dixisti,*
 85 *sed ille noluit tibi dimittere, noli esse sollicitus. Serui estis ambo, habetis dominum^d ; conseruo tuo debes^e, noluit*

65 *Adueniat : ueniat Q caes. maur. || sequere : adhuc add. k¹²⁴ adhuc sequere adhuc k³ || tua : adhuc sequere add. k || 66 adhuc ambula : ambula (ambulas k²) adhuc k || 67 dixisti : dic et k² || quod : quid Q¹ caes. || uide : unde Q² p² inde Q³ p⁴ om. k || ne om. k || forte : iam add. k || 68 uelis : uis Q¹ k iam add. Q⁵ p caes. || aliud : animo p³ || et aliud dicere om. k¹³⁴ || non : sed praem. k¹³⁴ si praem. k³ || est : es Q¹³ || qua : qui Q¹³ quo k || 69 teneris : teneberis caes. || ergo om. k et uerum dic add. p caes. || aut si non habes : securus (si securus es k¹³⁴) si uis. Si non uis k aut si nullum peccatum habes caes. || quare : unde caes. || dicas : dicis Q¹ k || 70-73 et ubi est... non est om. Q k || 70 et om. p⁵ || 72 decipimus : seducimus p || 73 autem : del. Q³ uero caes. || mordet : te add. Q⁶ k²³ mordetur k⁴ || et : quae k quia caes. || hoc om. Q⁶ || 74 ubique : est et add. k || abundantia : abundant caes. || iniquitatis : -tes caes. || dic ergo : dicturus ergo (es k¹) k || 75 nostra om. p¹² || uide : inde Q³ unde p³ || enim om. k || 76 peccatum om. k || es : domino deo tuo add. k || 77 nostris : dicturus es add. k || non es : falsum k || dicturus : dixeris k || 78 es om. Q¹ k || accepturus : accipies k || autem dicturus om. Q⁵ || 78-79 si autem... es dicturus om. k caes. || 79 es : est Q⁵ || quomodo : quid k ||*

ton nom soit sanctifié. » Dis encore : « Que ton règne vienne. » Poursuis : « Que ta volonté soit faite sur la terre comme aux cieux. » Va toujours : « Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien. » Tu as fini ; car pour ce qui suit, peut-être as-tu envie de le sauter et de dire autre chose. Impossible d'avancer, tu es arrêté ici. Commence donc ; ou bien si tu n'as pas matière à dire : « Remets-nous nos dettes », ne le dis pas. Mais, au fait, quelle est cette autre parole du même apôtre : « Si nous prétendons que nous sommes sans péché, nous nous abusons nous-mêmes et la vérité n'est pas en nous^a » ? Si donc te point la conscience de ta fragilité et, en ce siècle, il y a partout abondance de méchanceté^b, dis en conséquence : « Remets-nous nos dettes. » Mais attention à ce qui suit, car tu n'as pas voulu remettre sa faute à ton frère et voici que tu es sur le point de dire : « comme nous remettons à nos débiteurs ». Ou bien ne vas-tu pas le dire ? Si tu ne le dis pas, tu ne vas rien recevoir et si tu le dis, tu dis un mensonge. Parle donc et dis la vérité. Mais comment vas-tu dire la vérité, toi qui n'as pas voulu libérer ton frère de sa faute ?

4. En voilà un d'averti. A présent je vais te consolier, ô toi qui que tu sois, si du moins tu existes, qui as dit à ton frère : « Remets-moi ce que j'ai commis contre toi. » Si tu l'as dit de tout ton cœur, avec une humilité vraie, avec un amour non simulé^c, comme Dieu le voit dans ton cœur du fond duquel tu l'as dit, mais que lui n'ait pas voulu remettre ta faute, ne te fais pas de souci. Vous êtes tous deux des serviteurs, vous avez un maître^d ; tu dois à ton compagnon de service^e ; il n'a pas voulu remettre ta dette ; fais appel auprès de votre commun

81 illum : illud k¹ || modo om. k⁴ || o om. k⁴ || 82 tamen : tu Q⁵ si tamen es om. caes. || 82-83 quo in te peccauit : peccatum k || 83 toto om. k caes. || uera : de praem. k || non : et praem. k caes. || 84 ficta : de praem. k || quomodo : quia k || unde om. caes. || 85 ille : illo Q⁵ || noluit : non uult k || tibi om. k || serui : seruus Q¹ || 86 habetis : habet is Q³ habens (-tes 2 m.) Q⁵ habentes p²³⁴⁵ unum habetis caes.

a. I Jn 1, 8 || b. Cf. Matth. 24, 12 || c. II Cor. 6, 6 || d. Cf. Col. 4, 1 || e. Matth. 18, 28

tibi dimittere, interpella dominum amborum¹. Quod tibi dimiserit dominus, si potest, exigat seruus.

Dico aliud. Admonui eum qui noluit dimittere fratri suo,
 90 cum petat ille dimitti sibi, ut faciat quod nolebat, ne
 quando orat non accipiat quod desiderat; admonui et
 illum qui petiuit ueniam peccati sui a fratre suo et non
 accepit ut in eo quod non impetrauit a fratre suo securus
 sit de domino suo. Est et aliud quod admoneam. Peccauit
 95 in te frater tuus et noluit tibi dicere: Dimitte mihi quod
 in te peccaui. Abundat herba ista; utinam illam deus eradicet
 de agro suo, hoc est de cordibus uestris. Quam multi
 sunt enim qui sciunt se peccasse in fratres suos et nolunt
 dicere: Dimitte mihi. Non erubuerunt peccare et erubes-
 100 cunt rogare; non erubuerunt de iniquitate et erubescunt
 de humilitate.

Ipsos ergo in primis admoneo quicumque habetis discordiam
 cum fratribus uestris et reuocatis uos ad uos et consideratis
 uos et iustum iudicium fertis in uos, intus in cordibus
 105 uestris et inuenitis uos non debuisse facere quod fecistis,
 non debuisse dicere quod dixistis, petite ueniam, fratres,
 a fratribus uestris, facite quod ait apostolus:

87 quod: et *praem k* || tibi *om. k* || 88 dimiserit: -rat *p*¹ || seruus: et *praem. k*² || 89 dico: dic *p*⁴ || aliud: et *praem. k* || admonui: ergo *add. Q* *p*^{3 4} || eum: illum *k* || noluit: non uult *k caes.* || fratri suo *om. Q*⁶ || 90 cum: enim *add. k* || petat: petit *caes.* || 90-91 ut faciat... desiderat *om. k* faciat quod orat ne non accipiat quod desiderat *caes.* || 92-93 et non accepit *om. k*³ || non *om. Q*⁶ || impetrauit: obtinuit *caes.* || 94 de: a *caes.* || et *om. Q* *k*^{2 4} *caes.* || 95 noluit: ille non uult *k caes.* || dimitte mihi *om. k* || quod: quia *k*^{2 3 4} *om. k*¹ || 96 peccaui: -uit *k*^{2 4} || abundat herba: *ita apte caes. sed forte correctione* abundant (abundant *k*¹) uerba *ita traduce Q p k maur.* || ista: in agro domini a diabolo seminata et *add. k* || illam: illa *ex archetypo mendoso Q p k maur.* *corr. caes.* || 97 hoc: id *k* || uestris: nostris *k* || quam: quia *k caes.* || 98 enim *om. caes.* || sciunt: dicunt *Q*¹ || peccasse: peccare *k* || in fratres suos: -tribus suis *Q k caes.* || 99 mihi: quia peccaui in te *add. k* || 99-100 Non... rogare *om. k*^{1 4} || 99 erubuerunt: erubescunt *k*² || 100 rogare: erogare *Q*⁵ ueniam petere *caes.* || erubuerunt: erubescunt *k*² peccare *add. p*² || et *om. caes.* || 102 ipsos: uos ipsos *k*² uos *caes.* || in primis: -o *Q*¹ prius *k*^{1 3 4} *caes.* *om. k*² || 103 et reuocatis: reuertimini *k* reuocate *caes.* || uos¹ *om. Q*^{1 2 5 6} *k* || ad uos: in uos *k* *om. p*¹ || consideratis: -te *k caes.* || 104 et *om. p*³ *k* || fertis: ferte *k caes.* || in

maître¹. Ce que le maître t'aura remis, que le serviteur l'exige s'il peut.

Autre chose encore. Je viens d'avertir celui qui n'a pas voulu remettre à son frère lui demandant rémission, d'avoir à faire ce qu'il refusait, de peur qu'au moment de prier il ne puisse recevoir ce qu'il désirait; j'ai aussi averti celui qui a demandé le pardon de sa faute à son frère et ne l'a pas obtenu, d'être sans crainte du côté de son maître pour ce qu'il n'a pas reçu de son frère. Je dois encore un autre avertissement. Ton frère t'a offensé et il n'a pas voulu te dire: « Remets-moi la faute que j'ai commise contre toi. » Cette mauvaise herbe ne manque pas. Puisse Dieu l'arracher de son champ, c'est-à-dire de vos cœurs. Qu'ils sont nombreux en effet ceux qui savent avoir offensé leurs frères et ne veulent pas dire: « Remets-moi ma faute. » Ils n'ont pas rougi d'offenser et ils rougissent d'implorer; ils n'ont pas rougi de leur méchanceté et ils rougissent de l'humilité.

C'est eux en tout premier lieu que j'avertis. Vous tous qui êtes en désaccord avec vos frères et qui en appelez à vous-mêmes et qui vous examinez et qui portez sur vous un jugement juste, dans l'intime de vos cœurs, et qui reconnaissez que vous n'auriez pas dû faire ce que vous avez fait, que vous n'auriez pas dû dire ce que vous avez dit, frères, demandez pardon à vos frères, faites-le, comme a dit l'Apôtre, « vous tenant quittes les uns

uos: in uobis *Q caes.* *om. k* || intus *om. k* || 105 inuenitis: inuenietis *k*^{1 3} *caes.* inuenieritis *k*^{2 4} || uos: in uos *k* || 107 fratres *om. p*^{3 4} || uestris *om. k* || facite: dicite *Q*¹ fratribus *add. maur.* || ait: dicit *caes.*

1. L'argumentation semble empruntée à Colossiens 4, 1. Augustin l'utilise ailleurs: *Non uis tu dimittere conseruus conseruo tuo? Ibit ad dominum uestrum et dicet ei: domine, rogauit conseruum meum ut dimitteret mihi et noluit dimittere, tu mihi dimitte. Numquid non licet domino debita relaxare serui sui?* (S. 56, 17). *Conseruus conseruo reconcilietur, ne iuste seruus a domino puntatur* (S. 206, 2). *Debitum relaxare conseruo ut tibi relaxetur a domino* (S. 210, 12). Elle peut venir aussi de Matth. 18, 28. Cf. CYPRIEN: *Et qui seruus post dimissum sibi a domino omne debitum conseruo suo noluit ipse dimittere* (De oratione dominica XXIII). Sur *conseruus*, cf. H. PÉTRÉ, *op. cit.*, note de la p. 161.

Donantes uobis sicut et deus in Christo donauit nobis ^a; facite, nolite erubescere ueniam petere.

110 Proinde omnibus dico, uiris et feminis, minoribus et maioribus, laicis et clericis, dico et mihi ipsi, omnes audiamus, omnes timeamus, si peccauimus in fratres nostros. Adhuc indutias uiuendi accepimus, non ideo morimur; adhuc enim uiuimus, nondum damnati sumus; dum uiuimus faciamus quod iubet pater qui erit iudex et petamus ueniam a fratribus quos forte peccando in eos aliquid offendimus, aliquid laesimus.

Sunt personae humiles pro ordine saeculi huius, a quibus si petas ueniam, extolluntur in superbia. Hoc est quod
120 dico : aliquando dominus homo peccat in seruum suum ; quia si ille dominus est, ille seruus, ambo tamen serui alieni sunt, quia ambo Christi sanguine redempti sunt, tamen durum uidetur ut hoc etiam iubeam, hoc praecipiam, ut si forte dominus peccat in seruum suum, iniuste litigando,
125 iniuste caedendo, dicat ille : Ignosce mihi, da mihi ueniam. Non quia non debet facere, sed ne ille incipiat superbire. Quid ergo ? Ante oculos dei paeniteat eum, ante oculos dei puniat cor suum, et si non potest seruo dicere quia

108 donantes : donate ^{k123} || uobis : uobismet ^k ipsis ^{add. k caes. maur.} || et om. caes. || nobis : uobis ^{Q⁵ p¹²³⁵ k caes. maur.} ita et uos ^{add. caes} || 109 facite : om. ^k || erubescere : nolite rei manere ante oculos dei nolite erubescere ^{add. caes.} || ueniam petere om. ^{Q¹ p³⁴⁵ petituri k} || 110 proinde : perinde ^{Q¹²} perde ^{Q⁵} deinde ^{p³ om. k} ecce ^{caes.} || 110-111 minoribus et maioribus om. caes. || 111 clericis : atque monachis ^{add. k123} atque monachis et uirginibus deo deuotis ^{k⁴} || dico et mihi ipsi : sed et mihi ipsi dico ^k in secula seculorum Amen ^{add. k13} quod dixit dominus dimitte et dimittetur uobis date et dabitur uobis ^{k²} || per christum dominum nostrum qui uiuit et regnat in secula seculorum Amen ^{k⁴ hoc loco desin. k.}
^{Q p caes.}

ipsi : ipse (i 2 m.) ^{Q⁵} || 112 timeamus : teneamus ^{Q¹³} || peccauimus : peccamus ^{Q¹²⁵} || in fratres nostros : -tribus nostris caes. || 113 Adhuc indutias uiuendi accepimus om. ^Q si praem. maur. || 113-114 non ideo... enim uiuimus om. caes || dum : eum ^{Q²³⁵⁶ p³⁴⁵ om. Q¹} || uiuimus om. ^{Q¹} || 115 iubet : ait ^{Q⁵ p} || erit : deus ^{add. Q} || 116 fratribus : nostris ^{add. caes.} || quos : qui ^{Q¹²⁵⁶} quod ^{Q³} || forte : si praem. ^{Q¹²³} || 119 petas : petis ^{Q¹ p⁴} petamus ^{p³} || superbia : superbiam ^{Q²⁴⁵ p} || 120 homo om.

les autres, comme Dieu dans le Christ vous a tenus quittes ^a », faites ainsi, ne rougissez pas de demander pardon.

En outre je le dis à tous, hommes et femmes, petits et grands, laïcs et clercs, et je me le dis aussi à moi-même, que tous nous entendions, que tous nous craignons, si nous avons offensé nos frères. Nous tenons encore un délai qui prolonge notre vie et à cet effet nous ne sommes pas morts : nous vivons encore et nous ne sommes pas encore condamnés ; tant que nous vivons, accomplissons ce qu'ordonne notre Père qui sera notre juge et demandons pardon à nos frères que nous avons peut-être offensés, en les heurtant sur quelque point, en les outrageant en quelque circonstance.

Il est des gens d'humble condition, au regard de l'ordonnance de ce siècle, qui, si on leur demande pardon, se gonflent d'insolence. Je m'explique : parfois un maître pèche contre son serviteur ; or, bien que l'un soit le maître et l'autre le serviteur, tous les deux cependant sont les serviteurs d'un autre, puisque tous les deux ont été rachetés par le sang du Christ, et pourtant il paraîtra dur que j'aie demandé, que j'aie enjoindre — s'il arrive qu'un maître offense son serviteur, en l'accusant injustement, en le frappant injustement — qu'il ait à lui dire : « pardonne-moi, accorde-moi ton pardon », non pas qu'il n'ait pas à le faire, mais pour que l'autre ne se mette pas à devenir insolent. Alors que faire ? Qu'il se repente sous le regard de Dieu, qu'il châtie son cœur sous le regard de Dieu et, s'il ne peut dire à son serviteur : « Accorde-moi ton pardon », parce que ce serait

^{Q⁵ maur.} || 121 quia : quod ^{p²³⁶} || si : et si ^{p maur. om. caes.} || illa seruus om. ^Q seruitur ^{p⁵} et praem. caes. || serui alieni : alieni serui ^{Q³⁴ maur.} || 122 quia : qui ^{p¹} || 123 iubeam : iubet ^{Q¹} || praecipiam : praecipit ^{Q¹ praecipiamur} ^{Q⁵⁶} || ut om. ^{Q⁵⁶} || 124 dominus : homo ^{add. caes.} || litigando : iudicando caes. || 125 ille : illi ^{Q⁶ p³⁴} || 126 debet : debeat caes. || 128 puniat : paeniteat ^{p²} || seruo : suo ^{add. Q¹}

non oportet : Da mihi ueniam, blande illum alloquatur.
130 Blanda enim appellatio, ueniae est postulatio.

5. Restat ut eos alloquar in quos alii peccauerunt et illi qui in eos peccauerunt ueniam petere noluerunt. Illos enim iam sum allocutus qui petentibus ueniam fratribus dare noluerunt. Nunc ergo cum alloquor uos omnes, quoniam
135 niam dies sancti sunt, ne discordiae uestrae remaneant, credo quia cogitastis aliqui in cordibus uestris, qui scitis uos cum fratribus uestris aliquas habere discordias et inuenistis quod non ipsi uos in eos peccaueritis sed illi in uos. Etsi non modo mihi loquimini, quia meum est loqui in
140 hoc loco, uestrum autem tacere et audire, tamen forte cogitando loquimini et dicitis uobis : Volo concordare sed ille me laesit, ille in me peccauit et non uult ueniam postulare. Quid ergo ? dicturus sum : Vade ad illum et tu pete ueniam ? Absit. Nolo mentiaris, nolo dicas : Da mihi
145 ueniam, qui te nosti non peccasse in fratrem tuum. Quid enim tibi prodest, cum tu tuus fueris accusator ? Quid expetis tibi ignosci ab eo quem non laesisti aut in quem non peccasti ? Nihil tibi prodest, nolo facias. Nosti, bene discussisti, scis quia in te peccauit, non tu in illum ? —
150 Scio, inquit. Ista tua scientia sit tua sententia. Noli uenire ad fratrem tuum qui in te peccauit et ultra ab illo petere ueniam. Debent inter uos esse alii pacifici¹ qui illum obiur-

inopportun, qu'il lui adresse des paroles aimables ; une aimable avance est demande d'indulgence.

5. Il me reste encore à entretenir ceux que d'autres ont offensés et à qui ces derniers, après les avoir offensés, ont refusé de demander pardon. Car je me suis déjà entretenu avec ceux qui n'ont pas voulu accorder leur pardon à qui le leur demandait. Maintenant donc que je m'entretiens avec vous tous, pour qu'il ne subsiste pas de désaccord parmi vous, vu que ce sont les saints jours, j'imagine pour certains d'entre vous que, réfléchissant en vous-mêmes et sachant que vous avez quelque désaccord avec vos frères, vous vous rendez compte que ce n'est pas vous qui les avez offensés, mais eux qui vous ont offensés. Et, bien que vous ne m'adressiez pas la parole en ce moment, parce qu'en ce lieu c'est à moi de parler et à vous de vous taire et d'écouter, cependant, peut-être qu'en pensée vous vous mettez à parler et à dire en vous-mêmes : « Je veux faire la paix, mais c'est lui qui m'a outragé, c'est lui qui m'a offensé et il ne veut pas solliciter mon pardon. » Alors que faire ? Vais-je vous dire : Va vers lui et demande-lui pardon ? Non certes ! Je ne veux pas que tu mentes, je ne veux pas que tu dises : « Accorde-moi ton pardon », puisque tu sais bien que tu n'as pas offensé ton frère. A quoi te sert en effet de te faire ton propre accusateur ? Pourquoi demander pardon à quelqu'un que tu n'as pas outragé, que tu n'as pas offensé ? Cela ne peut te servir à rien, ne le fais pas. Tu en as la certitude, tu t'es bien examiné, tu en es sûr, c'est lui qui t'as offensé et non toi qui l'as offensé ? « J'en suis sûr », répond-il. Fait assuré, cause jugée ! Ne te rends pas auprès de ton frère qui t'a offensé, encore moins pour lui demander pardon. Il faut que s'interposent entre vous des tiers, amis de la paix¹,

1. Cf. H. Pétré, *op. cit.*, p. 311-315. En dehors des textes scripturaires, Augustin emploie très rarement le mot qui avait dans la langue classique un sens assez faible, il lui préfère des périphrases à valeur plus expressive : *amator pacis, dilector pacis, auctor pacis, plantator pacis* (S. 357, 1, 3, 4 ; 358, 6). Au contraire Cyprien emploie constamment ce terme : le *pacificus* est celui qui pratique les vertus chrétiennes de concorde et d'union. Chez

129 non om. p⁵ || blande : blando Q¹²³ || alloquatur : -quitur p³ || 130 ueniae : uera Q¹. || est postulatio : post. est et abhinc usque ad finem om. caes. qui alio modo tractatus conclusionem collocauit.

Q p.

131 alloquar : alloquitur p³ || in quos : in quo Q³ || 132 illi : illis Q¹³ || 132-134 Illos... noluerunt om. per homoet. p³ || fratribus om. p²⁴⁵ || 136 cogitasti : cogitatis p⁵ || aliqui : aliquid Q || uestris om. Q¹²⁵ || 137 uestris² om. Q¹ p²³⁴⁵ || 138 uos¹ om. p²³⁴⁵ || 139 modo om. p³ || 143 ergo : ego p³ || 145 qui te : quia Q¹ || peccasse : peccare Q² || 146 tuus fueris : fueris tuus Q maur. || 147 expetis : expectas Q⁶ expectis p³ expetas maur. || aut om. p³ || in quem : in quo Q¹²⁵⁶ quo Q³ || 148 nolo : noli Q¹ || 149 scis : scisti Q¹²⁵⁶ || quia : ille add. Q¹²⁵⁶ || 150 scio : scito Q || Ista tua : in statuta Q in ista tua maur. || sententia : scientia Q bene discussa mature ponderata add. in imo folio Q³ conscientia maur. || 151 ultra : ultro Q³⁵⁶ p³⁴ || petere : petat Q¹

gent ut a te prius ueniam petat. Tu tantum paratus esto ignoscere, prorsus paratus esto e corde dimittere. Si paratus es dimittere, iam dimisisti. Habes adhuc quod ores : ora pro illo ut petat a te ueniam, quia scis ei nocere si non petat, ora pro illo ut petat. Dic domino in oratione tua : Domine, scis me non peccasse in illum fratrem meum, sed illum potius peccasse in me et obesse illi quod peccauit in me si ueniam non petat a me ; ego bono animo peto ut ignoscas ei.

6. Ecce dixi uobis quod... maxime per istos dies ieiuniorum uestrorum, obseruationum uestrarum, continentiae uestrae quid agere debeatis ut cum fratribus uestris concordetis. Gaudeam et ego de pace uestra qui contristor litibus uestris, ut *omnes donantes uobismet ipsis, si quis habet aduersus aliquem querelam* ^a, securi agamus Pascha, securi celebremus eius passionem qui nihil cuiquam debebat et pretium pro debentibus soluit, dominum Iesum Christum dico, qui in neminem peccauit et prope in illum omnis mundus peccauit nec exegit supplicia sed promisit praemia. Habemus ergo ipsum testem in cordibus nostris quia si in aliquem peccauimus, uero corde ueniam postulemus ; si aliquis in nos peccauit, ueniam dare parati simus et pro inimicis nostris oremus ^b. Non exspectemus uindicari, fratres. Quid est uindicari nisi malo alieno pasci ?

153 petat : petant ^p || 155 es om. ^Q1 || 157 ut : ut *add.* ^p2 || 160 ut om. ^Q1 || 163 obseruationum : obseruationumque ^p || 164 quid : mecum ² *m.* ^Q6 ^p *maur.* || 165 contristor : non tristor ^Q5 || 166 uestris om. ^Q1 || ut omnes... ipsis om. ^Q1 || 166-167 si quis habet ad. al. querelam : sine aliqua querela ^Q1 si quam habet aliqua aduersus aliquem querelam ^Q3 || 168 debebat : debeat ^Q6 || 169 soluit : soluet ^Q5 || 172 habemus : habetis ^Q1²³⁵ || ipsum : istum ^Q1 || 174 parati : preparati ^p5 || 175 exspectemus : expectamus ^p2 expetemus ^p3 || uindicari : uindicare ^Q1²³

a. Col. 3, 13 || b. Cf. Matth. 5, 44 ; Lc 6, 28.

AMBROISE, le mot se teinte d'une nuance stoïcienne ; le *pacifiscus* est un « pacifié » qui a établi en lui la tranquillité de l'âme, nuance qui se trouve dans

qui lui fassent un devoir de prendre les devants pour te demander pardon. Quant à toi, sois seulement prêt à pardonner, sois totalement prêt à lui remettre sa faute de tout ton cœur. Si tu es prêt à lui remettre sa faute, tu la lui as déjà remise. Il te reste encore à prier : prie pour lui afin qu'il te demande pardon, car tu sais qu'il n'est pas bon pour lui de ne pas le faire ; prie pour lui afin qu'il demande pardon. Dis au Seigneur dans ta prière : « Seigneur, tu sais que je n'ai pas offensé mon frère, mais c'est bien plutôt lui qui m'a offensé et il lui est nuisible de m'avoir offensé, s'il ne me demande pas pardon ; quant à moi, je te demande de bon cœur de lui pardonner. »

6. J'ai achevé de vous dire ce que... — spécialement en ces jours où vous vous adonnez au jeûne, aux exercices de piété, à la continence — ce que vous avez à faire pour vivre en paix avec vos frères. Puissé-je me réjouir à mon tour de votre union, moi qui m'afflige de vos contestations, de telle sorte que, « si quelqu'un a contre autrui sujet de plainte, vous tenant tous quittes les uns les autres ^a », nous fassions la Pâque sereinement, nous célébrions sereinement la passion de celui qui ne devait rien à personne et a remboursé la dette à la place des débiteurs, j'entends le Seigneur Jésus-Christ, qui n'a offensé personne et que, pour ainsi dire, le monde entier a offensé ; et ce ne sont pas des châtements qu'il a exigés, mais des récompenses qu'il a promises. Par conséquent, c'est lui-même que nous prenons à témoin en nos cœurs que si nous avons offensé quelqu'un, nous allons demander pardon de tout notre cœur, que, si quelqu'un nous a offensés, nous sommes prêts à pardonner et à prier pour nos ennemis ^b. Ne désirons pas nous venger, frères. Qu'est-ce que se venger sinon se repaître du malheur d'autrui ? Je sais que chaque jour

Le commentaire augustinien de la béatitude des pacifiques (*De serm. dom. in monte* 1, 2, 9). Ici au contraire le mot a un sens actif en relation avec l'étymologie et selon la définition qu'en donne JÉRÔME : *pacifisci... qui... inter fratres dissidentes pacem faciunt* (*Comm. in Matth.* I ad v. 9).

Scio cottidie uenire homines, genua figere, frontem terrae concutere, aliquando lacrimis lotum uultum suum rigare et in ista tanta humilitate ac perturbatione¹ dicere : Domine uindica me, occide inimicum meum. Plane ora ut occidat inimicum tuum et saluet fratrem tuum ; occidat inimicitiam, saluet naturam. Sic ora ut uindicet te deus : pereat qui te persequebatur, sed maneat qui tibi reddatur².

177 scio : sciui Q¹ || frontem terrae : frontem terra Q^{5 6} fronte terram p || 178 lacrimis lotum uultum suum : lacrimis uultum suum Q^{1 2 3} in lacrimis locum uultum suum Q⁵ locum uultumque Q⁶ uultum suum lacrimis maur. || 179 tanta om. Q³ || ac : hac Q⁸ || dicere : dicit Q^{5 6} || 180 ora ut : orauit Q¹ ut Q⁵ || 182 inimicitiam : -tias Q maur. || saluet : seruet p³.

1. Le prédicateur s'amuse visiblement aux dépens de ses fidèles. Augustin, peu ritualiste, n'attache pas d'importance à l'attitude extérieure dans la prière. Il s'en est expliqué (*De diuersis quaest. ad Simpl.*, Liber II, IV). Passant en revue les différentes attitudes de prière décrites ou suggérées par des textes scripturaires : « Ces exemples me servent de preuves, il n'y a pas de prescription sur l'attitude de notre corps dans la prière... Quand le désir de prier naît en nous spontanément, en quelque attitude que nous soyons, il ne faut pas différer la prière pour chercher où nous retirer, où nous tenir debout, où nous prosterner. Le désir de notre âme crée pour elle la solitude et souvent même nous ne pensons plus ni vers quelle partie de l'horizon, ni en⁷ quelle attitude l'instant de la prière nous a trouvés. » Il souligne ailleurs que l'agenouillement, la prosternation, les bras étendus traduisent la suppli-

des hommes viennent ici, s'agenouillent, frappent leur front contre la terre, ont parfois le visage baigné, inondé de larmes et disent dans cette attitude d'humiliation et de douleur¹ : « Seigneur, venge-moi, tue mon ennemi. » Prie bien pour qu'il tue ton ennemi et qu'il sauve ton frère, qu'il tue son inimitié et qu'il sauve sa personne, oui, prie ainsi pour que Dieu te venge : Que périsse l'ennemi qui te persécutait, que vive le frère qui peut t'être rendu².

cation et n'ont pas une valeur exclusivement religieuse : « En effet, ils reproduisent dans la prière les gestes qui sont propres aux suppliants, quand il plient les genoux, étendent les mains ou même se prosternent contre terre » (*De cura pro mortuis gerenda* 7). Ces attitudes, tombées en désuétude dans la vie profane, ont été conservées dans le comportement religieux, tandis que la seule attitude à sens religieux : le visage tourné vers l'Orient (cf. *De serm. dom. in monte* II, 18) a disparu des usages chrétiens. Ailleurs encore, en de belles formules, Augustin met au premier plan l'intériorité de la prière, le culte en esprit : *Ergo intus age totum... In templo uis orare ? In te ora. Sed prius esto templum dei quia ille templo suo exaudiet orantem* (*In Io. Eu.* 15, 25). Cependant un curieux passage du S. 49, 11 explique pourquoi Étienne a prié pour lui debout et pour ses ennemis à genoux, car c'était là une tâche plus difficile. A noter que CYPRIEN recommandait dans la prière une certaine modération de la voix et du geste (*De oratione dominica* IV). De même AMBROISE (*De Sacramentis* VI, 16).

2. Cf. S. 56, 14 : « Prie donc contre la méchanceté de ton ennemi. Qu'elle meure et qu'il vive. Si ton ennemi meurt, tu perds un ennemi, mais tu ne recouvres pas un ami. Si au contraire meurt sa méchanceté, tu es débarrassé d'un ennemi et tu retrouves un ami. »

SERMO CCXII

TRACTATUS DE SYMBOLO

1. Tempus est ut symbolum accipiatis quo continetur breuiter, propter aeternam salutem, omne quod creditur.

Symbolum autem nuncupatur a similitudine quadam
5 translato uocabulo quia symbolum inter se faciunt mercatores quo eorum societas pacto fidei teneatur¹. Et uestra societas est mercium spiritalium ut similes sitis *negotiatoribus bonam margaritam quaerentibus*². Haec erit caritas quae diffundetur in cordibus uestris per spiritum sanctum
10 qui dabitur uobis³.

Ad hanc peruenitur ex fide quae isto symbolo continetur ut credatis in deum patrem omnipotentem, inuisibilem, inmortalem, regem saeculorum, uisibilium et inuisibilium creatorem et quicquid aliud digne de illo uel ratio
15 sincera uel scripturae sanctae auctoritas loquitur.

F Collection de LYON : PARIS B. N. n. a. l.1594 (vii) fol. 1.

G Collection de WOLFENBUETTEL ms. 4096 (x) *Wissebourg*, fol. 28.

p Homiliaire des Sancti Catholici Patres, accord des mss :

p¹ PARIS B. N. 3819 (xii) *Colbert*, origine inconnue, fol. 128.

p² TROYES B. M. 219 (xii) *Clairvaux*, fol. 140v.

p³ CAMBRIDGE St. John's College A 21 (xii) origine inconnue, ms. non folioté.

p⁴ LONDRES B. M. Arundel 105 (xii) *Bohéries*, fol. 117.

p⁵ PARIS B. N. lat. 804 (xii) probablement *Tarragone*, fol. 137.

maur. Édition des Mauristes.

1. *Inscriptio ex G* Incipit alius eiusdem de symbolo v F Sermo beati Augustini episcopi in traditione symboli p || 3 creditur : creditis F

SERMON 212

SERMON SUR LE SYMBOLE

1. Voici pour vous le moment de recevoir le Symbole qui contient en résumé tout ce que l'on croit pour le salut éternel.

Le mot symbole, qui est un emprunt (du grec), tire son nom d'une image : les marchands établissent entre eux une pièce justificative, le *symbolum*, par laquelle ils fondent leur société sur un engagement de mutuelle bonne foi¹. Votre société à vous fait commerce de biens spirituels ; vous devez être comme des hommes d'affaires à la recherche d'une belle pierre précieuse² : la charité, répandue en vos cœurs par l'Esprit-Saint qui vous sera donné³.

On parvient à elle par la foi, contenue dans le Symbole, qui vous engage à croire en Dieu, le Père tout puissant, invisible, immortel, roi des siècles, créateur de ce qui se voit et de ce qui ne se voit pas, ajoutez-y tout ce qu'une intelligence droite et l'autorité de la sainte Écriture peut prononcer qui soit digne de lui.

p || 5 quia : qui p⁴ maur. || 6 pacto... societas om. per homoeol. G || 7 mercium : commercium F p maur. || 8 erit : est F p maur.

a. Matth. 13, 45 || b. Rom. 5, 5

1. Cf. S. 214, 2 : « Par conséquent on appelle symbole le texte qui renferme la foi ratifiée par notre société et le chrétien fidèle se reconnaît à sa profession, comme à un signe donné. » Pour OPTAT DE MILÈVE, le *symbolum*, les- sera de reconnaissance, est mis en rapport avec le sceau du baptême : *quia soli sigillum integrum, id est symbolum catholicum non habentes...* II, 8.

Nec ab ista excellentia dei filium separetis. Neque enim sic ista de patre dicuntur ut ab illo aliena sint qui dixit : *Ego et pater unum sumus*^a et de quo apostolus ait : *Qui cum in forma dei esset, non rapinam arbitratus est esse*^b *aequalis deo*^c. Rapina quippe usurpatio est alieni, cum illa aequalitas natura sit sui¹; ac per hoc quomodo non erit omnipotens filius per quem facta sunt omnia^c, cum etiam sit *uirius et sapientia dei*^d de qua sapientia scriptum est quod *cum sit una, omnia potest*^{e 2}? Est autem etiam ipsa natura inuisibilis, in ea ipsa forma in qua aequalis est patri. Natura quippe inuisibile est uerbum dei quod *in principio erat apud deum et deus erat Verbum*^f, in qua natura etiam immortalis omnino, id est omni modo incommutabilis manet. Nam et anima humana secundum quendam modum dicitur immortalis, sed non est uera immortalitas ubi tanta est mutabilitas³, per quam et deficere et proficere potest; unde mors eius *alienari a uita dei per ignorantiam quae est in illa*^g; uita uero eius concurrere ad fontem uitae *ut in lumine dei uideat lumen*^h, secundum quam uitam etiam uos per Christi gratiam reuiuiscitis a morte quadam cui renuntiatis. Verbum autem dei quod est unigenitus filius cum patre semper incommutabiliter

15 sanctae : testimonio *add. p*⁵ || 20 aequalis : se aequalem *G* || 21 sui *om. p maur.* || 23 sapientia : in *praem. G om. p maur.* || 24-25 etiam ipsa *om. F p maur.* || 27 apud deum *om. p maur.* || uerbum *om. p maur.* || 32 eius : est *add. F p maur.* || 33 concurrere : recurrere *G currere p maur.*

a. Jn 10, 30 || b. Phil. 2, 6 || c. Jn 1, 3 || d. I Cor. 1, 24 || e. Sag. 7, 27 || f. Jn 1, 1 || g. Éphés. 4, 18 || h. Ps. 35, 10

1. Le Sermon *Guelf.* XI, 3, explique ainsi le verset paulinien : « La divinité n'était pas un bien volé, puisque c'était pour lui sa nature. Qui la vole en déchoit et veut alors expulser les autres de ce dont il est déchu. Le diable a voulu faire partager son vol à l'homme et il l'a fait expulser, afin d'avoir comme compagnon dans le châtiment son complice dans la faute. Qui a dit aux hommes : Goûtez et vos yeux s'ouvriront et vous serez

Ne séparez pas le Fils de cette grandeur de Dieu. On ne donne pas des attributs au Père pour les déclarer étrangers à celui qui affirma : « Le Père et moi, nous sommes un^a » et dont l'Apôtre a dit : « De condition divine, il n'a pas pensé que son égalité avec Dieu fût un vol^b. » Or voler, c'est prendre ce qui n'est pas à soi; l'égalité dont on parle ici est sienne par sa nature même¹. Aussi comment le Fils ne sera-t-il pas tout puissant, lui par qui tout a été fait^c, bien plus, lui qui est la force et la sagesse de Dieu^d dont il est écrit : « Bien qu'unique, elle peut tout^{e 2}. » Par sa propre nature même, il est invisible, du moins en cette condition dans laquelle il est égal au Père. En effet la Parole de Dieu est invisible par nature, « Parole qui était au commencement auprès de Dieu et qui était Dieu^f ». De plus dans cette nature, il demeure absolument immortel, c'est-à-dire absolument immuable³. Sans doute on dit aussi que l'âme humaine, d'une certaine façon, est immortelle, mais ce n'est pas là une véritable immortalité qu'une si grande possibilité de changement par quoi on peut et progresser et déchoir; aussi sa mort est d'être « séparée de la vie de Dieu, par le fait de l'ignorance qui est en elle^g »; sa vie est de courir « à la fontaine de vie » pour « voir la lumière dans la lumière de Dieu^h »; par rapport à cette vie, vous aussi, par la grâce du Christ, vous retrouvez la vie, en sortant de cette mort à laquelle vous renoncez. Or la Parole de Dieu, qui est le Fils unique, vit avec le Père

comme des dieux ? Voilà le vol. Ce vol est le fruit de l'orgueil. Usage illicite, non titre de possession. »

2. Le livre de la *Sagesse* est appelé en références fréquentes pour les développements christologiques. Depuis Justin la tradition chrétienne a presque toujours identifié la Sagesse de *Sag. 7, 22* avec le Verbe.

3. L'*Immutabilitas* est, pour Augustin, l'attribut primordial de la divinité, car l'existence s'écoule en proie au devenir, seul l'être demeure sans changement : *Esse nomen est incommutabilitatis. Omnia enim quae mutantur destinunt esse quod erant et incipiunt esse quod non erant. Esse est. S. 7, 7. Incommutabilis* est le terme auquel il semble attacher le plus d'importance dans le vocabulaire apophatique. Ici il emploie aussi *inuisibilis, immortalis*, qui font partie du texte du symbole d'Hippone. Ailleurs : *Verbum incontaminatum, immaculatum, inmutabile manet et integrum. S. 245, 4.*

uiu; nec deficit quia permansio non minuitur nec proficit quia perfectio non augetur. Est etiam ipse rex saeculorum ^a, uisibilium et inuisibilium creator; quia sicut dicit apostolus: *In ipso condita sunt omnia in caelo et in terra, uisibilia et inuisibilia, siue sedes siue dominationes siue principatus siue potestates: omnia in ipsum et per ipsum creata sunt et omnia illi constant* ^b.

45 Sed quoniam *semetipsum exinaniuit*, non formam dei amittens, sed *formam serui accipiens* ^c,

per hanc formam serui inuisibilis uisus est, quia natus est de spiritu sancto et Maria uirgine,

per hanc formam serui omnipotens infirmatus, quia pas-
50 sus est sub Pontio Pilato;

per hanc formam serui immortalis mortuus est, quia crucifixus est et sepultus;

per hanc formam serui rex saeculorum die tertio resurrexit;

55 per hanc formam uisibilium et inuisibilium creator ascendit in caelum, unde numquam recessit;

per hanc formam serui sedet ad dexteram patris qui est brachium patris de quo dicit propheta: *Et brachium domini cui reuelatum est* ^a?

60 in hac forma serui uenturus est iudicare uiuos et mortuos, in qua particeps esse uoluit mortuorum, cum sit uita uiuorum ¹.

38 permansio: permansit *G* || 39 est: et *p*⁵ || rex *om. F p maur.* || 41 condita sunt omnia: omnia sunt condita *p*⁵ || 42 sedes: throni *F p maur.* || 43 ipsum¹: ipso *F p maur.* || 44 constant: constat *F* || 47 serui *om. G* || 48 et: ex *p*³⁵ || 49 per hanc formam: in hac forma *F maur.* || omnipotens infirmatus: est *add. F p*²⁴⁵ inf. est *omni. p*¹³ *maur.* || 55 uisibilium et inu.: inuisibilium et uis. *p*³ || 60 uenturus est: ueniet *p*⁴ || mortuos: mortuus *G*

a. I Tim. 1, 17 || b. Col. 1, 16-17 || c. Phil. 2, 7 || d. Is. 53, 1

1. Les articles christologiques du Symbole inspirent toujours à Augustin

d'une vie sans changement; il ne peut déchoir, car l'immutabilité ne souffre pas de diminution, ni progresser, car la perfection ne peut augmenter. Il est lui-même le roi des siècles ^a, le créateur de ce qui se voit et de ce qui ne se voit pas, selon la parole de l'Apôtre: « En lui tout a été créé au ciel et sur la terre, ce qui se voit et ce qui ne se voit pas, Dignités, Seigneuries, Principautés, Puissances, tout a été créé pour lui et par lui et le monde a en lui sa cohésion ^b. »

Mais parce qu'il s'anéantit lui-même, non en perdant la condition de Dieu, mais en prenant une condition d'esclave ^c,

par cette condition d'esclave, l'invisible s'est rendu visible:

il est né de l'Esprit-Saint et de la Vierge Marie;

par cette condition d'esclave, le tout puissant s'est rendu faible:

il a souffert sous Ponce Pilate;

par cette condition d'esclave, l'immortel est mort:

il a été crucifié et enseveli;

en cette condition d'esclave, le roi des siècles est ressuscité le troisième jour;

en cette condition d'esclave, le créateur de ce qui se voit et de ce qui ne se voit pas est monté au ciel, qu'il n'avait jamais quitté;

en cette condition d'esclave, *il est assis à la droite du Père*, lui, le bras du Père dont parle le prophète: « Et le bras du Seigneur à qui a-t-il été révélé ^a? »;

en cette condition d'esclave, *il viendra juger les vivants et les morts*, car par elle il a voulu participer au sort des morts, lui, la vie des vivants ¹.

un couplet où le jeu des oppositions prend un caractère pathétique. Cf. S. 214, 7: *Oportebat autem ut in homine assumpto non solum inuisibilis|uideretur|et patri coeternus|temporaliter nasceretur|uerum etiam incontrectabilis|teneretur|insuperabilis|ligno suspenderetur|| inuolabilis | clauis configeretur|| et uita et immortalis|in cruce moreretur.*

Per ipsum nobis spiritus sanctus missus est a patre et ab ipso, spiritus patris et filii, ab utroque missus, a nullo
65 genitus, unitas amborum, aequalis ambobus.

Haec trinitas unus deus est, omnipotens, inuisibilis, immortalis, rex saeculorum, uisibilium et inuisibilium creator. Neque enim tres deos aut tres omnipotentes aut tres
70 creatores uel quicquid aliud de dei excellentia similiter dicitur dicimus, quia nec tres dii sed unus deus; quamuis in hac trinitate pater non sit filius et filius non sit pater et spiritus sanctus nec filius sit nec pater, sed ille pater filii, ille filius patris, ille spiritus et patris et filii. Credite ut intellegatis, nisi enim credideritis, non intellegatis^{a 1}.

75 Ex hac fide gratiam sperate, in qua uobis peccata omnia dimittentur. Hac enim salui eritis — non ex uobis sed dei donum est — non operibus, ne forte quis extollatur^b. Ipsi enim eritis figmentum, creati in Christo Iesu in operibus bonis quae praeparauit deus, ut in illis ambuletis^c et, uetustate deposita induentes hominem nouum^d, sitis creatura
80 noua, cantantes canticum nouum^e, hereditatem accepturi aeternam per testamentum nouum²; unde etiam post

63 a patre: et praem. p⁶ || 64 utroque: utrisque G || 66 deus est: est deus p¹ || immortalis om. F p maur. || 68 deos: dominos p²³⁴ om. G || aut tres¹ om. G || 69 uel: aut p maur. || dei excellentia: exc. dei F p maur. || similiter dicitur: dici potest F p maur. || 70 dicimus om. G || 72 spiritus sanctus: sanctus spiritus F || 73 et¹ om. p maur. || 75 peccata omnia: omnia pec. p⁶ || 76 dimittentur: dimittuntur G || hac: hinc F p maur. || enim om. p⁸ || sed dei: dei enim F p maur. || 77-82 non operibus... unde etiam om. F p maur. || 82 post istam: post hanc etiam F p maur.

a. Is. 7, 9 || b. Éphés. 2, 8-9 || c. Éphés. 2, 10 || d. Éphés. 4, 24 || e. Apoc. 5, 9

1. Idée et citation fréquentes chez Augustin, cf. S. 43. Cf. Dom LAMBOT, « Le Sermon CXXVI de S. Augustin sur le thème Foi et Intelligence et sur la vision du Verbe », RB 1959, p. 177. Le processus est expliqué ainsi dans la péroraison du *De fide et symbolo*, 25: « Les brèves paroles du symbole sont connues des fidèles, pour qu'en croyant ils se soumettent à Dieu, que soumis à Dieu ils aient une bonne conduite, qu'ayant une bonne conduite, ils purifient leur cœur et que, le cœur purifié, ils comprennent ce qu'ils croient. »

C'est par lui que l'*Esprit-Saint* nous a été envoyé du Père et de lui-même, l'Esprit du Père et du Fils, envoyé par l'un et l'autre, sans être engendré d'aucun d'eux, unité des deux, égal aux deux.

Cette Trinité est un seul Dieu, tout puissant, invisible, immortel, roi des siècles, créateur de ce qui se voit et de ce qui ne se voit pas. En effet, nous ne disons pas qu'il y a trois Dieux, ni trois Tout Puissants, ni trois Créateurs ou quoi que ce soit de semblable qui puisse être dit de la grandeur de Dieu. Ils ne sont pas trois Dieux, mais un seul Dieu. Dans cette Trinité cependant, le Père n'est pas le Fils, le Fils n'est pas le Père, l'Esprit-Saint n'est ni le Fils ni le Père; mais l'un est le Père du Fils, l'autre le Fils du Père et le troisième l'Esprit et du Père et du Fils. Croyez pour comprendre; si vous ne croyez pas, vous ne comprendrez pas^{a 1}.

A partir de cette foi, espérez la grâce dans laquelle tous vos péchés seront remis, car c'est « d'elle, non des œuvres, que viendra votre salut. Il est un don de Dieu, non de vous-mêmes; que personne n'aille s'enorgueillir^b! » Vous allez être « son ouvrage, créés dans le Christ Jésus, dans les œuvres bonnes que Dieu a disposées pour que vous marchiez parmi elles^c » et qu'après avoir dépouillé la vétusté, revêtus de l'homme nouveau^d, vous soyez créatures nouvelles, chantant un cantique nouveau^e, prêts à recevoir l'héritage éternel, selon le Testament nouveau². Aussi, même après la mort qui s'est

2. « Chantez au Seigneur un cantique nouveau. Vieil homme, vieux cantique; homme nouveau, cantique nouveau; Ancien Testament, ancien cantique; Nouveau Testament, nouveau cantique. L'Ancien Testament contient des promesses temporelles et terrestres. Ceux qui aiment les biens de la terre chantent l'ancien cantique; pour chanter le cantique nouveau, il faut aimer les biens éternels. Cet amour est à la fois éternel et nouveau. Toujours nouveau parce qu'il ne vieillit jamais... L'homme a vieilli par suite du péché, il se renouvelle par la grâce. Tous ceux qui sont revouelés par le Christ chantent un cantique nouveau et commencent ainsi à s'établir dans la vie éternelle. » (*Enarr. in Ps. 149, I*, traduction J. Perret dans *Saint Augustin. Prier Dieu. Les Psaumes*, Paris 1964, p. 85). Pour l'étude du thème cf. H. RONDER, « Le thème du Cantique Nouveau dans l'œuvre de S. Augustin » dans *L'homme devant Dieu* (Mélanges offerts au Père H. de Lubac), Paris 1964, p. 341-353.

istam mortem quae in omnes homines pertransiit ^a 1, quae
 uetustati primi hominis debetur et redditur, sperate etiam
 85 in fine uestrorum corporum resurrectionem, non ad pas-
 siones dolorum, sicut resurrecturi sunt impii, nec ad gau-
 dia carnalium desideriorum, sicut putant stulti, sed sicut
 apostolus ait : *Seminatur corpus animale, resurget corpus*
spiritale ^b, ubi spiritui beatificato sic erit subditum cor-
 90 pus et ad omnem facilitatem mira felicitate subiectum,
 ut iam non *aggrauet animam* ^c nec ullam quaerat refectio-
 nem, quia nullam patietur defectionem, sed maneat ² in
 aeterna uita ubi spiritui nostro cum corpore erit ipsa
 aeternitas uita.

95 2. Hunc igitur breuem sermonem de uniuerso symbolo
 uobis debitum reddidi. Quod symbolum cum audieritis
 totum, istum sermonem nostrum breuiter collectum reco-
 gnoscetis. Nec ut eadem uerba teneatis, ullo modo scri-
 bere debetis, sed audiendo perdiscere ³, nec cum tenueritis
 100 scribere, sed memoria semper tenere atque recolere.

Quicquid enim in symbolo audituri estis, iam diuinis sanc-
 tarum scripturarum litteris continetur et omnia carptim ubi
 opus erat soletis audire. Sed quod ita collectum et in for-
 mam quandam redactum non licet scribi, commemoratio

83 omnes om. F || homines om. p maur. || pertransiit : pertransit F p maur. || 88 resurget : surget F p maur. || 89-90 ubi spiritui... subiectum om. F p maur. || 92-94 sed maneat... uita om. F p maur. || 95 hunc : hinc p² maur. || igitur om. G || 96 quod symbolum : in quo symbolo p maur. || cum : quod F p maur. || 97 istum sermonem nostrum : in isto sermone nostro F p maur. || recognoscetis : agnoscetis F p¹²³⁴ cognoscetis p⁵ || 98 uerba : symboli add. F p maur. || 98-99 scribere debetis : debetis scribere p maur. || 99 tenueritis : didiceritis p maur. || 100 recolere : recole (re 2 m) G || 101 enim om. p³ || iam : hoc F om. p maur. in add. F p maur. || sanctarum : sacrarum F p maur. || 102-103 et omnia... audire om. F p maur.

a. Rom. 5, 12. || b. I Cor. 15, 44 || c. Sag. 9, 15

1. Cette citation sert particulièrement dans la polémique anti-pélagienne, cf. Sermon 153, 14 : « *Pertransiit*, fixez votre attention sur le verbe que vous

transmise ¹ à tous les hommes ^a et qui, due à la vétusté du premier homme, lui est payée, espérez en outre, à la fin, *la résurrection de vos corps*, non pour souffrir des peines comme les impies ressuscités, ni pour la jouissance de désirs charnels, comme il en est qui se l'imaginent sottement, mais, selon le dire de l'Apôtre : « semé corps charnel surgira un corps spirituel ^b », dans lequel le corps sera si bien soumis à l'esprit glorifié et son obéissance, par un singulier bonheur, si aisée qu'il n'alourdira plus l'âme ^c et n'aura plus besoin de se refaire, puisqu'il ne souffrira plus de se défaire, mais demeurera ² dans une vie éternelle, cette vie qui, pour notre esprit uni à notre corps, sera l'éternité même.

2. Avec ce bref entretien sur l'ensemble du Symbole, je me suis acquitté envers vous. Quand vous allez entendre l'énoncé du Symbole, vous y reconnaitrez, brièvement résumé, mon entretien tout entier. Quant aux mots eux-mêmes, vous ne devez absolument pas les écrire pour les retenir, mais continuer à les apprendre en les entendant réciter ³. Et il ne faut pas non plus les écrire une fois que vous les aurez appris, mais toujours les garder dans votre mémoire et vous les répéter.

D'ailleurs tout ce que vous entendrez dans le Symbole est contenu dans les pages de la sainte Écriture et vous l'entendez de façon habituelle, en entier, non de façon suivie, mais selon l'opportunité ; cependant sis dans ce résumé et sous cette forme réduite, il n'est pas permis de l'écrire, c'est en souvenir de la promesse de

venez d'entendre ; examinez, remarquez bien ce que signifie *pertransiit*. *Pertransiit*... et par là le petit enfant est coupable, sans avoir encore commis de péché, mais en traînant avec lui le péché. Car ce péché n'est pas resté dans sa source ; *pertransiit*..., non seulement à tel ou tel, mais à tous les hommes. »

2. Par le sens très fort qu'il donne à *manere*, le prédicateur exprime que l'homme échappe ainsi pour toujours au tragique de son destin. Le terme, souvent associé à l'attribut suprême de la divinité, l'*incommutabilitas*, se réfère au verset de la *Sagesse* 7, 22, dont il a été parlé plus haut : *In se ipsa manens, innouat omnia*.

3. Pour le texte du symbole d'Hippone et le rôle des fidèles dans l'instruction des *competentes*, voir Introduction, p. 63 et 26.

105 fit promissionis dei ubi per prophetam praenuntians testamentum nouum dixit : *Hoc est testamentum quod ordinabo eis post dies illos, dicit dominus, dans leges meas in mentem eorum et in cordibus eorum scribam eas* ^a. Huius rei significandae causa, audiendo symbolum, non in tabulis uel in ulla alia materia sed in cordibus scribitur. Praestabit ille, qui uos uocauit ad suum regnum et gloriam ^b, ut eius gratia regeneratis uobis etiam spiritu sancto scribatur in cordibus uestris ^c ut quod creditis diligatis et fides in uobis per dilectionem operetur ^d ac sic domino deo largi-
115 tori bonorum omnium placeatis, non seruiliter timendo poenam, sed liberaliter amando iustitiam.

Hoc est ergo symbolum quod uobis per scripturas et sermones ecclesiasticos iam catechuminis insinuatum est, sed sub hac breui forma fidelibus confitendum ¹ et proficiendum est.
120

107 post. : per *F* || dans : dando *F P maur.* || leges meas : legem meam *p maur.* || in mentem : in mente *p maur.* || 108 in cordibus : in corde *p maur.* || scribam : scribo *G* || eas : eam *p maur.* || 109 symbolum : discitur *add. F p maur.* || non : nec *F p maur.* || 110 ulla alia : aliqua *F p maur.* || in cordibus : in corde *F p maur.* || scribitur : disciuit *p²* discitur *p¹³⁶* || 113 fides : fidem *G* || in uobis *om. F p maur.* || 114 operetur : in uobis *add. F p maur.* || 116 iustitiam *explicit F* || 118 iam catechuminis *om. p maur.* catechuminis *G* || 119 confitendum : consistendum *p maur.*

a. Jér. 31, 33 || b. I Thess. 2, 12 || c. II Cor. 3, 2 || d. Gal. 5, 6.

Dieu, quand il annonça en prophétie le Nouveau Testament : « Voici le Testament que j'instituerai pour eux après ces jours, dit le Seigneur, donnant mes lois à leur intelligence je les écrirai dans leurs cœurs ^a. » En témoignage de quoi, c'est en entendant prononcer le Symbole qu'on l'écrit, non sur des tablettes ou sur quelque autre matière, mais dans les cœurs. Ce sera l'œuvre de celui qui vous a appelés à son royaume et à sa gloire ^b, quand il vous aura régénérés par sa grâce, d'écrire en vos cœurs par son Esprit-Saint ^c, afin que vous aimiez ce que vous croyez, que la foi agisse en vous par l'amour ^d et qu'ainsi vous puissiez plaire au Seigneur Dieu, dispensateur de tous biens, non par une crainte servile du châtement, mais par un libre amour de la justice.

Tel est donc le Symbole dont le contenu vous a déjà été enseigné par les Écritures et les entretiens de vos prêtres quand vous étiez catéchumènes, mais qui sous cette forme résumée vous servira, devenus fidèles, pour votre profession de foi ¹ et votre progression dans la foi.

1. Il ne s'agit pas seulement ici de la profession de foi solennelle comme rite du Baptême ; dans le *De fide et symbolo*, la profession de foi est ordonnée au témoignage : « Nous ne pouvons être sauvés si nous ne travaillons pas, nous aussi, au salut de nos proches, en professant de bouche la foi que nous portons en nos cœurs » (*De fide et symbolo* 1).

SERMO LIX

TRACTATUS DE DOMINICA ORATIONE

1. Reddidistis quod credatis, audistis quid oretis. Quoniam inuocare non possetis in quem non credidissetis, apostolo dicente : *Quomodo inuocabunt in quem non crediderunt* ^a ? , ideo prius symbolum didicistis ¹ ubi est regula fidei uestrae breuis et grandis, breuis numero uerborum, grauis pondere sententiarum. Oratio autem quam hodie accepistis tenendam et ad octo dies reddendam, sicut audistis cum euangelium legeretur, ab ipso domino tradita 10 est discipulis ipsius et ab ipsis peruenit ad nos, *quoniam in omnem terram exiit sonus eorum* ^b.

2. Ergo nolite inhacere terrenis qui patrem inuenistis in caelis. Dicturi enim estis : *Pater noster qui es in caelis*. Ad magnum genus pertinere coepistis. Sub isto patre 15 fratres sunt diues et pauper, sub isto patre fratres sunt

G Collection de WOLFENBUETTEL ms. 4096 (X), Wissembourg, fol. 37.

p Homiliaire des Sancti Catholici Patres, accord des mss :

p¹ PARIS B. N. lat. 3819 (XII) Colbert, fol. 128^v.

p² TROYES B. M. 219 (XII) Clairvaux, fol. 141^v.

p³ CAMBRIDGE St John's Coll. A. 21 (XII), ms. non folioté, à la suite du Serm. 212.

p⁴ LONDRES B. M. Arundel 105 (XII) Bohéries, fol. 117.

p⁵ PARIS B. N. lat. 804 (XII) probabl. Tarragone, fol. 137^v.

caes. Césaire d'Arles, sermon 147, *Corpus Christianorum* civ, p. 602

maur. Édition des Mauristes

1 *Inscriptio ex G* Feria III. Sermo beati Aug. Ep. de oratione dominica p || 2 credatis : creditis p¹²³⁴ maur. credidistis p⁵ || audistis : audite

SERMON 59

SERMON SUR LA PRIÈRE DU SEIGNEUR

1. Vous venez de réciter ce que vous devez croire, vous avez entendu ce que vous devez demander dans la prière. Vous ne sauriez invoquer celui en qui vous n'auriez pas cru, comme dit l'apôtre : « Comment invoqueront-ils celui en qui ils n'ont pas cru ^a ? », aussi vous avez d'abord appris le symbole ¹, qui est la règle de votre foi, brève et grande tout ensemble. Brève par le nombre des mots, importante par le poids de leur signification. Quant à la prière que vous avez reçue aujourd'hui pour la retenir et la réciter dans huit jours, le Seigneur, comme vous l'avez entendu à la lecture de l'évangile, l'enseigna lui-même à ses disciples et, par eux, elle est parvenue jusqu'à nous, car « leur voix s'est répandue par tout l'univers ^b ».

2. Donc ne vous attachez pas à ce qui est de la terre, vous qui avez trouvé un père dans les cieux. Car vous direz à l'avenir : « Notre Père qui es dans les cieux. » Vous allez appartenir à une grande famille. Devant ce père le riche et le pauvre sont frères, devant ce père le

p caes. maur. || quid : quod p⁵ || 3 possetis : potuissetis p || 7 grauis : grandis p caes. maur. || 8 accepistis : accipitis p maur. || tenendam : retinenda est p || dies om. p⁵ || reddendam : -da p dies add. p⁵ || 9 tradita : data p maur. dicta caes. || 11 exiit : exiuit p¹²⁴⁵ caes. || 15 diues et pauper : dominus et seruus p caes. maur.

a. Rom. 10, 14 || b. Ps. 18, 5

1. C'est l'*Ordo aedificationis*, cf. S. 56, 1 ; 57, 1 ; 58, 1.

dominus et seruus, sub isto patre fratres sunt imperator et miles. Omnes christiani fideles diuersos in terra habent patres, alii nobiles, alii ignobiles, unum uero patrem inuocant, qui est in caelis. Si ibi est pater noster, ibi
 20 nobis praeparatur hereditas. Talis est autem iste pater cum quo possideamus quod donat. Dat enim hereditatem, sed non moriens illam nobis reliquit, non enim ipse discedit ut nos succedamus, sed ille permanet ut nos accedamus¹.
 Quia ergo audiuimus a quo petamus, sciamus et quid petamus, ne forte talem patrem mala petendo offendamus.

3. Quid ergo nos docuit dominus Iesus petere a patre qui est in caelis? *Sanctificetur nomen tuum*. Quale beneficium est quod petimus a deo ut sanctificetur nomen eius, quare non potest fieri ut nomen eius sanctum non sit?
 30 Nomen dei semper est sanctum; quare ergo petimus ut sanctificetur, nisi ut nos per illum sanctificemur? Quod ergo semper sanctum est ut in nobis sanctificetur oramus. Sanctificabitur in uobis nomen dei quando baptizabimini. Vt quid hoc orabitis et cum baptizati fueritis nisi ut quod
 35 acceperitis perseueret in uobis?

4. Sequitur alia petitio: *Adueniat regnum tuum*. Siue petamus siue non petamus uenturum est regnum dei; quare ergo petimus nisi ut ueniat et nobis quod uenturum est omnibus sanctis, ut et nos deus in numero sanctorum
 40 suorum habeat quibus uenturum est regnum eius?

16 dominus et seruus: imperator et miles p caes. maur. || imperator et miles: pauper et diues p diues et pauper caes. maur. || 22 nobis: nobis nobis p³ || reliquit: derelinquit p caes. maur. || discedit: decedit caes. || 23 ut nos succedamus: ut nos accedamus p om. maur. || ut nos accedamus om. p⁵ || 24 Quia: qui (-a 2 m.) G || 25 mala: male p maur. || 26 nos: uos p² || Iesus: Christus add. p. maur. || 29 quare... sanctum (non add. 2 m.) sit G om. p caes. maur. || 31 per illum: per ipsum p caes. maur. || 33 sanctificabitur: bi exp. G sanctificatur p caes. maur. || in uobis: in nobis G || baptizabimini: baptizamur post corr. G baptizamini p caes. maur. || 34 et om. p. caes. maur. || 35 acceperitis: accipietis p maur. accipitis caes. || 36 alia: et praem. p¹⁴ || Adueniat: Veniat maur. || tuum om. p³

1. « Fils de Dieu, voyez quel Père vous avez trouvé. Chrétiens, voyez quel héritage vous est promis. Non à la façon de la terre où les fils ne peuvent

maître et l'esclave sont frères, devant ce père le général et le simple soldat sont frères. Les fidèles chrétiens, tous tant qu'ils sont, ont sur terre des pères de conditions diverses, les uns nobles, les autres non, mais ils invoquent un seul père qui est dans les cieux. Si c'est là qu'est notre père, c'est là que se prépare notre héritage. Or notre père est tel que nous posséderons avec lui ce dont il nous fait largesse. Il nous donne son héritage, mais il n'a pas besoin de mourir pour nous le laisser. Il n'a pas à nous quitter pour que nous lui succédions, mais il demeure pour que nous le rejoignons¹. Par conséquent, après avoir appris à qui demander, sachons en outre que demander, car il ne faudrait pas risquer d'offenser un tel père par de mauvaises demandes.

3. Qu'est-ce que le Seigneur Jésus nous apprend à demander au père qui est dans les cieux? « Que ton nom soit sanctifié. » Quel bienfait demandons-nous là à Dieu: que son nom soit sanctifié, puisqu'il est impossible que son nom ne soit pas saint? Le nom de Dieu est toujours saint; pourquoi donc demander qu'il soit sanctifié, sinon pour que nous soyons, nous, sanctifiés par lui? Ce nom de Dieu qui est toujours saint, nous demandons que ce soit en nous qu'il soit sanctifié. C'est au moment de votre baptême que sera sanctifié en vous le nom de Dieu. Et pourquoi ferez-vous encore cette demande après avoir été baptisés, si ce n'est pour que demeure en vous le don que vous aurez reçu?

4. Suit une autre demande: « Que ton règne vienne. » Que nous le demandions ou que nous ne le demandions pas, le règne de Dieu viendra. Pourquoi donc le demander, sinon pour qu'il vienne, pour nous aussi, ce règne de Dieu qui viendra pour tous les saints, sinon pour que Dieu nous compte, nous aussi, au nombre des saints pour qui viendra son règne?

hériter de leurs parents que lorsque ceux-ci sont morts. Sur la terre, personne ne possède l'héritage de son père, si ne n'est d'un père mort. Nous au contraire, c'est du vivant de notre père que nous posséderons ce qu'il nous donnera, car notre père ne saurait mourir. Je vais plus loin, je dis plus et je dis vrai: notre père sera lui-même notre héritage » (S. 146, 1).

5. Dicimus tertia petitione : *Fiat uoluntas tua sicut in caelo et in terra. Quid est hoc ? Vt quomodo tibi seruiunt angeli in caelo, et nos tibi seruiamus in terra. Angeli autem ipsius sancti obediunt illi, non illum offendunt, faciunt*
 45 *iussa ipsius amando eum. Hoc ergo oramus ut et nos praeceptum dei caritate faciamus.*

Iterum uerba ista et aliter intelleguntur : *Fiat uoluntas tua sicut in caelo et in terra. Caelum in nobis anima est, terra in nobis corpus est. Quid est ergo : Fiat uoluntas tua*
 50 *sicut in caelo et in terra ? Sicut nos audiuius praecepta tua, sic nobis consentiat caro nostra, ne dum contendunt caro et spiritus praecepta dei minus implere possimus. Tamen, carissimi, quando caro concupiscit aduersus spiritum ^a, quasi terra contra caelum, concupiscat contra illam et spi-*
 55 *ritus ne terra deiciat caelum ¹. Et si non possumus tollere istam contentionem, negemus assensionem.*

Intelleguntur ista uerba etiam sic : *Fiat uoluntas tua sicut in caelo et in terra. Caelum fideles sunt, qui induerunt imaginem hominis caelestis id est Christi. Infideles autem,*
 60 *quoniam portant imaginem terreni hominis ^b, terra appellantur. Quando ergo dicimus : Fiat uoluntas tua sicut in caelo et in terra, hoc dicimus patri nostro bono : Quomodo in te crediderunt fideles, credant et infideles. Ac sic discimus orare pro inimicis nostris.*

65 6. Sequitur in oratione : *Panem nostrum cottidianum da nobis hodie. Siue exhibitionem corpori necessariam petamus a patre, in pane significantes quicquid nobis est neces-*

41 tertia petitione : tertiam petitionem p || 45 ipsius om. p caes. maur. || et nos : nobis p || 45 praeceptum : -pta p caes. maur. || 46 dei om. p || caritate : -tatis p⁵ || 47 et om. p maur. || 48-50 Caelum... in terra om. per homoet. p || 50 sicut : et add. p caes. maur. || audiuius : audimus p³³⁴ caes. maur. || 52 Tamen : fratres add. G. || 52-64 Tamen... nostris om. p caes. maur. || 63 credant correxi credamus G || 67 nobis est : est nobis p⁵

a. Cf. Gal. 5, 17 || b. Cf. I Cor. 15, 17

5. Nous disons dans une troisième demande : « Que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel. » Qu'est-ce à dire ? Comme les anges te servent dans le ciel, que nous aussi nous te servions sur la terre. Or ses saints anges lui obéissent, ne l'offensent pas, exécutent ses ordres en l'aimant. Par conséquent, nous demandons nous aussi d'accomplir le commandement de Dieu par amour.

On peut encore comprendre d'une autre manière les paroles : « Que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel. » Le ciel en nous c'est notre âme et la terre notre corps. Que signifie donc « Que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel » ? Comme nous avons entendu tes commandements, de même, que notre chair nous donne à son tour son assentiment pour que, dans le temps où luttent la chair et l'esprit, nous n'en puissions pas moins remplir les préceptes de Dieu. Cependant, très chers, lorsque la chair convoite contre l'esprit ^a, comme la terre contre le ciel, que l'esprit à son tour convoite contre la chair, pour que la terre ne renverse pas le ciel ¹. Et si nous ne pouvons supprimer ce dissentiment, refusons notre assentiment.

On peut encore entendre ces paroles : « Que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel », de la façon suivante : le ciel, ce sont les fidèles qui ont revêtu la ressemblance de l'homme céleste, c'est-à-dire du Christ. Tandis que les infidèles, puisqu'ils portent la ressemblance de l'homme terrestre ^b, sont appelés terre. Par conséquent, lorsque nous disons : « Que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel », nous disons à notre bon père : Que les infidèles aussi croient en toi, comme y ont cru les fidèles. Et ainsi nous apprenons à prier pour nos ennemis.

6. Vient ensuite dans la prière : « Donne-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour. » Soit que nous demandions au père la subsistance nécessaire à notre corps — pain signifiant tout ce qui nous est nécessaire — soit

1. Cf. CYPRIEN, *De oratione dominica* 16.

sarium, siue cottidianum panem illum intellegamus quem
 accepturi estis de altari, bene petimus ut det nobis hodie,
 70 id est hoc tempore. Hoc enim tempore est necessarius
 quando esurimus¹; cum autem in alia uita erimus, peri-
 bit fames, numquid opus habebimus petere panem? Siue
 istum panem quem dixi de altari nos accipere, bene ora-
 mus ut det nobis eum. Quid est enim quod oramus nisi ne
 75 aliquid mali admittamus unde a tali pane separemur?

Et uerbum dei quod cottidie praedicatur panis est². Non
 enim quia non est panis uentris, ideo non est panis men-
 tis. Cum autem uita ista transierit nec panem illum quae-
 remus quem quaerit fames, nec sacramentum altaris habe-
 80 mus accipere, quia ibi erimus cum Christo cuius corpus
 accipimus, nec uerba ista nobis dici habent quae dicimus
 uobis nec codex legendus est, quando ipsum uidebimus
 quod est uerbum dei, per quem facta sunt omnia, quo
 pascuntur angeli, quo inluminantur angeli, quo sapientes
 85 fiunt angeli, non quaerentes uerba locutionis anfractu-
 sae sed bibentes unicum uerbum et inde impleti ructant
 laudes³ et non deficiunt in laudibus. *Beati enim*, ait psal-

68 panem illum : illum panem p³ || intellegamus : intellegimus p⁵ ||
 69 altari : altario G dei add. G || bene petimus : pet. bonum p² pet.
 bene caes. || 69-74 hodie... nobis om. per homoet. p caes. maur. || 75 ali-
 quid mali : mali aliquid p caes. maur. || 78 autem om. p || quaeremus : que-
 rimus G || 80 ibi : om. p || 81 accipimus : accepimus p¹⁵ || ista nobis : nobis
 ista p³ caes. maur. || dicimus : -imus p⁴ || 82 ipsum : om. p³ || uidebimus :
 uidemus G || 83 quem : quod p caes. maur. || 86 sed un. uer. bibentes *transp.*
 p⁵ || et om. p⁴ maur. || inde : unde p maur. || ructant : eructuant p ructuant
 caes. maur. || 87 laudes om. p || et non ... enim om. p

1. « La nécessité a donné son nom au nécessaire. La nourriture dont nous
 usons nous est nécessaire ; elle nous est nécessaire pour soutenir notre vie
 terrestre ; or il est, lui, la meilleure nourriture du courage et de la sagesse,
 pain vivant, refaisant toujours les forces, ne se défaisant jamais. Voilà la
 nourriture la meilleure, l'autre est la nourriture nécessaire » (S. Denis 13, 7).

2. « Et la Parole de Dieu que l'on vous ouvre chaque jour, que l'on vous
 rompt en quelque sorte, est aussi un pain quotidien. Nos esprits ont faim de
 lui, comme de l'autre pain nos corps » (S. 58, 5). Ce que je vous apporte est
 aussi un pain quotidien, pain quotidien les lectures faites chaque jour dans

que nous comprenons par pain quotidien celui que vous
 recevrez de l'autel, il est bon de faire cette demande
 « aujourd'hui », c'est-à-dire en ce temps présent. Car le
 pain nous est nécessaire en ce temps, quand nous avons
 faim¹. Quand nous serons dans l'autre vie, c'en sera
 fini de la faim. Qu'aurons-nous besoin de demander du
 pain? Quant au pain dont j'ai dit que nous le recevons
 de l'autel, il est bon de demander qu'il nous soit donné.
 Que demandons-nous en effet sinon de ne commettre
 aucun mal qui nous séparerait d'un tel pain?

La parole de Dieu qui nous est annoncée chaque jour
 est, elle aussi, du pain². Si ce n'est pas du pain pour
 l'estomac, n'est-ce pas du pain pour l'intelligence? Or
 quand cette vie aura passé, nous ne chercherons plus le
 pain que réclame la faim. Et nous n'aurons plus à rece-
 voir le sacrement de l'autel, puisque nous serons là avec
 le Christ, dont nous recevons le corps, et nous n'aurons
 plus à prononcer les paroles que nous vous annonçons
 ni à lire le livre, quand nous verrons en personne la
 Parole de Dieu, par qui tout a été fait, dont se nourrissent
 les anges, qui illumine les anges et par qui les anges
 acquièrent la science, non pas en scrutant les paroles
 d'une langue tortueuse, mais en buvant l'unique Parole
 dont l'ivresse les fait éclater en louanges³, sans qu'ils
 puissent s'épuiser de louanges. « Bienheureux, dit le

l'assemblée, pain quotidien les hymnes que vous entendez et que vous réci-
 tez » (S. 57, 7). Cf. TERTULLIEN. *De oratione* VI : « Le Christ est notre pain,
 car le pain est vie et le Christ est vie. » Allusion peut-être au nom que les
 fidèles de langue punique donnaient à l'eucharistie : la Vie ; cf. Augustin, *De*
peccatorum meritis et rem. I, 34: *Optime Punici Christiani... sacramentum*
corporis Christi nihil aliud quam uitam uocant.

3. *Ructare* (ou *eructare*) est un des vulgarismes qui ont été curieusement
 ennoblis par les versions latines de la Bible et que, pour cette raison, Jérôme
 a conservés (cf. Ch. MOHRMANN, « Les éléments vulgaires du latin des chré-
 tiens », *Vigiliae Christianae* 1948, p. 89-101 et 163-184). Augustin emploie
 souvent le terme à propos de Jean l'apôtre : ... *quae praedicando ructaret de*
fonte dominici pectoris solus bibil. Cf. aussi *En. in Ps.* 144, 9 où l'image est
 filée dans le goût baroque : *Denique ille auidissimus epulator Ioannes aposto-*
lus, cui non sufficiebat ipsa mensa domini nisi discumberet super pectus domini
et de arcano eius biberet diuina secreta, quid eruclauit? In principio erat
uerbum.

mus, qui habitant in domo tua, in saecula saeculorum laudabunt te ^a.

90 7. Ergo et in hac uita petimus et quod sequitur: *Dimitte nobis debita nostra*. In baptismo omnia debita uestra, id est peccata, prorsus omnia dimittentur uobis. Sed quia nemo hic potest uiuere sine peccato, et si non magno crimine unde separetur ab illo pane, tamen nemo potest sine
95 peccatis esse in hac terra — et non possumus accipere nisi unum baptismum semel — in oratione autem accipimus unde cottidie lauemur ¹ ut nobis peccata nostra cottidie dimittantur, sed si facimus quod sequitur: *sicut et nos dimittimus debitoribus nostris*. Itaque, fratres mei, moneo uos:
100 filii dei eritis non cuiuscumque hominis magni. Numquid dignatur aliquem uestrum affiliare comes uester ²? Diuina gratia omnes filios fecit. Ergo quia cottidie dicturi estis etiam post baptismum et magis post baptismum — non

90 et¹ om. p caes. maur. || et² om. p caes. maur. || 91 nostra: sicut et nos dimittimus debitoribus nostris add. p caes. maur. || uestra om. p caes. maur. || 91-125 in baptismo...habentur: locum expulauit auctor sermonis « de efflatione » in codice Toletano (Londres BM. add. 30823, fol. 55v-56) nonnullis omissis uel pro libitu mutatis cuius lectiones uariantes nobis nullius sunt momenti || 92 omnia cm. maur. || dimittentur: dimittuntur p caes. maur. || uobis: nobis p caes. maur. || 93 hic potest: potest hic p || si non: sine p || 94 nemo potest om per scissuram p¹ || -nde separetur om. per scissuram p¹ || sine: absque p || 96 autem om. p caes. maur. || accipimus: accepimus p³ || 97 peccata: debita p¹ || dimittantur: lauemur p¹ || 98 facimus: faciamus p caes maur.

a. Ps. 83, 5.

1. Comme un lavement des pieds pour celui qui est déjà mundus: *Quotidie igitur pedes laual nobis qui interpellat pro nobis* (In Io. Eu. 56, 4).

2. La qualification de Comes signifie à l'origine ami du prince. Elle désignait des officiers auxquels étaient confiées des charges diverses, aux divers degrés de la hiérarchie des fonctionnaires impériaux (cf. F. Lot, *La fin du monde antique et le début du moyen-âge*, « L'évolution de l'humanité », Paris 1927, p. 18, 101, 104 s.). En fait, dans la bouche d'Augustin, comes peut signifier d'abord le haut personnage qu'était le Comes Africae: placé à la tête des forces militaires du diocèse d'Afrique, son pouvoir l'emportait en étendue et en puissance effective sur celui des administrateurs civils, le Vicaire et le Proconsul. Il ne peut être question ici du Comes Mauretaniae, qui comman-

Psaume, ceux qui habitent dans ta maison, dans les siècles des siècles ils te loueront ^a. »

7. Donc, en cette vie-ci nous demandons encore ce qui vient ensuite: « Remets-nous nos dettes. » Dans le baptême, toutes vos dettes, c'est-à-dire vos fautes, vous seront remises, absolument toutes. Mais parce qu'ici nul ne peut vivre sans péché et, même s'il ne s'agit pas d'une grande faute qui nous séparerait du pain dont nous parlions, comme nul ne peut vivre sur cette terre sans commettre de péchés — et nous ne pouvons recevoir qu'un seul baptême, une seule fois — c'est dans la prière que nous recevons ce qui nous lave chaque jour ¹, afin que chaque jour nos péchés nous soient remis. Mais à la condition suivante: « comme nous remettons à nos débiteurs ».

Aussi je vous avertis, mes frères... Vous allez être fils de Dieu, non d'un quelconque grand homme. Votre comte ² daigne-t-il adopter l'un de vous? La grâce de Dieu fait, de vous tous, ses fils. C'est pourquoi, puisque chaque jour vous direz... — même après le baptême et

dait aux forces de la Mauritanie Tingitane (diocèse d'Espagne) (cf. E. DE-MOUCHELOT, *De l'unité à la division de l'Empire Romain*, Paris 1951, p. 497, note 13). Le terme peut aussi renvoyer à un des subordonnés du Comte d'Afrique, par exemple au Comes limitarius de Numidie (G. HUMBERT, *Article Comes*, Daremberg et Saglio. *Dict. des Ant. grecques et latines*). Parmi les Comes Africae, qui se sont succédés de 393 à 430, Augustin parle de Gildon de déplorable mémoire (*Contra Litt. Pet.* 2, 184), de Gaudentius (*De ciu. Dei* 18, 541), de Bathanaire, le beau-frère de Stilicon (*De ciu. Dei* 21, 4, 4). En 413, après la révolte du Comte Heraclianus, le Comte Marinus joue un rôle sinistre dans l'affaire de Marcellus (*Epist.* 151). Vers 418, Augustin entretient des relations cordiales avec le tribun Boniface qui deviendra Comte d'Afrique à son tour (*Epist.* 220). Quand ce haut dignitaire assiste au sermon (à Carthage), le Notarius prend soin de mentionner sa présence: *praesente comite Bonifacio* (S. 94). Les Lettres 113, 114, 115 montrent les démêlés de l'évêque, à la suite d'une arrestation opérée à Hippone, avec un *comitis officialis*. Une énumération de pouvoirs publics comprend le titre de Comte: *Quam multi enim fideles, quam multi boni et magistratus sunt in ciuitatibus suis et iudices sunt et duces sunt et comites sunt et reges sunt* (En. in Ps. 61, 8). Augustin rencontre, pour un colloque théologique, un autre grand personnage qui porte aussi le titre de Comte, Pascentius, *domus regiae comes* (*Epist.* 238-241). Il fait une fois allusion à un Comte Peregrinus, fonctionnaire de moins haut rang (*Epist.* 227).

enim orabitis hanc orationem nisi post baptismum, ad octo
 105 enim dies reddituri illam estis non oraturi; post bap-
 tismum illam orabitis, quomodo enim dicit *pater noster* qui
 nondum est natus? — quia ergo hanc orationem cottidie
 dicturi estis, moneo uos, in dei gratia filios meos et sub illo
 patre fratres meos, moneo uos ut quando uos aliquis offen-
 110 dit et peccat in uos et uenit et confitetur et petit a uobis
 ut ignoscatis illi, continuo ex corde dimittatis, ne uobis a
 deo ueniam uenientem uos prohibeatis¹. Si enim non di-
 mittitis uos nec ille dimittet uobis. Et hoc uobis dicit
 deus: Iuste a me petitis ueniam qui peccare non possum
 115 et, cum in me peccatum nullum possit inueniri, tamen
 ignosco et uos non uultis ignoscere. Ecce concedo, nolite
 ignoscere. Agite ergo ut non in uobis inueniam quod cogar
 uindicare. Licet tibi uindicari de homine qui te offendit.
 Sed ueniam petit. Inimicus fuit sed petendo ueniam fran-
 120 git inimicitias. Sed nolo, inquis, uindicari uolo. Observa
 ne uindicetur in te. Vindicari uis peccatum, homo qui
 habes peccatum. Vide ne in te uindicet in quo non potest
 inueniri peccatum. Ergo et hoc in ista uita petimus: quia
 hic possunt dimitti, ubi possunt peccata committi. In illa
 125 autem uita non dimittuntur quia nec habentur.

8. Sed inde petimus dicentes: *ne nos inferas in tempta-
 tionem*², *sed libera nos a malo*. Ille infertur in temptatio-
 nem qui consentit temptatori. Nam in hac uita temptari
 utile est, sed inferri in temptationem non expedit. Quando
 130 ergo te temptat qui te uult pecunia corrumpere ut aliquid

100-108 filii dei... moneo uos *om. per homoeot. p caes. maur.* || 101 affiliare :
huic uoci suffragatur etiam codex Toletanus || 109 uos¹ : in dei gratia *ite-
 rum add. p* || uos² : *om. maur.* || 110 uobis : ueniam *add. p caes. maur.* ||
 111 ut *om. p maur.* || illi : et *add. caes.* || 112 uos *om. p caes. maur.* || dimittitis :
 dimittitis *p^{1 3 5}* || 113-123 Et hoc... inueniri peccatum *om. p caes. maur.* ||
 124 hic : et *praem. p² maur.* || peccata committi : haberi peccata *p maur.* ||
 126 Sed inde : Deinde *p caes. maur.* || inferas : inducas *caes.* || 127-141 Ille...
 Ergo *om. p caes. maur.*

1. Sans cet engagement : « comme nous pardonnons », il n'est pas de prière possible. *Non eris orans, nisi istam dicas* (*En. in Ps. 103, I, 19*).

surtout après le baptême; car vous ne prierez cette prière qu'après le baptême; dans huit jours ce sera une récitation non une prière, après le baptême vous en ferez votre prière : comment en effet celui qui n'est pas encore né pourrait-il dire « notre père »? — donc, puisque chaque jour vous direz cette prière, je vous avertis, mes frères, vous qui, dans la grâce de Dieu, êtes mes fils et, devant un tel père, êtes mes frères, je vous avertis : quelqu'un vous offense, commet une faute contre vous, vient, s'accuse et vous demande de lui pardonner, tout de suite, du fond du cœur, remettez-lui, pour ne pas vous exclure du pardon qui vient de Dieu¹. Car si vous ne faites pas rémission, lui non plus ne fera pas rémission. Voici ce que Dieu vous dit : Vous avez raison de me demander pardon, à moi qui ne peux pas commettre de faute, cependant bien qu'on ne puisse trouver en moi aucune faute je pardonne et vous ne voulez pas pardonner. Eh bien! soit, refusez de pardonner. Mais alors faites en sorte que je ne puisse trouver en vous obligation de me venger. Il t'est permis de te venger d'un homme qui t'offense. Mais il te demande pardon. Il a été ton ennemi, mais en te demandant pardon, il coupe court à son hostilité. Non, dis-tu, non, je veux me venger. Fais attention qu'il n'y ait pas en toi-même matière à vengeance. Tu veux te venger d'une faute, toi, un homme qui commet des fautes! Prends garde que ne se venge de toi celui qui ne peut être trouvé en faute. Par conséquent, voilà encore une demande à faire en cette vie, car ici où l'on peut commettre des fautes, les fautes peuvent être remises. Dans l'autre vie, elles ne sont pas remises, puisqu'il n'y en a pas.

8. En suite de quoi, nous prions en disant : « Ne nous fais pas entrer dans la tentation², mais délivre-nous du mal. » Qui dit oui au tentateur entre dans la tentation. En effet, en cette vie, il est utile d'être tenté, mais il n'est pas bon d'entrer dans la tentation. On te tente en voulant te corrompre avec de l'argent, pour te faire

2. Sur le texte du *Pater* en usage à Hippone, cf. Introduction p. 68.

mali facias accepta pecunia, temptaris sed probatus. Si non consenseris, purus inuenieris. Et do tibi consilium : contemne auaritiam et non te corrumpat pecunia ; contra temptationem claude ostium et pone seram, dei dilectio-
 135 nem. Et quis hoc potest nisi ille adiuet qui rogatur a nobis ? Et diuersis modis temptantur homines, temptantur praemiis, temptantur minis ut qui non potest seducere corrumpendo seducat terrendo. Sed homo qui figitur in deo et quem deus exaudit dicentem : *ne nos inferas in*
 140 *temptationem* uincit malos amores, uincit uanos terrores. Ergo et hoc in ista uita nobis necessarium est petere ne inferamur in temptationem — quia hic sunt temptationes, ut liberemur a malo — quia hic est malum.

Ac per hoc omnes istae petitiones septem sunt, tres ad
 145 uitam aeternam pertinent, quatuor ad uitam praesentem pertinent. *Sanctificetur nomen tuum* : semper erit. *Adueniat regnum tuum* : hoc regnum semper erit. *Fiat uoluntas tua sicut in caelo et in terra* : semper erit. *Panem nostrum cottidianum da nobis hodie* : non semper erit. *Dimitte nobis*
 150 *debita nostra* : non semper erit. *Ne nos inferas in temptationem, Sed libera nos a malo* : non semper erit, sed ubi est temptatio et ubi est malum, ibi necessarium est ut petamus.

Confortat uos oratio ut non solum a deo patre qui est
 155 in caelis discatis petere quod desideratis sed etiam discatis quid desiderare debeatis ¹. Amen.

132 inuenieris : *correx* inuenieris G || 137 minis *correx* nimis G || 141 nobis *om.* p¹³⁴⁵ || 143 ut : et p *maur.* et ut *caes.* || 144 omnes *om. p.* || sunt *om.* p² *maur.* || 146 pertinent *om. p. caes. maur.* || *Adueniat* : *Veniat maur.* || 150 *inferas* : *inducas caes.* || temptationem : non semper erit *add. p¹²³⁵ caes.* || 154-156 Confortat... debeatis *om. omnes praeter G* Vnde deus omnipotens ita a nobis orandus est ut quicquid humana fragilitas cauere et uitare non preualeat hoc ille propitius nobis conferre dignetur Iesus Christus dominus noster qui uiuit et regnat cum patre et spiritu sancto in saecula saeculorum. Amen. *add. caes.*

1. Cf. la lettre à Proba (*Epist.* 130, 21). Toutes les prières de l'Écriture se ramènent à ces demandes du Pater : « On est libre de les présenter, en priant,

accomplir quelque action mauvaise pour de l'argent ; tu es tenté, mais tu es aussi éprouvé ; si tu ne donnes pas ton consentement, tu seras trouvé pur. Je te donne un conseil : méprise la cupidité et l'argent ne saurait te corrompre. Ferme la porte à la tentation et tire le verrou : l'amour de Dieu. Qui le peut, sans l'aide de celui que nous prions ? Or les hommes sont tentés de bien des manières, tentations par des présents, tentations par des menaces ; si on ne peut séduire par la corruption, on cherche à séduire par des pressions. Mais l'homme solidement attaché à Dieu et dont Dieu exauce la demande : « Ne nous fais pas entrer dans la tentation », triomphe des mauvais attachements, triomphe des vains tremblements. Par conséquent, il nous est, en cette vie, nécessaire de demander à ne pas entrer dans la tentation, puisqu'il est ici des tentations, et d'être délivrés du mal, puisque le mal est ici.

Et avec cela le total des demandes est de sept ; trois ont trait à la vie éternelle, quatre ont trait à la vie présente. « Que ton nom soit sanctifié », cela sera toujours. « Que ton règne vienne », ce règne sera toujours. « Que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel », cela sera toujours. « Donne-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour », cela ne sera pas toujours. « Remets-nous nos dettes », cela ne sera pas toujours. « Ne nous fais pas entrer dans la tentation », cela ne sera pas toujours. Mais là où est la tentation, là où est le mal, il est nécessaire que nous fassions ces demandes.

Cette prière vous encourage, non seulement à apprendre à demander à votre père qui est dans les cieux ce que vous désirez, mais à apprendre aussi ce que vous devez désirer ¹. Amen.

avec tels ou tels autres mots, mais on n'est pas libre d'en présenter d'autres. » Dans le *De sermone domini in monte* 11, 38, les demandes du Pater sont mises en parallèle avec les Béatitudes, selon le schéma suivant : 1. Béatitude des pauvres, — crainte de Dieu — *Sanctificetur nomen tuum*. 2. Des doux — ils posséderont la terre — *Regnum tuum*. 3. De ceux qui pleurent — paix à l'issue de la lutte de l'esprit contre la chair — *Voluntas tua*. 4. De ceux qui ont faim et soif — pain — *Panem nostrum da*. 5. Des miséricordieux — pardon — *Sicut et nos dimittimus*. 6. Des purs — délivrés de la tentation et du mal — *Et ne nos inferas... libera nos a malo*.

SERMO GVELFERBYTANVS III

TRACTATVS DE PASSIONE DOMINI

1. Passio domini et saluatoris nostri Iesu Christi fiducia gloriae est et doctrina patientiae. Quid enim non sibi de dei gratia promittant corda fidelium pro quibus dei filius 5 unicus et patri coaeternus parum fuit ut homo ex homine nasceretur nisi etiam manibus hominum quos creauit moreretur ipse ab eis ? Magnum est quod futurum a domino promittitur nobis, sed multo est maius quod recolimus iam factum esse pro nobis. Ubi erant aut quid erant quando 10 *pro impiis mortuus est Christus* ^a ? Quis dubitet eum donaturum sanctis uitam suam qui eisdem donauit adhuc mortem suam ? Quid cunctatur humana fragilitas credere futurum esse ut uiuant homines aliquando cum deo ? Multo incredibilius iam factum est quod mortuus est propter 15 homines deus. Quis enim est Christus nisi illud quod *in principio erat uerbum et uerbum erat apud deum et deus erat uerbum* ^b ? Hoc uerbum dei *caro factum est et habitauit in nobis* ^c. Non enim habebat in semetipso unde moreretur pro nobis nisi mortalem carnem sumpsisset ex nobis. 20 Sic immortalis mori potuit, sic uitam donare mortalibus

G Collection de WOLFENBUETTEL. Staatsbibl. 4096 (x) *Wissembourg*, fol. 37. beda BÈDE. *Florilège augustinien sur l'Apôtre*. Migne, PL, 39, c. 1723-1724. mor. Édition G. MORIN. *Miscellanea Agostiniana I*, p. 452-455.

G

1 Incipit tractatus de passione domini G || 2 fiducia correz. mor. fidu-

SERMON GVELFERBYTANUS 3

SERMON SUR LA PASSION DU SEIGNEUR

1. La passion de Jésus-Christ notre seigneur et sauveur est promesse de gloire et leçon de patience. Que ne peuvent en effet se promettre de la grâce de Dieu les cœurs des fidèles pour qui l'unique Fils de Dieu, coéternel au Père, ne s'est pas contenté de naître homme d'une lignée d'hommes, mais est mort de la propre main des hommes qu'il avait lui-même créés ? Ce que le Seigneur nous a promis de réaliser est grand, mais bien plus grand, ce dont nous commémorons la réalisation déjà accomplie pour nous. Où étaient-ils et qu'étaient-ils quand le Christ est mort pour les impies ^a ? Qui pourrait douter qu'il donnera sa vie aux saints puisqu'il leur a déjà donné sa mort ? Pourquoi la faiblesse humaine hésite-t-elle à croire que les hommes vivront un jour avec Dieu ? Ce qui s'est déjà accompli est encore beaucoup plus incroyable : que Dieu est mort pour les hommes. Qui est le Christ en effet, si ce n'est la Parole qui « était au commencement et la Parole était auprès de Dieu et la Parole était Dieu ^b » ? Cette « Parole de Dieu s'est faite chair et a habité parmi nous ^c. » Car il n'avait pas en lui-même de quoi mourir pour nous s'il n'avait pas emprunté de nous une chair mortelle.

Ainsi l'immortel a pu mourir, ainsi a-t-il voulu donner

ciae G || 3 patientiae correz. mor. patientia G || 16 apud : apud G || 19 sumpsisset : sumpsisset G mor.

a. Rom. 5, 6 || b. Jn 1, 1 || c. Jn 1, 14

uoluit, participes sui postea facturus quorum esset prior particeps factus.

Nam nec unde uiueremus nos habebamus de nostro nec unde moreretur ille de suo ; mirum proinde nobiscum egit
25 mutua participatione commercium : nostrorum erat unde mortuus est, illius erit unde uiuamus ¹.

Verumtamen carnem quam de nobis unde moreretur
assumpsit, etiam ipsam quoniam creator est dedit ; uitam
uero qua in illo et cum illo uicturi sumus non a nobis
30 accepit. Ac per hoc quod attinet ad naturam nostram qua homines sumus, non de suo mortuus est sed de nostro ; quoniam illius natura qua deus est mori penitus non potest ; quod autem attinet ad ipsius creaturam quam sicut deus
35 mortuus est ipse fecit.

2. Non solum ergo erubescere non debemus de morte domini dei nostri, uerum etiam maxime in ea fidere maximeque gloriari. Suscipiendo quippe a nobis mortem quam inuenit in nobis, fidelissime spondit nobis in se uitam
40 daturum quam habere non possumus ex nobis. Nam qui tantum nos dilexit ut quod peccato meruimus sine peccato pro peccatoribus pateretur, quomodo nobis non dabit quod iustis qui iustificat ? quomodo non reddet qui pollicetur
45 in ueritate praemia sanctorum, qui sine iniquitate poenam pertulit iniquorum ? Confiteamur itaque, fratres, intrepidi uel etiam profiteamur Christum pro nobis esse crucifixum.

25 nostrorum : nostrum mor. || 28 assumpsit : assumpsit G || 43 iustis : sic G iustitia correx. mor.

1. On voit ici esquissé le thème du *Christus mercator*, cf. Introduction, p. 16. Dans le *S. Denis* 5, les mêmes considérations sont placées dans la bouche même du Christ : « En silence, par les faits eux-mêmes, notre seigneur Christ nous parle et nous dit : Je n'avais pas de quoi mourir et toi, homme, tu n'avais pas de quoi vivre ; j'ai pris de toi de quoi mourir pour toi, prends de moi de quoi vivre avec moi. J'ai reçu de toi la mort, reçois de moi la vie. Réveille-toi, vois ce que je donne, ce que je reçois. Placé au haut des cieux, j'ai reçu de toi sur la terre la bassesse ; ton seigneur, j'ai reçu de toi la condition d'esclave ; ta guérison, j'ai reçu de toi les blessures ; vie, j'ai reçu de toi

sa vie aux mortels, leur faisant partager ce qu'il est, après avoir d'abord partagé avec eux ce qu'ils sont.

Car nous n'avions pas de notre côté de quoi vivre et lui de son côté n'avait pas de quoi mourir. Aussi établit-il avec nous, à balance égale, un étonnant commerce : ce dont il est mort était nôtre, ce dont nous vivrons sera sien ¹.

De toute évidence pourtant, la chair qu'il a empruntée de nous pour en mourir, c'est lui qui l'a fournie, elle aussi, puisqu'il est le créateur ; mais la vie que nous vivrons avec lui et en lui, ce n'est pas de nous qu'il l'a reçue. Et pour ce qui touche à notre nature — par quoi nous sommes hommes — il est mort non de ce qui est de lui, mais de ce qui est de nous, puisque sa nature à lui — par laquelle il est Dieu — ne peut absolument pas mourir ; mais pour ce qui touche à la créature en lui — en tant que Dieu l'a créée — là encore il est mort de ce qui est de lui, puisque la chair aussi en laquelle il est mort c'est lui qui l'a créée.

2. Par conséquent, nous devons non seulement ne pas rougir de la mort de notre Seigneur Dieu, mais au contraire nous confier totalement en elle et mettre en elle totalement notre gloire. Recevant assurément de nous la mort qu'il a trouvée en nous, il a promis dans sa fidélité, de nous donner en lui la vie que nous ne pouvons pas avoir de nous. Car lui qui nous a tant aimés qu'il a, lui sans péché, souffert pour les pécheurs ce que nous a mérité le péché, comment ne nous donnera-t-il pas ce qu'il donne aux justes, lui qui justifie, comment ne nous rendra-t-il pas en échange, lui dont la promesse est vérité, la récompense des saints, lui qui sans crime a supporté le châtement des criminels ?

C'est pourquoi, remplis d'assurance, frères, confessons ou même proclamons que le Christ a été crucifié pour

la mort ; Parole de Dieu, je me suis fait chair pour pouvoir mourir... J'ai reçu de toi une chair avec laquelle j'ai pu mourir pour toi, reçois de moi l'esprit vivifiant, dont tu pourras vivre avec moi. Enfin, je suis mort par ce qui est tien, vis de ce qui est mien. »

Non pauentes sed gaudentes, non uerecundantes sed gloriantes dicamus. Vidit hunc apostolus Paulus et commendauit titulum gloriae. Qui cum haberet multa magna atque
 50 diuina quae de Christo commemoraret non dixit gloriari se in mirabilibus Christi, qui, cum esset apud patrem deus mundum creauit, cum esset etiam quod nos homo, mundo imperauit, sed *mihi autem*, inquit, *absit gloriari nisi in cruce domini nostri Iesu Christi*^a. Videbat pro quibus,
 55 quis, ubi penderat et de tanta humilitate dei et diuinam celsitudinem apostolus praesumebat¹.

3. Isti autem qui nobis insultant quod dominum crucifixum colamus², quanto sibi sapere uidentur, tanto insanabilius et desperatius desipiunt nec omnino quid credamus uel dicamus intellegunt. Neque enim dicimus hoc in
 60 Christo esse mortuum quod deus erat sed quod homo erat.

Nam si homo ipse quilibet cum moritur, illud quod maxime homo est, id est quo distat a pecore quod habet intellectum, quod humanum et diuinum, temporale et aeternum, falsum uerumque discernit, id est anima rationalis,
 65 cum suo corpore mortem non patitur, sed illo moriente uiua discedit et tamen dicitur : mortuus est homo. Cur non sic dicatur etiam : mortuus est deus, ut non intellegatur mori potuisse id quod est deus, sed quod mortale pro mortalibus
 70 susceperat deus ? Nam sicut homo, cum moritur, non mori-

48 commendauit *correx. mor.* -dabit G || 51 qui : quia (a del.) G quia mor. || 53 inquit : inquit G || 55-56 diuinam celsitudinem *correxi* : diuina celsitudine G mor.

a. Gal. 6, 14

1. Cf. S. 160, 4 : « Aussi qui veut se glorifier doit se glorifier dans le Seigneur. Quel Seigneur ? — Le Christ crucifié. Où est l'humilité est aussi la majesté, où est la faiblesse, la force, où la mort, la vie. Si tu veux parvenir à ceci, ne méprise pas cela. »

2. ARNOBE (*Contra Gentes* I, 36) donnant la parole à un adversaire : « Non, les dieux ne vous sont pas hostiles parce que vous vénerez un Dieu tout puissant, mais parce que vous prétendez Dieu un homme mis à mort sur la croix, ce supplice infamant même pour les êtres les plus vils, et parce que vous croyez qu'il vit encore et que vous l'adorez chaque jour. » Et LACTANCE

nous, affirmons-le sans crainte, mais au contraire avec joie, sans honte, mais au contraire avec fierté. L'apôtre Paul a vu là un titre de gloire et nous l'a recommandé comme tel. Il aurait pu, à propos du Christ, faire mémoire de tant de traits de sa grandeur et de sa divinité, or il affirme ne pas se glorifier dans les merveilles du Christ qui, Dieu auprès du Père, a créé le monde et, devenu homme comme nous, a cependant commandé au monde, mais il affirme : « Je refuse de me glorifier, si ce n'est dans la croix de notre Seigneur Jésus-Christ^a. » L'Apôtre, voyant qui avait été pendu, pour qui et où, saisissait par anticipation notre gloire divine dans un si grand abaissement de Dieu¹.

3. Or ceux qui nous jettent comme une insulte que nous honorons un Seigneur crucifié², plus il leur semble avoir du bon sens, plus follement et désespérément ils perdent le sens. Ils ne comprennent pas le moins du monde ce que nous croyons et ce que nous affirmons. Car nous n'affirmons pas que dans le Christ est mort ce qui était Dieu, mais ce qui était homme. En effet quand meurt n'importe quel homme, ce en quoi il est essentiellement homme, c'est-à-dire ce qui le sépare de la bête, le fait qu'il a l'intelligence, qu'il discerne l'humain du divin, le temporel de l'éternel et le faux du vrai, c'est-à-dire son âme raisonnable, cette âme ne souffre pas la mort comme son corps, mais quand il meurt, demeurée vivante, elle le quitte et cependant on dit : un homme est mort. Pourquoi ne dirait-on pas aussi : Dieu est mort, sans qu'on entende que puisse mourir ce qu'est Dieu, mais la part mortelle que Dieu avait assumée pour les mortels ? En effet de la même manière que, quand un homme

(*Diuin. Inst.* IV, 16). « J'en arrive maintenant à cette passion que l'on a l'habitude de nous jeter à la face comme une insulte, en nous reprochant d'adorer un homme et un homme condamné par les hommes au plus horrible supplice, crucifié. » Et Augustin lui-même : « Quand on t'insulte au sujet du Christ, quand on t'appelle ' l'adorateur d'un crucifié ', ' le dévôt d'un condamné à mort ', ' le disciple d'un assassiné ' » (*En. in Ps.* 68, I, 12). Ou encore : « On nous insulte parce que nous croyons à un crucifié, à un homme qui a été mis à mort » (S. 279, 8).

tur anima eius in carne, sic et Christus, cum mortuus est, non est mortua diuinitas eius in homine. Sed deus, inquit, homini misceri non potuit et cum illo fieri Christus unus. Secundum istam sententiam carnalem et uanam huma-
 75 nasque opiniones, multo difficilior crederemus spiritum carni quam deum homini posse misceri et tamen nullus homo esset homo, nisi spiritus hominis humano corpori misceretur. Quando igitur spiritus et corpus quam spiri-
 80 ritus et spiritus difficilior mirabiliorque mixtura est, si ergo spiritus hominis, cum corpus non sit, et corpus hominis, cum spiritus non sit, tamen, ut homo esset, utrumque commixtum est, quanto magis, ut ex utroque unus Chris-
 tus esset, potuit deus qui spiritus est ^a, non corpori praeter spiritum, sed homini habenti spiritum spiritali participa-
 85 tione misceri.

4. Gloriamur ergo et nos in cruce domini nostri Iesu Christi per quem nobis mundus et nos mundo crucifigamur; de qua cruce ut non erubesceremus eam in ipsa fronte, hoc est in pudoris domicilio collocauimus ¹.

90 Iam uero quae in ista cruce uel quam salubris sit doctrina patientiae, si explicare conemur, quae uerba rebus, quae uerbis tempora suppetunt? Quis enim homo, qui ueracissime atque intentissime credit in Christum, superbire audeat, docente humilitatem domino, non tantum
 95 uerbo, sed etiam exemplo suo? Quam uero sit utilis ista doctrina breuiter illa scripturae sanctae sententia conmonet: *Ante ruinam exaltatur cor et ante gloriam humiliatur* ^b, cui et illud consonat: *Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam* ^c, et illud: *Qui se exaltat humiliabitur et*
 100 *qui se humiliat exaltabitur* ^d. Proinde cum apostolus nos

a. Jn 4, 24 || b. Prov. 18, 12 || c. Jac. 4, 6 || d. Lc 14, 11; 18, 14.

1. « Bien loin de rougir de la croix, je ne mets pas la croix du Christ à une place cachée, je la porte sur le front » (*En. in Ps. 141, 3*). Cf. *In Io. Eu. 36, 3; 43, 9; 53, 13. En. in Ps. 68, II, 12*. La signation est le premier rite du

meurt, l'âme qui est en sa chair ne meurt pas; de même quand le Christ est mort, la divinité qui était en l'homme n'est pas morte. Mais, disent-ils, Dieu ne pouvait pas s'unir à l'homme et, avec lui, faire un seul Christ. D'après une opinion charnelle et creuse comme celle-là et d'après les pensées humaines, il serait beaucoup plus difficile de croire qu'un esprit puisse s'unir à la chair plutôt que Dieu à un homme et cependant nul homme ne serait homme si un esprit humain ne s'unissait à un corps humain. Quand donc un corps et un esprit constituent un mélange plus difficile et plus étonnant qu'un esprit et un esprit, si par conséquent, bien que l'esprit humain ne soit pas un corps et que le corps humain ne soit pas un esprit, cependant ils sont unis tous deux pour faire un homme, combien plus, pour qu'un seul Christ soit fait de l'un et de l'autre, Dieu qui est esprit ^a a-t-il pu s'unir d'une union spirituelle non à un corps sans esprit, mais à l'homme possédant un esprit.

4. Par conséquent, glorifions-nous, nous aussi, dans la croix de notre Seigneur Jésus-Christ, par qui le monde est crucifié pour nous et nous pour le monde; sans rougir de cette croix nous l'avons placée sur notre front, c'est-à-dire au siège même de la honte ¹.

Mais si nous essayons d'expliquer maintenant quelle leçon de patience, et combien salutaire, se trouve dans cette croix, de quels mots disposons-nous pour cette vérité et de quel temps pour ces mots? Qui donc, croyant au Christ en toute certitude et de tout son cœur, oserait se hausser quand Dieu lui enseigne l'abaissement non seulement par la parole, mais encore par son exemple? Un verset de la sainte Écriture rappelle brièvement l'utilité de cette leçon: « Le cœur s'exalte avant de s'effondrer et s'abaisse avant d'être glorifié ^b. » Cet autre lui répond: « Dieu résiste aux orgueilleux, mais donne sa grâce aux petits ^c. » Et celui-ci: « Qui s'exalte sera abaissé, qui s'abaisse sera exalté ^d. » En outre,

catéchuménat: « Quand pour la première fois vous avez cru, vous avez reçu le signe du Christ sur le front, à la place d'honneur » (*S. 215, 5*).

admoneat ne simus alta sapientes sed humilibus consentientes, cogitet, si potest, in quantum superbiae praecipitium feratur homo, si non consenserit humili deo, et quam
 105 dominus iustus, si patienter pertulit deus quod uoluit inimicus iniustus ¹. Amen.

G beda.

104 ferre hominem : hominem ferre beda || 105 dominus : deus mor. || 106 amen om. beda mor.

quand l'apôtre avertit de ne pas nous assurer en des visées grandioses mais de condescendre aux basses, il faut, autant que possible, examiner dans quel précipice d'orgueil est entraîné l'homme, en ne partageant pas les sentiments de son Dieu qui s'abaisse, et quel préjudice il reçoit en supportant impatiemment ce que veut son juste Seigneur, quand Dieu a patiemment enduré ce qu'a voulu son injuste offenseur ¹. Amen.

1. Un ennemi qui n'a pas longtemps chanté victoire : « Quand le Christ est mort, le diable a exulté, mais par la mort même du Christ le diable a été vaincu. Ce fut pour lui comme un piège, dont il a gobé l'appât : ... croix du Christ, piège du diable » (S. 263, 1).

SERMO GVELFERBYTANVS V

TRACTATVS DE NOCTE SANCTA

1. Quoniam dominus noster Iesus Christus diem quem fecerat moriendo luctuosum fecit resurgendo gloriosum, utrumque tempus in sollemnem memoriam reuocantes, 5 eius mortem recordando uigilemus et eius resurrectionem suscipiendo gaudeamus. Hoc est anniuersarium festum nostrum et pascha nostrum, non sicut populo ueteri per occisionem pecoris figuratum, sed sicut populo nouo per uictimam saluatoris impletum, quia *pascha nostrum immo-*
10 *latus est Christus* ^a et *uetera transierunt et ecce facta sunt noua* ^b. Neque enim lugemus nisi nostris delictis grauati aut uero gaudemus nisi eius gratia iustificati, quoniam : *traditus est propter delicia nostra et resurrexit propter iusti-*
15 *ficationem nostram* ^c. Lugendo illud, hoc gaudento laetamur. Et quod propter nos atque pro nobis triste commissum est laetumque praemisum est, non ingrata obliuione praeterimus sed grata memoria celebramus. Vigilemus ergo, carissimi, quia usque ad istam noctem Christi sepul-

G Collection de WOLFENBUETTEL, ms. 4096 (x) *Wissembourg* fol. 42v.

h accord des mss :

^h¹ WORCESTER Cathéd. F 93 (XII) fol. 1.

^h² PARIS B. N. I. 2202 A (XII) origine inconnue, fol. 137.

eug. EUGIPIUS secundum recensionem P. KNOELL. *Corpus Script. eccl. lat.* Vol. VIII, p. 445.

mor. Édition de G. MORIN *Miscellanea Agostiniana*, I, p. 457.

maur. Sermon 211 des Mauristes.

SERMON GVELFERBYTANUS 5

SERMON SUR LA NUIT SAINTE

1. Puisque notre seigneur Jésus-Christ a changé le jour où l'on pleurait sa mort en jour glorieux de sa résurrection, rappelant annuellement le souvenir de ces deux moments, veillons en évoquant sa mort, réjouissons-nous en accueillant sa résurrection. Voici notre fête annuelle, notre Pâque, non figurée par l'égorgeement d'un animal, comme pour le peuple ancien, mais réalisée, pour le peuple nouveau, par le sacrifice du sauveur. Car « le Christ notre Pâque a été immolé ^a » et « ce qui est ancien a disparu, voici que tout est renouvelé ^b. » Aussi nous ne pleurons que sous le poids de nos fautes, nous ne nous réjouissons que justifiés par sa grâce, car « il a été livré à cause de nos fautes et il est ressuscité pour notre justification ^c. » En pleurant sur cela, en nous réjouissant de ceci, nous sommes dans la joie. Ce qui, à cause de nous et pour nous, a été accompli d'affreux, comme aussi ce qui a été préfiguré d'heureux, nous ne le laissons pas de côté, en l'oubliant avec ingratitude, mais avec gratitude nous en célébrons le souvenir. Veillons donc, très chers, car l'ensevelissement du Christ a été prolongé jusqu'à cette nuit, pour qu'en cette nuit

1 *inscriptio ex G* Sermo sancti Augustini episcopi in uigiliis paschae
h in uigiliis paschae eug. || 2-31 Quoniam... praefulgeat om. *h* || 2-86 Quo-
niam... nunc autem om. eug. maur. || 8 pecoris : peccoris G || 11 nostris :
nostri G.

a. I Cor. 5, 7 || b. II Cor. 5, 17 || c. Rom. 4, 25

tura producta est ut in hac ipsa nocte fieret carnis resur-
 20 rectioni quae tunc irrisa est in ligno, nunc adoratur in caelo
 et terra.

Nox quippe ista ad consequentem diem, quem domini-
 cum habemus, intellegitur pertinere. Et utique nocte re-
 surgere debuit quia sua resurrectione et tenebras nostras
 25 inluminavit neque enim ei frustra tanto ante cantatum
 est : *Tu inluminabis lucernam meam, domine ; deus meus,
 inluminabis tenebras meas* ^a.

Proinde tam grande mysterium etiam deuotio nostra
 commendat ut quemadmodum eius resurrectione fides nos-
 30 tra firmata iam uigilat, sic et nostra uigilia etiam nox ista
 inluminata praeferat ut digne possimus cum orbe terra-
 rum ecclesia diffusa cogitare hodie ne inueniamur in nocte.
 Tot tantisque populis, quos Christi nomine tam insignis
 ubique sollemnitas congregauit, sol abcessit, dies non re-
 35 cessit, cum lucenti caelo lucens terra successit.

2. Causas tamen huius tantae uigiliae nostrae si quis
 inquirat et sollerter inuenire et fideliter respondere potest ;
 ille quippe qui nobis gloriam sui nominis donauit, ipse inlu-
 minauit hanc noctem et cui dicimus : *Inluminabis tenebras*
 40 *meas* praebet lucem cordibus nostris, ut quemadmodum
 gaudentibus oculis istum splendorem luminum cernimus,
 ita huius tam clarae noctis rationem inluminata mente
 uideamus.

Quid est igitur quod festo anniuersario uigilant hodie
 45 christiani ? Nunc enim maxime uigilamus nec alia sollem-
 nitas talis intellegi solet, in isto desiderio dum quaerimus
 et dicimus : Quando uigilamus ? — Ad tot dies uigilamus,
 tamquam in huius comparatione aliae non sint reputandae

G h.

31 ut : si h qui exinde incipiunt || possimus : possumus h¹ || cum orbe :
 orbem h || terrarum : quacumque add. h. || 32 diffusa : diffunditur h || hodie :
 noctem add. h || ne inueniamur : non inuenimus h || 33 Christi : in praem. h ||
 37 potest : debemus h || 38 gloriam : gloria h || donauit ipse om. h || 39 dici-
 mus : dicitur h² deus meus add. h || inluminabis : inlucina h¹ || 42 cla-

même s'accomplit la résurrection de la chair qui fut
 tournée en dérision sur le bois, mais qui est adorée
 maintenant au ciel et sur la terre.

Cette nuit, comme on le sait, se rattache au jour
 suivant que nous considérons comme le jour du Sei-
 gneur. Il devait évidemment ressusciter de nuit, puisque
 par sa résurrection il a illuminé nos ténèbres. Ce n'est
 pas pour rien que, si longtemps à l'avance, lui fut dédié
 ce chant : « Tu illumineras ma lampe, Seigneur. Mon
 Dieu, tu illumineras mes ténèbres ^a. »

Aussi notre piété se met-elle au service d'un mys-
 tère si grand qu'en étincelle la nuit, illuminée par notre
 veille, comme veille notre foi affermie par sa résurrec-
 tion, pour que nous puissions aujourd'hui, comme il
 convient, songer avec l'Église répandue par tout l'uni-
 vers à ne pas être trouvés dans la nuit. Pour tant de
 peuples si nombreux qu'a regroupés partout, au nom du
 Christ, cette éclatante célébration d'anniversaire, le soleil
 a pu se cacher, mais la clarté ne s'est pas éteinte, car les
 lumières de la terre ont pris la relève de la lumière du ciel.

2. Cependant si l'on cherche les raisons de l'import-
 tance de notre veillée de ce soir, on peut en trouver
 de pertinentes et répondre avec assurance, car celui qui
 nous a donné la gloire de son nom, c'est lui-même qui
 illumina notre nuit ; celui à qui nous disons : « Tu illu-
 mineras mes ténèbres », c'est lui qui a mis la clarté dans
 nos cœurs, pour que notre intelligence, illuminée, voie
 le sens de cette nuit si brillante, tout comme nos yeux
 se réjouissent à regarder l'éclat des lampes.

Pourquoi donc, en une fête annuelle, les chrétiens
 veillent-ils aujourd'hui ? Car c'est maintenant notre
 plus grande veillée et on ne pense à aucune autre célé-
 bration d'anniversaire, quand on s'interroge avec impa-
 tience en disant : « Quand sera la veillée ? — Dans tant
 de jours, ce sera la veillée. » Comme si, en comparaison

rae : praeclarae h || 44 igitur : ergo h² mor. || 46 talis om. h. || in isto : cum
 eius h || dum om. h

uigiliae¹. Apostolus quidem, sicut ieiuniorum, ita etiam
50 uigiliarum assiduitatem commendauit ecclesiae, de se ipso
commemorans et dicens : *In ieiuniis saepius, in uigiiliis
saepius*². Sed huius noctis uigilia tanta est ut sola sibi etiam
ceterarum commune nomen uelut proprium uindicaret.

Prius itaque de generali uigilia, postea de speciali et
55 hodierna, quae dominus dederit pauca dicemus.

3. In illa uita pro cuius adipiscenda requie laboramus,
quam nobis post huius corporis mortem uel etiam post
huius saeculi finem in resurrectione, ueritas pollicetur,
numquam dormituri sumus, sicut numquam utique mori-
60 turi.

Quid est enim aliud somnus quam cottidiana mors quae
nec penitus hinc aufert nec diutius detinet hominem ? Et
quid est aliud mors quam diuturnus et altissimus somnus
a quo deus excitat hominem ? Ubi ergo nulla mors uenit,
65 nec imago eius somnus interuenit. Denique somnus nullus
nisi mortalium. Non est ita requies angelorum ; illi quia
semper uiuunt, numquam salutem somno reficiunt³. Sicut
ipsa uita est, ita est illic sine fine uigilia. Nec aliud ibi est
uiuere quam uigilare nec aliud uigilare quam uiuere. Nos

50 uigiliarum om. h¹ || 52 saepius : multis h || sola sibi : sibi sola h || 58
ueritas : nobis praem. h² || 59 sumus : simus h² || 61 est enim : enim est h. ||
65 nullus : non h¹ est add. h. || 66 mortalium : requies add. h² || an-
gelorum nisi praem. h || 67 reficiunt : recipiunt G mor. || 68 ipsa : ibi h²

a. II Cor. 11, 27

1. Augustin rappelle dans le S. 311, 5 que son frère dans l'épiscopat, Aure-
lius, a institué les *Vigiliae* de la fête de saint Cyprien pour faire cesser les
divertissements profanes qui avaient lieu jadis à la *Mensa Cypriani*. Lui-
même a prononcé à Carthage, au cours de ces veillées, deux des sermons qui
nous ont été conservés : l'*En. in Psalmum* 85 et le S. Denis 11. Le S. 360
fut, lui aussi, prononcé au cours d'une veillée, son titre porte : *Ad uigiliis
Maximiniani*.

2. L'antithèse sommeil/veille se trouve dans PAUL : μή καθεδόμεν ἀλλὰ
γρηγοροῦμεν, I *Thess.* 5, 6. Cf. aussi l'hymne liturgique *Éphés.* 5, 14 : « Éveille-
toi, ô toi qui dors... ». L'idée, assez banale du reste, que le sommeil est l'image
de la mort se trouve chez TERTULLIEN, *De anim.* 43, (mais dans un contexte
très favorable au sommeil : *Etiam per imaginem mortis, fidem initiatoris, spem*

de la veillée de ce soir, aucune autre ne devait compter¹.
Pourtant l'apôtre a recommandé à l'Église l'assiduité
aux veilles comme aux jeûnes et dit en parlant de lui :
« ...souvent dans les jeûnes, souvent dans les veilles²... ». Mais la veillée de cette nuit est si grande qu'elle pour-
rait revendiquer pour elle seule, comme nom propre,
le nom commun à toutes les autres.

Nous allons dire en quelques mots ce que le Seigneur
nous inspirera, tout d'abord sur les veillées en général,
ensuite sur la veillée particulière de ce jour.

3. Dans la vie dont nous travaillons à acquérir le
repos et que la Vérité nous promet après la mort de
notre corps ou plutôt après la fin des temps, dans la
résurrection, nous ne dormirons jamais, de même qu'évi-
demment nous ne mourrons jamais.

Le sommeil est-il autre chose qu'une mort quoti-
dienne qui n'emporte pas tout à fait l'homme d'ici et
ne le retient pas trop longtemps ? Et la mort est-elle
autre chose qu'un long et très profond sommeil dont
Dieu réveille l'homme ? Là donc où nulle mort ne sur-
vient, le sommeil non plus, son image, n'intervient.
C'est pourquoi il n'est de sommeil que des mortels.
Tel n'est pas le repos des anges : eux, parce qu'ils vivent
toujours, ne réparent jamais leurs forces par le som-
meil². Là où est la vie, là-même est la veille sans fin ;
vivre, c'est veiller et veiller, c'est vivre. Tandis que

meditaris, discis mori et uiuere, discis uigilare dum dormis); Augustin la
développe à plusieurs reprises et avec brio : « Que fera-t-on dans la vie éter-
nelle ? Je vous ai déjà avoué qu'il était plus facile de dire ce qu'on n'y fera
pas que de dire ce qu'on y fera. Ce que je sais, frères, c'est que nous n'y
dormirons pas. En effet le sommeil nous est donné pour réparer nos forces,
car notre fragile corps ne supporterait pas la tension continue qui tend nos
sens mortels, si leur assoupissement ne venait permettre à notre fragilité de
renouveler la même tension. Là-haut, il n'y aura plus de sommeil, car là où
il n'y a plus de mort, il n'y aura pas non plus l'image de la mort. » (S. 362,
29). — Au cours d'une *Vigilia*, il parle sur le même thème et, après avoir
passé en revue les activités qui ne seront plus de mise dans la vie éternelle,
il ajoute : « Et que ferons-nous ? Peut-être dormirons-nous ? Si aujourd'hui
nous luttons pour ne pas dormir, si nous veillons au milieu des lumières, si la
solennté que nous célébrons nous donne le goût de veiller, quelles veillées
ne nous donnera pas le jour sans fin ? » (*En. in Psalmum* 85, 24).

70 autem in hoc corpore quod corrumpitur et aggrauat animam^a, quoniam non uiuimus nisi uires dormiendo reparamus, similitudine mortis interrumpimus uitam ut uiuere saltē per interualla possimus. Ac per hoc quisquis caste et innocenter assidue utitur uigiliis, angelorum uitam pro-

75 cul dubio meditatur — quantum enim carnis huius infirmitas sit oneri terreno, caelestia desideria comprimuntur — exercens contra molem mortiferam diuturniore uigilia ut ei meritum comparet in uita perpetua. Neque enim sibi ipse consonat qui desiderat semper uiuere et non amat

80 prolixius uigilare : mortem uult omnino non esse et eius imaginem non uult minuere. Haec causa, ista ratio est cur in uigiliis saepius sit mens exercenda christiano.

4. Nunc iam, fratres, alia pauca dum commemoramus, aduertite de speciali noctis huius uigilia. Dictum est enim

85 quare saepius somno detrahere et uigiliis addere debeamus, nunc autem dicendum est cur tanta celebritate hodierna potissimum nocte uigilemus.

Quod die tertio resurrexit a mortuis dominus Christus, nullus ambigit christianus. Hac autem nocte hoc factum

90 esse sanctum euangelium contestatur. Totum enim diem a praecedente nocte computari non dubium est, non secundum dierum ordinem qui commemorantur in Genesi¹, quamquam et illic tenebrae praecesserint, nam tenebrae erant super abyssum cum dixit deus : Fiat lux et facta est

95 lux. Sed quia illae tenebrae nondum erant nox, nondum

70 aggrauat : aggradat G || 71 reparamus : -mur h || 72 interrumpimus : -rupimus h || 73 saltē : saltim G || 74 et om. h || innocenter : innocenterque h² ac pie add. h¹ || assidue : assiduis h || utitur uigiliis : uigiliis utitur h || 76 sit : sinit h || caelestia : per praem. h || comprimuntur : contradicit h || 77 contra om. h || 82 christiano : christiana h || 83 Nunc iam : nuncia (-mus 2 m.) G || 85 somno : somnum G || uigiliis : uigilias G.

G h eug. maur.

86 Dicendum est cur abhinc usque ad finem eug. maur. || 88 resurrexit : resurrexerit eug. (Knoell contra opt. cod. fidem) maur. || a mortuis om. h² || 89 hoc factum om. G || 90 sanctum super lineam G || 92 commemorantur : -ratur maur. || 93 praecesserint : -runt h eug. maur. || 95 nondum³ : dum G

nous, en ce corps qui « se corrompt » et « alourdit l'âme^a », nous ne pouvons vivre sans réparer nos forces par le sommeil, aussi interrompons-nous la vie par l'image de la mort, afin de pouvoir vivre au moins par intervalles. Qui s'adonne aux veilles, chastement et dans la pureté de son cœur, s'exerce sans aucun doute à la vie des anges — car les désirs célestes sont étouffés dans la mesure où la faiblesse de la chair pèse sur eux de son poids terrestre — travaillant à soulever, par une veille plus longue, la matière porteuse de mort, pour lui acquérir valeur spirituelle en la vie éternelle. Qui désire vivre toujours et n'aime pas veiller un peu longuement est en désaccord avec lui-même ; il ne veut pas de la mort et il ne veut pas effacer l'image de la mort. C'est pour cette raison, c'est dans ce sens, que le chrétien doit assez souvent tenir son esprit en alerte dans des veilles.

4. Maintenant, frères, tandis que je vous livre encore quelques brèves réflexions, ramenez votre pensée à la veille particulière de cette nuit. On vous a dit pourquoi nous devons prendre sur notre sommeil pour prolonger nos veilles, il faut maintenant vous dire pourquoi une telle affluence se rassemble aujourd'hui pour veiller, spécialement cette nuit.

Que le Christ soit ressuscité des morts le troisième jour, pas un chrétien ne le met en doute. Et que ce fut précisément cette nuit, le saint évangile en témoigne. En effet on compte les jours à partir des nuits qui les précèdent. Ce n'est point toutefois l'ordre des jours tel qu'il est mentionné dans la Genèse¹, bien que là aussi les ténèbres aient précédé le jour. « Les ténèbres étaient sur l'abîme », quand « Dieu dit que la lumière soit et la lumière fut ». Mais parce que ces ténèbres n'étaient pas encore la nuit, il n'y avait pas encore eu de jour. « Dieu sépara donc

a. Sag. 9, 15

1. Cette mise au point était nécessaire, car l'une des lectures de la nuit de Pâques était précisément le premier chapitre de la Genèse.

erant dies. *Diuisit quippe deus inter lucem et tenebras* ^a et prius lucem uocauit diem, deinde tenebras noctem et a facta luce usque ad alterum mane commemoratus est dies unus. Manifestum est illos dies a luce coepisse et, trans-
 100 acta nocte, usque ad mane singulos terminatos. Sed postea quam creatus homo a luce iustitiae in peccati tenebras declinauit a quibus eum Christi gratia liberauit, factum est ut nunc dies a noctibus computemus, quia non a luce ad tenebras sed a tenebris ad lucem uenire conamur
 105 et domino adiuuante speramus. Sic et apostolus dicit : *Nox praecessit, dies autem adpropinquauit. Abiciamus itaque opera tenebrarum et induamus nos arma lucis* ^b. Dies igitur dominicae passionis, quo crucifixus est, iam transactam noctem propriam sequebatur ; ideoque clausus et
 110 terminatus est usque ad parasceuen, quam Iudaei etiam cenam puram ¹ uocant, ab eius noctis exordio incipiente sabbati obseruatione. Deinde sabbati dies, a sua nocte incipiens, finitus est uespere incipientis noctis quae pertinet ad initium dominici diei, quoniam eum dominus suae re-
 115 surrectionis gloria consecrauit. Illius itaque noctis ad initium diei dominici pertinentis nunc ista sollempnitate memoriam celebramus, illam noctem agimus uigilando qua dominus resurrexit et illam uitam, de qua paulo ante dicebamus ubi nec mors ulla nec somnus est, in sua carne
 120 nobis inchoauit, quam sic *excitauit a mortuis* ^c ut iam non moriatur nec mors ei ultra dominetur.

96 erant : enim praecesserat *h eug. maur. mor.* || deus : dies *eug.* || 97 a om. *eug. maur.* || 100 nocte : luce *eug. maur.* || 101 in : ad *h¹ eug. maur.* || 102 liberauit : liberat *h eug. maur.* || Christi gratia lib. : Christi lib. gratia *h* || 105 speramus : fieri *praem. eug. maur.* || sic : sicut *maur.* || dicit : dixit *eug.* (dicit *eug. cod. T V*) || 109 propriam : propria *h²* || 110 parasceuen : parasceue *G eug.* || 110-111 quam Iudaei et. c. p. uocant : quam et. c. p. Iudaei uocant *h* || 111-112 incipiente sab. obseruatione : incipientes sab. obseruationem *h eug. maur.* || 116 ista sollempnitate : istam sollempnitatis *G mor.* || memoriam : memoria *eug.* || 117 qua : quia *G* || 118 dicebamus : meditamur *add. eug. maur.* || 119 in sua carne : quam *praem. h eug. maur.* || 121 nec : et *maur.* || ultra : non *add. maur.*

a. Gen. 1, 2-4 || b. Rom. 13, 12 || c. Rom. 6, 9.

la lumière et les ténèbres ^a », et il appela d'abord la lumière jour et ensuite les ténèbres nuit. Il est mentionné que le premier jour alla de la création de la lumière jusqu'au second matin. Il est donc clair que les jours de la Genèse commencent à la lumière de l'aube et, par delà la nuit, se terminent chacun au matin. Mais après que l'homme, créé par la lumière de justice, déclina vers les ténèbres du péché, dont la grâce du Christ l'a libéré, nous comptons maintenant les jours à partir des nuits, parce que nous nous efforçons d'aller, non de la lumière aux ténèbres, mais des ténèbres à la lumière et nous espérons qu'il en est ainsi, avec l'aide du Seigneur. Ainsi parle l'apôtre : « La nuit a précédé, mais le jour s'est approché. Rejetons donc les œuvres des ténèbres et revêtons-nous des armes de lumière ^b. » Par conséquent le jour de la passion du Seigneur, où il fut crucifié, suivait sa propre nuit déjà écoulée, pour se clore et se terminer à la Parascève, que les juifs appellent le repas pur ¹ ; l'observation du sabbat commençant au début de cette nuit. Ensuite le jour du sabbat, commençant avec la nuit qui le précédait, finit au soir de la nuit suivante qui touche au début du jour du Seigneur, ainsi nommé parce que le Seigneur l'a consacré par la gloire de sa résurrection. Aussi cette nuit qui touche au début du jour du Seigneur, nous en célébrons le souvenir, en ce moment, en son anniversaire ; cette nuit où le Seigneur ressuscita, nous la passons à veiller et cette vie dont nous venons de parler, où il n'est plus ni sommeil ni mort, il l'a inaugurée pour nous en son corps, « ressuscité des morts pour ne plus mourir et à jamais soustrait au pouvoir de la mort ^c ».

1. Le mot grec, transcrit en latin par *parasceue*, avait été conservé dans le latin des chrétiens (versions de la Bible, Tertullien, Jérôme...), mais il était traduit par *coena pura* chez les Juifs établis en territoire romain, comme en témoigne Augustin : *propter parasceuen quam coenam puram Iudaei latine usitatius apud nos uocant* (*Tr. in Io. Eu.* 120, 5). Cf. aussi TERTULLIEN, *Ad nationes* 1, 13 : *Iudaei enim festi, sabbata et coena pura. Aduersus Marcionem* V, 4 : *Dies obseruatis et menses et tempora et annos et sabbata, ut opinor, et coenas puras et ieiunia et dies magnos. Cf. IRÉNÉE* 1, 10.

Nam quoniam uenientes ad sepulchrum eius, a quibus diligentibus quaerebatur, diluculo corpus non inuenerunt responsumque acceperunt ab angelis quod iam resurrexerat, manifestum est quod ea nocte resurrexerit cuius extremitas illud diluculum fuit. Proinde cui resurgenti paulo diutius uigilando concinimus, praestabit ut cum illo sine fine uiuendo regnemus. Sed et si forte his horis, quibus nos ducimus istam uigiliam, illius adhuc corpus in sepulchro erat nondumque surrexerat, nec sic uigilando sumus incongrui, quia ille dormiuit ut uigilaremus qui est mortuus ut uiueremus. Amen.

122 quoniam : quando *maur.* || 125 resurrexerit : resurrexit *maur.* || 126 Proinde : deinde *eug. maur.* || 128 uiuendo *om. h* || sed et si : sed et deinde

Venus au sépulcre, ceux qui l'aimaient le cherchèrent dès le point du jour, ils ne trouvèrent pas son corps, des anges leur annoncèrent qu'il était déjà ressuscité ; il est donc clair qu'il ressuscita au cours de la nuit dont l'extrémité fut ce point du jour. En conséquence, si nous avons chanté le Ressuscité en veillant un peu longuement, il nous donnera de régner avec lui en vivant sans fin. Et s'il se trouve qu'à l'heure où nous prolongeons notre veillée son corps était encore dans le sépulcre, n'était pas encore ressuscité, même en veillant ainsi, nous ne commettons pas une grande conséquence, car il a dormi pour que nous veillions, lui qui est mort pour que nous vivions. Amen.

aliquas litteras del. G || 130 surrexerat : resurrexerat *h* || sumus : simus *h* || 131 uigilaremus : uigilemus *eug. maur.* || 132 Amen *om. h eug. maur.*

SERMO CXXI

TRACTATUS SANCTI AVGVSTINI DE SANCTISSIMAE PASCHAE DIE PRIMA

1. Ergo Christus in mundo erat et mundus per eum factus est et mundus eum non cognouit ^a. Qui mundus per eum factus est, qui mundus eum non cognouit? Non enim mundus qui per eum factus est, ipse eum non cognouit. Quis est mundus qui per eum factus est? Caelum et terra. Quomodo eum non cognouit caelum quando in eius passione sol obscuratus est ^b, quomodo eum terra non cognouit quando illo pendente contremuit ^c? Sed mundus eum non cognouit cuius princeps est ille de quo dictum est: *Ecce uenit princeps mundi huius et in me nihil inuenit* ^d. Homines mali mundus uocantur, homines infideles mundus uocantur. Inde acceperunt nomen ex eo quod amant ¹.

f Homiliaire de FLEURY. PARIS B. N. n. a. l. 1599 (VIII) Fleury-sur-Loire, fol. 20^v.

p Homiliaire des Sancti catholici Patres, accord des mss :

p² TROYES B. M. 219 (XI) Clairvaux, fol. 158^v.

p⁴ LONDRES B. M. Arundel 105 (XII) Bohéries, fol. 132.

p⁵ PARIS B. N. lat. 804 (XII) probabl. Tarragone, fol. 145.

p⁷ PARIS B. N. lat. 12409 (XII) Saint-Germain-des-Prés, fol. 2^v.

α WROCLAW (Breslau) Bibl. Uniw. I. F. 123 (xv) Dominicains de W., fol. 332^v.

maur. Édition des Mauristes.

1-2 *Inscriptio ex f* Incipit praem. ...Agustini... s[an] c [fissi] m [i uel ae] f Item eiusdem unde supra die sancto paschae p Sermo beati Augustini episcopi α || 3 Ergo ... et om. p maur. || 4 eum : dominum p maur. ipsum α || 5 qui : quomodo enim α || 5-6 Non enim ... cognouit om.

SERMON 121

SERMON DE SAINT AUGUSTIN SUR LE PREMIER JOUR DE LA TRÈS SAINTE PÂQUE

1. Donc le Christ « était dans le monde et le monde a été fait par lui et le monde ne l'a pas connu ^a. » Quel est le monde qui a été fait par lui, quel est le monde qui ne l'a pas connu? Car on ne peut pas dire que le monde qui a été fait par lui ne l'a pas connu. Quel est le monde qui a été fait par lui? Le ciel et la terre. Comment dire que le ciel ne l'a pas connu, puisque dans sa passion le soleil s'est obscurci ^b? Et comment dire que la terre ne l'a pas connu, puisqu'elle a tremblé ^c quand il était sur la croix? Le monde qui ne l'a pas connu est celui dont le prince est cité dans l'Écriture : « Voici venir le prince de ce monde et il n'a rien trouvé en moi ^d. » On appelle monde les méchants, on appelle monde les infidèles. Ils ont reçu leur nom de l'objet de leur amour ¹.

per homoeol. a enim : nisi add. p⁴ || 8 eum om. p^{2 7} || 10 pendente : in cruce praem. α, add. maur. || 10 contremuit : terra add. α || 12 uenit : ueniet p^{4 5 7} || nihil inuenit : n. inueniet p^{4 5 7} non habet quidquam α

a. Jn 1, 10 || b. Cf. Lc 23, 45 || c. Cf. Matth. 27, 51 || d. Jn 14, 30

1. Fréquents développements sur la distinction entre les deux sens du mot « monde » : « Faut-il vous répéter ce qu'est le monde? Ni le ciel, ni la terre, ni les œuvres de Dieu, mais ceux qui aiment le monde. En vous répétant souvent ces explications, j'ennuie quelques auditeurs, mais ces explications ne sont pas vaines, puisqu'il en est qui ne savent pas dire si je les ai déjà données. Donc, au risque de me répéter, il faut que quelque chose reste dans l'esprit de ceux qui m'écoutent. Qu'est-ce que le monde? Quand on prend le mot

15 Amando deum, efficimur dii. Ergo amando mundum, dici-
mur mundus. Sed *deus erat in Christo mundum reconcilians*
sibi^a. *Mundus ergo non eum cognouit*, numquid omnes¹ ?

2. *In sua propria uenit et sui eum non receperunt*^b. In
sua... Omnia ipsius, sed propria ipsius dicuntur unde ma-
20 ter eius erat, unde carnem acceperat, ad quos aduentus
sui praecones ante praemiserat, quibus legem dederat,
quos de Aegypti seruitute liberauerat, quorum patrem
carnalem elegit Abraham. Quia uerum dixit : *Ante Abra-*
ham ego sum^c. Nec sic dixit : *antequam Abraham esset*
25 *ego sum*, aut : *antequam Abraham fuerit factus sum*, aut :
*antequam Abraham fuerit ego sum*². In principio enim
uerbum erat, non factum erat. Ergo : *in propria uenit et*
sui eum non receperunt.

3. *Quotquot autem receperunt eum...*^d Vtique enim ibi
30 apostoli qui illum receperunt, ibi illi qui ante iumentum
eius ramos ferebant, praecedebant et sequebantur et uesti-
menta sua sternerant et magna uoce dicebant : *Osanna*
fili David, benedictus qui uenit in nomine domini^e ! Tunc

15 mundum : mundo (*sed -um post correct. 2 m.*) f || 16-17 deus... sibi
om. p || 17 ergo : eum p || eum om. p || 18 in sua² om. p maur. || 19 Omnia :
sunt add. p maur. || 20 acceperat : conciperat f || 22 Aegypti : -ptia p α
maur. || 24 esset : fieret α || 25 ego sum om. maur. || Abraham om. α || fuerit :
ego add. p maur. || factus : om. p. ego add. α || 25-26 aut... sum om. p α
maur. || 27 uenit : ad Iudaeos uenit add. p maur. || 29 enim om. α || ibi :
ubi α || 31 ramos : ramo α || 32 sua transp. p⁵ in
uia add. p⁵ || dicebant : clamabant maur. || 33 filii : filio p α maur. || David :
Dauidi α

a. II Cor. 5, 19 || b. Jn 1, 11 || c. Jn 8, 58 || d. Jn 1, 12 || e. Matth. 21, 9

dans son mauvais sens, on entend ceux qui aiment le monde, dans le bon
sens au contraire, le ciel, la terre et les œuvres de Dieu » (*In Io. Ep.* 5, 9).
« Les cieus n'ont-ils pas connu leur créateur ? Les anges n'ont-ils pas connu
leur créateur ? Les étoiles n'ont-elles pas connu leur créateur, alors que les
démons le reconnurent ? Tout, partout, a rendu témoignage. Quels sont donc
ceux qui ne l'ont pas connu ? Ceux qui en aimant le monde sont appelés
monde » (*In Io. Eu.* 2, 11). Ailleurs, par une opposition plus radicale encore,
est exprimée l'antinomie soulignée par les textes johanniques et sa résolution
dans le Christ : « Le monde tout entier est l'Église et le monde tout entier

En aimant Dieu, nous devenons des dieux. Par consé-
quent, en aimant le monde, nous sommes appelés le
monde. Mais Dieu « s'est réconcilié le monde^a » dans
le Christ, aussi : « le monde ne l'a pas connu », cela
veut-il dire tout le monde¹ ?

2. « Il est venu chez lui, dans sa propre famille et les
siens ne l'ont pas reçu^b. » Chez lui... tout est à lui, mais
sa propre famille est celle dont est issue sa mère, celle
dont il a reçu la vie corporelle, le peuple auquel il avait
envoyé d'avance les hérauts de sa venue, auquel il avait
donné la loi, qu'il avait libéré de l'esclavage égyptien, *
pour lequel il avait élu Abraham comme père selon la
chair. Car il a dit vrai : « Avant Abraham, je suis^c. »
Il n'a pas dit : Avant qu'Abraham ne fût, je suis. Ou :
Avant qu'Abraham n'ait été, j'ai été créé. Ou : Avant
qu'Abraham n'ait été, je suis². « Au commencement
était la Parole » et non pas fut créée la Parole. Par consé-
quent « il est venu dans sa propre famille et les siens ne
l'ont pas reçu ».

3. « Mais à tous ceux qui l'ont reçu^d... » Spécialement,
dans ce nombre, les apôtres qui l'ont reçu, dans ce
nombre ceux qui portaient des rameaux devant sa mon-
ture, marchaient devant et derrière lui, jonchaient le
sol de leurs habits et disaient à haute voix : « Hosannah,
ô fils de David ! Béni soit celui qui vient au nom du
Seigneur^e ! » Alors les pharisiens lui dirent : Empêche

hait l'Église. Par conséquent le monde hait le monde, l'ennemi hait le récon-
cilié, le damné le sauvé, le souillé le purifié. Mais ce monde que Dieu se récon-
cilie dans le Christ, qui est sauvé par le Christ et à qui, par le Christ, tout
péché est pardonné est choisi dans le monde ennemi, condamné, corrompu »
(*In Io. Eu.* 87, 2-3).

1. « Les siens ne l'ont pas reçu... et pourtant les siens l'ont reçu. Le monde
n'a pas cru et pourtant le monde tout entier a cru. C'est comme quand nous
disons : l'arbre est plein de feuilles. Est-ce à dire qu'il n'y a pas de place pour
les fruits ? On peut dire l'un et l'autre : l'arbre est plein de feuilles, et : l'arbre
est plein de fruits » (*S.* 342, 4).

2. L'exégèse de ce passage se trouve dans le *Tractatus in Io. Eu.* 43, 17. Au-
gustin refuse les traductions « avant qu'Abraham ne fût, avant qu'Abraham
n'ait été », car ce serait accorder à Abraham l'être, ce qui est le seul apanage
de Dieu et, par conséquent, du Christ. Au contraire « Avant Abraham » doit
s'entendre : « Avant qu'Abraham ne fût créé ».

pharisei dixerunt illi : Compesce pueros, non tibi ista clament. Et ille : *Si isti tacebunt lapides clamabunt*^a. Nos uidebat quando ista dicebat : si isti tacebunt lapides clamabunt. Qui lapides nisi qui colunt lapides ? Si paruuli Iudaei tacebunt, maiores et minores gentes clamabunt. Qui lapides nisi de quibus dicit iste Iohannes qui uenit ut testimonium perhiberet de lumine ? Cum enim uideret ipsos Iudaeos superbire de genere Abrahae ait illis : *Generatio uiperarum*^b. Illi se dicebant filios Abrahae et iste illis dicebat : *Generatio uiperarum*. Abrahae faciebat iniuriam ? Absit. Ex moribus eis dabat nomen, qui si essent filii Abrahae imitarentur Abraham. Sicut eis et ipse ait qui dicunt ei : *Nos liberi sumus et nemini seruiuimus unquam, nos patrem habemus Abraham*. Et ille : *Si filii Abrahae essetis facta Abrahae faceretis. Vos uultis me occidere quia ueritatem uobis dico, hoc Abraham non fecit*^c. Inde generati estis sed degenerastis. Ergo quid Iohannes ? *Generatio uiperarum, quis uobis ostendit fugere a uentura ira*^d ? Quia ueniebant baptizari baptismo Iohannis in paenitentiam. *Quis uobis ostendit fugere ab ira uentura*^e ? *Facite ergo fructum dignum paenitentiae et nolite dicere in cordibus uestris : Patrem habemus Abraham. Potens est deus de lapidibus istis suscitare filios Abrahae*^f. Potens est deus de lapidibus istis quos uidebat in spiritu ; illis dicebat et nos praeuidebat. *Potens est enim deus de lapidibus istis suscitare filios Abrahae*. De quibus lapidibus : *si isti tacebunt, lapides clamabunt*. Modo audistis et clamatis^g. Im-

34 illi : ei p α maur. || non : ne α || ista : ita α || 35-37 Nos... clamabunt om. per homoeot. f α || 38 Iudaei : pueri α || 39 iste : ipse p² maur. || Iohannes : iste add. p² maur. || 40 enim om. f || 41 genere : generatione p⁵ || 42-56 et iste ... filios Abrahae om. per homoeot. f α || 44 eis dabat : dabat eis transp. p⁴ maur. || 52 ueniebant : aueniebant p⁵ || 53 ab ira uentura : a uentura ira p⁵ || 55 est : enim add. p maur. || 56 de lapidibus om. p⁵ || suscitare... Abrahae om. α || 57 uidebat : prouidebat α || illis : de praem. α || et om. α || 58 nos : si quidem add. α || praeuidebat : prouidebat α in spiritu de illis dicebat add. α || deus om. α || istis : inquit α || 60 audistis : auditis p² 7 || clamatis : clamastis p⁴ maur.

les enfants de t'acclamer ainsi. Et lui : « S'ils se taisent, les pierres crieront^a. » C'est nous qu'il avait en vue quand il disait : « S'ils se taisent, les pierres crieront. » Que sont ces pierres, sinon ceux qui vénèrent des pierres ? Si les enfants juifs se taisent, des païens grands et petits crieront. Que sont ces pierres, sinon ceux dont parle Jean qui vint pour rendre témoignage à la lumière ? Voyant les juifs s'enorgueillir de la descendance d'Abraham, il les appelle : « Race de vipères^b ! » Eux se vantaient d'être fils d'Abraham et lui les appela : « Race de vipères ! » Était-ce pour injurier Abraham ? Pas du tout. C'est d'après leur manière de vivre qu'il leur donnait ce nom ; car ils imiteraient Abraham s'ils étaient fils d'Abraham. C'est exactement ce que lui-même leur répond quand ils lui disent : « Nous sommes des hommes libres et nous n'avons jamais été esclaves de personne, nous avons Abraham pour père. » Alors lui : « Si vous étiez fils d'Abraham, vous feriez les œuvres d'Abraham. » Vous voulez me tuer parce que je vous dis la vérité, cela Abraham ne l'a pas fait^c. Vous êtes de sa race, mais dégénérés. Et que dit Jean ? « Race de vipères, qui vous a appris à fuir la colère qui va venir ? » Cela parce qu'ils venaient se faire baptiser du baptême de Jean pour la pénitence. « Qui vous a appris à fuir la colère qui va venir ? Faites donc de dignes fruits de pénitence et ne dites pas en vos cœurs : Nous avons Abraham pour père. Dieu a la puissance, des pierres que voici, de faire surgir des fils d'Abraham^d. » Dieu a la puissance, des pierres que voici, qu'il voyait dans l'Esprit — il parlait aux Juifs et il nous voyait d'avance — Dieu a la puissance, des pierres que voici, de faire surgir des fils d'Abraham, de ces pierres dont il est dit : « Si eux se taisent, les pierres crieront. » A peine avez-vous entendu et vous criez^e. La parole est réalisée : « les

a. Lc 19, 40 || b. Lc 3, 7 || c. Cf. Jn 8, 33-40 || d. Lc 3, 7-8.

1. Interruption par l'auditoire qui a dû lancer une acclamation : *Deo gratias ! Deo laudes !* Les fidèles d'Hippone étaient rien moins que passifs. Le prédicateur mentionne souvent leurs réactions : « ... Et quelle est cette ré-

pletum est : lapides clamabunt. De gentibus enim uenimus. In parentibus nostris lapides adorauimus, ideo canes dicti sumus¹. Recordamini quid audierit illa mulier quae clamabat post dominum quia erat chanaanæa, idolorum
65 cultrix, ancilla daemoniorum. Quid dixit Iesus ? *Non est bonum tollere panem filiorum et mittere canibus*². Numquam aduertistis quemadmodum canes lapides unctos lingunt³ ? Sic sunt omnes simulacrorum cultores. Sed uenit uobis gratia. *Quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios dei fieri*⁴. Ecce habetis modo natos⁵ : *dedit eis potestatem filios dei fieri*. Quibus dedit ? *His qui credunt in nomine eius*.

4. Et quomodo filii dei fiunt ? Qui *non ex sanguinibus, non ex uoluntate uiri, nec ex uoluntate carnis, sed ex deo nati*
75 *sunt*⁶. Intendite ergo : isti ex deo nati sunt, accepta potestate ut filii dei fierent. Ex deo nati sunt, non ex sanguinibus.

Qualis est prima natiuitas ? qualis est natiuitas misera, ueniens de miseris ? Sed qui ex deo nati sunt, quid erat
80 unde primum nati erant ?

61 lapides : lapes *f* || 62 nostris : uestris α || canes : et *praem. p* α *maur.* || 63 illa mulier : mulier illa *transp. p*² *maur.* || 65 dixit : ei *add. p* *maur.* || 66 Numquam : numquid α || 67 aduertistis : aduertitis α || lap. unctos : unctos lap. *transp. p*² ⁴ ⁷ || 69 uobis : nobis *p*² α || 70-71 Ecce... fieri *om. per homocot. \alpha* || 73 fiunt : sunt *p*⁵ ⁷ α || 74 non : neque α || uoluntate : uoluptate *p*⁴ || 75 Intendite... sunt *om. p* *maur.* || potestate potestate *p*² || 76 sunt : intendite ergo isti ex deo nati sunt *add. p* *maur.* || 78 est¹ *om. p*⁴ ⁵ ⁷ || 79 erat : erat *p* α *maur.* || 80 primum : primo *f*

a. Matth. 15, 26 || b. Jn 1, 12 || c. Jn 1, 13

compense ? La vie éternelle. Dès que vous avez entendu cette parole, vous avez crié de joie... » (In Jo. Ep. 3, 11). Quand la manifestation vise seulement l'éloquence de la forme, le prédicateur remercie par courtoisie, mais tance ses auditeurs : « Vous avez entendu et vous avez loué, *Deo gratias*. Vous avez reçu la semence et vous avez rapporté des paroles. Vos louanges me sont plutôt à charge et constituent pour moi un danger. Je les tolère, mais elles m'inquiètent. D'ailleurs, mes frères, vos louanges sont les feuilles de l'arbre, j'attends les fruits » (il s'agissait d'une collecte pour les pauvres. S. 61, 13). Cf. encore S. 311, 4. Mais l'interruption témoigne souvent d'une réelle consonance entre le cœur du pasteur et ceux des fidèles : « Pendant la lecture de

pierres crieront ». En effet nous descendons des païens, nous avons par nos pères adoré des pierres, c'est pour cela que nous sommes appelés chiens¹. Vous vous souvenez de ce que s'est entendu dire, parce qu'elle était chananéenne, adonnée au culte des idoles, servante des démons, cette femme qui suppliait le Seigneur. Que lui dit Jésus ? « Il n'est pas bon de prendre le pain des enfants pour le jeter aux chiens². » N'avez-vous pas remarqué comment les chiens lèchent les pierres ointes de libations³ ? C'est ce que font tous les adorateurs des idoles. Mais la grâce vous est venue. « A tous ceux qui l'ont reçu, il a donné le pouvoir de devenir fils de Dieu⁴. » Vous avez devant vous des hommes qui viennent de naître⁵ : il leur a donné le pouvoir de devenir fils de Dieu. A qui ? A ceux qui croient en son nom.

4. Et comment deviennent-ils fils de Dieu ? En ne « naissant pas du sang, ni de la volonté de l'homme, ni de la chair, mais de Dieu⁶ ». Remarquez bien : les hommes que voici sont nés de Dieu, ayant reçu le pouvoir de devenir fils de Dieu. Ils sont nés de Dieu, non du sang.

Quelle est la première naissance ? Quelle est la naissance malheureuse que l'on tient de malheureux ? Ceux qui sont maintenant nés de Dieu, d'où étaient-ils nés d'abord ?

l'évangile, quand Jésus dit : « Descends, Zachée, je dois aujourd'hui être reçu dans ta maison, j'ai entendu un murmure de joie (*gemitus gratulationis uestrae*), comme si vous étiez tous chez Zachée et que vous receviez le Christ » (S. 25, 8). D'autres fois, l'intervention des fidèles témoigne de leur connaissance des Écritures, comme le note le tachygraphe : « ... Enfin, au Seigneur sont les issues de la mort. C'est dans le Psaume qu'il est écrit : (ici acclamation de ceux qui connaissent le psaume) Au Seigneur sont les issues de la mort » (S. 19, 4). M. PONTET. (*L'exégèse de saint Augustin prédicateur*, Paris 1944) a groupé d'autres textes (p. 43-44) sur le même sujet.

1. C'est l'épithète que les Juifs donnaient aux païens.

2. « Je vénérâis jadis, ô aveuglement, des statues à peine sorties de l'atelier, des dieux fabriqués sur l'enclume à coups de marteau et, quand j'en rencontrais, les bandelettes brodées pendues aux arbres centenaires ; je m'inclinâis, comme si une force résidait en elle, devant la pierre luisante, toute dégouttante de l'huile d'onction, je lui parlais et je demandais des grâces à ce caillou parfaitement insensible. » (ARNOBE, *Aduersus Gentes* I, 39).

3. Les baptisés de la nuit précédente. Ils viennent en effet de naître « de Dieu et de l'Église » ; pendant huit jours, on va les appeler les « nouvea-nés », *infantes*.

Ex sanguinibus mixti, sanguinibus masculi et feminae, conmixtione carnis masculi et feminae, inde nati erant.

Modo unde ex deo nati sunt ?

Prima natiuitas ex masculino et femina, secunda natiui-
85 tas ex deo et ecclesia.

5. Ecce *ex deo nati sunt*. Vnde factum est ut ex deo nascerentur qui primo ex hominibus nati sunt ? Vnde factum est ut *habitaret in nobis* ^a ?

Magna mutatio : ille factus caro, isti spiritus. Quid est
90 hoc ? Qualis dignatio ¹, fratres mei. Erigite animum ad speranda et capienda potiora. Nolite uos addicere cupiditatibus saecularibus. *Pretio empti estis* ^b : propter uos uerbum caro factum est, propter uos qui erat filius dei factus est filius hominis ut qui eratis filii hominum efficeremini
95 filii dei.

Quid erat ille ? Quid factus est ?

Quid eratis uos ? Quid facti estis ?

Erat ille filius dei qui est factus filius hominis. Eratis uos filii hominum qui estis facti filii dei. Communicauit
100 nobiscum mala et nobis daturus est bona ². Sed ille ipso quo factus est filius hominis distat a nobis. Nos filii hominum per concupiscentiam carnis. Ille filius hominis per fidem uirginis. Mater cuiuslibet hominis concubuit et con-

81 mixti : mixtis *p maur.* || 86 ex² : ab α || 88 est : unde ? Et uerbum caro factum est *add. p maur.* || 89 isti : iste α || 90 hoc : homo α || 91 capienda : ad *praem.* α || uos *om.* α || addicere : addicere *p⁵* || 93 est : 2 *m. f* || 94 est *om. f* || ut qui : ut quae *f* qui α || eratis : eritis *f* || 96 quid¹ : quis α || quid² : qui *f* α || 97 Quid¹ : qui α || facti estis : facietis *f* || 98 ille *om. p.* || qui : quid *p maur.* || est factus : factus est *transp. p maur.* || 99 qui : quid *p maur.* || 100 mala : nostra *add. p maur.* || et *om. p maur.* || est *om. p maur.* || bona : sua *add. p maur.* || 100-101 Sed ... nobis *om. f* || 103 concubuit : concupuit *f*

a. Jn 1, 14 || b. I Cor. 6, 20.

1. *Dignatio* exprime l'émerveillement en présence du don de Dieu : « *Qualis illius dignatio, qui nobis dedit credere quod non uidemus !* » (S. 231, 1). « *Quanta dignatio gentium et longe postea natorum ! quia praestitit deus eis quibus modo implentur ecclesiae Christi* » (S. *Guelf.* 10, 1).

Ils sont le produit du sang, du sang mélangé de l'homme et de la femme, de l'union charnelle de l'homme et de la femme, voilà d'où ils étaient nés.

Et maintenant d'où vient qu'ils sont nés de Dieu ?

La première naissance de l'homme et de la femme, mais la seconde naissance de Dieu et de l'Église.

5. Voici donc qu'ils « sont nés de Dieu ». Comment se fait-il que naissent de Dieu ceux qui sont d'abord nés des hommes ? Mais comment se fait-il qu'il « habitât parmi nous ^a » ?

Merveilleux échange ! Lui est devenu chair, eux esprit. Qu'est-ce à dire ? Quel honneur ¹, mes frères ! Élevez votre esprit à des promesses et des possessions meilleures. Ne vous laissez pas gagner par les convoitises du siècle. « Vous avez été achetés bon prix ^b » : pour vous, la Parole s'est faite chair, pour vous, lui qui était fils de Dieu s'est fait fils d'homme afin que vous qui étiez fils d'homme deveniez fils de Dieu.

Qu'était-il et qu'est-il devenu ?

Qu'étiez-vous et qu'êtes-vous devenus ?

Il était fils de Dieu et il est devenu fils d'homme. Vous étiez fils d'homme et vous êtes devenus fils de Dieu. Il a partagé avec nous nos malheurs pour nous donner son bonheur ². Mais lui, dans l'acte même où il est devenu fils d'homme, il diffère de nous. Nous sommes fils d'homme par le désir de la chair. Il est fils d'homme par la fidélité d'une Vierge. La mère de tout être humain couche avec

2. *Mutatio, communicauit* font partie du vocabulaire par lequel s'exprime le thème de l'échange, celui du *Christus mercator*. Cf. *Introduction* p. 16. Tout le passage est à rapprocher de S. *Guelf.* 3, 1. Face aux hérésies de l'époque, il était nécessaire, d'autre part, de présenter avec insistance l'Homme-Dieu. Les développements similaires abondent : « Voyez ces deux naissances, frères, Adam et Christ. Ce sont deux hommes, mais l'un d'eux est homme-homme, tandis que l'autre est homme-Dieu ; par celui qui est homme-homme, nous sommes pécheurs, par l'homme-Dieu, nous sommes justifiés » (*In Io. Ep.* 4, 11). « Car le Christ, Dieu de toujours, est né homme dans le temps. En tant qu'homme de race humaine, il s'est montré aux hommes en homme. Il a fait beaucoup de miracles, comme Dieu et homme ; il a souffert beaucoup de maux, comme homme de la part des hommes ; il est ressuscité après la mort, comme Dieu et homme » (S. *Guelf.* 16, 1).

cepit. Vnusquisque autem natus de homine patre suo et
 105 de homine matre sua. Christus autem natus de spiritu
 sancto et uirgine Maria. Ad nos accessit sed a se non mul-
 tum recessit. Immo a se quod deus est numquam recessit
 sed addidit quod erat naturae nostrae. Accessit enim quod
 non erat, non amisit quod erat, factus filius hominis, sed
 110 non cessauit esse filius dei.

Per hoc mediator in medio ¹. Quid est in medio ? Nec
 sursum nec deorsum. Quomodo nec sursum nec deorsum ?
 Nec sursum quia caro, nec deorsum quia non peccator,
 sed tamen in quantum deus, semper sursum. Non enim
 115 sic uenit ad nos ut dimitteret patrem ; a nobis iuit, iuit
 et non nos dimisit ; ad nos ueniet et illum non dimittet ².

104 natus : est *add. p maur.* || 106 uirgine Maria : Maria uirgine *transp. α maur.* || Ad nos accessit : acc. ad n. *transp. p maur.* || 108 naturae nostrae : -ra -tra *f* || enim : ad id *p maur.* || 109 non² : et *praem. α* || factus : est *add. p α maur.* || 113 caro : est *add. p α maur.* || 114 Non : Nec *p⁴ maur.* || 115 patrem : cum quo uiuit et regnat deus in saeculo saeculorum *add. α et sic desinit* || iuit¹ : ibit *f* || iuit² : ibit *f om. p maur.* || 116 dimisit : ut *supra lineam 2 m add. f* || ueniet : ueniret *f* || et² *om. f* || non *om. f* || dimittet : dimitteret *f*.

1. « Médiateur, qui est établi au milieu entre Dieu et les hommes, entre Dieu juste et les hommes injustes, homme juste au milieu, tenant son humanité d'en bas et sa justice d'en haut et pour cela au milieu, car il tient l'une d'ici et l'autre de là. S'il était tout entier de là-haut, il serait là-haut, et s'il était tout entier d'ici, il serait ici-bas, avec nous, il ne serait pas au milieu » (S. 240, 5). « Pour être au milieu, il a pris quelque chose qu'il n'était pas, mais pour que nous parvenions à lui, il est demeuré ce qu'il était. Car voici Dieu au-dessus de nous et nous voici au-dessous de lui et la distance entre nous est énorme, l'éloignement surtout du péché nous sépare et nous rejette

un homme pour concevoir. Chaque homme est né de deux êtres humains : son père et sa mère. Mais le Christ est né de l'Esprit-Saint et de Marie vierge. Il s'est approché de nous, mais il ne s'est pas beaucoup séparé de lui-même. Ou plutôt il ne s'est jamais séparé de lui-même, étant Dieu il a ajouté à ce qu'il était notre nature humaine. En effet il s'est adjoint ce qu'il n'était pas, il n'a rien perdu de ce qu'il était. Devenu fils d'homme, il n'a pas cessé d'être fils de Dieu.

C'est pour cela qu'il est le médiateur, au milieu ¹. Pourquoi : au milieu ? Ni en haut, ni en bas. Comment ni en haut, ni en bas ? Ni en haut parce qu'il est chair, ni en bas parce qu'il n'est pas pécheur. Et cependant, en tant que Dieu, toujours en haut. Il n'a pas quitté le Père pour venir vers nous ; il est parti de chez nous, il est parti et ne nous a pas quittés ; il viendra vers nous sans le quitter ².

loin de lui. Pour couvrir de si grands espaces, par où passerions-nous pour parvenir à Dieu ? Dieu lui-même demeure Dieu. L'homme s'ajoute à Dieu et devient avec lui une seule personne, qui n'est pas un demi-dieu, un dieu qui ne serait qu'en partie dieu et un homme qui ne serait qu'en partie homme, mais Dieu tout entier, homme tout entier, Dieu libérateur, Dieu médiateur, pour que nous allions par lui vers lui ; et non pas, vers lui sans doute, mais par un autre ; pour que nous allions par ce qui en lui est nôtre vers lui qui nous a faits » (S. 293, 1).

2. « Notre Seigneur Jésus-Christ n'est pas descendu du Père de telle sorte qu'il quittât le Père et de même il est monté loin de nous et il ne s'est pas éloigné de nous » (S. *Guelf.* 13, 2). « Où se trouve le Christ ? A la droite du Père, car « il est monté au ciel ». Il est bien loin ! Qui peut y monter, qui peut le toucher ? Mais s'il est loin de vous, comment peut-on vous dire sans mentir : Le Seigneur est avec vous ? C'est qu'il est assis à la droite du Père et qu'en même temps il n'est pas sorti de vos cœurs » (S. *Morin* 6, 3).

SERMO CCXXVII

SERMO BEATI AVGVSTINI EPISCOPI DE SACRAMENTIS HABITVS DIE SANCTO PASCHAE

Memor sum promissionis meae. Promiseram enim uobis,
5 qui baptizati estis, sermonem quo exponerem mensae do-
minicae sacramentum¹ quod modo etiam uidetis et cuius
nocte praeterita participes facti estis. Debetis scire quid
accepistis, quid accepturi estis, quid cottidie accipere
debeatis².

10 Panis ille quem uidetis in altari sanctificatus³ per uer-
bum dei, corpus est Christi. Calix ille, immo quod habet
calix, sanctificatum per uerbum dei, sanguis est Christi.
Per ista uoluit dominus Christus commendare corpus et
sanguinem suum quem pro nobis fudit in remissionem
15 peccatorum. Si bene accepistis, uos estis quod accepistis.

f Homillaire de FLEURY. PARIS B. N. n. a. l. 1599 (VIII) *Fleury-sur-Loire*,
fol. 22^v.

p Homillaire des *Sancti catholici Patres*, accord des mss :

*p*² TROYES B. M. 219 (XII) *Clairvaux*, fol. 156.

*p*⁴ LONDRES B. M. Arundel 105 (XII) *Bohéries*, fol. 130..

*p*⁵ PARIS B. N. lat. 804 (XII) probabl. *Tarragone*, fol. 145.

maur. Édition des Mauristes.

Inscriptio ex p Item alius sermo corpus et sanguini (*post i³ littera erasa*)
Christi quo expositio sacramenti *inscribitur quod intellectu caret f* || 6 quod
modo : quomodo *f* || 7 participes : iam *praem. p* || 11 est Christi : Christi est
transp. p² 5 || 12 per uerbum : perbum (-*ver-sup. lineam 2 m.*) *f* || est Christi :
Christi est *transp. p² 5* || 13 Christus *om. p⁴* || 14 nobis : uobis *p⁵* || 15 uos e.
q. accepistis om. p

SERMON 227

SERMON DU BIENHEUREUX AUGUSTIN ÉVÊQUE SUR LES MYSTÈRES LE SAINT JOUR DE PÂQUES

Je n'ai pas oublié ma promesse. Je vous avais
promis, à vous qui avez été baptisés, un entretien sur
le sacrement de la table du Seigneur¹ que vous voyez
maintenant encore et auquel vous avez pris part la nuit
dernière. Vous devez savoir ce que vous avez reçu, ce
que vous recevrez, ce que vous devriez recevoir chaque
jour².

Ce pain, que vous voyez sur l'autel, sanctifié par la
parole de Dieu³ est le corps du Christ. La coupe ou
plutôt le contenu de la coupe sanctifié par la parole de
Dieu est le sang du Christ. Par eux, le Seigneur Christ
a voulu nous confier son corps et son sang, qu'il a répandu
pour nous en rémission de nos péchés. Si vous les avez
reçus dans de bonnes dispositions, vous êtes ce que vous

1. C'est la catéchèse traditionnelle sur l'eucharistie (cf. *S.* 228, 3, l'énu-
mération des catéchèses d'initiation) qui se faisait, à Hippone, le jour même
de Pâques, au cours de l'oblation à laquelle les « nouveau-nés » participaient
pour la deuxième fois. Dans la prédication qui n'était pas destinée aux seuls
fidèles, on s'abstenait de faire une allusion trop précise à l'eucharistie (cf.
S. 232, 7 ; 234, 2 ; 235, 3 ; *Mai* 86, 3 ; 132, 1 ; *In Io. Eu.* 11, 3).

2. La célébration eucharistique était quotidienne à Hippone. Cf. *MA*, I
p. 261, lignes 3 et 21 et *S.* 57, 7 ; 334, 3, etc. De même à Milan, cf. AMBROISE,
De sacramentis V. 25 : *Accipe quotidie quod quotidie tibi prosit*. L'usage n'était
pas le même dans toutes les églises. Cf. AUGUSTIN, *Epist.* 54, 2.

3. *Sanctificatus* et plus loin *sanctificationem* désignent le pain consacré et
la consécration. CYPRIEN usait du même terme : *in sanctificando calice*
(*Epist.* 63, 13). AMBROISE emploie le mot *consecratio* (*De sacramentis* IV, 14,
16 ; *De mystertis* 54).

Apostolus enim dicit : *Vnus panis, unum corpus multi sumus* ^a. Sic exposuit sacramentum mensae dominicae : *Vnus panis, unum corpus multi sumus*. Conmendatur uobis in isto pane quomodo unitatem amare debeatis. Num-
 20 quid enim panis ille de uno grano factus est ? Nonne multa erant tritici grana ? Sed antequam ad panem uenirent separata erant ; per aquam coniuncta sunt post quamdam contritionem ¹. Nisi enim molatur triticum et per aquam conspergatur, ad istam formam minime uenit quae panis
 25 uocatur. Sic et uos ante ieiunii humiliatione et exorcismi sacramento quasi molebamini. Accessit baptismum et aqua quasi conspersi estis ut ad formam panis ueniretis.
 * Sed nondum est panis sine igne. Quid ergo significat ignis, hoc est chrisma olei ² ? Etenim ignis nutritor ³ spiritus sancti est sacramentum. In actibus apostolorum aduertite
 30 quando legitur ; modo enim incipit liber ipse legi : hodie coepit liber qui uocatur actuum apostolorum. Qui uult

16 enim om. p⁴ || 18 uobis om. p⁵ || 19 amare : ament p⁴ || debeatis om. p⁴ || 22 post : et praem. p || 24 conspergatur : et add. f || quae deleuit f || 25 ieiunii : ieiunius f || et² om. f || exorcismi : -mis f || 26 sacramento om. f || molebamini : lebamini (post correct. 2 m. lauamini) f || Accessit : Accedit f || 27 quasi om. f || conspersi : -sparsi f || 29 olei : oleum p maur. || nutritor coniectura correxi nutrit dein una uel altera littera erasa quid primum habuerit incertum nutritus suppl. 2 m. f nostri p maur. Quid ergo significat ignis ? hoc est chrisma. Oleum etenim ignis nostri spiritus sancti est sacramentum sic interpunx. maur. || 30 aduertite : aduerte f || 31 enim om. p maur.

a. I Cor. 10, 17

1. Argument traditionnel depuis IRÉNÉE (*Aduers. Haeres.* 3, 17 (2)). Cf. CYPRIEN : Quo et ipso sacramento populus noster ostenditur adunatus ; ut, quemadmodum grana multa in unum collecta et commolita et commixta panem unum faciunt, sic in Christo, qui est panis caelestis unum sciamus esse corpus, cui coniunctus sit noster numerus et adunatus (*Epist.* 63, 13).

2. γρίσμα signifie plutôt onguent qu'onction, cependant le sens d'onction est très net dans l'Exode, ou encore chez Jean (*I Jn* 2, 20 ; 2, 27), ainsi que chez Clément d'Alexandrie (cf. J. YSEBAERT, *Greek Baptismal Terminology*, Nimègue 1962). Dans le latin chrétien, chrisma signifie tantôt l'onguent (le

avez reçu. L'apôtre dit en effet : « Nous sommes nombreux, mais un seul pain, un seul corps ^a. » C'est ainsi qu'il explique le sacrement de la table du Seigneur : « Nous sommes nombreux, mais un seul pain, un seul corps. » Il vous est prouvé avec ce pain combien vous devez aimer l'unité. Car ce pain est-il fait d'un seul grain ? Les grains de blé n'étaient-ils pas au contraire fort nombreux ? Mais avant d'être du pain, ils étaient séparés ; ils ont été liés par de l'eau, après avoir été broyés ¹. Si le blé n'est pas moulu et pétri avec de l'eau, il n'arrivera pas du tout à former cette chose qui se nomme pain.

Vous aussi vous avez commencé par passer en quelque sorte sous la meule de l'humiliation du jeûne et du sacrement de l'exorcisme. Vint le baptême et avec l'eau vous avez été en quelque sorte pétris pour devenir du pain. Mais sans le feu, ce n'est pas encore du pain. Que symbolise donc le feu, c'est-à-dire l'onction d'huile ² ? Assurément l'huile nourricière ³ du feu est le sacrement du Saint-Esprit. Remarquez ce qu'on lit dans les Actes des Apôtres. On vient à l'instant de commencer la lecture de ce livre. C'est aujourd'hui qu'on commence la lecture du livre intitulé Actes des Apôtres. Qui veut

chrême), cf. OPTAT DE MILÈVE 7, 4 ; tantôt l'onction, cf. TERTULLIEN, *De baptismo* 7 : a chrismale quod est unctio.

3. Le mot nutritor est attesté en latin comme masculin de nutrita. QUINTIEN LIEN le cite (*Inst. Orat.* I, IV, 28). OPTAT DE MILÈVE l'emploie au sens figuré : nutritores mali (1, 15). Augustin de même : sub Ambrosio nutritore (*Confessions* 8, 6, 15) et dans le S. 23, 3 où PAUL (à partir de *I Thess.* 2, 7 : nutrita fouens filios suos) est qualifié de nutritor et fotor. — Le rapport de l'huile et du feu (ignis nutritor) nous apparaît de moins en moins clairement (« jeter de l'huile sur le feu » est devenu un proverbe dénué de sens). Par là même s'obscurcit pour nous le symbolisme : Huile/onction/Esprit, qui repose sur le rapport Huile/feu/Esprit. OPTAT DE MILÈVE 7 : Oleum quod in nomine Christi confectum est... unde accenderetur lumen mentis. Ailleurs sont énumérées les diverses utilisations, profanes et sacrées, de l'huile : Oleum... in sapore, in lumine etiam in sancto chrismate simpliciter erogatur (*ibid.* 3, 4). — SAINT THOMAS : Quid enim sensibilibus spiritus sanctus super eos descendit in specie ignis ad eandem significationem refertur ad quam refertur oleum, nisi quod ignis habet uim actiuam, oleum autem habet uim passiuam in quantum est materia et fomentum ignis (III, 72, art. 2).

proficere, habet unde. Quando conuenitis ad ecclesiam, tollite fabulas uanas, intenti estote ad scripturas¹. Codices uestri nos sumus. Adtendite ergo et uidete qua uenturus est pentecoste spiritus sanctus. Et sic ueniet : in linguis igneis se ostendit. Inspirat enim caritatem qua ardeamus in deum et mundum contemnamus et foenum nostrum exuratur et cor quasi aurum purgetur. Accedit ergo spiritus sanctus, post aquam ignis et efficitur panis quod est corpus Christi. Et ideo unitas quodam modo significatur.

Tenetis sacramenta ordine suo. Primo, post orationem², admonemini sursum habere cor ; hoc decet membra Christi. Si enim membra Christi facti estis, caput uestrum ubi est ? Membra habent caput. Si caput non praecessisset, membra non sequerentur. Quo iuit caput nostrum ? Quid reddidistis in symbolo ? *Tertia die resurrexit a mortuis, ascendit in caelum, sedet ad dexteram patris*. Ergo in caelo caput nostrum. Ideo cum dicitur : *Sursum cor*, respondetis : *Habemus ad dominum*. Et ne hoc ipsum quod cor habetis sursum ad dominum, tribuatis uiribus uestris, meritis uestris, laboribus uestris, quia dei donum est sursum habere cor, ideo sequitur episcopus uel presbiter qui offert et dicit — cum responderit populus : *Habemus ad dominum sursum cor* — : *Gratias agamus domino deo nostro quia*

34 estote : state *f* || 35 qua : quia *p maur.* || pentecoste *om. p* || 38 contemnamus mundum *transp. p maur.* || 41 quodam modo : quomodo *fp maurinos secuta correxi* || 42 Primo : prior (prius 2 *m.*) *f* || 43 admonemini : admoniti *f* || decet : docentur *p* || 45 Si : Sic *f* || caput² *om. f* || 46 nostrum : uestrum *p⁴⁵ maur.* || Quid : Quod *f* || reddidistis : reddistis *f* || 47 symbolo : symbolum *f* || Tertia : -tio *p²* || 48 caelo : est *add. p maur.* || 49 cum dicitur *om. f* || 50 ne : nec *f* || 51-52 meritis uestris laboribus uestris *om. per homoeot. p* || 52 donum dei *transp. p²* || 53 cor : gratias agamus domino deo nostro quia sursum cor habetis *add. p⁶* || 53-54 qui offert... populus *om. f* || 54 habemus : habetis *p*

1. « Ceux qui dans l'assemblée prêtent une oreille attentive aux Lecteurs, qui ne portent pas dans cette enceinte les soucis de leur propre maison, qui ne se délectent pas à des papotages (*domesticis fabulis*), qui viennent ici non

faire des progrès peut en tirer profit. Quand vous vous réunissez pour l'assemblée, cessez vos inutiles bavardages, soyez attentifs aux Écritures¹. Nous sommes vos livres. Réfléchissez donc et regardez par quelle voie le Saint-Esprit doit venir à la Pentecôte. Voici comment il viendra : il se montre en langues de feu. Il nous insuffle la charité pour que, par elle, nous soyons enflammés pour Dieu et méprisions le monde, que nous fassions brûler nos scories et que notre cœur soit purifié comme l'or. Vient donc l'Esprit-Saint, après l'eau, le feu, et vous devenez le pain qui est le corps du Christ. Ainsi en quelque sorte est symbolisée l'unité.

Vous connaissez les mystères dans leur déroulement. En premier lieu, après la prière², on vous invite à tenir votre cœur en haut ; cela convient à des membres du Christ. En effet si vous êtes devenus membres du Christ, où se trouve votre tête ? Les membres du corps ont une tête. Si la tête n'avait pas dirigé le mouvement, les membres ne suivraient pas. Où est allée notre tête ? Qu'avez-vous récité dans le symbole ? « Le troisième jour il est ressuscité des morts, il est monté au ciel, s'est assis à la droite du Père. » C'est donc au ciel qu'est notre tête. Aussi quand on dit : « Le cœur en haut ! » vous répondez : « Nous le tenons vers le Seigneur. » Et pour que vous n'attribuiez pas ce fait, d'avoir votre cœur vers le Seigneur, à vos propres forces, à vos propres mérites, à vos propres efforts, car c'est un don de Dieu d'avoir son cœur en haut, l'évêque, ou le prêtre qui offre, après la réponse du peuple : « Nous tenons notre cœur en haut vers le Seigneur », continue : « Rendons grâces au Seigneur notre Dieu », parce que nous tenons notre

pour trouver avec qui parler de sujets futiles, mais pour y entendre en commun des vérités utiles... » (S. 32, 2).

2. Prière qui suivait la Liturgie de la Parole avant le renvoi des Catéchumènes. Plusieurs sermons se terminent par une prière ; assez souvent le tachygraphe se contente de noter : « *Conuersi ad dominum*, etc. ». Dans la Lettre 29, 7, Augustin raconte : « Cela dit, j'ai rendu le livre et j'ai invité à la prière (*imperata oratione*)... ». Nous avons un écho de cet appel à la prière dans le S. 232. 8 : *Orate, paenitentes...*, appel adressé cette fois-ci aux Pénitents — et dans une circonstance indéterminée.

sursum cor habemus. *Gratias agamus*, quia nisi donaret in terra cor haberemus. Et uos adtestamini dicentes : *Dignum et iustum est ut ei gratias agamus qui nos fecit sursum ad nostrum caput habere cor*¹.

60 Deinde post sanctificationem sacrificii dei, quia nos ipsos uoluit esse sacrificium suum, quod demonstratum est ubi impositum est primum illud sacrificium dei et nos — id est signum rei — quod sumus², ecce ubi est peracta sanctificatio dicimus orationem dominicam³, quam accepistis et reddidistis. Post ipsam dicitur : *Pax uobiscum* et osculantur christiani in osculo sancto. Pacis signum est : sicut ostendunt labia, fiat in conscientia, id est quomodo labia tua ad labia fratris tui accedunt, sic cor tuum a corde eius non recedat⁴.

70 Magna ergo sacramenta et ualde magna. Vultis nosse quomodo commendentur ? Ait apostolus : *Qui manducat corpus Christi aut bibit calicem domini indigne, reus est corporis et sanguinis domini*^a. Quid est indigne accipere ? Contemptibiliter accipere, irridenter accipere. Non tibi

56-57 Gratias... haberemus om. p || 57 dicentes om. p² maur. || 58 est : dicentes add. p² maur. || ei : et p || agamus : ei add. p || 60 quia : qua p² || 62 ubi : ibi f || 65 reddidistis : credidistis f || 66 pacis : quod praem. p || 67 sicut : si quod p || 68 tua om. f || labia² : labiam f || tuum om. f || 69 eius om. f || 71 commendentur : -dantur p⁴ -datur p⁶ || 72 bibit : bibat f || indigne calicem domini transp. p || est : erit p² maur. || 73 sanguinis : sanguis f || 74 irridenter accipere om. f || tibi om. f

a. I Cor. 11, 27.

1. Le Sermon *Guelf.* 7 et le S. 227 nous restituent, à eux deux, le dialogue de la préface en son entier (*Dominus uobiscum, Guelf.* 7, 3). *Sursum cor* est la formule constante chez Augustin. Au contraire CYPRIEN disait : *Sursum corda* (*De oratione dominica* 3).

2. Ce texte difficile est éclairé par *De ciuitate dei* 10, 6 : ... *quod totum sacrificium ipsi nos sumus... Hoc est sacrificium Christianorum « multi unum corpus sumus in Christo ».* *Quod etiam sacramento altaris fidelibus noto frequentat ecclesia ubi ei demonstratur quod in ea re quam offert, ipsa offeratur.* On notera le parallélisme formel des deux textes : *nos ipsos uoluit esse sacrificium suum* (227) et *corpus enim nostrum sacrificium est* (Ciu.dei); *quod demonstratum est ubi...* (227) et *ubi ei demonstratur quod...* (Ciu. dei); *signum rei* (227) et

cœur en haut, « rendons grâces », car si ce n'était pas un de ses dons, nous aurions notre cœur à terre. Et vous l'attestez en disant : « Il est convenable et juste » que nous lui rendions grâces, à lui qui a fait que nous tenions notre cœur en haut vers notre tête¹.

Ensuite, après la sanctification du sacrifice de Dieu, parce qu'il a voulu que nous soyons nous-mêmes son sacrifice, ce qui est clairement indiqué dès qu'a été déposé ce sacrifice de Dieu que nous sommes nous aussi² — ou plutôt le signe qui nous représente — voici donc qu'est achevée la sanctification, nous disons la Prière du Seigneur³ que vous avez apprise et récitée. Ensuite on dit : « La paix soit avec vous », et les chrétiens se donnent un saint baiser. Il est le signe de la paix. Ce qu'expriment les lèvres doit se réaliser dans la conscience, c'est-à-dire que, de même que tes lèvres s'approchent des lèvres de ton frère, de même ton cœur ne doit pas s'éloigner de son cœur⁴.

Ce sont donc de grands, de très grands mystères. Veux-tu savoir à quelles conditions ils nous sont confiés ? L'apôtre dit : « Celui qui indignement mange le corps du Christ ou boit la coupe du Seigneur se rend coupable du corps et du sang du Seigneur^a. » Que signifie recevoir indignement ? Recevoir avec dérision, recevoir avec

in ea re (Ciu.dei); *ubi impositum est illud sacrificium* (227) et *in ea re quam offert* (Ciu.dei).

3. L'autel (*altare, mensa domini*) est appelé aussi le « lieu de la prière » (*locus orationis*). Cf. S. 49, 8 : « Voici qu'après la prédication, on renvoie les catéchumènes, les fidèles vont rester, on s'approchera du lieu de la prière... ».

4. La récitation de la prière du Seigneur s'accompagnait de deux gestes du célébrant et des fidèles : on se frappe la poitrine à *Dimitte nobis debita nostra* (cf. S. 351, 6); on scelle le *Sicut et nos dimittimus* par le baiser de paix (cf. TERTULLIEN, *De oratione* 18 : *osculum pacis quod est signaculum orationis*). Dans la langue des chrétiens, *petere aliquem ad pacem* devient synonyme d'embrasser (cf. *Epist.* 153, 10). Cependant le baiser de paix prend un sens plus large du fait que *pax* désigne surtout, à l'époque d'Augustin, l'unité de l'Église. Au iv^e siècle, l'inscription funéraire *fidelis in pace* désigne expressément que le chrétien baptisé est mort dans la communion catholique, aussi la formule fut-elle bannie par les Donatistes qui la remplacèrent par *fidelis in fide euangelii* (cf. E. MAREC, *Monuments chrétiens d'Hippone*, Paris 1958, p. 66, note 2).

75 uideatur uile, quia uidēs. Quod uidēs transit, sed quod significatur inuisibile non transit, sed permanet. Ecce accipitur, comeditur, consumitur. Numquid corpus Christi consumitur? numquid ecclesia Christi consumitur? numquid membra Christi consumuntur? Absit. Hic 80 mundantur, ibi coronantur. Manebit ergo quod significatur, quamquam transire uideatur illud quod significat. Sic ergo accipite ut uos cogitetis, unitatem in corde habeatis, sursum cor semper figatis. Spes uestra non sit in terra, sed in caelo; fides uestra firma sit in deum, 85 acceptabilis sit deo. Quia quod modo hic non uidetis et creditis, uisuri estis illic, ubi sine fine gaudebitis.

76 inuisibile : -bili p² 5 || sed permanet om. f || 79 consumuntur : -mentur f || Absit om. f || 80 significatur : aeternaliter add. p maur. || 81 quamquam : quam (-quam 2 m.) f || significat : correxi significatur f illud quod significat om. p maur. || 82 unitatem : ut praem. maur. || 83-84 non sit... in

mépris. Ne prends pas cela pour chose vulgaire parce que tu le vois de tes yeux. Ce que tu vois passe, l'invisible qui est manifesté ne passe pas, mais demeure. Voici qu'on le reçoit, qu'on le mange, qu'on le détruit... Le corps du Christ est-il détruit? L'Église du Christ est-elle détruite? Les membres du Christ sont-ils détruits? Non certes! Ici ils sont purifiés, là-haut couronnés. Par conséquent ce qui est signifié demeurera quoique ce qui signifie semble passer. Recevez-le donc pour y conformer votre pensée, pour conserver l'unité dans vos cœurs, pour fixer votre cœur en haut. Ne placez pas votre espoir sur la terre, mais dans le ciel; que votre foi en Dieu soit solide, que Dieu daigne l'agréer. Ce que vous ne voyez pas ici maintenant et que vous croyez, vous le verrez là-haut où sans fin vous vous en réjouirez.

caelo om. f || 84 in deum om. f || 85 acceptabilis sit deo om. f || quod modo : modo quod f || hic om. f || 86 illic ubi sine fine om. f || gaudebitis : et praem. f.

SERMO CCXXXI

SERMO HABITVS SECVNDA FERIA

1. Resurrectio domini nostri Iesu Christi ex more legitur his diebus ex omnibus libris sancti euangelii. In hac
lectione animaduertimus quomodo ipse discipulos suos,
5 prima membra sua, haerentes lateri suo, obiurgauit dominus Iesus, quia quem dolebant occisum fuisse non credebant uiuum esse. Patres fidei nondum fideles, magistri ut crederet totus orbis terrarum quod praedicaturi fuerant et propter quod fuerant morituri, nondum credebant. Quem
10 uiderant mortuos suscitasse non credebant resurrexisse. Merito ergo obiurgabantur. Ostendebantur sibi ut innotescerent sibi qui essent per se ipsos, qui futuri essent per illum. Sicut etiam Petrus demonstratus est sibi, quando domini imminente passione praesumpsit et ueniente ipsa
15 passione titubauit. Vidit se in se, doluit se in se, fleuit se in se; conuersus est ad eum¹ qui fecerat se². Ecce isti

f Homiliaire de FLEURY. PARIS B. N. n. a. l. 1599 (viii) *Fleury-sur-Loire*, fol. 24.

p Homiliaire des *Sancti catholici Patres*, accord des mss :

p² TROYES B. M. 219 (xii) *Clairvaux*, fol. 160v.

p⁴ LONDRES B. M. Arundel 205 (xii) *Bohéries*, fol. 134.

p⁵ PARIS B. N. lat. 804 (xii) probablement *Tarragone*, fol. 146v.

p⁷ PARIS B. N. lat. 12409 (xii) *Corbie*, fol. 5.

α WROCLAW (Breslau). Bibl. Univ. I. F. 123 (xv) *Dominicains de W.*, fol. 327.

maur. Édition des Mauristes.

1 *Inscriptio ex f* Sermo beati Augustini episcopi p α || 4 animaduertimus : -tistis p²⁴⁵ -titis P⁷ || ipse om. α || suos cm. p²⁴ maur. || 5 obiur-

SERMON 231

SERMON DU LUNDI DE PÂQUES

1. Suivant l'usage, nous lisons en ces jours la résurrection de notre Seigneur Jésus-Christ dans chacun des livres du saint évangile. Dans la lecture d'aujourd'hui, nous avons remarqué les reproches que le Seigneur Jésus adresse à ses disciples, les premiers de ses membres, attachés à son côté, parce qu'ils n'arrivaient pas à croire vivant celui qu'ils pleuraient mort. Nos pères dans la foi n'avaient pas encore la foi, les maîtres par qui le monde entier allait croire ce qu'ils allaient prêcher et ce pour quoi ils allaient mourir, ne croyaient pas encore. Ils l'avaient vu ressusciter les morts, mais ils ne croyaient pas qu'il fût lui-même ressuscité. Ces reproches étaient par conséquent bien mérités. Ils recevaient la claire révélation de ce qu'ils étaient par eux-mêmes et de ce qu'ils seraient désormais par lui. Ainsi Pierre apprit à se connaître quand, trop sûr de lui à la veille de la passion du Seigneur, il chancela à l'heure de la passion. Il se vit alors réduit à lui-même, souffrit de ce qu'il était, pleura de ce qu'il était et se tourna¹ vers celui qui l'avait fait². Voici donc qu'ils ne croyaient pas

gaut : ob iurgauit f || 5-6 domin. Iesus om. p || 8 quod om. α || 9 morituri : mortui α || 11 obiurgabantur : obiugabantur f obiurgantur α || 11-12 ut innot. sibi om. p || 12 qui¹ : quid α || qui² : quid f α || 13 etiam : enim α sic etiam maur. || 15 passione om. p⁴ 5⁷ || 16 se² om. α

1. Mot lourd de sens pour les « nouveau-nés » de la nuit de Pâques. *Conuertit ad dominum* est le rite baptismal qui désigne l'engagement dans la foi.

2. Allusion (qui revient fréquemment dans la polémique antipélagienne)

adhuc nondum credebant, in lectione ista nondum credebant, cum iam uiderent. Qualis illius dignatio, qui nobis dedit credere quod nondum uidemus. Nos credimus eorum
 20 uerbis, illi non credebant oculis suis.

2. Resurrectio autem domini nostri Iesu Christi noua uita est credentium in Iesum. Et hoc est sacramentum passionis et resurrectionis eius, quod ualde nosse et agere debetis¹. Non enim sine causa uita uenit ad mortem, non
 25 sine causa fons uitae, unde bibitur ut uiuatur, bibit hic calicem qui ei non debebatur². Non enim Christo debetur mori. Vnde uenerit mors, originem si quaeramus, pater mortis peccatum est. Si enim numquam peccaretur, nemo moreretur. Legem dei, hoc est praeceptum dei, cum
 30 condicione homo primus accepit, ut si seruaret, uiueret, si corrumperet, moreretur. Non sese credendo moriturum fecit unde moreretur et inuenit uerum fuisse quod dixerat qui legem dederat. Inde mors, inde mortalis, inde labor, inde miseria, inde etiam post mortem primam mors se-
 35 cunda³, id est, post mortem temporalem mors sempiterna. Huic ergo condiconi mortis, his legibus inferni obstrictus nascitur omnis homo; sed praeter illum hominem qui homo factus est ne periret homo.

17 nondum : non p maur. || in lectione ista nondum credebant om. p. α maur. || 18 cum iam uiderent om. f || Qualis dignatio : o qualis et quanta illius pia dignatio dignaque pietas p || 19 nondum : non p maur. || uidemus : uidimus p²⁵⁷ || 19-20 uerbis eorum transp. f || 21 Christi om. α || 22 Iesum : illum p⁴ || 23 agere : credere p || 25 unde bibitur : undebetur bibet f unde uiuitur p⁵ || ut uiuatur om. f α || hic : hunc p² α maur. || 26 debebatur : debatur f || 27 mori : mors p²⁵⁷ || si : ipsi f Christi α ipsius maur. || 29 moreretur : moritur f moremur p⁴ || 31 sese : se p⁷ || credendo : credendum f || 33 inde mortalis om. α || 34 post mortem om. α || primam : prima α || secunda om. α || 35 id om. f || 36 ergo om. α || condiconi : -nis f || mortis : obnoxius add. α || obstrictus : constrictus α || 37 sed om. α

au Psaume 99, 3 : « C'est lui qui nous a faits et non pas nous-mêmes. » Cf. H. RONDER, « Essais sur la chronologie des Enarrationes in Psalmos de S. Augustin, » *Bulletin de Littérature Ecclésiastique* 1960, p. 259.

1. « En vivant bien, commencez à mener spirituellement (*spiritualiter agere*)

encore, dans la lecture que l'on vient de faire ils ne croyaient pas encore, et pourtant ils voyaient. Quelle marque de bonté de sa part qu'il nous ait donné de croire ce que nous ne voyons pas. Nous croyons leur parole, eux n'en croyaient pas leurs propres yeux.

2. La résurrection de notre Seigneur Jésus-Christ est une vie nouvelle pour ceux qui croient en Jésus. C'est là le mystère de sa passion et de sa résurrection que vous devez parfaitement connaître et vivre¹. Ce n'est pas pour rien que la vie est venue à la mort, ce n'est pas pour rien que, source de vie où l'on s'abreuve pour vivre, il s'est abreuvé d'une coupe qui ne lui était pas due², car la mort n'était pas due au Christ. Si nous cherchons d'où est venue la mort, si nous cherchons son origine, le péché est père de la mort. S'il n'y avait jamais de péché, personne ne mourrait. Le premier homme a reçu la loi de Dieu, le commandement de Dieu, avec la condition que, s'il le gardait, il vivrait, s'il la détruisait, il mourrait. En ne croyant pas qu'il pourrait mourir, il a été cause de sa propre mort. Il s'est rendu compte alors que celui qui lui avait donné la loi avait dit vrai. De là la mort, de là une condition mortelle, de là la peine, de là le malheur, et une seconde mort³ après la première, après la mort temporelle la mort éternelle. Tout homme naît lié à cette condition de mort, à cette loi de l'enfer, sauf l'homme qui s'est fait homme pour que l'homme ne meure pas.

la vie que le Christ nous a montrée en son corps ressuscité » (*S. Guelferbylanus* 9, 4).

2. Pour Pâques et les premiers jours de l'Octave, fréquentes allusions au Psaume 35. Pour les nouveaux baptisés, le Christ est lui-même *Fons uitae*. Le S. 233 commente le psaume dans son ensemble; cf. aussi *In Io. Eu.* 34, 3, 4, 5.

3. « Ce jugement pour lequel ressuscitent les impies s'appelle la seconde mort. Chrétien, pourquoi craindre la première ? » (*S.* 344, 4). L'expression a sa source dans l'Apocalypse 20, 14 et 21, 8. J. C. PLUMPE (« Mors secunda » dans *Mélanges J. de Ghellinck*, t. I, p. 387) note que le concept tient une place particulièrement importante dans le livre XIII de la Cité de Dieu. L'emploi fréquent de cette expression, tant chez Augustin que chez les autres africains, fait penser qu'elle était d'un usage courant au moins en Afrique. Le prédicateur éprouve cependant ici le besoin de l'expliquer.

Non enim legibus mortis uenit obstrictus, ideo dicitur
 40 in psalmo : *Inter mortuos liber* ^a. Quem sine concupiscentia
 uirgo concepit, quem uirgo peperit — et uirgo permansit,
 qui uixit sine culpa, qui non est mortuus propter culpam,
 communicans nobiscum poenam, non communicans culpam — *poena culpae mors* ^b — dominus Iesus Christus
 45 mori uenit, peccare non uenit.

Communicando nobiscum sine culpa poenam et culpam
 soluit et poenam ¹. Quam poenam soluit ? Quae nobis debebatur post istam uitam. Ergo crucifixus est ut in cruce ostenderet ueteris hominis nostri occasum et resurrexit ut
 50 in sua uita ostenderet nostrae uitae nouitatem. Sic enim docet doctrina apostolica : *Traditus est, inquit, propter peccata nostra et resurrexit propter iustificationem nostram* ^c. Huius rei signum circumcisio data erat patribus ut octaua die circumcideretur omnis masculus. Circumcisio fiebat
 55 *ex cultellis petrinis* ^d, quia *petra erat Christus* ^e. In ista circumcissione significabatur exspoliatio carnalis uitae octaua die per Christi resurrectionem. Septimus enim dies ebdomadis sabbato completur. Sabbato dominus iacuit in sepulchro, septimo sabbati ; resurrexit octauo. Resurrectio
 60 ipsius innouat nos. Ergo octauo die circumcidit nos. In ipsa spe uiuimus.

3. Audiamus apostolum dicentem : *Si resurrexistis cum*

39 mortis om. f α || uenit obs. : obs. uenit transp. α || 40 quem : et add. p maur. || 41 uirgo² om. p²⁵⁷ || 42 culpam : suam. Sed mortuus est propter nostram add. α || 43 communicans... culpam om. per homoeot. f α || 46 Communicando : -candum f || 47 Quam poenam : poenam quam f α || 49 nostri : hominis² add. p⁵ || 51 docet : docuit f α doctrina doc. transp. p⁷ || est inquit : inquit est α inquit f || 52 peccata : delicta f || 53 data : facta p²⁵⁷ || octaua : -uo p²⁴⁷ || 54 masculus : -culis f || 55 ex : in p²⁵⁷ maur. om. p⁴ || cultellis petrinis : -tellos -trinos f || 56 significabatur : om. p² significatur p⁵⁷ || octaua : -uo p α maur. quid est octauo die add. p || 57 per : post p || 59 septimo : -ma f maur. om. α || sabbati om. α || resurrexit om. α || octauo : -ua p² maur. autem die add. α || Resurrectio : Rectio (resur in margine) f resurgendo α || 60 ipsius om. α || innouat nos : nos innouauit α || die : resurgendo add. p² maur. || 61 ipsa om. α || spe : Christi add. α || uiuimus : uiuimus α

Lui n'est pas venu lié par une loi de mort, aussi est-il dit, dans le psalme, « libre entre les morts ^a ». Lui qu'une vierge a conçu en dehors de la concupiscentie, lui qu'une vierge a enfanté — et elle est demeurée vierge —, lui qui a vécu sans péché, qui n'est pas mort à cause du péché, partageant avec nous la peine non la faute — « la peine du péché, c'est la mort ^b » — le Seigneur Jésus-Christ est venu mourir, il n'est pas venu pécher.

En partageant avec nous la peine sans la faute, il nous a délivrés de la faute et de la peine ¹. De quelle peine nous a-t-il délivrés ? De celle que nous devons payer après cette vie. Il a donc été crucifié pour manifester sur la croix la mort du vieil homme qui était en nous, il est ressuscité pour manifester dans sa vie le renouveau de notre vie. Ainsi nous l'apprend la doctrine de l'apôtre : « Il a été livré pour nos péchés, il est ressuscité pour notre justification ^c. » En témoignage de quoi, la circoncision avait été donnée à nos pères. Tout mâle devait être circoncis le huitième jour. La circoncision devait se faire « avec des couteaux de pierre ^d », car « le Christ était la pierre ^e ». La circoncision symbolisait le dépouillement de la vie charnelle par la résurrection du Christ survenue le huitième jour. Car le septième jour de la semaine est occupé par le sabbat. Le jour du sabbat le Seigneur gisait au tombeau, le septième jour de la semaine, et il ressuscita le huitième. Sa résurrection nous donne une vie nouvelle, par conséquent au huitième jour il nous circonceit. Nous vivons dans cette espérance.

3. Écoutons la parole de l'apôtre : « Si vous êtes res-

a. Ps. 87, 6 || b. Rom. 6, 23. || c. Rom. 4, 25 || d. Cf. Jos. 5, 2 || e. I Cor. 10, 4

1. « O Seigneur Jésus, toi qui as souffert non pour toi mais pour nous, sans avoir commis de faute tu as supporté la peine due à la faute pour nous délivrer et de la peine et de la faute » (S. 136, 6). « Mais quand nous nous trouvons soumis à des peines qui nous venaient de nos fautes, notre Seigneur Jésus-Christ voulut être soumis aux mêmes peines que nous, sans qu'il y eût de sa faute. En subissant la peine sans avoir commis de faute, il a supprimé et la peine et la faute » (S. 240, 3).

Christo... * Quando resurgemus, qui nondum mortui sumus ? Quid est ergo quod uoluit dicere apostolus : Si resurrexistis cum Christo ? Numquid ille resurrexisset nisi prius mortuus fuisset ? Viuentibus loquebatur, nondum morientibus et iam resurgentibus. Quid sibi uult ? Videte quid dicat : Si resurrexistis cum Christo, quae sursum sunt sapite, ubi Christus est in dextera dei sedens ; quae sursum sunt quaerite, non quae super terram. Mortui enim estis ^b. Ipse dicit non ego et tamen uerum dicit et ideo dico et ego. Quare illud dico et ego ? Credidi propter quod locutus sum ^c. Si bene uiuimus, mortui sumus et resurreximus ; qui autem nondum mortuus est nec resurrexit, male adhuc uiuit ; si male uiuit non uiuit ; moriatur ne moriatur ¹. Quid est : moriatur ne moriatur ? Mutetur ne dampnetur. Si resurrexistis cum Christo, uerba repeto apostoli, quae sursum sunt sapite, ubi Christus est in dextera dei sedens ; quae sursum sunt quaerite, non quae super terram. Mortui enim estis et uita uestra abscondita est cum Christo in deo. Cum Christus apparuerit uita uestra tunc et uos cum illo apparebitis in gloria ^d. Haec sunt uerba apostoli. Ei qui nondum mortuus est, dico ut moriatur ; ei qui adhuc male

63 Quando : Quomodo maur. || resurgemus : resurgimus p α maur. || 64 resurrexistis : surrexistis α || 65 resurrexisset : resurrexit f α || 67 morientibus : morientis (-bus 2 m. in marg.) f || et om. f. α || Videte : et praem. f || 69 sapite : quaerite maur. || ubi... quaerite om. α || 70 quaerite : sapite maur. || 71 dicit : apostolus add. p maur. || et¹ : sed p⁴ α maur. || 72 Quare... ego om. per homoeot. f α || 74 nondum : non α || 75 si : qui α || 76 Mutetur ... dampnetur : mutemur... dampnemur f || 77 resurrexistis : consurrexistis α || 78 sapite : quaerite maur. || sedens : dicens f || 79 quaerite : sapite f maur. || 81 cum¹ : enim add. α || tunc om. α || 81-82 cum illo ap. : ap. cum illo transp. p⁴⁵⁷ α || 82 ei : et α || 83 ei : et α

a. Col. 3, 1. || b. Col. 3, 1-3 || c. Ps. 115, 1 || d. Col. 3, 1-3

1. Cf. *Confessions* (I, V, 5) : *Noli abscondere a me faciem tuam. Moriari ne moriar ut eam uideam*. Analysant ce texte, G. WIJDEVELD (« Sur quelques passages des *Confessions* de saint Augustin », dans *Vigiliae Christianae* 1956,

suscités avec le Christ *... » Quand ressusciterons-nous, nous qui ne sommes pas encore morts ? Qu'a voulu dire l'apôtre : « Si vous êtes ressuscités avec le Christ » ? Aurait-il pu ressusciter, lui, s'il n'était pas mort auparavant ? Or l'apôtre s'adressait à des vivants, à des gens qui n'étaient pas encore morts. Et cependant déjà ressuscités ? Qu'est-ce que cela signifie ? Voyez ce qu'il dit : « Si vous êtes ressuscités avec le Christ, goûtez les biens d'en haut, là où se trouve le Christ assis à la droite de Dieu. Cherchez les biens d'en haut, non ceux de la terre. Car vous êtes morts ^b. » C'est lui qui le dit, ce n'est pas moi ; mais il dit vrai, c'est pourquoi je le dis aussi... Pourquoi le dis-je aussi ? « J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé ^c. » Si nous vivons bien, nous sommes morts et ressuscités. Qui continue de vivre mal n'est ni mort ni ressuscité. Or qui vit mal ne vit pas. Qu'il meure pour ne pas mourir ¹. Qu'est-ce à dire : qu'il meure pour ne pas mourir ? Qu'il change pour ne pas être condamné. « Si vous êtes ressuscités avec le Christ — je répète les paroles de l'apôtre — goûtez les biens d'en haut, là où se trouve le Christ assis à la droite de Dieu. Cherchez les biens d'en haut, non ceux de la terre. Car vous êtes morts. Et votre vie est cachée en Dieu avec le Christ. Quand le Christ, votre vie, apparaîtra, alors vous aussi vous apparaîtrez avec lui dans la gloire ^d. » Telles sont les paroles de l'apôtre. A qui n'est pas encore mort, je dis de mourir ; à qui continue de mal vivre, je dis de changer. Car qui

p. 229-235) constate que, depuis toujours, les mots *moriari ne moriar ut eam uideam* ont donné un embarras considérable aux commentateurs et traducteurs des *Confessions*. Rappelant l'opinion de R. Guardini et de W. Thimme (le premier *moriari* se rapporte à la mort du « vieux homme » et le second à la mort spirituelle), il trouve que cette explication « est un peu recherchée » et propose de lire : *Moriarne ? Moriari ut eam uideam*. Dans notre texte, la formule est suivie de son explication, évitant ainsi tout embarras aux commentateurs et traducteurs. *L'acumen* « *moriari ne moriar, moriatur ne moriatur* » n'est pas une recherche de subtilité gratuite, mais se fonde sur le texte paulinien. (Pour s'en convaincre, il n'est que de le comparer à l'élan lyrique de Jean de la Croix qui, lui, repose précisément sur un simple jeu de mot : « Que muero porque no muero », dans un contexte d'ailleurs tout différent et avec un autre sens).

85 uiuit, dico ut mutetur. Si enim male uiuebat et iam non male uiuit, mortuus est ; si bene uiuit, resurrexit.

4. Sed quid est bene uiuere ? *Quae sursum sunt sapite, non quae super terram. Quamdiu terra es et in terram ibis*^{a 1}, quamdiu lingis terram — amando terram utique lingis terram — et efficeris eius inimicus de quo dicit psalmus :
 90 *Et inimici eius terram lingent*^b. Quid eratis ? Filii hominum. Quid estis ? Filii dei. *Filii hominum, quousque graui corde ? Vtquid diligitis uanitatem et quaeritis mendacium*^c ? Quod mendacium quaeritis ? Dico modo. Beati esse uultis scio. Da mihi hominem latronem, sceleratum, fornicato-
 95 rem, maleficum, sacrilegum, omnibus uitiiis inquinatum, omnibus flagitiis seu facinoribus obrutum, qui non uelit beatam uitam uiuere. Scio omnes uultis beate uiuere ; sed unde homo beate uiuit ? Hoc non uultis quaerere. Quaeris aurum quia putas te de auro beatum futurum ; sed aurum
 100 non facit beatum. Quare quaeris mendacium ? Quare uis esse in isto saeculo sublimatus ? Quia honore hominum et pompa saeculi putas te futurum beatum, sed pompa saeculi non facit beatum. Quare quaeris mendacium ?

Et quicquid hic aliud quaeris, cum saeculariter quaeris, cum amando terram quaeris, cum lingendo terram quaeris, propterea quaeris ut sis beatus ; sed nulla res terrena te faciet beatum. Quare non cessas quaerendo mendacium ?

Vnde ergo eris beatus ? *Filii hominum, quousque graui corde ?* Non uultis esse graui corde, qui terra oneratis cor

84 et iam : etiam p⁵ || 85 mortuus ... uiuit om. per homocot. f α || 86 sapite : -ere p²⁴ maur. || 87 et om. f α || ibis : uadis p maur. || 88 quamdiu : tamdiu p^{4 5 7} || lingis t. : t. lingis transp. p α || amando : manducando p || 90 hominum : -nis α || 91 hominum : -nis α || graui : graues sicut cetera infra maur. || 93 dico : dicam p || modo : mundum f α || 95 omnibus : in praem. α || 97 beatam uitam : beate p α maur. || beate : beatae f beatam uitam α || 98 hoc om. p^{5 7} || 99 putas : credis α || 100 non : praem. te p⁴ maur. add. te α || 102 beatum futurum transp. maur. || 102-103 sed... beatum om. per homocot. α || 103 facit : te praem. maur. || 105 cum²... quaeris om. per homocot. f || 107 faciet : facit p maur. || 108 quousque : usquoque α || 109 uultis : enim add. p²⁴ || terra : terreno mendatio α || oneratis : honoratis p⁴

vivait mal, mais a maintenant renoncé à mal vivre, celui-là est mort. S'il vit bien, il est ressuscité.

4. Qu'entendre par : bien vivre ? « Goûtez les biens d'en haut, non ceux de la terre. » « Aussi longtemps que tu es terre, tu iras vers la terre^{a 1}. » Aussi longtemps que tu lèches la terre — car en aimant la terre, il est évident que tu lèches la terre — tu es l'ennemi de celui dont on dit dans le psaume : « Ses ennemis lécheront la terre^b. » Qu'étiez-vous ? — Fils d'hommes. Qu'êtes-vous ? — Fils de Dieu. « Fils des hommes, jusques à quand ces cœurs lourds ? Pourquoi aimer la vanité et chercher le mensonge^c ? » Quel est le mensonge que vous cherchez ? Je vais vous le dire. Vous voulez être heureux, je le sais. Citez-moi un homme quel qu'il soit : voleur, criminel, débauché, malfaisant, sacrilège, souillé de tous les vices, chargé de toutes les turpitudes et de tous les forfaits, qui ne veuille pas être heureux. Je le sais bien, vous voulez tous vivre heureux. Mais qu'est-ce qui fait le bonheur de l'homme ? Cela vous ne voulez pas le chercher.

Tu cherches l'or, parce que tu penses que l'or te rendra heureux. Mais l'or ne rend pas heureux... Pourquoi chercher le mensonge ? Pourquoi veux-tu en ce monde une position élevée ? Parce que tu penses que l'estime des hommes et les fastes du monde te rendront heureux. Mais les fastes du monde ne rendent pas heureux... Pourquoi chercher le mensonge ?

Et tout ce que tu peux chercher d'autre ici, quand tu cherches à la façon du monde, quand tu cherches en aimant la terre, quand tu cherches en léchant la terre, c'est pour être heureux que tu le cherches ; mais rien de terrestre ne pourra te rendre heureux. Pourquoi ne cesses-tu de chercher le mensonge ?

Qu'est-ce donc qui te rendra heureux ? « Fils des hommes, jusques à quand ces cœurs lourds ? » Vous ne

a. Gen. 3, 19 || b. Ps. 71, 9 || c. Ps. 4, 3

1. C'est l'antique version africaine pour Gen. 3, 19 (*Pulvis es et in pulvere reuerteris*). Cf. P. MONCEAUX, *Histoire Littéraire de l'Afrique Chrétienne* I, p. 114.

110 uestrum ? Quousque fuerunt graui corde homines ? Antequam ueniret Christus, antequam resurgeret Christus, fuerunt homines graui corde. *Quousque graui corde ? Vt quid diligitis uanitatem et quaeritis mendacium ?* Volentes beati esse, eas res quaeritis unde miseri sitis. Fallit uos quod
115 quaeritis : mendacium est quod quaeritis ¹.

5. Beatus uis esse ? Ostendo si uis unde habes beatus esse. Sequere ibi : *Quousque graui corde ? Vt quid diligitis uanitatem et quaeritis mendacium ? Scitote. Quid ? Quoniam dominus magnificauit sanctum suum* ².

120 Venit Christus ad miserias nostras : esuriuit, sitiuit, fatigatus est, dormiuit, mira fecit, mala passus est, flagellatus est, spinis coronatus est, sputis inlitus est, alapis caesus, ligno confixus, lancea uulneratus, in sepulchro positus, sed tertio die resurgens, finito labore, mortua morte ³.

125 Ecce ibi oculum habete in eius resurrectione. Quia enim *magnificauit dominus sanctum suum* ⁴ ut resuscitaret eum a mortuis et daret ei honorem in caelo sedendi ad dexteram suam.

Ostendit tibi quid debeas sapere, si uis beatus esse. Hic
130 enim esse non potes. In hac uita beatus esse non potes. Nemo potest. Bonam rem quaeris, sed terra ista non est

110 Quousque : ergo usque α || 111 ueniret : ueniret ueniret p⁷ || 113 Volentes: nolentes f || beati esse : esse beati transp. p || 114 quod : quid α || 116 uis¹ : uir f || ostendo : -de p⁶ tibi add. α || habes : sis p maur. || 117 esse om. p maur. || Sequere ibi : si quae ibi f || Vt quid : Vt α || 118 Quid : inquit p²⁷ inquit p⁵ utique p⁴ || 119 magn. dominus transp p. ²⁴⁷ || 122 est¹ om. p⁷ || est² om. α || inlitus : inlitus f linitus α || 123 confixus : est add. f affixus α crucifixus p⁶⁷ || 124 resurgens : resurrexit p⁴ maur. || 125 ibi : ubi p⁶ || Quia : Quoniam p⁴⁵⁷ || enim : ita p² maur. om. α || 126 dominus om. α maur. || 127 sedendi : sedentem f sedenti α || 130 esse non potes² om. p || 131 Nemo : om. p quia praem. α beatus esse add. α || potest : post (-est super lineam 2 m.) f om. p || bonam : tu praem. p

a. Ps. 4,4.

1. Sur ce lieu commun, les développements parallèles abondent, par exemple S. Guelf. 12, 2 ; S. 108, 4, 5 ; En. in Ps. 33, II, 17.

2. Les Confessions (IX. IV, 8-9) relatent l'émotion d'Augustin catéchu-

voulez pas avoir le cœur lourd et vous le chargez du poids de la terre ! Jusques à quand les hommes eurent-ils des cœurs lourds ? Les hommes ont eu le cœur lourd jusqu'à ce que le Christ vint, jusqu'à ce que le Christ ressuscitât. « Jusques à quand ces cœurs lourds ? Pourquoi aimer la vanité et chercher le mensonge ? » Pour être heureux, vous cherchez des biens qui rendent malheureux. Vous vous trompez dans votre recherche, ce que vous cherchez est mensonge ¹.

5. Veux-tu être heureux ? Si tu le veux, je vais te montrer comment être heureux. Suis bien. « Jusques à quand ces cœurs lourds, pourquoi aimer la vanité et chercher le mensonge ? Sachez... » Quoi donc ? « Que le Seigneur a magnifié son saint ². »

Le Christ est venu vers nos misères : il a eu faim, il a eu soif, il s'est fatigué, il a dormi, il a fait des miracles, il a enduré la souffrance, a été flagellé, couronné d'épines, couvert de crachats, souffleté, il a été fixé au bois, blessé par la lance, déposé au tombeau, mais, ressuscitant le troisième jour, finie la souffrance, morte la mort ³ ! Aussi fixez maintenant votre regard sur sa résurrection, car « il a magnifié son saint », au point de le ressusciter des morts et de lui donner la gloire de siéger à sa droite dans le ciel.

Il te montre par là ce que tu dois goûter, si tu veux être heureux. Ici tu ne peux pas l'être. Dans la vie d'ici, tu ne peux pas être heureux, personne ne le peut. Tu cherches une bonne chose, mais cette terre-ci n'est pas

mène quand, à Cassiciacum, dans les mois qui précéderent l'inscription au baptême, il méditait le Psaume 4 et particulièrement le verset : *Quousque graues corde...*

3. L'effet de ce *mortua morte* qui éclate comme un coup de cymbale se retrouve ailleurs : « Le Christ n'est-il pas la vie ? Et cependant le Christ est mort. Mais dans la mort du Christ la mort est morte » (In Io. Eu. 12, 11). « Ils n'ont pu faire qu'il ne vint d'auprès du Père, ils ont essayé de faire qu'il ne retournât pas à son Père. A quoi bon ? En lui ils voyaient et méprisaient un mortel, mais ils n'ont pu frapper en lui que la mort. Dans la mort du Christ, la mort est morte » (S. Denis 11, 6). « Ses cicatrices sont vraies, c'est un vrai corps qu'il a fait monter au ciel, mais il n'y a pas fait monter la corruption. Sa chair proclame : la mort est morte » (S. Mai 95, 3).

regio eius rei quam quaeris. Quid quaeris ? Beatam uitam. Sed non est hic. Aurum si quaereres in eo loco ubi non est, ille qui nouit quia non est ibi, non tibi diceret : « Quid
135 fodis ? quid terram sollicitas ? Fossam facis quo descen-
das, non ubi aliquid inuenias. » ? Quid es responsurus ad-
monenti te ? « Aurum quaero ». Et ille : « Non tibi dico :
Nihil est quod quaeris, bonam rem quaeris, sed non est
ubi quaeris. » Sic et tu quando dicis : « Beatus esse uolo »,
140 bonam rem quaeris, sed non est hic.

Si habuit hic illud Christus, habebis et tu. In regione mortis tuae, quid ille inuenit ? adtende : ueniens de alia regione quid hic inuenit, nisi quod hic abundat : labores, dolores, mortem, ecce quod hic habes, quod hic abundat.
145 Manducauit tecum, quod abundabat in cella miseriae tuae. Acetum hic bibit, fel hic habuit. Ecce quod in cella tua inuenit.

Et ad magnam mensam suam te inuitauit, mensam caeli, mensam angelorum, ubi ipse panis est. Descendens ergo
150 et ista mala inueniens in cella tua et non dedignatus est talem mensam tuam et promisit suam. Quid nobis dicit ? « Credite, credite uos uenturos ad bona mensae meae, quando non sum dedignatus mala mensae uestrae. » Malum tuum tulit et bonum suum dabit ? Vtique dabit.
155 Vitam suam promisit nobis, sed incredibilius est quod fecit : mortem suam praerogauit nobis ¹. Tamquam dice-

133 eo : illo α om. p maur. || est : esset α || 134 est ibi : aurum add. p maur. || non : nonne p α maur. || diceret tibi transp. maur. || 135 fodis : quaeris p²⁷ || quo : qua f α || 137 quaero : inquires add. p²⁵⁷ inquam add. p⁴ || et om. f || 138-139 bonam... quaeris om. per homocot. p⁴ maur. || 139 ubi : ibi α || quaeris : quod praem. α || beatus : beate p⁴⁵ || esse : uiuere p²⁴⁵ || 141 hic illud : illud hic transp. α || habebis : habe p || regione : -nis f || 142 tuae : suae α || ille : hic p⁴ || adtende : adtendite α || 143 quid : et praem. f α || abundat : habundat forte ex archetypo f abundabat p²⁷ habundabat p⁵ || 143-144 labores... abundat : om. per homocot. f α maur. quod hic habes om. p² (laborem dolorem mortem p⁴) || 145 abundabat : habundabat f α abundat (2 m. -ba-) p⁵ abundat maur. || 146 habuit : habe || bit f bibit p²⁵⁷ || quod : quid p²⁴⁵ α maur. || 148 et om. p⁴ sed maur. || 149 est om. f || 151 promisit : tibi add. p maur. || Suam : et add. p²⁴⁵ maur. || 152 credite² om. p || 154 dabit : non praem. p maur. || utique dabit om. f α

le pays de ce que tu cherches. Que cherches-tu ? Le bonheur. Il n'est pas d'ici. Si tu cherchais de l'or dans un endroit où il n'y en a pas, celui qui sait qu'il n'y a pas là de l'or pourrait te dire : « Pourquoi creuser ? pourquoi fouiller la terre ? C'est une fosse pour y descendre mais non pour y trouver quoi que ce soit. » Vas-tu répondre à ses avertissements : « Je cherche de l'or » ? Et lui : « Je ne te dis pas : ce que tu cherches n'est rien ; tu cherches une bonne chose, mais elle n'est pas où tu la cherches. » Il en est de même pour toi quand tu affirmes : « Je veux être heureux. » Tu cherches une bonne chose, mais elle ne se trouve pas ici.

Si le Christ a trouvé le bonheur ici, tu l'y trouveras toi aussi. Ce qu'il a trouvé dans ton pays de mort, écoute-le. En venant ici d'un autre pays, il n'a pu trouver que ce qu'il y a ici en abondance : peines, douleurs et mort ; voilà ce que tu as ici, voilà ce qu'il y a ici en abondance. Il a mangé avec toi ce qui se trouvait en abondance dans la pauvre maison de ton malheur. Il y a bu du vinaigre, y fut nourri de fiel, voilà ce qu'il a trouvé dans ta pauvre maison.

Mais il t'a invité à sa table magnifique, à sa table du ciel, à sa table des anges où il est lui-même le pain. Descendant chez toi et trouvant le malheur dans ta pauvre maison, il n'a pas dédaigné de s'asseoir à ta table, telle qu'elle était, et il t'a promis la sienne. Que nous dit-il ? Croyez, croyez que vous arriverez au bonheur de ma table, quand je n'ai pas dédaigné le malheur de votre table. Il a pris ton malheur, il te donnera son bonheur. Oui, il te le donnera. Il nous a promis sa vie. Ce qu'il a réalisé est encore plus incroyable. Il nous a donné sa mort comme une avance ¹. C'est comme s'il nous disait :

1. « Il est venu avec nous où nous étions, nous serons avec lui là où il est. Quelle est la promesse de Dieu, ô homme mortel ? Que tu vivras éternellement. Tu ne le crois pas ? Crois-le, crois-le. Il a déjà fait plus qu'il n'avait promis. Qu'a-t-il fait ? Il est mort pour toi. Qu'a-t-il promis ? Que tu vivrais avec lui. Que l'éternel soit mort est plus incroyable que de croire que le mortel vivra éternellement. Nous tenons déjà le plus incroyable » (En. in Ps. 148, 8).

ret : « Ad uitam meam uos inuito, ubi nemo moritur, ubi uere uita beata est, ubi cibus non corrumpitur, ubi reficit et non deficit. Ecce quo uos inuito, ad regionem angelorum, ad amicitiam patris et sancti spiritus, ad cenam sempiternam, ad fraternitatem meam, postremo ad me ipsum. Ad uitam meam uos inuito. Non uultis credere quia dabo uobis uitam meam ? Tenete pignus ¹ mortem meam ».

165 Modo ergo cum in ista carne corruptibili uiuimus, morum mutatione cum Christo moriamur, amore iustitiae cum Christo uiuamus. Beatam uitam non accepturi, nisi cum ad illum uenerimus, qui uenit ad nos, et cum illo esse coeperimus, qui mortuus est pro nobis.

157-158 moritur... et non om. α || 158 reficit : reficitur p²⁵⁷ || 159 deficit : deficitur p || 161-162 postremo... meam om. α || 165 cum : dum p⁴⁵⁷ || in ista : insta f || 166 mutatione : imitatione p⁷ || 167 accepturi : antea praem. p.

1. Le terme juridique est employé à dessein. Dans le gage (*pignus*), le débiteur remet à titre de sûreté la possession d'un bien au créancier qui a le droit de le conserver jusqu'à ce que la dette garantie soit éteinte — et même, en vertu d'une clause de style, de le faire vendre pour se payer sur le prix si le débiteur ne s'est pas exécuté. Lorsque la dette est payée, le gage doit être restitué. Ainsi la mort du Christ ne nous a été donnée qu'à titre provisoire, car le Christ ressuscité des morts ne meurt plus. Mais *pignus* ne peut être

je vous invite à ma vie, là personne ne meurt, là se trouve le vrai bonheur, là la nourriture ne se corrompt pas, là elle refait et ne manque pas. Voyez où je vous invite. Au pays des anges, à l'amitié du Père et de l'Esprit-Saint, à un repas éternel, à mon amitié fraternelle, enfin je vous invite à moi-même, à ma propre vie. Vous ne voulez pas croire que je vous donnerai ma vie ? Prenez en gage ¹ ma mort.

Maintenant donc que nous vivons dans cette chair périssable, mourons avec le Christ, en changeant de vie. Vivons avec le Christ en aimant la justice. Nous ne trouverons pas le bonheur, si nous n'allons pas vers lui, qui est venu à nous, et si nous ne commençons pas de vivre avec lui, qui est mort pour nous.

employé en parlant du don de l'Esprit, puisque ce don sera complété en nous et non repris ; dans la traduction d'*Ephés. I, 14*, les *codices* qui portent *pignus* présentent un texte défectueux, en face de ceux qui ont *arrha* (au sens d'arrhes, c'est-à-dire paiement d'un acompte sur le prix) (S. 23, 8, 9). Au contraire, pour l'Eucharistie, mémorial de sa mort, *pignus* est encore le terme propre : « Quand il nous promet de vivre avec lui, quel meilleur gage nous en donner que de mourir pour nous ?... Il a promis, il a rédigé un écrit, il a remis un gage et tu hésites à croire ? Il a promis quand il habitait au milieu des hommes ; il a rédigé l'écrit (*cautionem facere* a le même sens que *chirographum*) quand il faisait écrire l'évangile ; au gage qu'il a donné tu dis tous les jours *Amen*. Tu as pris le gage, chaque jour on te le remet, tu en vis, ne va pas désespérer » (S. 344, 3). La liturgie latine a conservé l'image : *O sacrum conuiuium... nobis pignus datur*.

SERMO CCXXXII

TRACTATUS HABITVS TERTIA FERIA

1. Resurrectio domini nostri Iesu Christi et hodie recitata est sed de altero libro euangelii, qui est secundum Lucam. Primo enim lecta est secundum Mattheum, hesterna autem die secundum Marcum, hodie secundum Lucam, sicut habet ordo euangelistarum¹, sicut enim passio ipsius ab omnibus euangelistis conscripta est. Sed dies isti septem uel octo dant spatium ut secundum omnes euangelistas resurrectio domini recitetur; passio autem 10 quia uno die legitur, non solet legi, nisi secundum Mattheum. Volueram aliquando ut per singulos annos secundum omnes euangelistas etiam passio legeretur. Factum est; non audierunt homines quod consueuerant et perturbati sunt. Qui autem amat litteras dei et non uult esse 15 semper idiota, omnia nouit et omnia diligenter inquirat. Sed sicut cuique deus partitus est mensuram fidei^a, sic quisque proficit.

f Homiliaire de FLEURY. PARIS B. N. n. a. l. 1599 (VIII) *Fleury-sur-Loire*, fol. 27.

p Homiliaire des Sancti catholici Patres, accord des mss :

p² TROYES B. M. 219 (XII) *Clairvaux*, fol. 168^v.

p⁴ LONDRES B. M. Arundel 105 (XII) *Bohéries*, fol. 138.

p⁶ PARIS B. N. lat. 804 (XII) probabl. *Tarragone*, fol. 150^v.

p⁷ PARIS B. N. lat. 12409 (XII) *Saint-Germain-des-Prés*, fol. 12^v.

α WROCLAW (Breslau) Bibl. Uniw. I. F. 123 (xv) *Dominicains de W.* fol. 328^v.

β WOLFENBUETTEL ms. 2936 (XIII) *Marienthal* (Helmstädt), fol. 155.

maur. Édition des Mauristes.

SERMON 232

MARDI DE PÂQUES

1. La résurrection de notre Seigneur Jésus-Christ vous a été lue aujourd'hui encore, mais d'un autre livre de l'évangile, qui est selon Luc. La première fois lecture selon Matthieu, hier selon Marc, aujourd'hui selon Luc, c'est l'ordre des évangélistes¹. Sa passion, elle aussi, a été relatée par tous les évangélistes. Mais les sept ou huit jours que voici donnent le temps de lire la résurrection du Seigneur d'après tous les évangélistes, tandis qu'on a l'habitude de lire la passion seulement selon Matthieu, parce qu'il faut la lire en un seul jour. Un temps j'avais voulu qu'on lise aussi la passion, d'après tous les évangélistes, année après année. On l'a fait; les auditeurs n'entendant pas les textes habituels ont été tout désorientés. Pourtant celui qui aime l'écriture de Dieu et ne veut pas rester un ignorant connaît tout et s'informe de tout avec soin. Mais chacun fait des progrès « selon la mesure de foi que Dieu lui a départie^a. »

1 *Inscriptio ex f* Item eiusdem die qua supra p²⁵ item eiusdem eadem die qua supra p⁷ Sermo beati Augustini de eodem α || 2 Iesu Christi om. β || et om β || 3 euangelii om β || qui : quod p⁵ || 4 primo : -ma α || hesterna : -no α maur. || 6 sicut¹ : sic α β maur. || habet : habetur p²⁵⁷ β || ordo : in scriptis p²⁵⁷ in sequentia p⁴ || 7 ab : ex f β || sed : ita p sic α β maur. || 8 isti om. p² || 9 domini om. β || 13 perturbati : superturbati p² || 14-15 esse semper : semper esse p⁴⁵⁷ esse p² || 16 sed : et p⁷ || cuique : unicuique p || deus om. β

a. Romains 12, 3

1. Pour l'ordre de succession des péripécopes évangéliques pendant la semaine de Pâques, cf. *Introduction*, p. 87-90.

2. Nunc adtendamus quod hodie, cum legeretur, audiui-
 mus; nam quod etiam heri commendavi caritati
 uestrae, expressius hodie audiui, infidelitatem discipu-
 20 lorum, ut intellegamus quantum eius beneficio nobis praes-
 titum est ut quod non uidimus, sic credamus. Vocauit eos,
 instruxit eos, uixit cum eis in terra, fecit ante oculos eorum
 tanta mirabilia usque. Et mortuos resuscitauit¹; carnem
 25 suam resuscitare non credebatur. Venerunt mulieres ad
 monumentum; corpus in monumento non inuenerunt;
 resurrexisse Christum ab angelis audierunt; feminae uiris
 nuntiauerunt. Et quid scriptum est? Quid audistis? *Visa*
sunt ista ante oculos eorum quasi deliramenta^a. Magna infe-
 30 licitas condicionis humanae! Quando locuta est Eua quod
 dixerat serpens, audita est cito. Mulieri mentienti credi-
 tum est ut moreremur; non est creditum feminis uera
 dicentibus ut uiueremus. Si non erat credendum feminis
 quare Adam credidit Euae? Si feminis credendum est
 35 quare sanctis mulieribus non crediderunt discipuli²? Et
 ideo in hoc facto considerata est benigna dispensatio
 domini nostri. Nam hoc est quod egit dominus Iesus Chris-
 tus, ut prius illum sexus femineus resurrexisse nuntiaret.
 Quia per sexum femineum cecidit homo, per sexum femi-
 40 neum reparatus est homo: quia uirgo Christum pepererat,
 femina resurrexisse nuntiabat. Per feminam mors, per
 feminam uita. Sed non crediderunt discipuli ut dixerant

19 nam om. f p^{4 5 7} || etiam om. α β maur. || 21 quantum: eis add. α || nobis om. α || 22 ut om. f α β || quod n. u. s. credamus: eorum oculos p² maur. || 24 et: ad f α β maur. || resuscitauit: suscitauit p² suscitandos β maur. mortuos resuscitauit (suscitauit β) add. α β maur. || carnem: et praem. p^{4 5 7} || 25 resuscitare: posse add. p posse resusc. transp. maur. || 27 Christum: dominum α β maur. || 31 mentienti om. f α β || 32 moreremur: -tur β || est creditum: creditum est β || feminis: finis (2 m. feminis) f || 33-37 si non erat ... nostri om. f α β || 37 egit: elegit p⁵ || 38 illum: illud f α β || sexus om. β || resurrexisse om f α β monstraret et aliis add. α || 39 quia: quid ergo α || 40 pepererat: peperat (-re 2 m.) f || 41 femina del. f || resurrexisse: eum praem. p^{4 5 7} || 42 ut: quod α || dixerant: -runt p^{2 5 7}

2. Pour l'instant, fixons notre attention sur ce que nous avons entendu lire aujourd'hui. Il se trouve que ce que j'ai fait remarquer hier à votre charité, nous l'avons entendu aujourd'hui plus clairement encore: le manque de foi des disciples. Cela pour nous faire comprendre combien, grâce à sa bonté, nous sommes favorisés de croire ce que nous ne voyons pas. Il les a appelés, les a instruits, a vécu avec eux sur terre, a réalisé devant eux constamment de si grandes merveilles. Il a ressuscité des morts¹, mais ils ne pouvaient croire qu'il ait pu ressusciter son propre corps. Des femmes sont venues au tombeau, au tombeau elles n'ont pas trouvé le corps, des anges leur ont appris que le Seigneur était ressuscité, les femmes sont venues l'annoncer aux hommes. Et alors? que porte le texte? qu'avez-vous entendu? « Ils ont pris cela pour des divagations^a. » Voilà bien la malchance de la condition humaine. Quand Ève a raconté ce que lui avait dit le serpent, tout de suite on l'a écoutée. On a eu confiance en une femme menteuse, pour notre mort; on n'a pas eu confiance en des femmes qui disaient vrai, pour notre vie. S'il ne fallait pas croire les femmes, pourquoi Adam a-t-il cru Ève? S'il faut croire les femmes, pourquoi les disciples n'ont-ils pas cru les saintes femmes²? Et précisément il faut bien remarquer, à l'occasion de ce fait, la délicatesse avec laquelle notre Seigneur a distribué les rôles. Car voici ce qui a poussé notre Seigneur Jésus-Christ à faire annoncer sa résurrection d'abord par la femme; parce que l'homme est tombé par la femme, l'homme a été relevé par la femme: une vierge avait mis au monde le Christ, une femme annonçait sa résurrection. Par une femme la mort, par une femme la vie. Mais les disciples ne crurent pas ce

1. *Apostoli sancti cum domino ambulauerunt, uerbum ueritatis ex ore eius audierunt, mortuos suscitantes uiderunt et resurrexisse dominum non crediderunt. S. Guelf. 10, 1.* Si la leçon du ms. de Fleury avait quelque chance d'être authentique, il faudrait y voir l'origine de la tournure: « il a réveillé jusqu'à des morts ».

2. Même développement chez AMBROISE, *Exp. Euang. sec. Lucam X, 156, SC 52.*

feminae ; delirare putauerunt, quando tamen uera nuntiabant.

- 45 3. Ecce alii duo ambulabant in uia et loquebantur secum de his quae acciderant in Hyerusalem, de iniquitate Iudaeorum, de morte Christi. Ambulabant fabulantes et quasi mortuum dolentes, resurrexisse nescientes. Apparuit et ipsis factus est tertius uiator, miscuit cum eis amica
50 colloquia. Oculi eorum tenebantur ne agnoscerent eum. Oportebat enim ut melius cor instrueretur ; cognitio differitur ; quaerit ab eis quid inter se loquerentur, ut quod ipse sciebat illi faterentur. Et quid audistis ? Mirari coeperunt quia de re clara et tam manifesta uelut a nesciente inter-
55 rogabantur. *Tu solus peregrinarius in Hyerusalem et nescis quae ibi gesta sunt ?* At ille dixit : *Quae ? — De Iesu Nazareno qui fuit propheta potens factis et dictis* ^a. Hoc est, o discipuli ? Propheta erat Christus, dominus prophetarum ? Iudici uestro nomen praeconis imponitis ¹. Ad alienorum
60 uerba deuenerant. Quid est quod dixi : alienorum uerba ? Recolite quando ipse Iesus ait discipulis suis : *Quem homines esse dicunt filium hominis* ^b ? responderunt opinioniones alienas. *Alii dicunt, dixerunt, quod Helias es, alii quia*

43 delirare : et *praem. p* eas *add. α* || tamen uera : uera tamen *β* ueritatem *α* || 48 resurrexisse : et quia resurrexisset *p^{5 7}* || 50 oculi : autem *add. p* || eum agnoscerent *transp. β* || 51 cor melius *transp. β* || instruere-
tur : instruat *p^{5 7}* || 52 ipse : ille *p⁵* || 53 quid : quod *p² maur.* quibus
p^{4 5 7} || audistis : auditis *p^{4 6 7}* || 54 clara : tam *praem. p* || tam : causa *α* ||
55 Tu : tunc illi *praem. p* || solus : inquit *add. β* *maur.* || peregrinarius :
peregrinus es *α β* *maur.* || in : ab *p* || et *om. f* || 56 sunt : sint *f* gesta
quae ibi sunt nescis *transp. α* || At : et *p* || dixit *om. p* || Jesu : inquit
add. p || 57 hoc est *om. α* hoc erat *β* || 59 Iudici : iam domino *p* || uestro
om. α β || alienorum : alienarum *f* alienigenarum *α* || 60 alienorum
uerba ² *om. f α β* || 61 quem : me *add. p* *maur.* || 62 dicunt homines esse
transp. α β || reponderunt : uiderunt *α* || 63 dicunt *om. α* || dixerunt *om. p*
maur. quia *praem. β* alii *praem. α*.

a. Lc 24, 18 || b. Matth, 16, 13-23

1. Les *praeco*nes, employés subalternes du proconsul, qui n'étaient ni des esclaves, ni des affranchis, faisaient partie de la cohorte au même titre que les

que leur avaient dit les femmes, ils pensèrent qu'elles étaient folles et pourtant elles disaient vrai.

3. En voici maintenant deux autres qui marchent sur une route. Ils parlent entre eux des événements de Jérusalem, de la méchanceté des Juifs, de la mort du Christ. Ils causent tout en marchant, ils sont tristes comme s'il était mort, parce qu'ils ne savent pas qu'il est ressuscité. Lui se montre et, passant à leurs yeux pour un troisième voyageur, il se joint à eux en une amicale conversation. Leurs yeux étaient bouchés pour qu'ils ne puissent pas le reconnaître ; car il fallait que la leçon touchât mieux leur cœur ; la reconnaissance est remise à plus tard. Il leur demande de quoi ils parlent pour leur faire avouer ce qu'il savait bien lui-même. Or, vous l'avez entendu, ils sont tout étonnés de sa question, car il semble ignorer une histoire connue et qui a fait tant de bruit. « Tu es bien le seul pèlerin de Jérusalem à ne pas savoir ce qui s'y est passé. » Et lui de demander : « Quoi donc ? » « Au sujet de Jésus de Nazareth, un prophète puissant par ses paroles et par ses actes ». « Comment, ô disciples, le Christ, un prophète ? Lui, le seigneur des prophètes. Vous donnez le nom d'appariteur à votre juge ¹ ? Ils avaient adopté le langage des gens du dehors. Pourquoi ai-je dit « le langage des gens du dehors » ? Rappelez-vous. Quand Jésus demande à ses disciples : « Que dit-on qu'est le fils de l'homme ^b ? » Ils lui rapportent les bruits qui circulent au dehors : « Les uns, dirent-ils, disent que tu es Élie, d'autres Jean-Baptiste, d'autres

scribae, lictores, accensi, nomenclatores, uiatores, tabellarii, etc. (cf. Th. MOMMSEN et J. MARQUARDT, *Manuel des Antiquités Romaines*, traduction Humbert, Paris 1889, VIII, 2, p. 552). — Pour rendre l'image *Iudex-Praeco* intelligible, il a semblé que l'on devait traduire ici par huissier (ou par appariteur), comme s'il y avait *accensus*. En fait, *Praeco* signifie héraut : « Le proconsul lui-même au milieu des voix terribles des *praeco*nes et des mains sanglantes des bourreaux... » (*Epist.* 43, 13). De même, dans un emploi métaphorique : « Quand tu donnes, tu donnes en serviteur, non en possesseur ; tu proclames comme un héraut (*praeco*), non comme un juge. Le juge parle par la bouche du héraut, cependant on n'inscrit pas dans les actes : « le héraut a dit », mais « le juge a dit » (*In Io. Eu.* 13, 16). On comprend que le terme soit souvent employé pour désigner les prophètes.

Iohannes Baptistæ, alii quia Hierimias aut unus ex proph-
 65 *tis. Verba ista alienorum erant, non discipulorum. Ecce*
ad ipsa uerba discipuli uenerunt. Nunc uos quem me dicitis
esse? Respondistis mihi opiniones alienas, fidem uestram
uolo audire. Tunc ait Petrus, unus pro omnibus, quia uni-
 70 *tas in omnibus¹: Tu es Christus filius dei uiui. Non qui-*
cumque unus ex prophetis, sed filius dei uiui, adimpletor
prophetarum, creator et angelorum. Tu es Christus filius
dei uiui. Audiuit quod decuit illum audire ex hac uoce et
tali uoce: Beatus es, Simon Bar-Iona, quia non tibi reue-
 75 *dico tibi tu es Petrus et super hanc petram aedificabo eccle-*
siam meam et portae inferorum non uincunt eam. Tibi dabo
clauas regni caelorum et quaecumque solueris super terram
soluta erunt et in caelo; et quaecumque ligaueris in terra,
ligata erunt et in caelo. Fides hoc meruit audire non homo.
 80 *Nam ipse homo quid erat, nisi quod ait psalmus: Omnis*
homo mendax²?

4. Denique continuo post haec uerba denuntiauit illis
 passionem suam et mortem. Expauit Petrus et ait: *Absit*
a te, domine, non fiet istud^b. Tunc dominus: *Redi post me,*
 85 *satanas. Petrus satanas? Vbi sunt illa uerba: Beatus es,*
Simon Bar-Iona? Numquid beatus satanas? Beatus de
dei. Satanas de hominis. Denique ipse dominus exposuit
quare illum dixerit satanas: Non enim sapis quae sunt dei,

66 ipsa : ista α || uerba om. β || nunc : num p⁵ enim add. f β ergo
 add. α maur. || dicitis esse : esse dicitis α β maur. || 68 ait om. α || 68-69
 quia un. in omnibus om. f α β || 70 adimpletor : adimplecor f || 71 creator :
 et praem. p² 5 7 || et om. p² 5 7 || 72 hac : hoc f || et : ex add. p⁴ 5 7 || 73 tali
 uoce om. p² || es : inquit add. p⁴ 5 7 || 74 et¹ : nec p² || 75 dico : dicam f ||
 77 quaecumque : quae p || super terram : in terra p maur. || 78-79 quae-
 cumque solueris... soluta... ligaueris... ligata : quaecumque ligaueris...
 ligata... solueris... soluta β || 78 quaecumque : quae p || 82 continuo :
 dominus add. p || post haec uerba continuo transp. α || 83 expauit : et
 praem. p || 84 a te : ad te f || tunc : ait add. β || 84 dominus : illi add. p || 85
 Petrus : ecce praem. p || ubi om. p⁵ || 87 dei : deo f α β || hominis : homine
 f α || 88 dixerit : dixit α

Jérémie ou l'un des prophètes. » C'était le langage des
 gens du dehors, non des disciples et voici que les disciples
 adoptent ce même langage. « Mais pour vous qui suis-
 je ? » Vous me renseignez sur les bruits du dehors, je
 veux entendre ce que vous croyez vous-mêmes. Alors
 Pierre, seul au nom de tous, car il est l'unité entre tous¹ :
 « Tu es le Christ, fils du Dieu vivant. » Non un quel-
 conque des prophètes, mais « fils du Dieu vivant », l'ac-
 complissement des prophéties, le créateur des anges
 mêmes, « tu es le Christ, fils du Dieu vivant ». Pierre
 eut alors l'honneur d'entendre — et de quelle bouche —
 l'éloge que voici : « Tu es heureux, Simon bar Ionas, car
 ce n'est pas la chair et le sang qui t'ont révélé cela, mais
 mon Père qui est dans les cieux. Je te le dis : Tu es
 pierre et sur cette pierre je bâtirai mon église et les
 portes de l'enfer ne l'emporteront pas sur elle. Je te don-
 nerai les clefs du royaume des cieux, tout ce que tu délie-
 ras sur terre sera délié dans les cieux et tout ce que tu
 lieras sur terre sera lié dans les cieux. » La foi, non
 l'homme, mérita d'entendre cet éloge. Car, en tant
 qu'homme, qu'était-il ? sinon ce que dit le psaume :
 « Tout homme est menteur^a. »

4. Immédiatement après cet échange de répliques, il
 leur annonce sa passion et sa mort. Pierre est épouvan-
 té. « Non, non, Seigneur, cela ne sera pas^b ». Et le Seigneur :
 « Éloigne-toi de moi, Satan. » Pierre, « Satan » ? Où
 sont les mots de tout à l'heure : « Tu es heureux, Simon
 bar Ionas » ? Satan est-il heureux ? Heureux par Dieu,
 Satan par l'homme. Le Seigneur explique lui-même
 ensuite pourquoi il l'a nommé Satan : « Tu ne goûtes pas
 ce qui est de Dieu, mais ce qui est de l'homme. » Mais

a. Ps. 115, 11 || b. Matth. 16, 22-23

1. La formule revient souvent : *Unus pro multis dedit responsum, unitas in multis* (S. 76, 1). *Respondit Petrus, unus pro omnibus quia unitas in omnibus* (S. 183, 3). *Et Petrus unus pro ceteris, unus pro omnibus* (S. 270, 2). *Solus Petrus respondit... unus pro omnibus quia unitas in omnibus* (In Io. Eu. 118, 4). *Respondens Petrus pro omnibus, pro unitate unus* (En. in Ps. 88, 7).

sed quae sunt hominis. Vnde tunc beatus ? Quia non tibi
 90 *reuelauit caro et sanguis sed pater meus qui in caelis est.*
Vnde postea satanas ? Non sapis quae dei sunt ; quae
quando sapiebas, beatus eras : sed sapis quae hominum
sunt. Ecce quomodo alternabat anima discipulorum, quasi
 95 *ex ortu et occasu ; modo stabat, modo iacebat ; modo inlu-*
minabatur, modo tenebrabatur ; quia de dei inluminaba-
tur, de suo tenebrabatur. Vnde inluminabatur ? Accedite
ad eum et inluminamini^a. *Vnde tenebrabatur ? Qui loqui-*
tur mendacium de suo loquitur^b. *Filius dei dixerat, uita*
dixerat et timebant ne moreretur uita, cum omnino uita
 100 *mori non possit et ad hoc filius dei uenerit ut moreretur ;*
nisi ille uenisset ut moreretur, nos unde uiueremus ?

5. *Vnde nobis uita, unde illi mors ? Ipsum adtende : In*
principio erat uerbum et uerbum erat apud deum et deus erat
uerbum. Quaere ibi mortem. Vbi ? unde ? Quomodo erat
 105 *uerbum ? Verbum apud deum, deus uerbum. Si inuenis*
ibi carnem et sanguinem, inuenis mortem. Ergo illi uerbo
unde mors ? Nobis autem hominibus in terra positis, mor-
talibus, corruptibilibus, peccatoribus, unde uita ?

Non erat illi unde haberet mortem ; non habebamus unde
 110 *haberemus uitam. Accepit ille mortem de nostro ut daret*
nobis uitam de suo. Quomodo ille mortem de nostro ?
Verbum caro factum est et habitauit in nobis. Accepit hinc

89 sunt om. α || tunc : Petrus add. α || non tibi : tibi non β || 90 in caelis est : est in caelis β || 91 satanas : ubi sunt illa uerba add. p⁵ || quae² om. α || 92 beatus erat : erat beatus β || sed om. β || 93 sunt om. α || alternabat : -batur p⁵ α || 95 tenebrabatur : obtenebrabatur α || dei : deo α || 95-96 quia... tenebrabatur om. per homoeot. β || 98 filius : filium α maur. || dei : se add. α uiui add. maur. || uita dixerat om. f α β maur. || 99 timebant : timebit (-bant post corr.) β timebat maur. || uita² om. f α β maur. || 100 uenerit : uenisset f uenit p⁴ esset α β esset et ad hoc uenisset maur. || ut moreretur om. f α β || 102 nobis : nos f habemus add. α || uita : uitam f α β habemus add. β || unde² : inde β || illi mors : ille mortem f ille habuit mortem α β || ipsum : euangelium add. α β || 103 erat : erat denuo add. in initio lineae p² || ibi : si habuerit add. β || 104-105 ubi... uerbum ita interpuncta. omnes codices aliter maur. || 105-106 inuenis ibi : ibi inuenis α || 106 inuenis : inuenies α || illi uerbo : ille uerbum f α β || 107 unde : illi add. α || nobis autem : aut nobis β aut nobis aut nobis α ||

alors pourquoi « heureux » ? Parce que « ce ne sont pas la chair et le sang qui t'ont éclairé, mais mon Père qui est dans les cieus ». Pourquoi ensuite « Satan » ? « Tu ne goûtes pas ce qui est de Dieu ». Quand tu le goûtais, tu étais heureux ; mais tu goûtes ce qui est de l'homme. Voilà comment oscillait le cœur des disciples, comme le jour et la nuit ; tantôt debout, tantôt par terre, tantôt illuminé, tantôt enténébré ; illuminé par Dieu, enténébré par soi. D'où, illuminé ? « Allez à lui, il vous éclairera^a. » D'où, enténébré ? « Qui dit des mensonges parle de son propre fond^b. » Le fils de Dieu avait parlé, la vie avait parlé et il avait peur que la vie ne meure, quand la vie ne peut absolument pas mourir. Et le fils de Dieu est venu pour cela : pour mourir. S'il n'était pas venu pour mourir, d'où aurions-nous la vie, nous autres ?

5. D'où nous vient la vie ? D'où lui vient la mort ? Réfléchissons à ce qu'il est. « Au commencement était la Parole. Et la Parole était auprès de Dieu. Et la Parole était Dieu ». Cherchez ici la mort. Où serait-elle ? D'où viendrait-elle ? Comment était la Parole ? La Parole était auprès de Dieu, la Parole était Dieu. Si tu peux trouver ici la chair et le sang, tu trouves la mort. Par conséquent à lui, qui est la Parole, d'où lui viendrait la mort ? Pour nous au contraire, hommes placés sur terre, mortels, périssables, pécheurs, d'où nous viendrait la vie ?

Il n'était pas tel qu'il eût en partage la mort. Nous n'étions pas tels que nous eussions en partage la vie. De notre lot il a reçu la mort, pour, de son lot, nous donner la vie. Comment a-t-il reçu la mort de notre lot ? « La Parole s'est faite chair et a habité chez nous », par là il a reçu de nous ce qu'il offrira pour nous. Mais la

108 corruptibilibus : corruptilibus f || unde : unde unde p⁷ || uita : uitam f || 109 erat : enim add. p || illi : ille f α β || mortem : et nos add. p maur. || habebamus : eramus nos β || 112 hinc : hoc α

a. Ps. 33, 6 || b. Jn 8, 44

* a nobis quod offeret pro nobis. Vita autem unde nobis ?
Et uita erat lux hominum ^a. Ipse nobis uita, nos illi mors.
 115 Sed qualis mors ? Dignatione non condicione. Quia dignatus est, quia uoluit, quia misertus est, potestate mortuus est. *Potestatem habeo ponendi animam meam et potestatem habeo iterum sumendi eam* ^b. Hoc Petrus nesciebat, quando audita morte domini expauit. Sed ecce iam dixerat dominus moriturum se et resurrecturum tertia die. Factum est quod praedicabat et non credebant qui audierant. *Ecce iam triduum est, ex quo ista facta sunt et nos putabamus quia ipse esset redempturus Israel* ^c. Sperabatis, iam desperatis ? de spe cecidistis. Leuat uos qui ambulat uobiscum.
 120 Discipuli erant, ipsum audierant, cum ipso uixerant, magistrum ipsum nouerant, ab illo instructi erant et non potuerunt imitari et habere fidem latronis pendentis in cruce.

6. Sed forte aliqui uestrum nesciunt quod dixi de latrone non audiendo passionem secundum omnes euangelistas. Iste enim euangelista Lucas narrauit quod dico. Quia duo latrones crucifixi sunt cum Christo, dixit hoc et Mattheus ^d, sed unus eorum latronum quia insultauit domino et alter eorum quia credidit in Christum, Mattheus
 135 non dixit, Lucas dixit. Recolamus fidem latronis quam non inuenit Christus post resurrectionem in discipulis suis.

Pendebat in cruce Christus, pendebat et latro. In medio ille, illi a lateribus. Insultat unus, credit alius, iudicat me-

113 a nobis : pro nobis α || offeret : offert α || 114 lux om. α || 115 condicione : conditio (-ne 2 m.) f || 116-117 potestate mortuus est om. β sicut ipse in euangelio add. p || 117 potestatem : inquit add. p || 118 quando : quum β || 121 praedicabat : praedixerat p maur. || qui : quod α β || 123 esset : erat p^{2 4 7} || sperabatis : o discipuli add. p^{4 5 7} || desperatis : desperastis p^{4 7} || 124 leuat : leuet p^{2 5 7} maur. || uos : nos α || ambulat uobiscum : uobiscum ambulat p⁴ β maur. || 125 ipso : illo p^{4 5 7} || cum ipso uixerant om. f || 126 ipsum nouerant : nouerant ipsum α β || 131 iste : istud p^{4 5 7} illud p² || euangelista Lucas : Lucas eu. p^{2 4 7} Luchas eu. p⁵ || 132 dixit : dicit p⁵ || hoc et : et hoc β || 133 eorum om. α || latronum : latro f om. p. || quia : qui p² || 134 alter om. α || quia : qui α || 136 discip. suis. : suis discip. β || 137 pendebat et latro : pendebant et latrones p^{2 5 7}

vie, d'où nous vient-elle ? « Et la vie était la lumière des hommes » ^a. Il est pour nous la vie. Nous sommes pour lui la mort.

Mais quelle mort ? Une faveur qu'il nous fait, non la condition de son être. Il a daigné, il a bien voulu, il a eu pitié et il est mort parce qu'il en avait le pouvoir. « J'ai le pouvoir, dit-il, de donner ma vie et le pouvoir de la reprendre » ^b. Pierre ignorait cela quand l'annonce de la mort du Seigneur le remplit d'épouvante. Mais voici que le Seigneur avait déjà affirmé qu'il mourrait et qu'il ressusciterait le troisième jour. Ce qu'il prédisait s'est produit. Et eux qui l'avaient entendu n'y croyaient pas. « Il y a déjà trois jours de ces événements. Nous qui pensions que c'était lui qui viendrait sauver Israël ^c... » Vous espériez et maintenant vous désespérez ? Vous êtes tombés du haut de votre espérance. Celui qui marche avec vous vous relève. Ils étaient ses disciples, l'avaient écouté, avaient vécu avec lui, le reconnaissaient comme maître, avaient reçu ses leçons et leur foi ne fut pas comparable à celle du bandit suspendu à la croix.

6. Mais peut-être en est-il parmi vous qui ne comprennent pas mon allusion au bandit, parce qu'ils n'ont pas entendu la passion selon tous les évangélistes. Luc, l'évangéliste d'aujourd'hui, a raconté ce dont je parle. Sans doute Matthieu ^d a-t-il mentionné lui aussi que deux bandits ont été crucifiés avec le Christ. Mais que l'un d'eux insultait le Seigneur et que l'autre crut dans le Christ, cela Matthieu ne le raconte pas, Luc le raconte. Évoquons la foi de ce bandit ; le Christ après sa résurrection ne l'a pas trouvée chez ses disciples.

Le Christ pendait à la croix, le bandit y pendait aussi. Lui au milieu, eux de chaque côté. L'un l'injurie, l'autre

138 a : in p^{2 5 7} α || alius : alter p⁴ maur. || 138-139 medius ille : medius p ille medius β

a. Jn 1, 4 || b. Jn 10, 18 || c. Lc 24, 21 || d. Cf. Matth. 27, 38

dius ille ¹. Ille enim qui insultabat, hoc dixit : *Si filius dei*
 140 *es, libera te. Et alius ad illum : Tu non times deum ? Si nos*
propter facta nostra merito patimur, ipse quid fecit ? Et
conuersus ad eum ² : Memento mei, domine, cum ueneris
in regnum tuum ³. Magna fides. Huic fidei quid addi pos-
 145 *sit, ignoro. Titubauerunt qui uiderunt Christum mortuos*
excitantem ; credidit illi quem uidebat secum in ligno pen-
dentem. Quando illi titubauerunt, tunc ille credidit. Qua-
lem fructum Christus de arido ligno percepit ⁴. Quid enim
dixerit dominus ? Audiamus. Amen dico tibi, hodie mecum
 150 *eris in paradiso. Tu differs te, ego agnosco te. Quando*
speraret latro de latrocinio ad iudicem, de iudice ad cru-
cem, de cruce ad paradysum ⁴ ? Denique ipse adtendens
merita sua, non dixit : « Memento mei ut liberer me hodie. »
Sed : « Cum ueneris in regnum tuum, tunc mei memor esto.
Vt si mihi tormenta debentur uel quousque ueneris in re-
 155 *gnum tuum. » Et ille : « Non sic, inuasisti in regnum cae-*
lorum, uim fecisti, credidisti, rapuisti. Hodie mecum eris

139 hoc om. α || dixit : dicebat β || 140 te : et nos add. β || 141 merito : ista
 add. p || ipse : autem add. p² 4 7 || 142 eum : deum f || illum p || memento :
 inquit add. p || eum : dum α || 143 regnum tuum : regno tuo f || magna : et
 uere beata add. p || huic : inerat add. p || 143-144 fidei quid addi possit ignoro
 om. p || qui : ipsi praem. p β maur. || uiderunt : -rant p⁵ 7 || 145 excitantem :
 suscitantem p α maur. || credidit : credi p² 7 || illi : ille praem. α || quem :
 qui p β maur. || uidebat : uidit α || 146 titubauerunt : -uerint p⁵ || qualem :
 quasi eum β || 147 Christus : ergo (super lineam Christus) p⁵ || arido :
 diuino α || enim : ei α maur. || 148 dixerit : -xerat α β || audiamus om. f. α
 β || 148-149 mecum eris hodie : mecum (hodie super lineam) eris p⁵ hodie
 mecum eris α β maur. || 149 differs te : differte f || quando : hoc add. α β ||
 150 latro : adductus add. α β || de ¹ om. α || 151 de ² : a f α || paradysum : se per-
 tingere posse add. p || 153 regnum tuum : regno tuo f || 154 ut si : si α || in om.
 α β || regnum tuum : regno tuo f || 155 ille : illi β dominus add. β

a. Lc 23, 39-43

1. En période de lutte antidonatiste, l'exemple des larrons apprend à dis-
 socrer le cas des vrais martyrs et des faux : *Una poena sed dispar causa* (S. 327,
 2), cf. S. 328, 1, 4 ; 331, 2 ; 335, 2 ; dans ce contexte on trouve l'image de l'ap-
 pareil judiciaire : *tribunal* (la croix), *iudex* (Jésus). Ailleurs le bon larron
 illustre dans un frappant raccourci le processus de salut décrit dans Rom. 10,

croit en lui, au milieu il les juge ¹. Le bandit qui l'insul-
 tait : « Si tu es fils de Dieu, sauve-toi. » L'autre au pre-
 mier : « Ne crains-tu pas Dieu ? Si nous ne souffrons que
 ce que nous avons mérité, lui qu'a-t-il fait ? » Et se
 tournant vers lui ² : « Pense à moi, Seigneur, quand tu
 seras arrivé dans ton royaume ³. » Quelle foi ! A cette
 foi, je ne vois pas ce que l'on pourrait ajouter. Ils ont
 chancelé, eux qui avaient vu le Christ ressusciter des
 morts. Lui a cru en celui qu'il voyait pendu au bois
 à côté de lui. Au moment même où ils ont chancelé,
 lui a cru. Quel beau fruit le Christ a cueilli sur ce bois
 sec ⁴ ! Écoutons ce que lui a répondu le Seigneur : « Oui,
 je te l'assure, aujourd'hui tu seras avec moi au paradis. »
 Tu établis un délai, mais je te reconnais pour mien.
 Tandis que le bandit passait de son crime au juge, du
 juge à la croix, pouvait-il s'attendre à passer de la croix
 au paradis ⁴ ? Aussi, conscient de ce qu'il avait mérité,
 il ne dit pas : « Pense à moi pour me libérer aujourd'hui. »
 Mais : « Quand tu seras parvenu dans ton royaume,
 alors pense à moi », même si des tourments me sont dus
 jusqu'au temps où tu seras parvenu dans ton royaume.
 Et le Seigneur : « Non pas. Tu as pénétré de force dans
 le royaume des cieus, tu lui as fait violence, tu as cru,
 tu l'a pris de haute lutte. Aujourd'hui tu seras avec moi

8-10 : conversion, profession de foi, salut (En. in Ps. 34, 1, 14 ; 55, 12 ; 39,
 15 ; 68, 9. In Io. Eu. 38, 7. De Diu. quest. ad Simpl. I, 19).

2. Et conuersus ad eum fait très probablement partie de la citation scrip-
 turaire. Le Codex Corbiensis porte pour Luc 23, 42 : *Et conuersus ad domi-*
 num dixit illi : *memento me*, etc. (P. SABATIER, *Bibliorum Versiones Antiquae*,
 Reims 1743, tome III, p. 371).

3. L'image rapproche deux versets de l'Écriture : Ézéchiel 17, 24 : *Et*
frondere feci lignum aridum et Luc 23, 31 : *Quia si in uirido ligno haec fa-*
ciunt, in arido quid fiat ? Pour IRÉNÉE, la pluie céleste qui fait fructifier notre
 bois sec (et nos lignum aridum exsistentes), c'est le baptême (*Contra Hae-*
reses, Liber III, cap. 17, 2).

4. La carrière foudroyante du larron s'exprime dans une forme ramassée,
 cf. : *Et si in cruce latro saluatus est, ante paululum homicida, post paululum*
accusatus, conuictus, damnatus, suspensus, liberatus, noli mirari (In Io. Eu.
 38, 7). *Quid ille latro attulerat ad cruceem ? De fauce in iudicium, de iudicio in*
lignum, de ligno in paradysum (En. in Ps. 55, 12).

in paradiso. Non te differo : tantae fidei hodie reddo quod debeo. » Latro dicit : *Memento mei cum ueneris in regnum tuum.* Non solum credebat resurrecturum, sed etiam regnaturum. Pendenti, crucifixo, cruento, haerenti : *cum ueneris*, inquit, *in regnum tuum.* Et illi : *Nos sperabamus.* » Vbi spem latro inuenit, discipulus perdidit.

7. Deinde iam, carissimi, magnum sacramentum cognouimus. Audite. Ambulabat cum illis, suscipitur hospitio, panem frangit et cognoscitur. Et nos non dicamus quia Christum non nouimus : nouimus si credimus. Parum est, nouimus si credimus ; habemus si credimus. Habebant illi Christum in conuiuio, nos intus in animo. Plus est Christum habere in corde quam in domo. Cor enim nostrum interius nobis est quam sit domus nostra. Iam uero ubi eum debet fidelis agnoscere ? Agnoscit qui fidelis est ; qui autem catecuminus est, ignorat¹. Sed ianuam contra illum nemo claudit ut non intret².

8. Hesternam die monui et admonui caritatem uestram, quia resurrectio est Christi in nobis, si bene uiuamus ; si uita uetus nostra mala moriatur et cottidie noua proficiat. Abundant hic paenitentes ; quando illis inponitur manus, fit ordo longissimus. « Orate paenitentes ». Et eunt orare paenitentes. Discussio paenitentes et inuenio male uiuentes. Quomodo paenitet quod fit ? Si paenitet, non

157 te differo : dif. te β || quod : quae α || 158 regnum tuum : regno tuo f || 160 pendenti : uero add. β || crucifixo : confixo p || haerenti : ligno praem. α β || 161 inquit om. f p⁵ || regnum tuum : regno tuo f || et illi om. β discipulorum autem haec uox erat add. β || sperabamus : quia ipse redempturus Israel add. β || ubi : uti α || 162 Spem om. f α β || discipulus : ibi praem. β || 163 iam : super lineam p⁵ || sacramentum : quod add. p² α β maur. || 165 frangit : fregit β || cognoscitur : agnoscitur p || 166 nouimus¹ : cognouimus α maur. || parum : uerum α β || 167 nouimus : nobis p² 5 7 || habemus si credimus : si credimus habemus p habere si credimus α || habebant : -hunt f || 168 in¹ om. α || plus : enim add. β || 171 debet : debeat p || 173 claudit : claudat p⁴ 7 α β maur. || non intret : nouerat f nouerit α β maur. || 174 hesternam : -no p² α β maur. || admonui : admono p α maur. || 175 est Christi : Christi est p⁴ α maur. || 176 uetus om. α β || 178-179 et eunt orare paen. om. p⁵ α et eunt : ut queunt β || 179-180 Discussio... uiuentes om. α β || 180 quomodo : et modo β quomodo quomodo

au paradis. Je ne te renvoie pas à plus tard. Aujourd'hui même, je rends à une si grande foi ce qui lui est dû. » Le bandit : « Pense à moi quand tu seras parvenu dans ton royaume. » Non seulement il croyait qu'il allait ressusciter, mais qu'il allait régner. A ce pendu, accroché au gibet, sanglant, rivé au bois, il dit : « Quand tu seras parvenu dans ton royaume... » Tandis qu'eux : « Nous avions espéré... » Quand le bandit a trouvé l'espérance, le disciple l'a perdue.

7. Ensuite, très chers, nous reconnaissons un grand sacrement. Écoutez. Il cheminait avec eux, ils l'hébergent, il rompt le pain, ils le reconnaissent. Et nous, ne disons pas que nous ne connaissons pas le Christ. Nous le connaissons, si nous croyons. C'est peu dire, nous le connaissons, si nous croyons. Si nous croyons, nous l'avons. Ils avaient le Christ avec eux à table, nous l'avons avec nous, dans notre âme. Avoir le Christ dans son cœur, c'est plus que de l'avoir dans sa maison, car notre cœur nous est plus intime que ne l'est notre maison. Où maintenant le fidèle doit-il le reconnaître ? Le fidèle sait où le reconnaître ; le catéchumène ne le sait pas¹ ; mais personne ne lui ferme la porte, il peut entrer².

8. Hier j'ai dit et redit à votre charité que la résurrection du Christ se réalise en nous, à condition que nous vivions bien, que notre vieille vie mauvaise meure et que la nouvelle fasse chaque jour des progrès. Ici les pénitents abondent ; quand on leur impose les mains, ils forment une longue file : « Priez, pénitents... » Et les pénitents se mettent à prier. J'examine de près les pénitents et je trouve des gens qui vivent scandaleusement. Comment se repent-on de ce que l'on a fait ? Si l'on se repent, il ne faut plus le faire. Mais si on le

α || paenitet¹ : paenitent p⁴ paenitentes p⁷ || quod fit. Si paenitet om. p

1. Cf. (parmi bien d'autres textes similaires) : « Ceux qui connaissent les Écritures savent ce qu'a apporté Melchisédech, prêtre du Dieu très haut, quand il bénit Abraham. Il ne convient pas d'en faire mention, à cause des catéchumènes, mais les fidèles le savent » (S. 307, 3).

2. Cette image, venue de *Matth.* 7, 8, joue un rôle particulier dans la prédication qui s'adresse aux catéchumènes, pour éveiller en eux le désir de l'initiation chrétienne, cf. S. 132, 1 ; *De Catechizandis rudibus* 5, 8.

fiat. Si autem fit, nomen errat, crimen manet. Aliqui ipsi sibi paenitentiae locum petierunt; aliqui excommunicati a nobis in paenitentium locum redacti sunt. Et qui sibi petierunt hoc uolunt facere quod faciebant et qui a nobis
 185 excommunicati in paenitentium locum redacti sunt nolunt inde surgere, quasi electus sit locus paenitentium. Qui debet esse locus humilitatis, fit locus iniquitatis.

Vobis dico qui uocamini paenitentes et non estis, uobis dico. *Quid uobis dicam? Laudo uos? in hoc non laudo*^a, sed
 190 gemo et plango¹. Et quid facio, factus uile canticum^b? Mutamini, mutamini, rogo. Vitae finis incertus est. Omnis homo cum casu suo ambulat. Differtis bene uiuere, cum putatis quia longa erit uita. Longam uitam putatis et mortem subitanam non timetis. Sed ecce longa sit, uidete
 195 ut bona sit. Et quaero unum paenitentem et non inuenio. Quanto melius longa et bona, quam longa et mala erit! Longam cenam malam nemo uult habere nec ferre, longam uitam malam paene omnes uolunt habere. Vtique si grande est quod uiuimus, bonum sit ipsum grande. Quid
 200 enim uis male, dic mihi, in omnibus tuis actibus, cogitationibus, cupiditatibus? In terra malam non uis segetem,

181 Si : sed quod β || errat : erat p || 182 paenitentiae : -tium p⁵ 7 || 183 paenitentium : -tiae α β maur. || 184 petierunt om. β || hoc uolunt om. f α β hoc uolo p⁷ || facere : faciunt α petierunt add. β || qui : quia α || 185 paenitentium : -tiam / -tiae α β maur. || 186 inde om. α || surgere : insurgere α || paenitentium : -tiae β || 187 fit : sit α β || locus² om. p² 5 7 || iniquitatis : humilitatis α β || 190 facio : faciam α β maur. || factus : sum add. p fratres α β || canticum : cantium (in margine 2 m. uilicus) f || 191 mutamini : muta (deinde duae litterae erasae) f mutata α β || mutamini² om. f α β || rogo om. f a b || uitae : uitam f a b in melius mutata quia add. α β || est : sum p² || 192 differtis : quid praem. f α β maur. || 194 subitanam : subitam p || 194-195 uidete ut bona sit om. f α β maur. || 195 Et quaero... inuenio has uoces forte interpol. om. p || 196 quanto : quando f || et¹ om. f α β maur. || longa et² om. f α β maur. || mala : uita add. α β maur. || 197 uult habere nec om. f α β maur. || ferre : facere α ferte β || 198 paene om. f α β maur. || uolunt : nolunt α || habere om. p⁴ || 199 est om. f β || 200 male : mali α β maur. || mihi : puto nihil add. p || tuis om. p⁵ 7 || actibus : actionibus p || 201 cupiditatibus : nihil mali uis add. p || 201-202 in terra... bonam² : in terra mala non uis segetem malam non uis utique sed bonam arborem bonam / terram malam non uis segetem malam non uis utique

fait, le nom peut donner le change, le péché subsiste. Quelques-uns ont gagné d'eux-mêmes le lieu de la pénitence. D'autres ont été placés par notre excommunication au rang des pénitents. Les pénitents volontaires veulent continuer d'agir comme ils agissaient. Ceux qui ont été placés par notre excommunication au rang des pénitents ne veulent plus en sortir, comme s'ils avaient choisi eux-mêmes le rang des pénitents. Ce qui doit être le lieu de l'humiliation devient le lieu de l'abomination.

C'est à vous que je m'adresse, vous qui portez le nom de pénitents sans l'être, c'est à vous que j'adresse ces mots : « Que vous dire? Vous féliciter? Je n'ai certes pas à vous féliciter^a»; je gémiss et je déplore¹. Et qu'est-ce que j'y fais, on me prend pour une vieille rengaine^b... Je supplie : changez de vie, changez de vie. On ne sait pas quand finit la vie. Tout homme se promène avec son propre trépas. Vous différez de bien vivre en pensant que la vie sera longue. Vous pensez que la vie est longue et vous ne craignez pas la mort subite. Admettons qu'elle soit longue, veillez à ce qu'elle soit bonne. Et je cherche un seul qui soit vraiment pénitent sans le trouver. Combien mieux vaut-il qu'elle soit longue et bonne que longue et mauvaise. Personne ne supporte la longueur d'un mauvais repas, mais presque tout le monde accepte la longueur d'une mauvaise vie. Si la longueur de notre vie est grande, il faut bien aussi qu'elle soit bonne. En toutes tes actions, pensées, désirs, dis-moi, que désires-tu avoir de mauvais? Sur terre,

sed bonam bonam arborem uis p maur. in terra non uis segetem malam non utique malam sed bonam arborem α in terra non uis segetem malam non uis utique et bonam arborem β

a. I Cor. 11, 22 || b. Cf. Lam. 3, 14

1. « ...en conseillant plutôt qu'en menaçant. C'est ainsi qu'il faut agir avec la foule, en réservant la sévérité pour les fautes individuelles. Et si nous employons la menace, que ce soit avec douleur, en nous appuyant sur les Écritures, pour menacer de la vengeance qui viendra, afin que notre parole inspire la crainte, non de notre propre autorité, mais de celle de Dieu lui-même. » (Epist. 22, 5).

malam non uis utique sed bonam, arborem bonam, equum bonum, seruum bonum, amicum bonum, filium bonum, uxorem bonam. Et quid haec magna commemorem, quan-
 205 doquidem uestem ipsam malam non uis habere, sed bonam. Caligam postremo ipsam non uis nisi bonam, aut da mihi aliquid te uelle quod malum est nec te uelle aliquid bonum. Puto uillam malam non uis, sed bonam. Solam animam malam uis habere. Quid te offendisti? Quid de
 210 te male tu ipse meruisti? Inter bona tua non uis esse malum nisi te solum ¹. Puto quia dico quod soleo et aliqui forte faciunt quod solent. Non dixi certe sed forte. Nemo me calumnietur quia timendo magis quam confirmando locutus sum. Coram deo *excutio uestimenta mea* ². Timeo
 215 ne mihi imputetur quia timeo. Quid uultis? Ego officium meum impleo, fructum uestrum quaero. De bonis operibus uestris gaudium uolo habere, non pecuniam. Non enim qui bene uiuit, diuitem me facit. Et tamen bene uiuat et facit. Diuitiae meae non nisi spes uestra in Christo. Gaudium
 220 meum, solatium meum et respiramentum periculorum meorum in his temptationibus nullum est nisi bona uita uestra. Obsecro uos, si oblitus estis uestri, miseremini mei.

203 amicum bonum filium bonum om. β || 204 commemoren : -moro p maur. || 205 ipsam om. β || non uis om. f β || 206 non om. β || 207 quod : quid p⁷ || nec : ne β || te : a te f || 207-208 nec te... bonam om. p || 208 puto : putes f || 209 uis om. f β || habere om. f α β maur. || 210 de te male tu ipse : te tu ipse male β || inter bona tua om. p || 211 puto : puta f putate maur. || quia : quod β || 211-214 aliqui... locutus sum : facitis quod soletis f α β maur. || 214 coram : ego praem. f α β maur. || 215 quia : quod β || timeo : non dico f α β maur. || quid uultis ego om. f α β maur. || uultis : timebo p⁴ || 216 meum om. α || 217 uolo habere : habere uolo α maur. || 218 bene uiuat : euiuat f om. α β || et facit om. α β || 219 non nisi : non sunt nisi p²⁴⁷ || uestra : est add. α maur. || 221 meorum om. α β || 222 uos : fratres add. α β maur. || miseremini : misereamini α tamen add. β.

a. Cf. Act. 18, 6.

tu ne veux pas une mauvaise récolte, pas une mauvaise évidemment, mais une bonne; tu veux un bon arbre, un bon cheval, un bon serviteur, un bon ami, un bon fils, une bonne épouse. Et pourquoi aller chercher des exemples de cette importance, tu ne veux même pas assurément de mauvais vêtements, mais de bons, et jusqu'à tes chaussures, ne les désires-tu pas bonnes? Peux-tu me citer quelque chose que tu désires mauvais plutôt que bon? Je pense que tu ne désires pas une mauvaise propriété, mais une bonne. Ton âme est donc la seule chose que tu veilles mauvaise? Pourquoi te blesser toi-même? Pourquoi te porter tort à toi-même? Entre tous tes biens, tu n'en veux aucun de mauvais, sauf toi-même ¹.

Je songe que je suis en train de parler comme j'ai l'habitude de parler et certains vraisemblablement continuent de faire ce qu'ils ont l'habitude de faire. Je n'ai pas dit « certainement » mais « vraisemblablement ». Cependant que personne n'aille m'accuser de parler en craignant plutôt qu'en encourageant. « Je secoue devant Dieu mes vêtements ². » J'ai trop peur qu'il me soit reproché d'avoir peur. Que voulez-vous? Pour moi, je remplis mon devoir, je cherche à retirer de vous du fruit. De vos bonnes actions, je veux retirer de la joie, non de l'argent. En effet qui vit bien ne m'enrichit pas et cependant qu'on vive bien et je serai riche. Car je n'ai pas d'autre richesse que votre espérance dans le Christ. Votre bonne conduite peut seule me donner joie, consolation, répit, au milieu de mes difficultés et de mes épreuves. Je vous en supplie, frères, si vous ne pensez pas à vous, ayez pitié de moi.

1. Cf. sur le même sujet, et dans le même style : S. 17, 7; 18, 5; 20, 4; 339, 5; *Frangipane* II, 8.

2. Cf. *Epist.* 29, 8. C'est au moment de l'affaire de la *laetitia* de saint Léonce (en 395) : « Ma résolution était, si je les trouvais obstinés à vouloir faire comme par le passé, de leur lire ce passage du prophète Ézéchiel : « Celui qui est établi pour veiller sur les autres sera hors de blâme quand il aura annoncé le péril, même si ceux à qui il l'annonce ne veulent pas l'éviter », et ensuite de secouer mes vêtements et de me retirer. »

SERMO CCXXXVII

TRACTATUS HABITVS QVARTA FERIA

1. De resurrectione domini quod sequebatur in euangelio secundum Lucam hodie terminatum est, ubi audiimus apparuisse dominum in medio discipulorum suorum
5 disceptantium de resurrectione eius et non credentium. Tam uero eis inopinatum fuit et incredibile ut nec uidentes uiderent. Videbant enim corpus uiuum quod planxerant mortuum, uidebant in medio sui stantem quem doluerant
10 in cruce pendentem, uidebant ergo et quia suis oculis non credebant ut uerum uiderent, falli se putabant. *Existimabant* enim, sicut audistis, *se spiritum uidere*^a. Quod postea crediderunt de Christo pessimi haeretici¹, prius hoc credi-

f *Homiliaire de FLEURY. PARIS B. N. n. a. l. 1599 (VIII) Fleury-sur-Loire, fol. 32.*

p *Homiliaire des Sancti catholici Patres, accord des mss :*

p² TROYES B. M. 129 (XII) *Clairvaux*, fol. 172v.

p⁴ LONDRES B. M. Arundel 105 (XII) *Bohéries*, fol. 143v.

p⁵ PARIS B. N. lat. 804 (XII) probabl. *Tarragone*, fol. 154v.

p⁷ PARIS B. N. lat. 12409 (XII) *Saint-Germain-des-Prés*, fol. 20v.

α WROCLAW (Breslau) Bibl. Uniw. I. F. 123 (xv) *Dominicains de W.*, fol. 330v.

maur. Édition des Mauristes.

1 Incipit tractatus [habitus om.] quarta feria f item eiusdem feria III
p sermo beati Augustini de eodem α || 3 ubi om. p⁷ || 5 de resurrectione
eius om. α || 6 eis om. f || inop. et incredibile fuit p || 7 corpus om. p⁴ α maur. ||
quod : quem p⁴ α maur. || 8 uidebant : enim add. p⁴⁷ || 10 falli se : falsum α ||
11 enim : se add. p om. α || se om. p || spiritum : ipsum α || quod : quid α ||

a. Lc 24, 37

SERMON 237

SERMON DU MERCREDI DE PÂQUES

1. On a terminé aujourd'hui la lecture de la résurrection du Seigneur dans l'évangile selon Luc, où nous avons entendu que le Seigneur apparut au milieu de ses disciples qui discutaient de sa résurrection et n'y croyaient pas. Ce fut pour eux si soudain, si incroyable, qu'ils le voyaient sans le voir. Car ils voyaient vivant le corps qu'ils avaient pleuré mort, ils voyaient debout au milieu d'eux celui dont la suspension en croix les avait déchirés, ils le voyaient donc et parce qu'ils ne croyaient pas que leurs yeux voyaient vrai, ils pensaient qu'ils se trompaient. Comme vous l'avez entendu : « ils pensaient voir un esprit^a. » Ce que par la suite crurent du Christ les plus affreux hérétiques¹, les apôtres le crurent les pre-

1. En ces *pessimi haeretici*, on est tenté de voir les Manichéens, mais ils ne sont visés ici que comme terme de comparaison (cf. *infra* : *ut manichaet*). Le S. 238, 2 nous apprend qu'il s'agit des Priscillianistes : « Car les disciples pensaient ce que pensent aujourd'hui les Manichéens, ce que pensent aujourd'hui les Priscillianistes : que le Seigneur Christ n'était pas un vrai corps, mais seulement un esprit. » Nous sommes mal renseignés sur cette hérésie, mais dans un mémoire justificatif au pape Damase, Priscillien se défend de l'accusation de manichéisme et Maxime se justifie devant le pape Sirice en confondant la cause des hérétiques espagnols avec celle des Manichéens (L. DUCHESNE, *Histoire ancienne de l'Église*, tome II, 4^e éd., Paris 1910, p. 546 s.). Augustin avait eu en main des documents sur la secte par l'entremise de Consentius, de Ceretius et d'Orose. La première fois qu'il parle d'eux (en 396/397, *Epist.* 36, 28), c'est pour dire que « les Priscillianistes, *manichorum simillimi*, jeûnent le dimanche, comme les Manichéens ». A la fin de sa vie (en 428/429), il souligne encore leur ressemblance avec les Manichéens dans le *Liber de Haeresibus*, 70 : ils attribuent la création du monde au principe du mal, disent que l'âme est de la substance de Dieu, rejettent

derunt titubantes apostoli. Sunt enim hodie qui non credant carnem habuisse Christum, quia et partum uirginis
 15 destruunt et nolunt eum natum ex femina credere. *Verbum caro factum est*^a, prorsus alienant a sua fide uel potius infidelitate. Totam istam dispensationem salutis nostrae quod factus est homo pro inueniendo homine qui deus fecerat
 20 hominem, totum hoc quod Christus in remissionem peccatorum nostrorum uerum non falsum sanguinem fudit et de uero suo sanguine cyrograffum¹ peccatorum nostrorum deleuit^b, hoc totum haeretici damnabiles euacuare conantur, totum hoc, ut manichaei, non credunt : quod apparuit dominus oculis hominum spiritus fuit, caro non
 25 fuit.

2. Ecce loquitur euangelium. Stabat dominus inter discipulos suos, nondum credentes quod resurrexerat. Videbant eum et putabant se spiritum uidere. Si nihil mali est, credere Christum spiritum fuisse non carnem, si nihil mali
 30 est, dimittantur in ista opinione discipuli. Adtendite, ut intellegatis quod uolo dicere ; deus autem donet ut dicam, id est sic dicam, quomodo uos audire expedit.

13 credant : credunt α maur. || 14 carnem om. f eum praem. α carnem habuisse : habuisse carnem p⁷ || Christum : dominum Christum p || 15 et nolunt : et uolunt f nec uolunt p²⁵⁷ || ex femina natum α || 16 alienant : -nat f || infidelitate : a sua prae. α maur. || 17 totam istam dispensationem : tota ista dispensatio f || 18 homine : hominem f || qui : quia f || 22 hoc totum : totum hoc p || 23 totum : et praem. α || ut om. α || non credunt : credunt p maur. et dicunt add. 2 m. f || 24 dominus om. p. maur. || 23-25 quod apparuit ... fuit² om. α || 26 euangelium : et praem. α || 27 resurrexerat : -xisset p || 28 se om. f || spiritum : ipsum α || si : sed α || 30 adtendite : audite α || 31 ut : ita add. p || 32 sic : ut praem. α id est sic dicam om. p²⁵⁷

a. Jn 1, 14 || b. Cf. Col. 2, 14

l'usage de la viande, méprisent le mariage. Cf. A. D'ALÈS, *Priscillien et l'Espagne chrétienne à la fin du IV^e siècle*, Paris 1936 ; G. BARDY, article *Priscillianisme*, *DTC* 13, 391-400.

1. Les Romains, comme les autres peuples de l'antiquité, avaient l'habitude de rédiger un écrit pour se réserver une preuve des actes qu'ils passaient ; ils avaient adopté le terme de *chirographum*, à côté de son synonyme *cautio*. Les versions latines pour *Colossiens* 2, 14 n'eurent donc aucune diffi-

miers dans leur foi chancelante. Car il en est aujourd'hui qui pensent que le Christ n'a pas eu de chair, puisqu'ils rejettent l'enfantement de la Vierge et ne veulent pas croire qu'il est né d'une femme. « La Parole s'est faite chair^a », ils rejettent cela délibérément de leur foi ou plutôt de leur absence de foi. Toute cette ordonnance de notre salut : le Christ se faisant homme pour rencontrer l'homme, lui qui, Dieu, avait créé l'homme, tout cela : le Christ répandant pour la rémission de nos péchés du vrai sang et non du faux et, de ce vrai sang, effaçant l'hypothèque¹ de nos péchés^b, tout cela d'abominables hérétiques s'efforcent de le vider de sens, tout cela ils l'entendent comme les Manichéens : ce qui apparut aux yeux des hommes fut esprit et non chair.

2. Voici le récit de l'évangile. Le Seigneur était debout au milieu de ses disciples qui ne croyaient pas encore qu'il fût ressuscité. Ils le voyaient et croyaient voir un esprit. S'il n'y a rien de mal à croire que le Christ était esprit et non chair, s'il n'y a rien de mal, que les disciples gardent leur opinion. Attention. Comprenez bien ce que je veux dire. Mais que Dieu inspire mes paroles ou plutôt m'inspire de parler d'une façon qui vous sera profitable.

culté à employer un mot qui était déjà d'un usage courant. Dans toute la littérature patristique, l'image a été constamment reprise. ORIGÈNE, commentant le texte paulinien, expliquait : « Cet acte dont il parle était un « reçu » de nos péchés. Car chacun de nous est débiteur de ses fautes et écrit le billet (de reconnaissance) de son péché. » (*Homélies sur la Genèse* XIII, 4, trad. L. Doutreleau. *SC* 7). Pour TERTULLIEN, l'homme, à son baptême, rentre en possession de sa reconnaissance de dettes, conformément au contexte paulinien : « libérant par le baptême l'homme à qui est alors remis le chirographe de mort... » (*De pudicitia* 19). Pour AUGUSTIN, interprétant avec bonheur la fin du verset : *affixens illud cruci*, le sang du Christ a délavé le chirographe : « On avait un acte écrit (*cautio*) de nos péchés, le diable possédait contre nous une reconnaissance de dettes (*chirographum*)... Nous étions tous des débiteurs, nous naissions tous avec cette dette héréditaire : le sang de celui qui est sans péché a été répandu et a détruit l'acte écrit de nos péchés » *S. Guelf.* 9, 2. « Celui qui n'était pas débiteur a été mis à mort, il a effacé (*diluit*) la reconnaissance de dettes (*chirographum debitorum*) » *S. Mai* 87, 3. « Soyons sans inquiétude, le diable possédait contre nous l'acte écrit de notre esclavage (*cautionem seruitutis*), mais le sang du Christ l'a effacé » *In Io. Ep.* 1, 5.

Ecce hoc ipsum repeto. Aliquando ipsi detestabiles, carnem detestantes et secundum carnem uiuentes¹, ali-
 35 quando hoc dicunt et sic decipiunt : « Qui melius credunt de Christo, illi qui dicunt quia carnem habuit, an nos qui dicimus : deus erat, spiritus erat et oculis hominum non corpus, sed deus apparebat ? Quid est melius caro an spiritus ? » Quid responsuri sumus, nisi spiritum carne
 40 esse meliorem ? « Si ergo, dicit, confiteris quod spiritus melior sit quam caro, melius ergo de Christo sentio qui eum spiritum fuisse dico, non carnem. » O infelix error ! Quare ego carnem dico fuisse Christum ? Tu dicis spiritum, ego spiritum et carnem ; non tu melius dicis, sed minus dicis.
 45 Audi ergo totum quod dico ego, id est quod dicit catholica fides, quod dicit fundatissima et serenissima ueritas. Tu qui dicis spiritum tantum fuisse Christum quod est et spiritus noster, id est anima nostra, hoc dicis tantum fuisse Christum. Audi quid dicas. Dico quod dicis. Erat ipse spiritus ex ea natura et substantia, unde et noster est spiri-
 50 tus. Quanto minus dicas, adtende : erat ibi uerbum, erat ibi caro. Tu dicis : « Humanus spiritus solus. » Ego dico uerbum, spiritus, corpus : deus et homo. Si duo uolo dicere, si duas res uolo dicere, isto utor compendio : deus et homo.
 55 Et uerus deus et uerus homo. Nihil falsum in humanitate, nihil falsum in diuinitate : deus et homo. Sed de ipso homine si quaeris a me, duo iterum dico : anima humana et caro humana. Tu homo es propter animam et carnem ; ille Christus propter deum et hominem. Ecce quod dico.

33 ipsi om. p || 35 qui : quid f p⁴⁷ || credunt : credi p⁷ dicunt α || 36 de Christo credunt p⁴ || illi om. p || an : quam p || dicimus : quia add. p²⁵⁷ || 40 quod : quia f α p² || 41 sit : est α || ergo : ego maur. || Christo : spiritus f spiritu α || qui eum om. p || 42 fuisse om. α || 43 ego : ergo f || carnem : spiritum et praem. α || fuisse : esse uel praem. α || ego : dico add. p⁴⁷ || 44 carnem et spiritum p⁴⁷ || 45 id est : et deinde α || 47 qui om. p || tantum : spiritum add. p⁵ || et om. p⁴⁵ || 49 quid om. f || quod : quid f α || dicis : dicas α || ea om. p²⁴⁵ || 51 erat¹ : uerum et p om. α || ibi caro om. α || 53 spiritus : -tum f || 53-54 si duo uolo... compendio : sed uolo dicere ut isto utar compendio p si duas res uolo dicere om. α si duo nolo... nolo... maur. || 55 et uerus... homo om. per homocot. f || 55-56 nihil

Je reprends donc. Parfois des gens détestables, qui détestent la chair mais vivent selon la chair¹, parfois donc ils discutent ainsi et ce faisant vous abusent : « Qui a la meilleure foi dans le Christ, ceux qui disent qu'il a pris chair, ou nous qui disons : il était Dieu, il était esprit et ce qui apparut aux yeux des hommes était, non un corps humain, mais Dieu. Qui est-ce qui vaut mieux, la chair ou l'esprit ? » Que répondre ? sinon que l'esprit vaut mieux que la chair ? « Si donc, reprend l'hérétique, tu avoues que l'esprit vaut mieux que la chair, mon opinion sur le Christ est meilleure, puisque je dis qu'il fut esprit et non chair. » O cruelle erreur ! Ai-je donc dit que le Christ était chair ? Toi, tu dis : esprit. Moi : esprit et chair. Tu ne dis pas mieux, tu dis moins. Écoute donc tout ce que je dis ou plutôt ce que dit la foi catholique, ce que dit la très solide et très pure vérité. Tu dis que le Christ était seulement un esprit, ce qu'est précisément notre esprit, c'est-à-dire notre âme, c'est cela seul qu'était le Christ, d'après toi. Écoute ce que tu dis : je dis la même chose que toi ; il était un esprit de la même nature et substance que notre esprit. Mais vois combien tu dis moins que moi. Il y avait la Parole, il y avait la chair. Tu dis : un esprit humain seulement ; je dis : Parole, Esprit, Corps ; Dieu et Homme. Car si je veux énoncer une dualité, si je veux énumérer deux réalités, j'use de cette expression abrégée : Dieu et Homme. Et vrai Dieu et vrai Homme. Rien de faux dans son humanité, rien de faux dans sa divinité : Dieu et Homme.

Mais si tu m'interroges sur son humanité elle-même, j'énonce de nouveau deux principes : une âme humaine, un chair humaine. Tu es homme parce que tu es âme et corps. Il est Christ parce qu'il est Dieu et Homme. Voilà ce que je dis.

falsum¹... diuinitate om. α || 55 humanitate : ueritate f || 56 deus et homo : om. α maur. || de ipso homine : ille pro homine α || 57 et om. α

1. Augustin retrouve ici le ton et les procédés de sa polémique anti-manichéenne. Il faut rapprocher ce passage de l'*In Io. Eu.* 8, 5.

60 3. Sed tu melius te dicere putas quia dicis : « spiritus erat, spiritus apparebat, spiritus uidebatur, spiritus inter homines conuersabatur. » Hoc dicis. Hoc dixi : hoc putabant et discipuli. Si nihil malum dicis, si bonum est quod dicis, bonum erat et quod discipuli putabant. Si dominus
 65 sic eos dimisit, ut hoc putarent, dimittendus es tu. Quod credis hoc credebant. Bonum est quod tu credis ? Bonum erat quod illi credebant. Sed non erat bonum. Ait illis dominus : *Quid turbati estis ?* Perturbatio credidit quod credis ; quid ? *credebant se spiritum uidere.* Et dominus ad
 70 haec : *Quid turbati estis et cogitationes ascendunt in cor uestrum ?* Cogitationes istae terrenae sunt. Si enim caelestes essent, descenderent in cor uestrum, non ascenderent. Quare enim nobis dicitur : « Sursum cor », nisi ut terrenae cogitationes non ante se inueniant cor nostrum,
 75 quod sursum posuerimus ? Ergo : « *Quid turbati estis et cogitationes ascendunt in cor uestrum ? Videte manus meas et pedes meos, palpate et uidete.* Parum est uobis adtendere, manus mittite ; si parum est adtendere nec sufficiat tangere, palpate. » Nec tangite solum dixit sed palpate et con-
 80 trectate. Probent sibi manus uestrae, si mentiuntur oculi uestri. Palpate et uidete, oculos in manibus habete ¹. Quid palpate et uidete ? Quid ? *Quia spiritus carnem et ossa non habet, sicut me uidetis habere.* Errabas cum discipulis,

60 sed : si α || te om. p²⁴ || quia : qui maur. || 61-62 inter homines : in homines f in homine α || 62 conuersabatur : et praem. α || hoc : ut p maur. || 63 et : om. p α || malum : mali p α maur. || 64 bonum erat et om. p || putabant : bonum erat add. p || 65 sic om. α || eos dimisit : eos dimittit f dimittet eos α || ut : et praem. p² α maur. || hoc : sic α || putarent : putent f α || 65-66 Quod credis hoc credebant : hoc enim credebant (crederant f) quod (quod om. α) et (et om. f) tu f α maur. || bonum : si praem. maur. || 67 sed : omnino add. p || bonum : unde et add. p || ait illis dom. : dominus illis ait p ait enim illis dom. α || 68 turbati : perturbati α || 69 quid : qui f om. p quia α || credebant : putabant p. maur. || spiritum : ipsum α || ad haec : ad hoc α || 71 istae om. p⁴ || 72 essent : sint f || uestrum om. p⁴ α maur. || 73 nobis dicitur : dicitur nobis p⁴ α maur. || 74 inueniant : niat maur. || 75 posuerimus : posueramus p²⁴⁷ || 77 parum : si praem. p maur. || 78 manus... adtendere om. per homoef. p⁴⁵⁷ || mittite : immittere α || 81 in manibus : in mutandum p⁶ ad imitandum p⁴ in-

3. Cependant tu es persuadé que tu dis mieux en affirmant : « Il était esprit ; esprit il apparaissait aux yeux, esprit il se laissait voir, esprit il vivait au milieu des hommes. » C'est ce que tu affirmes et, je l'ai dit, c'est aussi ce que pensaient les disciples. Si tu ne dis rien de mal, si ce que tu dis est juste, ce que les disciples pensaient était juste aussi. Si le Seigneur leur a permis de le penser, tu peux le penser de même. Ils croyaient ce que tu crois ; ce que tu crois est juste ? ce qu'ils croyaient était juste. Mais ce n'était pas juste du tout. Aussi le Seigneur leur demande : « Pourquoi ce désarroi ? » Leur désarroi a cru ce que tu crois. Quoi donc ? « Ils pensaient voir un esprit ». Et le Seigneur d'ajouter : « Pourquoi ce désarroi ? Pourquoi ces pensées se lèvent-elles dans votre cœur ? » De telles pensées sont terrestres. Si elles étaient célestes, elles descendraient dans votre cœur, elles ne s'en lèveraient pas. Pourquoi en effet nous dit-on : « Le cœur en haut », sinon pour que les pensées terrestres ne se trouvent pas au niveau de notre cœur, puisque nous l'aurons placé en haut ? Par conséquent : « Pourquoi ce désarroi ? Pourquoi ces pensées se lèvent-elles dans votre cœur ? Voyez mes mains et mes pieds, palpez et voyez. Si ce n'est pas assez de voir, avancez la main, si ce n'est pas assez de regarder et s'il ne vous suffit pas de toucher, palpez. » Il ne dit pas seulement : « touchez », mais « palpez et tâtez ». Si vos yeux mentent, que vos mains vous servent de preuve. Palpez et voyez, mettez vos yeux dans vos mains ¹. Pourquoi : « palpez et voyez » ? — Pourquoi ? « Parce qu'un esprit n'a pas de chair et d'os comme moi. »

mutandum p²⁷ || 82 et¹ om. p. quid add. α maur. || uidete quid : modici aliquid p || spiritus : quidem add. p²⁴⁵ || carnem : et praem. α

a. Lc 24, 38-39

1. Sur cette curieuse formule cf. *In Io. Eu.* 121, 5. Après des considérations sur l'extension de la signification de *uidere* aux cinq sens (*Audi et uide, olfac et uide*, etc.) : « Touche et vois. Et cependant (Thomas) n'avait pas des yeux dans le doigt. »

85 corrigere cum discipulis. Humanum est, concedo. Putasti spiritum Christum; hoc et Petrus, hoc et caeteri; *spiritum se putauerunt uidere*; sed in isto errore non remanserunt. Vt scias prorsus falsum fuisse hoc in cordibus eorum, medicus eos non sic dimisit. Accessit, medicamentum adhibuit, uulnera in cordibus uidebat et unde uulnera cordium 90 curaret, in corpore cicatrices ferebat¹.

4. Sic ergo credamus. Scio quia sic creditis. Sed ne forte in agro isto domini sit herba mala, etiam eos alloquor quos non uideo. Nemo credat de Christo, nisi quod de se uoluit 95 de se credi uoluit, qui nos redemit, qui salutem nostram quaesiuit, qui pro nobis sanguinem fudit, qui pro nobis quod non ei debebatur pertulit, qui nobis quod nobis non debebatur attulit: hoc credamus.

Christus, quid est? Filius dei, uerbum dei. Quid est 100 uerbum dei? Quod dicere non potest uerbum hominis, hoc est uerbum dei. Quaeris a me quid sit uerbum dei? Si tibi uellem dicere quid sit uerbum hominis, non explico, fatigor, haesito, succumbo; non possum explicare uim uerbi humani, quanto magis uerbi dei. Ecce antequam 105 dicam uobis quod uolo dicere, iam uerbum est in corde meo; nondum a me dictum est et apud me est; dicitur a me et peruenit ad te et non recedit a me. Intenditis ut

84 corrigere: corrige te p⁴ || 84 putasti: putatis f p⁴ α maur. || 85 caeteri: qui add. α maur. || spiritum²: spiritum add. p² || 86 putauerunt se p²⁴⁵ α || 87 scias: sciatis α || falsum om. f. α maur. || fuisse hoc: hoc fuisse α maur. || 88 eos om. α || non sic dimisit: non dimisisset f non dimisit α non dimisit sic maur. || 89 uulnera ... uidebat om. α || et unde: ut α || 88-90 Accessit... ferebat: Accesserunt (accesserit p⁵) ad mediatorem ad (et p⁷) medicum uulnera ostenderunt (ostenderit p⁵) curati sunt a medico et unde uoluit istorum (illorum p⁷) corda curare nisi unde in suo corpore cicatrices ferebat qui in eorum cordibus uulnera infidelitatis uidebat p || 91 sic ... creditis om. p sic¹: si f || 92 herba: ista add. p⁵ || 93 non: ubi p⁴ || uoluit credi: credi uoluit p²⁴ maur. || 94 et quam conieci ante quem f maur. quando quem α summopere correctione ut uidetur p || nobis: uobis p⁷ || ut: hoc add. p || 95 de se credi: credi de se f de credi p² || qui nos redemit om. p || 96 qui¹: et p²⁴⁷ || 97 non ei: sibi non α ei non maur. || debebatur: debebat α || pertulit: attulit α || nobis om. p⁷ || 97-

Tu errais avec les disciples, reviens avec eux dans le droit chemin. C'est humain, je l'accorde. Tu as pensé que le Christ est esprit. Pierre aussi et tous les autres disciples aussi qui croyaient voir un esprit. Mais ils ne sont pas restés dans cette erreur. Pour que tu saches bien que ce qu'ils avaient dans le cœur était faux, le médecin ne les a pas laissés dans cet état. Il s'est approché, leur a appliqué le remède. Il voyait les blessures dans leur cœur, mais pour guérir les blessures de leur cœur, il portait en son corps les cicatrices¹.

4. Croyons donc ainsi. Je sais que vous croyez ainsi; mais, pour que dans ce champ du Seigneur ne vienne à pousser quelque mauvaise herbe, je m'adresse même à ceux que je ne vois pas. Que personne ne croie du Christ que ce que le Christ a voulu qu'on croie de lui. Et qu'il nous est avantageux de croire ce qu'a voulu qu'on croie de lui-même, celui qui nous a rachetés, qui a cherché notre salut, qui a versé son sang pour nous, qui a supporté, pour nous, ce qu'il ne méritait pas, qui nous a apporté, à nous, ce que nous ne méritions pas! Croyons cela.

Qu'est le Christ? — Fils de Dieu, Parole de Dieu. Qu'est la Parole de Dieu? Ce que ne peut exprimer la parole humaine, voilà ce qu'est la Parole de Dieu. Tu me demandes ce qu'est la Parole de Dieu? Si je voulais te dire ce qu'est la parole humaine, je ne saurais m'expliquer, je m'y épuise, je suis embarrassé, je succombe, je ne puis expliquer la puissance de la parole humaine, combien plus est-ce vrai de la Parole de Dieu. Avant de vous dire ce que je veux vous dire, la parole est déjà dans mon cœur, je ne l'ai pas encore prononcée et elle est en moi. Je la profère, elle parvient jusqu'à toi et elle ne me quitte pourtant pas. Vous êtes attentifs pour

98 qui nobis... attulit om. per homoeof. α || 99 quid¹: qui α || quid²: qui p² || 99-100 uerbum dei quid est transp. p || 100 dicere: dici f p maur. || potest: per add. p maur. || 104 humani: quanto magis uerbi dei om. f p⁵ α maur. || 105 dicam: dico || 106 et om. f p⁴⁷ || 107 ad te: ad cor α || intenditis: intenti estis p

1. Cf. S. 116, 1, 2; 238, 2; 243, 3, etc.

audiatis a me uerbum ; mentes uestras pasco cum loquor.
 Diuideretis inter uos cibum, si afferrem uentribus, nec totus
 110 perueniret ad singulos ; sed quanto plures essetis tanto in
 plura frustra quod ponerem diuideretis, et tanto minus
 quisque acciperet, quanto maior esset accipientium mul-
 titudo. Modo autem cibum attuli mentibus ; dico : « acci-
 pite, sumite, comedite. » Accepistis, comedistis et non di-
 115 uidistis. Quicquid loquor et omnibus totum est et singulis
 totum est. Ecce quomodo non potest satis explicari quan-
 tam uim habet uerbum hominis et dicitis mihi : « Quid est
 uerbum dei¹ ? » Verbum dei pascit angelorum tot millia.
 Mente enim pascuntur, mente implentur. Implet angelos,
 120 implet mundum, implet uirginis uterum, nec ibi spatia-
 tur, nec hic angustatur. Quid est uerbum dei ? Ipse dicat,
 ipse unigenitus, ipse unicus filius, quod est uerbum dei
 ipse dicat. Breuiter de se dicit sed magnum est quod dicit :
*Ego et pater unum sumus*². Nolo numeres uerba de uno
 125 uerbo. Omnia utique quae possunt esse hominum uerba
 de uno uerbo non sufficiunt explicando explicare. Verbum
 ergo quod non potest explicari *caro factum est et habitauit
 in nobis*, suscepit totum quasi plenum hominem, animam
 et corpus hominis.
 130 Et si aliquid scrupulosius uis audire, quia animam et

108 a me : me f om. α || uerbum a me p²⁴ maur. || cum loquor :
 loquor α colloquendo p || 109 diuideretis : diuidetis α || totus ita α
 maur. correctione ut uidetur totum ex archetypo f p hoc praem. p ||
 110 quanto : quantum p || essetis : estis p α maur. || tanto : tantum p ||
 111 diuideretis : diuidetis α || tanto : tantum p || quisque : unusquisque p⁵ ||
 112 quanto : quantum p || esset om. α || accipientium multitudo : numerus
 accipientium α || 113 attuli : attulit α || 114 diuidistis : diuisistis p α maur. ||
 115 quicquid : qui id p⁴ et praem. α || 116 est om. p⁴⁵⁷ || 117 habet :
 habeat p²⁴⁷ || uerbum hominis : hominis uerbum α maur. || 118 ange-
 lorum om. α || 119 mente¹ : multae p || enim : ab eo p || mente² : mentes p ||
 implentur : satiantur add. p || 119-120 implet... mundum om. p || 121 nec
 hic : ut hoc α || 121-122 Ipse... dei om. per homoeot. f α maur. || 121 dicat :
 dicit p⁴⁷ || 123 de se : se p || 124-125 de uno uerbo : appende f α maur. ||
 125 omnia utique quae possunt esse hominum : quid ergo plura f α maur. ||
 utique : ubique p⁵ || 126 explicare : om. f α maur. || 127 explicari : uerbum
 add. α || caro om. p⁴⁷ || 130 audire om. α || quia om. α

entendre de moi la parole ; je nourris vos esprits quand
 je parle. Si j'apportais une nourriture pour vos estomacs,
 vous la partageriez entre vous et elle ne parviendrait
 pas tout entière à chacun de vous. Plus nombreux
 seriez-vous et en plus nombreux morceaux vous par-
 tageriez la nourriture que je vous donnerais. Plus grande
 la foule des participants et plus petite la part de chacun.
 Or je viens à l'instant d'apporter une nourriture à vos
 esprits. Je dis : tenez, prenez, mangez. Vous avez pris,
 vous avez mangé, mais vous n'avez pas à faire de parts.
 Ce que je dis est tout entier pour tous, tout entier pour
 chacun. Vous voyez qu'on ne peut pas assez expliquer
 la puissance de la parole humaine et vous me deman-
 dez : Qu'est la Parole de Dieu¹ ? La Parole de Dieu
 nourrit tant de milliers d'anges. Leur esprit est nourri,
 leur esprit est rempli. Elle remplit les anges, elle remplit
 le monde, elle remplit le sein d'une vierge. Là elle n'est
 pas au large ni ici à l'étroit. Qu'est la Parole de Dieu ?
 Qu'il le dise lui-même, lui l'unique, lui le seul fils, ce
 qu'est la Parole de Dieu, qu'il le dise lui-même. Il parle
 de lui brièvement, mais ce qu'il dit est grand : « Le Père
 et moi sommes un². » Ne compte pas les paroles dites
 de l'unique Parole. Assurément tout ce qu'il peut y
 avoir de paroles humaines ne suffit pas comme expli-
 cation à expliquer l'unique Parole. Ainsi donc, cette
 Parole qu'on ne peut expliquer s'est faite chair et a
 habité parmi nous. Elle a pris l'homme tout entier et
 pour ainsi dire dans sa plénitude : une âme et un corps
 d'homme.

Et si tu exiges que je parle avec plus d'exactitude,

a. Jn 10, 30.

1. « Car si vous aviez faim et que je vous apporte du pain, vous le parta-
 geriez entre vous et plus vous seriez, moins vous en auriez. Maintenant je
 vous parle, mais vous ne vous partagez pas les mots ni les syllabes, vous ne
 rompez pas ma parole pour en prendre l'un une part et l'autre une autre,
 pour la recevoir en morceaux, en miettes. Chacun l'entend tout entière ;
 aussi nombreux que vous soyez venus, vous l'entendez tout entière... S'il en
 est ainsi de la parole qui retentit aux oreilles, qu'en est-il de la Parole toute
 puissante ? » (S. 28, 4).

carnem habet et pecus ; cum dico animam humanam et
 carnem humanam, totam animam humanam accepit ¹.
 Fuerunt enim qui hinc haeresim facerent et dicerent quia
 anima Christi non habuit mentem, non habuit intellec-
 135 tum, non habuit rationem, sed uerbum dei fuit illi pro
 mente, pro intellectu, pro ratione ². Nolo sic credas. To-
 tum redemit qui totum creauit ; totum suscepit, totum
 liberauit uerbum ³. Ibi mens hominis et intellectus, ibi
 anima uiuificans carnem, ibi caro uera et integra, pecca-
 140 tum solum non ibi.

133 fuerunt : fuerant p⁷ || enim om. p² || 134-135 non habuit intellec-
 tum... rationem om. α || 135 fuit illi : illi fuit α || 138 ibi : ubi f α || ibi² : om. α ||
 139 integra : ibi add. f || 140 solum om. α || non : erat add. α.

1. Suivant l'anthropologie platonicienne, l'homme comprend : ψυχή, νοῦς. Pour celle d'Augustin, cf. E. GILSON. *Introduction à l'étude de saint Augustin*, Paris 1943, p. 56 s.

2. Augustin a parlé de l'apollinarisme tout au long de sa carrière. Il y consacre la Question 80 du *Liber de diuersis quaestionibus*, le chapitre 55 du *Liber de haeresibus* et doit se défendre contre Julien d'Éclane (*opus imperf.* 4, 47) qui l'accusait d'être jadis tombé dans cette hérésie. Plusieurs allusions aux Apollinaristes dans la prédication (*En. in Ps.* 29, 2 ; 85, 4 ; *In Io. Eu.* 23, 6 ; 47, 9 ; *S. Denis* 5, 7), où ils voisinent habituellement avec les Ariens. Ces hérétiques nient que Jésus ait pris une âme humaine, en prétextant que l'Écriture porte : « Et le Verbe s'est fait chair » et non « s'est fait homme » (*cf. De anima et eius origine* 1, 31). D'après les *Confessions* (7, 19, 25). Aly-

sous prétexte que les bêtes aussi ont un corps et une âme, quand je dis âme humaine et chair humaine, il a pris toute l'âme humaine ¹. Car sur ce point il en est qui sont tombés dans l'hérésie, en disant à ce sujet que l'âme du Christ ne comportait pas l'esprit, ne comportait pas l'intelligence, ne comportait pas la raison, mais que la Parole de Dieu lui tenait lieu d'esprit, d'intelligence et de raison ². Ce n'est pas ainsi qu'il te faut croire. Celui qui a tout créé a tout racheté. La Parole a tout assumé et tout libéré ³. Là est un esprit et une intelligence d'homme, là une âme donnant vie à la chair, là une chair véritable et réelle. Seul le péché n'est pas là.

plus croyait que telle était la doctrine de l'Église et répugnait à l'admettre, mais par la suite apprenant que c'était là l'erreur des Apollinaristes, il n'eut plus de peine à embrasser la foi catholique. — P. COURCELLE (*Les lettres grecques en Occident de Macrobe à Cassiodore*, 2^e éd., Paris 1948, p. 188) montre qu'Augustin a connu Apollinaire de Laodicée et les diverses sectes issues de son hérésie par l'intermédiaire d'Épiphane. Condamnée par le synode romain du pape Damase (en 377) et par le Concile de Constantinople (381), mise hors la loi par Théodose (lois de 383-384 et 388), elle n'a pu subsister (jusqu'en 420) que dans la clandestinité (*cf. J. DANÉLOU et H. MARROU, Nouvelle Histoire de l'Église I, Des Origines à Grégoire le Grand*, Paris 1963, p. 382) ; l'Évêque d'Hippone est d'autant plus vigilant à en combattre les derniers tenants (*Neque sine causa hoc dixi... uel adhuc fortassis haberi reliquias quorundam qui dicti sunt Apollinaristae. En. in Ps.* 29, II, 2).

3. On trouve ici « le grand argument qui ne cessera d'être opposé à l'apollinarisme : ne peut être sauvé (dans l'homme) que ce qui a été assumé (par le Christ) » (J. DANÉLOU et H. MARROU., *op. cit.*, p. 382).

SERMO CCXLVI

TRACTATUS HABITVS QVINTA FERIA

1. Multis modis dominus Iesus post resurrectionem apparuit fidelibus suis; habuerunt unde scriberent omnes euangelistae sicut eis subministrabat spiritus recordationes rerum quas scriberent. Alius aliud dixit, alius aliud. Praetermittere aliquis potuit aliquid uerum, non dicere aliquid falsum. Omnia ista computate unum dixisse; uere unus dixit quia unus spiritus in omnibus fuit¹.

Hodie quid audiuius? Illud quod non credebant discipuli resurrexisse Iesum et non ei crediderunt hoc ipsum ante praenuntianti. Res manifesta est et propterea scripta est ut deo magnas gratias agamus quia in eum credidimus quem non uidimus. Illorum oculis et manibus uix persuasum est quod nos credimus.

15 2. Audistis quia intrauit monumentum discipulus eius et uidit linteamina posita et credidit, nondum enim nouerat scripturas quia oportebat Iesum a mortuis resurgere^a. Sic

f Homiliaire de FLEURY. PARIS B. N. n. a. l. 1599 (VIII) Fleury-sur-Loire, fol. 34.

p Homiliaire des Sancti catholici Patres, accord. des mss :

*p*² TROYES B. M. 219 (XII) Clairvaux, fol. 179.

*p*⁵ PARIS B. N. lat. 804 (XII) probabl. Tarragone, fol. 159v.

*p*⁷ PARIS B. N. lat. 12409 (XII) Saint-Germain-des-Prés, fol. 28v.

maur. Édition des Mauristes.

Inscriptio ex f sermo cuius supra feria III *p*²⁷ Feria v sermo cuius supra *p*³ || 3 habuerunt : non *praem. p* || scriberent : -bere *p*^{5 7} || 4 subministrabat : ministrabat *p*⁵ || recordationes : -tionis *maur.* || 5 quas : qua (s 2 m.) *f* || 6 potuit : putauit *f* || 7 omnia ista : omnes itaque *p* || unum : uerum *p* || uere : uerum *p*^{6 7} enim *add. p maur.* || 8 unus¹ : unusquisque *p* || 10 ei om. *p* || crediderunt : credebant *p* || 11 praenuntianti : praenunciatum *p* || 13 quem :

SERMON 246

SERMON DU JEUDI DE PÂQUES

1. Après la résurrection le Seigneur Jésus se montra à ses disciples en des circonstances bien diverses. Les évangélistes ne manquaient pas de matière, selon que l'Esprit leur présentait le souvenir des faits qu'ils avaient à écrire. L'un raconte une chose, l'autre une autre. L'un ou l'autre a pu omettre un fait réel, mais non en raconter de faux. Tenez l'ensemble du récit pour l'œuvre d'un seul auteur, puisque l'unique Esprit a parlé en tous¹.

Qu'avons-nous entendu aujourd'hui? Ceci : les disciples ne croyaient pas que Jésus fût ressuscité. Quand il leur avait annoncé à l'avance l'événement lui-même, ils ne l'avaient pas cru davantage. Les faits sont patents; ils ont été écrits pour que nous rendions à Dieu d'abondantes actions de grâces, car nous croyons en celui que nous n'avons pas vu. Eux furent à grand peine convaincus par le témoignage de leurs yeux et de leurs mains de ce que nous, nous croyons.

2. Vous avez entendu que son disciple entra au sépulcre, « vit le suaire plié et crut, car il n'avait pas encore compris les Écritures, disant qu'il fallait qu'il ressuscitât d'entre les morts^a ». C'est le texte que vous

in terra *add. p maur.* || 15 monumentum : in *praem. p maur.* || 16 uidit : inuidit *p*² ut uidit *p*^{5 7} || et² *om. p* || 17 Iesum : eum *p maur.* || 17-18 sic audistis *om. p*

a. Jn 20, 8-9

1. Les quatre livres *De consensu euangelistarum* (écrits en 400) traitent de cette question. Au livre 3, 67-85, sont étudiés les récits de la Résurrection (d'après les Synoptiques, Jean, I Cor. 15, 3-8).

audistis, sic lectum est : *uidit et credidit, nondum enim nouerat scripturas*. Ergo debuit dici : uidit et non credidit, 20 nondum enim nouerat scripturas. Quid ergo est : *uidit linteamina et credidit* ? Quid credidit ? Quod dixerat mulier : *Tulerunt dominum meum de monumento* ^a. Si enim audistis, immo quia audistis, hoc dixerat illa mulier : *Tulerunt dominum meum de monumento et nescio ubi posuerunt eum*. 25 Hoc audito cucurrerunt. Intrauit in monumentum, uidit linteamina et credidit quod dixerat mulier : ablatum esse Christum de monumento. Quare credidit ablatum esse et furatum Christum de monumento ? Quare ? *Nondum enim nouerat scripturas quia oportebat Iesum a mortuis resurgere*. 30 Intrauerat, non inuenerat. Resurrexisse eum credere debuit, non furatum esse.

3. Quid sibi ergo uult ? Solemus uobis inde omni anno loqui. Sed lectio ipsa sollemniter legitur et sermo ipse sollemniter reddatur quare dixit dominus Christus mulieri 35 iam agnoscenti... Primo enim dixerat : *Quem quaeris* ? *quid ploras* ^b ? Illa autem putabat eum esse hortulanum. Et, si consideres, si nos olera ipsius sumus, hortulanus est Christus. Non est hortulanus *qui posuit granum sinapis*, id est semen minimum et feruidum ? Et creuit et ascen- 40 dit et fecit arborem tantam ut etiam uolucres caeli requiescerent in ramis eius. *Si habueritis*, ipse dicit, *fidem, sicut granum sinapis* ^c. Modicum uidetur granum sinapis, nihil contemptibilius aspectu, nihil uero fortius ¹. Quod quid est aliud nisi maximus ardor et intima uis fidei in ecclesia ?

21 quod om. (2 m. in margine) p⁷ || 22 meum om. p maur. || si : sic f || 24 meum om. p maur. || 25 intrauit : et praem. p maur. || 27-28 quare credidit... monumento om. per homoeol. p⁵ || 29 Iesum : eum p maur. || 30 eum om. f || credere : crederit f || debuit om. f || 32 uult om. f || solemus : solitis p || 33 legitur : legatur p⁵⁷ || 34 reddatur : legatur p² || Christus om. p || 35 iam... dixerat om. p⁷ || 36 hortulanum : ortulanum p || et : re uera add. p maur. || 37 Si nos : quomodo add. p maur. || olera : holera f || sumus : simus p maur. || 38 non : nonne p² maur. || sinapis : in horto suo add. p maur. || 43 nihil : et praem. f || fortius : gustu add. p maur. || 43-44 Quod... ecclesia om. f.

avez entendu, le texte qu'on vous a lu : « Il vit et il crut, car il n'avait pas encore compris les Écritures. » Par conséquent il aurait fallu dire : Il vit et il ne crut pas, car il n'avait pas encore compris les Écritures. Pourquoi donc : « Il vit le suaire et il crut » ? Qu'a-t-il cru ? Ce que lui avait dit la femme : « Ils ont enlevé mon Seigneur du tombeau ^a. » Si vous l'avez entendu, ou plutôt parce que vous l'avez entendu, c'est ce qu'avait dit la femme : « Ils ont enlevé mon Seigneur du tombeau et je ne sais où ils l'ont mis. » A ces mots, ils se sont mis à courir, il entre au tombeau, voit le suaire et croit ce que vient de lui dire la femme : qu'on a emporté le Christ du tombeau. Pourquoi a-t-il cru que l'on avait emporté et volé le Christ du tombeau ? Pourquoi ? « Parce qu'il n'avait pas encore compris les Écritures, disant qu'il fallait qu'il ressuscitât d'entre les morts. » Il entre, il ne le trouve pas. Il aurait dû croire qu'il était ressuscité et non qu'on l'avait volé.

3. Qu'est-ce que cela veut dire ? Tous les ans nous avons l'habitude de vous en parler, mais puisque la lecture elle-même se fait annuellement, il faut bien aussi qu'annuellement vous soit expliqué pourquoi le Seigneur Christ s'adresse, en ces termes, à la femme qui vient de le reconnaître. Tout d'abord, il lui avait dit : « Qui cherches-tu, pourquoi pleures-tu ^b ? » Or elle croyait que c'était le jardinier. Et à regarder les choses de près, si nous sommes ses plants, le Christ est un jardinier. N'est-il pas jardinier, lui qui « a semé la graine de sénévé », qui est une toute petite graine, mais vivace ? Elle a poussé, elle a grandi, elle est devenu un arbre si haut que les oiseaux du ciel pouvaient même se reposer sur ses branches. « Si vous aviez de la foi, dit-il, comme un grain de sénévé ^c... » Cela paraît peu de chose un grain de sénévé, rien de plus négligeable au regard, mais rien de plus vigoureux ¹. N'est-ce pas la force extraordinaire et l'énergie secrète de la foi dans l'Église ?

a. Jn 20, 2 || b. Jn 20, 15 || c. Matth. 17, 20

1. Les Mauristes ont adopté la leçon de l'*Homiliaire des Sancti Catholici*

45 Ergo putavit eum hortulanum et ait illi : *Domine*, — honorificentiae causa, quia beneficium poscebat, ideo dominum dixit — *si tu abstulisti eum ostende mihi ubi posuisti eum et ego eum tollam* ^a. Quasi diceret : « Mihi necessarium est, tibi non. » O mulier, necessarium tibi putas mortuum
50 Christum, uiuum agnosce. Tu mortuum quaeris, uidit se dominus mortuum quaeri ¹ ! Nihil autem nobis mortuus prodesset nisi a mortuis resurrexisset ^b. Et quaerebatur mortuus, uiuum se ostendit. Quomodo uiuum ! nomen ipsius appellabat : *Maria* et continuo illa nomine suo audito : *Rabboni*. Hortulanus enim potuit dicere : *Quem quaeris ? quid ploras ?* *Maria* non posset dicere nisi Christus. Nomen ipse appellavit qui ad regnum caelorum uocauit. Hoc nomen dixit quod in libro suo ipse scripserat : *Maria*. Et illa : *Rabboni, quod est magister*. Iam cognouerat a quo ut cognosceretur inluminabatur, iam qui prius hortulanus putabatur, Christus uidebatur. Et dominus ad illam : *Noli me tangere, nondum enim ascendi ad patrem meum* ^c.

4. Quid sibi hoc uult : *Noli me tangere, nondum enim ascendi ad patrem meum* ? Si non illum poterat tangere in
65 terra stantem, poterat tangere in caelo sedentem, tamquam diceret : « Modo me noli tangere, tunc me tange cum ascen-

45 ergo : merito *add. p maur.* || 46 poscebat : petebat *p² maur.* || 47 dixit : uocabat *p maur.* || eum : inquit *add. p maur.* || 48 eum : illum *f* || 48-52 quasi... nisi : Necessarium est tibi o mulier necessarium est Putas mortuum Christum uiuum agnosce Tu mortuum quaeris sed ipse tecum uiuus loquitur Nihil autem nobis mortuus profuisset nisi *p* uidit se... quaeri : sed ipse tecum uiuus loquitur *maur.* || 52 resurrexisset : surrex. *p²* || et : qui *add. p maur.* || 53 quomodo *om. p* || uiuum² : uiuoque ac *p maur.* proprio *add. p maur.* || nomen ipsius : nomine ipsam *p maur.* || 54 appellabat : appellauit *p maur.* || Rabboni : respondit *add. p maur.* || 55 enim *om. p⁵⁷* || quem : quid *f* || 56 Christus : dominus *p maur.* || nomen : nomine *p maur.* || 57 ad regnum : in regno *f* || 58 ipse scrips. : scrips. ipse *p²* || 59-61 iam... uidebatur : iam cognouerat iam Christum uidebat *f* || 63-64 quid... meum *om. per homoet. f* || hoc uult : uult hoc *p⁵⁷* || 66 tange : tanges *maur.*

a. Jn 20, 15 || b. Cf. I Cor. 15, 14 || c. Jn 20, 17

Patres : nihil uero fortius gustu. L'effet de symétrie (*aspectu-gustu*) serait bien dans le style augustinien, mais la précision gustative affadit en réalité

Donc elle l'a pris pour le jardinier. Elle lui dit : « Seigneur... » Elle lui parle avec déférence, car elle lui demandait un service, c'est pour cela qu'elle l'appelle seigneur. « Si tu l'as enlevé, montre-moi où tu l'as mis et je l'emporterai ^a. » C'est comme si elle disait : il m'est nécessaire, pas à toi. Ô femme, tu penses que le Christ mort t'est nécessaire, reconnais-le vivant. Tu le cherches mort, le Seigneur voit qu'on le cherche mort ¹ ! Mais mort, il ne nous aurait servi de rien, s'il n'était pas ressuscité des morts ^b. Celui qu'on cherchait mort, se montre vivant. Comment vivant ? Il l'appelle elle-même de son propre nom : « Maria. » Et elle, tout de suite en entendant son nom : « Rabboni. » Car le jardinier a pu dire : « Qui cherches-tu, pourquoi pleures-tu ? » Seul le Christ pouvait dire : « Maria. » Il l'appelle lui-même par son nom, lui qui l'a choisie pour le royaume des cieux ; il a prononcé le nom qu'il avait déjà écrit sur son livre : « Maria. » Et elle : « Rabboni », ce qui veut dire : Maître. Maintenant elle l'a reconnu, lui de qui venait la lumière pour qu'elle le reconnût, maintenant l'homme qu'elle prenait d'abord pour le jardinier, elle voit que c'est le Christ. Et le Seigneur : « Ne me touche pas, car je ne suis pas encore monté vers mon Père ^c. »

4. Qu'est-ce que cela signifie : « Ne me touche pas, car je ne suis pas encore remonté vers mon Père » ? Si elle ne pouvait le toucher se tenant sur la terre, aurait-elle pu le toucher siégeant dans le ciel ? Comme s'il disait : Maintenant ne me touche pas ; lorsque je serai remonté

la parabole évangélique et en gauchit le sens. Car la force du grain de moutarde réside dans sa possibilité de croître, comme un arbre où viennent nicher les oiseaux du ciel. Augustin, toujours émerveillé devant les *mirabilia* de la création, la commente bien ainsi dans une prédication de la Vigile pascale (*Additamenta ad Sermones Wilmartianos, MA I, p. 716*) : l'enfouissement du Christ au tombeau prélude à son éclatante résurrection. *Quid est enim aliud granum sinapis quam feruor humilitatis ?* N'oublions pas que notre texte baigne, lui aussi, dans la lumière du matin de Pâques.

1. Augustin semble se rappeler le commentaire d'AMBROISE (*Exp. Euan-gelii secundum Lucam 10, 155*) qui s'adressait, presque dans les mêmes termes, à Marie-Madeleine *quae uiuentem cum mortuis quaeris...* Tout le passage est à rapprocher de notre texte. Tous deux s'appuient sur Luc 24, 5.

dero ad patrem » ? Recolat caritas uestra hesternam lectionem quando apparuit discipulis dominus et putauerunt se spiritum uidere. Ille autem uolens eis hunc tollere errorem, praebuit se tangendum. Quid dixit ? Heri lectum est
 70 inde sermo fuit. *Quid turbati estis et quare cogitationes ascendunt in cor uestrum ? Videte manus meas et pedes meos, palpate et uidete* ^a. Numquid iam ascenderat ad patrem, quando dicebat : *palpate et uidete*, praebens se tangendum
 75 discipulis suis, non tangendum sed palpandum, ut fides fiat uerae carnis ueri corporis, ut exhibeatur etiam tactibus humanis soliditas ueritatis ? Praebet ergo se palpandum manibus discipulorum et dicit mulieri : *Noli me tangere, nondum enim ascendi ad patrem meum*. Quid sibi
 80 uult ? Viri non eum potuerunt tangere nisi in terra, mulieres tunc habebant tangere in caelo : *nondum enim ascendi ad patrem meum* ?

Quid est ergo tangere nisi credere ? Fide enim tangimus Christum et melius est manu non tangere et fide tangere
 85 quam manu palpate et fide non tangere. Non magnum fuit Christum tangere. Iudaei tetigerunt quando comprehenderunt, tetigerunt quando ligauerunt, tetigerunt quando suspenderunt, tetigerunt et male tangendo, quod tetigerunt perdidit. Tange tu fide, o ecclesia catholica,
 90 fide tu tange. Si Christum tantummodo hominem putaueris, in terra tetigisti. Si Christum dominum credideris aequalem patri, tunc tetigisti quando ascendit ad patrem. Ergo ascendit nobis quando illum intellexerimus. Semel tunc illo in tempore ascendit, sed modo cottidie ascendit.

69 hunc tollere : tollere hunc p⁵ || 71 estis : inquit *add. p maur.* || quare *om. maur.* || 74 praebens : praebet *p maur.* || 76 ueri : nostri p⁵⁷ || 78 dicit mulieri : mulieri dicit *p maur.* || 80 eum potuerunt : pot. eum *p maur.* || 81 tunc : eum *p maur.* || in caelo *om. f* || 81-82 nondum... meum *om. p maur.* || 83 est *om. f* || enim *om. f* || 85 tangere : credere *p* || 86 fuit : manu *add. maur.* || 89 perdidit quod tetig. *transp. p⁵* || tange tu : tangendo *p maur.* || catholica : fides te (te *om. p²*) saluam facit (fecit p²) *add. p maur.* || 90 fide : tu tantum *praem. p maur.* || tu *om. p maur.* || tange : id est fideliter accede et firmiter crede *add. p maur.* || 91 dominum :

vers mon Père, alors tu me toucheras. Que votre charité se souvienne de la lecture d'hier quand le Seigneur se montra à ses disciples et qu'ils croyaient voir un esprit. Lui, voulant les détromper, se prête à être touché. Que leur dit-il ? C'est ce que l'on a lu hier et j'ai parlé là-dessus. « Pourquoi ce désarroi ? Pourquoi ces pensées qui montent vers votre cœur ? Voyez mes mains et mes pieds, touchez et voyez ^a », se prêtant à être touché par ses disciples, non pas touché mais « palpé », pour qu'ils aient la certitude de la vraie chair d'un vrai corps, pour fournir à leurs mains d'homme la fermeté de la vérité. Il se prête donc à être palpé par les mains de ses disciples, mais il dit à la femme : « Ne me touche pas, jusqu'à ce que je sois monté vers mon Père. » Qu'est-ce que cela veut dire ? Que les hommes ne purent le toucher que sur terre et que les femmes avaient à le toucher au ciel : « car je ne suis pas encore monté vers mon Père » ?

Que veut donc dire toucher sinon croire ? Par la foi, en effet, nous touchons le Christ et il vaut mieux ne pas le toucher de nos mains et le toucher par la foi que de le palper de nos mains et ne pas le toucher par la foi. Ce ne fut pas un grand avantage que de toucher le Christ ; les Juifs l'ont touché quand ils l'ont arrêté, ils l'ont touché quand ils l'ont lié, ils l'ont touché quand ils l'ont pendu ; ils l'ont touché et en le touchant mal, ils ont perdu ce qu'ils ont touché. Touche-le par la foi, ô Église catholique ; par la foi, touche-le. Si tu pensais que le Christ est seulement un homme, c'est sur terre que tu l'as touché. Si tu crois que le seigneur Christ est égal au Père, alors tu l'as touché quand il « est monté vers le Père ». Par conséquent, pour nous, « il est monté », quand nous l'aurons compris. Jadis « il est monté » une seule fois dans le temps, mais maintenant il « monte » chaque jour.

deum *p maur.* || 92 ascendit : ascendat *f* || 93 illum : recte *add. p maur.* || intellexerimus : intelligimus *p maur.* || 94 tunc... cottidie *om. f*

- 95 Et quam multis non ascendit, quam multis in terra iacet, quam multi dicunt : Non fuit homo ¹, quam multi dicunt : Fuit magnus homo, quam multi dicunt : Propheta fuit, quam multi christiani exstiterunt qui dicerent ut Fotinus : Homo fuit, plus nihil habuit, sed omnes homines
- 100 pios et sanctos excellentia iustitiae et sapientiae superavit, nam deus non fuit. O Fotine, in terra tetigisti, festinasti tangere, sententiam praecipitasti, ad ueritatem patri aequalis et ideo ad patriam non peruenisti, quia in uia errasti ².
- 105 5. Deinde uerba ipsius audiamus : *Ascendo ad patrem meum et patrem uestrum et deum meum et deum uestrum* ^a. Quare non : ad patrem nostrum et deum nostrum, sed cum distinctione : *patrem meum et patrem uestrum et deum meum et deum uestrum* ?
- 110 *Patrem meum*, quia unicus sum, *patrem uestrum*, gratia non natura. *Patrem meum*, quia hoc semper fuit, *patrem uestrum*, quia ego uos elegi ^b.
- Deum meum et deum uestrum*. Vnde deus Christi pater ? Sic pater eius quia genuit eum. Vnde deus eius ? Quia et
- 115 creauit eum. Genuit eum, uerbum unigenitum ; creauit eum ex semine Dauid secundum carnem ; ergo et pater

95 Et : O p maur. || non : necdum p maur. || ascendit : et add. p maur. || multis : adhuc add. p maur. || 96 quam... homo om. f maur. || 97 homo fuit magnus : f p⁵ maur. || 98 christiani : anti- (super lineam) f om. p anti-christi maur. || qui : et p² || dicerent : ita et ita fuit add. p⁶⁷ || ut. om. p || Fotinus : christianus sed hereticus add. p || 99 fuit : inquit add. p || 100 pios : perfectos p²⁷ perfectior p⁵ || sanctos : sanctior p⁵ || iust. et sap. : sapientia et iustitia p⁵⁷ || 101 in : inter f || 102 sententiam om. p maur. || praecipitasti : te add. p maur. || 102-103 ad ueritatem patri aequalis om. p maur. || 103 et ideo ad patriam om. f || 103-104 quia in uia er. om. f. || 105 audiamus om. f || 106 et² om. p maur. || 108-109 et deum ...ucstrum om. p maur. || 111 patrem meum om. f || fuit : fui maur. || 113 Christi pater : pater Christi p || 114 sic om. p maur. || eum om. p maur. || 115 unigenitum : -geniti f

a. Jn 20, 17 || b. Jn 15, 16

1. Le rappel des hérésies docétiste et manichéenne (*non fuit homo*) peut

Et pour combien n'est-il pas encore « monté », pour combien git-il encore sur terre, combien disent : ce ne fut pas un homme ¹, combien disent : ce fut un grand homme, combien disent : ce fut un prophète, combien de chrétiens se sont dressés pour dire avec Photin : ce fut un homme et rien de plus, mais la perfection de sa sagesse et de sa justice a surpassé celle de tous les hommes pieux et saints ; il ne fut pas Dieu. O Photin, c'est sur terre que tu l'as touché, tu t'es hâté de le toucher, tu as précipité ton jugement et tu n'es pas arrivé à la vérité de celui qui est égal au Père ni par conséquent à la patrie, car tu t'es trompé de chemin ².

5. Écoutons maintenant ses paroles : « Je monte vers mon père et votre père et mon Dieu et votre Dieu ^a. » Pourquoi ne dit-il pas : vers notre père et notre Dieu, mais en distinguant : « mon père et votre père et mon Dieu et votre Dieu » ?

« Mon père », parce que je suis l'unique. « Votre père », par grâce, non par nature. « Mon père », parce qu'il l'a toujours été. « Votre père », parce que « c'est moi qui vous ai choisis ^b. »

« Mon Dieu et votre Dieu » : pourquoi le père du Christ est-il son Dieu ? Son père, oui, parce qu'il l'a engendré, mais son Dieu ? Parce qu'il l'a aussi créé. Il l'a engendré, Parole unique engendrée. Il l'a créé de la race de

sembler hors de propos dans cette apostrophe à Photin de Sirmium. Mais la prédication augustinienne a coutume d'opposer Manichéens et Photiniens : *Qui negat deum Christum, Photinianus est ; qui negat hominem Christum, Manicheus est* (S. 92, 3) ; cf. in S. 37, 17, dans l'apologue du pallium en tissu double face (*Christus deus et Christus homo*) ; de même dans le panorama des hérésies (Sabelliens, Ariens, Photiniens, Manichéens, Apollinaristes) brossé dans l'*In Io. Eu.* 47, 9 et dans le *Liber de dono perseuerantiae* 67. Par contre dans le S. 244, 4, les disciples de Photin succèdent aux Ariens et dans le *Guelf.* 11, Ariens et Sabelliens (qui prennent ici la place de leur descendant Photin) sont les Charybde et Scylla de la foi catholique. Le *Liber de haeresibus* consacrerà à Photin une rubrique insignifiante (45). Les *Confessions* (7, 19, 1 et 25) nous avaient appris que le catéchumène de Milan fut d'abord Photinien sans le savoir.

2. Le Sermon 92, 3 explique plus longuement l'image *patria-uia*. *Patria* : la transcendance de l'*Unigenitus* ; *uia* : la présence de Jésus Dieu et homme (*Verbum caro factum*).

Christi et deus Christi, pater Christi secundum diuinitatem, deus Christi secundum infirmitatem. Audi unde deus Christi, psalmum interrogemus. Per prophetam ipse dixit :
 120 *De uentre matris meae, deus meus es tu*^a. Ante uentrem matris meae pater meus, de uentre matris meae deus meus.

Quare ergo et ibi distinctio, puta, *patrem meum et patrem uestrum* ? Est distinctio quia aliter pater unigeniti
 125 filii, aliter pater noster. Illius pater per naturam, noster per gratiam.

Debit ergo dicere : ad patrem meum et patrem uestrum et deum nostrum, quia deus, creaturae si sit deus, et ideo Christi quia et creatura Christus secundum hominem.
 130 Pater Christi distincte. Quia creator Christi, deus Christi, quare distincte, cum secundum hominem creatura Christus, creatura et nos, secundum hominem Christus utique seruus — *formam serui accipiens*^b, ait apostolus — quare ergo : *deum meum et deum uestrum* et ibi distincte ?

135 Distincte plane. Nos enim omnes deus noster propagine peccati formauit. Ille et homo aliter factus est, ille de uirgine natus est, illum mulier non concupiscendo sed credendo concepit, ille propaginem peccati ex Adam non traxit. Nos omnes per peccatum nati sumus ; ille sine peccato natus
 140 est, qui peccata mundauit. Ergo et ibi distinctio : *deum meum et deum uestrum*. Ex semine enim creati estis, ex masculo et femina, ex concupiscentia carnis uenistis cum propagine peccati : *Quis enim mundus in conspectu tuo* ?

117 Christi¹ om. / || et : est / || 119 per prophetam... dixit om. p maur. || 120 es tu om. p²⁵ maur. || 121 matris² : 2 m. p⁵ || 124 quia : qua p⁵ || 128 deum : dominum / ad praem. p⁵⁷ || si om. p²⁷ || sit : sic / || 130-131 quia... distincte om. per homoeot. p⁷ || 130 Christi² : Christus p²⁵ maur. || 133 ait : iuxta p⁵⁷ maur. secundum p² || apostolus : -lum p maur. || 134 et² om. p maur. || 135 distincte om. p || plane : et praem. p || omnes om. p || propagine : per propaginem p maur. || 136 formauit : firmavit / || homo : hoc / || aliter om. / || 137 concupiscendo : concipiendo / || 138 peccati ex Adam : ex Adam peccati p⁵⁷ || nos : autem add. p² || 140 mundauit : mundat p || 141 ex semine : in se / || 143 peccati : quibuscumque scriptura dicit add. p maur. || enim om. p maur.

David, selon la chair. Il est donc à la fois père du Christ et Dieu du Christ : Père du Christ selon la divinité ; Dieu du Christ selon la faiblesse. Écoute comment il est Dieu du Christ. Interrogeons le psaume ; car il dit lui-même par la bouche du prophète : « Dès le ventre de ma mère, tu es mon Dieu^a. » Avant le ventre de ma mère, mon père, à partir du ventre de ma mère, mon Dieu.

Réfléchis donc maintenant sur les raisons de cette distinction : « mon père et votre père ». Cette distinction existe, parce qu'il n'est pas de la même manière père du fils unique engendré et notre père. Son père par nature, le nôtre par grâce.

En conséquence, il aurait fallu dire : vers mon père et votre père et vers notre Dieu ; car Dieu, s'il est Dieu de la créature, l'est aussi du Christ, puisque le Christ en tant qu'homme est aussi une créature. Père du Christ, il l'est d'une façon distincte. Mais pourquoi, puisque le créateur du Christ est le Dieu du Christ, pourquoi le serait-il d'une façon distincte, alors qu'en tant qu'homme, le Christ est créature, comme nous sommes créatures ; en tant qu'homme assurément le Christ est esclave — « prenant la condition d'un esclave^b », dit l'apôtre — pourquoi donc ici encore cette distinction : « mon Dieu et votre Dieu » ?

Parfaitement, il y a une distinction. Car nous tous, Dieu nous a façonnés à travers une lignée de péché. Le Christ, même en tant qu'homme, a été fait autrement. Lui est né d'une vierge, une femme l'a conçu, nous dans un acte de désir charnel, mais dans un acte de foi. Lui n'a pas traîné, à partir d'Adam, la lignée du péché. Nous tous, nous sommes nés à travers le péché. Il est né sans péché, lui qui a lavé les péchés. Par conséquent, ici encore, une distinction : « mon Dieu et votre Dieu ». Car vous avez été créés d'une semence humaine, mâle et femelle ; vous êtes venus au monde par un acte de désir charnel, avec la lignée du péché, vous tous à qui s'adresse l'Écriture : « Qui est pur sous son regard ?

a. Ps. 21, 11 || b. Phil. 2, 7

Nec infans cuius unius diei est uita super terram ^a. Denique
 145 cum infantibus curritur ut soluatur illis quod non uiuendo
 addiderunt, sed quod nascendo traxerunt. Non sic Chris-
 tus. *Deum meum et deum uestrum* : *deum meum* propter
 similitudinem carnis peccati ^b, *deum uestrum* propter car-
 nem peccati.

150 6. Hucusque de lectione euangelica quae pertinet ad
 resurrectionem domini quam scripsit Iohannes euange-
 lista et iam sermonem fecisse suffecerit, propterea quia
 legendae erunt aliae lectiones ipsius euangelii Iohannis de
 ipsa resurrectione domini. Nemo enim de resurrectione
 155 eius copiosius narravit quam sanctus Iohannes, ita ut uno
 die legi non possit, sed legitur et alio, legitur item tertio,
 quousque finiatur quicquid et Iohannes sanctus de domini
 resurrectione conscripsit.

148 carnis peccati : peccati carnis *p*⁵⁷ || 148-149 deum uestrum... peccati
om. per homoeot. f || 151 domini : dominicam *p* || 152 et iam *om. p maur.* ||
 154 nemo : non *f* || 156 item : et *p maur.* || 157-158 de dom. res. : de res.
 domini *p*⁵⁷ || 158 conscripsit : scripsit *p maur.*

même pas le nouveau-né dont la vie sur terre n'est que
 d'un jour ^a. » C'est pour cela que l'on se hâte avec les
 enfants de leur faire remettre la dette qu'ils ont, non pas
 contractée en vivant, mais traînée en naissant. Pour le
 Christ ce n'est pas pareil. « Mon Dieu et votre Dieu » :
 « Mon Dieu », à cause d'une condition toute « semblable
 à la chair de péché ^b ». « Votre Dieu », à cause de la chair
 du péché.

6. J'ai maintenant assez parlé sur la lecture de l'évan-
 gile écrit par Jean l'évangéliste et qui a trait à la résur-
 rection du Seigneur, car il y a d'autres lectures à faire
 du même évangile de Jean, toujours sur la résurrection
 du Seigneur. En effet, nul plus que saint Jean n'a raconté
 avec plus de détails sa résurrection ; aussi un seul jour
 ne suffit pas pour en faire lecture, mais on fait une
 deuxième lecture, puis une troisième lecture, jusqu'à ce
 que soit terminé tout ce que saint Jean, lui aussi, a
 consigné sur la résurrection du Seigneur.

a. Job 14, 4 || b. Rom. 8, 3.

SERMO CCL

TRACTATUS HABITVS SEXTA FERIA

1. Dominus Iesus infirma mundi eligens ut confunderet fortia ^a et colligens ecclesiam suam de toto orbe terrarum non coepit ab imperatoribus aut a senatoribus sed a piscatoribus ¹. Cuiuscumque enim dignitatis fuissent prius electi, sibi hoc auderent tribuere non dei gratiae. Hoc consilium secretum dei, hoc consilium saluatoris nostri exponit apostolus ubi dicit : *Videte enim uocationem, fratres* — apostoli uerba sunt — *uidete enim uocationem uestram,* 10 *fratres, quia non multi sapientes secundum carnem, non multi potentes, non multi nobiles, sed infirma mundi elegit deus ut confunderet fortia et ignobilia mundi et contempti-*

f Homiliaire de FLEURY, PARIS B. N., n. a. l. 1599 (VIII) Fleury-sur-Loire, fol. 39v.

p Homiliaire des Sancti catholici Patres, accord des mss :

p² TROYES B. M. 219 (XII) Clairvauz, fol. 191.

p⁵ PARIS B. N. lat. 804 (XII) probabl. Tarragone, fol. 167.

p⁷ PARIS B. N. lat. 12409 (XII) Saint-Germain-des-Prés, fol. 44.

maur. Édition des Mauristes.

1 *Inscriptio ex f.* Item unde supra sermo beati Augustini ep. p || 3 suam om. p² || de : in f || 4 coepit : capitur p || a¹ om. p⁵ || senatoribus : senioribus f || piscatoribus : peccatoribus f || 5 cuiuscumque : quaecumque f maur. || dignitatis : -tes f maur. || 6 electi : electae f maur. || 8 apostolus : Paulus add. f || enim om. p^{5 7} || 8 uocationem : uestram super lineam 2 m. f p maur. || 9-10 uidete... fratres om. p maur.

a. I Cor. 1, 27

SERMON 250

SERMON DU VENDREDI DE PÂQUES

1. Le Seigneur Jésus choisissant la faiblesse du monde pour confondre la force ^a et rassemblant son Église de tout l'univers n'a pas commencé par des généraux et des sénateurs, mais par des pêcheurs ¹. Si des hommes considérés, quels qu'ils fussent, avaient été d'abord choisis, ils auraient eu la prétention d'imputer ce choix à leur propre valeur et non à la grâce de Dieu.

L'apôtre met en lumière cette décision secrète de Dieu, cette décision de notre Sauveur, quand il dit : « Regardez ceux qu'il appelle. Il n'est parmi nous, frères — c'est l'apôtre qui parle ainsi — ni beaucoup de savants selon la chair, ni beaucoup de puissants, ni beaucoup de notables. Mais Dieu a choisi la faiblesse du monde pour confondre la force, il a choisi les inconnus et les méprisés de ce monde, ce qui n'existe pas comme si cela exis-

1. « ... Pierre, qui parle en ces termes, était un pêcheur et maintenant bien fort l'orateur qui peut comprendre ce pêcheur. Aussi Paul disait-il en s'adressant aux premiers chrétiens : Regardez ceux qu'il appelle, frères, (etc)... Si le Christ avait d'abord choisi un orateur, l'orateur pourrait dire : « J'ai été choisi à cause de mon éloquence » ; s'il avait choisi un sénateur, le sénateur pourrait dire : « J'ai été choisi à cause de mon haut rang » ; enfin s'il avait choisi un général, le général pourrait dire : « J'ai été choisi à cause de mon pouvoir. » Patience ! Qu'ils attendent un peu. Patience ! on ne les oublie pas, on ne les condamne pas. On les fait attendre quelque peu, parce qu'ils ont la possibilité de tirer gloire d'eux-mêmes à leurs propres yeux. Qu'on m'amène un pêcheur, qu'on m'amène un homme sans culture, un homme sans instruction, qu'on m'amène un homme avec qui un sénateur ne daignerait pas s'entretenir, même pas en achetant du poisson. Voilà l'homme qu'il faut m'amener. Quand je l'aurai comblé, on verra alors ce que je suis capable de faire » (S. 43, 6).

*bilia elegit deus et ea quae non sunt tamquam sint*¹ *ut quae sunt euacuentur ut non gloriatur omnis caro coram ipso*².

15 Hoc et propheta dixit : *Omnis uallis implebitur et omnis mons et collis humiliabitur, aequalitas campi constituetur*³.

Denique hodie ad gratiam domini pariter accedunt⁴ nobiles et ignobiles, doctus et inperitus, pauper et diues.

Ad istam gratiam accipiendam non se praeponit superbia⁵ humilitati nihil scientis, nihil habentis⁶, nihil ualentis.

Sed quid eis dixit ? *Venite post me et faciam uos fieri pisces hominum*⁷. Si illi pisces non praecessissent, nos quis cepisset ? Modo magnus est quilibet orator si potuerit bene exponere de quo scripsit piscator.

25 2. Cum ergo pisces piscium elegeret dominus Iesus Christus et fecisset pisces hominum, in ipsis etiam piscationibus eorum aliquid nos uoluit admonere de uocatione populorum. Duas piscationes attendite necessaria distinctione discretas : una quando dominus elegit eos de
30 piscatoribus et fecit eos discipulos suos, alia quam modo audiuimus cum sanctum euangelium legeretur post resurrectionem domini Iesu Christi, illa ante resurrectionem, ista post resurrectionem. Quid intersit inter has piscationes valde debemus attendere : nauigium est instructionis nostrae⁸.

Noua euangelii praedicatio ; tunc inuenit pisces ; ac-

13 et : ut f || sint : ea quae sunt p maur. || ut : et f || 14 ipso : illo p maur. || 15 et om. p maur. || 18 doctus : et praem. f || 19 ad istam grat. accip. : ad accip. istam gratiam f || se praeponit : seponit f || 20 humilitati : -tates f || scientis : scienti p maur. || habentis : habenti p maur. || nihil ualentis om. p maur. || 21 et om. p maur. || fieri om. p maur. || 23 quis : qui f p⁶ || 24 de quo scripsit piscator : de quolibet piscatore p || 26 etiam om. p || 28 necessaria : necessarias p⁶ || 29 una : unam p maur. || 30 eos om. f || alia : alteram p maur. || 32 illa : illam maur. || 33 ista : istam maur. || has : ambas p maur. || 34-37 nauigium... illis : nauigium est instructionis nostrae tunc inuenit pisces accessit et ait illis f nauigium est instructionis nostrae noua euangelii praedicatio in qua (in quo maur.) et pisces inuenit quibus et ait p maur.

a. I Cor. 1, 26-29 || b. Is. 40, 4 || c. Cf. II Cor. 6, 10 || d. Matth. 4, 19 et Mc 1, 17

tait¹, pour que ce qui existe soit vidé de son prestige, afin que nulle chair ne se glorifie devant lui². » Et le prophète : « Toute vallée sera comblée, toute montagne, toute colline rabaisée, la campagne s'étendra comme une plaine³. »

Aussi aujourd'hui accèdent de la même façon à la grâce de Dieu⁴, notables et inconnus, le savant et l'ignorant, le pauvre et le riche. Pour recevoir cette grâce, la superbe ne l'emporte pas sur la bassesse de celui qui ne sait rien, qui ne possède rien⁵, qui ne peut rien. Mais que leur dit-il ? « Suivez-moi, je vous ferai pêcheurs d'hommes⁶. » Si ces pêcheurs ne nous avaient précédés, qui nous aurait capturés, nous autres ? Aujourd'hui bien habile l'orateur qui peut exposer convenablement ce qu'écrivit le pêcheur.

2. Quand donc le Seigneur Jésus-Christ eut choisi des pêcheurs pour en faire des pêcheurs d'hommes, il a voulu nous donner, précisément par leurs pêches, un enseignement sur l'appel des peuples. Remarquez que les deux pêches sont bien distinctes, avec cette différence essentielle : la première eut lieu quand le Seigneur les choisit parmi les pêcheurs et en fit ses disciples, la seconde, dont nous venons d'entendre le récit à la lecture du saint évangile, après la résurrection de notre Seigneur Jésus-Christ ; l'une avant la résurrection, l'autre après la résurrection. Remarquez bien ce qui sépare les deux pêches, cette barque sert à notre instruction⁷.

C'était au début de la prédication de l'évangile ; les trouvant alors en train de pêcher, il s'approcha et leur

1. La leçon de l'*Homiliaire de Fleury, tanquam sint*, nous restitue, pour I Cor. 1, 29, une version qui est aussi attestée par le *De opere Monach. 25* (CSEL, vol. XLI ex recensione ZYCHA, p. 571). Ailleurs *tanquam quae sint* (S. 87, 12). Habituellement *tanquam quae sunt* (En. in Ps. 140, 21). La Vulgate omet ce membre de phrase : *et quae non sunt ut quae sunt euacuentur*.

2. L'expression *ad gratiam domini accedere* est l'équivalent de recevoir le baptême (cf. *Confessions* 8, 2, 3). Pour ce qui est de la composition sociale et du degré de culture de la communauté chrétienne d'Hippone, cf. F. VAN DER MEER, *Saint Augustin, pasteur d'âmes* Colmar-Paris 1955, I, p. 215-310.

3. *Sed illa piscatio nostra erat significatio* (S. 248, 1). *Liberatoris nostri piscatio nostra est liberatio* (S. 251, 1).

cessit et ait illis : *Mittite retia*. Dixerunt illi : *Tota nocte nihil cepimus*, frustra laborauimus. Ecce *in nomine tuo mittemus retia*^a. Miserunt et tantum ceperunt ut implerent
 40 duas nauiculas quae piscium multitudine ita premebantur ut propemodo mergerentur. Deinde ipsa multitudine piscium disrupta sunt retia. Tunc ait illis : *Venite post me et faciam uos piscatores hominum*^b. Relictis tunc retibus et nauiculis secuti sunt Christum.

45 Modo post resurrectionem exhibuit nobis dominus Christus aliam piscationem, distantem ab illa superiore. Tunc enim *Mittite retia* dixit ; nec « in sinistram » nec « in dexteram partem », sed tantum *Mittite retia*. Si enim diceret : « in sinistram », malos solos significaret, « in dexteram »,
 50 solos bonos. Quia ergo nec « in dexteram » nec « in sinistram » dixit, boni et mali significabantur, de quibus loquitur euangelium alio loco quia misit paterfamilias seruos suos parata cena et *adduxerunt quos inuenire potuerunt, bonos et malos, et impletae sunt nuptiae recumbentibus*^c.
 55 Talis est modo ecclesia, plena bonis et malis. Multitudine impletur ecclesia sed multitudo ista aliquando premit et prope ad naufragium conatur adducere. Male uiuentium multitudo turbat bene uiuentes, ita perturbat ut qui bene uiuit stultum se esse putet, quando adtendit alios male
 60 uiuere, maxime quia secundum bona huius saeculi inueniuntur multi felices nocentes, inueniuntur multi infelices innocentes. Et quam metuendum est ne naufragio prematur atque mergatur ! Quam metuendum est, carissimi, ne dicat qui bene uiuit : « Quid mihi prodest quia

38 cepimus : coepimus *f* || 39 ceperunt : coeperunt *f* || 41 prope modo : -modum *maur.* || 43 relictis tunc : tunc rel. *p maur.* || 45 modo *om. p* || resurrectione : ex mortuis *add. p* || exhibuit nobis *om. p* || Christus *om. p* || 46 aliam piscationem : uenatur *add. p* || 47 mittite : mitti *p* || 48 tantum : tamen *p⁵* || retia : dictum est *add. p maur.* || 49 in dexteram : si *praem. p maur.* || 51 mali : populi *add. f* || significabantur : significantur *p maur.* || 54 et² *om. f* || recumbentibus : discumbentibus *p²⁷ maur.* || 56 impletur ecclesia : implentur ecclesiae *f* || 57 prope *om. p⁵⁷* || adducere : perducere *p²* || 58 turbat *om. p maur.* || 59 esse *om. p maur.* || putet : pu-

dit : « Jetez les filets. » Eux de répondre : « De toute la nuit nous n'avons rien pris, c'est en vain que nous avons peiné, mais en ton nom nous jetterons les filets^a. » Ils les jettent et la prise fut telle qu'ils remplirent les deux barques, et la multitude de poissons pesait tellement que pour un peu elles enfonçaient. Ensuite, toujours à cause de cette multitude de poissons, les filets se rompirent. Il leur dit alors : « Suivez-moi, je vous ferai pêcheurs d'hommes^b. » Laissant alors filets et barques, ils suivirent le Christ.

Maintenant, après la résurrection, le Seigneur Christ nous a montré une autre pêche qui n'est pas identique à la première. La première fois en effet il dit : « Jetez les filets. » Il ne dit ni à droite ni à gauche, mais seulement : « jetez les filets ». Car s'il disait « à gauche », il donnerait à entendre seulement les méchants et « à droite », seulement les bons. En ne disant ni à droite ni à gauche, il donne à entendre les bons et les méchants dont parle l'évangile dans un autre passage. Le père de famille envoie ses serviteurs, après avoir fait préparer le repas et « ils ramenèrent les gens qu'ils purent trouver, bons et méchants, et la salle des noces fut remplie de convives^c ». Telle est maintenant l'Église, pleine de méchants et de bons. Une multitude remplit l'Église, mais il arrive que cette multitude pèse lourd et conduise presque au naufrage. La multitude des gens qui vivent mal désarroi ceux qui vivent bien, elle les met en un tel désarroi que celui qui vit bien se prend pour un imbécile, quand il en voit d'autres vivre mal ; surtout que, par rapport au bonheur de ce monde, on rencontre bien des malheureux honnêtes et bien des gens heureux malhonnêtes. Ah ! comme il faut craindre de s'enfoncer et de sombrer, comme il faut craindre, très chers, que celui qui vit bien ne dise : « A quoi cela me sert-il

tat *p⁷* || 59-60 male uiuere *om. p* || 60 quia : qui *f* || 61 nocentes *om. f* et *add. p maur.* || 63 prematur atque mergatur : -mur atque -mur *p²*

65 bene uiuo ? Ecce enim ille male uiuit et honoratior me est. Mihi quid prodest quia bene uiuo ? » Periclitatur, timeo ne mergatur. Alloquar eum ne profundius mergatur qui bene uiuit : « Bene uiuis, noli fatigari et retro respicere. Vera est promissio domini tui. Qui perseuerauerit usque in
70 finem, hic saluus erit ^a. — Adtendis, inquis, quod alius male uiuit et felix est ! — Falleris, infelix est et eo est infelicior quo sibi uidetur felicior. Insania est quod non agnoscit miseriam suam. Si uideres febrientem ridentem, tu plangeres insanientem. Quod tibi promissum est nondum uenit.
75 Ille qui tibi felicior uidetur, rebus uisibilibus et temporalibus pascitur, ipsis laetatur ; nec attulit ea, nec auferet ea, nudus ingressus est, nudus est exiturus ^b ; a falsis gaudiis uenturus est ad ueros dolores. Tibi autem quod promissum est, nondum uenit ; dura ut peruenias ; perseuera
80 ne deficiendo te ipsum fraudes, nam deus te fallere non potest. » Ecce dixi breviter ne nauigia mergantur ¹.

Accessit aliud ad illam piscationem detestabilius ut retia rumpentur. Rupta sunt retia, haereses factae sunt. Quid enim aliud scismata nisi scissurae ? Sic ferenda et to-
85 leranda est prima piscatio ut nemo taedio fatigetur, quamuis scriptum sit : *Taedium detinuit me a peccatoribus relinquuntibus legem tuam* ^c. Nauigium clamat quod pre-

65 et om. f || me est : est me maur. || 66 periclitatur : periclitare uel periclitari f || 67 alloquar : alloquor p⁷ || ne profundius mergatur : ut de profundo erigatur f || 68 uiuit : uiuis f maur. || uiuis : uiue f maur. || et om. p²⁷ noli p⁵ maur. || 69 domini tui : dicentis add. p maur. || 70 adtendis : adtendo p maur. || inquis om. f || 72 uidetur felicior : felicior esse uidetur p || insania : insana f || quod om. f || 73 febrientem : furentem f || 75 felicior : esse add. p⁵ || 79 dura : ora p || 82 ad illam piscationem : in illa piscatione f || 84 aliud : sunt add. p maur. || 86 detinuit : tenuit p maur. || a peccatoribus : pro pec. p maur. || 87 prematur : premebatur f

a. Matth. 24, 13 || b. Job 1, 21 || c. Ps. 118, 53

1. Développement moral de type similaire dans le S. 251, 2 : « Ne dites pas : Eh quoi ! un tel n'est-il pas chrétien baptisé ? et il s'enivre. Un tel n'est-il pas chrétien baptisé ? et il a des concubines. Un tel n'est-il pas chrétien bap-

de bien vivre ? En voici un qui vit mal et on l'estime plus que moi. A quoi cela me sert-il de bien vivre ? » Le voici en danger de perdition. Il va sombrer, j'en ai peur. Je vais m'adresser à cet homme qui vit bien, pour qu'il ne s'enfonce pas plus profond : Toi qui vis bien, ne te lasse pas, ne regarde pas en arrière. Véridique est la promesse que te fait ton Seigneur : « Qui persévèrera jusqu'à la fin sera sauvé ^a. » — Tu peux voir, me dis-tu, qu'un tel vit mal et il est heureux. — Tu te trompes, il est malheureux ! Et d'autant plus malheureux qu'il se croit heureux. C'est folie s'il ne reconnaît pas son propre malheur. Si tu voyais rire un malade fiévreux, tu le plaindrais comme un pauvre fou. La promesse qui t'a été faite n'est pas encore réalisée. L'homme qui te paraît heureux se repaît de biens visibles et passagers qui le mettent en liesse, mais il ne les a pas apportés et il ne les emportera pas ; nu il est arrivé, nu il s'en ira ^b. Parti de joies trompeuses, il se dirigera vers des douleurs véritables. Quant à toi, la promesse qui t'a été faite n'est pas encore réalisée. Endure pour y parvenir, persévère pour ne pas, en perdant courage, te décevoir toi-même, car Dieu, lui, ne peut te tromper. Voilà en peu de mots ce que j'ai dit pour que les barques ne sombrent pas ¹.

Un incident fort désagréable s'est produit lors de la première pêche : les filets se sont rompus. Voici les filets rompus, les hérésies consommées. Qu'est-ce qu'un schisme sinon une déchirure ? Il faut endurer et supporter la première pêche et que nul n'accuse de la lassitude, bien qu'il soit écrit : « La lassitude me prend à la vue des pécheurs qui abandonnent ta loi ^c. » La barque crie

tisé ? et il commet tous les jours des malhonnêtetés. Un tel n'est-il pas chrétien baptisé ? et il consulte les *mathematici*. » De même dans le S. 249, 2. Ailleurs : « Quand un chrétien honnête voit que celui qui l'opprime est injuste, heureux et comblé, il ne tarde pas à gémir : O Dieu ! Cela ne sert à rien d'être honnête. Vous n'allez pas me dire que j'invente et qu'on ne parle pas ainsi ! Je voudrais bien ne pas entendre de tels propos, de mes propres oreilles. Car c'est en ma présence qu'on dit : cela ne sert de rien d'être honnête, cela ne sert de rien de vivre honnêtement. » (S. Morin 8, 5).

matur a multitudine, tamquam ipsa naus habet hanc uocem : *Taedium detinuit me pro peccatoribus relinquentibus legem tuam.* Etsi premeris, uide semper ne mergaris. Tolerandi sunt mali modo, non separandi. *Misericordiam et iudicium domino cantabimus* ^a, prius misericordia prae-rogatur et postea iudicium exercetur ; separatio in iudicio fiet. Modo audiat me bonus et sit melior, audiat et malus ⁹⁵ et sit bonus ; cum tempus est paenitentiae, nondum sententiae.

Transeamus ab ista piscatione quae habet gaudia mixta lacrimis : gaudia quia colliguntur boni, mixta lacrimis quia uix feruntur mali.

100 3. Ad illam piscationem nouissimam animum conuertamus : ibi reficiamur, ibi consolemur. Et ideo ipsa post resurrectionem domini facta est quia sic significauit ecclesiam qualis post resurrectionem futura est. Ecce dicitur discipulis piscantibus, dominus dicit, qui et prius dixit, ¹⁰⁵ ipse et postea, sed prius quid mitterent, modo quo mitterent, id est in dexteram partem nauigii. Ergo illi modo capiuntur qui ad dexteram stabunt, illi capiuntur quibus dictum est : *Venite benedicti patris mei, percipite regnum* ^b. Mittunt et capiunt. Ibi numerus non est dictus in prima ¹¹⁰ piscatione, sola multitudo dicta est, numerus non est definitus. Multi sunt enim super numerum modo, id est ueniunt, intrant, implent ecclesias ¹ ; ipsi implent et theatra

89-90 *Taedium... legem tuam om. p² || 89 pro : prau sed postea delcuit f || 90 uide semper ne mergaris : noli mergi f || 92 cantabimus : canto p maur. || praerogatur : porrigatur f om. p² || 93 et : ut f || exercetur : exerceatur f || 94 fiet om. p || modo : isto praem. p || et¹ : ut p maur. || et² om. p² || 95 et : ut p maur. || 97 gaudia mixta : mixta gaudia f || 98 quia om. f || colliguntur boni : colligit bonos p || 99 uix : uis f || 100 conuertamus : -mur f || 101 reficiamur : reficiamus f || 102 sic om. p maur. || 104 discip. piscantibus : pescantibus discip. f || 105 ipse et postea om. p maur. || 105-106 sed prius... nauigii : sed prius quid mitteret modo quid mitteret iam in dexteram partem nauigii f || 106 modo om. p² || 107 qui ad dex. st. illi capiuntur om. per homoet. f || 109 capiunt : accipiunt f || non est dictus : dictus non est f || 111 super numerum modo : supernumerarii fortasse recte f || 112 et om. p maur.*

qu'elle enfonce sous le poids de la multitude, comme si le bateau lui-même émettait cette parole : « La lassitude me prend à la vue des pécheurs qui abandonnent ta loi. » Même si tu enfonces, prends garde de ne pas sombrer. Maintenant il faut supporter les méchants et non s'en séparer. « Nous chanterons au Seigneur sa miséricorde et sa justice ^a. » La miséricorde est offerte d'abord, le jugement aura lieu plus tard, la séparation se fera au jugement. Pour l'instant, que l'homme de bien m'écoute et devienne meilleur. Que le méchant m'écoute aussi et devienne bon. Voici le temps de la pénitence, non de la sentence.

Quittons cette pêche où les larmes se mêlent à la joie, joie puisque les bons sont rassemblés, mêlée de larmes puisque les méchants sont pénibles à supporter.

3. Passons maintenant à la dernière pêche. Ici reprenons courage, soyons consolés. Cette pêche eut lieu après la résurrection du Seigneur, parce qu'elle représente l'Église telle qu'elle sera après la résurrection. On interpelle les disciples en train de pêcher ; c'est le Seigneur qui leur parle la seconde fois comme la première, mais la première fois c'était pour leur dire de jeter le filet, maintenant pour leur dire où jeter le filet, c'est-à-dire à droite de la barque. Maintenant donc sont pris ceux qui se tiendront à droite, sont pris ceux à qui il a été dit : « Venez les bénis de mon père, recevez le royaume ^b. » Ils lancent et ils prennent. Lors de la première pêche, le nombre n'a pas été indiqué, on a seulement indiqué une multitude, sans déterminer le nombre. Maintenant en effet, ils sont nombreux et en surnombre, c'est-à-dire qu'ils arrivent, ils entrent, ils remplissent les églises ¹.

a. Ps. 100, 1 || b. Matth. 25, 34

1. Cf. Ch. MOHRMANN, « Les dénominations de l'église en tant qu'édifice », *Revue des Sciences religieuses* 1962, p. 155, 174, qui parle du « jeu délicat » qui s'établit chez les auteurs chrétiens entre *ecclesia*/assemblée, église mystique, et *ecclesia*/édifice et cite Augustin, *Epist.* 190, 19 : *Appellamus ecclesiam basilicam qua continetur populus.*

qui ecclesiam ¹; super numerum implent; ad numerum illum qui futurus est in uita aeterna non pertinent, nisi
 115 mutantur cum uiuunt. Et numquid omnes mutantur? Quomodo? Nec illi boni omnes perseuerant. Ideo illis dictum est: *Qui perseuerauerit usque in finem, hic saluus erit* ^a. Et illis qui adhuc mali sunt dicitur: *Nolo mortem peccatoris sed ut conuertatur et uiuat* ^b.

120 Ergo ibi numerus non est dictus quia multi super numerum facti sunt, quoties dixit psalmus: *Annuntiaui et locutus sum, multiplicati sunt super numerum* ^c. Modo in dexteram, non super numerum: centum quinquaginta tres sunt pisces sed magni. Hoc enim dictum est: *Et cum magni*
 125 *essent, non est scissum rete* ^d. Tunc enim congregatio sanctorum erit, diuisiones et scissura haereticorum non erit, pax erit et perfecta unitas erit ², nemo minus erit, nemo plus, integer numerus. Sed ualde pauci sunt si centum quinquaginta et tres sunt. Absit a nobis ut tot soli sint in
 130 hac plebe, quanto magis in uniuersa ecclesia dei. Apocalipsis ipsius beati Iohannis euangelistae ostendit uisam fuisse tantam multitudinem sanctorum et in illa aeternitate felicitium quantam numerare nemo possit. Sic ibi habes scriptum. Et tamen omnes ad numerum istum pertinent
 135 ad centum quinquaginta tres. Ad paucitatem ampliohem uolo redigere numerum istum. Centum quinquaginta tres sunt, pauciores illos faciamus, decem septem sunt.

113 super numerum: supernumerarii f || implent om. f || 114 illum om. f || 115 cum uiuunt om. p²⁷ || 116 nec om. f || 121 quoties om. p maur. || 123 tres om. f et praem. p⁸ || 124 pisces om. p maur. || magni: tam praem. p maur. || 126 scissura: -rae p maur. || erit: erunt p maur. || 127 erit¹ om. p maur. || 128 plus: erit add. p maur. || numerus: erit add. p maur. || 129 et om. p maur. || tres: tantum add. p maur. || sint om. f || 130 quanto: ergo add. f || magis: non possunt tot esse f || dei om. f || 131 beati om. p maur. || uisam: ueram f || 133 habes: habetur p maur. || 136 redigere: dicere f || 137 decem septem sunt om. p maur. qui aliter interpunx.

a. Matth. 24, 13 || b. Éz. 33, 11 || c. Ps. 39, 6 || d. Jn 21, 11

1. *Quales christiani? qui christiani? ... Nonne ipsi sunt qui theatra et*

Ceux qui remplissent l'église ¹ remplissent aussi les théâtres, ils les remplissent en surnombre; ils ne font pas partie du nombre qui restera pour la vie éternelle, à moins qu'ils ne changent pendant leur vie. Mais vont-ils tous changer? Comment cela se pourrait-il, quand les bons eux-mêmes ne persévèrent pas tous? Car c'est pour eux qu'il a été dit: « Celui qui persévèrera jusqu'à la fin sera sauvé ^a. » Tandis qu'à ceux qui sont encore mauvais à présent, il est dit: « Je ne veux pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive ^b. »

Donc la première fois, le nombre n'a pas été précisé, car beaucoup sont en surnombre, si nombreux que les évoque le psaume: « J'ai ouvert la bouche pour parler, ils se sont multipliés en surnombre ^c. » Maintenant: « à droite » et pas en surnombre; il y a cent cinquante-trois poissons, mais des gros. Car il est dit: « Bien qu'ils fussent gros, le filet ne s'est pas déchiré ^d. » Alors en effet ce sera le rassemblement des saints, il n'y aura plus les divisions et les déchirures des hérétiques, ce sera l'union, ce sera l'unité parfaite ²; pas un de plus, pas un de moins, le nombre exact. Mais s'il y en a seulement cent cinquante-trois, cela ne fait pas beaucoup. Non! ce n'est pas possible qu'il y en ait si peu pour notre assemblée, encore moins possible pour l'Église de Dieu tout entière.

L'Apocalypse du même bienheureux Jean l'évangéliste révèle qu'il a vu une multitude de saints et d'heureux dans l'éternité, multitude si grande que personne ne pourrait la dénombrer. C'est ce qu'on trouve écrit dans ce livre. Et cependant, à eux tous, ils font partie du nombre cent cinquante-trois. Je veux réduire ce nombre à un plus petit nombre encore. Ils sont cent cinquante-trois? réduisons-les encore, cela fait dix-sept.

amphitheatra implent per ludos et per alia spectacula qui implent ecclesias per dies festos? (En. in Ps. 99, 12). *Quantis turbis implentur ecclesiae, stipantur parietes, pressuris se urgent prope se suffocant multitudine* (En. in Ps. 39, 10).

2. L'union des chrétiens, la véritable unité dans la foi orthodoxe, sans division ni schisme, s'appelle *pax* ou *unitas* (cf. Ch. MOHRMANN, « Les origines de la latinité chrétienne à Rome », *Vigiliae Christianae* 1949, p. 177).

Isti centum quinquaginta tres decem septem sunt. Quare decem ? quare septem ? Decem propter legem, septem propter spiritum. Septenaria enim forma propter perfectionem quae praedicatur in donis spiritus sancti ¹. *Requiescet*, inquit beatus Esaias propheta, *requiescet*, inquit, *super eum spiritus sanctus* ². Et cum dixisset spiritum sanctum enumeravit septem uirtutes : *spiritus sapientiae et intellectus*, *spiritus consilii et fortitudinis*, habes quattuor. *Spiritus scientiae et pietatis*, *spiritus timoris domini*. A sapientia coepit, ad timorem terminavit, tanquam descendens locutus est a summis ad ima, a sapientia ad timorem. Ab imis ad summa : a timore ad sapientiam. *Initium enim sapientiae timor domini* ³. Hoc est donum gratiae, ista septenaria uirtute in dilectis dei operatur spiritus sanctus ut aliquid lex ualeat ibi. Nam si tollas spiritum, quid ualeat lex ? Praeuaricatorem facit, ideo dictum est : *Littera occidit* ⁴. Iubet et non facit. Non occidebat antequam tibi iuberetur et si tenebat te prouidentia peccatorem, non tamen tenebat praeuaricatorem. Iubetur et non facis, prohibetur et facis, ecce littera occidit. Lex autem decem praecepta habet. Praeceptum primum legis est : colendum esse unum deum, nullum alium, nullum idolum faciendum. Praeceptum secundum est : Non accipies nomen domini dei tui in uanum. Praeceptum tertium est : Obserua diem sabbati spiritaliter non carnaliter quomodo Iudaei ⁵. Ista tria praecepta ad dilectionem dei pertinent, sed quia *in his duobus prae-*

141 in donis om. f || 142 beatus om. p maur. || requiescet inquit om. p maur. || 143 enumeravit : enumerat f || 147 ad timorem : a timorem f || 148 ima : infirma f || imis : infimis f || 149 ad summa : a summa f || ad sapientiam : a sapientia f || 151 spiritus : iste praem. p⁵⁷ || 152 lex om. f || ibi : abire (habere 2 m.) f || 154 occidebat : occidit f || 155 te om. p maur. || 157 decem : decalogi add. f || 159 nullum¹ : esse add. p⁵ || 160 accipies : accipias f || domini : om. p maur. || 161 sabbati : sed add. maur. || 161-162 obserua... quomodo Iudaei ita recte p⁷ forsitan correctione et maur. obserua diem sabbati carnalem (carnalis f) spiritaliter non quomodo Iudaei f p²⁵

a. Is. 11, 23 || b. Ps. 110, 10 || c. II Cor. 3, 6

Les cent cinquante-trois font dix-sept. Pourquoi dix ? pourquoi sept ? Dix à cause de la Loi, sept à cause de l'Esprit. Le type septénaire à cause de la perfection célébrée par les dons de l'Esprit-Saint ¹. « Il se reposera sur lui, dit le prophète Isaïe. L'Esprit-Saint, dit-il, se reposera sur lui ² ». Et après avoir dit l'Esprit-Saint, il énumère sept vertus : « Esprit de sagesse et d'intelligence, Esprit de conseil et de force. » En voilà quatre. « Esprit de science et de piété, Esprit de crainte de Dieu. » Il commence par la sagesse pour finir avec la crainte, il a parlé comme en descendant du plus haut au plus bas : de la sagesse à la crainte. Du plus bas au plus haut, on va de la crainte à la sagesse, car « la crainte de Dieu est le commencement de la sagesse ³. » Tel est le don de la grâce. Par cette septuple vertu, l'Esprit-Saint opère dans les aimés de Dieu pour que la Loi en eux ait quelque efficacité. Car si tu enlèves l'Esprit, que peut la Loi ? Elle rend transgresseur. C'est pour cela qu'il est dit : « La lettre tue ⁴. » Elle ordonne, mais elle est inefficace. Elle ne tuait pas avant qu'elle ne te soit ordonnée et si la providence tenait en toi un pécheur, elle ne tenait pas un transgresseur. On ordonne et tu n'agis pas. On défend et tu agis, voici que la lettre tue.

Or la Loi a dix préceptes. Le premier précepte de la Loi est que Dieu seul doit être adoré, nul autre, et qu'aucune idole ne doit être façonnée. Le deuxième précepte est : « Tu ne prendras pas le nom de ton Seigneur Dieu en vain. » Le troisième : « Observe le jour du sabbat », mais spirituellement, non charnellement comme les Juifs ⁵. Ces trois préceptes ont trait à l'amour de Dieu,

1. Ce rappel des dons de l'Esprit intéresse particulièrement les « Nouveaux-nés » qui ont reçu l'Esprit-Saint pendant la nuit de Pâques. *Iste est septiformis spiritus qui etiam super baptizatos inuocatur* (S, *Guelf.* 15, 2). *Ipse inuocatur super baptizatos ut det illis deus, secundum prophetam, spiritum sapientiae*, etc. (S. 249, 3).

2. « Et j'aimais à entendre Ambroise répéter souvent dans ses sermons au peuple comme une règle recommandée avec insistance : « La lettre tue et l'esprit vivifie » (*Confessions* 6, 4, 6. trad. P. de Labriolle, les Belles Lettres, Paris 1941).

3. Chez les Pères latins, on ne rencontre pas l'idée que le dimanche suc-

165 *ceptis, ait, tota lex pendet et prophetae* ^a, id est, in dilectione dei et in dilectione proximi. Cum audisti quid pertineat ad dilectionem dei : unitas, ueritas, quies, adtende quid pertineat ad dilectionem proximi. *Honora patrem tuum et matrem tuam* : habes quartum praeceptum. *Non moechaberis* : habes quintum. *Non homicidium facies* : habes sextum. *Non furtum facies* : habes septimum. *Non falsum testimonium dices* : habes octauum. *Non concupisces rem proximi tui* : habes nonum. *Non concupisces uxorem proximi tui* : habes decimum. Qui dicit : *non concupisces* interna pulsatur, interiora percutit (ubi) concupiscentia negotium agit. Ecce ista lex est in decem. Quid prodest cum didiceris et non feceris ? Praeuaricator eris. Vt autem facias, auxilium necessarium est. Vnde auxilium ? De spiritu. *Littera occidit, spiritus autem uiuificat.*

175 Ad decem accedant septem fiunt decem et septem. In isto numero est omnis multitudo beatorum. Sed quomodo perueniant ad centum quinquaginta tres, iam soleo uobis dicere et multi praeueniunt me, sollempniter tamen sermo reddendus est. Multi obliti sunt, aliqui nec audierunt. Qui autem non obliti sunt et audierunt, patienter ferant ut alii
185 et commemorentur et instruantur. Quando duo ambulant

165 proximi : pergat *add. p* || cum *om. p* || audisti : audistis *p* || 166 attende : attendite *p*⁵ || 174 ubi *conieci* || 176 didiceris : dixeris (dixeris 2 m.) *f* || 178 Littera : ergo *praem. p maur.* || 180 beatorum : perfectorum *p maur.* || 181 iam *om. p maur.* || 183 obliti sunt : sunt obliti *p maur.* || 184 alii : aliis *p* || 185 et *om. p maur.* || commemorentur : -retur *p* || 186 uiam : in uia *p maur.*

a. Matth. 22, 37.

cède au sabbat pour l'observance de la Loi et cette façon de voir, qui était classique en Orient, n'apparut pas en Occident avant le vi^e siècle (cf. H. DUMAINE, Article *Dimanche*, *DACL*, c. 918 s). Pour Augustin, le chrétien n'est pas tenu de chômer le dimanche : *Observatio illa sabbati quae unius diei uacatione figurabatur, ablata est ab obseruatione fidelium (De Genesi ad litteram 4, 13). Cum quaeris sabbati otium cur non obseruetur christianus... ut hodie a nobis non obseruetur (Quaest. in Exodum 172). L'observance du sabbat est rangée, avec la circoncision et l'immolation sacrificielle des animaux, au nombre*

mais parce que « toute la Loi et les prophètes se rattachent à deux préceptes, à savoir : l'amour de Dieu et l'amour du prochain ^a », après avoir entendu ce qui a trait à l'amour de Dieu : unité, vérité, repos, vois ce qui a trait à l'amour du prochain. « Honore ton père et ta mère », voilà le quatrième précepte. « Ne commets pas d'adultère », voilà le cinquième. « Ne commets pas d'homicide », voilà le sixième. « Ne commets pas de vol », voilà le septième. « Ne dis pas de faux témoignage », voilà le huitième. « Ne convoite pas le bien de ton prochain », voilà le neuvième. « Ne convoite pas la femme de ton prochain », voilà le dixième. Qui dit : « ne convoite pas », frappe l'intérieur, secoue le fond du cœur où agit la convoitise. Telle est la loi en dix préceptes. Que te sert-il de la connaître, si tu ne l'accomplis pas ? Tu seras transgresseur. Pour l'accomplir, une aide est nécessaire. D'où vient cette aide ? De l'Esprit. La lettre tue, mais l'Esprit vivifie.

A dix que s'ajoutent sept, cela fait dix-sept. En ce nombre tient toute la multitude des bienheureux. Mais comment en arrive-t-on à cent cinquante-trois ? Ce n'est pas la première fois que je vous l'explique et plusieurs d'entre vous me devancent, mais cet entretien doit être répété annuellement. Beaucoup l'ont oublié, quelques-uns ne l'ont jamais entendu. Que ceux qui l'ont entendu et ne l'ont pas oublié, patientent un peu, pour que je rafraîchisse la mémoire des autres et que je les renseigne. Quand on fait route à deux et que l'un est plus lesté et

des obligations de la Loi dont le chrétien est délié. Les Juifs observent le sabbat *carnaliter*, c'est-à-dire qu'ils se livrent à l'oisiveté : *carnali otio* (S. 9, 3) ; cf. S. 8, 4 ; 9, 6 ; 33, 3 ; 136, 3. In *Io. Eu.* 3, 19 ; 20, 2 ; 44, 9. In *Ps.* 33, 6, etc. Or le repos sabbatique préfigure le repos de qui n'aura plus à lutter contre les tentations, le repos de qui participe à la sainteté de Dieu. Le chrétien doit l'observer « spirituellement » en l'étendant à sa vie tout entière et non « charnellement » en s'abstenant du travail un jour de la semaine ; car s'abstenir des « œuvres serviles », c'est en réalité s'abstenir du péché, en se remémorant le verset *Jn* 7, 34 : Qui commet le péché est esclave du péché (cf. S. 33, 3). « Si les Juifs ont reçu l'ordre d'observer le sabbat un jour unique parmi les sept jours de la semaine, c'est pour préfigurer le repos spirituel qui n'aura pas de soir » (S. 4, 8).

uiam, unus celerior et alter tardior, in potestate celerioris est ut comes non deseratur. Nihil perdit qui audit quod sciebat et in eo quod nihil perdit etiam gaudere debet et quia instruitur qui nesciebat. Decem septem numera ab
 190 uno usque ad decem septem ita ut omnes addas et peruenies ad centum quinquaginta tres. Quid a me exspectatis? Numerate uobis ¹.

187 qui audit : quia uult *f* || 188 et² *om. p maur.* || 189 decem : et *add. p maur.* || 190 decem : et *add. p maur.* || peruenies : peruenias *f.*

l'autre plus lent, il est au pouvoir du plus leste de ne pas laisser en arrière son compagnon. On ne perd rien à entendre ce que l'on savait déjà et, tout en ne perdant rien, on doit même se réjouir de ce qu'on renseigne celui qui ne savait pas. Compte dix-sept, en partant de un jusqu'à dix-sept et en additionnant tous les nombres, tu arriveras à cent cinquante-trois. Pourquoi attendez-vous que je le fasse? Comptez vous-mêmes ¹.

1. Dom WILMART a édité « Un nouveau sermon de S. Augustin sur les deux pêches » dans *RB* 1929, p. 144-155. On trouvera dans les notes les différents calculs auxquels Augustin s'est livré pour expliquer le nombre 153 (p. 146, note 3) et le relevé de tous les lieux parallèles des autres prédications sur les deux pêches (p. 148-155).

SERMO CCLIII

TRACTATUS HABITVS DIE SABBATO

1. Euangelium sancti Iohannis apostoli quod dicitur
secundum Iohannem hodie terminatum est de his quae
narravit quomodo apparuerit dominus post resurrectio-
nem discipulis suis. Compellauit ergo apostolum Petrum
illum praesumptorem et negatorem, cum loqueretur ei iam
uiuus morte deuicta et dicebat : *Simon Iohannis* — sic
enim appellabatur Petrus — *amas me* ^a ? Respondebat ille
quod erat in corde ipsius. Si Petrus respondebat quod in
10 corde habebat, dominus quare quaerebat qui corda uide-
bat ? Denique etiam Petrus ipse mirabatur et cum quo-
dam taedio audiebat quaerentem quem nouerat scientem.
Semel dictum est : *Amas me* ? Responsum est : *Diligo te*,
domine, tu scis. Et iterum : *Amas me* ? — *Domine, omnia*
15 *nosti, diligo te*. Et tertio ¹. *Contristatus est Petrus* ^b. Quid

f Homiliaire de FLEURY PARIS B. N. n. a. l. 1598, (VIII) *Fleury-sur-Loire*, fol. 9.

p Homiliaire des Sancti catholici Patres, accord des mss :

*p*² TROYES B. M. 219, (XII) *Clairvaux*, fol. 194v.

*p*⁵ PARIS B. N. lat. 804 (XII) probabl. *Tarragone*, fol. 169.

*p*⁷ PARIS B. N. lat. 12409 (XII) *Saint-Germain-des-Prés*, fol. 48v.

α WROCLAW (Breslau) Bibl. Uniw. 1F 123 (xv) *Dominicains de W.* fol. 331v.

maur. Édition des Mauristes.

1-3 Incipit tractatus habitus die sabbato in euang. sancti Iohannis quod dicitur secundum Iohannem *f* item eiusdem de eodem *p* sermo beati augustini de eodem *α* || 3 Hodie sic incipit *f* || 4 narravit : Ioannes *add.* *α* || dominus : deus *α* || 5 compellauit : compellat *α* || 6 ei *om.* *α* || iam : nam *α* || 10 quare : quidem *α* || quaerebat : requirebat *p*² ⁷ inquirebat *p*⁵ || corda:

SERMON 253

SAMEDI DE PÂQUES

1. On a terminé aujourd'hui dans l'évangile de saint Jean l'apôtre (que l'on appelle évangile selon Jean), les passages qui racontent comment le Seigneur, après la résurrection, s'est montré à ses disciples.

Il interpella donc l'apôtre Pierre, le présomptueux, le renégat. Après avoir vaincu la mort, vivant de nouveau, il parlait avec lui et lui demandait : « Simon, fils de Jean — car Pierre s'appelait ainsi —, m'aimes-tu ^a ? » Pierre de répondre ce qui était en son cœur. Si Pierre répondait ce qui était en son cœur, pourquoi le Seigneur s'informait-il, lui qui voyait les cœurs ? Aussi Pierre lui-même s'en étonnait et il éprouvait un certain malaise d'entendre s'informer celui qu'il savait bien renseigné. Une première question : « M'aimes-tu ? » Et la réponse : « Je t'aime. Seigneur, tu le sais. » De nouveau : « M'aimes-tu ? — Seigneur, tu sais tout, tu sais que je t'aime. » Et une troisième fois ¹. « Pierre est consterné ^b. » Pour-

corde (e expunc.) *f* corde *p*² ⁵ cor *maur.* || 11 denique : deinde *α* ipse *add.* *maur.* || ipse : iam *p* *om.* *maur.* || 12 nouerat : omnia *add.* *α* || 14 tu scis *om.* *p* || domine² : tu *add.* *p* *maur.* || 14-15 omnia nosti : nosti omnia *α* tu scis quia *add.* *p*² *α* *maur.* || 15 diligo : amo *α* || tertio : tertia *f* *amas* *me* *add.* *α* *maur.*

a. Jn 21, 15 || b. Jn 21, 17

1. Le texte grec porte ἀγαπᾶν pour la première et la deuxième interrogation de Jésus, φιλεῖν pour la troisième ainsi que pour les trois réponses de Pierre. Jérôme, reprenant ici le parti de la plupart des versions antérieures, traduit ἀγαπᾶν par *diligere* et φιλεῖν par *amare*. (Quelques versions cepen-

contristaris, Petre ? Quia ter respondes amorem ? Oblitus es trinum timorem ? Sine interroget te dominus ¹, medicus est qui te interrogat, ad sanitatem pertinet quod interrogat. Noli taedio affici. Exspecta : impletur numerus
20 dilectionis ut deleat numerum negationis ².

2. Vbiq̄ue tamen, ubiq̄ue id est in ipso ternario numero interrogationis suae, dominus Iesus respondentem amorem commendat agnos suos et dicit : *Pasce agnos meos, pasce oues meas* ^a, tamquam diceret : Quid mihi retribuisti quia
25 diligis me ? Dilectionem ostende in ouibus meis. Quid mihi praestas quia diligis me, quando ego tibi praestiti unde diligeres me ? Sed dilectionem tuam erga me, habes ubi ostendas, habes ubi exerceas, pasce agnos meos.

Quatenus autem essent pascendi agni dominici, oues
30 tanto pretio comparatae quanta essent dilectione pascendae, in consequentibus demonstrat. Postquam enim Petrus, impleto legitimo numero trinae responsionis, professus est se esse domini dilectorem, commendatis sibi ouibus eius audit de sua futura passione. Hic demonstra-

16 quia : qui α || ter om. f α || respondes : respondens p⁵ α || 17 es om. p⁵ α || interroget : -gat α || 19 impletur : impletur p maur. || 21 ipso : Christo α || ternario : trinario p || 22 Iesus om. p || 23 dicit : diligo et respondit add. f dicens α || 25 dilectionem : tuam add. p maur. || ostende in ouibus : in ouibus ostende p⁵ 7 || 26 quia : qui α || 27 unde : ut α maur. || sed : si α || 28 habes om. p⁷ || exerceas : habes add. α || 29 quatenus : qualiter p maur. quando α || dominici : et add. p || oues om. α || 30 comparatae : comparati α || pascendae : pascendi f oues add. α || 31 consequentibus : sequentibus p⁵ 7 α || demonstrat : -trabit p || Postquam : post haec p || enim om. p || 32 legitimo om. p || 34 audit : audiuit α

a. Jn 21, 15.16.17

dant portaient *diligo te* dans les deux premières réponses de Pierre.) Augustin cite : *Amas me ? — Amo* (S. 137, 3-4 ; 138, 4 ; 295, 4 ; *Guelf.* 16, 1 ; *Guelf.* 32, 3 ; *In Ep. Io.* 5, 4) plus souvent que : *Diligis me plus his ? — Amo* (S. 147, 2 ; *Guelf.* 17, 2 ; *Guelf.* 23, 1 ; *In Io. Eu.* 123, 4), qui semble le texte de la version biblique qu'il utilisait, *diligere* devant être déjà moins usuel qu'*amare*. Dans la *Cité de Dieu* (14, 7, 1 et 2), réfutant ORIGÈNE (*Homélie I sur le Cantique des cantiques*), il fait un véritable commentaire sémantique de Jean 21, 15 s. : « ...d'où nous comprenons que le Seigneur demandant *Diligis me ?*

quoi cette consternation à déclarer trois fois ton amour, Pierre ? Oublies-tu ta triple peur ? Laisse le Seigneur t'interroger ¹. C'est le médecin qui t'interroge. Il ne t'interroge que pour te guérir. Ne te laisse pas affecter. Vois un peu : autant de reniements, autant de serments qui les effacent ².

2. Chaque fois cependant, chaque fois, c'est-à-dire au moment de sa triple interrogation, le Seigneur Jésus confie ses agneaux à Pierre lui déclarant son amour : « Pais mes agneaux, pais mes brebis ^a. » C'est comme s'il disait : Qu'est-ce que cela m'apporte que tu m'aimes ? Prouve-moi ton amour dans mes brebis. Que me donnes-tu en m'aimant, quand c'est moi qui t'ai donné de m'aimer ? Cependant ton amour envers moi, tu as le moyen d'en faire la preuve, tu as le moyen de le mettre en œuvre : pais mes agneaux.

Or il a révélé par ce qui suit jusqu'à quel point on doit aller pour paître les agneaux du Seigneur, avec quelle puissance d'amour on doit faire paître des brebis achetées à si fort prix. Car lorsque Pierre, s'acquittant de sa réponse légitimement triple, eut affirmé qu'il aimait le Seigneur, quand les brebis lui eurent été confiées, il entendit parler de sa future passion. Ici le Seigneur lui

ne disait pas autre chose que *Amas me ?* — H. PÉTRÉ, *Caritas, Étude sur le vocabulaire latin de la charité chrétienne* (Paris 1948) indique qu'Ambroise s'ingéniait au contraire à expliquer une nuance entre *ἀγαπᾶν* /*diligere* et *φιλεῖν* /*amare*. — De Tertullien à Cyprien et de Cyprien à Augustin *diligere/dilectio* ont perdu du terrain au profit de *amare/amor/caritas*.

1. Dans le S. *Guelferbytanus* 16, 2, ce commentaire que l'on ne retrouve pas dans les autres sermons sur Jn 21, 15 : « Aimons-le donc et que rien ne nous soit plus cher que lui. Pensez-vous que le Seigneur ne vous interroge pas vous aussi ? Pierre seul aurait mérité d'être interrogé et pas nous ? En réalité, quand on fait lecture de ce texte, chaque chrétien est interrogé dans son cœur. Aussi quand tu entends dire au Seigneur : Pierre, m'aimes-tu ? songe que Pierre est ton image, examine-toi dans ce miroir. Pierre était ici la figure de l'Église. Quand le Seigneur interrogeait Pierre, c'était nous qu'il interrogeait, il interrogeait l'Église. »

2. Alléurs Augustin ironise sur le nombre des reniements : « Interrogé par une servante, une première fois il nie connaître le Christ ; interrogé de nouveau, il nie ; interrogé une troisième fois, il nie. Grâce à Dieu, les questions cessèrent, si elles n'avaient pas cessé, le reniement aurait pu se répéter pendant longtemps » (S. 235, 8).

35 uit dominus sic diligendas oues suas ab eis quibus eas commendat ut parati sint mori pro eis. Sic idem Iohannes in epistula sua : Sicut pro nobis Christus *animam suam posuit sic et nos debemus pro fratribus ponere* ^a.

3. Responderat ergo domino Petrus per superbam quam praesumptionem quando ei dixerat : *Animam meam pro te pono* ^b. Nondum acceperat uires quibus impleret promissum ; modo iam ut possit hoc facere, impletur caritate ; ideo ei dicitur : *Amas me ?* et respondet : *Amo*, quia hoc non implet nisi caritas. Quid est ergo, Petre ? Quando ⁴⁵ negasti, quid timuisti ? Totum quod timuisti hoc erat mori. Viuus tecum loquitur quem mortuum uidisti ; noli iam timere mortem ; in illo uicta est quem timebas mori. Pependit in cruce, confixus est clauis, spiritum reddidit, lancea percussus est, in sepulchro positus ; hoc timuisti ⁵⁰ quando negasti, ne hoc patereris timuisti et mortem timendo uitam negasti. Modo intellege : quando timuisti mori, tunc es mortuus. Mortuus est enim negando sed resurrexit plorando. Quid deinde ait illi : *Sequere me ?* Sciens eius maturitatem. Si enim meministis, immo quia ⁵⁵ merunt qui legerunt — commemorentur etiam qui legerunt et non meminerunt aut cognoscant qui non legerunt — dixerat Petrus : *Sequar te quocumque ieris* ^c 1. Et dominus ad illum : *Non potes me sequi modo, sequeris autem postea* ^d. Modo, inquit, non potes. Promittis sed ego uideo

35 dominus : deus α || eas om. α || 36 sic : dixit *add.* p^5 7 || 37 sua : ait *add.* p^2 ^a *maur.* || 38 fratribus : animas nostras *add.* α || animas *add.* *maur.* || 41 pono : ponam *maur.* || uires acceperat α || 41-42 promissum impleret α || 43 ei om. α || 45 totum quod timuisti om. α || 46 loquitur : loquor α || 47 iam : ideo α || quem : quam *maur.* || mori om. f α *maur.* || 48 confixus : crucifixus α || reddidit : tradidit α || 52 sed : et p^2 6 || resurrexit : surrexit α || 53 illi om. p || sciens : sciebat p || 54 eius : Iesus α || quia om. α || meminerunt : -rant α || 55 legerunt : -rant f α || commemorentur : -rantur α || 55-56 legerunt et om. f p^2 α *maur.* || 56 aut : et p^5 7 ut α || 57 quocumque : quacumque f || 58 modo : me p^5 || 59-60 uires tuas uideo p

a. I Jn 3,16 || b. Jn 13, 37 || c. Matth. 8, 19 ; Lc 9, 57 || d. Jn 13, 36

révêla que ceux auxquels il confie ses brebis doivent les aimer jusqu'à être prêts à mourir pour elles. Jean de même dans sa lettre : « Comme le Christ a quitté sa vie, nous aussi nous devons quitter notre vie pour nos frères ^a. »

3. C'était donc avec pas mal d'orgueilleuse présomption que Pierre s'était exprimé, quand il lui avait dit : « Je quitterai ma vie pour toi ^b. » Il n'avait pas encore reçu les forces pour accomplir une telle promesse ; pour pouvoir la réaliser, il est maintenant rempli d'amour ; aussi à la demande : « M'aimes-tu ? », il répond : « Je t'aime », car seul l'amour peut accomplir cela.

Allons donc, Pierre, quand tu as renié, de qui avais-tu peur ? Tout ce dont tu avais peur, c'était de mourir. Il est la vie et il te parle, celui que tu as vu mort. N'aie plus peur désormais de la mort, elle est vaincue en celui dont tu craignais la mort. Il a été pendu à la croix, fixé par des clous, il a rendu l'esprit, a été percé par la lance, mis au tombeau. Voilà ce dont tu avais peur quand tu as renié, c'était de souffrir cela que tu avais peur, en ayant peur de la mort tu as renié la vie. Comprends-le maintenant : quand tu as eu peur de mourir, c'est alors que tu es mort. Car le reniement de Pierre l'a fait mourir. Ses pleurs l'ont fait ressusciter.

Pourquoi lui dire ensuite : « Suis-moi » ? Parce qu'il savait que c'était pour lui le moment. En effet, si vous vous le rappelez, ou plutôt ceux qui l'ont lu se le rappellent — et que ceux qui, l'ayant lu, ne se le rappellent pas se rafraîchissent la mémoire et que ceux qui ne l'ont pas lu l'apprennent — Pierre avait dit : « Je te suivrai où que tu ailles ^c 1. » Et le Seigneur : « Tu ne peux me suivre maintenant, mais tu me suivras plus tard ^d. » Main-

1. Inadvertance qu'il est amusant de rencontrer après le discret encouragement à lire les Écritures qui précède la citation. Les paroles *Sequar te quocumque ieris* sont mises par Matthieu (8, 19) dans la bouche d'un scribe et par Luc (9, 57) dans celle d'un *quidam* qui ne saurait être Pierre. Mais elles expriment en substance le présomptueux engagement de Pierre (*Lc* 22, 33) qu'Augustin cite habituellement sous la forme *tecum usque ad mortem* (*S. Guelf.* 17, 1 ; *En. in Ps.* 36, I, 1 et 103, III, 9 ; *Tract. in Io. Eu.* 11, 2). Le *S. Guelf.* 32, 8 place côte à côte les deux citations : *Tecum usque ad mortem* et *Animam pro te ponam* (*Jn* 13, 33).

60 uires tuas, ego uenam cordis inspicio et quod uerum est aegroto renuntio : Non potes me sequi modo. Sed ista medici renuntiatio non est desperatio, adiunxit et ait : Sequeris postea. Eris sanus et sequeris. Modo iam quia uidet quid agatur in corde ipsius et uidet quod donum dederit
65 dilectionis animae ipsius, dicit ei : *Sequere me*. Ego certe dixeram : *Non potes modo*, ego dico : Modo sequere me.

4. Sed nata est quaedam quaestio non omittenda¹. Cum dixit dominus Petro : *Sequere me*, respexit Petrus ad discipulum quem diligebat Iesus, id est ipsum Iohannem qui
70 euangelium scripsit et ait domino : *Domine, iste quid ?* Scio quia diligis eum ; quomodo ? ego sequar et ipse non sequetur ? Ait dominus : *Sic eum uolo manere donec ueniam, tu me sequere*^a. Ipse uero euangelista, ipse qui scripsit de quo dictum est hoc *sic eum uolo manere donec*
75 *ueniam*, secutus adiunxit uerba sua in euangelio et ait : *Natum fuisse famam inter fratres propter hoc uerbum quia discipulus ille non esset moriturus*. Et ut tolleret istam opinionem adiunxit : *Non autem dixit non eum fuisse moriturum, sed tantum dixit : sic eum uolo manere donec ueniam,*
80 *tu me sequere*. Hanc ergo opinionem, qua putabatur Iohannes non moriturus, abstulit Iohannes ipse consequentibus uerbis suis ; ne hoc credatur ait : Non hoc dixit dominus, sed dixit hoc. Quare illud autem dixerit Iohannes non exposuit, sed nobis reliquit propter quod pulsemus,
* 85 si tamen aperiatur nobis.

60 cordis : tui *praem.* p⁵ 7 || 61 renuntio : denuntio p || medici : ne dici f α || 62 desperatio : quare non est desperatio p⁵ 7 || sequeris : autem *add. p* α *maur.* || 63 modo : me *ante interpunctionem maur.* || iam quia : non α || 64 corde : corpore α || ipsius : eius α || dederit : dedit α || 65 ei om. α || 66 potes : me sequi *add. p*⁵ 7 || dico modo : modo dico *maur.* || 68 dixit : dixisset p *maur.* || 69 est : ad *add. α maur.* || ipsum om. α || Iohannem : euangelistam *add. α* || 70 iste quid : quid iste α || 71 sequar : sequor f *maur.* || 72 sequetur : sequitur *maur.* sequatur α || eum : illum p⁵ 7 || 74 eum : illum f || 74-75 donec ueniam om. α || 76 natam : notam f || inter : apud p² 5 || 78 dixit : dominus *add. p* || non eum : eum non f p⁷ α *maur.* || fuisse : esse α || 81 consequentibus om. p || 82 suis om. α || ne : et *praem. p maur.* || credatur : crederetur p || ait : et *praem. α* || 83 dixit om. p² || dixit hoc : hoc

tenant, dit-il, tu ne peux pas. Tu promets, mais je vois tes forces. J'ausculte ton cœur et je donne au malade le vrai diagnostic. Tu ne peux me suivre maintenant. Mais le diagnostic du médecin n'est pas désespéré, car il ajoute : « Tu me suivras plus tard. » Tu guériras et tu me suivras. Or, en ce moment, il voit le fond de son cœur, il voit le don de l'amour fait à son âme et il lui dit : « Suis-moi. » Oui, je t'avais dit : Tu ne le peux pas maintenant. Et voici que je te dis : Maintenant, suis-moi.

4. Surgit ici une difficulté qu'il ne faut pas laisser de côté¹. Quand le Seigneur dit à Pierre : « Suis-moi », Pierre se retourne vers le disciple que Jésus aimait — c'est-à-dire ce même Jean qui a écrit l'évangile — et demande au Seigneur : « Seigneur, et celui-ci ? » Je sais que tu l'aimes. Comment ? je te suivrais et lui ne te suivrait pas ? Le Seigneur répond : « Je veux qu'il demeure ainsi, jusqu'à ce que je vienne ; toi, suis-moi^a. » Or ce même évangéliste, l'auteur lui-même, celui dont il est question dans la phrase : « Je veux qu'il demeure ainsi jusqu'à ce que je vienne ; toi, suis-moi », continue en ajoutant sa propre assertion au récit évangélique et dit : « A cause de cette parole, le bruit courut entre les frères que le disciple ne mourrait pas. » Et il ajoute pour détruire cette rumeur : « or il n'a pas dit qu'il ne mourrait pas, il a seulement dit : je veux qu'il demeure ainsi jusqu'à ce que je vienne, toi suis-moi. » Par conséquent Jean, par sa propre assertion mise à la suite, détruisit la rumeur qui donnait à penser que Jean ne devait pas mourir et pour qu'on cessât d'y croire, il précise : Le Seigneur n'a pas dit ceci, il a dit cela. Mais la raison pour laquelle le Seigneur a dit cela, Jean ne l'a pas révélée, nous laissant le soin de frapper, pour voir si peut-être
* on nous ouvrirait.

dixit α || illud autem : autem illud p² 5 autem hoc α || 84 sed : et f || 85 tamen : forte α *maur.*

a. Jn 21, 22

1. Problème longuement traité dans le *Tractatus in Io. Eu.* 124.

5. Quantum mihi dominus donare dignatur, quantum mihi uidetur — uidetur autem et melius melioribus — sic puto istam solui quaestionem duobus modis : aut de passione dixit dominus Petri quod dixit aut de euangelio Iohannis.

90 Quod est de passione ut hoc *sequere me*, patere pro me, patere quod ego, crucifixus est enim Christus, crucifixus est et Petrus, expertus est clauos, expertus est cruciatus ; Iohannes autem nihil eorum expertus est, hoc est : Sic *illum uolo manere*, sine uulnere, sine cruciatus dormiat et exspectet me ; tu *me sequere*, patere quod ego, sanguinem fudi pro te, funde pro me. Vno ergo isto modo exponi potest quod dictum est : Sic *eum manere uolo, donec ueniam, tu me sequere* : nolo ut ipse patiat, tu patere.

100 Secundum autem euangelium Iohannis hoc mihi uidetur intellegi, quoniam Petrus scripsit de domino, scripserunt et alii sed scriptura eorum magis circa humilitatem domini ¹ est occupata. Dominus enim Christus et deus et homo. Quid est homo ? anima et caro. Quid est ergo Christus ? Verbum, anima et caro. Sed qualis anima ? quia et pecora habent animas. Verbum, rationale ² et anima et caro, hoc totum Christus. Sed de diuinitate Christi in litteris Petri aliquid, in euangelio Iohannis multum eminet. In principio erat uerbum ipse dixit. Transcendit nubes et

86 dignatur : dignetur α || 88 puto : putem α || solui : posse *add.* p^5 || 88-91 aut de passione... de passione *om.* p || 88 passione : Petri *add.* α *maur.* || 89 dominus *om.* α || Petri *om.* α *maur.* || quod dixit *om.* α || 91 hoc : sit p *maur.* || me^1 : sit *add.* α || 94 eorum : horum f α || hoc est *om.* p^5 || 95 illum : eum α *maur.* || 96 me sequere *om.* α || 98 quod : quid f || est : sit α || eum : illum p^2 5 || manere uolo : uolo manere p α *maur.* || 99 nolo ut : alio autem modo p || 99-100 ipse... Iohannis *om.* p . || 101 quoniam : quod α || 102 humilitatem : humanitatem α *maur.* || 103 est : uidetur α || occupata : accupata f || enim : etenim f || et^1 *om.* p^2 5 est p^7 || deus : est *add.* α *maur.* || 104 est ergo : autem α || 105 quia : nam α || 106 rationale : rationabilem f *rationalis maur* || *et om. maur.* || 108 euangelio : autem *add.* p^7 α *maur.* || eminet : sonat p meminit α || 109-110 nubes et transcendit *om. per homoeot. p*

1. Par *humilitas*, l'auteur entend non une qualité morale, mais la condi-

5. Pour autant que le Seigneur a bien voulu me l'accorder, pour autant que je l'entrevois — et de meilleurs l'entrevoient mieux — je pense qu'on peut résoudre la difficulté de deux façons : le Seigneur a parlé soit de la passion de Pierre, soit de l'évangile de Jean.

Pour ce qui est de la passion, « suis-moi » voudrait dire : souffre pour moi, souffre comme moi. En effet le Christ a été crucifié, Pierre aussi a été crucifié, il a connu les clous, il a connu le supplice ; tandis que Jean n'a rien connu de cela ; « je veux qu'il demeure ainsi » veut dire qu'il s'endorme sans blessure, sans supplice et qu'il m'attende ; « toi suis-moi », souffre comme moi ; j'ai versé mon sang pour toi, verse le tien pour moi. Par conséquent, on peut interpréter de cette première manière la parole : « Je veux qu'il demeure ainsi jusqu'à ce que je vienne, toi suis-moi » : je ne veux pas qu'il souffre, toi souffre.

Mais on peut, me semble-t-il, comprendre en se référant à l'évangile de Jean. Car Pierre, et d'autres aussi, ont écrit sur le Seigneur, mais leurs écrits portent davantage sur l'humanité du Seigneur ¹. Et de fait le Seigneur Christ est Dieu et Homme. Homme, qu'est-ce à dire ? Ame et corps. Mais alors, Christ qu'est-ce à dire ? Parole, âme et corps. Mais quelle espèce d'âme, puisque les bêtes aussi ont une âme ? Parole, raison ², âme et corps : le Christ est tout cela. Or sur la divinité du Christ, il y a bien quelque chose dans les lettres de Pierre, mais dans l'évangile de Jean elle domine. C'est lui qui a dit : « Au commencement était la Parole. » Il dépasse les nuées,

tion humaine par rapport à la condition divine, en référence à *Philippiens* 2, 8.

2. Les Mauristes ont substitué aux leçons des mss la correction : *rationalis anima et caro*, or le neutre *rationale*, pris comme nom, signifie la raison : *Illud quod λογικόν graeci dicunt, nos dicimus rationale unde homo ratiocinatur quod non habent cetera animalia* (*En. in Ps.* 29, II, 2). *Tota anima, non irrationale tantum animal sed etiam rationale quod mens dicitur* (*In Io. Eu.* 23, 6). La précision vise ici encore (cf. *supra* S. 237), les Apollinaristes : *Fuerunt enim quidam haeretici et pulsati sunt ab ecclesia qui putarent non habere mentem rationalem corpus Christi sed quasi animam belluinam ; excepta quippe rationali mente, uita belluina est* (*In Io. Eu.* 23, 6).

110 transcendit sidera, transcendit angelos, transcendit omnem creaturam, peruenit ad uerbum, per quod facta sunt omnia ¹. *In principio erat uerbum, hoc erat in principio apud deum. Omnia per ipsum facta sunt* ². Quis uideat, quis cogitet, quis digne suscipiat, quis digne pronuntiet? Tunc
115 habet bene intellegi quando uenerit Christus ². *Sic illum uolo manere donec ueniam*. Exposui sicut potui, potest ipse melius in cordibus uestris ³.

110 angelos : et *praem.* α || 110-111 omnem creaturam : et omnes creaturas α || 113 uideat : uidit *f* α || cogitet : cogitat *f* α || 114 quis digne suscipiat *om. p*^{2 7} suscipiat : suscipiatur *f* || digne² *om. f* ne α || pronuntiet : pronuntiat *f* || tunc habet : et hunc qui α || 115 bene *om. p* || intellegi : intelligit α || illum : eum *p* || 116 ipse : et *praem.* α.

a. Jn 1, 1-3.

il dépasse les astres, il dépasse les anges, il dépasse toute créature, il parvient à la Parole par qui tout a été fait ¹. « Au commencement était la Parole, elle était au commencement auprès de Dieu. Tout a été fait par elle ². » Qui pourrait la contempler, qui pourrait la méditer, qui pourrait la saisir comme il convient et comme il convient l'énoncer? Ce ne sera bien compris que lorsque le Christ sera venu ². « Je veux qu'il demeure ainsi jusqu'à ce que je vienne. » Je vous ai expliqué cela comme j'ai pu. Lui, en vos cœurs, peut le faire mieux ³.

1. *Euangelii Iohannis principium « In principio erat uerbum » sic coepit, hoc uidit et transcendens uniuersam creaturam, montes, aera, caelos, sidera, sedes, dominationes, principatus, potestates, omnes angelos, omnes archangelos, transcendens omnia, in principio uerbum uidit et bibit...* (S. 120, 1).

2. « Ce que l'on peut expliquer plus clairement ainsi : suis-moi jusqu'au bout par les actes de ta vie, modelée sur l'exemple de ma passion, mais entre dans une contemplation qui continuera jusqu'à ce que je vienne, atteignant son point de perfection quand je serai venu (In Eu. Io. 124, 5). »

3. *Cathedra in corda habet qui corda docet... interior ergo magister est qui docet, Christus docet, inspiratio ipsius docet, ubi illius inspiratio et unctio illius non est, forinsecus inaniter perstrepunt uerba* (In Io. Ep. 3, 13).

SERMO CCLVII

TRACTATUS DIE DOMINICA QVEM DIXIT AD MEMORIAM SANCTORVM¹

1. Quod hebraica lingua dicitur *Alleluia*, latine est *Laudate dominum*². Laudemus ergo dominum deum nostrum, non tantum uoce sed etiam corde, quoniam qui corde laudat, interioris hominis uoce laudat. Vox ad homines sonus est, uox ad deum affectus est.

2. Dixit quidam *in ecstasi sua*³, sicut legistis, sicut audistis : *Omnis homo mendax*³. Inde fuit qui non credebat, nisi tetigisset corpus domini. Mendacium ei uidebatur quod condiscipuli eius uerum loquebantur. Et parum illi erat ueritatem audire, uolebat et tangere. Exhibuit autem illi hoc dominus in his quae sequuntur in euangelio postea recitanda.

f Homiliaire de FLEURY PARIS B. N. N. a. l. 1598 (VIII) *Fleury-sur-Loire*, fol. 11v.

maur. Édition des Mauristes.

1 Tractatus : incipit *praem.* *f* || 13 sequuntur : *secuntur et item infra f*

a Ps. 115, 11

1. Cf. *Introduction*, p. 108-115.

2. A Hippone (et probablement dans toute l'Afrique), on ne chantait l'*Alleluia* qu'entre Pâques et la Pentecôte (cf. *Epist.* 55, 32) ; pendant toute cette période, en mémoire de la Résurrection, on ne priait que debout, comme on le faisait aussi le dimanche. « Que veut dire *Alleluia* ? C'est un mot hébreu. *Alleluia* : louez Dieu. *Allelu* : louez. *Ia* : Dieu. Dire *Alleluia*, c'est donc dire ; louez Dieu et nous nous stimulons les uns les autres à louer Dieu. Mieux que des cordes de kithare, nos cœurs d'accord disent les louanges de

SERMON 257

SERMON DU JOUR DU SEIGNEUR A LA MEMORIA DES SAINTS¹

1. Ce qui se dit en hébreu *Alleluia* signifie en latin : Louez le Seigneur². Louons donc le Seigneur notre Dieu, non seulement de la voix, mais encore par le cœur. Qui loue par le cœur loue par la voix de l'homme intérieur. La voix qui va vers les hommes est le son. La voix qui va vers Dieu est le sentiment.

2. « Dans sa crainte³ », un homme a dit — comme vous l'avez lu, comme vous l'avez entendu — : « tout homme est menteur³. » De là vient qu'il y en eut un qui se refusait à croire s'il n'avait pas touché le corps du Seigneur. Ce que ses condisciples lui annonçaient de vrai lui paraissait mensonge. Et il ne lui suffisait pas d'en tendre la vérité, il voulait aussi la toucher. Or le Seigneur s'y prêta pour lui ; c'est dans la suite de l'évangile qui sera lue plus tard.

Dieu, chantent *Alleluia*... Quel désir n'avons-nous pas, à peine se sont-ils écoulés, de voir revenir dans un an ces jours de fête, et avec quelle ardeur ne nous portons-nous pas vers eux après cet intervalle ! » (S. 243.8).

3. *In ecstasi*, texte du Psautier africain, dont une des caractéristiques est de rester très proche du grec. Même mot pour les Ps. 30, 23 et 67, 28 (Vulgate : *in excessu*), cf. P. CAPELLE. *Le Texte du Psautier latin en Afrique*, Rome 1913, p. 125 et 130. A plusieurs reprises *ecstasis* est expliqué par *pauor* (cf. *En.* in Ps. 115, 3), c'est que *pauor* était en fait le mot des anciennes traductions latines : *habent latini codices pauore* (*Quaest. in Heptateuchum*, I, 80). DOM DE BRUYNE, « Saint Augustin réviseur de la Bible », *MA* II, p. 521-607, rejetant la thèse de P. Capelle sur le psautier africain, donne Augustin lui-même comme auteur de la révision du psautier qui nous a été conservé par le ms. de Vérone. Il constate (p. 569) que la manière dont Augustin propose la traduction de certains mots grecs (et précisément *ecstasis*) révèle qu'il s'agit bien là d'une innovation qui lui est personnelle.

15 Quicumque autem audit : *Omnis homo mendax* non se debet figere in mendacium et nolle inde surgere, tamquam ratiocinari¹ apud se rationem inaniter, tamquam homo mendax, et dicere sibi : « Quando non ero homo ? Si autem quamdiu hic sum homo, ero mendax, melius ego mendax

20 ero quam mentiatur scriptura quae dicit : *Omnis homo mendax*. Si enim ego uerax, scriptura mendax erit, sed quia scriptura mendax esse non potest, ego mendax ero. » Haec ibi garriens requiescere sibi securus uidetur tamquam in portu mendacii ubi faciat naufragium.

25 Bene tibi requiescere quasi in isto portu cupiebas ; audi scopulum in quo incurras : *Perdes omnes qui loquuntur mendacium*^a. Et ista scriptura dei est quae dicit : *Perdes omnes qui loquuntur mendacium*. Ergo omnes perditurus est quia *omnis homo mendax*. Sed quid nobis dictum est ?

30 quid admoniti sumus ? Quia de nostro mendaces sumus. Si autem ueraces esse uolumus, ad dominum confugiamus. De illius ueraces sumus, de nostro mendaces^a.

3. Audite hoc uno exemplo breui et magno, breui quia cito dicitur, magno quia sapienter adpenditur. Petrus unus

35 ostendit hoc quod uolo dici. Quando dixit domino Christo : *Tu es Christus, filius dei uiui*^b, quid respondit ? *Beatus es Simon Bar-Iona, quia non tibi reuelauit caro et sanguis, sed pater meus qui in caelis est*. Verum dixisti, sed non tuum. Vnde ergo ? *Pater meus qui in caelis est tibi reuelauit*. Inde

40 beatus quia de dei, non miser nisi de tuo.

16 in mendacium : in mendacio corr. (an recte?) maur. || 17 ratiocinari : rationari f || 26 in quo : in quem maur. || 35 dici : dice (pro dici) f dicere maur. || 38 tuum : de tuo maur. || 40 non miser nisi : non nisi miser maur.

a. Ps. 5, 7 || b. Matth. 16, 16-23.

1. Le contexte (*inaniter, garriens*) a fait traduire le mot dans un sens péjoratif, sens qu'il n'a pas habituellement (cf. *De doctrina christiana*, 4, 6).

2. Le contexte paulinien de la même citation (Ps. 115, 11) est lui aussi de

Quiconque entend : « Tout homme est menteur », ne doit pas s'ancrer dans le mensonge et ne plus vouloir en sortir, comme ergotant¹ en lui-même avec des raisonnements creux, en homme menteur qu'il est, en se disant : « Cesserai-je d'être un homme ? Or aussi longtemps que je suis un homme, je serai menteur. Il vaut mieux que ce soit moi qui sois menteur que de faire mentir l'Écriture qui dit que tout homme est menteur. Car si je suis véridique l'Écriture sera menteuse. Mais puisque l'Écriture ne peut pas être menteuse, c'est moi qui serai menteur. » En débitant ces sornettes, il croit pouvoir se reposer en sécurité, dans le port du mensonge pour ainsi dire, où il pourrait bien faire naufrage.

Tu souhaitais te reposer tranquillement, comme dans ton port ; vois le récif sur lequel tu cours : « Tu fais périr tous ceux qui profèrent le mensonge^a. » C'est l'Écriture de Dieu qui prononce : « Tu fais périr tous ceux qui profèrent le mensonge ». Par conséquent, il les fera tous périr, puisque « tout homme est menteur ». Mais pourquoi nous dit-on cela ? Quelle instruction en retirons-nous ? Que, de nous-mêmes, nous sommes menteurs.

Si nous voulons être véridiques, réfugions-nous auprès du Seigneur. Par lui nous sommes véridiques, de nous-mêmes menteurs^a.

3. Pour l'entendre, voici un seul exemple bref et grand, bref parce qu'il est vite dit, grand parce qu'il pèse son poids de sagesse. Pierre à lui seul démontre ce que je veux dire. Lorsqu'il déclare au Seigneur Christ : « Tu es le Christ, fils du Dieu vivant^b », quelle fut la réponse ? « Tu es heureux, Simon Bar-Ionas, parce que ce n'est pas la chair et le sang qui te l'ont révélé, mais mon Père qui est dans les cieux. » Ce que tu as dit est vrai, mais ce n'est pas de toi ; où donc l'as-tu pris ? Mon Père qui est dans les cieux te l'a révélé. De là « heureux », parce que c'est par Dieu, par toi tu ne peux être que misérable.

type diatribique (*Romains* 3, 5-9) et semble avoir inspiré formellement notre auteur. Cf. S. 166, 4 ; 328, 2.

Post haec, ubi ei dominus ait : *Beatus es quia non tibi reuelauit caro et sanguis, sed pater meus qui in caelis est*, post haec uerba coepit dominus Christus praenuntiare passionem et mortem suam. Ibi continuo Petrus : *Absit a*
 45 *te, domine. Omnis homo mendax. Ecce paulo ante Petrus uerax, ecce modo Petrus mendax.*

Sed unde Petrus uerax ? *Non tibi reuelauit caro et sanguis, sed pater meus qui in caelis est. Vnde Petrus mendax ? Redi post me, satanas, non enim sapias quae dei sunt, sed*
 50 *quae sunt hominum. Omnis homo mendax.*

Dictum est ergo nobis : *Omnis homo mendax, ut fugiamus nos ipsos et curramus ad deum qui solus est uerax.*

Après cela, quand le Seigneur lui eut dit : Tu es heureux, car ce ne sont pas la chair et le sang qui te l'ont révélé, mais mon Père qui est dans les cieux, après ces paroles, le Seigneur Christ se mit à annoncer sa passion et sa mort. Alors Pierre immédiatement : « Non, pas toi, Seigneur ! »... Tout homme est menteur. Voici que, peu avant, Pierre était véridique et maintenant Pierre est menteur. D'où vient que Pierre soit véridique ? « Ce n'est pas la chair et le sang qui te l'ont révélé, mais mon Père qui est dans les cieux. » D'où vient que Pierre est menteur ? « Arrière, Satan ! car tu n'as pas les pensées de Dieu, mais des pensées d'homme. » Tout homme est menteur.

Donc cela a été dit pour nous : Tout homme est menteur, pour que nous nous fuyions nous-mêmes et que nous courrions vers Dieu qui est véridique, lui seul.

SERMO CCLVIII

ALIVS SERMO QVEM DIXIT AD BASILICAM MAIOREM ¹ EADEM DIE

1. Quod cantauimus deo : *Hic est dies quem fecit* ^a, hinc
5 loquamur quod dederit dominus.

Hic scriptura utique prophetica aliquid nos intellegere
uoluit. Quem diem non uulgarem, non conspicuum oculis
carnis ! Non eum diem qui oritur et occidit sed diem qui
potuit scire ortum, nescire occasum !

10 Videamus quod supra dixerat idem psalmus : *Lapidem
quem reprobauerunt aedificantes, hic factus est in caput an-
guli. A domino factus est, iste est mirabilis in oculis nos-
tris* ^b. Et sequitur : *Hic est dies quem fecit dominus. Exor-
dium diei huius a lapide angulari sumamus* ².

f Homiliaire de FLEURY PARIS B. N. n. a. I. 1598 (VIII) Fleury-sur-Loire,
fol. 13.

maur. Édition des Mauristes.

1 Titulus ex f (Inclpit alius sermo... die) || 4 fecit : dominus add. maur. ||
5 dominus om. maur. || 6 intellegere : intellegi f corr. maur. || 7 Quem :
aliquem maur.

a. Ps. 117, 24 || b. Jn 9, 16

1. Cf. Introduction, p. 113-114.

2. Les textes de l'A. T., cités par les auteurs du N. T. : sur la pierre de
fondation et pierre d'angle (*Jér.* 51, 25 ; *Is.* 28, 16, repris par *I Cor.* 3, 11 ;
Ephés. 2, 14 ; 20-21), sur la pierre rejetée par les bâtisseurs (*Ps.* 117, 22,
repris par *Matth.* 21, 42 ; *Act.* 4, 11 ; *I Pierre* 2, 6), sur la pierre d'achoppe-

SERMON 258

AUTRE SERMON PRONONCÉ LE MÊME JOUR A LA GRANDE BASILIQUE ¹

1. Partons du psaume que nous venons de chanter
à Dieu : « Voici le Jour qu'il a fait ^a », pour parler de ce
que le Seigneur nous donnera de vous dire.

Ici l'Écriture, assurément prophétique, a voulu nous
instruire. Quel Jour peu ordinaire, non visible aux yeux
de notre corps, non le jour qui se lève et qui se couche,
un Jour qui a bien pu se lever, mais qui ne se couchera
pas !

Voyons ce que le même psaume avait dit juste avant :
« La pierre qu'ont rejetée les constructeurs est devenue
pierre d'angle. C'est l'œuvre du Seigneur, pierre admi-
rable à nos yeux ^b. » Vient ensuite : « Voici le Jour qu'a
fait le Seigneur. » Prenons le commencement de ce Jour
à la pierre d'angle ².

ment (*Is.* 8, 14, repris dans *I Pierre* 2, 7 ; *Rom.* 9, 33) sont fréquemment com-
mentés dans la littérature patristique. C'est pour leur caractère messianique
que Cyprien les avait réunis (avec plusieurs autres où se trouve la seule men-
tion d'une pierre) dans son *Testimoniorum contra Iudaeos Liber* II, 16. Au-
gustin parle avec prédilection de la figure de la pierre d'angle qui réunit
deux parois, l'Église venant de la circoncision et l'Église venant des Gentils ;
symbolisant l'unité, elle lui sert dans la polémique anti-donatiste. Cf. A. LAU-
RAS, « Deux images du Christ et de l'Église » dans *Augustinus magister* II,
p. 671-675, et spécialement p. 671, note 6, où l'auteur a réuni quarante référé-
nces. — Dans notre sermon, Augustin file une double image ; celle de la
construction, Christ-Pierre d'angle (*Ps.* 117, 22 et plus loin *Ephés.* 2, 14 ;
20-21) : *Pax in Christo, Unitas in Christo* et, en même temps, celle du Christ-
Lumière (*Ps.* 117, 24) qui surgit du tombeau comme l'étincelle du silex :
*Exordium diei eius a lapide angulari sumamus... iste est dies quem fecit domi-
nus.*

15 Quis est lapis angularis quem reprobauerunt aedificantes nisi dominus Christus quem reprobauerunt Iudaeorum doctores ? Legis enim periti doctores Iudaeorum reprobauerunt eum dicentes : *Non est iste a deo qui soluit sabbatum* ^a. Iam dixistis : *Non est iste a deo qui soluit sabbatum*.

20 *Lapidem quem reprobauerunt hic factus est in caput anguli.* Quomodo in caput anguli ? Quare angularis lapis dictus est Christus ? Quia omnis angulus duos parietes de diuerso pacificat. Venerunt apostoli de circumcissione, uenerunt de gente Iudaeorum, uenerunt inde et illae turbae quae praecedebant et sequebantur iumentum eius, dicentes quod

25 in hoc ipso psalmo est : *Benedictus qui uenit in nomine domini* ^b, uenerunt inde tot ecclesiae de quibus dicit apostolus Paulus : *Eram ignotus faciei ecclesiis Iudaeae quae sunt in Christo, tantum autem audiebant quia ille qui aliquando nos persequebatur, nunc euangelizat fidem quam aliquando uastabat et in me magnificabant deum* ^c, Iudaei sed adhaerentes Christo sicut apostoli, uenientes et credentes Christo et unum parietem facientes.

Restabat alius paries, ecclesia de gentibus ueniens. In-

35 uenerunt se ; pax in Christo, unitas in Christo qui fecit utraque unum ^d. Ipse est *dies quem fecit dominus*. Totum diem intellege caput et corpus, caput Christus, corpus ecclesia.

Iste est *dies quem fecit dominus*.

40 2. Recolite primam mundi condicionem. *Tenebrae erant super abyssum et spiritus dei superferebatur super aquam. Et dixit deus : Fiat lux et facta est lux. Et diuisit deus lucem a tenebris et lucem uocauit diem, tenebras autem uocauit noctem* ^e. Cogitate tenebras istorum ¹ antequam uenirent

45 ad remissionem peccatorum. Tenebrae ergo erant super abyssum, antequam ista fuissent dimissa peccata. Sed spi-

28 faciei : facie maur. || 29 audiebant : audiebam / corr. maur.

a. Matth. 21, 9 || b. Ps. 117, 26 || c. Gal. 1, 22-24 || d. Cf. Éphés. 2, 14 || e. Gen. 1, 2-5

Quelle est cette pierre d'angle que les constructeurs ont rejetée, sinon le Seigneur Christ qu'ont rejeté les docteurs juifs ? Les docteurs juifs, savants dans la Loi, le rejetèrent en disant : « L'homme qui détruit le sabbat ne vient pas de Dieu ^a. » Car vous avez dit : L'homme qui détruit le sabbat ne vient pas de Dieu. « La pierre qu'ont rejetée les constructeurs est devenue pierre d'angle. » Comment pierre d'angle ? Pourquoi le Christ est-il appelé pierre d'angle ? Parce que tout angle réunit deux murs de part et d'autre. Les apôtres sont venus de la circoncision, ils sont venus de la race des Juifs ; de là vinrent aussi les foules qui précédaient et suivaient sa monture, en criant ce qui se trouve précisément dans notre psaume : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ^b » ; de là encore sont venues tant d'églises que mentionne l'apôtre Paul : « Mon visage était inconnu aux églises de Judée qui sont dans le Christ, elles avaient seulement entendu dire que l'homme qui nous persécutait annonçait maintenant la foi qu'il combattait alors et elles louaient Dieu à mon sujet ^c » ; c'étaient des Juifs, mais attachés au Christ comme les apôtres, venus au Christ et croyant en lui qui formaient le premier mur.

Restait l'autre mur, l'église venue des Gentils ; ils se sont rencontrés : paix en Christ, unité en Christ qui a fait des deux un seul édifice ^d. Lui-même est le Jour qu'a fait le Seigneur. Comprenez le Jour tout entier : tête et corps ; tête, le Christ ; corps, l'Église.

Voilà le Jour qu'a fait le Seigneur.

2. Rappelez-vous l'état du monde à l'origine. « Les ténèbres étaient sur l'abîme et l'Esprit de Dieu planait sur l'eau. Et Dieu dit : que la lumière soit ! et la lumière fut. Et Dieu sépara la lumière des ténèbres et il appela la lumière Jour et il appela les ténèbres Nuit ^e. » Pensez aux ténèbres de ceux que vous voyez ici ¹, avant qu'ils ne soient venus à la rémission des péchés. Les ténèbres étaient donc sur l'abîme avant que leurs péchés ne soient

1. Les nouveaux baptisés, les *infantes*, qui se trouvent encore à l'intérieur des cancels, revêtus de leurs vêtements blancs.

ritus dei superferebatur super aquas. Descenderunt isti in aquis, super aquas ferebatur spiritus dei, pulsae sunt tenebrae peccatorum, isti *dies quem fecit dominus.* Huic diei apostolus dicit : *Fuistis enim aliquando tenebrae, nunc autem lux in domino* ^a. Numquid dixit : *Fuistis tenebrae in domino ? Tenebrae in uobis, lux in domino.* Vocauit autem deus lucem diem, quia ipsius gratia fit quod fit ^b. Illi per se ipsos tenebrae esse potuerunt, lux fieri nisi dominus ⁵⁵ fecisset, non potuerunt. Quia iste est *dies quem fecit dominus*, non ipse dies, sed dominus.

3. Numquid non homo erat Thomas, unus de discipulis quasi homo de turba ? Dicebant ei condiscipuli eius : *Vidimus dominum.* Et dicebat ipse : *Nisi tetigero, nisi digitum* ⁶⁰ *misero in latus eius, non credam* ^c. Euangelistae tibi adnuntiant et non credis ipsis ? Credidit mundus et non credit discipulus. De ipsis dictum est : *In omnem terram exiit sonus eorum et in fines orbis terrae uerba eorum* ^d. Exeunt uerba eorum, perueniunt usque in fines terrae, credit totus ⁶⁵ mundus, adnuntiant omnes uni et non credit. Nondum erat dies quem fecerat dominus. Adhuc tenebrae erant in abyso ; in profunditate cordis humani, tenebrae ibi erant. Veniat ille, caput diei huius ueniat et dicat patiens, mitis, non iratus quia medicus : *Veni, inquit, ueni, tange hoc et* ⁷⁰ *crede.* Dixisti : *Nisi tetigero, nisi digitum misero, non credam.* *Veni, tange, mitte digitum. Et noli esse incredulus sed fidelis* ¹. *Veni, mitte digitum.* Sciebam uulnera tua, seruauit tibi cicatricem meam.

Sed plane mittens manum suam compleuit fidem. Quae ⁷⁵ est enim fidei plenitudo ? Vt non credatur Christus tantum homo nec credatur Christus tantummodo deus, sed

⁴⁸ in aquis ; in aquam maur. || ⁴⁹ isti : iste est maur. || ⁵⁰ nunc : nun pro non forsitan recte f

a. Ephés. 5, 8 || b. Cf. I Cor. 15, 10 || c. Jn 20, 25 || d. Ps. 18, 5

1. Le mot du texte évangélique ne peut que toucher les nouveaux baptisés, devenus eux aussi des *fideles*.

remis. Mais l'Esprit de Dieu planait sur les eaux. Ils sont descendus dans l'eau et sur les eaux planait l'Esprit de Dieu, les ténèbres des péchés ont été chassées. Voilà le Jour qu'a fait le Seigneur. C'est le Jour auquel s'adresse l'Apôtre : « Car vous étiez ténèbres, vous êtes maintenant lumière dans le Seigneur ^a. » A-t-il dit : vous étiez ténèbres dans le Seigneur ? Ténèbres en vous, Lumière dans le Seigneur. Or Dieu appela la lumière Jour, car c'est par sa grâce qu'est fait ce qui est fait ^b. Eux, par eux-mêmes, ont bien pu être ténèbres ; devenir lumière, ils ne l'auraient pas pu si le Seigneur ne l'avait pas fait. Voilà le Jour qu'a fait le Seigneur. Le Jour ne s'est pas fait lui-même, c'est le Seigneur qui l'a fait.

3. Thomas n'était-il pas un homme ? Un des disciples, un homme de la foule pour ainsi dire ? Ses frères lui disaient : Nous avons vu le Seigneur. Et lui : « Si je ne touche pas, si je ne mets pas mon doigt dans son côté, je ne croirai pas ^c. » Les évangélistes t'apportent la nouvelle et tu ne crois pas ? Le monde a cru et le disciple n'a pas cru ? On a dit à leur sujet : « Le son de leur voix s'est répandu dans la terre entière et jusqu'aux confins du monde leurs paroles ^d. » Leurs paroles se sont répandues, elles sont parvenues jusqu'aux confins du monde, le monde tout entier a cru ; tous ensemble les disciples portent la nouvelle à un seul et lui ne croit pas. Il n'était pas encore ce Jour qu'a fait le Seigneur. Les ténèbres étaient encore sur l'abîme ; dans les profondeurs du cœur humain, ténèbres. Qu'il vienne, que vienne ce point du jour et qu'il dise, avec patience, avec douceur, sans colère, en médecin qu'il est : Viens. Viens, touche ceci et crois. Tu as déclaré : « Si je ne touche pas, si je ne mets pas mon doigt, je ne croirai pas. » Viens, touche, mets ton doigt et ne sois plus incrédule mais fidèle ¹. Viens, mets ton doigt. Je connaissais tes blessures, j'ai gardé pour toi ma cicatrice.

Mais en approchant sa main, il peut pleinement compléter sa foi. Quelle est en effet la plénitude de la foi ? De ne pas croire que le Christ est seulement homme, de ne pas croire non plus que le Christ est seulement Dieu,

homo et deus. Ipsa est fidei plenitudo, quia *Verbum caro factum est et habitavit in nobis*^a. Ergo iste discipulus oblati sibi tangendis cicatricibus et membris saluatoris sui, at
80 ubi tetigit exclamavit : *Dominus meus et deus meus*. Hominem tetigit, deum cognovit et tetigit carnem, respexit ad uerbum, quia *Verbum caro factum est et habitavit in nobis*.

Verbum hoc (passum est) carnem suam suspendi in
85 ligno,

Verbum hoc passum est in carne sua clauos figi,

Verbum hoc passum est carnem suam lancea transfari,

Verbum hoc passum est carnem suam in sepulchro poni,

90 Verbum hoc resuscitavit carnem suam, obtulit aspectibus discipulorum uidendam, praebuit manibus contrectandam.

Tangunt, exclamant : *Dominus meus et deus meus*.

Iste est *dies quem fecit dominus*.

⁷⁶ tantummodo : tanto modo f || ⁷⁹ At om. maur. || ⁸⁴ passum est : suppl. maur.

mais homme et Dieu. Telle est la plénitude de la foi, car « la Parole s'est faite chair et elle a habité parmi nous^a. » Ainsi le disciple auquel son sauveur donnait à toucher les membres de son corps et ses cicatrices... mais dès qu'il a touché, il s'écrie : « Mon Seigneur et mon Dieu. » Il a touché l'homme, il a reconnu Dieu. Il a touché la chair, il s'est tourné vers la Parole, car « la Parole s'est faite chair et elle a habité parmi nous ».

La parole a souffert que sa chair soit suspendue au
bois, *

la Parole a souffert que des clous soient fixés dans sa chair,

la Parole a souffert que sa chair soit transpercée par la lance,

la Parole a souffert que sa chair soit mise au tombeau, la Parole a ressuscité sa chair, l'a tendue aux regards de ses disciples, s'est prêtée à être pressée de leurs mains.

Ils touchent, ils crient : Mon Seigneur et mon Dieu.

Voilà le Jour qu'a fait le Seigneur.

a. Jn 1, 14.

RÉPERTOIRE DES SERMONS DE PÂQUES DE SAINT AUGUSTIN
I. — PRÉPARATION A LA PÂQUE

CIRCONSTANCE	SERMONS	ÉDITIONS		ÉDITIONS	TEXTES SCRIPTURAIRES	
		PL	MA I			
CARÊME <i>Exhortation à s'inscrire pour le Baptême :</i>	132 Bibl. Casin. II, 114 Lambot 26	38, 734 S II, 533 S II, 830	416	RB LXII (1952) 101	Jn 6, 56 Lc, 5, 31	AUDITOIRE
	Sur les observances du carême :	205 206 207 208 209 210 <i>De utilitate ieiunii</i>	38, 1039 38, 1041 38, 1042 38, 1044 38, 1046 38, 1047 40, 707			
Catéchèse :		211 5 6 45 137 136 Lambot 10 Lambot 11 392 Tract. in Io. Eu. 7 à 12 En. in Ps. 95 et 128 à 133 217	38, 1054 38, 52 38, 59 38, 262 38, 754 38, 750 S II, 792 S II, 795 39, 1709 35, 1437 37, 1227 38, 1083		SC 116, 152 CCL XLI 49 CCL XLI 61 CCL XLI 514 RB L (1938) 186 RB L (1938) 190	1 Jn 2 Gen. 27 ; Ps. 42 ; Matth. 18, 24 Ex. 3, 4-17 Is. 57 ; II Cor. 7 Phil. 1 ; Jn 10, 1-16 IV Rois 4 ; Jn 9 I Rois 17 ; Jn 9 Jn 9 II Cor. 5 ; Lc 13 Jn 17,24

SIGLES : CCL = *Corpus Christianorum Series Latina*, Turnhout. *Hist. Jahr.* = *Historisches Jahrbuch*. MA I = *Miscellanea Agostiniana*, Rome 1930, vol. 1. *Mél. Mohr.* = *Mélanges Ch. Mohrmann*, Utrecht 1963. PL = *Patrologiae Series Latina*. RB = *Revue Bénédictine*. S = *Patrologiae Latinae Supplementum*. SC = *Sources Chrétiennes*.

N. B. — On n'a relevé comme textes scripturares que ceux dont la répétition, ou simplement le choix, indiquaient un rapport plus étroit avec la célébration.

N. B. — 1) L'étude de la tradition *ms.*, corroborée par l'*Indiculus* de Possidius, a fait conclure que les S. 5, 6, 45 et 137 ont été prononcés, une même année, dans cette succession. Cf. la notice de Dom C. LAMBOT dans son édition *Sermones de Vetere Testamento*, CCL XLI, p. 49.

2) Les *Tract. in Io. Eu. 7 à 12* et les *En. in Ps. 95 et 128 à 133* sont assignés au Carême d'après les travaux de A. M. La BONNARDIÈRE, *Recherches de Chronologie Augustinienne*, Paris 1965. (Pour l'ordre de succession, cf. tableau p. 52).

CIRCONSTANCE	SERMONS	ÉDITIONS	
		PL	MA I
* QUINZE JOURS AVANT PÂQUES.			
Tradition du Symbole :	212 Guelferbytanus 1 (213) 214 <i>De Symbolo</i>	38, 1058 S II, 536 38, 1065 40, 627	441
† HUIT JOURS AVANT PÂQUES			
Scrutin :	216	38, 1075	
Reddition du Symbole :	215 56	38, 1072 38, 377	
Tradition du Pater :	57 58 59	38, 386 38, 393 38, 400	

II. — LA

CIRCONSTANCE	SERMONS	ÉDITIONS	
		PL	MA I
MERCREDI :	En. in Ps. 21, II	36, 170	
VENDREDI :	Guelferbytanus 2 Guelferbytanus 3 218 Fragments Bède et Florus	S II, 542 S II, 545 38, 1084 39, 1723	450 452

ÉDITIONS	TEXTES SCRIPTURAIRES	AUDITOIRE
Divers		
SC 116, 174 RB LXII (1952) 7		
	Ps. 26	
RB LXVIII (1958) 5 RB LXVIII (1958) 5	Joël 2, 32 ; Rom. 10, 13 ; Matth. 25, 34-41 Joël 2, 32 Rom. 10, 14 ; Matth. 25, 34-41 Rom. 10, 14 ; Matth. 25, 34-41	AD COMPETENTES
SC 116, 186		

PÂQUE

ÉDITIONS	TEXTES SCRIPTURAIRES	AUDITOIRE
Divers		
CCL XXXVIII, 121	Ps. 21	
SC 116, 200		

CIRCONSTANCE	SERMONS	ÉDITIONS		
		PL	MA I	
NUIT DE PÂQUES. <i>Veillée :</i>	219	38, 1087		
	220	38, 1088		
	222	38, 1090		
	Denis 2	46, 821	11	
	Guelferbytanus 4	S II, 548	455	
	Guelferbytanus 5 (221)	38, 1089	456	
		S II, 549		
	Guelferbytanus 6	S II, 552	460	
	Wilmart 4	S II, 717	684	
	Wilmart 5	S II, 719	685	
	Wilmart 6	S II, 720	688	
	Wilmart 7	S II, 722	689	
	Additamenta ad Wilmartianos	S II, 739	716	
	<i>Célébration de la Résurrection :</i>	Denis 4	46, 828	21
		Denis 5	46, 830	23
Wilmart 8		S II, 723	691	
Wilmart 9		S II, 724	693	
Guelferbytanus 8		S II, 467	556	
	<i>De resurrectione Domini (Bède)</i>	39, 1724		
<i>Catéchèse Baptismale :</i>	363 (?)	39, 1634		
MATIN DE PÂQUES. <i>Liturgie de la Parole :</i>	119	38, 673		
	120	38, 676		
	121	38, 678		
	225	38, 1095		
	226	38, 1098		
	228	38, 1101		
	230	38, 1103		
	<i>Catéchèse eucharistique :</i>	227	38, 1039	
		229	38, 1103	
		272	38, 1246	
Denis 3		46, 827	18	
Denis 6 (229)		46, 834	29	
	Guelferbytanus 7	S II, 554	462	
POST MERIDIEM :	Tract. in Io. Ep. 1	35, 1977		
	Jours de la Création 1	39, 1724		

ÉDITIONS	TEXTES SCRIPTURAIRES	AUDITORE
Divers		
SC 116, 210	Éphés. 5, 8 ; 6, 12 Rom. 4, 25 ; I Cor. 5, 7 Éphés. 5, 8 ; 6, 12 Gen. 1 ; Ps. 41 ; Ex. 3 Rom. 4, 25 ; 6, 9-11 Gen. 1 ; Ps. 17, 29 ; Rom. 4, 25 ; 13, 12	
	Gen. 49, 9 ; Ps. 3, 6 Rom. 4, 25 ; II Pierre 1, 19 Ex. 15 ; Matth. 26 ; Éphés. 6, 12 Gen. 49, 9 ; Ps. 3, 6 ; 40, 9, 11 ; 101, 8 Ps. 120, 4	
	Gen. 49, 9 ; Is. 53 ; Rom. 5, 6 ; I Cor. 5, 7 Ps. 3 ; 40 ; 115 ; Matth. 28 I Cor. 5, 8 Rom. 4, 25 ; 8, 32 ; I Cor. 15, 22 Is. 53, 7 ; I Cor. 5, 8	
	Ex. 15, 1-21 ; I Cor. 10, 1-11	AD COMP.
SC 116, 222	Gen. 1, 1 ; Jn 1, 1-14 Jn 1, 1-3 Jn 1, 10-14 Jn 1, 1-3 ; Éphés. 5, 8 Gen. 1, 2-5 ; Jn 1, 1-3 ; Éphés. 5, 8	AD POPULUM
SC 116, 234	Gen. 1, 3-5 ; Ps. 117, 24 ; Rom. 13, 13-14	
	I Cor. 10, 17	
	I Cor. 10, 17 Matth. 26, 28 ; I Cor. 10, 17	AD INFANTES
	Rom. 6, 4 ; I Cor. 10, 17	
SC 75, 104 <i>Mél. Mohr. 214</i>	Ps. 18 ; Jn 1 Gen. 1, 6-8 ; Éphés. 5, 8	AD POP.

III. — OCTAVE

CIRCONSTANCE	SERMONS	ÉDITIONS		
		PL	MA I	Divers
FERIA SECUNDA. (Lundi)	238 Mai 86 Append. Guelferb. 7 Tract. in Io. Ep. 2 Jours de la Création 2	38, 1125 S II, 475 S II, 653 35, 1988 39, 1725	324 581	SC 75, 150 Mél. Mohr. 215
	235 236	38, 1117 38, 1120		RB LXVII (1957) 129
	231 233 240 Guelferbytanus 9 Guelferbytanus 10 321	38, 1104 38, 1112 38, 1130 S II, 558 S II, 562 38, 1443	466 471	SC 116, 244
FERIA TERTIA. (Mardi)	Tract. in Io. Ep. 3 Jours de la Création 3	35, 1997 39, 1726		SC 75, 186 Mél. Mohr. 216
	239	38, 1126		
	232 234 241 Guelferbytanus 12 322 323	38, 1107 38, 1115 38, 1133 S II, 568 38, 1443 38, 1445	479	SC 116, 260

N. B. — Pour les séries pascales connues par les collections manuscrites, se reporter à l'étude de Dom C. LAMBOT, « Les Sermons de saint Augustin

DE PÂQUES

TEXTES SCRIPTURAIRES	ORDO	COLLECTION MANUSCRITE	AUDITOIRE
Lc 24, 38-47 Lc 24, 39-49 Lc 24, 36-47 Act. 2 ; Lc 24, 1-47 Gen. 1, 9-13 ; Éphés. 5,8	II		AD POPULUM
Lc 24, 13-31 Lc 24, 13-31	III	Ps. Fulg.	
Ps. 4 ; Mc 16, 1-16 Ps. 35 ; Mc 16, 1-16 I Cor. 1, 20-24 Act. 2, 38 Mc 16, 13 ; Act. 2-3	IV	Fleury Cluny Alleluia	
Jn 20, 1-18 Gen. 1, 14-19	II		AD POPULUM
Mc 16	III	Ps. Fulg.	
Ps. 33, 6 ; Lc 24, 1-33 Lc 24, 1-35 ; Rom. 10, 9 ; Gal. 5,6 Rom. 1, 18-23	IV	Fleury Cluny Alleluia	

pour les fêtes de Pâques. Tradition manuscrite. » *Revue des Sciences religieuses*. (Mélanges Mgr Andrieu), 1957, 263-278.

CIRCONSTANCE	SERMONS	ÉDITIONS		
		PL	MA I	Divers
FERIA QUARTA. (Mercredi)	Tract. in Io. Ep. 4 Jours de la Création 4	35, 2005 39, 1727		SC 75, 218 <i>Mél. Mohr.</i> 217
	245	38, 1151		
	237 116 242 Mai 87 324	38, 1122 38, 657 38, 1138 S II, 478 38, 1440	327	SC 116, 280
FERIA QUINTA. (Jeudi)	Mai 95	S II, 489	340	
	Tract. in Io. Ep. 5 Jours de la Création 5	35, 2012 39, 1727		SC 75, 246 <i>Mél. Mohr.</i> 218
	247	38, 1156		
	246 243 244 Guelferbytanus 11 Guelferbytanus 13 Guelferbytanus 14	38, 1153 38, 1043 38, 1047 S II, 564 S II, 572 S II, 574	474 483 485	SC 116, 294
FERIA SEXTA. (Vendredi)	Tract. in Io. Ep. 6	35, 2019		SC 75, 276
	248 Wilmart 13	38, 1158 S II. 735	712	

TEXTES SCRIPTURAIRES	ORDO	COLLECTION MANUSCRITE	AUDITOIRE
			AD POPULUM
Gen. 1, 20-24	II		
Jn 20, 1-18	III	<i>Ps. Fulg.</i>	AD POPULUM
Lc 24, 37-39 ; Col. 3,1-4 Act. 4, 31-32 ; Lc 24, 36-47 Lc 24, 37-51 Lc 24, 41-43	IV	<i>Fleury Cluny Alleluia</i>	AD POPULUM
	I		
Gen. 1, 25-35	II		
Jn 20, 19-23	III	<i>Ps. Fulg.</i>	AD POPULUM
Jn 20, 1-18 Jn 20, 1-18 Jn 20, 1-18 Act. 2, 41 ; 4, 32 Jn 20, 1-18 Jn 20, 1-18	IV	<i>Fleury Alleluia Cluny</i>	AD POPULUM
	II		
Jn 21, 1-14 Jn 21, 1-14	III	<i>Ps. Fulg.</i>	AD POPULUM

CIRCONSTANCE	SERMONS	ÉDITIONS			TEXTES SCRIPTURAIRES	ORDO	COLLECTION MANUSCRITE	AUDITOIRE
		PL	MA I	Divers				
	249 250 251 Guelferbytanus 15	38, 1161 38, 1163 38, 1167 S II, 576	488	SC 116, 308	Jn 21, 1-14 Jn 21, 1-14 Jn 21, 1-14 Jn 21, 1-14	IV	<i>Cluny Fleury Alleluia</i>	AD POPULUM
DIE SABBATI.	252 (?)	38, 1171			Jn 21, 1-14 ; Act. 7	I		AD POPULUM
	278 Tract. in Io. Ep. 7 et 8	38, 1268 35, 2029		SC 75, 314	Matth. 6, 12 ; Act. 9 Ex. 15 ; Ps. 31 ; Matth. 5 et 6 ; Act. 9	II		
	Guelferbytanus 16 Guelferbytanus 17	S II, 579 S II, 582	488 492		Jn 21, 15-25 Jn 21, 15-25	III ou IV		
	Lambot 3 147 253	S II, 756 38, 797 38, 1179		RB XLIX (1937) 252 SC 116, 326	Jn 21, 15-25 Jn 21, 15-25 Jn 21, 15-25	IV	<i>Alleluia Fleury</i>	

IV. — DIMANCHE DE L'OCTAVE

CIRCONSTANCE	SERMONS	ÉDITIONS			TEXTES SCRIPTURAIRES	ORDO	COLLECTION MANUSCRITE	AUDITOIRE
		PL	MA I	Divers				
AUX VINGT MARTYRS.	166 Guelferbytanus 19 254 257 148	38, 907 S II, 587 38, 1182 38, 1193 38, 799	502	SC 116, 338	Ps. 115, 11 ; Éphés. 4 Ps. 115, 10-11 ; Act. 4 ; Éphés. 4 Ps. 115, 11-13 Ps. 115, 11 Act. 5	III ou IV III ou IV IV IV IV	<i>Fleury Alleluia</i>	AD INFANTES ET FIDELES
MONITA BAPTIZATORUM.	353 Denis 8 Mai 89 Mai 92 Mai 94 223 224 260 Guelferbytanus 18	39, 1560 46, 338 S II, 481 S II, 482 S II, 483 38, 1092 38, 1093 38, 1201 S II, 585	34 330 332 333	<i>Hist. Jahr.</i> (1958) 408 499	Ex. 15 ; I Pierre 2 et 4 Act. 8, 21 ; Éphés. 4 Ex. 15 ; I Cor. 3, 7 Éphés. 4, 24 Gen. 1 ; Ps. 117, 24 ; Éphés. 5, 8 I Cor. 3, 7 Gen. 1 ; Ps. 117 ; Act. 4, 32	I I II III ou IV III ou IV IV IV IV IV	<i>Alleluia</i>	AD INFANTES ET FIDELES
LITURGIE DE LA PAROLE.	146 259 376 258 Bibl. Casin. II, 136	38, 796 38, 1196 39, 1669 38, 1194 S II, 535	418	SC 116, 344	Jn 21, 15-25 Ps. 117, 29 ; Jn 20, 24-30 I Pierre 2 ; Jn 20, 24-30 Gen. 1, 2-5 ; Ps. 117, 22-24 ; Jn 20, 24-30 Jn 20, 24-30	I II III IV IV	<i>Fleury</i>	AD POPULUM

INDEX SCRIPTURAIRE

Les chiffres de droite renvoient aux pages du texte latin.

Genèse

1, 2-4 218
1, 2-5 346
3, 19 252

Josué

5, 2 248

Job

1, 21 314
14, 4 306

Psaumes

4, 3 252
4, 4 254
5, 7 340
17, 29 212
18, 5 186, 348
21, 11 304
33, 6 268
35, 10 176
39, 6 318
71, 9 252
83, 5 194
87, 6 248
100, 1 316
110, 10 320
115, 1 250
115, 11 266, 338
117, 24 344
117, 26 346
118, 53 314

Proverbes

18, 12 206

Sagesse

7, 27 176
9, 15 182, 216

Isaïe

7, 9 180
11, 23 320
40, 4 310
53, 1 178

Jérémie

31, 33 184

Lamentations

3, 14 276

Ézéchiel

33, 11 318

Matthieu

4, 19 310
5, 44 170
6, 12 156
7, 3 158
8, 19 330
13, 45 174
15, 26 228
16, 13-23 264-340

16, 22-23 266
17, 20 296
18, 28 162
21, 9 224, 346
22, 10 312
22, 37 322
24, 12 162
24, 13 314, 318
25, 34 316
27, 31 270
27, 51 222

Marc

1, 17 310, 312

Luc

3, 7 226
3, 7-8 226
5, 4-5 312
6, 28 170
14, 11 206
18, 14 206
19, 40 226
21, 37 280
23, 39-43 272
23, 45 222
24, 11 262
24, 18 264
24, 21 270
24, 37-39 300
24, 38-39 286

Jean

1, 1 176, 200
1, 1-3 336
1, 3 176
1, 4 270
1, 10 222
1, 11 224
1, 12 224- 228
1, 13 228
1, 14 200, 230, 282, 350
4, 24 206
8, 33-40 226

8, 44 258
8, 58 224
9, 16 344
10, 18 270
10, 30 176, 290
13, 36 330
13, 36-37 330
14, 30 222
15, 16 302
20, 2 296
20, 8-9 294
20, 15 296, 298
20, 17 298, 302
20, 25 348
21, 11 318
21, 15 326
21, 15-17 328
21, 17 326
21, 22 332

Actes

18, 6 278

Romains

4, 25 210, 248
5, 5 174
5, 6 200
5, 12 182
6, 9 218
6, 23 248
8, 3 306
10, 14 186
12, 3 260
13, 12 218

I Corinthiens

1, 24 176
1, 26-29 310
1, 27 308
5, 7 210
6, 20 230
10, 4 248
10, 17 236
11, 22 276

11, 27	240
15, 10	348
15, 14	298
15, 17	190
15, 44	182

II Corinthiens

3, 2	184
3, 6	320
5, 17	210
5, 19	224
6, 6	162
6, 10	310
11, 27	214

Galates

1, 22-24	346
5, 6	184
5, 17	190
6, 14	204

Éphésiens

2, 8-9	180
2, 10	180
2, 14	346
4, 18	176
4, 24	180
4, 32	166
5, 8	348

Philippiens

2, 6	176
2, 7	178, 304

Colossiens

1, 16-17	178
2, 14	282
3, 1-3	250
3, 13	154, 170
4, 1	162

I Thessaloniens

2, 12	184
-------	-----

I Timothée

1, 17	178
-------	-----

Jacques

4, 6	206
------	-----

II Pierre

1, 7	158
------	-----

I Jean

1, 8	162
2, 8	158
2, 9	158
3, 15	158
3, 16	330

Apocalypse

5, 9	180
------	-----

INDEX DES NOMS PROPRES

Adam, K., 42.
 Alès, A. d', 282.
 Arnann, E., 42.
 Ambroise, 19, 29, 34, 35, 37,
 68, 85, 99, 100, 170, 173,
 235, 263, 299, 329.
 Amerbach, 131, 132, 133, 140,
 Andrieu, Mgr, 10, 86, 358.
 Anianus, 119.
 Arbesmann, R., 19.
 Arnobe, 204, 229.
 Audet, Th. A., 25, 78, 79, 81.

Balmus, C., 126.
 Bardy, G., 27, 138, 282.
 Basile, 57.
 Bathanaire, 195.
 Bède, 110, 139.
 Beissel, S., 86.
 Benoît, A., 24.
 Blaise, A., 119.
 Boniface, 195.
 Botte, B., 35, 37, 85.
 Braun, R., 29.
 Busch, B., 27, 28, 31.

Capelle, B., 27.
 Capelle, P., 339.
 Capua, F. di, 126.
 Carcopino, J., 23.
 Césaire d'Arles, 136, 137, 138,
 139.
 Clément d'Alexandrie, 236.
 Cluny, 10.
 Comeau, M., 121, 124, 126.
 Courcelle, P., 293.

Augustin d'Hippone.

Couturier, C., 15.
 Cyprien, 34, 52, 65, 66, 67, 68,
 155, 165, 169, 173, 191, 214,
 235, 236, 240, 329, 345.
 Cyrille de Jérusalem, 29.

Daniélou, J., 24, 293.
 De Bruyne, D., 63, 64, 124,
 339.
 De Bruyne, L., 71.
 De Groot, A. W., 126.
 Demongeot, E., 195.
 Denzinger, 62.
 Devresse, R., 33.
 Dondeyne, A., 27.
 Duchesne, L., 281.
 Dujarier, M., 26.
 Dumaine, H., 322.

Eichenseer, C., 26.
 Eigkenboom, P. C. G., 19.
 Érasme, 132.
 Ernout, A.-F. Thomas, 121.
 Étherie, 87.
 Eugippius, 134, 139, 140.

Finaert, J., 123, 127.
 Franssen, I., 110.
 Froben, 132.

Ghellinck, J. de, 15.
 Gilson, E., 292.

Hahn, A., 62.
 Hanssens, J. M., 35.
 Héfélé-Leclercq, 62.

Héraclius, 195.
 Herz, Martin, 16.
 Hippolyte de Rome, 27, 29, 35.
 Hippone, 9, 10, 11, 12, 13, 17, 24, 26, 29, 31, 33, 34, 35, 37, 38, 44, 45, 51, 55, 56, 62, 63, 64, 65, 68, 69, 71, 72, 74, 78, 79, 86, 88, 91, 107, 108, 109, 114, 119, 121, 130, 141, 177, 183, 195, 235, 311, 338.
 Humbert, G., 195.
 Ianuarius. (Lettre à), 14, 15, 24, 37, 71, 88, 101.
 Irénée, 219, 236, 273.
 Jean Chrysostome, 27, 29, 57, 86, 110.
 Jérôme, 29, 171, 219.
 Julien d'Éclane, 292.
 Jungmann, J. A., 42.
 Kelly, J. N. D., 60, 62.
 Kirsten, H., 29, 34.
 Kunzelmann, A., 10, 64, 86, 87, 107, 129, 130.
 La Bonnardière, A. M., 24, 65, 87, 353.
 Lactance, 15, 204.
 Lambot, C., 9, 10, 23, 34, 47, 73, 78, 86, 88, 91, 97, 107, 108, 114, 131, 134, 138, 180, 353, 358.
 Lancel, S., 115.
 Le Landais, M., 66.
 Lauras, A., 345.
 Löfstedt, E., 116, 118, 119, 121, 124.
 Lorsch, 138.
 Lot, F., 194.
 Lowe, A., 135.
 Loyen, A., 124.

Mansi, 62.
 Marcellus, 195.
 Marec, E., 34, 109, 114, 241.
 Marinus, 195.
 Marquardt, J., 265.
 Marrou, H. I., 34, 114, 123, 125, 293.
 Mauristes, 9, 11, 29, 69, 73, 78, 81, 91, 129-134, 135-140, 297, 335.
 Mohrmann, Ch., 15, 78, 91, 117, 118, 121, 122, 126, 127, 193, 317, 319.
 Mommsen, Th., 265.
 Monceaux, P., 253.
 Montanisme, 41.
 Morin, G., 9, 11, 59, 78, 86, 97, 107, 121, 133, 134, 135, 137, 138, 139.
 Nicolau, M. G., 126.
 Nil d'Ancyre, 29.
 Novatien, 41.
 Numidie, 17, 63, 86, 195.
 Ultramare, A., 123.
 Optat de Milève, 18, 28, 118, 175, 237.
 Origène, 283, 328.
 Pascentius, 195.
 Paulin de Nole, 99.
 Peregrinus, 195.
 Perler, O., 107, 114.
 Perret, J., 181.
 Pétré, H., 87, 118, 155, 165, 169, 329.
 Photin, 14, 100, 303.
 Plumpe, J. C., 247.
 Pontet, M., 119, 229.
 Poque, S., 16, 86, 108.
 Poschmann, B., 42.
 Possidius, 11, 25, 55, 60, 71, 74, 78, 81, 353.
 Procope de Gaza, 29.

Quasten, J., 27, 29.
 Quodvultdeus, 29.

Régnier, A., 124, 126.
 Renoux, A., 87, 88.
 Roetzer, W., 32, 36, 43.
 Rondet, H., 22, 181, 246.
 Ruspe, 62.

Sabatier, P., 273.
 Schaefer, Th., 37, 38.
 Schenk, 121.
 Sidoine Apollinaire, 124.
 Sirmond, J., 81.
 Stilicon, 195.
 Suétone, 57.

Tertullien, 29, 33, 35, 67, 193, 214, 219, 237, 241, 283, 329.
 Théodore de Mopsueste, 32, 33
 Thomas d'Aquin, 237.
 Tillemont, Le Nain de, 62.
 Tonneau, R., 33.
 Turner, 62.

Umberg, J., 62.

Van Bavel, T., 68.
 Van der Meer, P., 42, 311.
 Varron, 28.
 Verbraken, P., 11, 26, 35, 60, 62, 63, 120.
 Vignier, J., 132, 133.
 Vlimmerius, J., 131, 132.

Waszink, J. H., 29.
 Weller, T., 11.
 Wenger, A., 86, 110.
 Wijdeveld, G., 250.
 Willis, G. G., 86.
 Wilmart, A., 11, 55, 65, 71, 74, 101, 131, 325.

Ysbaert, J., 236.

Zarb, S., 86.
 Zycha, 311.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

(Les modifications à introduire sont signalées
par un astérisque dans la marge.)

- P. 26, § B, l. 4, lire : « trois semaines avant Pâques ». La position de P. Verbraken, signalée dans la n. 2, est plus sûre. Le S. 58, 1, prononcé le jour de la tradition du *Pater*, déclare qu'il y a eu auparavant une première *reditio* du Symbole ; ceux qui l'ont mal rendu (*Quicumque vestrum ... non bene reddiderunt*) n'ont pas à s'inquiéter, car ils ont le temps de l'apprendre (*habent spatium*) avant la seconde *reditio* devant l'assemblée des fidèles le samedi saint. Cf. la recension de D. F. WRIGHT, *Journal of Theological Studies*, 1967, p. 236-239 (ici p. 237) ; voir aussi É. LAMIRANDE, « Catechumenus », *Augustinus-Lexicon*, t. 1 (1992), c. 793-794.
- P. 37, § d), l. 11, lire : « le retardaient ».
- P. 50, n. 2, l. 4, lire : « personante ».
- P. 57, n. 4, l. 7, lire : « accedas ».
- P. 64, l. 17, modifier la rédaction de cet alinéa et lire : « Pour le second article, après *Iesum Christum*, il faut ajouter *filium eius unicum*, d'après le S. Mai 95, 7, que Kunzelmann date de 402-404². »

- P. 78, l. 20, lire : « l'évêque rappelait qu'il avait fait le samedi saint (sans doute l'après-midi) une catéchèse sur le baptême³. »
- P. 78, n. 3, lire : « *Sicut autem quando baptizati estis, immo antequam baptizarem, die sabbati locuti sumus vobis de sacramento fontis, in quo tingendi eratis, et diximus vobis, quod credo quia obliti non estis, hoc ualuisse uel ualere baptismum, quod est sepultura Christi, apostolo dicente (Rm 6, 4), 'consepulti sumus Christo per baptismum in mortem...' (S. Guelf. VII, 1).* »
- P. 86, n. 4, ajouter en complément : D.F. Wright (*op. cit.*, p. 237-238) émet des doutes sur la distinction des quatre ordines et la répartition des sermons et des lectures durant la semaine de Pâques ; il trouve stimulantes les solutions proposées par S. Poque, mais pense qu'elles appellent encore de nouvelles recherches.
- P. 87, n. 3, l. 2, lire : « d'ÉGÉRIE » et remplacer ainsi la fin de la note : « Cf. ÉGÉRIE, *Journal de voyage*, éd. P. Maraval, SC 296, p. 291 ».
- P. 103, note additionnelle au dernier § : Les considérations sur les nombres ne sont pas seulement « un innocent et sûr stratagème ». Augustin connaissait les spéculations des Pythagoriciens, en particulier leur interprétation de la « tétrade » comme représentant la totalité de l'univers ; en effet la somme des nombres de 1 à 4, figurés par des points « mis en triangle », donne le chiffre 10, à partir duquel on peut construire la série indéfinie des nombres. De même, pour Augustin, la somme des nombres de 1 à 17, figurés par des points mis en triangle (*in trigonum missis*), donne le chiffre 153, qui représente pour lui la totalité des élus ; ceux-ci en effet ont observé les 10 commandements de la loi avec le secours des 7 dons de l'Esprit Saint. Cf. A. SOLIGNAC, « Doxographies et manuels dans la formation philosophique de saint Augustin », *Recherches Augustiniennes* 1 (1958), p. 129-137 (la note 49, p. 137, cite

l'explication la plus précise des 153 poissons en *Enarr. in Ps.* 150, 1, avec la formule *in trigonum missis* qui suggère l'origine pythagoricienne).

- P. 116, l. 9, lire : « *Journal de voyage d'Égérie* ».
- P. 123, lire : « *scopulum in quo* ».
- P. 124, lire : « *scopulum in quo* ».
- P. 173, fin de la n. 1, lire « De même, TERTULLIEN (*Orat.* 17, 1-3), AMBROISE ... ».
- P. 194, app. crit., l. 4, au lieu de « add. 38023 », lire : « add. 30853 ».
- P. 205, fin de la n. 2., ajouter : « Voir aussi P. COURCELLE, « Propos antichrétiens rapportés par saint Augustin », *Recherches Augustiniennes* 1 (1958), p. 149-186. »
- P. 225, § 2, l. 5, lire : « les hérauts... ».
- P. 236, l. 28-30 et p. 237, l. 17-20, ajouter à la n. 3 : « *nutritor* est une conjecture pour suppléer une ou deux lettres grattées dans le manuscrit (cf. app. crit.) ; mais il vaut mieux lire *nutritus* (cf. la note 2 des Mauristes complétée par Migne, PL 38, 1100).
- Dans la phrase précédente, il convient aussi de placer le point d'interrogation après *ignis*. Le texte se lit alors ainsi : *Quid ergo significat ignis ? hoc est chrisma olei. Etenim ignis nutritus spiritus sancti est sacramentum*. Traduction modifiée : Que signifie donc le feu ? c'est l'onction d'huile. En effet le feu nourri (par l'huile) est le sacrement de l'Esprit Saint. On peut comparer le texte plus bref du *S. Denis VI* (éd. Morin, p. 30) : *Accedente fervore Spiritus Sancti cocti estis et panis dominicus facti estis.* »
- P. 270, l. 1, lire : « offerret ».
- P. 273, n. 2, l. 2, lire : « le *Codex Corbeiensis* ».
- P. 307, app. script., lire : « a. Job 14, 4 LXX ».
- P. 331, l. 28, lire : « se rafraîchissent ».
- P. 332, l. 85 et p. 333, l. 33, ajouter la référence « cf. Matth. 7, 7 » et modifier en conséquence l'apparat et l'index scripturaires.

P. 351, l. 9, lire : « La Parole ... ».

P. 354, 1^{re} colonne du tableau, au lieu de « QUINZE JOURS »,
lire : « TROIS SEMAINES » et au lieu de « HUIT JOURS », lire :
« QUINZE JOURS ».

TABLE DES MATIÈRES

Table des abréviations	10
INTRODUCTION	
CHAPITRE I. LE SACREMENT DE PÂQUES	13
1. Le Sacrement du passage	13
2. La Pâque du Christ	16
3. La nouvelle naissance	21
4. Le retour des Pénitents	40
5. La Pâque des Fidèles	48
6. Au terme du passage : <i>Christus Dies</i>	52
CHAPITRE II. LA PRÉDICATION PASCALE	55
1. Les Saints jours de la Quarantaine	55
2. La tradition du Symbole	59
3. La Prière du Seigneur	65
4. La sainte Pâque	69
5. L'Octave des Nouveau-Nés	85
CHAPITRE III. LE TEXTE	116
1. La langue et le style	116
2. Datation	129
3. Les éditions	131
4. La présente édition	134

BIBLIOGRAPHIE	145
TEXTE ET TRADUCTION	
Sermon 211. — Sur l'entente fraternelle	154
— 212. — Sur le Symbole	174
— 59. — Sur la Prière du Seigneur	185
— <i>Guelferbytanus</i> 3. — Sur la Passion du Seigneur	200
— <i>Guelferbytanus</i> 5. — Sur la Nuit sainte	210
— 121. — Sur le premier jour de la très sainte Pâque	222
— 227. — Sur les mystères	234
— 231. — Sermon du lundi de Pâques	244
— 232. — Sermon du mardi de Pâques	260
— 237. — Sermon du mercredi de Pâques	280
— 246. — Sermon du jeudi de Pâques	294
— 250. — Sermon du vendredi de Pâques	308
— 253. — Sermon du samedi de Pâques	326
— 257. — Sermon du jour du Seigneur à la <i>Memoria</i> des saints	338
— 258. — Autre sermon prononcé le même jour à la Grande Basilique	344
INDEX	
Répertoire des sermons de Pâques de saint Augustin	352
Index scripturaire	366
Index des noms propres	369
Index analytique	372
ADDITIONS ET CORRECTIONS	375
TABLE DES MATIÈRES	379

SOURCES CHRÉTIENNES

Fondateurs : † H. de Lubac, s.j.
† J. Daniélou, s.j.,
† C. Mondésert, s.j.
Directeur : J.-N. Guinot

Dans la liste qui suit, dite « liste alphabétique », tous les ouvrages sont rangés par noms d'auteur ancien, les numéros précisant pour chacun l'ordre de parution depuis le début de la collection. Pour une information plus complète, on peut se procurer deux autres listes au secrétariat de « Sources chrétiennes » — 29, Rue du Plat, 69002 Lyon (France) — Tél. : 04 72 77 73 50 :

1. La « liste numérique », qui présente les volumes et leurs auteurs actuels d'après les dates de publication ; elle indique les réimpressions et les ouvrages momentanément épuisés ou dont la réédition est préparée.
2. La « liste thématique », qui présente les volumes d'après les centres d'intérêt et les genres littéraires : exégèse, dogme, histoire, correspondance, apologetique, etc.

LISTE ALPHABÉTIQUE (1-475)

ACTES DE LA CONFÉRENCE DE CARTHAGE : 194, 195, 224 et 373	APOCALYPSE DE BARUCH : 144 et 145
ADAM DE PERSEIGNE Lettres, I : 66	APOPHTEGMES DES PÈRES, I : 387
ÆLRED DE RIEVAULX Quand Jésus eut douze ans : 60 La Vie de recluse : 76	APPONIUS Commentaire sur le Cantique des Cantiques, I-III : 420 — IV-VIII : 421 — IX-XII : 430
AMBROISE DE MILAN Apologie de David : 239 Des mystères : 25 bis Des sacrements : 25 bis Explication du Symbole : 25 bis La Pénitence : 179 Sur S. Luc : 45 et 52	ARISTÉE Lettre à Philocrate : 89
AMÉDÉE DE LAUSANNE Huit homélies mariales : 72	ARISTIDE Apologie : 470
ANSELME DE CANTORBÉRY Pourquoi Dieu s'est fait homme : 91	ATHANASE D'ALEXANDRIE Deux apologies : 56 bis Discours contre les païens : 18 bis Voir « Histoire acéphale » : 317 Lettres à Sérapion : 15 Sur l'incarnation du Verbe : 199 Vie d'Antoine : 400
ANSELME DE HAVELBERG Dialogues, I : 118	ATHÉNAGORE Supplique au sujet des chrétiens : 379
APHRAATE LE SAGE PERSAN Exposés : 349 et 359	Sur la résurrection des morts : 379

AUGUSTIN
Commentaire de la Première Épi-
tre de S. Jean : 75
Sermons pour la Pâque : 116
AVIT DE VIENNE
Histoire spirituelle, I : 444
BARNABÉ (ÉPITRE DE) : 172
BARSANUPHE et JEAN DE GAZA
Correspondance, vol. I : 426 et 427
—, vol. II : 450 et 451
—, vol. III : 468
BASILE DE CÉSARÉE
Contre Eunome : 299 et 305
Homélie sur
l'Hexaéméron : 26 bis
Sur le Baptême : 357
Sur l'origine de l'homme : 160
Traité du Saint-Esprit : 17 bis
BASILE DE SÉLEUCIE
Homélie pascale : 187
BAUDOIN DE FORD
Le Sacrement de l'autel : 93 et 94
BÈDE LE VÉNÉRABLE
Le Tabernacle : 475
BENOÎT DE NURSIE
La Règle : 181—186
BERNARD DE CLAIRVAUX
Introduction aux Œuvres
complètes : 380
A la louange de la Vierge Mère :
390
L'Amour de Dieu : 193
La Conversion : 457
Éloge de la nouvelle chevalerie :
367
La Grâce et le Libre Arbitre : 393
Lettres, 1-41 : 425
— 42-91 : 458
Le Précepte et la Dispense : 457
Sermons sur le Cantique,
— 1-15 : 414
— 16-32 : 431
— 33-50 : 452
Vie de S. Malachie : 367
CALLINICOS
Vie d'Hypatios : 177
CASSIEN, voir JEAN CASSIEN
CÉSAIRE D'ARLES
Œuvres monastiques,
— I Œuvres pour les moniales :
345
— II Œuvres pour les moines :
398
Sermons au peuple : 175, 243 et 330
Sermons sur l'Écriture, 81-105 : 447
CHAÎNE PALESTINIENNE SUR LE
PSAUME 118 : 189 et 190
CHARTREUX
Lettres des premiers chartreux : 88
et 274
CHROMACE D'AQUILÉE
Sermons : 154 et 164

CLAIRE D'ASSISE
Écrits : 325
CLÉMENT D'ALEXANDRIE
Extraits de Théodote : 23
Le Pédagogue : 70, 108 et 158
Protreptique : 2 bis
Stromate I : 30
— II : 38
— IV : 463
— V : 278 et 279
— VI : 446
— VII : 428
CLÉMENT DE ROME
Épître aux Corinthiens : 167
CONCILES GAULOIS DU IV^e SIÈCLE : 241
CONCILES MÉROVINGIENS (CANONS
DES) : 353 et 354
CONSTANCE DE LYON
Vie de S. Germain d'Auxerre : 112
CONSTITUTIONS APOSTOLIQUES : 320,
329 et 336
COSMAS INDICOPLEUSTÈS
Topographie chrétienne : 141, 159
et 197
CYPRIEN DE CARTHAGE
A Démétrien : 467
A Donat : 291
La Bienfaisance et les Aumônes :
440
La Vertu de patience : 291
CYRILLE D'ALEXANDRIE
Contre Julien, I-II : 322
Deux dialogues christologiques :
97
Dialogues sur la Trinité : 231, 237
et 246
Lettres festales, I-VI : 372
— VII-XI : 392
— XII-XVI : 434
CYRILLE DE JÉRUSALEM
Catéchèses mystagogiques : 126
DEFENSOR DE LICUGÉ
Livre d'étincelles : 77 et 86
DENYS L'ARÉOPAGITE
La Hiérarchie céleste : 58 bis
DEUX HOMÉLIES ANOMÉENNES POUR
L'OCTAVE DE PÂQUES : 146
DHUODA
Manuel pour mon fils : 225 bis
DIADOQUE DE PHOTICÉ
Œuvres spirituelles : 5 bis
DIDYME L'AVEUGLE
Sur la Genèse : 233 et 244
Sur Zacharie : 83, 84 et 85
Traité du Saint-Esprit : 386
A DIOGNÈTE : 33 bis
DOCTRINE DES DOUZE APÔTRES
(DIDACHÈ) : 248 bis
DOROTHÉE DE GAZA
Œuvres spirituelles : 92
ÉGÉRIE
Journal de voyage : 296

ÉPHREM DE NISIBE
Commentaire de l'Évangile con-
cordant ou Diatessaron : 121
Hymnes sur la Nativité : 459
Hymnes sur le Paradis : 137
EUDOCIE, PATRICIUS, OPTIMUS, CÔME
DE JÉRUSALEM
Centons homériques : 437
EUGIPPE
Vie de S. Séverin : 374
EUNOME
Apologie : 305
EUSÈBE DE CÉSARÉE
Voir PAMPHILE, Apologie pour Ori-
gène : 464 et 465
Contre Hiérocès : 333
Histoire ecclésiastique,
Introduction et index : 73
— I-IV : 31
— V-VII : 41
— VIII-X : 55
Préparation évangélique, I : 206
— II-III : 228
— IV-V, 17 : 262
— V, 18-VI : 266
— VII : 215
— VIII-X : 369
— XI : 292
— XII-XIII : 307
— XIV-XV : 338
ÉVAGRE LE PONTIQUE
Le Gnostique : 356
Scholies à l'Éclésiaste : 397
Scholies aux Proverbes : 340
Sur les pensées : 438
Traité pratique : 170 et 171
ÉVANGILE DE PIERRE : 201
EXPOSITIO TOTIUS MUNDI : 124
FACUNDUS D'HERMIANE
Défense des Trois Chapitres, I : 471
FIRMUS DE CÉSARÉE
Lettres : 350
FRANÇOIS D'ASSISE
Écrits : 285
GALAND DE REIGNY
Parabolaire : 378
Petit livre de proverbes : 436
GÉLASE I^{er}
Lettre contre les Lupercales et dix-
huit messes : 65
GEOFFROY D'AUXERRE
Entretien de Simon-Pierre avec
Jésus : 364
GERTRUDE D'HELFTA
Les Exercices : 127
Le Héraut : 139, 143, 255 et 331
GRÉGOIRE DE NAREK
Le Livre de prières : 78

GRÉGOIRE DE NAZIANZE
Discours, 1-3 : 247
— 4-5 : 309
— 6-12 : 405
— 20-23 : 270
— 24-26 : 284
— 27-31 : 250
— 32-37 : 318
— 38-41 : 358
— 42-43 : 384
Lettres théologiques : 208
La Passion du Christ : 149
GRÉGOIRE DE NYSSE
La Création de l'homme : 6
Discours catéchétique : 453
Homélie sur l'Éclésiaste : 476
Lettres : 363
Sur les titres des psaumes : 466
Traité de la Virginité : 119
Vie de Moïse : 1 bis
Vie de sainte Macrine : 178
GRÉGOIRE LE GRAND
Commentaire sur le Premier Livre
des Rois : 351, 391, 432, 449, 469
Commentaire sur le Cantique : 314
Dialogues : 251, 260 et 265
Homélie sur Ézéchiel : 327 et 360
Morales sur Job, I-II : 32 bis
— XI-XIV : 212
— XV-XVI : 221
Registre des Lettres : 370, 371
Règle pastorale : 381 et 382
GRÉGOIRE LE THAUMATURGE
Remerciement à Origène : 148
GUERRIC D'IGNY
Sermons : 166 et 202
GUIGUES I^{er} LE CHARTREUX
Les Coutumes de Chartreuse : 313
Méditations : 308
GUIGUES II LE CHARTREUX
Lettre sur la vie contemplative :
163
Douze méditations : 163
GUILLAUME DE BOURGES
Livre des guerres du Seigneur :
288
GUILLAUME DE SAINT-THIERRY
Exposé sur le Cantique : 82
Lettre aux Frères du Mont-Dieu :
223
Le Miroir de la foi : 301
Oraisons méditatives : 324
Traité de la contemplation de
Dieu : 61
HERMAS
Le Pasteur : 53 bis
HERMIAS
Satire des philosophes païens : 388
HÉSYCHIUS DE JÉRUSALEM
Homélie pascale : 187
HILAIRE D'ARLES
Vie de S. Honorat : 235

- HILAIRE DE POITIERS
 Commentaire sur le Psaume 118 : 344 et 347
 Contre Constance : 334
 Sur Matthieu : 254 et 258
 Traité des Mystères : 19 bis
 La Trinité : 443, 448 et 462
- HIPPOLYTE DE ROME
 Commentaire sur Daniel : 14
 La Tradition apostolique : 11 bis
- HISTOIRE « ACÉPHALE » et INDEX SYRIAQUE DES LETTRES FESTALES D'ATHANASE D'ALEXANDRIE : 317
- HOMÉLIES PASCALES : 27, 36 et 48
- HONORAT DE MARSEILLE
 Vie d'Hilaire d'Arles : 404
- HUGUES DE BALMA
 Théologie mystique : 408 et 409
- HUGUES DE SAINT-VICTOR
 Six opuscules spirituels : 155
- HYDACE
 Chronique : 218 et 219
- IGNACE D'ANTIOCHE
 Lettres : 10 bis
- IRÉNÉE DE LYON
 Contre les hérésies, I : 263 et 264
 — II : 293 et 294
 — III : 210 et 211
 — IV : 100 (2 vol.)
 — V : 152 et 153
 Démonstration de la prédication apostolique : 406
- ISAAC DE L'ÉTOILE
 Sermons, 1-17 : 130
 — 18-39 : 207
 — 40-55 : 339
- ISIDORE DE PÉLUSE
 Lettres, I : 422
 — II : 454
- JEAN D'APAMÉE
 Dialogues et traités : 311
- JEAN DE BÉRYTE
 Homélie pascale : 187
- JEAN CASSIEN
 Conférences : 42, 54 et 64
 Institutions : 109
- JEAN CHRYSOSTOME
 A Théodore : 117
 A une jeune veuve : 138
 Commentaire sur Isaïe : 304
 Commentaire sur Job : 346 et 348
 Homélie sur Ozias : 277
 Huit catéchèses baptismales : 50
 Lettre d'exil : 103
 Lettres à Olympias : 13 bis
 Panégyriques de S. Paul : 300
 Sermons sur la Genèse : 433
 Sur Babylas : 362
 Sur l'égalité du Père et du Fils : 396
 Sur l'incompréhensibilité de Dieu : 28 bis
 Sur la providence de Dieu : 79
 Sur la vaine gloire et l'éducation des enfants : 188
 Sur le mariage unique : 138
 Sur le sacerdoce : 272
 Trois catéchèses baptismales : 366
 La Virginité : 125
- PSEUDO-CHRYSOSTOME
 Homélie pascale : 187
- JEAN DAMASCÈNE
 Écrits sur l'islam : 383
 Homélie sur la Nativité et la Dormition : 80
- JEAN MOSCHUS
 Le Pré spirituel : 12
- JEAN SCOT
 Commentaire sur l'Évangile de Jean : 180
 Homélie sur le Prologue de Jean : 151
- JÉRÔME
 Apologie contre Rufin : 303
 Commentaire sur Jonas : 323
 Commentaire sur S. Matthieu : 242 et 259
 Débat entre un Luciférien et un Orthodoxe : 473
- JONAS D'ORLÉANS
 Le Métier de roi : 407
- JULIEN DE VÉZELAY
 Sermons : 192 et 193
- LACTANCE
 De la mort des persécuteurs : 39 (2 vol.)
 Épitomé des Institutions divines : 335
 Institutions divines, I : 326
 — II : 337
 — IV : 377
 — V : 204 et 205
 La Colère de Dieu : 289
 L'Ouvrage du Dieu créateur : 213 et 214
- LÉON LE GRAND
 Sermons, 1-19 : 22 bis
 — 20-37 : 49 bis
 — 38-64 : 74 bis
 — 65-98 : 200
- LÉONCE DE CONSTANTINOPLE
 Homélie pascale : 187
- LIVRE DES DEUX PRINCIPES : 198
- PSEUDO-MACAIRE
 Œuvres spirituelles, I : 275
- MANUEL II PALÉOLOGUE
 Entretien avec un musulman : 115
- MARC LE MOINE
 Traités : 445 et 455
- MARIUS VICTORINUS
 Traités théologiques sur la Trinité : 68 et 69
- MAXIME LE CONFESSEUR
 Centuries sur la Charité : 9
- MÉLANIE, voir VIE
- MÉLITON DE SARDES
 Sur la Pâque : 123
- MÉTHODE D'OLYMPE
 Le Banquet : 95
- NERSES ŠNORHALI
 Jésus, Fils unique du Père : 203
- NICÉTAS STÉTHATOS
 Opuscules et Lettres : 81
- NICOLAS CABASILAS
 Explication de la divine liturgie : 4 bis
 La Vie en Christ : 355 et 361
- NIL D'ANCYRE
 Commentaire sur le Cantique des Cantiques, I : 403
- OPTAT DE MILÈVE
 Traité contre les donatistes,
 — I-II : 412
 — III-VII : 413
- ORIGÈNE
 Commentaire sur le Cantique : 375 et 376
 Commentaire sur S. Jean,
 — I-V : 120 bis
 — VI-X : 157
 — XIII : 222
 — XIX-XX : 290
 — XXVIII et XXXII : 385
 Commentaire sur S. Matthieu, X-XI : 162
 Contre Celse : 132, 136, 147, 150 et 227
 Entretien avec Héraclide : 67
 Homélie sur la Genèse : 7 bis
 Homélie sur l'Exode : 321
 Homélie sur le Lévitique : 286 et 287
 Homélie sur les Nombres,
 — I-X : 415
 — XI-XIX : 442
 — XX-XXVIII : 461
 Homélie sur Josué : 71
 Homélie sur les Juges : 389
 Homélie sur Samuel : 328
 Homélie sur les Psaumes 36 à 38 : 411
 Homélie sur le Cantique : 37 bis
 Homélie sur Jérémie : 232 et 238
 Homélie sur Ezéchiel : 352
 Homélie sur S. Luc : 87
 Lettre à Africanus : 302
 Lettre à Grégoire : 148
 Philocalie : 226 et 302
 Traité des principes : 252, 253, 268, 269 et 312
- PACIEN DE BARCELONE
 Écrits : 410
- PALLADIOS
 Dialogue sur la vie de Jean Chrysostome : 341 et 342
- PAMPHILE, EUSÈBE DE CÉSARÉE
 Apologie pour Origène : 464 et 465
- PASSION DE PÉRPÉTUE ET DE FÉLICITÉ
 suivi des ACTES : 417
- PATRICK
 Confession : 249
 Lettre à Coroticus : 249
- PAULIN DE PELLA
 Poème d'action de grâces : 209
 Prière : 209
- PHILON D'ALEXANDRIE
 La Migration d'Abraham : 47
- PSEUDO-PHILON
 Les Antiquités bibliques : 229 et 230
 Prédications synagogales : 435
- PHILOXÈNE DE MABBOUC
 Homélie : 44
- PIERRE DAMIEN
 Lettre sur la toute-puissance divine : 191
- PIERRE DE CELLE
 L'École du cloître : 240
- POLYCARPE DE SMYRNE
 Lettres et Martyre : 10 bis
- PTOLÉMÉE
 Lettre à Flora : 24 bis
- QUATORZE HOMÉLIES DU IX^e SIÈCLE : 161
- QUESTIONS D'UN PAÏEN À UN CHRÉTIEN : 401 et 402
- QUODVULTDEUS
 Livre des promesses : 101 et 102
- LA RÈGLE DU MAÎTRE : 105-107
- LES RÈGLES DES SAINTS PÈRES : 297 et 298
- RICHARD DE SAINT-VICTOR
 Les Douze Patriarches : 419
 La Trinité : 63
- RICHARD ROLLE
 Le Chant d'amour : 168 et 169
- RITUELS
 Rituel cathare : 236
 Trois antiques rituels du Baptême : 59
- ROMANOS LE MÉLODE
 Hymnes : 99, 110, 114, 128, 283
- RUFIN D'AQUILÉE
 Les Bénédiction des patriarches : 140
- RUPERT DE DEUTZ
 Les Œuvres du Saint-Esprit,
 — I-II : 131
 — III-IV : 165
- SALVIEN DE MARSEILLE
 Œuvres : 176 et 220
- SCOLIES ARIENNES SUR LE CONCILE D'AQUILÉE : 267
- SOZOMÈNE
 Histoire ecclésiastique,
 — I-II : 306
 — III-IV : 418
- SULPICE SÈVÈRE
 Chroniques : 441

SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIE
Catéchèses : 96, 104 et 113
Chapitres théologiques, gnosti-
ques et pratiques : 51 bis
Hymnes : 156, 174 et 196
Traité théologiques et éthiques :
122 et 129

SYMÉON LE STUDITE
Discours ascétique : 460

TARGUM DU PENTATEUQUE : 245, 256,
261, 271 et 282

TERTULLIEN

A son épouse : 273
La Chair du Christ : 216 et 217
Contre Hermogène : 439
Contre les valentiniens : 280 et 281
Contre Marcion,
— Livre I : 365
— II : 368
— III : 399
— IV : 456

De la patience : 310

De la prescription contre les
hérétiques : 46

Exhortation à la chasteté : 319

Le Mariage unique : 343

La Pénitence : 316
La Pudicité : 394 et 395
Les Spectacles : 332
La Toilette des femmes : 173
Traité du Baptême : 35
Le Voile des vierges : 424

THÉODORE DE CYR
Commentaire sur Isaïe : 276, 295 et
315

Correspondance : 40, 98, 111 et 429
Histoire des moines de Syrie : 234
et 257

Thérapeutique des maladies
helléniques : 57 (2 vol)

THÉODOTE
Extraits (Clément d'Alex.) : 23

THÉOPHILE D'ANTIOCHE
Trois livres à Autolycus : 20

VICTORIN DE POETOVIO
Sur l'Apocalypse et autres écrits :
423

VIE D'OLYMPIAS : 13 bis

VIE DE SAINTE MÉLANIE : 90

VIE DES PÈRES DU JURA : 14

FACUNDUS D'HERMIANE, *Défense des Trois Chapitres*, Livres VIII-XII. Tome III.
A. Fraïsse-Bétoulières.

GRÉGOIRE LE GRAND, *Homélie sur les Évangiles*. Tome I. R. Étaix, B. Judic,
C. Morel.

JEAN CHRYSOSTOME, *Lettres d'exil*. R. Delmaire, A.-M. Malingrey (†).

JÉRÔME, *Homélie sur Marc*. J.-L. Gourdain.

JÉRÔME, *Trois vies de moines*. P. Leclerc, E. Morales, A. de Vogüé.

ORIGÈNE, *Exhortation au martyr*. C. Morel, C. Noce.

TYCONIUS, *Livre des règles*. J.-M. Vercruysse.

RÉIMPRESSIONS RÉALISÉES EN 2002

6. GRÉGOIRE DE NYSSE, *La Création de l'homme*. J. Laplace, J. Daniélou.
7. BASILE DE CÉSARÉE, *Sur le Saint-Esprit*. B. Pruche.
35. TERTULLIEN, *Traité du baptême*. M. Drouzy, R. F. Refouled.
67. ORIGÈNE, *Entretien avec Héraclide*. J. Scherer.
210. IRÉNÉE DE LYON, *Contre les hérésies*, Livre III. Tome I. L. Doutreleau,
A. Rousseau.
211. IRÉNÉE DE LYON, *Contre les hérésies*, Livre III. Tome II. L. Doutreleau,
A. Rousseau.
296. ÉGÉRIE, *Journal de voyage*. P. Maraval.

RÉIMPRESSIONS PRÉVUES EN 2003

- 7 bis. ORIGÈNE, *Homélie sur la Genèse*. H. de Lubac, L. Doutreleau.
27. *Homélie pascale*. Tome I. P. Nautin.
36. *Homélie pascale*. Tome II. P. Nautin.
54. JEAN CASSIEN, *Conférences*. Tome II. E. Pichery.
74. LÉON LE GRAND, *Sermons*, 38-64. R. Dolle.
116. AUGUSTIN D'HIPPONE, *Sermons sur la Pâque*. S. Poque.
196. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIE, *Hymnes*. Tome III. J. Koder, J. Para-
melle, L. Neyrand.
200. LÉON LE GRAND, *Sermons*, 65-98. R. Dolle.
222. ORIGÈNE, *Commentaire sur S. Jean*, Livre XIII. Tome III. C. Blanc.
285. FRANÇOIS D'ASSISE, *Écrits*. T. Desbonnets, T. Matura, J.-F. Godet, D. Vorreux.
325. CLAIRE D'ASSISE, *Écrits*. M.-F. Becker, J.-F. Goddet, T. Matura.

SOUS PRESSE

Les Apophtegmes des Pères. Tome II. J.-C. Guy (†).

BERNARD DE CLAIRVAUX, *Sermons sur le Cantique*. Tome IV. R. Fassetta,
P. Verdeyen.

FACUNDUS D'HERMIANE, *Défense des Trois Chapitres*, Livres III-VII. Tome II.
A. Fraïsse-Bétoulières.

GRÉGOIRE LE GRAND, *Morales sur Job*, 28-29. Moniales de Wisques, C. Straw,
A. de Vogüé.

Livre d'heures ancien du Sinai. M. Ajjoub.

SOCRATE, *Histoire ecclésiastique*. P. Maraval, P. Perrichon.

TERTULLIEN, *Contre Marcion*, Livre V. Tome V. C. Moreschini, R. Braun.

(A paraître également en 2003, dans la collection « Sagesse Chrétienne »,
EUSÈBE DE CÉSARÉE, *Histoire ecclésiastique*, traduction seule.)

PROCHAINES PUBLICATIONS

AMBROISE DE MILAN, *Caïn et Abel*. M. Ferrari, L. Pizzolato, M. Poirier.

BÈDE LE VÉNÉRABLE, *Histoire ecclésiastique du peuple anglais*. A. Crépin, P. Monat.

BERNARD DE CLAIRVAUX, *Sermons divers*, 1-22. F. Callerot, P.-Y. Emery.

Code Théodosien, Livre XVI. R. Delmaire, K. L. Noethlich, F. Richard.

CYRILLE D'ALEXANDRIE, *Lettres festales*. Tome IV. P. Évieux, M. Forrat.

Également aux Éditions du Cerf :

LES ŒUVRES DE PHILON D'ALEXANDRIE
publiées sous la direction de
R. ARNALDEZ, C. MONDÉSERT, J. POUILLOUX
Texte original et traduction française

1. Introduction générale, *De opificio mundi*. R. Arnaldez.
2. *Legum allegoriae*. C. Mondésert.
3. *De cherubim*. J. Gorez.
4. *De sacrificiis Abelis et Caini*. A. Méasson.
5. *Quod deterius potiori insidiari soleat*. I. Feuer.
6. *De posteritate Caini*. R. Arnaldez.
- 7-8. *De gigantibus. Quod Deus sit immutabilis*. A. Mosès.
9. *De agricultura*. J. Pouilloux.
10. *De plantatione*. J. Pouilloux.
- 11-12. *De ebrietate. De sobrietate*. J. Gorez.
13. *De confusione linguarum*. J.-G. Kahn.
14. *De migratione Abrahami*. J. Cazeaux.
15. *Quis rerum divinarum heres sit*. M. Harl.
16. *De congressu eruditionis gratia*. M. Alexandre.
17. *De fuga et inventione*. E. Starobinski-Safran.
18. *De mutatione nominum*. R. Arnaldez.
19. *De somniis*. P. Savinel.
20. *De Abrahamo*. J. Gorez.
21. *De Iosepho*. J. Laporte.
22. *De vita Mosis*. R. Arnaldez, C. Mondésert, J. Pouilloux, P. Savinel.
23. *De Decalogo*. V. Nikiprowetzky.
24. *De specialibus legibus*. Livres I-II. S. Daniel.
25. *De specialibus legibus*. Livres III-IV. A. Mosès.
26. *De virtutibus*. R. Arnaldez, A.-M. Vérilhac, M.-R. Servel, P. Delobre.
27. *De praemiis et poenis. De exsecrationibus*. A. Beckaert.
28. *Quod omnis probus liber sit*. M. Petit.
29. *De vita contemplativa*. F. Dumas, P. Miquel.
30. *De aeternitate mundi*. R. Arnaldez, J. Pouilloux.
31. *In Flaccum*. A. Pelletier.
32. *Legatio ad Caium*. A. Pelletier.
33. *Quaestiones in Genesim et in Exodum. Fragmenta graeca*. F. Petit.
- 34A. *Quaestiones in Genesim, I-II* (e vers. armen.). Ch. Mercier.
- 34B. *Quaestiones in Genesim, III-IV* (e vers. armen.). Ch. Mercier, F. Petit.
- 34C. *Quaestiones in Exodum, I-II* (e vers. armen.) A. Terian.
35. *De Providentia, I-II*. M. Hadas-Lebel.
36. *Alexander vel De animalibus* (e vers. armen.) A. Terian.

*Cet ouvrage
a été reproduit
et achevé d'imprimer
en juin 2003
par l'Imprimerie Floch
53100 – Mayenne.*

*Dépôt légal : juin 2003.
N° d'imprimeur : 57412.
N° d'éditeur : 13036.*

Dans « SOURCES CHRÉTIENNES »,

autres écrits d'Augustin :

- **Commentaire de la Première Épître de S. Jean** : 75

autres écrits sur la Pâque :

- **Homélie pascale** : 27, 36 et 48

- HÉSYCHIUS DE JÉRUSALEM, BASILE DE SÉLEUCIE, JEAN DE BÉRYTE, PSEUDO-CHRYSOSTOME, LÉONCE DE CONSTANTINOPLÉ, **Homélie pascale** : 187

- LÉON LE GRAND, **Sermons**, tome III : 74 bis

- MÉLITON DE SARDES, **Sur la Pâque** : 123

- **Deux homélie anoméennes pour l'octave de Pâques** : 146

DERNIERS OUVRAGES PARUS

469. GRÉGOIRE LE GRAND (PIERRE DE CAVA), **Commentaire sur le Premier Livre des Rois**, volume V. A. de Vogüé.
471. FACUNDUS D'HERMIANE, **Défense des Trois Chapitres**, tome I. A. Fraisse-Bétoulières.
473. JÉRÔME, **Débat entre un Luciférien et un Orthodoxe**. A. Canellis.
475. BÈDE LE VÉNÉRABLE, **Le Tabernacle**. C. Vuillaume.